

COLLECTION
DES CHRONIQUES
NATIONALES FRANÇAISES.

COLLECTION
DES CHRONIQUES
NATIONALES FRANÇAISES,

ÉCRITES EN LANGUE VULGAIRE

DU TREIZIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE,

AVEC NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENTS,

PAR J. A. BUCHON.

XIIIe SIÈCLE.



PARIS.

VERDIÈRE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.
J. CAREZ, RUE HAUTE-FEUILLE, N° 18.

1825



CHRONIQUE

DE LA

CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE

ET

DE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS EN MORÉE.

IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT,
RUE JACOB, N° 24.

CHRONIQUE

DE LA

CONQUÊTE DE CONSTANTINOPLE

ET

DE L'ÉTABLISSEMENT DES FRANÇAIS EN MORÉE,

ÉCRITE EN VERS POLITIQUES

PAR UN AUTEUR ANONYME

DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIVe SIÈCLE,

ET TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS D'APRÈS LE MANUSCRIT GREC INÉDIT

PAR J. A. BUCHON.



PARIS.
VERDIÈRE, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, N° 25.
J. CAREZ, RUE HAUTE-FEUILLE, N° 18.

M DCCC XXV.

Dédicace.

A la Princesse Marie Soutzo,

A Ovidiopol sur les rives du Dniester.

Voilà enfin cette chronique dont nous avons souvent parlé ensemble. Aujourd'hui que vos compatriotes redevenus eux-mêmes, renvoient à ceux des états de l'Occident qui les trahissent encore une fois ou qui contemplent leur lutte pénible et glorieuse avec l'indifférence de la servitude, la honte dont les avaient souillés et le despotisme grossier des Turcs et la conquête insolente des Francs et l'avilissement plus flétrissant encore du Bas-Empire, vous

aimerez à relire l'histoire d'une époque où le silence de la soumission était encore troublé du moins quelquefois par les cris guerriers des enfants indépendants de la Laconie. Aussi familière avec la langue des chroniqueurs byzantins qu'avec celle d'Hérodote, de Thucydide et de Xénophon, et avec l'histoire de l'Occident qu'avec celle de l'Orient, vous verrez avec plaisir, dans ce vieux monument si long-temps oublié, les descendants de vos frères Spartiates refuser de courber la tête devant les conquérants, et après avoir bravé avec leur tunique légère et leur flèche rapide, l'épaisse cotte de mailles et la longue lance des chevaliers français, finir par les repousser des plaines et des châteaux forts, et par y extirper les derniers germes et de la féodalité qu'ils avaient voulu y transplanter et du jargon par lequel ils avaient déja commencé à corrompre la belle langue d'Homère.

Ce ne sont plus là les grossières institutions que les compatriotes de ces chevaliers voudraient rappeler aujourd'hui chez vous,

après s'en être dépouillés à leur tour, ainsi qu'on rejette en grandissant les langes de l'enfance; ce n'est plus ce langage informe qu'ils parlent eux-mêmes aujourd'hui et que de beaux génies ont perfectionné à l'égal de votre langue antique. Ils savent qu'il faut laisser les peuples maîtres de puiser leurs institutions dans leur propre sein et que ce n'est point par l'épée qu'on étend les conquêtes littéraires.

La liberté, qui ne trahit jamais ceux qui sont prêts à se sacrifier pour elle, créera à la fois chez vous et les institutions et les hommes; et avec les grandes actions naîtront spontanément les poëtes et les écrivains capables de les célébrer; la liberté, dit un grand poëte :

> .... d'ogni ben madre feconda,
> Solo delle grand' alme e giusto orgoglio,
> Ch' ove in nobil cittade alto s' infonda,
> Far può d' ogni vil solco un Campidoglio.
>
> (Carlo Bossi.)

Abâtardie sous le Bas-Empire, corrompue par les barbares de l'Occident au 13ᵉ siècle, oubliée enfin de l'Europe et dégradée

à vos propres yeux depuis la conquête turque de 1453, votre langue que cultivaient encore en secret quelques uns de ces esprits généreux qui ne désespèrent jamais des autres parce qu'ils ont la conscience d'eux mêmes, va renaître aujourd'hui dans toute sa force et dans toute sa grace. Vous avez une patrie, tous les biens vont y germer d'eux mêmes.

Cet heureux avenir se rapproche tous les jours davantage. Le courage des hommes a été exalté de tout le patriotisme de leurs mères, de leurs épouses et de leurs filles, et plus d'une femme grecque a dit comme vous: « Mieux être servante dans la Grèce libre, que princesse dans la Grèce esclave. » Avec de tels sentiments quel peuple ne triompherait et de la rage des hordes Musulmanes et de l'intrigue de quelques ministres Européens! Que votre nation marche avec fermeté dans la voie qu'elle s'est ouverte d'elle-même; tout ce qu'il y a d'ames honnêtes et d'esprits éclairés parmi les nations les plus civilisées des deux mondes sympathise

avec elle. Les Français, les Anglais et les Américains sont impatients d'ouvrir leurs rangs pour admettre au milieu d'eux le peuple grec régénéré.

Votre ami,

J. A. Buchon.

Paris, Septembre 1825.

PRÉFACE.

On ne connaissait jusqu'ici que d'une manière fort imparfaite les détails de la conquête des provinces byzantines par les Français, du démembrement des divers états de la Romanie et de la domination des souverains Francs dans chacune de leurs nouvelles possessions. Les évènements seuls de la capitale étaient connus avec quelque exactitude. On savait bien à peu près l'époque de chaque conquête, le nom des conquérants, et jusqu'à un certain point la filiation des familles; on savait la part que chacun avait prise aux évènements généraux. Les chroniqueurs byzantins sont assez circonstanciés sur les querelles entre les empereurs francs et les empereurs grecs, et oublient rarement de faire connaître ceux qui ont été favorables ou contraires à l'un des

deux adversaires; mais ils se taisent sur l'administration intérieure des provinces conquises, et rien jusqu'ici n'avait rempli d'une manière satisfaisante cette lacune historique. L'infatigable Du Cange est bien loin lui-même d'être complet à cet égard.

De toutes les seigneuries démembrées de l'empire de Byzance, celle dont l'histoire est la plus intéressante pour des lecteurs français, est incontestablement la principauté d'Achaïe ou de Morée. La gloire immortelle des républiques anciennes du Péloponèse, et la gloire non moins éclatante qui les signale aujourd'hui à leur renaissance, ajoutent encore un lustre nouveau à la résistance que, seuls des Grecs, les Moraïtes ont opposée à la pesante épée des croisés français. Au premier signal de la guerre, les habitants de Byzance, avilis par la longue flétrissure du despotisme impérial et habitués à passer, avec la muette docilité d'un esclave, du joug d'un assassin sous le joug d'un eunuque, se hâtèrent de plier le genou et d'adorer leur nouveau maître. Les chefs francs se partagèrent l'empire de Byzance avec la même facilité que les compagnons de Cortès

se distribuèrent l'empire du Mexique. La capitale fut bientôt dépouillée et soumise; mais les habitants des provinces se montrèrent moins dociles. Les Péloponésiens surtout, habitués depuis long-temps à mépriser les ordres venus de Byzance, et à se gouverner en quelque sorte sous la forme de municipalités indépendantes, se distinguèrent par la valeur qu'ils déployèrent contre l'invasion des chevaliers français. Les pays de plaines furent forcés de céder, mais la révolte se perpétua dans les montagnes. L'ancien territoire de Sparte nourrissait une race d'hommes aguerris, qui, après s'être presque constamment soustraits à la domination impériale, parvinrent également à se soustraire à la domination absolue des Francs, et qui plus tard ont su encore conserver un reste d'indépendance sous la domination Ottomane. Les autres parties du Péloponèse, domptées peu à peu, furent enfin soumises au système féodal qui régissait alors tout l'occident de l'Europe; et on vit surgir de ce sol classique de la liberté grecque, des ducs d'Athènes et de Naxos, des comtes de Céphalonie, des Palatins de Zante, des marquis de Bodonitza,

des barons de Caritena et tout l'attirail grotesque de la noblesse féodale. L'église de Rome y multiplia ses évêchés, sans y étendre toutefois, fort heureusement pour la liberté de la Grèce d'aujourd'hui, ses conquêtes spirituelles; et les chevaliers du Temple et de l'Hôpital purent à leur gré s'enrichir aux dépens de leurs sujets schismatiques, plus odieux cent fois à leur ferveur orthodoxe que les infidèles eux-mêmes. La résistance honorable des Péloponésiens des montagnes à nos grossiers mais braves ancêtres, et les institutions bizarres que ces modernes barbares avaient cherché à transplanter sur un sol qui leur convenait si peu, sont à peine mentionnées en passant dans les ouvrages écrits par les Grecs et par les Latins sur l'histoire de cette quatrième croisade.

Notre vieil et excellent chroniqueur Geoffroy de Ville-Hardoin n'a parlé avec quelques détails que de la conquête de la capitale, et n'a dit que peu de mots du reste de la Romanie. A peine mentionne-t-il en passant les conquêtes faites en Morée par son neveu Geoffroy de Ville-Hardoin et son ami Eudes de Champlitte. Les puissants de l'armée, tels que

Baudoin comte de Flandres, devenu empereur de Constantinople, Boniface, marquis de Montferrat, devenu roi de Thessalonique, Geoffroy de Ville-Hardoin, maréchal de Champagne et de Romanie, Henri Dandolo, doge de Venise, avaient succédé en quelque sorte aux dignitaires de la cour Byzantine, sans rien changer à l'étiquette établie, et laissaient les jeunes chevaliers s'aventurer dans les expéditions lointaines pour y gagner quelque gloire, quelque seigneurie ou quelque bon butin.

D'un autre côté, les historiens Grecs, tels que Nicetas Choniates, George Pachymère et George Acropolite, avaient suivi la fortune des chefs de leur nation auxquels l'adversité donna un éclat et une gloire réelle, que les délices de la pourpre avaient fait perdre à leurs prédécesseurs.

Il paraissait donc difficile de jeter quelque lumière sur les évènements qui s'étaient passés dans ce petit coin de terre qui, à plusieurs reprises, a fixé l'admiration du monde par son génie, ses vertus et son patriotisme. L'homme le plus versé dans l'histoire byzantine, le savant Du Cange, avait compulsé pour son *Histoire de*

Constantinople sous les empereurs français, tous les chroniqueurs du Bas-Empire, et n'avait trouvé sur la Morée que quelques détails confus, épars le plus souvent dans les lettres des papes. Cet ouvrage est, il est vrai, le premier de Du Cange, et il n'a pas même profité autant qu'il eût pu le faire de la chronique Catalane de Ramon de Muntaner, dont il a tiré un grand parti plus tard pour sa seconde édition manuscrite que je publie dans cette collection. En étendant ses infatigables recherches pour son *Glossaire Grec-Barbare*, il trouva cependant dans la bibliothèque royale un manuscrit Grec qui lui fournit de nombreux matériaux pour la langue grecque au moyen âge. Il décrit ainsi ce volume dans son Index des auteurs grecs, inséré à la suite du Glossaire Grec-Barbare :

De bellis Francorum in Moreâ seu Peloponeso, ab anno 1204 ad annum ferè 1300 (1) ex bibl. reg. 309. idem qui à Meursio laudatur, *de Bello Sacro*. Cujus libri præcipuum est argumentum de expugnatâ à Francis Constantino-

1. Cette indication n'est pas tout-à-fait exacte ainsi qu'on le

poli ann. 1204, quod priore parte perstringit: posteriore verò fusiùs nostrorum in Moreâ bellum prosequitur, versibus politicis græco-barbaris. Vixit auctor circà ann. 1300 aut paulò antè.

Cet ouvrage parut si intéressant à Du Cange qu'il voulait le publier en même temps que Nicephore Grégoras. La mort l'empêcha de mettre son projet à exécution, et il fut même forcé de laisser la publication de Nicéphore Grégoras à M. Boivin.

Ce dernier annonça à son tour, dans la préface de son édition de Nicéphore, qu'il publierait dans son quatrième volume ce même poëme grec-barbare; mais ce projet n'eut pas plus de suite que celui de Du Cange, et il mourut aussi avant d'avoir publié même le troisième volume qu'il annonçait. On sait cependant que l'un et l'autre de ces deux savants avaient dû faire des travaux sérieux sur cet ouvrage, car ils le citent tous deux à différentes fois dans leurs notes. Le savant commentateur de George Acropolita, Léon Allatius, le cite

---

verra plus tard, le manuscrit contenant les évènements de l'année 1314.

également avec éloge. Mais ce qu'ils ont laissé à cet égard ne pouvait être d'aucun secours à ceux qui à leur exemple auraient voulu le publier, et tout le travail restait à faire en son entier.

Il existe à la bibliothèque du roi deux manuscrits complets de cet ouvrage : l'un, N. 2898, d'une écriture peu facile à lire, et le plus ancien, a appartenu à la bibliothèque d'Henri II. On voit encore sur la couverture les armes de France et le chiffre d'Henri entrelacé avec celui de Diane de Poitiers. Les vers y sont écrits à la suite l'un de l'autre, ainsi que de la prose. Le poëme indiqué par Du Cange remplit la seconde moitié du volume, dont la première moitié contient un autre poëme, aussi en grec vulgaire, sur la guerre de Thésée et des Amazones, probablement en imitation de la *Théséide* de Boccace. Le second manuscrit, N. 2753 est évidemment copié sur le premier. Il est fort récent et d'une écriture grecque parfaitement lisible, mais très-incorrecte.

Ce poëme écrit en vers politiques est divisé en deux livres : le premier, de 1189 vers, contient l'histoire de la prise de Constantinople

par les Francs, et quelques mots sur les évènements qui l'ont suivie; le deuxième livre, composé de 7002 vers, est entièrement consacré aux affaires du Péloponèse, depuis la conquête qui en fut faite par Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Ville-Hardoin en 1205, jusqu'au règne d'Isabelle de Ville-Hardoin sa petite fille, dans les premières années du quatorzième siècle.

L'auteur, qui est parfaitement au fait de la géographie de la Morée, et ne commet jamais aucune erreur dans ses indications géographiques, non-seulement du Péloponèse et de la Grèce, mais des pays de l'occident dont il a occasion de parler, ne paraît pas aussi familiarisé avec les ressources de la langue dans laquelle il écrit. On est bien loin sans doute de s'attendre à trouver dans un chroniqueur du quatorzième siècle la langue harmonieuse et régulière des beaux âges de la Grèce antique; mais notre chroniqueur défigure cette belle langue beaucoup plus que ne l'avait fait aucun autre écrivain avant lui. Le grec est sous sa plume un patois mêlé de grec et de français, n'ayant ni la mélodie de l'un ni l'aisance de

l'autre. Les soixante ans pendant lesquels les Francs avaient possédé l'empire de Byzance, avaient suffi pour défigurer la langue des vaincus, et cette corruption avait dû être plus grande encore dans le Péloponèse, conquis et gouverné en détail par des chevaliers français qui avaient morcelé ses vieilles républiques en autant de seigneuries et y avaient introduit leur langue. Ramon de Muntaner, un des chevaliers de la Grande Compagnie Catalane qui vint au secours d'Andronic et déposséda le duc d'Athènes, nous explique parfaitement, dans la chronique Catalane qu'il nous a laissée sur cette expédition, la cause de cette corruption de la langue grecque. « Toujours, depuis la « conquête, » dit-il, « les princes de Morée ont « pris leurs femmes dans les meilleures maisons « françaises. Ainsi ont fait les autres nobles « et chevaliers établis en Morée, qui ne se ma- « riaient qu'à des filles issues de chevaliers « français. Aussi disait-on que les meilleurs « gentils-hommes du monde étaient ceux de « Morée, et on y parlait aussi bon français « qu'à Paris (1). » Notre chroniqueur paraît

1. Tostemps de puys han haudes mullers dels millors casals

avoir été un Moraïte élevé dans la maison et attaché au service de quelqu'un de ces barons français, en qualité de clerc. La conversation des écuyers, dans la salle d'armes, lui aura inspiré de bonne heure l'estime qu'il manifeste en toute occasion pour la franchise guerrière, et son mépris pour les petites fourberies trop habituelles aux sujets d'un despote. C'est là sans doute qu'animé par le récit des prouesses des vainqueurs, il aura conçu le projet de les célébrer; et c'est là aussi qu'il aura puisé en partie cette habitude de mélanger sans nécessité les mots français aux mots grecs, de manière à en former en quelque sorte une nouvelle langue.

Malgré ce mélange bizarre et sans goût dans son style, son poëme mérite cependant de fixer l'attention, non-seulement par la nouveauté des faits qu'il nous y révèle, et par leur exactitude, mais encore par l'arrangement bien

---

de França; e axi mateix los altres richs homens e cavallers no prenien mullers, si donchs de cavallers de França no avayllaven: per que hom deya, que la pus gentil cavalleria del mon era de la Morea: e parlaven axi bell frances com dins en Paris. (Chronica dels reys d'Arago, c. 261).

entendu de tout l'ouvrage. Les évènements y sont distribués avec méthode et racontés avec simplicité. Les formes de la narration sont variées, et le lecteur marche avec un plaisir non interrompu jusqu'à la fin de l'ouvrage.

Trois choses principales sont à remarquer dans cette chronique versifiée : 1° les faits; 2° la narration, et 3° la langue.

1° Les faits. On trouve ici les détails les plus circonstanciés sur le premier établissement des Français en Morée; on voit comment Geoffroy de Ville-Hardoin est entré en possession de la principauté; comment Othon de la Roche fut nommé duc d'Athènes par le roi de France; de quelle manière les chevaliers se distribuèrent les terres, et quels droits ils conservèrent; comment l'église chercha à empiéter peu à peu sur l'autorité temporelle; quelles étaient les places fortes et les villes existantes dans le Péloponèse au moment de l'arrivée des Français; quelles furent celles qu'ils y bâtirent; comment la Morée fut d'abord inféodée à l'empire français de Constantinople, et ensuite au royaume de Naples, conquis par Charles duc d'Anjou, frère de Saint-Louis; comment le code féodal,

connu sous le nom d'Assises de Jérusalem, fut introduit dans le pays; comment se conservaient par des mariages et des communications journalières les relations avec la mère-patrie; et comment enfin était justifié le titre de *Nouvelle France*, que le pape Honorius dans ses lettres donnait à l'empire de Romanie et de Morée. Dans les faits principaux connus jusqu'ici, le chroniqueur est en général parfaitement d'accord avec les autres historiens. Dans les faits qui étaient inconnus, on a un garant de sa véracité dans l'ensemble même et dans la liaison de ces faits, qui ne sont d'ailleurs démentis par personne. J'ai relevé en note les erreurs de détail qui ont pu lui échapper. Quant aux nombreux renseignements géographiques qu'il nous y donne, je les ai trouvés tous parfaitement exacts. Parmi les villes de Morée qu'il indique, la plus grande partie ont conservé le même nom; et si je n'ai pu trouver les autres sur aucune carte, ce n'est pas à dire qu'elles n'existassent pas alors, ou même qu'elles n'existent plus aujourd'hui; mais il faut l'attribuer surtout à l'insuffisance de nos cartes du Péloponèse. Les indications de cette chronique, qu'il

sera sans doute aisé de vérifier avant peu, donneront, je l'espère, les moyens d'augmenter et de rectifier nos notions sur la géographie de la Grèce moderne et du moyen âge.

2° La narration. Quoique écrit en vers, ce poëme ne s'élève presque jamais au-dessus du ton simple d'une narration en prose. A peine trouve-t-on dans les huit mille cent quatre-vingt-onze vers qui le composent, trois ou quatre vers qui annoncent quelque élan poétique. Mais cette simplicité toute nue donne aussi un plus haut caractère de véracité à l'ensemble. Les faits de guerre n'y occupent pas une place exclusive, et on y retrouve avec plaisir des détails sur les affaires civiles, sur les négociations, sur la distribution des terres et sur l'administration des lois. Quand le chroniqueur fait parler ses personnages, il leur donne toujours un langage convenable à la situation. On trouve quelquefois dans ses discours quelques longueurs, mais jamais d'affectation ni d'emphase. En résumé, l'ouvrage entier se lit avec plaisir et avec fruit.

3° La langue. Si on compare ce chroniqueur aux auteurs byzantins de la même époque, on

est étonné de ce mélange barbare de grec et de français, qui semble le désigner comme étranger à la Grèce. Les solécismes lui sont presque aussi ordinaires que les barbarismes. Quand il introduit de nouveaux mots, il le fait sans choix, et sans considérer si la langue grecque ne possède pas déja pour le même objet des mots plus clairs et plus harmonieux. Sans sa connaissance parfaite de la Géographie du pays, je serais tenté de le prendre pour quelque Français né en Grèce et familiarisé dès l'enfance avec la langue du pays, mais qui plus tard, parlant la langue de ses compatriotes français, serait parvenu ainsi à composer une sorte de patois de ces deux langues diverses. Toutefois en examinant avec attention la situation du pays à cette époque, on voit que telle devait être alors la langue généralement parlée. Les Français étaient dispersés dans toute la principauté; ils s'alliaient à des femmes françaises, et conservaient le langage français dans leurs châteaux et leurs cours de justice. Les hommes du pays conquis qui dépendaient d'eux immédiatement, et ceux qui avaient

quelque faveur à en espérer, devaient donc chercher à parler la langue des maîtres. De ce mélange dut naître bientôt comme une nouvelle langue qui aurait peut-être acquis plus tard une forme propre si les Français eussent continué à y séjourner; mais après la destruction presque complète des français d'Athènes par la Grande Compagnie Catalane, la langue se débarrassa de leurs mots comme le pays s'était affranchi de leur domination; et on ne retrouve presque plus dans le grec actuel aucun des mots français qui, il y a trois siècles, y étaient répandus avec tant de profusion. J'ai cru qu'il était utile à la fois comme étude historique et comme étude philologique d'avoir une idée de cette langue gréco-française, et je donne à la suite de ce volume un index qui contiendra tous les mots grecs-français que j'ai retrouvés dans les 8,191 vers de cette chronique. Afin même de mieux la faire connaître encore dans sa marche, je donnerai tout le texte du premier livre composé de 1,189 vers. Cet exemple suffira pour faire apprécier le reste.

En comparant ce texte à ma traduction on

verra que je me suis fait un devoir de traduire aussi littéralement que possible ce premier livre. J'ai suivi le même système dans le second livre qui contient la chronique de Morée. J'ai cru que ce style tout humble et même assez plat rendait mieux l'allure un peu gauche et un peu embarrassée de l'auteur original.

Je ne terminerai pas sans donner des remerciements à MM. Clonarès, Grégoire Soutzo et Constantin Soutzo, aux lumières desquels j'ai souvent eu recours; à MM. Dacier et Remusat, dont le zèle éclairé pour les lettres a bien voulu faciliter mes recherches parmi les manuscrits; et à M. Van Praet, dont aucune importunité ne peut lasser l'obligeance.

Afin de rendre cette chronique aussi claire et aussi utile que possible, j'essaierai à y joindre plus tard une carte du Péloponèse tel qu'il était alors. En attendant j'ajoute à ce volume un Index des lieux et rivières de Morée mentionnés dans cette Chronique et dont j'ai cherché autant que possible à déterminer la situation en la comparant aux noms anciens, et en les ramenant aux noms modernes. Lorsque je n'ai pu en fixer la position ni par la géographie, ni

par l'histoire, je me suis contenté d'en donner les noms. L'ouvrage est terminé par plusieurs index dont je crois inutile de chercher à démontrer l'utilité. L'un est un index de tous les lieux mentionnés dans la chronique sans y comprendre ceux de la Morée donnés dans le premier; l'autre un index des personnes; le dernier un index des mots français que le chroniqueur a cherché à gréciser.

NOTICE

SUR LA BRANCHE DES VILLE-HARDOIN DE MORÉE DONT IL EST QUESTION DANS LE DEUXIÈME LIVRE DE CETTE CHRONIQUE.

Les Ville-Hardoin sont originaires d'un village de Champagne situé à une demi-lieue de l'Aube, entre Bar et Arcis. Ducange a donné, dans son édition de la chronique de Constantinople par Geoffroy de Ville-Hardoin, une notice détaillée sur les deux branches de cette famille, l'une qui avait pour chef ce même Geoffroy, maréchal de Champagne et de Romanie, l'autre issue de son frère duquel naquit Geoffroy prince de Morée dont il est question dans le second livre de la chronique dont je donne ici la traduction.

La notice sur la première branche de cette famille est naturellement placée à la tête de la

chronique du maréchal de Champagne, qui forme le 3e volume de cette collection. Voici ce que dit Ducange sur cette seconde branche; j'y ajoute ses additions d'après les manuscrits qu'il avait préparés et que j'ai entre les mains.

« Geoffroy de Ville-Hardoin, maréchal de Champagne et de Romanie, eut un frère puiné qui fut Jean, seigneur de Ville-Hardoin. Celui-ci fut le chef d'une seconde branche de cette famille, laquelle ne fut pas moins illustre que celle des aînés. Il eut son partage sur la terre de Ville-Hardoin, et en tint le champart, à raison duquel il se qualifia seigneur de cette terre. Ce qui se reconnait particulièrement d'un titre de l'an 1200, par lequel, avec cette qualité, il fait don à l'hôpital du Chêne, situé à demie lieue d'Arcis sur Aube, d'un muid de bled sur son champart de Ville-Hardoin: laquelle donation fut agréée depuis et confirmée par Geoffroy de Ville-Hardoin, maréchal de Champagne, son frère, comme chef seigneur, par des lettres du mois d'avril 1202 [1]. Une autre charte, des mêmes mois et an, fait men-

1. Voyez l'Appendice à la fin du volume.

tion de sa femme nommée Cilinie, et de Geoffroy, de Gautier et d'Eremburge ses enfants; en même temps que d'Erard de Ville-Hardoin son neveu, fils de Geoffroy maréchal de Champagne[1]. Un titre du cartulaire de Cluny le fait encore vivant l'an 1209[2].

« Geoffroy fils aîné de Jean seigneur de Ville-Hardoin était chevalier dès l'an 1203, comme nous l'apprenons d'un titre de Jean son père, qui se qualifie seigneur de Brandonvilliers[3], comme encore d'un autre, de l'an 1197, et de Cilinie sa mère, pour l'Hospital du Chêne. Il fut l'un des nobles de Champagne qui prirent la croix pour le voyage de la terre-sainte en l'an 1199, où il s'achemina directement avec ceux qui prirent le chemin de Marseille; et après y avoir séjourné quelque temps il s'embarqua avec Renaut de Montmirail, Étienne du Perche et autres seigneurs, à dessein de s'en retourner en France, prenant la route de Constantinople qui avait été nouvellement con-

1. Voyez l'Appendice.
2. Voyez l'Appendice.
3. Voyez l'Appendice.

quise par les Français. Mais le vent et la tempête l'ayant jeté sur les côtes de la Morée et au port de Modon, il fut obligé d'y demeurer tout l'hiver pour recalfeutrer son vaisseau qui avait été endommagé. Durant son séjour en ce lieu, un seigneur grec, tirant avantage des désordres de l'empire, se joignit à lui; et l'un et l'autre s'étant réciproquement donné leur foi et juré alliance, ils conquirent ensemble plusieurs places dans cette province, et étendirent bien avant leurs conquêtes. Toutefois Geoffroy de Ville-Hardoin en jouit peu de temps, car la mort de ce seigneur grec étant survenue, son fils fit révolter les places contre lui et s'en rendit maître. Geoffroy, se voyant ainsi dépouillé de ce qu'il avait enlevé sur les Grecs, vint à l'armée du marquis de Montferrat, qui était pour lors au siége de Napoli de Romanie, où il trouva Guillaume de Champlitte, l'un de ses meilleurs amis, auquel il dit que s'il voulait passer avec lui dans la Morée avec quelques troupes, il leur serait facile de faire de grandes conquêtes, lui promettant de relever de lui la part qu'il lui en ferait. Ils partirent ainsi de l'armée, du consentement du marquis,

menant avec eux cent chevaliers d'élite et autres bonnes troupes, et arrivèrent dans la Morée, où d'abord ils se saisirent de Modon qu'ils fortifièrent. Ce fut là où ils défirent Michel Comnène duc de Duraz, qui était venu avec une puissante armée à dessein de les assiéger dans Modon. De là ils marchèrent vers Coron, et l'ayant prise, Guillaume de Champlitte la donna à Geoffroy de Ville-Hardoin, qui lui en fit hommage à l'instant. Ils prirent ensuite la ville de Calamata, et enfin se rendirent maîtres de toute la Morée et de l'Achaïe, qui demeurèrent en la possession de Guillaume de Champlitte, qui s'en qualifia prince jusques à sa mort arrivée vers l'an 1210[1].

« Après son décès, Geoffroy de Ville-Hardoin, qui prenait alors la qualité de sénéchal de Romanie, comme nous apprenons d'un titre de l'an 1209 et d'une épître du pape Innocent III[2], lui succéda en la principauté de Morée et d'Achaïe, à laquelle il joignit les villes de Corinthe et d'Argos qu'il enleva sur Théodore, seigneur grec et successeur de Léon Sgure.

---

1. Ce récit est redressé par celui de la Chronique.
2. Liv. III, ep. 6; l. XIII, 15, 75.

Les papes Innocent III et Honorius III parlent souvent de lui dans leurs épîtres qui sont pour la plupart relatives à des invasions des biens des églises[1], à raison desquelles il encourut l'excommunication des archevêques d'Athènes et de Thèbes, confirmées par le pape Honorius, et dont il ne fut absous qu'en l'an 1223. Je n'ai pu apprendre le temps de sa mort ni le nom de la famille de sa femme qui se nommait Élisabeth, j'ai vu seulement qu'il en eut au moins deux fils, Geoffroy qui lui succéda en la principauté d'Achaïe, et Guillaume de Ville-Hardoin qui gouverna les états de son frère pendant son absence, et épousa la fille de Narjot de Touci née du mariage que ce seigneur champénois avait contracté avec la fille de Théodore Branas et d'Agnès de France sœur du roi Philippe-Auguste. Je crois pareillement que celui qui fut patriarche d'Antioche sous Michel Paléologue et que Pachymères dit être issu de l'illustre famille des princes

---

1. Liv. XIII, ep. 23, 24, 25, 148, 161, 170; XIV, 110; XV, 21, 65, 71; XVI, 98, 106; d'Honorius an 1217, n° 16; 1218, 27, 28; 1219, 22; 1222, 10, 11, 13; 1224, 26.

du Péloponèse, fut fils de Geoffroy. Il raconte de lui qu'étant jeune, épris du désir de voyager, il passa en la terre-sainte, où il s'enferma et prit l'habit de moine dans l'un des monastères du Mont Sinaï qu'il nomme Μέλας ὄρος, d'où, après y avoir demeuré long-temps, il vint trouver l'empereur Michel, qui le fit abbé d'un monastère de Constantinople dédié à N. S. sous le titre de παντοκράτωρ. Il se renferma ensuite dans le monastère de la Vierge surnommé τῶν ὁδηγῶν, dans Constantinople, d'où il fut tiré pour être promu au patriarcat d'Antioche. Pendant qu'il occupait cette dignité, le patriarcat de Constantinople étant venu à vaquer, après la mort de Joseph Galesin, la plupart des suffrages du clergé l'appelèrent à cet éminent emploi lorsqu'il y songeait le moins; et il lui eût été déféré infailliblement, si quelques uns des principaux du clergé ne se fussent portés avec passion pour Beccus qui occupait deux des premières dignités de Sainte Sophie, et qui d'ailleurs était savant et jugé seul capable de pouvoir appaiser le schisme qui travaillait en ce temps-là l'église grecque.

« Geoffroy de Ville-Hardoin II du nom, sur-

nommé le Jeune, est qualifié de fils de Geoffroy prince de l'île de Monçon, c'est-à-dire, de la Morée, par Albéric, lequel ajoute qu'il épousa la quatrième fille de Pierre de Courtenay empereur de Constantinople. Elle s'appelait Agnès, comme l'on apprend d'une charte de l'empereur Baudoin II, de l'an 1247, par laquelle il dispose de la garde du château de Namur, et à qui elle devait être commise en son absence, ordonnant qu'au cas qu'il vînt a mourir, au défaut de ses enfants, il soit mis entre les mains de Marguerite comtesse de Viane sa sœur aînée; et si elle était pour lors décédée, à son autre sœur Agnès, princesse d'Achaïe. D'où il se recueille premièrement, qu'Agnès vivait encore en cette année-là, et qu'après la mort de son mari elle se retira en France; en second lieu, qu'Yoland fille du comte de Viane ou de Vianden, dans les Ardennes, n'était pas sœur du prince d'Achaïe, comme Thomas de Cantimpré l'amis en avant, mais sa nièce, étant fille de cette Marguerite et du comte Henri de Vianden. Le pape Grégoire IX donna le privilége au prince Geoffroy d'entendre la messe et le service divin dans les

lieux qui étaient sous l'interdit, par un rescrit de l'an 1233[1]. Albéric écrit que Jean Vatatzes empereur des Grecs en Asie, et Asan roi de Bulgarie, s'étant ligués ensemble en l'an 1236 pour assiéger la ville de Constantinople sur Jean de Brienne, qui avait la tutèle du jeune Baudoin II, et prenait qualité d'empereur, Geoffroy prince d'Achaïe vint à son secours avec six-vingts vaisseaux de guerre, et força les ennemis qui en avaient plus de trois cents; et qu'après en avoir coulé quinze à fond, il entra dans Constantinople avec cent chevaliers, trois cents arbalêtriers, et cinq cents archers, ayant laissé pendant ce temps le gouvernement de ses états à Guillaume son frère. Il ajoute que depuis que Jean de Brienne vint à Constantinople, il lui envoya tous les ans vingt-deux mille perpres, ce qui était une espèce de monnaie des Grecs, pour les employer à la levée des troupes; ce qui montre sa puissance. Baudoin II étant parvenu à l'empire après la mort de Jean, le pape Grégoire IX l'invita en l'an 1239, par une lettre qu'il lui

---

1. Bzovius, an 1232, c. 22.

écrivit à cet effet, à prendre les armes en sa faveur contre Vatatzes, lui proposant des indulgences. Le pape Innocent IV fit de même en l'an 1244 et pour le porter davantage à donner ce secours, il consentit à lui continuer certains revenus des bénéfices de l'empire de Constantinople et de ses états, qui avaient été engagés à son prédécesseur par le pape Honorius III, pourvu qu'il voulût entretenir l'espace d'un an cent chevaliers à ses dépens dans les terres de l'Empire. Il y a lieu de croire qu'il décéda peu après; puisqu'en l'an 1247, Agnès sa femme était retournée en France, et que le fils qu'il eut d'elle, savoir Guillaume de Ville-Hardoin, se disait prince d'Achaïe et sénéchal de Romanie l'année suivante, comme nous l'apprenons de certaines lettres de lui, par lesquelles il met les fruits et les issues de ses terres qu'il avait à Ville-Hardoin, Brandonvilliers et autres lieux de Champagne, en la garde de Monsieur Vilain d'Aunoy son cousin, maréchal de l'empire de Romanie [1]. Ainsi c'est ce prince qui en cette année-là vint avec

---

1. Voyez l'Appendice.

le duc de Bourgogne trouver le roi saint Louis en Cypre, pour passer avec lui en Égypte et au siége de Damiète, où il se trouva avec un secours d'hommes assez considérable. Il épousa Anne fille de Michel-Ange Comnène, despote d'Étolie et d'Épire, et prince de Thessalonique, et de Théodore Pétraliphe issue originairement d'une famille française et provençale. Cette alliance l'attacha puissamment au parti de ce seigneur contre Michel Paléologue, qui le sollicita de sa part par ses ambassadeurs pour l'attirer au sien. Il se trouva, par suite de ce mariage, avec un bon nombre de soldats dans la guerre que le prince son beau-père eut contre cet empereur, en laquelle le prince de Thessalonique ayant pris l'épouvante mal à propos, perdit une grande bataille contre Jean Paléologue sébastocrator, qui conduisait les troupes de l'empereur son frère. Mainfroy roi de Sicile et Guillaume prince d'Achaïe prirent la fuite, mais Guillaume fut poursuivi chaudement, et trouvé à Castoria, caché sous un monceau de foin, et reconnu, dit Acropolita, par les soldats, aux dents de devant qu'il avait extraordinairement grandes. Il fut de là conduit à

l'empereur qui le tint long-temps prisonnier. Anseau de Touci, vraisemblablement fils de Narjot et frère de Philippe qui se qualifiait bail de l'empire de Constantinople, en l'an 1255, et Geoffroy seigneur de Caritena, qui avait épousé la fille du duc d'Athènes, ses principaux chefs, furent aussi pris. Cette bataille fut donnée au mois d'août 1261. Il fit son traité avec l'empereur Michel, par lequel il lui mit entre les mains ses places, savoir Monembasie, Maine[1], Hiéracion[2], Mysithre, Anaplion et Argos. Grégoras n'en nomme que quatre, et Sabellicus après Blondus, qu'une[3]. Il promit en outre de lui faire hommage en qualité de vassal, et d'être à l'avenir fidèle aux empereurs grecs, sous peine d'encourir l'excommunication; ce qui se fit par l'extinction de la chandelle; circonstance que Pachymère remarque, comme n'étant pas en usage parmi les Grecs; et pour marque de plus grande subjection, il accepta la charge de Grand-Domestique. Ce traité, quoiqu'exécuté selon sa teneur,

---

1. Le Magne.
2. Gheraki.
3. Voyez la Chronique.

dura peu de temps : car le prince Guillaume ayant été dispensé par le pape de son serment, se révolta contre l'empereur, reprit les armes contre lui, et, à l'aide des Vénitiens, lui fit de nouveau la guerre; mais il ne fut pas plus heureux que la première fois, Constantin, sébastocrator, frère de l'empereur, qui était gouverneur des places cédées par le prince, lui en ayant enlevé d'autres. De son temps, l'empereur Baudouin II, cherchant de tous côtés des secours pour tâcher de rentrer dans la possession de l'empire que Michel Paléologue lui avait enlevé, fit un traité avec Charles II, roi de Sicile, par lequel il lui céda, entre autres choses, la seigneurie directe de la principauté d'Achaïe et de la Morée, et généralement de toutes les terres que Guillaume de Ville-Hardoin tenait de lui. En conséquence duquel traité, qui se fit à Viterbe, en présence du pape Clément IV, le vingt-septième jour de mai, l'an 1267, ratifié depuis par Catherine, sa petite-fille, impératrice de Constantinople, par lettres passées à Naples le treizième jour de mai, l'an 1274, Charles et ses successeurs prirent le titre de princes d'Achaïe. De son

mariage avec la princesse Anne Comnène, procéda une fille unique, Isabelle de Ville-Hardoin, princesse d'Achaïe et de la Morée. Cette fille fut premièrement mariée par son père, qui voulait s'appuyer de puissantes alliances pour résister aux Grecs, à Philippe, fils puîné de Charles Ier, roi de Sicile. Mais ce jeune prince étant décédé peu après, elle épousa en secondes noces Florent de Hainaut, seigneur de Braine et de Hall, fils de Jean d'Avesnes comte de Hainaut, et d'Alix de Hollande. Le nécrologe de l'église cathédrale d'Amiens, leur donne le titre de prince et de princesse d'Achaïe, et à Florent celui de grand connétable du royaume de Sicile. Leur obit y fut fondé par Jacques de Semur, chanoine de la même église, leur aumônier : « *x. kal. febr. ob magnifici et egregii domini D. Florentii de Hannoniâ, olim principis Achaiæ, regni Siciliæ magni conestabuli, ac nobilissimæ dominæ D. Isabellæ ejusdem principatus principissæ consortis suæ.* » De ce mariage naquit Mahaut, fille unique, qui épousa Louis, fils puîné de Robert II, duc de Bourgogne.

«Après le décès du prince Florent, Isabelle sa

veuve reprit une troisième alliance avec Philippe de Savoie, prince de Piémont, fils de Thomas, et petit-fils de Thomas Ier, comte de Savoie. Ce mariage se fit par l'entremise du pape Boniface VIII, au droit duquel Philippe, selon les historiens de Savoie, posséda longtemps cette principauté. »

Tels sont les renseignements que Ducange avait réunis sur cette seconde branche des Ville-Hardoin. En lisant pour la première fois la chronique que je publie ici, on y trouve des renseignements beaucoup plus exacts et beaucoup plus circonstanciés; mais j'ai cru devoir donner ces notes de Ducange afin de mieux prouver encore l'état de doute où les hommes les plus savants étaient, avant la publication de cette chronique, sur les affaires des Français de Morée, et les services que peut rendre ce poëme, inédit jusqu'alors, à l'histoire de France aussi bien qu'à la géographie de la Grèce.

TABLE GÉNÉALOGIQUE

DES VILLE-HARDOIN DE MORÉE. (1)

JEAN
frère du chroniqueur Geoffroy, maréchal de Champagne et de Romanie, marié à Céléuie, eut d'elle

- **GEOFFROY Ier**, sénéchal de Romanie puis bail de Morée, puis SEIGNEUR DE MORÉE, marié à N. eut d'elle
  - **GEOFFROY II**, PRINCE DE MORÉE, marié à Agnès de Courtenay, fille de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, mort sans enfants.
  - **GUILLAUME Ier** dit *de Calamata* ou *à la Grand-Dent*, PRINCE DE MORÉE, marié à Anne Ange Comnène (2), fille d'Auge Calo-Jean Coutroulis, despote d'Hellade, eut d'elle
    - **ISABELLE**, PRINCESSE DE MORÉE, mariée à 1° Philippe d'Anjou, 2° Florent de Haiuaut, 3° Philippe de Savoie; eut de Florent de Haiuaut
      - **MAHAUT**, mariée à Louis, fils puîné de Robert II, duc de Bourgogne.
    - **MARGUERITE** ou **MAHAUT** *duchesse de Matagrifon*, mariée à Guillaume II de la Roche, duc d'Athènes, eut de lui
      - **ISABELLE**, *duchesse de Matagrifon*, mariée à Ferrant de Majorque, le 18 février, à Messine.
  - **N.** . . . . . . eut
    - **GEOFFROY**, *baron de Caritena*, marié à Hélène fille de Guillaume de la Roche, duc d'Athènes, mort sans enfaut (3).
- Et plusieurs autres enfants dont il n'est pas question dans les affaires de Morée.

---

1. J'ai refait cette table d'après les monuments du temps. Celle de Ducange n'est pas exacte.
2. Après la mort de son mari Guillaume, prince de Morée, Anne Ange épousa messire Nicolas de St-Omer, veuf lui-même de la princesse d'Antioche.
3. Sa veuve se maria depuis à Hugues de Brienne cousin-germain du duc d'Athènes et comte de Lecce en Pouille. Elle eut de lui : 1° Jeannette, mariée à Nicolas Sanudo duc de Naxos. 2° Gautier de Brienne qui succéda à Guillaume de la Roche dans le duché d'Athènes. Gautier de Brienne périt le 15 mai 1309, dans un combat contre les Catalans, appelés par Guillaume de la Roche, et qui s'emparèrent du duché d'Athènes. De la domination des Catalans et Arragonnais, Athènes passa sous celle d'une famille originaire de Florence appelée Acciaioli qui avait aussi la souveraineté de Corinthe et de Thèbes. François Acciaioli, huitième prince de cette maison, fut enfin contraint en l'an 1455 de l'abandonner à la valeur de Mahomet II.

ΧΡΟΝΙΚΑ

ΤΩΝ ΕΝ ΡΩΜΑΝΙΑ

ΚΑΙ

ΜΑΛΙΣΤΑ ΕΝ ΤΩ ΜΩΡΕΑ ΠΟΛΕΜΩΝ

ΤΩΝ ΦΡΑΓΚΩΝ.

CHRONIQUE

DES GUERRES DES FRANÇAIS

EN

ROMANIE ET EN MORÉE.

ΧΡΟΝΙΚΑ

ΤΩΝ ΕΝ ΡΩΜΑΝΙΑ

ΚΑΙ

ΜΑΛΙΣΤΑ ΕΝ ΤΩ ΜΟΡΕΑ ΠΟΛΕΜΩΝ

ΤΩΝ ΦΡΑΓΚΩΝ.

ΒΙΒΛΙΟΝ ΠΡΩΤΟΝ.

ΧΡΟΝΙΚΑ ΤΗΣ ΡΩΜΑΝΙΑΣ.

Θέλω νὰ σὲ ἀφηγηθῶ ἀφήγησιν μεγάλην,
Καὶ ἂν θέλῃς νὰ μ' ἀκροαστῇς, ὀλπίζω νὰ σ' ἀρέσῃ·
Ὅταν τὸ ἔτος ἤτονε ἀπὸ κτίσεως κόσμου
Ἑξάκις χιλιάδες δὲ καὶ ἑξάκις ἑκατοντάδες
Καὶ δώδεκα ἐνιαυτοὺς[1], τόσον καὶ οὐχὶ πλέον,
Διὰ συνεργείας καὶ προθυμίας, μόχθου, πολλοῦ τοῦ κόπου
Τοῦ μακαρίου ἐκείνου Φρὲ Πιέρου ἐρημίτου[2],
Ὅς τις ἀπῆλθε 'ς τὴν Συρίαν, νὰ ἔχῃ προσκυνήσει[3],
Ἔσω εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα, εἰς τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον,
Καὶ ὡς ηὗρε τοὺς χριστιανοὺς ὁμοίως τὸν πατριάρχην,

---

1. 6612. — 1094 de J. C. Il s'agit ici de la première croisade sous Godefroy de Bouillon.

CHRONIQUE

DES GUERRES DES FRANÇAIS

EN

ROMANIE ET EN MORÉE.

LIVRE I.er

Chronique de Romanie.

J'AI un récit important à vous faire, et j'espère vous intéresser, si vous voulez bien me prêter l'oreille.

Précisément l'année 6612 [1] de l'ère de la création du monde, arriva un grand évènement, graces à la coopération, à l'empressement, aux travaux et à l'influence du bienheureux frère Pierre l'hermite [2] qui était venu faire un voyage en Syrie, en pélerinage [3] au tombeau de Jésus-Christ. Ce pélerin eut le cœur vivement attristé de voir com-

2. Φρὲ Πιέρου ἐρημίτου. Le chroniqueur fait du mot φρὲ, frère, *frà* des Italiens, un nom propre qu'il joint à Pierre.

3. L'épithète de *Pélerin*, προσκυνητὴς, est un titre que ne manquent pas de conserver les Grecs qui ont fait un pélerinage au St. Sépulcre, de même que les pélerins mahométans à la Mecque conservent le titre de Hajji.

Οἵτινες ἐδουλεύασιν ἐκεῖ τὸν ἅγιον τάφον,
Τὸ πῶς τοὺς ἀτιμόνασι τὸ ἀβάπτιστον τὸ ἔθνος[1],
Ἐκεῖνοι οἱ Σαρακηνοὶ ὁποῦ τὸν ἀφεντεῦαν,
Ὅταν λειτοῦργα κ' ὕψονε τὰ ἅγια ὁ πατριάρχης,
Μὲ δυνάμεις τὰ ἅρπαζαν, καὶ ἐῤῥίκτασί τα κάτω,
Καὶ ἂν ἦτον τόσ' ἀπότολμος[2] νὰ τοὺς ἀντιμιλήσῃ,
Εὐθὺς χάμο τὸν ἔῤῥιπταν, πολλὰ τὸν τιμωροῦσαν[3]·
Ἰδόντας τοῦτο ὁ ἅγιος ἐκεῖνος ὁ ἐρημίτης,
Μεγάλως ἐβαρέθηκεν, ἔκλαυσεν, ἐλυπήθη,
Καὶ εἶπε πρὸς τοὺς χριστιανοὺς καὶ πρὸς τὸν πατριάρχην·
« Ὡς χριστιανὸς ὀρθόδοξος, ὀμνύω σας καὶ λέγω,
« Ἂν δώσῃ ὁ Θεὸς καὶ ἡ δόξα του ν' ἀποστραφῶ 'ς τὴν Δύσιν,
« 'Σ τὸν Πάπαν τὸν ἁγιώτατον[4] καὶ εἰς ὅλους τοὺς ῥηγάδαις[5]
« Βούλομαι ἀπελθεῖν σωματικῶς, νὰ τοὺς εἰπῶ τὰ βλέπω
« Καὶ ὀλπίζω εἰς ἔλεος Χριστοῦ νὰ τοὺς παρακινήσω,
« Νὰ ἔλθουν μὲ τὰ φουσάτα τους ἐδῶ 'ς τὸ μέρος τοῦτο,
« Νὰ εὐγάλουν τοὺς Σαρακηνοὺς ἐκ τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον. »
Λοιπὸν θρηνῶντας στράφηκε, καὶ ἦλθεν εἰς τὴν Ῥώμην·
Τοῦ πάπα[6] ἀφηγήθη του τὰ ἤκουσε καὶ εἶδε.
Καὶ ὁ πάπας ὡς τὸ ἤκουσε τὸ πῶς τὸν ἀφηγᾶτον,
Ἔκλαυσε σφόδρα, λυπηρὰ, μεγάλως ἐλυπήθη,

---

1. Τὸ ἀβάπτιστον τὸ ἔθνος, le peuple non baptisé.

2. Le manuscrit porte ἀπότημος. Il faut lire sans doute ἀπότομος ou ἀπότολμος.

3. Voyez ces détails dans le livre I[er] de l'histoire des croisade de Guillaume de Tyr, collection de M. Guizot.

4. 'Σ τὸν πάπαν τὸν ἁγιώτατον. Ce ne fut qu'au concile de Clermont, tenu en 1095, dans lequel fut résolue cette croisade, que le nom de pape fut donné pour la première fois à l'évêque de

bien les chrétiens qui desservaient le saint tombeau et le patriarche lui-même étaient maltraités par le peuple infidèle[1], par ces Sarrazins leurs maîtres. Lorsque le patriarche célébrait la messe et élevait en présence du peuple les vases consacrés, on les lui arrachait de vive force et on les jetait par terre. Osait-il[2] leur faire des observations? ils le renversaient à leurs pieds et le maltraitaient sévèrement[3]. Le saint hermite ressentit vivement un tel affront; il s'affligea, il pleura, et dit au patriarche et aux chrétiens: « En ma qualité de chré-
« tien orthodoxe, je vous annonce et je vous jure
« que si jamais la faveur du dieu de gloire me per-
« met de retourner dans l'occident, j'irai en per-
« sonne vers le très saint pape[4] et vers tous les rois
« chrétiens[5], et leur exposerai ce que je vois. Et
« j'espère, par la grace du Christ tout clément, les
« déterminer à se rendre ici avec leurs troupes,
« pour chasser les Sarrazins du saint tombeau. »

Il revint de son pélerinage déplorant amèrement ces maux et arriva à Rome. Il raconta au pape[6] tout ce qu'il avait entendu et tout ce qu'il avait vu.

Dès que le pape entendit ce récit, il pleura amèrement; il ressentit une tristesse profonde et or-

---

Rome, à l'exclusion des autres évêques. Les évêques précédaient encore alors les cardinaux.

5. Καὶ εἰς ὅλους τοὺς ῥηγάδαις. Notre chroniqueur grécise souvent les mots français.

6. Urbain II, pape de 1088 à 1099. C'est sous lui que fut fondé, en 1098, l'ordre de Cîteaux, tiré de l'ordre de St. Benoît, par St. Robert, abbé de Molesme.

Εὐθὺς ὁρίζει, γράφουσιν εἰς ὅλα τὰ ῥηγάτα[1]·
Γαρδιναλέους[2] ἀπέστειλε, λεγάτους[3] κ' ἐπισκόπους
Εἰς τὸν ῥήγαν τῆς Φράντζας[4] τε καὶ τόπους τοὺς ἑτέρους,
Ἔνθα ἦσαν οἱ χριστιανοὶ, ὅπου καὶ ἀφεντεῦαν·
Εὐχὴν καὶ παρακάλεσιν εἰς αὔτους ἀποστέλλει,
Εἴ τις ἀπέλθῃ 'ς τὴν Συρίαν, εἰς τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον,
Ὅσα καὶ ἂν ἁμάρτησεν, ἀφότου ἐγεννήθη,
Νὰ ἔχῃ τὴν συμπάθειαν εὐθὺς τῶν ἐπταισμάτων.
Ὡς τὸ ἤκουσαν[5], οἱ σύμπαντες, οἱ ἀρχηγοὶ τῆς Δύσης,
Εὐθὺς ἐπῆραν τὸν σταυρὸν, κ' εἰς τὸν Χριστὸν ὁμῶσαν,
Ν' ἀπέλθουν, νὰ εὐγάλουσι τὸ γένος τῶν βαρβάρων[6].
Τῶν χριστιανῶν ἡ ἕνωσις ἐγίνοτον μεγάλη·
Ὀγδοῆντα ὀκτὼ εὑρέθησαν χιλιάδες καβαλλάροι[7],
Καὶ ὀκτακόσιες δεκοκτὼ χιλιάδες οἱ πεζοί τους[8].
Ἐκ τὴν Κωνσταντινούπολιν ἐκεῖθεν ἀπεράσαν.
Τὸν τόπον τῆς Ἀνατολῆς[9] Τοῦρκοι[10] τὸν ἐκρατοῦσαν·

---

1. Εἰς ὅλα τὰ ῥηγάτα mot grécisé.

2. Γαρδιναλέους mot grécisé.

3. Λεγάτους mot grécisé.

4. Εἰς τὴν ῥήγαν τῆς Φράντζας. Le roi de France était alors Philippe Ier, arrière petit-fils de Hugues Capet.

5. Le bruit de la fin prochaine du monde s'était alors répandu et chacun était empressé de mettre ordre à ses affaires spirituelles

6. La croisade fut décidée au concile de Clermont en 1095. Les croisés portèrent pour signe de leur entreprise une croix sur l'épaule.

7. Καβαλλάροι mot grécisé. On sera étonné en lisant cette chroniques du nombre de mots français qui, dès le siècle qui suivit la conquête, avaient déja passé dans la langue grecque.

donna immédiatement qu'on écrivît dans tous les royaumes[1]. Il se hâte lui-même d'expédier des cardinaux[2], des légats[3] et des évêques au roi de France[4] et dans les autres pays, partout où étaient des chrétiens, partout où ils dominaient. Il envoie à tous des bénédictions et des prières. A quiconque voudra aller en Syrie au tombeau du Christ, il lui accorde l'absolution de tous les péchés commis dès sa naissance.

Aussitôt que les chefs de l'occident apprirent la publication de cette indulgence[5], ils se hâtèrent de prendre la croix et de jurer sur le Christ de marcher en Syrie, pour en chasser ce peuple barbare[6]. La réunion que les chrétiens formèrent fut très-considérable. Il y eut 88 mille cavaliers[7] et 818 mille fantassins[8]. Ils passèrent par Constantinople. L'Anatolie[9] était alors occupée par les Turcs[10].

---

8. Il serait possible que ce nombre ne fût pas trop exagéré. On sait que Pierre l'hermite emmena avec lui plus de 80,000 hommes dont 20,000 seulement; après toutes sortes d'excès, arrivèrent à Constantinople; que deux autres bandes traversèrent la Hongrie; et qu'il y eut près de 600,000 mille croisés au siége de Nicée.

9. Asie mineure.

10. Les Turcs avaient été appelés par les Grecs pour les aider dans leurs guerres civiles. Soliman Ier leur chef, de la dynastie des Seljoucides, profita de cet appel pour fonder, en 1074, dans l'Anatolie ou Asie-Mineure, un nouvel empire aux dépens de l'empire grec. Nicée devint la capitale de ce royaume que les géographies orientales désignent sous le nom de royaume de *Roum*, et qu'ils étendent de l'Euphrate jusqu'au Bosphore, de la mer Noire jusqu'aux frontières de la Syrie.

Ὁ βασιλεὺς γὰρ τῶν Ῥωμαίων [1], Ἀλέξης ὁ Βατάτζης [2],
Ἰδὼν τὸ πλῆθος τῶν Φραγκῶν, συμβίβασιν ἐπῆκεν·
Ὅρκον, συνθήκας ἔπηκε μετὰ τοὺς κεφαλάδαις,
Τὸν τόπον τῆς Ἀνατολῆς, ὅπου ἦτον γονικόν του,
Ἂν δώσῃ ὁ Θεὸς κ' εὐγάλουσι τοὺς Τούρκους ἀπ' ἐκεῖθεν,
Ἐὰν τοῦ παραδώσουσι τὸν τόπον καὶ τὰ κάστρη,
Σωματικῶς νὰ ἀπελθῇ μ' αὐτοὺς εἰς τὴν Συρίαν,
Νὰ ἔχῃ μετ' αὖτον δώδεκα χιλιάδαις καβαλλάρους·
Οἱ Φράγκοι γὰρ οἱ ἄνθρωποι, ἀληθινοὶ εἰς πάντα,
Ἐπίστευσαν τοῦ βασιλέως τοὺς λόγους, καὶ ὤμωσάν του·
Οἱ Φράγκοι ἀπὴν ὠμώσασι, τοὺς ὅρκους ἐβαστάξαν·
Περνοῦν εἰς τὴν Ἀνατολὴν, τὸν τόπον ἐκερδῆσαν [3]·
Εὐθὺς τὸν ἐπαράδωκαν Ἀλέξιον τὸν Βατάτζην,
Ὁποῦ ἦτον τότες βασιλεὺς ὅλης τῆς Ῥωμανίας [4].
Ἐπὴν γὰρ ἐπαράλαβε τὰ κάστρη καὶ ταῖς χώραις,
Βουλὴν ἐπῆρε δολερὴν μετὰ τοὺς ἄρχονταίς του,
Τὸ πῶς νὰ εὕρουν ἀφορμὴν, καὶ πῶς νὰ ἔχουν μείνει
Ἐκ τὸ ταξεῖδι τῆς Συρίας, καὶ νὰ μὴ κινδυνέψουν·
Ἐνταῦθα ἐνώθη ὁ βασιλεὺς μετὰ τοὺς πριγκηπάδαις [5],
Τοὺς κεφαλάδες καὶ ἀρχιτοὺς τοῦ Φράγκικου φουσάτου [6].
Καὶ εἶπεν οὕτως πρὸς αὐτούς· ταῦτα τοὺς συντυχαίνει·
« Πρῶτον τὸν Θεὸν εὐχαριστῶ, δεύτερο ἐσᾶς ὁμοίως,
« Ὁποῦ μ' ἐβοηθήσετε, καὶ ἐπῆρα τὸ γονικόν μου·

---

1. Ὁ βασιλεὺς τῶν Ῥωμαίων. La translation du siége de l'empire de Rome à Byzance, n'en avait pas fait changer la dénomination et les Grecs ont continué depuis à porter le nom de Romains, Ῥωμαῖοι. Ce qui est assez curieux c'est qu'en même temps les provinces méridionales de la Gaule le prenaient aussi par opposition aux Francs d'au de-là de la Loire.

2. Ἀλέξης ὁ Βατάτζης. Alexis Comnène, premier fils de Jean

L'empereur des Grecs[1], Alexis Vataces[2], voyant cette multitude de Francs fit un arrangement avec eux. Il s'engagea par traité et par serment avec les chefs; il jura que si, à l'aide de Dieu, ils pouvaient chasser les Turcs et s'ils lui faisaient rendre le pays et les villes d'Anatolie, héritage de ses pères, lui-même en personne marcherait avec eux en Syrie, emmenant douze mille cavaliers à sa suite. Les Francs, hommes sincères en tout, crurent aux paroles de l'empereur et s'engagèrent par serment. Après avoir juré ils se montrèrent fidèles à leur parole. Ils passèrent en Anatolie; ils conquirent le pays[3], et le remirent de suite entre les mains d'Alexis Vataces qui était alors empereur de toute la Romanie[4].

Dès qu'Alexis se trouva en possession des villes et du pays, il conçut, d'accord avec son conseil, un projet trompeur. Ils examinèrent ensemble comment ils pourraient trouver un prétexte pour se dispenser du voyage de Syrie et ne pas s'exposer aux dangers. Alors l'empereur eut une entrevue avec les princes[5], chefs et commandants de l'armée franque[6] et leur fit entendre ces paroles: « Je remercie d'abord Dieu, et vous en second lieu « qui m'avez aidé à recouvrer mon héritage. Je vous

---

Comnène, et successeur de Nicephore Botoniate. Il fut couronné empereur en 1081.

3. Nicée, capitale de l'Anatolie, fut conquise par les Francs sur les Turcs, le 20 juin 1097.

4. Ancienne Turquié d'Europe, en y comprenant les parties que les Grecs viennent d'arracher au joug turc.

5. Μετὰ τοὺς πριγκηπάδαις. Mot grécisé.

6. Τοῦ Φράγγικου φουσάτου, mot du Bas-Empire.

« Ἐν τούτῳ σᾶς παρακαλῶ, νὰ ἦναι μὲ τὴν βουλήν σας,
« Δότε με μῆνα τέρμενο[1], ὅπως διὰ νὰ μείνω,
« Τὰ κάστρη, τὰ ἐκερδήσετε, νὰ τὰ ἔχω σιταρχήσει·
« Νὰ ὀρθώσω τὰ φουσάτα μου, νὰ ἔλθουσι μετ' ἐμένα·
« Εὐθὺς νὰ ὁρμήσω, νὰ ἔρχωμαι, ἔνθα καὶ νὰ σᾶς εὕρω. »
Οἱ Φράγκοι, ὡς χριστιανοὶ, δόλον οὐκ ἐσκοπῆσαν·
Ἐπίστευσαν τὸν λόγον του, καὶ ἀποχαιρετοῦν τον.
Τὴν Ἀρμενίαν ἐπέρασαν, εἰς Ἀντιοχείαν ἀπῆλθον·
Καὶ ὁ βασιλεὺς ἀπέμεινεν, ἀπέργωσε[2] τοὺς Φράγκους·
Τὸν ὅρκον, ὁποῦ ὤμωσεν, ἔσφαλε, ἐπάτησέ τον,
Καὶ οὐκ ἀπῆλθε μετ' αὐτοὺς, καθὼς τοὺς εἶχε ὀμώσει·
Ἔδε σφάλμα τὸ ἔπηκεν ὁ βασιλεὺς ἐκεῖνος·
Ὅλοι τοῦ κόσμου οἱ ἄνθρωποι τὸν ἐκατηγορῆσαν.
Οἱ Φράγκοι ὅταν ἀπῆλθασὶν εἰς τὴν Ἀντιοχείαν,
Πολλὰ ἐκακοπάθησαν, ἕως νὰ τὴν ἐπάρουν.
Ἀφότου γὰρ ἐπῆρασι τῆς Ἀντιοχείας[3] τὴν πόλιν,
Ἐκεῖ ἐξεχειμάσασι μέχρι τὸν μάρτιον μῆνα.
Κ' ἐκεῖθεν ἐξευγήκασι τὰ μέρη τῆς Συρίας,
Κουρσεύοντας[4], κερδίζοντας τὰ κάστρη καὶ ταῖς χώραις.
Πολλοὺς πολέμους ἔπηκαν μὲ τὸ ἔθνος τῶν βαρβάρων,
Καθῶς ἐγγράφως ηὕραμεν λεπτῶς εἰς τὸ βιβλίον
Τῆς κουγγέστας ὁποῦ ἔγεινε ἐτότες 'ς τὴν Συρίαν.
Καὶ ταῦτα γὰρ συνοπτικὰ σὲ γράφω νὰ μανθάνῃς·

1. Τέρμενο, terme, délai, mot grécisé.

2. Le manuscrit porte ἄπερσε qu'on peut corriger en ἀπέργωσε, mot que notre chroniqueur emploie assez souvent, dans le sens de *tromper*, *délaisser*. Non-seulement le premier mot n'est point un mot grec, mais en le conservant, le vers serait, dans le second hémistiche, trop court d'une syllabe.

3. Antioche fut prise le 5 juin 1098.

« prie cependant de vouloir bien consentir à m'ac-« corder un délai [1] d'un mois, afin que je puisse « approvisionner les places que vous avez con-« quises et réorganiser mes troupes pour qu'elles « puissent m'accompagner. Prenant ensuite mon « essor je me hâterai d'aller vous rejoindre. »

Les Francs, en bons chrétiens, ne soupçonnèrent aucune ruse. Ils crurent à sa parole et lui firent leurs adieux. Ils traversèrent l'Arménie et vinrent à Antioche. L'empereur resta et abandonna [2] les Francs. Il viola fallacieusement le serment qu'il leur avait fait et n'alla point avec eux, ainsi qu'il s'y était engagé. Tous les hommes de l'univers blâmèrent la conduite que tint cet empereur.

Lorsque les Francs arrivèrent à Antioche ils eurent beaucoup à souffrir tant qu'ils n'eurent pas occupé cette ville. Après l'avoir prise [3], ils y passèrent l'hiver jusqu'au mois de mars; de-là ils se dirigèrent vers les contrées de la Syrie en pillant [4] et ravageant toutes les places et les villes dont ils s'emparaient. Ils livrèrent beaucoup de combats contre les barbares, ainsi que nous l'avons trouvé rapporté en détail dans le livre de la conquête [5] de Syrie. Je vous rapporte sommairement ces choses pour vous en

4. Κουρσεύοντας, du vieux mot français, courir, ravager.

5. . . . . εἰς τὸ βιβλίον

Τῆς κουγγέστας.

Du mot français conquête. Il est difficile de savoir de quel livre il est question ici. Il est probable que cette grande expédition qui remua tous les esprits de l'Europe, fut bientôt écrite dans la langue de toutes les nations que le passage des croisés avait ébranlées.

Διατὶ σπουδάζω νὰ στραφῶ εἰς τὴν ἀφήγησίν μου.
Ἀφότου γὰρ ἐσέβησαν ἀπέσω εἰς τὴν Συρίαν,
Εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα ἐδιέβησαν ὀλόρθα.

Τὴν χώραν ἐπολέμησαν, ἐσέβησαν ἀπέσω[1].
Ἐπὴν γὰρ ἀπεσώσασιν εἰς τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον
Δόξαν καὶ ὕμνους ἔδωκαν τὸν ποιητὴν καὶ πλάστην.
Βουλὴν ἐπῆραν οἱ ἀρχηγοὶ, ποῖον νὰ πήσουν ῥήγαν[2].
Πολλοὶ ἐσυνερίζονταν, βίου εἶχαν μεγάλην δόξαν.
Οἱ δὲ ὅλοι οἱ φρονιμώτεροι, καὶ τὸ κοινὸν μετ' αὔτους,
Τὸν Κοντεφρόνε ντὲ Μπουλιοῦ[3] ἔκλεξαν διὰ ῥήγαν,
Δι' οὗ ἦτον φρονιμώτερος, ἐνάρετος εἰς ὅλους·
Αὐθέντην τὸν ἐπήκασι καὶ ῥήγαν τῆς Συρίας.
Ἐκεῖνος γὰρ ὡς φρόνιμος τὴν αὐθεντείαν ἐδέχθη·
Τὸ γὰρ τὸ στέμμα τὸ χρυσὸν οὐδὲν τὸ ἐπαραδέχθη,
Εἰς τὸ κεφάλιν του ποσῶς νὰ τοῦ τὸ ἔχουν βάλει·
Λέγων, « Οὐκ εἶμαι ἄξιος, οὔτ' ἔμπρεπον ὑπάρχει,
« Ἐκεῖ ὁποῦ ἐστέψαν τὸν Χριστὸν μ' ἀκάνθινον στεφανι,
« Νὰ στέψουσιν ἁμαρτωλὸν ἄνθρωπον μὲ χρυσίον ».
Καὶ ἀφοῦ γὰρ ἐπλάτυνε τῶν Φράγκων ἡ αὐθεντεία
Εἰς τὸ ῥηγάτον τῆς Συρίας, καθάρια σὲ τὸ λέγω,
Οὐδὲν ἐδιέβησαν ποσῶς πέντε ἢ δέκα χρόνοι,
Ἐκ τὸ ῥηγάτον τῆς Φραγκίας[4], ἀπὸ τὴν Ἐγγλητέῤῥαν[5],
Καὶ ἀπὸ τὰ ἄλλα ἕτερα τῆς Δύσεως τὰ ῥηγάτα,
Ὅσοι ἀγαποῦσαν τὸν Χριστὸν, καὶ εὐσεβείαν εἶχαν,

1. Jérusalem fut prise le 15 juillet 1099 (Voy. Guillaume de Tyr, liv. VIII, sur la fin, et le Tasse).

2. Ποῖον νὰ πήσουν ῥήγαν. Mot grécisé.

3. Τὸν Κοντεφρόνε ντὲ Μπουλιοῦ. Ντ et Μπ sont prononcés aujourd'hui comme D et B.

faire connaître l'ensemble et je m'empresse de reprendre le fil de ma narration; car dès que les Francs eurent pénétré dans l'intérieur de la Syrie, ils suivirent en droite ligne le chemin de Jérusalem.

Les Francs attaquèrent de suite cette ville; ils y entrèrent [1]; et après être parvenus au tombeau du Christ ils adressèrent des hymnes et des actions de graces au créateur de l'univers. Alors les chefs délibérèrent sur celui qu'ils devaient proclamer roi [2]. Plusieurs se disputaient cet honneur parce qu'ils avaient une haute opinion de leur pouvoir; mais les plus sensés d'entre les chefs, et la grande masse avec eux, choisirent pour roi Godefroy de Bouillon [3], car il était le plus sage et le plus vertueux aux yeux de tous. Il fut donc déclaré seigneur et roi de Syrie. Cet homme reçut la souveraineté en sage et s'opposa à ce qu'on plaçât sur sa tête la couronne d'or en disant : « Je ne suis point digne « d'un tel honneur. Dans ces lieux où le Christ a « porté une couronne d'épines, il ne convient pas « à un pécheur d'orner son front d'une couronne « d'or. »

A peine l'autorité des Francs se fut-elle étendue dans le royaume de Syrie, je vous le dis en connaissance de cause, il ne s'écoula pas cinq ou dix ans que l'on vit arriver en grand nombre du royaume de France [4], de l'Angleterre [5], et de tous les autres royaumes de l'occident ceux qui aimaient le Christ et qui avaient une fervente piété.

---

4. Ἐκ τὸ ῥηγάτον τῆς Φραγκίας, mot grécisé.

5. Ἀπὸ τὴν Ἐγγλητέῤῥαν.

Πολλοὶ ἐπερνοῦσαν, ὑπάγαιναν, πλῆθος πτωχοὶ, πλουσίοι·
Εἰς τὴν Συρίαν ἀπέρχονταν, εἰς τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον·
Συμφάμιλοι[1] ὑπαγένασιν ἐκεῖ, καὶ κατοικοῦσαν,
Οἱ μὲν διὰ τὸ προσκύνημα, οἱ δὲ διὰ τὴν δόξαν.

Παρελθουσῶν γὰρ ἑκατὸν τῶν χρόνων πληρωμένων
Ἀφότου γὰρ ἐγείνετο ἐκεῖνο τὸ πασσάτζιο[2]
(Τὸ ἔτος τότε ἔτρεχεν ἀπὸ κτίσεως κόσμου,
Ἕξη χιλιάδαις, λέγω σε, καὶ ἑπτάκις ἑκατοντάδαις
Καὶ δεκαὲξ ἐνιαυτοὺς[3], τόσον καὶ οὐχὶ πλέον),
Οἱ κόντοι[4] ἐκεῖνοι ἑνώθησαν, ὅπερ ἐδῶ ὀνομάζω,
Κ' ἄλλοι μεγάλοι ἄνθρωποι, ὁποῦ ἦσαν ἐκ τὴν Δύσιν,
Ὅρκον ὠμώσασιν ὁμοῦ, καὶ τὸν σταυρὸν ἐπῆραν,
Ὅπως ὁμοῦ περάσουσιν εἰς τῆς Συρίας τὰ μέρη,
Ἐκεῖ εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα εἰς τοῦ Κυρίου τὸν τάφον[5].
Πρῶτος ἦτον ὁ Παντουῆς, ὁ κόντος τῆς Φιλάνδριας·[6]
Τὸν δεύτερον ἐλέγασι τὸν κόντον τῆς Τζαμπάνιας[7]·
Τὸν τρίτον γὰρ ὠνόμαζαν τὸν κόντον τῆς Τουλούζας[8].
Τὸ δὲ τὸ πλῆθος τοῦ λαοῦ καὶ τῶν φλαμπουριάρων

---

1. Συμφάμιλοι mot grécisé.

2. Τὸ πασσάτζιο passage, mot français grécisé. On appelait alors la croisade, le passage d'outre-mer, le grand Passage. Plusieurs chroniques existent sous ce titre.

3. 6716—1198 de J. C.

4. Οἱ κόντοι mot grécisé.

5. Cette 4ᵉ croisade fut prêchée par Foulques, curé de Neuilly-sur-Marne, et organisée par le zèle d'Innocent III, monté sur le trône papal en 1198, à l'âge de 33 ans.

6. . . . . ὁ Παντουῆς, ὁ κόντος τῆς Φιλάνδριας. Baudoin IX, fils de

Tous se rendaient en Syrie, riches et pauvres, au tombeau du Christ et s'y établissaient avec toute leur famille [1]. Les uns venaient y faire un pèlerinage; les autres cherchaient à y acquérir de la gloire.

Cent ans s'étaient déja écoulés depuis que le passage [2] des Francs avait eu lieu, et on comptait précisément la 6716e année de l'ère de la création du monde [3], lorsque les comtes [4] que je vais nommer, avec plusieurs autres grands personnages de l'occident, firent un serment ensemble et prirent la croix pour passer tous à la fois dans la Syrie, à Jérusalem au tombeau du Christ [5]. Le premier d'entre eux était Baudouin comte de Flandres [6]. Le second était le comte de Champagne [7]. Le troisième était le comte de Toulouse [8]. Je ne puis rapporter le nombre du peuple et des

---

Marguerite d'Alsace et de Baudoin cinquième comte de Lorraine. Il était né en 1171.

7. Τὸν κόντον τῆς Τζαμπάνιας. Thibaut III, onzième comte de Champagne, père du célèbre Thibaut si connu par ses jolies chansons, et ses amours vrais ou supposés avec la reine Blanche mère de St-Louis.

8. Τὸν κόντον τῆς Τουλούζας. Raimond VI était alors comte de Toulouse, mais il ne fut pas de cette croisade. Innocent III suscita au contraire presqu'en même temps une croisade contre lui. Guillaume de Tyr nomme aussi Raymond comte de Toulouse et de St-Gilles, parmi les croisés. Je n'y puis trouver que son antagoniste Simon de Montfort.

Οὐκ ἠμπορῶ νὰ τὸ εἰπῶ διὰ τὴν πολυγραφίαν.
Βουλὴν ἐπήρασιν ὁμοῦ οἱ κεφαλάδες ὅλοι,
Ποῖον νὰ πήσουν κεφαλὴν ἐπάνω 'ς τὰ φουσάτα.
Ἐν τούτῳ ἀποδιάλεξαν τὸν κόντον τῆς Τζαμπάνιας·
Διατὶ ἦτον εὐπρεπέστατος, εἰς τ' ἅρματα ἐπιδέξιος·
Ἄνθρωπος ἦτον νεούτζικος χρόνων εἰκοσιπέντε[1]·
Καὶ διὰ παρακάλεσιν ὅλων τῶν κεφαλάδων,
Τὸ ὀφίκιον[2] ἐπαράλαβε, μὲ προθυμίαν τὸ πῆρε.
Ἐνταῦθα ἐπήρασι βουλὴν, ὅτι νὰ ἀπελθοῦσιν
Ὁ καθεὶς εἰς τὸν τόπον του, νὰ οἰκονομηθοῦσιν,
Εἰς τὸν ἐρχόμενον καιρὸν, εἰς τὸ ἔμπα τοῦ ἀπριλίου
Ἀμφότεροι νὰ σμίξουσι, ν' ἀπέλθουν 'ς τὴν Συρίαν.
Καὶ ἀφοῦ ἀπεχωρίσθησαν, εἰς τοὺς τόπους των ἀπῆλθον,
Οὐδὲν ἐδιέβησαν ποσῶς εἶς μῆνας ἢ καὶ δύο,
Ἀπὸ ἁμαρτίας ἐγείνετο, κ' ἀπέθανεν ὁ κόντος,
Ἐκεῖνος ὁ παράξενος, αὐθέντης τῆς Τζαμπάνιας[3].
Θρῆνος καὶ θλίψις ἐγείνετο εἰς ὅλους τοὺς πελεγρίνους[4],
Κ' ἀπὸ τὴν θλίψιν τὴν πολλὴν ἦλθαν νὰ κινδυνέψουν,
Ν' ἀφήσουσι τὸ πέρασμα, κ' ἐκεῖνο τὸ πασσάτζιο[5]·
Ἔδε ἁμαρτία ὁποῦ ἔγεινεν ὁ θάνατος τοῦ κόντου.
Ἐν τούτῳ ὡς ἤθελ' ὁ θεὸς, καὶ ἐγείνη τὸ πασσάτζιο,
Ὅπως μὴν ἀπορήσουσι τόσοι μεγάλοι ἄνθρωποι,
Νὰ μείνουν[6], καὶ ἀφήσουσι τοιοῦτον καλὸν ταξεῖδι·
Εἷς ἀπ' αὐτοὺς εὑρέθηκε χρήσιμος καβαλλάρης[7]·
Ἄνθρωπος ἦτον εὐγενὴς, φρόνιμος ὑπὲρ μέτρον·
Μισὲρ τζεφρὲ τὸν ἔλεγαν, βιλλαρδουῆν τὸ ἐπίκλην[8]·

1. Il n'avait même que 23 ans étant né en 1177.
2. Ὀφίκιον, office, mot grécisé.
3. Thibaut mourut le 24 mai 1201.

bannerets; ils étaient en trop grande multitude pour être énumérés. Les chefs réunis délibérèrent sur celui qu'ils devaient mettre à la tête de l'armée, et ils finirent par choisir le comte de Champagne.

Orné de tous les agréments de la jeunesse et de la beauté, habile dans les armes quoiqu'il ne fût que dans sa vingt-cinquième année [1], le comte de Champagne, à la prière de tous les chefs, accepta avec empressement ce haut emploi [2]. Tous résolurent alors de retourner dans leurs foyers, afin de se tenir prêts au commencement d'avril, et de se réunir ensuite pour marcher en Syrie.

Un mois ou deux s'étaient à peine écoulés depuis leur réunion lorsque mourut malheureusement le comte de Champagne, cet homme si éminent [3]. Cette nouvelle causa une vive affliction à tous les pélerins [4], et leur douleur de cette mort fut telle qu'il s'en fallut peu qu'ils n'abandonnassent tout à fait leur voyage d'outre-mer [5]. Mais Dieu voulut que cette expédition eût lieu afin que tant d'hommes puissants ne se trouvassent pas au dépourvu [6] et ne renonçassent pas à une si belle expédition. Parmi eux se trouvait un habile chevalier [7], noble et sage au-dessus de tous les autres. Son nom était messire Geoffroy de Ville-Hardoin [8]. Il était

---

4. Οἱ πελεγρίνοι mot grécisé.
5. L'auteur emploie toujours le mot πασσάτζιο.
6. Quelques uns avaient déja engagé leurs terres.
7. Καβαλλάρης mot grécisé.
8. Μισὲρ Τζεφρὲ Βιλλαρδουῖν.

Καὶ μέγας πρωτοστράτορας[1] ἦτον εἰς τὴν Τζαμπάνιαν.
Αὐτὸς ἦτον ὁ μάστρορας[2] καὶ ὁ πρωτοσύμβουλός του
Ἐκείνου τοῦ μακαρίτου τοῦ κόντου τῆς Τζαμπάνιας,
Ὁποῦ τὸν ἐσυμβούλευσε νὰ πήσουν τὸ ταξεῖδι·
Καὶ ὡς εἶδε τὸ ἐριζικὸν, τὸν θάνατον τοῦ κόντου,
Ἀνέλαβε τὴν ὑπόθεσιν ἐκείνου τοῦ πασσάτζιου·
Ἐλόγισεν, ὡς φρόνιμος, ἁμαρτία θέλει εἶσθαι,
Δι' ἑνὸς ἀνθρώπου θάνατον νὰ μείνῃ τὸ πασσάτζιο,
Ἡ σωτηρία τῶν χριστιανῶν· ψέγος μέγα νὰ ἦτον·
Ἐπῆρε δυὸ καβαλλαρέους, ὁποῦ εἶχε τῆς βουλῆς του,
Ἐκ τὴν Τζαμπάνιαν ἐξέβηκεν, εἰς τὴν Φιλάνδριαν ἐδιέβη.
Εὗρε τὸν κόντον Μπατουῆν[3] μεγάλως λυπημένον
Διὰ τὴν θανὴν ὁποῦ ἔγεινε 'ς τὸν κόντε τῆς Τζαμπάνιας.[4]
Καὶ ἀφότου ἐσυνθλίβησαν ἀμφότεροι οἱ δύο,
Μισὲρ Τζεφρὲς, ὡς φρόνιμος, παρηγορᾷ τὸν κόντον.
Καὶ τόσον ἤξευρε νὰ εἰπῇ, τόσον βουλὴν νὰ δώσῃ,
Ὥς τε ἐμεταστέριωσε νὰ γένῃ τὸ πασσάτζιο·
Κ' ἀφοῦ τὸ ἐστερέωσαν, ὅτι νὰ τὸ πληρώσουν,
Ὁ κόντος Φλάνδρας τοῦ ἔδωκεν ἕνα του καβαλλάρην
Νὰ πάῃ μετ' αὐτὸν σύντροφος 'ς τὸν κόντον τῆς Τουλούζας.
Εὐθὺς τὸν δρόμον ἔπιασαν, εἰς τὴν Προβέντζα[5] ὑπᾶσι·
Τὸν κόντον ηὗραν λυπηρόν· θλιμμένος ἦτον σφόδρα[6]·

---

1. Μέγας πρωτοστράτορας.

2. Μάστρορας, *magister*, maître. Le même que μάγιστρος, μάιστρος, μάστωρ et μάστρο. Voyez le glossaire grec-barbare de Ducange au mot μάγιστρος.

3. Τὸν κόντον Μπατουῆν.

4. Il ne dit pas ici τὸν κόντον mais τὸν κόντε en gardant la désinence française.

grand maréchal [1] de Champagne et de plus grand chancelier [2] et premier conseiller du feu comte de Champagne. Il avait été des plus actifs à conseiller cette expédition, et lorsqu'il apprit la mort du comte, il prit sur lui tout l'embarras du passage d'outre-mer. Il calcula, en homme sage, que ce serait un grand malheur que de voir manquer par la mort d'un homme une expédition qui devait être le salut des chrétiens. Il comprit que ce serait une tache de renoncer à ce projet.

Il emmena avec lui deux chevaliers de son conseil, partit de Champagne et se dirigea sur la Flandre. Il trouva le comte Baudoin [3] extrêmement affligé de la mort du comte [4] de Champagne. Après s'être affligé avec lui, il entreprit avec prudence de le consoler. Il possédait si bien le don de la parole et savait si habilement insinuer ses conseils qu'il parvint à réorganiser l'expédition; et lorsque le projet du passage d'outre-mer eut été renouvelé, le comte de Flandre lui donna un de ses chevaliers pour l'accompagner près du comte de Toulouse. Ils se mirent de suite en route et arrivèrent dans la Provence [5] où ils trouvèrent le comte de Toulouse vivement affligé et plongé dans la douleur [6].

---

5. Προβένζα.

6. Il y a quelques variations entre ce recit et celui que nous a laissé le maréchal de Champagne lui-même; mais ces légères erreurs sont assez facile à concevoir dans un homme aussi éloigné que l'était notre chroniqueur du théatre des événements.

Τὸ μὲν ἦτον διὰ τὴν θανὴν τοῦ κόντου τῆς Τζαμπάνιας,
Τὸ πλεώτερον, ὡς ἔλεγε, διὰ ἐκεῖνο τὸ πασσάτζιο,
Ὁποῦ οὕτως ἐσιάσθησαν, καὶ ἐδὰ 'ρθε σκανδαλίσθη.
Καὶ τότες ὁ μισὲρ Τζεφρὲς, ὡς φρόνιμος ὁποῦ ἦτον,
Παρηγορᾷ τον τὰ πολλὰ, καὶ ἐπληροφόρησέ τον
Τὸ πῶς ὁ κόντος Μπατουῆς, αὐθέντης τῆς Φιλάνδρας,[1]
Θέλει, καὶ ἐστερέωσε νὰ γένῃ τὸ πασσάτζιο·
Διὰ τοῦτο ἀπέστειλεν ἐδῶ τὸν καβαλλάρην τοῦτον.
« Κ' ἐμέν' ὡσαύτως μετ' αὐτὸν, (πληροφορίαν σὲ λέγω)
« Νὰ σὲ πληροφορήσωμεν, νὰ ἦναι τὸ θέλημά σου,
« Νὰ γράψωμεν καὶ τῶν ἄλλων, ὁποῦ εἶναι εἰς τὸν ὅρκον,
« Νὰ ἔλθουν κ' ἐκεῖνοι μετ' ἐσᾶς, νὰ ἐνωθῆτε ἀλλήλως·
« Τὸ πρᾶγμα στερεώσετε, τὸ πῶς θέλετε πράξει ».
    Ὁ κόντος γὰρ, ὡς φρόνιμος, ἐκεῖνος τῆς Τουλούζας,
Ἀκούσας τοῦ μισὲρ Τζεφρὲ τοὺς λόγους καὶ τὴν πρᾶξιν,
Εὐθὺς ἐσυγκατέβηκε, καὶ εἰς τὴν βουλὴν ἐσέβη.
Ἐν τούτῳ ἐδιόρθωσε τὸ ποῦ νὰ ἑνωθοῦσι.
Τί νὰ σὲ λέγω τὰ πολλὰ; ἂν τύχῃ νὰ βαρηέσαι,
Εἰς τὴν Πουργόνιαν[2] ἔσμιξαν ἀμφότερ' οἱ κοντάδες·
Βουλὴν ἐπήρασιν ὁμοῦ μετὰ τοὺς πελεγρίνους,
Τὸ ποῖον νὰ πήσουν κεφαλὴν ἐπάνω εἰς τὰ φουσάτα.
Ἐν τούτῳ οἱ φρονιμώτεροι ὅλων τῶν πελεγρίνων
Εἶπαν, καὶ ἐσυμβούλευσαν νὰ γένῃ ὁ Μπονιφάζιος,
Αὐθέντης Μόντε Μουνφαρὰτ[3]· αὐθέντης μέγας ἦτον·

---

1. Αὐθέντης τῆς Φιλάνδρας· le chroniqueur tâtonne souvent sur les noms étrangers et les donne de deux ou trois manières différentes.

2. Πουργόνια.

3. . . . . . . ὁ Μπονιφάτζιος
Αὐθέντης Μόντε Μουνφαρὰτ, Boniface II, marquis de Mont-Ferrat,

Le comte lui déclara que son affliction avait pour motif la mort du comte de Champagne et plus particulièrement encore l'inévitable rupture de l'expédition pour laquelle il avait pris tous ses arrangements. Messire Geoffroy, toujours plein de sagesse, le consola et l'assura que le comte Baudoin, le souverain de Flandre [1] persistait toujours à vouloir entreprendre le passage d'outre-mer, et que c'était même dans cette intention qu'il lui avait envoyé un chevalier. « Il m'envoie aussi, » dit messire Geoffroy, « pour vous informer de ses « desseins que je vous garantis sur ma parole. Je « viens réclamer votre assentiment afin d'écrire de « suite à ceux qui sont liés par le même serment, « pour qu'ils viennent avec vous et que vous vous « réunissiez. Arrangez donc l'affaire ainsi que vous « l'entendrez. »

Prudent comme il l'était, le comte de Toulouse écouta ces paroles, et gagné par l'expérience de messire Geoffroy, il consentit à entrer dans son projet et fixa l'endroit où ils devaient se réunir. A quoi bon vous rapporter des détails qui pourraient vous ennuyer? Les deux comtes se réunirent en Bourgogne[2]. Ils tinrent conseil avec les pélerins pour savoir celui qu'ils devaient mettre à la tête des troupes. A la fin les plus sages des croisés, résolurent et arrêtèrent que Boniface seigneur de Mont-Ferrat [3] en serait nommé le chef. Ce seigneur

---

fils de Guillaume III, et de Judith d'Autriche, sœur utérine de l'empereur Conrad.

Στρατιώτης γὰρ ἐξακουστὸς, πρῶτος τῆς Ἰταλίας·
Δύναμιν εἶχε φοβερὰν, φουσάτα εἶχε πλεῖστα·
Ἀδελφή του εὑρίσκετον ἡ ῥήγαινα τῆς Φράντζας.[1]
  Ἐνταῦθα ἐπαρακάλεσαν ἐκεῖνοι οἱ δύο κόντοι,
Ὁμοίως καὶ ἄλλοι ἕτεροι πρῶτοι τῶν πελεγρίνων,
Ἐκεῖνον τὸν μισὲρ Τζεφρὲν, ν' ἀπέλθῃ 'ς τὸν μαρκέζην,[2]
Νὰ πήσῃ τόσον πρὸς αὐτὸν· νὰ τὸν παρακαλέσῃ,
Ὅπως νὰ καταδέξεται, τὴν ἀρχὴν νὰ πιάσῃ,
Ν' ἀπέλθῃ μ' αὐτοὺς εἰς τὴν Συρίαν, νὰ ἦναι πρῶτος 'ς ὅλους
Διὰ κεφαλὴν καὶ ὁριστὴν οἱ πάντες νὰ τὸν ἔχουν.
Οἱ δύο κοντάδες, τῷ 'δωκαν πρὸς ἕνα καβαλλάρην·
Ὑπόσχεσιν ποῦ ἐποίησαν εἰς ὅσα καταστήσῃ.
  Ἐν τούτῳ ὁ μισὲρ Τζεφρὲς ἀπέρχεται εἰς αὔτους·
Ἐπῆρε τοὺς καβαλλαρέους ἐκείνων τῶν δύο κόντων·
Ὀρθὰ ἀπήλθασιν ἐκεῖ, ὅπου ὁ Μπονιφάτζιος.
Εἰς τὴν Λάντζαν[3] τὸν ηὕρασι· χώρα μεγάλη ἔναι·
Καὶ ἀφότου ἐπεζεύσασι, καὶ ἐδιόρθωσάν τους,
Εἰς τὸν μαρκέζην ἤρθασι, γλυκιὰ τὸν χαιρετοῦσιν
Ἐκ μέρους τῶν εὐγενικῶν ἐκείνων τῶν κοντάδων,
Εἶθ' οὕτως καὶ ἀπὸ τῶν λοιπῶν ὅλων τῶν πελεγρίνων.
Πιττάκια, τὰ ἐβάσταζαν, πρῶτον τ' ἀποκομίσαν·
Καὶ ταῦτα τὸν ἐσύντυχε μισὲρ Τζεφρὲς ἐκεῖνος·
Ἄρχισεν, οὕτως λέγει τον· « Πάντες παρακαλοῦν σε,

---

1. Ῥήγαινα τῆς Φράντζας. Boniface eut quatre frères et trois sœurs. Mais je ne vois nulle part qu'il ait eu une sœur mariée au roi de France. Philippe Auguste qui occupa le trône de France de 1180 à 1223 eut trois femmes, Isabelle fille de Baudouin comte de Hainaut, Isemberge fille de Waldemar roi de

était un guerrier célèbre et un des plus puissants souverains de l'Italie. Il avait une puissance redoutable et beaucoup de troupes sous ses ordres. Sa sœur était reine de France [1].

Les deux comtes et plusieurs autres parmi les plus puissants des pélerins, prièrent alors messire Geoffroy de se rendre auprès du marquis [2] et de faire tous ses efforts pour le décider à accepter le commandement, à marcher avec eux en Syrie et à se mettre à la tête de tous les pélerins comme leur chef et leur commandant. Chacun des deux comtes lui donna un de ses chevaliers et s'engagea à ratifier tous les arrangements qu'il stipulerait. Alors messire Geoffroy alla prendre les chevaliers des deux comtes, et se dirigea sur le lieu où était Boniface.

Ils le trouvèrent dans la grande ville de Lantze [3]. Après être descendus de cheval et s'être un peu parés, ils vinrent auprès du marquis qu'ils saluèrent avec affabilité de la part des deux comtes et des autres pélerins et lui remirent d'abord les lettres qu'ils lui apportaient. Messire Geoffroy lui adressa la parole en ces termes : « Tous les croisés, le comte

---

Danemarck, et Agnès de Méranie fille de Berthold IV duc de Méranie en Istrie. On voit aussi que le mot ῥήγαινα est tout à fait latin.

2. 'Σ τὸν μαρκέζην, mot français grécisé.

3. Λάντζα. Je ne vois pas quelle peut être cette grande ville de Lantze dans les états du marquis de Mont-Ferrat. Peut être veut-il désigner la ville de Milan qui n'était cependant pas de la dépendance du marquisat de Mont-Ferrat.

« Ὁ κόντος Φλάνδρας[1] πρότερον, δεύτερον τῆς Τουλούζας,
« Καὶ ἀπέκει οἱ εὐγενικοὶ, οἱ πρῶτοι τοῦ πασσάτζιου,
« Ὅπως νὰ καταδέξησαι, νὰ γένῃς καπιτάνιος,[2]
« Ὁμοίως καὶ διορθωτὴς εἰς ὅλα τὰ φουσάτα.
« Ὡς εὐγενῆ καὶ φρόνιμον οἱ πάντες σὲ ἐκλέξαν,
« Καὶ ἐλπίζουν εἰς τὴν γνῶσίν σου, οὐ μὴ τοὺς ἔχεις λείψει ».
Ὁ μαρκέζης ἦτον φρόνιμος, οὕτω τοὺς ἀπεκρίθη·
« Εὐχαριστῶ τοὺς ἄρχοντας, ἅπαντας τοὺς κοντάδαις,[3]
« Τὸ πῶς ἐκαταδέχθησαν τὸ ὀφίκιον[4] νὰ μὲ δώσουν.
« Ἐγὼ γὰρ οὐδὲ δύναμαι ἀπολογίαν νὰ δώσω
« Ἄνευ βουλῆς καὶ θέλημα αὐθέντου μου τοῦ ῥήγα,
« Τὸν ἔχω αὐθέντην καὶ γαμπρὸν, τὸν ῥήγαν δὲ τῆς Φράντζας,
« Ὡσαύτως καὶ τῆς ῥήγαινας, κυρᾶς καὶ ἀδελφῆς μου.[5]
« Ἂς ὑπομένωσι μικρὸν, εἰς αὔτους νὰ ἀπέλθω,
« Νὰ ἔχω βουλὴν καὶ ἀπόκρισιν εἰς ὅ, τι μὲ ὁρίσουν·
« Καὶ μετὰ ταῦτα νὰ στραφῶ ἀπολογίαν νὰ δώσω ».
Οἰκονομήθη πάρευθες ἐκεῖνος ὁ μαρκέζης.
Ἀπαὶ τὴν Λάτζαν[6] ἐξέβηκεν, ἀπέρασε τὰ ὄρη,
Ὅπου τὴν Φράντζαν ἐχώριζαν ἀπὸ τὴν Λουμπαρδίαν.[7]
Τοσοῦτον γὰρ ὡδήγευσεν, ἀπῆλθεν εἰς τὴν Φράντζαν·
Ηὗρε τὸν ῥήγαν ’ς τὸ Παρίς[8], τὴν ῥήγαιναν ὁμοίως·

---

1. Ὁ κόντος Φλάνδρας, troisième manière de gréciser le mot Flandre.

2. Καπιτάνιος mot grécisé.

3. Il écrit indifféremment κοντάδες et κοντάδαις.

4. Τὸ ὀφίκιον mot grécisé.

5. Ainsi que je l'ai dit plus haut, je ne vois pas que Philippe Auguste ait pu épouser la sœur du marquis, puisqu'il avait alors pour femme Agnès de Méranie, qu'il répudia et qui en mourut de chagrin en 1201.

« de Flandre[1] d'abord, et en second lieu le « comte de Toulouse, et les nobles et plus hauts « chefs de l'expédition, vous prient de consentir « à être le capitaine[2] suprême de toutes les trou- « pes. Ils vous ont tous choisi comme étant aussi « sage que noble ; et ils comptent assez sur vous « pour croire que vous ne les abandonnerez pas. »

Le sage marquis leur répondit : « Je remercie les « nobles chefs et tous les comtes[3], d'avoir bien « voulu me confier un aussi haut office[4] ; mais « je ne puis répondre à cet honneur qu'avec le « consentement et la volonté de celui que j'ai pour « maître et pour roi, mon beau-frère le roi de « France, et de celle que j'ai pour reine et pour « maîtresse, ma sœur la reine de France[5]. Que « les pélerins daignent donc attendre jusqu'à ce « que je sois allé les voir et que j'aie obtenu d'eux « leur consentement et une réponse sur ce qu'il « leur plaira de m'ordonner. Je reviendrai ensuite « et répondrai à leurs propositions. »

Le marquis se prépara sur-le-champ à son voyage. Il sortit de Latze[6], traversa les montagnes qui séparent la France de la Lombardie[7], continua sa route, arriva en France et trouva le roi et la reine à Paris[8].

---

6. Λάτζα. Le texte supprime ici le ν. Peut être serait-il question de Saluces ?

7. Ἀπὸ τὴν Λουμπαρδίαν.

8. 'Σ τὸ Παρίς. Suivant les autres chroniqueurs le marquis Boniface se rendit à Soissons.

Ὁμοῦ τοὺς ἐχαιρέτησε, καθὼς ἦσαν οἱ δύο·
Χαρὰν μεγάλην ἔπηκαν, ὡς εἶδαν τὸν μαρκέζην.
Ἡ ῥήγαινα τὸν ἐρωτᾷ· «Ποῦ ἤσουν ἐδῶ, ἀδελφέ μου;
« Μεγάλως τὸ θαυμάζομαι, τὸ πῶς ἦλθες ἐνταῦθα.
« Ποτέ μου μοναξιώτερα οὐδὲν εἶδα νὰ ἔλθῃς
« Ἐδῶ εἰς τὸ ῥηγάτον μας διὰ νὰ μᾶς θέλῃς ἴδει ».
  Ὅλα τῆς ἀφηγήθηκε, λεπτομερῶς τῆς εἶπε,
Τὸν τρόπον, τὴν ὑπόθεσιν, τὸ πῶς ἦλθεν εἰς αὕτους·
Τὸ πῶς τὸν ἐξεζήτησαν οἱ εὐγενεῖς κοντάδες,
Ὁποῦ ὠμῶσαν εἰς τὸν Χριστὸν, εἰς τὴν Συρίαν νὰ πᾶσι·
« Ὅπως ν' ἀπέλθω μετ' αὐτοὺς εἰς τοῦ Κυρίου τὸν τάφον
« Καπετάνος [1], ὁδηγὸς ἀπάνω εἰς τὰ φουσάτα·
« Καὶ οὐκ ἠθέλησα ποσῶς ἀπόκρισιν νὰ δώσω
« Ἄνευ βουλῆς, θελήματος ἐσᾶς τοὺς ἔχω αὐθέντας.
« Εἰς τοῦτο ἦλθα πρὸς ἐσᾶς νὰ μάθω ὁρισμόν σας,
« Τὸ πῶς ὁρίζετε σ' ἐμὲ ἀπόκρισιν νὰ δώσω ». [2]
  Συντόμως τὸν ἐλάλησεν ὁ ῥήγας, ὁ γαμπρός του,
Καὶ εἶπεν οὕτως πρὸς αὐτὸν, ἀπόκρισιν τοιούτην·
« Εὐχαριστῶ σε, ἀδελφὲ, ντὲ Μονφαρᾶ μαρκέζη, [3]
« Εἰς τὴν τιμὴν ποῦ ἔπηκες, καὶ ἦλθες βουλὴν νὰ πάρῃς
« Ἀπὸ ἡμᾶς ποῦ ἀγαπᾷς, ποῦ εἴμεσθε δικοί σου.
« Ἐτοῦτο γὰρ καὶ φαίνεται, τιμή σου ἔναι μεγάλη,
« Ὅταν σὲ ἀνακράζουσι, καὶ θέλουν σε δι' αὐθέντην,
« Διὰ κεφαλὴν καὶ κυβερνὸν [4] τόσον μεγάλοι ἄνθρωποι
« Τὸν θεὸν πρέπει νὰ εὐχαριστῇς, ὁμοίως τὸ ῥιζικόν σου.

---

1. Καπετάνος mot grécisé.
2. Ces détails ne sont nullement fournis par l'histoire.
3. Ντὲ Μονφαρᾶ μαρκέζη.

Le marquis salua le roi et la reine qu'il trouva ensemble. Ceux-ci se réjouirent beaucoup lorsqu'ils virent le marquis, et la reine lui demanda : « Quelle « cause vous amène donc ici, mon frère ? votre ar- « rivée subite ne peut manquer de m'étonner beau- « coup. Jamais vous n'êtes venu, avec une si petite « suite, nous visiter dans notre royaume. »

Le marquis raconta alors en détail l'affaire qui l'amenait auprès d'eux. Il dit comment les nobles comtes qui avaient juré sur le Christ de marcher en Syrie, l'avaient sollicité de les accompagner au tombeau du Seigneur en qualité de chef et de capitaine[1] général et de se mettre à la tête de l'armée. « Je n'ai pas voulu, leur dit-il, répondre à ces pro- « positions avant d'avoir obtenu l'assentiment et « su la volonté de vous deux que je regarde « comme mes seigneurs. Je suis venu exprès pour « recevoir vos ordres et savoir ce que vous voulez « que je réponde. »[2]

Le roi son beau-frère lui parla avec brieveté et lui donna cette réponse : « Je vous remercie, mon « frère, marquis de Mont-Ferrat[3], je vous remercie « de l'honneur que vous m'avez fait en venant « prendre le consentement de nous deux que vous « aimez et qui sommes vos proches. C'est certaine- « ment une distinction éclatante que d'être choisi « et demandé pour seigneur, pour chef et pour « guide[4] par des personnages aussi éminents.

---

4. Le texte dit : pour avoir le gouvernement ; et il se sert du mot grécisé κυβερνόν.

« Ἐμέν' ἀρέσει με πολλὰ, καὶ συμβουλεύω σέ το·
« Καὶ πῆσέ το ἀπόκοτα, μὲ προθυμίαν μεγάλην·
« Ἐπιλογίζομαι καλῶς, ἠξεύρω καὶ γνωρίζω,
« Ὅτι δι' ἐμοῦ τὴν ἀφορμὴν τὸ πολεμοῦν ἐκεῖνοι,
« Ὅπως νὰ ἔχῃς ἀπ' ἐμὲ βοήθειαν καὶ φουσάτα.
« Ἐν τούτῳ λέγω, ἀδελφὲ, ὁρίζω καὶ ἀγαπῶ το·
« Ἄνοιξε τὸ λογάρι μου, ἔπαρον, ὅσον θέλῃς·
« Ὅσοι ἀγαποῦσι πρόθυμα ἀπ' ὅλον τὸ ῥηγάτον,
« Νὰ ἔλθουν μ' ἐσὲ εἰς τὴν Συρίαν, θέλω καὶ ἀγαπῶ το·
« Ἐπεὶ εἶναι δόξα καὶ τιμὴ ὅλων τῶν ἐδικῶν μας ».
Ἀκούσας γὰρ, ὡς φρόνιμος, ἐκεῖνος ὁ μαρκέζης
Ἔκλινε τὸ κεφάλι του[1], καὶ προσκυνᾷ τὸν ῥήγαν.
Πρῶτον τὸν θεὸν εὐχαριστᾷ καὶ δεύτερον ἐκεῖνον·
Ἐπῆρεν ὅσα τοῦ ἔδωσε λογάρι καὶ φουσάτα·
Ἀπολογίαν τὸν ζήτησε, καὶ πρόθυμος ἀπῆλθε.
Τὴν ῥήγαιναν ἀσπάσθηκε, καὶ λέγει πρὸς ἐκείνην·
« Δέσποινά μου, εὐχήσου με, ν' ἀπέλθω με εὐχήν σου ».
Ἐνταῦτα ἀπῆλθε, στράφηκεν ἐκεῖ ὁποῦ ἦτον αὐθέντης,
'Σ τὸν τόπον τοῦ ντε Μονφαρᾶ, ὁποῦ πολλὰ ἐπεθύμα.
Πιττάκια γράφει παρευθὺς, μαντατοφόρους στέλλει
'Σ τὸν κόντον τῆς Φιλάνδριας καὶ ἐκεῖνον τῆς Τουλούζας,
Πῶς ἐκ τὸν ῥήγαν ἐστράφηκεν, ὁποῦ ἦτον εἰς τὴν Φράντζαν,
Καὶ ἔχει βουλὴν καὶ προθυμίαν νὰ πήσῃ τὸ ζητοῦσιν,
Εἰς συντροφίαν τους νὰ ὑπᾷ ἐκεῖ 'ς τὸν ἅγιον τάφον,
Ὅπου ἐσταυρώθη ὁ Χριστὸς διὰ τ' ἀνθρώπινον γένος.
Εὐθὺς μαντάτα ἔστειλαν τὸ ποῦ νὰ σμίξον ὅλοι,

« Remerciez en Dieu et votre bonne fortune. Quant « à moi, l'offre qui vous est faite me plaît beau- « coup et je vous engage à l'accepter avec confiance « et empressement. Je vois et je sais fort bien qu'ils « vous nomment à cause de moi, et pour que je « vous fournisse des subsides et des troupes; quoi « qu'il en soit, mon frère, je vous l'ordonne et j'y « tiens : ouvrez ma cassette et prenez y autant que « vous le voudrez. Je verrai aussi avec plaisir que « tous ceux de mon royaume qui y sont disposés « vous suivent en Syrie; car c'est véritablement un « honneur et une gloire pour tous les nôtres. »

Le marquis en homme sage écouta les paroles de son beau-frère. Il inclina[1] la tête et salua respectueusement le roi. Il remercia d'abord Dieu et ensuite son beau-frère. Il prit autant d'argent et de troupes qu'on avait consenti à lui en accorder; il vint demander au roi ses derniers ordres et partit bien préparé. Mais avant tout il embrassa la reine et lui dit : « Ma souveraine, accompagnez moi de vos « vœux et que je parte avec eux. »

Il partit alors et arriva où il avait sa seigneurie, dans le pays de Mont-Ferrat qu'il aimait beaucoup. Aussitôt son arrivée il écrivit et envoya des messagers au comte de Flandre et au comte de Toulouse. Il leur manda qu'il était de retour d'auprès du roi de France et qu'il consentait et était prêt à faire ce qu'ils demandaient de lui, à les accompagner au saint tombeau où le Christ a été crucifié pour le genre humain. Ceux ci lui firent savoir le lieu où tous devaient se rendre pour se concerter

Ὅπως νὰ ἐπάρωσι βουλὴν, τὸ πόθεν νὰ περάσουν.
Εἰς τὴν Σαβόε ἐνώθησαν, ἐκεῖ βουλὴν ἐπῆραν.
Ἀφοῦ ἐσυμβουλεύθησαν, ἰσιάσθησαν ἀλλήλως,
Τὸ πέρασμα νὰ πήσουσιν ἀπαὶ τὴν Βενετίαν.
Ἐνταῦτα ἐπαρακάλεσαν ἀμφότερ' οἱ κοντάδες,
Ὡσαύτως καὶ οἱ ἐπίλοιποι, οἱ πρῶτοι τοῦ φουσάτου,
Ἐκεῖνον τὸν μισὲρ Τζεφρὲν, τὸν πρῶτον τῆς βουλῆς τους,
Ὡς ἄξιον καὶ φρόνιμον ἀπ' ὅλον τὸ φουσάτον,
Ν' ἀπέλθῃ εἰς τὴν Βενετίαν, τὸ πέρασμα νὰ ὀρθώσῃ.
Προστάγματα τὸν ἔπηκαν μὲ κρεμασταῖς ταῖς βοῦλλαις,[1]
Τὴν δύναμίν τους τοῦ ἔδωκαν, καὶ ὑπόσχεσιν ἐπῆκαν,
Τὸ ὅ, τι ποιήσῃ νὰ στερχθοῦν, καὶ νὰ τὸ ἐκπληρώσουν.
Οἱ δυὸ κοντάδες τοῦ ἔδωκαν πρὸς ἕνα καβαλλάρην·
Ἄλλον ἕνα τοῦ ἔδωκεν ἐκεῖνος ὁ μαρκέζης.
Εἶχε καὶ ὁ μισὲρ Τζεφρὲς δικούς του ἄλλους δύο.
Ἐπῆρέ τους καὶ μίσεψε, καὶ πέρασε τὰ ὄρη·
Εἰς τὸ Πιομόντε σώσασιν ἐκ τοῦ Φαρὰτ ἀπέσω·[2]
Ἐπέρασαν τὴν Λουμπαρδίαν, 'ς τὴν Βενετίαν ἐσῶσαν.
Τὸν δοῦκαν[3] ἐχαιρέτησαν ἐκ μέρος τοῦ μαρκέζη,
Καὶ ἐκ τῶν κοντάδων ἀλλὰ δὴ, καὶ ἀπὸ τοὺς ἄλλους ὅλους,
Τοὺς πρώτους καὶ καλλιώτερους, ὅσοι τὴν δόξαν εἶχαν.
Ἀτός τους ὁ μισὲρ Τζεφρὲς τῷ 'δωκε τὰ πιττάκια,
Ἐκεῖνον τὸν μισὲρ Τζεφρὲν, ν' ἀπέλθῃ 's τὸν μαρκέζην,
Καὶ ταῦτα τὸν ἐλάλησεν, ἐκ στόματος τὸν εἶπε·

---

1. Μὲ κρεμασταῖς ταῖς βοῦλλαις. Le mot βοῦλλα désigne le sceau attaché à un diplôme du souverain. Les décrets des empereurs d'Orient s'appelaient Chrysobulles, χρυσόβουλλα, comme

sur les pays qu'ils auraient à traverser. C'est en Savoie qu'ils se réunirent; c'est là qu'ils fixèrent l'exécution de leur projet. Après avoir murement délibéré, ils s'arrangèrent entre eux et décidèrent de passer par Venise.

Alors les deux comtes et les autres chefs de l'armée prièrent messire Geoffroy de Ville-Hardoin, l'homme le plus distingué de leur conseil et le plus sage de l'armée, de se rendre à Venise pour préparer le voyage. On lui remit des ordres écrits avec les sceaux pendants[1]. Les grands l'investirent de leurs pleins pouvoirs et lui promirent de ratifier et d'exécuter ce qu'il aurait arrêté. Les deux comtes lui donnèrent chacun un chevalier. Le marquis lui en donna également un des siens. Messire Geoffroy en avait de plus deux de sa propre suite. Il les emmena avec lui, traversa les monts, arriva en Piémont dans l'intérieur du Mont-Ferrat[2], parcourut la Lombardie et parvint à Venise. Il salua le duc[3] de Venise de la part du marquis, des deux comtes et de tous les autres chefs les plus distingués et les plus renommés, lui remit de ses propres mains les lettres de créance, et lui dit de vive voix; que tous les chefs le priaient comme

---

ceux des empereurs d'Occident Bulles-d'Or. Les rois de France, d'Espagne, de Hongrie et beaucoup d'autres se servaient de sceaux attachés avec un fil de soie.

2. Le chroniqueur ne dit plus Mont-Ferrat mais seulement Φαρὰτ.

3. Τὸν δοῦκαν. Duc ou doge.

Τὸ πῶς τὸν ἀξιόνουσιν ὡς φίλον καὶ ἀδελφόν τους,
Νὰ πήσῃ νὰ ἔχουν πλευτικὰ, νὰ ἔχουσι περάσει
'Σ τὸν ἅγιον τάφον τοῦ Χριστοῦ ἐκεῖθε εἰς τὴν Συρίαν·
Χρήζουν γιὰ χιλιάδαις ὀκτὼ μὲ τ' ἄλογα περάσει·
Καὶ ἄλλες ὀγδοήκοντα χιλιάδες οἱ πεζοί τους.
Ὁ δούκας δὲ τῆς Βενετίας (μισὲρ Ἀρίγον τὸν ἐλέγαν,
Τὸ ἐπίκλην ἦτον Δάντολος, πάσης τιμῆς, ἀξίας
Ἄνθρωπος ἦτον, φρόνιμος, πολλὰ χαριτωμένος)
Τιμητικὰ ὑπεδέξατο μισὲρ Τζεφρὲν ἐκεῖνον·
Χαρὰν μεγάλην ἔπηκε τὸ ἀκούσειν τὸ μαντάτον·
Ἐπεὶ ἐσκόπησεν καλὰ, ἐξ ἐκεῖνο τὸ πασσάτζιο
Τιμὴν καὶ διάφορον πολὺ νὰ λάβ' ἡ Βενετία.
Ὁρίζει καὶ συνάζονται ὅλοι οἱ μεγιστάνοι,
Εἶθ' οὕτως ὅλον τὸ κοινὸν ὅλης τῆς Βενετίας.
'Σ τὸν ἅγιον Μάρκον ἐσέβησαν, ἄρχισε νὰ τοὺς λέγῃ·
« Ἄρχοντες, φίλοι, καὶ ἀδελφοὶ, σύντροφοι, συγγενεῖς μου,
« Ὁρᾶτε, πῶς μᾶς ἀγαπᾷ ὁ κύριος τῆς δόξης·
« Τιμὴν καὶ διάφορον πολὺ μᾶς ἔστειλεν ἐμπρός μας,
« Ὅταν τὸ ἄνθος τῆς Φραγκίας, αὐθέντες οἱ μεγάλοι,
« Ἦλθαν παρακαλῶντάς μας, 'ς τὴν χώραν μας ἀπέσω,
« Νὰ δώσουν τὸ λογάρι τους, κ' ἐμεῖς τὰ πλευτικά μας ».
Ὡς τὸ ἤκουσαν οἱ ἄρχοντες, τῆς Βενετίας οἱ πρῶτοι,
Εἶθ' οὕτως ὅλον τὸ κοινὸν, ποῦ ἦσαν ἐκεῖ μετ' αὔτους,
Τοὺς λόγους καὶ τὴν διδαχὴν, τὰ ἔλεγεν ὁ δούκας,
Μεγάλως τὸ ἐχάρησαν, τὸν δούκα εὐχαριστοῦσιν

---

1. Μισὲρ Ἀρίγος Δάντολος. Les renseignements biographiques sur les personnages déja cités aussi par notre vieux et naïf chroniqueur français Ville-Hardouin sont placés dans le premier volume de cette collection.

ami et comme frère de leur procurer des navires, pour se rendre de Venise au tombeau du Christ en Syrie ; et qu'ils avaient besoin de bâtiments de transport pour 8,000 hommes de cavalerie et 80,000 hommes d'infanterie.

Le doge de Venise d'alors s'appelait messire Henry Dandolo[1]. C'était un homme sage, plein de charme dans sa personne et digne de tout honneur. Il accueillit honorablement messire Geoffroy et ressentit une joie très-vive en apprenant cette nouvelle, car il calcula que le passage d'outre-mer rapporterait à Venise à la fois beaucoup d'honneur et de profit. Il donna ordre que tous les grands ainsi que le peuple[2] de Venise se réunissent à St-Marc et il prononça ce discours :

« Grands de l'état, frères, amis, compagnons « et parents, vous voyez combien nous sommes « aimés du Roi de gloire. Voilà que, prévenant nos « vœux, il nous envoie tout ensemble beaucoup « d'honneur et de profit. Vous le voyez, des grands « seigneurs, l'élite de la France[3], viennent jusque « dans le sein de notre pays nous prier de recevoir « leurs trésors et de leur prêter nos bâtiments. »

Lorsque les grands de Venise, ainsi que le peuple réuni avec eux, eurent entendu le sage discours de leur duc, ils en ressentirent une vive joie et le remercièrent de la communication qu'il venait de leur soumettre. Tous le saluèrent respec-

---

2. Τὸ κοινὸν, le commun, le peuple.

3. Τὸ ἄνθος τῆς Φραγκίας, la fleur de la France.

Εἰς τὴν βουλὴν καὶ διδαχὴν ὁποῦ τοὺς ἐδιδάχθη.
Ὁμοῦ τὸν ἐπροσκύνησαν, ὤμῶσαν καὶ ἀφιερῶσαν,
Καὶ ἔστησαν νὰ πληρωθοῦν χωρὶς καμμιᾶς προφάσεως.
Καὶ ἀφότου ἀφιερώσασι, καὶ ἔστερξαν τὴν βουλήν τους,
Λαλοῦσι τὸν μισὲρ Τζεφρὲν καὶ τοὺς καβαλλαρίους.
Ὁποῦ ἦσαν ἐκεῖθεν μετ' αὐτὸν, σύντροφοι μετ' ἐκεῖνον·
Μισὲρ Ἀρίγος Δάντολος, τῆς Βενετίας ὁ δούκας,
Ἀπόκρισιν τοὺς ἔδωκεν, οὕτως τοὺς συντυχαίνει,
Τὸ πῶς τὸ πρᾶγμα ὁποῦ ζητοῦν, τῆς Βενετίας ἀρέσει.
Προστάγματα ἐπήκασιν, ἔγραψαν, ἐβουλλῶσαν·
Οὕτω τὸ ἀφιερώσασι μὲ συμφωνίαις μεγάλαις,
Ὅτι ἂν συμβῇ ὑπόθεσις, καὶ οὐδὲν ἔλθουν οἱ Φράγκοι
Τόσοι, καὶ οὐ γεμίσουσι τὰ πλευτικά τους ὅλα,
Τὰ θέλουν ἀρματώσουσι δι' αὐτοὺς οἱ Βενετίκοι,[1]
Τὴν ἔξοδον τῶν πλευτικῶν, ποῦ θέλουν ἀπομείνει,
Ἄνευ προφάσεως τινὸς νὰ τὴν ἔχουν πληρώσει.[2]
Καὶ ἀφότου ἐκπληρώσασι ταῖς συμφωνίαις ἐκείναις,
Ἀπολογίαν ἐπήρασιν οἱ Φράγκοι καβαλλάροι,
Τὸν δούκα ἀποχαιρέτησαν καὶ ὅλους τοὺς Βενετίκους,
Τὴν Βενετίαν ἐξέβησαν, τὴν Λουμπαρδίαν ὥδευσαν·
'Σ τὸν Μονφαρᾶ[3] ἐσώσασι, καὶ τὸν μαρκέζην ηὗραν·
Λεπτῶς τὸν ἀφηγήθηκαν τὴν πρᾶξιν καὶ τὸν βίον,
Καὶ ὅσα ἐκατέστησαν μετὰ τοὺς Βενετίκους·
Ἀκούσας ταῦτα ὁ Μονφαρὰτ ἐκεῖνος ὁ μαρκέζης,
Μεγάλως εὐχαρίστησε τὴν πρᾶξιν ὁποῦ ἐπῆκαν.
Ἐν τούτῳ ἀποχαιρέτησαν οἱ καβαλλάροι ἐκεῖνοι
Τὸν Μπονιφάτζιον σὲ λαλῶ, ἐκεῖνον τὸν μαρκέζην·

---

1. Οἱ Βενετίκοι.

tueusement et jurèrent, scellèrent et arrêtèrent que tout ce qui était stipulé serait exécuté sans qu'on pût alléguer aucun prétexte. Aussitôt que cette convention eut été arrêtée entre eux, ils firent venir messire Geoffroy et les chevaliers qui l'avaient accompagné à Venise, et messire Henry Dandolo leur déclara que leur demande était agréée par les Vénitiens. Ils passèrent alors acte de cette convention, le scellèrent d'un sceau et fixerent les conditions du traité par des contrats précis, portants qu'au cas où les Francs n'arriveraient pas à Venise avec le nombre d'hommes nécessaire pour remplir les bâtiments préparés par les Vénitiens[1], ils n'en devraient pas moins payer sans difficulté le prix des bâtiments qui resteraient.[2]

Les chevaliers francs, après avoir donné leur consentement à tous ces arrangements, demandèrent leur congé et firent leurs adieux au duc et à tous les Vénitiens. Ils sortirent de Venise, traversèrent la Lombardie et parvinrent en Mont-Ferrat[3] où ils trouvèrent le marquis auquel ils rapportèrent en détail tout ce qu'ils avaient fait et les conventions qu'ils avaient stipulées avec les Vénitiens.

Le marquis de Mont-Ferrat écouta leur rapport avec plaisir et fut satisfait de leur conduite. Alors les chevaliers firent leurs adieux au marquis Boni-

---

2. Les croisés avaient stipulé pour 4500 chevaliers ayant chacun deux écuyers et 20,000 hommes d'infanterie, et ils devaient payer deux marcs d'argent par homme et quatre par cheval.

3. 'Σ τὸν Μονφαρᾶ, il réunit ici les deux mots.

Τὴν Λουμπαρδίαν πέρασαν, τὰ ὄρη τὰ μεγάλα,
Εἰς τὴν Φιλάνδραν 'σώσασιν, ἐκεῖσε εἰς τὸν κόντον,
'Σ ἐκεῖνον τὸν παμφρόνιμον, τὸν Μπαντουῆν[1] σὲ λέγω.
Λεπτομερῶς τοὺς ἐρωτᾷ τὴν πρᾶξιν ὁποῦ ἐπῆκαν
Μὲ τὸ κουμὸν[2] τῆς Βενετίας ἂν ἔπηκαν τὸ θέλουν·
Καὶ ἀφοῦ τοῦ ἐπαράδωκαν τὴν πρᾶξιν ὁποῦ ἐπῆκαν,
Πολὺ καλὸν τοῦ ἐφάνηκε, χαρὰν πολλὴν τὴν εἶχεν.
Ὁ ῥήγας[3] γράφει παρευθὺς εἰς ὅλα τὰ ῥηγάτα,
Ὅπου ἤσασιν οἱ ἅπαντες οἱ πελεγρῖνοι ἐκεῖνοι,
Ὁποῦ ὠμῶσαν εἰς τὸν Χριστὸν, εἰς τὴν Συρίαν νὰ πᾶσι,
Τὰ εἴ τι ἐκατέστησαν μετὰ τοὺς Βενετίκους,
Εἰς τὸν ἐρχόμενον καιρὸν οἱ πάντες νὰ κινήσουν·
Εἰς τοῦτο ἐπροξενήθηκεν ἔμποδος εἰς τοὺς Φράγκους,
Καὶ ὅλοι οὐδὲν ὡρμήσασι νὰ πὰν 'ς τὴν Βενετίαν·
Οἱ Προβεντζάλοι[4] ἐπήρασι βουλὴν μετὰ τὸν κόντον,
Ἐκεῖνον ὁποῦ σὲ λαλῶ, αὐτῆνον τῆς Τουλούζας·
Διατὶ ἦσαν εἰς τὴν θάλασσαν, καὶ εἶχαν πλευτικά τους,
Νὰ ἔχουν περάσει ἀπ' ἐκεῖ, δι' οὗ εἶχαν τὸ 'πιδέξιον.
Καὶ ἐλθόντας ὁ νέος καιρὸς, καθὼς σὲ τὸ διηγοῦμαι,
Ὁ κόντος Φλάνδρας, καὶ ἅπαντες ἐκ τῆς Φραγκίας τὰ μέρη,
Καὶ ὁ μαρκέσης Μονφαρὰτ, αὐτὸς ὁ Μπονιφάτζιος,
(Ἀπὸ τὸ μέρος του καθεὶς, ἦλθαν εἰς τὴν Βενετίαν.)
Καὶ ὡς εἶδαν, ὅτι ἔλειπεν ὁ κόντος τῆς Τουλούζας
Μὲ τὸν λαὸν τὸν ἕτερον ἀπὸ τὰ μέρη ἐκεῖνα,
Καὶ οὐκ ἦτον τόσος ὁ λαὸς, τὰ πλευτικὰ γεμώσουν,

---

1. Μπαντουῆν, autre manière d'écrire Baudoin; les Grecs modernes désignent le son de notre B par μπ.

2. Τὸ κουμὸν mot grécisé.

face, traversèrent la Lombardie et ses hautes montagnes, et arrivèrent en Flandre auprès du comte Baudoin [1], auprès de cet homme doué d'une sagesse exquise. Le comte leur demanda une relation détaillée des conventions conclues avec la communauté [2] de Venise et s'informa s'ils avaient obtenu ce qu'ils désiraient. Lorsqu'ils lui eurent soumis les conventions conclues, il les approuva pleinement et en ressentit une vive joie.

Le comte [3] écrivit alors sans perdre de temps dans tous les royaumes où se trouvaient les croisés qui avaient juré sur le Christ d'aller en Syrie. Il les prévint des articles stipulés avec les Vénitiens et les invita à se disposer à partir incessamment.

Un obstacle intervint cependant dans les affaires des Francs. Tous les croisés ne mirent pas le même empressement à se diriger sur Venise ; les Provençaux [4] décidèrent, d'accord avec le comte de Toulouse, qu'ils feraient voile de leur propre pays qui était favorable à un tel voyage, puisqu'ils avaient des ports et des bâtiments.

Au retour de la belle saison, le comte de Flandre, tous les croisés de la France et le marquis Boniface de Mont - Ferrat arrivèrent séparément à Venise. Les Vénitiens, voyant que le comte de Toulouse ne se présentait pas avec ses troupes au rendez - vous convenu, et qu'il n'y avoit pas assez

---

3. Le manuscrit dit ὁ ῥήγας le roi ; mais il y a là sans doute une erreur du copiste, et il faut lire ὁ κόντος le comte.

4. Οἱ Προβεντζάλοι.

Σκάνδαλον μέγα ἐγίνετον ἀπὸ τοὺς Βενετίκους,
Καὶ οὐκ ἤθελον ν' ἀφήσουσι τοὺς Φράγκους νὰ περάσουν,
Ὅσον νὰ ἐκπληρώσουσι ταῖς συμφωνίαις ἐκείναις,
Τὴν ἔξοδον τῶν πλευτικῶν, ὁποῦ νὰ τοὺς περάσουν·[1]
Ὁ δούκας γὰρ τῆς Βενετίας, ὡς φρόνιμος ὁποῦ ἦτον,
Μεγάλως ἐλυπήθηκε τὸ σκάνδαλον ἐκεῖνο,
Ἐσκόπησε, βιάσθηκε, πῶς νὰ τὸ ἡμερώσῃ·
Λοιπὸν ἐκεῖνον τὸν καιρὸν, ὁποῦ σὲ ἀφηγοῦμαι,
Ἡ πόλις Τζάρα[2] εὑρίσκετον ἐκεῖ εἰς τὴν Σκλαβουνίαν,[3]
Ῥοβολεμένη[4] εὑρίσκετον κατὰ τῆς Βενετίας·
Λαλεῖ καὶ λέγει τῶν Φραγκῶν ὅλων τῶν κεφαλάδων,
Τοῦ Μπονιφάτζιου πρότερον, ντὲ Μονφαρᾶ μαρκέση,
Ὁποῦ ἦτον πρῶτος, κεφαλὴ εἰς ὅλον τὸ φουσάτον·
Δεύτερον πάλιν ἀπ' αὐτὸν τοῦ Μπαντουῆ ἐκείνου,
Τὸν κόντον Φλάνδρας σὲ λαλῶ, ὁποῦ ἦτον πρῶτος πάντων·
« Ἄρχοντες, λέγω πρὸς ἐσᾶς, ἂν θέλετε νὰ λείψῃ
« Τὸ σκάνδαλον[5] καὶ ἡ ταραχὴ, ὁποῦ ἔναι 'ς τὸ φουσάτον,
« Ἂν θέλετε, ὅτι νὰ γενῇ, καὶ νὰ ὑποσχεθῆτε,
« Τὴν Τζάραν, ὁποῦ εἰς τὴν Σκλαβουνίαν μᾶς ἔχει ῥοβολεύσει[6],
« Νὰ πολεμήσετε αὐτὴν μετὰ τὴν δύναμίν σας,
« Καὶ νὰ τὴν παραδώσετε εἰς τοῦ κουμοῦ[7] τὰς χεῖρας,
« Ἡμεῖς νὰ σᾶς χαρίσωμεν τὴν ἔξοδον ἐτούτην,
« Ὁποῦ εἶναι γὰρ τῶν πλευτικῶν, ὁποῦ σᾶς τὴν ζητοῦμεν. »
Καὶ οὕτω συμβιβάζονται· οἱ Φράγκοι τὸ ἐστέρξαν·
Ἔπηκαν ταῖς συνθήκαις τους καὶ ταῖς συμβίβασαίς τους.
Ὁ δούκας γὰρ τῆς Βενετίας ὁμοῦ μὲ τὸν λαόν του

1. Tous ces détails sont conformes à ceux donnés par Ville-Hardoin lui-même.

2. Τζάρα.

de passagers pour remplir tous les bâtiments, firent beaucoup de difficultés, et ils se refusèrent même à transporter les Francs, jusqu'à ce qu'ils eussent rempli les engagements convenus, et payé le prix des bâtiments retenus pour la traversée [1]. Le duc de Venise, qui était un homme sage, s'affligeait beaucoup de tous ces obstacles, et il chercha tous les moyens possibles de calmer les esprits.

A l'époque dont je vous parle, Zara [2] ville de l'Esclavonie [3], était révoltée [4] contre Venise. Le doge parla à tous les chefs francs, d'abord à Boniface marquis de Mont-Ferrat qui était le commandant en chef, ensuite à Baudoin comte de Flandre le plus puissant de tous : « Seigneurs, » dit-il, « si « vous voulez faire cesser la discussion [5] qui est dans « l'armée franque, promettez-nous de marcher avec « vos forces contre Zara ville de l'Esclavonie révoltée « contre nous [6], et de nous aider à la remettre entre « les mains de la république [7]; nous vous tiendrons « quittes à ce prix des sommes que nous vous de« mandons pour les bâtiments que vous aviez en« gagés. »

Les deux partis s'arrangèrent ainsi; les Francs consentirent à ce qu'on leur demandait, et le traité fut conclu. Le duc de Venise monta avec ses trou-

3. Εἰς τὴν Σκλαβουνίαν.

4. Ῥοβολεμένη, rebellée, mot grécisé.

5. Τὸ σκάνδαλον.

6. Le manuscrit porte ὁποῦ μας ῥοβολεύση. Ou il faut adopter la correction que j'ai substituée dans le texte, ou il faut lire ῥοβολεῦσε pour ῥοβολεύση.

7. Τοῦ κουμοῦ, de la communauté.

Ἐσέβησαν ’ς τὰ πλευτικὰ, ’ς ἐκεῖνα ὁποῦ περσεῦαν·
Ὡρμήσασι καὶ ἐξέβησαν ἀπὸ τὴν Βενετίαν·
Ἐκεῖ εἰς τὴν Τζάραν ἤλθασιν, ἔπιασαν τὸν λιμένα.
Εἰς τοῦτο οἱ Φράγκοι πρόθυμα, μετὰ σπουδῆς μεγάλης
Πεζεύουν ἐκ τὰ κάτεργα, τὴν χώραν πολεμοῦσιν·
Ἀπὸ σπαθιοῦ τὴν ἔπιασαν, τῆς Βενετίας τὴν δίδουν,
Ἐπλήρωσαν τὸν ὅρκον τους καὶ τὴν ὑπόσχεσίν τους.
Ἐν τούτῳ θέλω ἀπ’ ἐδῶ ὅπως νὰ τὸ σκολάσω,
Καὶ ἄλλο τοῦ νὰ ἄρξωμαι, τοῦ νὰ καταπιάσω·
Τὸ πῶς ἐγείνη ἔμποδον αὐτῶν τῶν πελεγρίνων,
Καὶ ἀφῆκαν τὸ ταξεῖδί τους ἐκεῖνο τῆς Συρίας,
Καὶ ἀπῆλθον, καὶ ἐκέρδησαν τὴν Κωνσταντίνου πόλιν.
Τότε, ἐκεῖνον τὸν καιρὸν ὁποῦ σ’ ἀναφηγοῦμαι,
Εἰς τὴν πόλιν τοῦ βασιλέως, τοῦ μέγα Κωνσταντίνου
Ὁ βασιλεὺς γὰρ τῶν Ῥωμαίων Κυρσάκης ὁ Βατάτζης[1]
Εἶχεν αὐτάδελφον κακὸν, Ἀλέξιον[2] τὸν ἐλέγαν·
Τὸν βασιλέαν ἐτύφλωσε, τὴν βασιλείαν ἐπῆρεν·
Ἐκεῖνος γὰρ ὁ βασιλεὺς, Κυρσάκης ὁ Βατάτζης,
Μὲ τοῦ ῥηγὸς τὴν ἀδελφὴν[3] αὐτοῦ τῆς Αλλαμάνιας[4]
Εἶχεν υἱὸν παράξενον, Ἀλέξιον[5] τὸν ἔλεγαν·
Ὡς εἶδεν, ὅτι ἐτύφλωσεν ὁ θεῖός[6] του τὸν πατήρ του,

1. Isaac l’Ange Comnène. Le chroniqueur l’appelle Κυρσάκης, Βατάτζης. Il est facile de voir que Κυρσάκης est une abréviation de κὺρ Ἰσαάκης, seigneur Isaac. C’est ce qui explique comment Ville-Hardoin, Bernard le trésorier et tous les autres chroniqueurs l’appellent Kyrsace, Syrsace ou Tyrsace.

2. Alexis Comnène surnommé Andronic.

3. Aucun historien n’a donné le moindre renseignement sur cette première femme d’Isaac l’Ange. Tous déclarent ignorer entièrement quelle était cette femme dont Isaac eut Alexis son successeur. Notre chroniqueur peut avoir raison, mais je ne vois

pes à bord des bâtiments de la république préparés pour ceux des croisés qui n'étaient pas venus, et ils partirent de Venise, arrivèrent à Zara et entrèrent dans le port. Les Francs descendirent alors en toute hâte des bâtiments et attaquèrent la ville avec ardeur; ils la prirent d'assaut, la livrèrent aux Vénitiens, et se dégagèrent ainsi de leurs serments et de leurs promesses.

J'arrèterai ici le cours de ma narration pour passer à un autre sujet, et je parlerai des obstacles survenus à la marche des pélerins, qui abandonnèrent leur expédition sur la Syrie et prirent la direction de la ville de Constantinople de laquelle ils s'emparèrent.

A cette époque, la ville du grand empereur Constantin était le séjour du souverain des Grecs Isaac Vatace[1]. Celui-ci avait un frère fort cruel nommé Alexis[2] qui fit crever les yeux à son frère Isaac Vatace et s'empara de l'empire. Isaac Vatace avait eu de son épouse[3], sœur de l'empereur d'Allemagne[4], un fils appelé Alexis[5], d'un caractère assez étrange. Dès que le fils eut vu que son oncle[6] avait crevé les yeux à son père, il prit

parmi les filles de l'empereur Fréderic Barberousse et les sœurs par conséquent de Philippe de Souabe, alors empereur d'Allemagne, aucune fille qui ait pu être impératrice. Il n'y a cependant aucune preuve assez forte ni pour assurer qu'il se trompe, ni pour admettre complètement son assertion.

4. Τῆς Ἀλλαμάνιας.

5. Alexis l'Ange.

6. ὁ θεῖος, de l'Italien *zio* ou de l'espagnol *tio;* en vieux français *Tayon.*

Εὐθὺς μισεύει ἀπ' ἐκεῖ, ὑπᾷ 'ς τὴν Ἀλλαμάνιαν·
Ἐκεῖ εἰς τὸν θεῖόν[1] του ἔσωσε ῥήγαν τῆς Ἀλλαμάνιας.
Λεπτῶς τοῦ ἀφηγήθηκε τὴν πρᾶξιν καὶ τὸν βίον,
Τὸ πῶς ὁ θεῖος ὁ ἄνομος τὴν βασιλείαν ἐπῆρε.
Καὶ ὁ ῥήγας, ὡς τὸ ἤκουσε, πολλὰ τὸ ἐλυπήθη,
Ἐσκόπησεν, ὡς φρόνιμος, πῶς νὰ τοῦ βοηθήσῃ.
Ἐν τούτῳ λέγει πρὸς αὐτὸν· « Υἱέ καὶ ἀνεψιέ μου,
« Τὸ τί σὲ πήσω, οὐδὲν ἔχω, εἰς τοῦτο ὁποῦ μὲ λέγεις·
« Ὅμως μαντάτα ἤκουσα (συντόμως μὲ τὰ 'φέραν),
« Τὸ πῶς τὸ πλῆθος τῶν Φραγκῶν, ὁποῦ ὑπᾶσι 'ς τὴν Συρίαν,
« Ἐκεῖ εἰς τὸν τάφον τοῦ Χριστοῦ, 'ς τὴν Βενετίαν ἐσῶσαν.
« Λοιπὸν ἐμένα φαίνεται, ἂν θέλῃς νὰ τὸ πήσῃς,
» Καὶ δυνηθῇς νὰ ὑποσχεθῇς τοῦτο τοῦ πάπα Ῥώμης,[2]
« Ὅτι νὰ ὁρίσῃ τὸν λαὸν αὐτῶν τῶν πελεγρίνων
« Ν' ἀφήσουν τὸ ταξεῖδί τους ἐκεῖνο τῆς Συρίας,
« Νὰ πὰν 'ς τὴν Κωνσταντινούπολιν, νὰ σὲ τὴν παραδώσουν,
« Νὰ πήσῃς τὸ βασίλειόν σου, νὰ ἔχῃς τὴν αὐθεντείαν,
« Καὶ νὰ ποιήσῃς τοὺς Ῥωμαίους νὰ προσκυνοῦν τὸν πάπαν,
« Τῆς Ῥώμης γὰρ τὴν ἐκκλησίαν, σύμβασιν νὰ ποιήσουν,
« Νὰ ἦναι ἕνα μετ' ἐμᾶς εἰς τοῦ Χριστοῦ τὴν πίστιν.
« Οὕτως ἐλπίζω καὶ θαῤῥῶ νὰ ἔχῃς τὴν βασιλείαν σου. »
Τοὺς λόγους ὡς τοὺς ἤκουσεν Ἀλέξιος ὁ Βατάτζης,
Ὅλα τὰ ὑποσχέθηκεν, ἔταξε νὰ τὰ πήσῃ.
Καὶ ὁ ῥήγας ὡς τὸ ἤκουσε, προθύμως ὑποσχέται·
Ὁρίζει, γράφουσι γραφαῖς, πιττάκια εἰς τὸν πάπαν·[3]
Λεπτομερῶς τὸν ἔγραψεν ὡσὰν σὲ λέγω ἐνταῦθα.
Τί νὰ σὲ λέγω τὰ πολλὰ, καὶ νὰ βαρῶ τὸν νοῦν σου;

---

1. Ce serait alors Philippe de Souabe.

aussitôt la fuite, et arriva en Allemagne où il rapporta en détail à l'empereur son oncle [1], le funeste événement arrivé à son père, et comment son oncle parjure s'était emparé de l'empire. L'empereur fut vivement affligé, et réfléchit mûrement aux secours qu'il pouvait lui donner.

« Mon cher fils et neveu, lui dit-il, je ne puis « rien moi-même dans l'affaire dont vous me parlez, « mais j'apprends par des nouvelles récentes, que les « troupes des Francs qui se dirigent sur la Syrie vers « le tombeau de Jésus-Christ sont déja arrivées à « Venise, et je pense que, si vous voulez agir de « votre côté et promettre au Pape de Rome [2], au « cas où il voudrait donner aux pélerins l'ordre d'a- « bandonner, pour le moment, leur expédition sur « la Syrie, pour aller soumettre Constantinople en « votre nom, de tout faire pour que les Grecs re- « connaissent l'église de Rome sous l'empire que « vous rétablirez dans cette capitale, et mar- « chent enfin d'accord avec nous dans la foi de « Jésus-Christ, vous pourrez, je l'espère, recouvrer « votre empire. »

Dès qu'Alexis Vatace eut entendu ces paroles, il promit de tout faire. L'empereur d'Allemagne s'empressa alors de faire écrire des lettres au Pape [3], et de lui détailler tout ce que je viens de vous rapporter. A quoi bon vous en dire davantage, et fa-

---

2. Πάπα τῆς Ῥώμης, l'évêque de Rome; jusque là le mot pape s'était appliqué à tous les évêques.

3. C'était Innocent III.

Ὁ πάπας, ὡς τὸ ἤκουσεν, ἐχάρηκε μεγάλως·
Ὥρισε, γράφουν παρευθὺς 'κείνων τῶν πελεγρίνων·
Γαρδινάλιον[1] ἀπέστειλε, λεγάτον τὸν ἐπῆκεν.
Εὐχὴν καὶ παρακάλεσιν ἀπέστειλεν εἰς αὕτους,
Ὅτι ἂν ἀφήσουν τῆς Συρίας ἐκεῖνο τὸ ταξεῖδι,
'Σ τὴν Κωνσταντινούπολιν νὰ ὑπὰν, νὰ βάλουν τὸν Ἀλέξιον,
Τοῦ βασιλέως τὸν υἱὸν ἐκείνου τοῦ Κυρσάκη,
'Σ τὸν θρόνον τὸν βασιλικὸν νὰ τὸν ἔχουν θρονιάσει,
Ὅσοι ἀποθάνουν εἰς αὐτὸ ἐκεῖνο τὸ ταξεῖδι,
Νὰ ἔχωσι συμπάθιον ἀπὸ ταῖς ἁμαρτίαις τους,
Ὡσὰν νὰ ἀποθνήσκασι διὰ τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον.
Ὁ γαρδινάλιος, ποῦ λαλῶ, ἐκεῖνος ὁ λεγάτος
Ἐπῆρε τὰ προστάγματα, ὥδευσε ἐκ τὴν Λουμπάρδιαν,
'Σ τὴν Βενετίαν ἔσωσε.................
Ἐσέβηκε σὲ κάτεργον, ἐδιάβηκ' εἰς τὴν Τζάραν.
Ἐκ τὸ ἄλλο μέρος ἔσωσεν Ἀλέξιος ὁ Βατάτζης·
Ὁ ῥήγας τὸν ἀπέστειλεν ἀπὸ τὴν Ἀλλαμάνιαν.
Ἀφοῦ γὰρ ἀπεσώσασιν ἐκεῖσε εἰς τὴν Τζάραν,
Ἐγίνετον διαλαλημὸς 'ς ὅλους τοὺς πελεγρίνους,
Νὰ συναχθοῦν ν' ἀκούσωσι τὸν ὁρισμὸν τοῦ πάπα.
Ἐτοῦτο τοὺς ἐσύντυχεν ἐκεῖνος ὁ λεγάτος,
Τοῦ πάπα τὰ προστάγματα ὥρισε καὶ ἀναγνῶσαν.
Λεπτομερῶς τοὺς ἔδειξε τὸν δρόμον τῆς Πολέως·[2]
Πῶς ἔναι διαφορετικὸν πλέον παρὰ τῆς Συρίας·
Ἐπεὶ ἔναι διὰ καλήτερον τοὺς χριστιανοὺς νὰ βάλουν

---

1. Γαρδινάλιος. C'était Pierre de Capoue.

2. Τῆς Πολέως. Le mot Πόλις seul désigne emphatiquement la

tiguer votre attention? Lorsque le Pape eut reçu cette nouvelle, il en fut vivement réjoui, et donna ordre d'écrire aussitôt aux pélerins. Il expédia près d'eux un cardinal [1] en qualité de légat; il leur envoya sa bénédiction, et les pria d'abandonner l'expédition de Syrie et de se diriger vers Constantinople, afin d'y rétablir sur son trône le jeune Alexis, fils de l'empereur Isaac Vatace. Il déclara que ceux qui mourraient dans cette expédition obtiendraient l'absolution de leurs péchés, de la même manière que s'ils mouraient en combattant pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ.

Le cardinal légat chargé de ces ordres traversa la Lombardie, arriva à Venise, et s'embarqua pour passer à Zara. Alexis Vatace y arriva d'un autre côté, d'après les conseils de l'empereur d'Allemagne.

Dès que les pélerins furent arrivés à Zara, on fit publier par des hérauts d'armes, qu'ils eussent à se réunir pour entendre les ordres du Pape. Le légat leur adressa la parole et leur fit lire les lettres du Pape. Il leur indiqua d'une manière précise la route de Constantinople [2], et chercha à leur prouver que cette expédition était beaucoup plus importante que celle de Syrie, attendu qu'il était bien plus avantageux de mettre d'accord les chrétiens entre eux, et de réunir les Grecs aux

---

ville de Constantinople, comme *urbs* désignait Rome, et comme *Town* désigne Londres. Les Grecs disaient: je vais à la ville; ὑπάγω εἰς τὴν πόλιν ou 'ς τὴν πόλιν. Les Turcs ont réuni ces trois mots en un et en ont fait Stamboul, devenu pour eux le nom propre de Constantinople.

Εἰς πίστιν καὶ ὁμόνοιαν τοὺς Φράγκους καὶ Ῥωμαίους[1],
Παρὰ νὰ ὑπάσι 'ς τὴν Συρίαν ἄνευ καμμίας ὀλπίδος.
 Πολλὰ ἐταραχεύθησαν τινὲς εἰς τὸ φουσάτο.
Καὶ διατὶ ἰσιάσθησαν οἱ φρονιμώτεροί τους
Ν' ἀφήσουν τὸν δρόμον τῆς Συρίας, ν' ἀπέλθουν εἰς τὴν πόλιν,
Ἐστράφησαν εἰς τὴν Φραγκίαν πολλοὶ ἀπὸ ἐκείνους.
Διὰ τοῦ πάπα τὴν εὐχὴν, καὶ διδαχὴν λεγάτου
Ἔπεσαν ὅλοι εἰς ὄρεξιν νὰ ὑπάσιν εἰς τὴν πόλιν.
 Ὁ δούκας δὲ τῆς Βενετίας τὴν προθυμίαν ὡς εἶδεν,
Ὡσαύτως ὅλον τὸ κοινὸν τῆς Βενετίας μετ' αὐτον,
Εἶπαν, ἐσυμβουλεύθηκαν νὰ ὑπάσιν εἰς τὴν πόλιν,
Ἀφοῦ εἴχασι τὰ πλευτικὰ ἐκεῖνα τὰ περίσσια·
Ἐπεὶ ἀν ἤθελαν στραφῆ 'ς τὴν Βενετίαν ὀπίσω,
Ὡς ἐντροπὴ, κατηγορία ἦτον τῆς Βενετίας.
Ἐν τούτῳ συμβιβάσθηκαν, καὶ οὕτως ἀφιρῶσαν,
Ὅτι διὰ τὸ συμπάθιον τοῦ ἁγιωτάτου πάπα,
Καὶ δεύτερον διὰ τιμὴν ὅλης τῆς Βενετίας
Νὰ ὑπᾶν καὶ αὐτοὶ εἰς συντροφίαν αὐτῶν τῶν πελεγρίνων.
 Καὶ ἀφοῦ ἐσυμβιβάσθηκαν ἅπαντες τοῦ φουσάτου,
Ἐκ τὴν Τζάραν ἐξέβησαν, ὤρθωσαν, ὑπαγαίνουν·
Ὀρθὰ ὑπᾶν τῆς Ῥωμανίας, ἔσωσαν εἰς τὴν Πόλιν.
Οἱ Φράγκοι ἐπεζεύσασιν εὐθὺς εἰς τὴν στερέαν·
Οἱ Βενετίκοι ἐστέκασιν ἀπάνω εἰς τὰ καράβια.
 Τῆς Πόλης γὰρ νὰ σοῦ εἰπῶ, πῶς κοίτεται ἡ χώρα·
Ὡς ἄρμενον τριπρόσωπον[2] (τρίγωνος γὰρ ὑπάρχει),

1. C'est-à-dire l'église grecque à l'église latine.

2. Le manuscrit porte τριπρόσωμον, mot qui n'est pas grec. Je l'ai corrigé ici en τριπρόσωπον · en me fondant sur la ressemblance de la forme du π avec le μ, ressemblance qui a fait confondre assez souvent ces lettres aux copistes. Ἄρμενον τριπρόσωπον signifie

Francs [1], que d'aller en Syrie sans aucune espérance certaine.

Un grand nombre des croisés s'indignèrent d'une semblable proposition, et voyant que leurs chefs les plus éclairés étaient résolus à renoncer à la conquête de la Syrie pour prendre le chemin de Constantinople, ils retournèrent dans leur pays. Les indulgences accordées par le Pape et le discours du légat déterminèrent toutefois le plus grand nombre à l'entreprise de Constantinople.

Lorsque le duc de Venise et la communauté de cette république virent l'empressement des autres croisés pour cette entreprise, ils délibérèrent entre eux, et résolurent d'y prendre part, car ils crurent que, puisqu'ils avaient des bâtiments de reste, ce serait une honte pour eux et un blâme pour la république, de revenir à Venise sans rien faire. Ils s'arrangèrent donc avec les croisés, et arrêtèrent que par attachement au très-saint Père et pour l'honneur de Venise, ils accompagneraient les autres croisés à Constantinople. Cette résolution une fois prise, l'armée partit de Zara, prit le chemin de la Romanie, et arriva sous les murs de Constantinople. Les Francs débarquèrent, et les Vénitiens restèrent à bord de leurs bâtiments.

Je vais vous donner une description de la situation de Constantinople. Elle ressemble à une voile latine [2], car elle a la forme triangulaire. Deux

---

voile latine ; ce qui peint, en effet, la position de Constantinople; le mot τρίγωνος, triangulaire, qui se trouve dans l'hémistiche suivant, l'explique d'ailleurs parfaitement.

Τὰ δύο μέρη 'ς τὴν θάλασσαν, τὸ τρίτον 'ς τὴν στερέαν.
Λοιπὸν τὸ βάθος τοῦ γιαλοῦ εἶναι βαθὺ καὶ μέγα,
Τόσον αὐτῆς τῆς θάλασσας, ὁμοίως καὶ τοῦ λιμιῶνος,
Ὁποῦ ἐν' γύρω τῆς πόλεως, ὡς σὲ τὸ ἀφηγοῦμαι·
Ὅτι τὰ κάτεργα, ἀλλὰ δὴ ἡ κόκες, τὰ καράβια
Ἔρχονταν μέχρις εἰς τὴν γῆν, ὡσὰν νὰ ἦταν βάρκες.[1]
Οἱ Βενετίκοι, ὡς φρόνιμοι τεχνίτες τῆς θαλάσσης,
Μὲ πονηρίαν, μὲ φρόνησιν, μετὰ μεγάλης τέχνης,
Γεωφύρια ἐποιήκασιν ἄνω εἰς τὰ καράβια·
Μὲ τέχνην καὶ μὲ φρόνησιν ἔῤῥηκταν εἰς τοὺς τοίχους,
Μὲ τὰ σκουτάρια[2] καὶ σπαθιὰ ἐσέβαιναν ἀπέσω·
Οἱ Φράγκοι γὰρ ἐκ τὴν στερέαν ἦτον ὁ πόλεμός τους·
Ἀλλ' οὐκ ἰσχύσασι ποσῶς νὰ βλάψουσι τὴν πόλιν.
Τὶ νὰ σὲ λέγω τὰ πολλὰ, ἂν λάχῃ νὰ βαρηέσαι;
Οἱ Βενετίκοι ἐσέβησαν πρῶτον 'ς τὴν πόλιν ἀπέσω,
Καὶ ἐπιάσθη ἀπὸ σπαθιοῦ ὡσὰν σὲ τὸ ἀφηγοῦμαι.
Αὐτὸς ὁ Ἀλέξιος ὁ κακὸς καὶ ἄπιστος βασιλέας
Ἔφυγεν, ὡς ἠμπόρεσε, περνᾷ εἰς τὸ Σκουτάρι,
Διέβη 'ς τὴν Ἀνατολὴν,[3] ἐξέβη ἐκ τὴν Πόλιν.
Εὐθὺς τὰ ἀρχοντόπουλα, τὰ ἦσαν τῆς Πόλεως,
Τὸ ἰδοῦν τὸ πλῆθος τῶν Φραγκῶν, ποῦ ἠσέβησαν εἰς τὴν Πολιν,
Γοργὸν ἐκαταλάβασι 'ς τὴν φυλακὴν ὁποῦ ἦτον
Ἐκεῖνος γὰρ ὁ βασιλεὺς Κυρσάκης ὁ Βατάτζης,
Τὰ σίδερα τοῦ ἐξήβαλαν, εἰς τὸ παλάτι ἀπῆλθε
'Σ τὸν θρόνον τὸν ἐκάθισαν οὕτως τυφλὸς ὡς ἦτον.
Οἱ Φράγκοι γὰρ ὡς ἔμαθον περὶ τοῦ βασιλέως

1. Βάρκες, mot grécisé.
2. Τὰ σκουτάρια, mot grécisé.
3. Le 17 juillet 1203.

angles sont situés sur la mer; le troisième s'étend vers la terre. Le rivage est profond et vaste, non-seulement à quelque distance du rivage, mais jusque près de la côte, ce qui permet aux galères et aux bâtiments de toute espèce d'approcher de tous les points de la ville, comme si ce n'était que de simples barques [1]. Les Vénitiens, guerriers habiles et marins expérimentés, construisirent d'une manière fort ingénieuse, des ponts volants qu'ils gardaient à bord de leurs vaisseaux, et jetaient ensuite avec adresse sur les murs. Le sabre à la main et sous la protection de leurs écus [2], ils s'avançaient ainsi jusqu'en dedans des murs. Les Francs attaquèrent du côté de la terre, mais ne purent faire aucun dommage à la ville. Pourquoi de longs récits capables de vous ennuyer? Les Vénitiens entrèrent les premiers dans la ville, et commencèrent une attaque le sabre à la main. Le perfide Alexis, cet empereur barbare et lâche, se hâta de prendre la fuite, et passa à Scutari. Il quitta ainsi sa capitale, et se rendit en Anatolie [3].

Quand les jeunes seigneurs [4] de la capitale virent les Francs en grand nombre entrer dans la ville, ils se portèrent aussitôt sur la prison où était le vieil empereur Isaac Vatace. On lui ôta ses fers, on le conduisit au palais [5], et on le plaça sur son trône tout aveugle qu'il était.

Les Francs n'eurent pas plutôt appris ce qui se

---

4. Ἀρχοντόπουλα fils d'Archontes.

5. Εἰς τὸ Παλάτι mot grécisé.

Λαλοῦσι τὸν μισὲρ Τζεφρὲ, τὸν πρωτοσύμβουλόν τους,
Μετὰ τοὺς ἄλλους ἄρχοντας, εὐγενικοὺς ἀνθρώπους·
Λεπτῶς τοὺς ἐπαράγγειλαν, 'ς τὸν βασιλέαν ν' ἀπέλθουν,
Νὰ πάρωσι καὶ μετ' αὐτῶν Ἀλέξιον τὸν υἱόν του·
Νὰ τὸν συντύχουν φρόνιμα τὴν πρᾶξιν καὶ τὸν βίον,
Ταῖς συμφωνίαις ὁποῦ ἔπηκεν υἱός του μὲ τὸν πάπαν
Ἄν ἔν' ὅτι ἀρέσουν τον, καὶ θέλῃ νὰ τὸ ςέρξῃ.

Σπουδαίως ἀπῆλθαν εἰς αὐτὸν οἱ ἀποκρισιάροι·
Ηὗραν ἐκεῖ τὸν βασιλέαν· εἰς θρόνον ἐκαθέτον·
Τιμητικὰ τὸν χαιρετοῦν ἀπὸ τοὺς κεφαλάδαις·
Λεπτῶς τοῦ ἀφηγήθηκαν ταῖς συμφωνίαις ὅλαις,
Ὁποῦ ὁ υἱός του ἔπηκε μετὰ τοῦ πάπα Ῥώμης·
Ἂν ἀγαπᾷ καὶ ὀρέγεται νὰ ταῖς ἐστερεώσῃ.
Ἐνταῦτα αὐτὸς ὁ βασιλεὺς Κυρσάκης ὁ Βατάτζης
Φρόνιμα ἀπεκρίθηκεν, ὡς βασιλεὺς ὁποῦ ἦτον·
« Ἄρχοντες, φίλοι καὶ ἀδελφοὶ, τὸ ἔπηκε ὁ υἱός μου,
« Καὶ ἀδελφός μου μετ' αὐτὸν ὁ ῥὴξ τῆς Ἀλλαμάνιας[1]
« Ἐγὼ τὸ θέλω καὶ ἀγαπῶ, στέργω το μετ' ἐκείνους.
« Πήσετε τὰ προστάγματα, καὶ ἐγὼ νὰ τὰ βουλλώσω. »

Ἀφότου γὰρ ἐγείνασιν ἡ συμφωνίαις ἐκείναις,
Ἐστήσασιν οἱ ἀρχηγοὶ τοῦ φραγκικοῦ φουσάτου,
Διὰ τὸ ἔμπα τοῦ καιροῦ, 'ποῦ ἐσέβη ὁ χειμῶνας,
Νὰ ἐξεχειμάσουσιν ἐκεῖ εἰς τῆς πόλεως τὴν χώραν·
Καὶ εἰς τὸν ἐρχόμενον καιρὸν εἰς τὸ ἔμπα τοῦ μαρτίου,
Νὰ ἔχουν κινήσει ἑνομοῦ μετὰ τὸν βασιλέα,
Εἰς τὴν Συρίαν ν' ἀπελθοῦν κατὰ ταῖς συμφωνίαις.
Μετὰ βουλῆς καὶ ὁρισμοῦ Κυρσάκη τοῦ Βατάτζη

---

1. Ὁ ῥὴξ τῆς Ἀλλαμάνιας, nouvelle forme grecque donnée au mot *roi*.

passait par rapport à l'empereur, qu'ils s'adressèrent à messire Geoffroy leur plus sage conseiller. Ils lui recommandèrent expressément, ainsi qu'à plusieurs autres hommes nobles, de se rendre auprès de l'empereur, de lui amener son fils Alexis, et de l'entretenir avec sagesse sur les actes et conventions stipulés par lui avec le pape, afin de savoir si cela lui plaisait et s'il y consentait.

Les parlementaires se rendirent promptement auprès de l'empereur qu'ils trouvèrent assis sur son trône. Ils le saluèrent respectueusement de la part des chefs Francs et lui rapportèrent en détail toutes les conventions que son fils avait faites avec le pape de Rome, en lui demandant s'il lui plaisait de les confirmer. L'empereur Isaac Vatace leur répondit sagement en souverain qu'il était :

« Seigneurs, amis et frères, je consens, ainsi que « mon fils et le roi [1] d'Allemagne l'ont jugé con-« venable, à ce qui a été stipulé. Dressez les actes, « et je les scellerai de mon sceau. »

Les conventions une fois scellées, comme l'hiver était survenu, les chefs de l'armée des Francs résolurent de s'arrêter, pendant la mauvaise saison, à Constantinople, et de partir au commencement de mars pour se rendre en Syrie avec l'empereur d'après leurs arrangements. Pendant ce temps, et du consentement et de l'ordre d'Isaac Vatace, ils couronnèrent son fils empereur. Après avoir couronné Alexis Vatace, comme empereur et maître

Ἔστεψαν διὰ βασιλέα Ἀλέξιον τὸν υἱόν του·
Ἐν τούτῳ ἐσυμβουλεύθηκαν μετὰ τὸν βασιλέα.
Ἀφότου γὰρ ἐστέψασιν Ἀλέξιν τὸν Βατάτζην
Αὐθέντην τε καὶ βασιλέα ὅλης τῆς Ῥωμανίας.

Οὐδὲν ἐπέρασε ποσῶς εἰς μῆνας ἢ καὶ δύο,
Καθὼς εὑρίσκεται ἀπ' ἀρχῆς τὸ γένος τῶν Ῥωμαίων
Εἰς δολιότητα πολλὴν εἰς ἀπιστίαις μεγάλαις,
Τινὲς ἀπὸ τοὺς ἄρχοντας, τοὺς πρώτους τῆς Πολέου,
Ἀπῆλθον πρὸς τὸν βασιλέα Ἀλέξιον τὸν Βατάτζην,
Καὶ λέγουν οὕτως πρὸς αὐτὸν· « Δέσποτα, βασιλέα,
« Ἀφοῦ ὁ θεὸς ὥρισε, καὶ ἔχεις τὴν βασιλείαν σου,
« Τί 'σ ἔφερεν, αὐθέντη μας, εἰς τὴν Συρίαν ν' ἀπέλθῃς;
» Πολὺ ἔν' τὸ διάστημα ἐδῶθεν εἰς τὴν Συρίαν·
« Ἡ ἔξοδαις, τὰ πλευτικὰ πολὺ θέλουν κοστήσει.[1]
« Καὶ ἄλλο μεγαλότερον, πολλάκις νὰ χαθοῦμεν
« Εἰς τὸ πέλαγος τῆς θάλασσας θέλεις εἰς τὴν Συρίαν;
« Αὐτοὶ οἱ Φράγκοι ὁποῦ θωρεῖς, πολλὰ εἶν' θεληματάροι
« Ὁμοίως κ' ἐλαφροκέφαλοι· εἴ τι τοὺς δόξῃ, κάμνουν.
« Ἂς τοὺς ἀφήσωμε, ἂς ὑπᾶν εἰς τοῦ θεοῦ τὴν κατάραν,
« Καὶ ἡμεῖς ἂς απομείνωμεν ἐδῶ 'ς τὰ γονικά μας ».

Ὁ βασιλεὺς, ὡς νεούτζικος, ἀπαίδευτος τοῦ κόσμου,
Γοργὸν ἐσυγκατάβηκεν εἰς τὴν βουλὴν ἐκείνην.
Εἶπαν καὶ πῶς νὰ πήσωμεν, νὰ τοὺς ἐξοφληθοῦμεν·
Ἂς τοὺς ἀφήσωμεν ὀλιγὸν, κἀνένα μῆνα πλέον·
Ταῖς δοίκησαις ὁποῦ βαστοῦν νὰ ταῖς ἐξοδιάσουν,
Νὰ ἔλθουν εἰς πεῖναν καὶ εἰς λίμαν, νὰ μὴν ἔχουν τὶ νὰ φάσι,
Καὶ ἀναρχίαν νὰ πήσωμε, νὰ τοὺς ἔχωμε 'ξαλείψει.

Καθὼς τὸ ἐβουλεύθηκαν, οὕτως καὶ τὸ ἐπῆκαν·

de la Romanie, ils commencèrent à délibérer sur l'état des choses.

A peine deux ou trois mois s'étaient passés, que plusieurs des grands de la capitale reprirent, conformément à l'ancien caractère grec, le cours de leurs ruses et de leurs perfidies. Ils s'adressèrent à l'empereur Alexis Vatace et lui tinrent ce discours:

« Maître et empereur, puisque Dieu vous a « donné un trône, qui vous oblige d'aller vous « exposer en Syrie? La distance d'ici à ces con- « trées est grande. Les approvisionnements et les « bâtiments nécessaires au transport couteront [1] « considérablement. Une autre raison encore plus « forte; voulez vous donc que nous périssions sur « la haute mer en allant en Syrie? Ces Francs que « vous voyez ici sont des hommes téméraires, lé- « gers et prêts à faire tout ce qui leur vient à « l'idée. Laissons-les aller à la malédiction de Dieu, « et nous, restons ici dans nos foyers. »

L'empereur, qui était encore un enfant et n'avait aucune expérience du monde, consentit trop facilement à ces conseils. Ils prirent donc leur résolution sur la manière de se débarrasser des Francs.

« Laissons - les, se dirent - ils, encore quelque « temps, un mois au plus, jusqu'à ce qu'ils aient « consommé les provisions qui leur restent, afin « qu'ils tombent dans la disette et la famine. Alors « nous pourrons commencer à les exterminer. »

Ainsi ils délibérèrent, ainsi ils exécutèrent. Après

1. Κοστήσει, mot grécisé, du verbe *coûter*.

Ἀφοῦ ἐπλήρωσεν ὁ καιρὸς κανένας μῆνας, δύο,
(Εἶχαν τὸν λογισμὸν τρελλὸν, θαῤῥῶντας νὰ προκόψουν)
Ταῖς πόρταις ἐσφαλήσασι, καὶ φύλαξαις ἐβάλαν.
Τοὺς Φράγκους ὁποῦ εὑρέθησαν τότε ἐντὸς τῆς πόλης
Εἰς τὸ σπαθὶ τοὺς ἔβαλαν, καὶ ἐκατάκοψάν τους.
Ἔδε κακὸν 'ποῦ ἔπηκαν ἐτότες οἱ Ῥωμαῖοι
Εἰς χριστιανοὺς ὀρθόδοξους καὶ ἀληθινοὺς ἀνθρώπους,
Ὁποῦ ἐκόπιασαν πολλὰ δι' αὐτὸν τὸν βασιλέα·
'Σ τὴν βασιλείαν τὸν ἔβαλαν ὁποῦ τὴν εἶχε χάσει.
Ὁ θεὸς γὰρ ὡς εὔσπλαγχνος, ὡς δίκαιος 'ς τὰ πάντα,
Εὐδόκησεν ἡ χάρις του, εἰς τοὺς φόνους ἐκείνους
Ὅτι τινὰς εὐγενικὸς ἐκ τοὺς πλουσίους Φράγκους
Ἀπέσω οὐδὲν εὑρέθηκεν ἀπ' αὔτους εἰς τὴν πόλιν,
Μόνον καὶ ἄνθρωποι πτωχοὶ, τεχνίταις, ὑποχεῖροι·
Τῆς χώρας Πόλεως σὲ λαλῶ, καθὼς τὸ ἀφηγοῦμαι,
Τὸ ἀκούσουσι τὴν ταραχὴν, τὸν σουβλισμὸν τοῦ φόνου,
Τὸν θόρυβον καὶ τὰς φωνὰς αὐτῶν ὁποῦ ἐσκοτόναν,
Εὐθέως ἁρματόνονται πεζοὶ καὶ καβαλλάροι·
Ἐπίασαν ἐκ τοὺς Ῥωμαίους, ἠρώτησαν τὸ πρᾶγμα,
Τὸ πῶς ἐγείνη ἡ ἀρχὴ τὸ ἔπηκαν οἱ Ῥωμαῖοι,
Τὴν ἀπιστίαν ὁποῦ 'πηκαν ἄρτι εἰς τὸν λαόν τους.
Καὶ αὐτοὶ ὁποῦ τὸ ἤξευραν, ἐπληροφόρησάν τους,
Τὸν τρόπον καὶ τὴν ἀφορμὴν, εἰς τί σκοπὸν τὸ ἐπῆκαν.
Ὡς τὸ ἤκουσαν οἱ ἀρχηγοὶ τοῦ φράγκικου φουσάτου,
Τοὺς Βενετίκους ἔβαλαν, τὴν θάλασσαν φυλάττουν,
Καὶ πλεῖστον ἕτερον λαὸν πάλιν ἐκ τὴν στερέαν·
Καὶ ἄλλος ἕτερος λαὸς, τὸ πλῆθος τοῦ φουσάτου,
Ἔδωκαν τὰ σαλπίγγια, τὰ φλάμπουρα ἐξαπλῶσαν·

environ un ou deux mois, ils voulurent réaliser cette résolution inconsidérée dont ils se promettaient un grand succès. Ils fermèrent les portes[1] de la ville, placèrent des gardes partout, et passèrent au fil de l'épée tous ceux qui se trouvaient dans l'intérieur de la ville. Les Grecs tinrent alors une conduite vraiment condamnable à l'égard de chrétiens orthodoxes et d'hommes sincères qui avaient souffert beaucoup de fatigues pour leur empereur et l'avaient rétabli dans un empire qu'il avait perdu. Mais Dieu, toujours clément et toujours juste, veilla à ce qu'aucun des nobles et des riches parmi les Francs ne pérît dans le massacre de l'intérieur de la ville. Il n'y mourut que de pauvres gens, des hommes de métier et des valets.

Lorsque les Francs entendirent le bruit survenu à la suite des massacres de l'intérieur de la ville, ils s'armèrent sans perdre de temps, hommes de pied et cavaliers. Ils saisirent quelques Grecs qu'ils interrogèrent sur l'évènement. Ils voulurent savoir comment cette querelle avait commencé. Ils apprirent alors la perfidie des Grecs envers leurs gens; car ceux qui connaissaient la vérité leur apprirent l'origine de la querelle, et les motifs qui avaient engagé les Grecs à agir ainsi. Ainsi instruits, les chefs de l'armée franque engagèrent les Vénitiens à garder la mer et ils placèrent du côté de la terre des troupes considérables. Ils firent alors retentir leurs trompettes, déployèrent leurs bannières, marchèrent en ordre, les fantassins

1. Ταῖς πόρταις, mot grécisé.

Τὰ ἀλόγια ἐχώρισαν, πεζοὶ καὶ καβαλλάροι·
Ἀπὸ τὴν Πόλιν ἄρχισαν ὡς διὰ νὰ τὴν κουρσεύουν·[1]
Τοὺς τόπους γὰρ καὶ τὰ χωρία τῆς Ῥωμανίας ὅλης
Μέχρι 'ς τὴν Ἀνδριανούπολιν[2] ἔδωσαν, ἐκουρσέψαν
(Πέντε 'μερῶν διάστημα ἔναι ἀπὸ τὴν Πόλιν).
Καὶ ἀφόντος ἐχορτάσασι κοῦρσος καὶ πλῆθος κέρδος,
Ἐγνώμιασαν καὶ ηὗρασιν, ὅτι πλέον ἐκερδῆσαν,
Παρ' ὅπου εἶχαν εἰς τὰ κάτεργα καὶ εἰς τὰ πλευτικά τους·
Καὶ οὕτως ἐγυρίσασι καὶ ἦλθαν εἰς τὴν Πόλιν.
Ὡς τὸ ἤκουσεν ὁ βασιλεὺς Κυρσάκης ὁ Βατάτζης,
Μεγάλως τὸ ἐβαρέθηκε, σφόδρα τὸ ἐλυπήθη·
Οὐκ ἤξευρεν οὐδὲ ποσῶς ἐκ τὴν δουλίαν ἐκείνην,
Ποῦ τοῦ υἱοῦ του ἔδωκαν Ἀλέξιου τοῦ Βατάτζη
Αὐτοὶ οἱ θεοκατάρατοι, ἄνομοι δημεγέρται.
Ὥρισε καὶ ἐλάλησαν Ἀλέξιον τὸν υἱόν του·
Μεγάλως τὸν ἀτίμωσεν, ἐχόλιασέ τον σφόδρα·
Καὶ λέγει οὕτως πρὸς αὐτὸν μετὰ πολλῶν δακρύων·
« Εἰπέ με, θεοκατάρατε (οὐκ εἶσαι σὺ υἱός μου),
« Πῶς τὸ ἐνθυμήθης, ἄπιστε τοῦ θεοῦ καὶ τῶν ἁγίων,
« Τὴν ἀπιστίαν ὁποῦ ἔπηκες καὶ τὴν δημεγερσίαν
« Εἰς αὔτους ὁποῦ σ' ἔπηκαν καὶ εἶσαι βασιλέας;
« Οὕτως ἁρμόζει ἀπὸ τοῦ νῦν νὰ σὲ κρατοῦν οἱ πάντες
« Ὡσὰν αὐτὸν τὸν ἄπιστον Ἰούδαν τὸν Σκαριώτην,
« Ὁποῦ οὗτος ἐπαράδωκε τὸν Κύριον τῆς δόξης.
« Γοργὸν ὁρίζω νὰ μοῦ εἰπῇς, τίνες σ' ἐσυμβουλεῦσαν
« Νὰ πήσῃς ὅσον ἔπηκες, τὴν τόσην ἀπιστίαν;

---

1. Le chroniqueur se sert du mot κουρσεύω derivé du vieux français *courir* qui a l'acception de ravager.

d'un côté et les cavaliers de l'autre, et commencèrent à piller [1] la ville. Ils se répandirent ensuite dans tout le pays, à travers les villes et villages de la Romanie et détruisirent tout jusqu'à Andrinople [2]. Cette étendue de pays embrasse cinq jours de marche en partant de Constantinople. Lorsqu'ils furent rassasiés de butin et de profit, et eurent vu qu'ils avaient plus conquis qu'ils n'avaient à bord de leurs galères et de leurs vaisseaux, ils reprirent le chemin de Constantinople.

L'empereur Isaac Vatace, en apprenant cet évènement, sentit un poids sur son ame et s'affligea profondément. Il n'avait pas soupçonné cette trahison qui avait été conseillée à son fils Vatace par des hommes ennemis de l'ordre et des lois. Il le fit appeler, le réprimanda, le traita durement et fut fortement courroucé contre lui.

« Dis-moi, lui cria-t-il les larmes aux yeux, dis-« moi maudit de Dieu, n'es-tu donc pas mon fils? « Comment, maudit de Dieu et des saints, as tu pu « concevoir une perfidie et une trahison semblable « contre des hommes qui t'ont fait nommer empe-« reur? Tu mérites bien d'être regardé par tous les « hommes comme aussi lâche que ce Judas Iscariote « qui trahit le roi de gloire. Je t'ordonne de me dire à « l'instant quels sont ceux qui t'ont conseillé l'action « honteuse dont tu viens de te rendre coupable. Tu « as déshonoré la dignité d'empereur et la nation

---

2. Ἀνδριανούπολιν.

« Ἀτίμησες τὴν βασιλείαν, τὸ γένος τῶν Ῥωμαίων.
« Ποῖος νὰ στέρξῃ ἀπὸ τοῦ νῦν Ῥωμαίου τινὸς ἀνθρώπου ;
Ἐκεῖνος ἐκ τὸν φόβον του καὶ ἐκ τὴν ἀσθένεψίν του
Οὐκ εἶχε, πῶς ν' ἀποκριθῇ· εἶπε καὶ μαρτυρεῖ τους
Ἐκείνους τοὺς πανάπιστους ὁποῦ τὸν ἐβουλεῦσαν.
Εὐθὺς ὁρίζει ὁ βασιλέας, καὶ φέρνουν τους ὀμπρός του·
Τοὺς ὀφθαλμοὺς τοὺς εὔγαλε, 'ς τὴν φυλακὴν τοὺς βάνει.
Ταῦτα λαλεῖ δύο ἄρχοντας, πρώτους τοῦ παλατίου·
Ὁρίζει, γράφουν γράμματα 'ς ἐκεῖνον τὸν μαρκέζην,
Ὡσαύτως καὶ εἰς τοὺς ἕτερους κοντάδαις, κεφαλάδαις·
Ἐξαφορμίσθη εἰς αὐτοὺς, μεθ' ὅρκου τοὺς ἐμήνα,
Ὅτι ποτὲ οὐκ ἤξευρε τὴν ἀπιστίαν ἐκείνην,
Ὁποῦ ὁ υἱός του ἔπηκε μετὰ τοὺς δημεγέρταις·
« Παρακαλῶ σας, ἄρχοντες, τὸ πρᾶγμα νὰ πραΰνῃ·
« Ἂς λείψουσι τὰ σκάνδαλα· μηδὲν γένηται πλέον.
« Ἐδῶ κρατῶ τοὺς ἄπιστους 'ς τὴν φυλακὴν ἀπέσω·
« Τυφλοὺς τοὺς ἔχω· ἐπάρετε, ὁρίσετε· ἄς τοὺς κρίνουν
« Ὡς δημεγέρτας, ἄπιστους τοῦ θεοῦ καὶ τῶν ἁγίων.
« Ἐγὼ δὲ τὰ προστάγματα 'ποῦ ἔχομε ἀμφοτέρως,
« Συμφωνιαῖς καὶ ὁμόλογα, κρατῶ τα ἀφιρωμένα·
« Στέργω νὰ τὰ πληρώσωμεν ἄνευ κανενὸς δόλου.
« Τὸ κοῦρσος ὁποῦ ἐπήκετε καὶ τὴν αἰχμαλωσίαν,
« Ἂς ἔναι ἐκεῖν' ἀνταμοιβὴ τοῦ φόνου τοῦ λαοῦ σας.
« Ὁ υἱός μου ὡς νεούτζικος, ἀπαίδευτος τοῦ κόσμου,
« Παρακαλῶ σας, ἄρχοντες, ὡς ἀδελφοὺς καὶ φίλους,
« Νὰ ἔχῃ τὸ συμπάθιον, μὲ σᾶς νὰ ἀποθάνῃ·
« Ἀπὸ τοῦ νῦν καὶ ἔμπροσθεν νὰ ἔνῃ, ὡς ἀδελφός σας·
« Ἂς ἔνε εἰρήνη εἰς ἡμᾶς, ἀγάπη καὶ ὁμόνοια.
« Ἐξεχειμάσετε ὁμοῦ ἐδῶ 'ς τὴν Πόλιν ἔσω·

« grecque. Qui donc osera désormais se fier à un « Grec? »

Le fils, frappé de crainte et surpris par son père, ne put rien trouver à répondre. Il se vit donc forcé de nommer ceux qui lui avaient conseillé son funeste projet. L'empereur ordonna alors qu'on les amenât devant lui; il leur fit crever les yeux et les condamna à la prison. Il s'adressa ensuite à deux des grands officiers de son palais et leur ordonna d'écrire au marquis, aux comtes et à tous les chefs francs. Il s'excusa devant eux en leur déclarant, sous serment, qu'il n'avait jamais eu connaissance de la perfidie que son fils avait tramée d'accord avec ces perturbateurs publics.

« Je vous prie, ô grands, ajouta-t-il, de faire en « sorte que la chose soit calmée, que le scandale « se borne là et qu'il n'arrive aucun malheur de « plus. Je tiens les perfides en prison. Je leur ai fait « créver les yeux. Prenez-les, et faites-les juger « vous-mêmes comme des perturbateurs et des « traîtres devant Dieu et les saints. Quant à moi, je « resterai fidèle aux traités et aux conventions con- « clues entre nous et les exécuterai sans aucune « fraude. Que le butin fait par vous soit une com- « pensation des massacres exécutés sur les vôtres. « Quant à mon fils, trop jeune encore et sans expé- « rience du monde, je vous prie, ô grands, en qua- « lité de frères et d'amis, de lui pardonner et de « l'emmener mourir avec vous. Qu'il soit désormais « comme votre frère, et que la paix, l'amitié et la « concorde règnent entre nous. Vous avez passé

« Καὶ εἰς τὸν καιρὸν τῆς ἄνοιξης νὰ πᾶτε 'ς τὴν Συρίαν·
» Ὁ υἱός μου νὰ ἔλθῃ μετ' ἐσᾶς κατὰ ταῖς συμφωνίαις. »

Ἤκουσαν ταῦτα οἱ ἀρχηγοὶ τοῦ φράγκικου φουσάτου,
Βουλὴν ἐπῆραν ἑνομοῦ, ἐσιάσθησαν εἰς τοῦτο·
Ἐγείνη ἀγάπη εἰς αὐτοὺς, καθὼς ἦτον καὶ πρῶτα.
Ἐν τούτῳ ἐξεχείμασαν, ἦλθεν ὁ μάρτης μήνας·
Οἱ Φράγκοι οἰκονομήθησαν, διὰ νὰ ὑπαγαίνουν
Ἐκεῖσε εἰς τὸ ταξεῖδί τους, εἰς τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφον.
Ἐνταῦτα ἐδιέβη εἰς αὐτοὺς ὁ βασιλεὺς Ἀλέξης,
Καὶ εἶπεν οὕτως πρὸς αὐτοὺς, ἐπαρακάλεσέ τους·
« Ἄρχοντες, φίλοι καὶ ἀδελφοὶ, συντρόφοι ἠγαπημένοι,
« Ἐσεῖς ἠξεύρετε καλὰ τὸν φθόνον τοῦ διαβόλου,
« Τὸ πῶς μᾶς ἐσκανδάλισεν εἰς τὴν νεότητά μας.
« Λοιπὸν ἐγὼ εὑρίσκομαι εἰς ὅλα μου ἀρχάρης,
« Καὶ οὐδὲν ἔχω τὰ πράγματα ὁποῦ μὲ κάμνουν χρείαν,
« Οὕτως ὡς ἔχω θέλημα εἰς τὸ ταξεῖδι τοῦτο.
« Καὶ ἄλλο πάλιν ἠξεύρετε, πληροφορίαν σᾶς λέγω·
« Εἰς ἄλλον πάλιν λογισμὸν κείτονται οἱ Ῥωμαῖοι
« Διὰ τὸ σκάνδαλον αὐτὸ 'ποῦ ἔγεινε εἰς τὴν μέσην,
« Καὶ προθυμίαν οὐκ ἔχουσι νὰ σμίξουν μὲ τοὺς Φράγκους.
« Διὰ τοῦτο λέγω πρὸς ἐσᾶς, ἀξιῶ, παρακαλῶ σας,
« Νὰ ἔχω συμπάθιον ἀπ' ἐσᾶς ἡμέραις δεκαπέντε,
« Νὰ ὀρθώσω τὰ φουσάτα μου, καὶ νὰ σᾶς καταφθάσω. »

Οἱ Φράγκοι τὸ ὀρθώσουσι, κίνουν καὶ ὑπαγαίνουν.
Ἐπέρασαν τὴν Ἀρακλειὰν [1] πάντα κοντὰ νὰ μένουν.
Ἐκεῖνον δὲ τὸν βασιλέα Ἀλέξιον τὸν Βατάτζην,
Ἀκούσατε γὰρ, ἄρχοντες, Φράγκοι τε καὶ Ῥωμαῖοι,

1. Ἀρακλειὰν.

« l'hiver dans Constantinople. Voilà le printemps;
« partez pour la Syrie, et, d'après nos conventions,
« mon fils vous accompagnera. »

Les chefs de l'armée franque délibérèrent entre eux sur ces propositions et s'en accomodèrent; et l'amitié se rétablit comme auparavant entre eux et les Grecs. L'hiver se passa ainsi et le mois de mars arriva. Les Francs firent leurs approvisionnements pour continuer leur pélerinage au tombeau de Jésus-Christ. L'empereur Alexis vint alors les trouver et leur adressa ces paroles :

« Grands, mes amis, mes frères, et mes chers
« compagnons, vous connaissez assez la malice du
« diable et comment il nous a tentés tous dans no-
« tre jeunesse. Moi, je suis un homme simple et
« novice, et n'ai aucune des qualités nécessaires à
« cette expédition à laquelle j'ai pourtant bonne
« volonté de participer. Vous savez que les Grecs
« vous sont contraires à cause du scandale survenu
« récemment, et qu'ils ne sont nullement disposés
« à se réunir aux Francs. C'est pourquoi je vous
« prie de vouloir bien m'accorder quinze jours en-
« core pour disposer mes troupes à partir et pour
« que je vienne vous rejoindre. »

Les Francs, sans soupçon, se mirent en marche, et allèrent en avant. Ils traversèrent la ville d'Héraclée [1] et s'arrêtèrent non loin de cette capitale. Quant à l'empereur Alexis Vatace, écoutez, vous grands, Francs et Grecs, vous qui croyez au Christ

Ὅσοι πιστεύετε εἰς Χριστὸν, καὶ βάπτισμα φορεῖτε·
Ἐλᾶτε ἐδῶ ν' ακούσετε ὑπόθεσιν μεγάλην,
Τὴν κακωσύνην τῶν Ῥωμαίων, τὴν ἀπιστίαν, τὴν ἔχουν.
Τίς νὰ θαῤῥεύσῃ εἰς αὐτοὺς, ὅρκον νὰ τοὺς πιστεύσῃ,
Ἀφοῦ θεὸν οὐ σέβονται, αὐθέντη οὐκ ἀγαποῦσιν;
Ὁ εἷς τὸν ἄλλον ἀγαπᾷ μόνον μὲ πονηρίαν.

Ἀφοῦ οἱ Φράγκοι ἐξέβησαν ἐκεῖθεν ἐκ τὴν Πόλιν,
Ὁ κἄποιος πλούσιος ἄνθρωπος, ἄρχων ἀπὸ τὴν Πόλιν,
(Μούρτζουφλον [1] τὸν ἐλέγασιν, οὕτως εἶχε τὸ ἐπίκλην)
Ἰδὼν τὸν γέρον βασιλέα, τὸ πῶς τὸν ἐτυφλῶσαν,
Καὶ πάλιν τὸν υἱὸν αὐτοῦ, τὸ πῶς ὑπῆρχε νέος,
Ἐσκόπησε μὲ πονηρίαν, τὴν βασιλείαν νὰ λάβῃ·
Λαλεῖ τιναῖς του συγγενοὺς, φίλους γὰρ καὶ γειτόνους,
Τζάγδαρους καὶ λιμαντικοὺς, βουλὴν τοὺς ἐβουλεύθη.
Ἀλέξιον τὸν βασιλέα ἐπιάσαν καὶ 'τυφλῶσαν
(Εἰς μοναξίαν τὸν ηὗρασι), καὶ ἐθανάτωσάν τον. [2]
Ἐστέψασι τὸν Μούρτζουφλον, τὸ στέμμα τοῦ ἐβάλαν,
Ὠνόμασάν τον βασιλέα, οὕτως τὸν εὐφημῆσαν.

Ἐνταῦτα γὰρ ὡς εἴδασι τινὲς ἀπὸ τὴν Πόλιν
Τὸ ἄδικον τοῦ βασιλέως, τὸ ἄδικον τὸ ἐπῆκαν,
Βαρκέτα [3] ἁρματώσασι πενῆντα δύο κουπίων,
Ἐπλεύσασιν, ἐδώσασιν, ὅπου ἦσαν οἱ Φράγκοι,
Ἐκεῖ ὅπου ὑπάγαιναν 'ς τὰ μέρη τῆς Συρίας.
Λεπτομερῶς τοὺς εἴπασι, καὶ ἐπληροφόρησάν τους
Τοῦ βασιλέως τὸν θάνατον, τὸ πῶς τὸν ἐσκοτῶσαν,
Ὁ Μούρτζουφλος ὁ ἄπιστος τὴν βασιλείαν ἐπῆρεν.

---

1. Μούρτζουφλος. Il s'appelait Alexis Ducas, était issu de la famille des Ducas, qui avait possédé quelque temps l'empire de

et avez été sanctifiés par le baptême, venez apprendre une chose qui montre dans tout son jour la méchanceté et la perfidie grecque. Qui aura désormais de la confiance dans les Grecs? Qui ajoutera foi à leurs serments, puisqu'ils n'ont aucun respect pour Dieu, puisqu'ils n'aiment pas leur souverain, et ne feignent d'affectionner leur prochain que pour le tromper?

Après que les Francs furent sortis de Constantinople, un certain seigneur fort riche de cette ville, appelée Mourtzouphle [1], voyant le vieil empereur aveugle et son fils encore jeune, conçut le projet criminel de s'emparer de l'empire. Il s'adressa à quelques amis, parents et voisins, hommes misérables et dans le besoin, auxquels il communiqua son dessein. Ceux-ci, trouvant le jeune empereur Alexis dans un moment où il était seul, le saisirent, lui crévèrent les yeux, le mirent à mort[2] et couronnèrent Mourtzouphle empereur.

Quand plusieurs hommes de la capitale virent le crime commis sur l'empereur, ils armèrent des barques [3] à cinquante-deux rames, se mirent en mer, et arrivèrent là où étaient les Francs, qui se dirigeaient sur la Syrie. Ils les informèrent en détail de la mort de l'empereur, et leur racontèrent comment, après l'avoir assassiné, Mourtzouphle s'était

---

Constantinople, et il était alors Protovestiaire de l'empereur. Nicétas dit qu'il fut surnommé Murtzuphle parce qu'il avait les sourcils presque réunis.

2. Alexis fut étranglé le 8 février 1204.

3. Βαρκέτα ἀρματώσασι, mots grécisés.

Οἱ Φράγκοι ὡς τὸ ἤκουσαν, ἐθλίβησαν μεγάλως.
Ἀπαῦτο ἐπῆρασι βουλὴν, τὸ πῶς νὰ ἔχουν πράξει.
Τὶ νὰ σὲ λέγω τὰ πολλὰ, καὶ νὰ σὲ τὰ φημίζω;
Ἄκουσαν ταῦτα οἱ ἄρχοντες τοῦ Φράγκικου φουσάτου,
Μεγάλως τὸ ἐθαύμασαν, καὶ σφόδρα τὸ λυποῦνται,
Καὶ ἄρξονται νὰ λέγουσιν οἱ φρονιμώτεροί τους·
« Τίς νὰ πιστεύσῃ τῶν Ρωμαίων εἰς λόγον ἢ εἰς ἔργον;
« Λέγουν, ὅτι εἶναι χριστιανοὶ, καὶ εἰς θεὸν πιστεύουν·
« Ἡμᾶς τοὺς Φράγκους μέμφονται, λέγουν, κατηγοροῦν μας·
« Σκύλλους μᾶς ὀνομάζουσι, καὶ ἀτοί τους ἐπαινοῦνται.
« Λέγουν, ὅτι εἶναι χριστιανοὶ, καὶ βάπτισμα φοροῦσιν·
« Αὐτοὶ καὶ μόνοι λέγουσιν, ὅτι εἰς Χριστὸν πιστεύουν·
« Μετὰ τοὺς Τούρκους κάθονται, ὁμοῦ τρώγουν καὶ πίνουν,
« Χαὶ τίποτε οὐ λέγουσιν, οὐδὲ κατηγοροῦν τους.
Ὁ κἄτις λέγει πρὸς αὐτοὺς, οὕτως τοὺς συντυχαίνει,
Τὸ πῶς ὁ κἄτις βασιλεὺς (κὺρ Λέων [1] τὸν ἐλέγαν)
Φιλόσοφος εὑρίσκετο, καὶ προφητείαις ἐπῆκε·
Πολλὰ πράγματα ἔπηκεν ἀπέσω εἰς τὴν Πόλιν.
Ὅλα ἐπληρῶσαν τὸν καιρὸν ὁπό 'μελλε νὰ ἔλθουν·
Καὶ ἄλλα πάλιν μέλλασι νὰ ἔλθῃ ὁ καιρός τους·
Λοιπὸν ἐκεῖ πλησίονα εἰς τὴν ἁγίαν Σοφίαν
Ἔστεκε κιόνι φοβερὸν, μέγα πολλὰ ὑπῆρχε·
Πράγματα ἔπηκε γλυπτὰ, καὶ γράμματα ἐγράφαν·
« Ἀπέδω ἐκ τούτου τοῦ κιονίου ὀφείλουσι κρημνήσει
« Τὸν βασιλέα τὸν ἄπιστον τῆς Κωνσταντίνου πόλης. [2]

---

1. Κὺρ Λέων. Le seigneur Léon. Léon VI dit le Philosophe, fils de Basile le Macédonien et couronné empereur après lui en 866. Il fut le premier qui appela les Turcs à son secours, et prépara ainsi l'asservissement de son pays.

emparé de l'empire. A cette nouvelle, les Francs s'affligèrent vivement et se mirent à délibérer sur ce qu'ils avaient à faire. A quoi bon vous en dire davantage et vous dépeindre l'étonnement et l'affliction qui saisirent les chefs Francs à ce rapport? Les plus sensés s'écriaient :

« Qui pourrait donc se fier aux paroles ou aux « actions d'un Grec? Ils se prétendent chrétiens et « disent qu'ils croient en Dieu. Ils nous blâment, « nous autres Francs, et disent du mal de nous. Ils « nous appellent chiens et ils se vantent eux- « mêmes. Ils se prétendent chrétiens et sanctifiés « par le baptême; mais ce sont eux seuls qui as- « surent qu'ils croient en Christ, car ils vivent en « effet avec les Turcs; ils mangent et boivent avec « eux et ne disent jamais de mal d'eux. »

Alors, quelqu'un adressa la parole aux Francs et leur dit : « Un certain empereur, portant le nom de « Léon [1] et qui était philosophe et a fait des pro- « phéties, a prédit à Constantinople beaucoup de « choses merveilleuses. La plupart de ces prédic- « tions ont été accomplies dans le temps où elles « devaient s'accomplir; mais il y en a plusieurs dont « le temps n'était pas venu et qui doivent se réaliser « plus tard. Tout près de Sainte-Sophie s'élève, à « une grande hauteur, un obélisque de marbre sur « lequel sont sculptées beaucoup d'inscriptions. « C'est de cet obélisque que, d'après les prédic- « tions, doit être un jour précipité un empereur « perfide de Constantinople [2]. Il paraît donc, ô

2. Les chroniqueurs parlent en effet de cette tradition.

« Λοιπὸν, ὡς φαίνει, ἄρχοντες, ἡ προφητεία ἦλθεν.
« Ἀφοῦ τὸ κιόνι ἔχετε καὶ αὐτὸν τὸν δημεγέρτην,
« Τὴν προφητείαν πληρώσετε τοῦ φιλοσόφου ἐκείνου. »
Τὸ ἀκούσουν το οἱ ἄρχοντες, μεγάλως ἐθαυμάσαν.
Ἐπήρασι τὸν γέροντα, τὸ κιόνι νὰ τοὺς δείξῃ.
Καὶ ἀφοῦ ὑπῆγαν πρὸς αὐτὸ, καὶ ἐπληροφορηθῆκαν,
Ηὕρασιν ἐπιδέξιον τὸν ἄπιστον νὰ κρίνουν.
Ὥρισαν, καὶ ἐφέραν τον, κ' ἐκεῖ τὸν ἀνηβάσαν·
Ἀπὸ τὸ ὕψος τοῦ κιονιοῦ κάτω τὸν ἐκρεμνίσαν.[1]
Οἱ δαίμονες ἐφάνησαν, ἐπῆραν τὴν ψυχήν του.
    Καὶ ἀφόντου ἐπληρώθηκε τοῦ δημεγέρτου ἡ κρίση,
Βουλὴν ἐπῆραν ἐνομοῦ μικροί τε καὶ μεγάλοι,
Τὸ πῶς νὰ διορθώσουσι περὶ τῆς βασιλείας.
Τὰ λόγια ἤσασι πολλὰ ἕως νὰ διακρίνουν·
Τὸ γὰρ εἰς τέλος εἴπασιν, οὕτως τὸ ἐσφαλῆσαν,
Ὅτι ἐπεὶ ὑπάγαιναν ἐκεῖθε εἰς τὴν Συρίαν,
Καὶ ὁ πάπας ὁ ἁγιώτατος μετ' ἐντολῆς μεγάλης
Τοὺς ὥρισε ν' ἀφήσουσιν ἐκεῖνο τὸ ταξεῖδι,
Ν' ἀπέλθουν καὶ νὰ βάλωσιν Ἀλέξιον τὸν Βατάτζην
Εἰς τὸ θρόνον τῆς βασιλείας, κ' ἐκεῖνοι τὸν ἐβάλαν·
Καὶ ἀπαύτου ἐκ τοὺς ἴδιους, ἐκ τῶν Ῥωμαίων τὸ γένος
Ἔσφαξαν, ἀποκτεῖναν τον καὶ ἐθανάτωσάν τον,
Καὶ οὐκ ἔνι ἄλλος ἀπ' αὐτοῦ ἄξιος βασιλείας,
Ἂς τὴν κρατήσωμεν διὰ μᾶς, καὶ ἂς μείνωμεν ἐν ταύτῃ·
Μὲ δίκαιον τὴν ἐπήραμεν, μὲ τοῦ σπαθιοῦ τὸ ξίφος.

---

1. Il s'agit ici de la colonne de marbre blanc appelée colonne d'Arcadius ou de Théodose, qui existe encore à Constantinople. Elle est haute de 147 pieds et représente en bas relief les victoires d'Arcadius ou celles de son père Théodose.

« grands, que l'époque de cette prédiction est ar« rivée. C'est pourquoi, puisque vous avez l'obé« lisque, et en même temps le rebelle, accomplis« sez la prophétie de Léon le philosophe. »

Dès que les chefs entendirent ce discours, ils s'étonnèrent beaucoup et prirent le vieillard avec eux pour leur montrer l'obélisque. Lorsqu'ils y furent arrivés, et se furent assurés de la prophétie, ils trouvèrent convenable de punir l'empereur perfide; ils ordonnèrent donc qu'on l'amenât devant eux. Ils le firent monter, et le précipitèrent du haut de l'obélisque en bas[1]. Les démons accoururent et emportèrent son ame.

Après l'exécution de ce traître, ils se mirent à délibérer tous ensemble, grands et petits, comment ils devaient régler ce qui était relatif à l'empire. Ils discoururent long-temps jusqu'à ce qu'ils pussent éclaircir l'affaire, et voici quelle fut la résolution définitive : ils examinèrent que leur expédition n'avait d'abord pour but que la Syrie ; que par un ordre supérieur le très-saint pape leur avait enjoint de renoncer à cette expédition pour prendre le chemin de Constantinople, afin d'y rétablir Alexis Vatace sur le trône; que quelques hommes de la nation grecque avaient massacré et mis à mort cet empereur, et qu'il ne restait aucun descendant de sa famille qui fût digne de régner. « Re« tenons donc pour nous, » se dirent-ils, « le trône de « Constantinople et établissons nous-y. Cet empire « nous apppartient justement puisque nous nous en « sommes emparés avec notre épée. »

Καὶ ἐπεὶ τὸ ἀφιρώσασιν οὕτως ὡσὰν τὸ λέγω,
Βουλὴν ἐπῆραν ἐνομοῦ νὰ πήσουν βασιλέα·
Ἔκλεξαν δώδεκα ἄρχοντας, ἄξιους, φρονιμωτάτους·
Οἱ ἓξ ἦταν ἀρχιερεῖς, καὶ οἱ ἓξ φλαμπουριάροι.[1]
Συνθήκαις καὶ ὅρκους ἔπηκαν νὰ ἐκλέξουν βασιλέα
Μὲ πιστωσύνην τοῦ λαοῦ ἄνευ τρόπου καὶ δόλου.
Ἐσέβησαν εἰσὲ κελλὶν[2], ἐκεῖ τοὺς ἀποκλεῖσαν,
Ὅπως τοῦ νὰ πληρώσουσι τὸν βασιλέα τῆς πόλης.
Πολλὰ ἐταραχεύθησαν ἀλλήλως μὲ τοὺς λόγους,
Διὸν ὁμοῦ οὐκ ἴσιαζαν νὰ πήσουν βασιλέα·
Διὸν τινὲς ἐλέγασι, καὶ σφόδρα ἐπαινοῦσαν
Τὸν δοῦκα γὰρ τῆς Βενετίας φρόνιμον, ἐπιδέξιον·
Ἔλεγαν, ὅτι ἄξιος ἔνι τῆς βασιλείας.
  Καὶ ἀπὸ τῆς τόσης ταραχῆς, ὁποῦ 'χασιν ἀλλήλως,
Ὁ κάποιος τὸ ἀπέσωσε τοῦ δούκα Βενετίας.
Κ' ἐκεῖνος, ὡς παμφρόνιμος καὶ εἰς ὅλα ἐπιδέξιος,
Σπουδαίως ἦλθεν εἰς αὐτοὺς τοὺς δώδεκα φρονίμους,
Τὴν θύραν ἀκριοκόντισε, διὰ νὰ τὸν ἀκούσουν,
Καὶ εἶπεν οὕτως πρὸς αὐτούς· « Ἄρχοντες, εὐκρασθῆτε·
« Ὁ κάποιος λόγους μ' ἔφερεν, ἦλθεν, ἀπέσωσέ τους,
« Τὸ πῶς τινὲς ἀπὸ ἐσᾶς, ἀπὸ τῆς ἀρετῆς τους,
« Ὡς εὐγενεῖς καὶ φρόνιμοι, τὸ θέλημά τους λέγουν·
« Καὶ λέγουν λόγον δἰ ἐμὲ περὶ τῆς βασιλείας,
« Ὅτι ἐγὼ εἶμαι ἄξιος νὰ γένω βασιλέας.
« Λοιπὸν ἐγὼ, ὡς φρονίμους, φίλους καὶ ἀδελφούς μου

1. Les douze électeurs étaient, du côté des Francs, Nevelon, évêque de Soissons; Conrad, évêque d'Halbertstadt; Garnier, évêque de Troie, Pierre, évêque de Bethléem (légat du pape);

Lorsque cette résolution eut été adoptée, ils s'occupèrent de l'élection d'un empereur. Ils choisirent douze chefs, tous très-habiles et très-sages; six étaient prélats, et six autres étaient chevaliers [1]. Ces douze firent serment de choisir un empereur, sans intrigue et sans fraude, et avec toute confiance en Dieu. Ils entrèrent dans une cellule [2] où on les renferma jusqu'à ce qu'ils eussent arrêté leur choix. Cette délibération fut des plus orageuses. Long-temps ils se débattirent de paroles, car ils ne s'entendaient pas sur celui qu'ils devaient élever à la dignité d'empereur. Quelques-uns proposaient le duc de Venise et le vantaient comme un homme sage et habile et tout-à-fait digne de l'empire. Pendant l'orage qui éclatait entre eux, quelqu'un vint donner cette nouvelle au duc de Venise. Celui-ci en homme plein de sagesse se dirigea avec empressement vers les douze électeurs. Il frappa légèrement à la porte, et, les priant de l'écouter, leur tint ce langage :

« Seigneurs, je vous prie, écoutez-moi. On vient « de m'annoncer que quelques-uns d'entre vous, en- « traînés par leurs sentiments généreux, m'avaient, « au sein de ce conseil convoqué pour un objet aussi « important que le choix d'un empereur, désigné

Jean, archevêque d'Acre; Pierre, abbé de Loca en Lombardie (depuis patriache d'Antioche.) Du côté des Vénitiens : Vital Dandolo, amiral vénitien; Othon Quirini; Bertuccio Contarini; Nicolas Navagero; Pantaleon Barbo; Jean Baseggio (suivant d'autre Jean Michali.)

2. Κελλίν, mot grécisé.

« Μεγάλως τοὺς εὐχαριστῶ· ὁ θεὸς νὰ τοὺς τὸ στρέψῃ
« Τὸ εἴπασι καὶ λέγουσι δι' ἐμὲ τὸν ἀδελφόν τους,
« Ὅμως ἐγὼ ἀπὸ θεοῦ τὴν χάριν καὶ τὴν δόξαν
« Οὐδὲν εὑρίσκω εἰς ἐμὲ, λέγω 'ς τ' ὀνοματόν μου
« Τουσούτην ἀδιάκρισιν, νὰ μὴν τὸ ἐγνωρίζω.
« Εἰς τὸ κουμμοὺν τῆς Βενετίας ἐξέβησαν ἄνθρωποι
« Γνώσεως μεγάλης καὶ στρατείας, ὡσὰν καὶ εἰς τοὺς ἄλλους·
« Ἀλλὰ κανεὶς οὐκ ἔφθασε ποτὲ εἰς τόσην δόξαν,
« Τὸ στέμμα τὸ βασιλικὸν νὰ τοῦ ἔχουσι φορέσει.
« Ἐν τούτῳ σᾶς παρακαλῶ ὡς φίλους καὶ ἀδελφούς μου,
« Νὰ παύσουσι τὰ σκάνδαλα, ἡ ταραχὴ, τὰ λόγια,
« Τὰ ἐλαλήσετε δι' ἐμὲ νὰ γένω βασιλέας.
« Ἐπαίρνω ἐγὼ τοὺς λόγους τους καὶ ταῖς φωναῖς ὁποῦ εἶπαν,
« Καὶ θέτω ἀπάνω εἰς αὐτοὺς καὶ ἐγὼ τὸν ἐδικόν μου
« Καὶ ἂς σμίξωμεν καὶ τῶν ἄλλων, νὰ πήσωμεν ἁμάδι
« Τῶν δώδεκα τὴν ἐκλογὴν, νὰ πληρωθῇ τὸ πρᾶγμα.
« Καὶ ἂς πήσωμεν διὰ βασιλέα τὸν κόντον Μπαλδουβῖνον,[1]
« Ὁπό 'ναι αὐθέντης φυσικὸς τῆς αὐθεντείας τῆς Φλάνδρας·
« Διὸν ἔναι εὐγενὴς καὶ ἄξιος, χρήσιμος εἰς τοὺς πάντας,
« Καὶ ἄξιος διὰ βασιλεὺς ἀπ' ὅλον τὸ φουσάτον ».[2]
Ἤκουσαν ταῦτα οἱ δώδεκα, ὁποῦ σᾶς ἀφηγοῦμαι,
Ὁποῦ 'σαν ὅλοι ἐκλεκτοὶ νὰ πήσουν βασιλέα,
Ἐνταῦτα ἐσυγκατέβηκαν, καὶ ὅλοι τὸ ἐστέρξαν.
Ἐκεῖθεν ἐσηκώθησαν, ὅπου ἦσαν συναγμένοι,
Εἰς τὸ παλάτι ἤλθασιν αὐτοῦ τοῦ βασιλέως·

---

1. Μπαλδουβῖνος, nouvelle manière d'exprimer le nom de Baudoin. Notre chroniqueur l'a déja essayé de deux manières.

2. Je ne trouve ni dans Ville-Hardoin, ni dans les autres

« comme digne de régner. Je les remercie beaucoup « en ce qui me concerne, et me trouve heureux « d'avoir trouvé en eux des frères et de véritables « amis, et Dieu les récompensera d'avoir parlé en « faveur d'un frère. Mais j'avoue que je ne trouve « pas en ma personne cette grace glorieuse de Dieu « qui eût pu m'en rendre digne, et je ne suis pas « assez aveugle pour ne pas le reconnaître. Il est « bien vrai que nous avons eu dans notre commu- « nauté de Venise plusieurs hommes d'un grand « génie et d'un talent militaire aussi illustre que tous « ceux des autres pays; mais aucun d'eux n'a ja- « mais obtenu la faveur d'orner sa tête de la cou- « ronne impériale. C'est pourquoi je vous prie, « comme frères et amis, de faire cesser cette nou- « velle scandaleuse pour moi et de mettre fin aux « discours et aux débats relatifs à ma nomination à « l'empire. S'il est vrai que mes amis me donnent « leurs voix et leurs suffrages, je leur demande de « réunir ma voix à la leur. Ainsi réunis avec les au- « tres membres du conseil, accomplissons la mission « qui vous est confiée, et, pour terminer prompte- « ment l'élection, proclamons empereur le comte « Baudoin [1] souverain naturel de la Flandre. C'est « un homme noble et estimé de tous, et que toute « l'armée juge digne de l'empire [2]. »

Le conseil des douze entendit ces paroles. Ils y consentirent et adoptèrent cette résolution. Ils se rendirent aussitôt, tous réunis, vers le palais de

---

chroniqueurs, aucun discours dont le ton soit aussi bien d'accord avec la position particulière et le caractère de Dandolo.

Ἐλάλησαν νὰ συναχθοῦν οἱ πάντες τοῦ φουσάτου,
Ν' ἀκούσουν τὴν ἀπόκρισιν, τὰ εἶπαν καὶ ὡρθῶσαν,
Τοῦ βασιλέως τὴν ἐκλογὴν, ποῖος μέλλει νὰ γένῃ·
Ἐπὴν γὰρ ἐσυνάχθησαν οἱ πάντες τοῦ φουσάτου,
Εἰς τὰ λαμπρὰ παλάτια τοῦ βασιλέως ἐκείνου
Ὁ εἷς ἀπὸ τοὺς δώδεκα, ὁ γνωστικώτερός τους,
Τὸν λόγον τοὺς ἐβάσταξεν, ἐφάνισε τὸ πρᾶγμα,
Τὸ πῶς μὲ φόβον τοῦ θεοῦ, μὲ προσοχὴν μεγάλην
Τὸν κόντον Φλάνδρας ἔκλεξαν διὰ βασιλέαν τῆς Πόλης,
Τῆς Πόλης καὶ τῆς βασιλείας ὅλης τῆς Ῥωμανίας.
Ἤκουσαν ταῦτα οἱ ἄρχοντες, μικροί τε καὶ μεγάλοι,
Σφόδρα τὸ ἠγαπήσασιν, ἔστερξαν καὶ ἀρέσαν,
Ὅτι ὁ κόντος Μπαλδουβὶν νὰ ἔναι βασιλέας.
Τοῦ βασιλέως ἤφεραν τὸ στέμμα καὶ τὸν σάκκον, [1]
Ἤφεραν καὶ ἐστέψαν τον ὡς βασιλέα, σᾶς λέγω·
Καὶ ἐφήμισαν, ἐδόξασαν, ὡς πρέπει καὶ ἁρμόζει. [2]
Καὶ ἀφότου τὸν ἐστέψασι, καὶ ἐγείνη βασιλέας,
Σκάνδαλον μέγα ἐγίνετο καὶ ταραχὴ μεγάλη
Εἰς τοὺς Λουμπάρδους, σὲ λαλῶ, ὁμοίως καὶ εἰς τοὺς Φραντζέζους, [3]
Ὁποῦ ἠγαποῦσαν καὶ ἤθελαν νὰ γένῃ ὁ μαρκέσης.
Ἐνταῦτα, ὡς παμφρόνιμος, ὁ δούκας Βενετίας,
Ἐκεῖνος ὁ μισὲρ Ἀρῆγος, Δάντολος τὸ ἐπίκλην,
Ἐβάλθη μετὰ ἕτερους τὰ σκάνδαλα νὰ παύσουν·
Ἐπῆρε γὰρ μεθ' ἑαυτοῦ τὸν κόντον τῆς Τουλούζας·
Οὗτος γὰρ ἤξευρε νὰ εἰπῇ, τόσον νὰ τοὺς πραΰνῃ·
Εἶπε καὶ καθωδήγευσεν, ὡς φρόνιμος ποῦ ἦτον·
« Ἄρχοντες, φίλοι καὶ ἀδελφοὶ, ἐπεὶ γὰρ ἐγενῆτον

---

1. Τὸν σάκκον, le sac, espèce de manteau propre aux empereurs bysantins.

l'empereur. Ils ordonnèrent que tous les hommes de l'armée fussent rassemblés pour qu'ils entendissent ce qu'ils avaient résolu relativement au choix de celui qui devait être proclamé empereur.

Quand tous les chefs de l'armée eurent été réunis dans le magnifique palais impérial, le plus sage des douze prit la parole et annonça qu'avec la crainte de Dieu et l'attention la plus scrupuleuse, on avait choisi le comte de Flandres pour empereur de Constantinople et de toute la Romanie.

Tous, grands ou petits, entendirent cette communication avec beaucoup de satisfaction et consentirent volontiers à ce que le comte Baudoin fût empereur. Ils apportèrent la couronne et le manteau [1] d'empereur et le couronnèrent et le proclamèrent souverain d'après l'usage reçu. [2]

A la suite de ce couronnement, il s'éleva un violent débat parmi les Lombards et les Français[3] qui désiraient l'élection du marquis de Montferrat. Alors le duc de Venise, messire Henri Dandolo, cet homme plein de sagesse, se réunit aux autres chefs pour mettre fin au scandale. Il amena avec lui le comte de Toulouse qui avait le don de la parole et savait appaiser les croisés. En homme sage il leur dit :

« Chers seigneurs et chers frères, l'élection de

2. Baudoin comte de Flandres, fut proclamé empereur de Constantinople, le 17 mai 1204.

3. Φραντζέζοι : ce nom s'est conservé à Constantinople parmi les classes inférieures. Les autres classes les appellent Γαλλοί.

« Ἡ ἔκλεξις τοῦ βασιλέως, ἐστέφθη καὶ ἐπληρώθη,
« Ἄσχημον πρᾶγμα καὶ ἄπρεπον, κατηγορία μεγάλη,
« Ὅσοι τὸ εἰποῦν καὶ ἀκούσουν το 'ς τὴν οἰκουμένην ὅλην,
« Ὅτι μὲ λόγον καὶ ἐκλογὴν τοιούτων μεγάλων ἀνθρώπων
« Ἐγένετο ἡ ἐκλογὴ, καὶ ἐστέφθη βασιλέας,
« Καὶ αὐτοῦ ἐμετανώσετε, ὡς φαίνει διὰ φθόνον.
« Ἐν τούτῳ λέγω πρὸς ἐσᾶς, ἀξιῶ, παρακαλῶ σας,
« Ἂς λείψουσι τὰ σκάνδαλα· οὐδὲν ἔναι τιμή σας·
« Ἀφοῦ ἐγείνη βασιλεὺς ὁ κόντος τῆς Φιλάντρας,
« Ἂς γένῃ καὶ τοῦ Μονφερᾶ αὐτῆνος ὁ μαρκέζης[1]
« Ῥήγας καὶ αὐθέντης φυσικὸς τῆς Σαλονίκης πόλης[2]
« Μὲ ὅσα διαφέρει ἀπ' αὐτὴν καὶ ὅσα ἀφεντεύει ».
Τὸ ἀκούσει τοῦτο ὁ λαὸς τοῦ φράγκικου φουσάτου,
Στριγγὴν φωνὴν ἐλάλησαν, ὅλοι τὸ ἐπροσκυνῆσαν.
Καὶ ἀφότου τὸ ἐστέρξασι, καὶ ἐστέψασι τὸν ῥῆγαν,
Τὸν Μπονιφάτζιον σὲ λαλῶ ἐκεῖνον τὸν μαρκέζην,
Ἐπαύσασι τὰ σκάνδαλα, καὶ ἐγένετον εἰρήνη.

Μετὰ ταῦτα ὠρθώσασι τοὺς δώδεκα ἐκείνους,
Ὁποῦ ἔκλεξαν τὸν βασιλέα, τὴν μοιρασίαν νὰ πήσουν
Τοῦ τόπου τῆς Ἀνατολῆς καὶ ὅλης τῆς Ῥωμανίας,
Ὅσον διαφέρει τῆς Πόλεως, τῆς βασιλείας σὲ λέγω,
Πρὸς τὴν ἀξίαν καὶ οὐσίαν ἑνὸς γὰρ καὶ ἑκάστου,
Καὶ τὸν λαὸν ὁποῦ εἴχασιν εἰς τὴν κογκέστα ἐκείνην.[3]

---

1. Ὁ μαρκέζης τοῦ Μονφερᾶ nouvelle variation d'orthographe.

2. Ῥήγας τῆς Σαλονίκης πόλης.

3. Εἰς τὴν κογκέστα ἐκείνην; c'est ainsi que les peuples du nord se partagèrent les terres de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre; que plus récemment furent distribuées les terres d'Irlande; que les Turcs prirent possession de la Romanie, ainsi que les Francs avaient fait avant eux, et que les Espagnols se dis-

« l'empereur une fois arrêtée et l'empereur lui-même « proclamé, il serait inconvenant et honteux de ré- « voquer cette élection par pure jalousie, et ce se- « rait un grand blâme pour tous dans tout l'uni- « vers, car ce choix n'a été fait et l'empereur n'a « été couronné qu'à la suite de longues discussions « et par le vote d'hommes recommandables. Je vous « adresse donc la parole, et vous prie de faire « cesser un scandale qui ne serait pas honorable « pour vous. Puisque le comte de Flandres est pro- « clamé empereur de Constantinople, que le mar- « quis de Mont-Ferrat [1] soit nommé roi de Saloni- « que [2] et de toutes ses dépendances, aussi bien « que de tous les pays sur lesquels cette ville exerce « son autorité. »

Lorsque les hommes de l'armée franque eurent entendu cette proposition, ils poussèrent un cri retentissant d'approbation et se soumirent à l'élection de l'empereur. Ainsi, la nomination du marquis Boniface à la royauté de Salonique fit cesser les débats et rétablit la paix. Les hommes francs engagèrent ensuite les douze électeurs à faire le partage de tous les pays de l'Asie et de toute la Romanie qui dépendaient de la capitale de l'empire. Le partage fut fait au sort, mais par lots proportionnés scrupuleusement au mérite et à la puissance de chacun et au nombre de troupes qu'il avait amenées dans cette conquête [3].

---

tribuèrent le Nouveau-Monde avant de le connaître. La conquête de Constantinople ressemble beaucoup à celle du Mexique par Cortès.

Μὲ κλήρους καὶ μὲ προσοχὴν ἡ μοιρασία ἐγείνη.
Ἔτυχε γὰρ τῆς Βενετίας τὸ τέταρτον μερίδιν,
Καὶ τὸ ἥμισον τοῦ τέταρτου, τὸ ὄγδοον σὲ λέγω,
Ἀπὸ τὴν χώραν Πόλεως καὶ ὅλης τῆς Ῥωμανίας,
Καθὼς τὸ γράφει ἀκόμα ὁ δούκας Βενετίας
Εἰς τὰς γραφὰς καὶ τὴν τιμὴν τῆς αὐθεντείας ποῦ ἔχει.[1]
Λοιπὸν ἐτότες σὲ λαλῶ εἰς τὸν καιρὸν ἐκεῖνον
Ἦτον αὐθέντης τῆς Βλαχίας[2] καὶ ὅλης τῆς Ἑλλάδος,[3]
Τῆς Ἄρτας, τῶν Ἰωαννινῶν καὶ ὅλου τοῦ Δεσποτάτου[4],
Ἰωάννην τὸν ὠνόμαζαν Βατάτζης[5] τὸ ἐπίκλην.
Καὶ ὡς ἤκουσε καὶ ἔμαθε, καὶ ἐπληροφορήθη,
Τὸ πῶς οἱ Φράγκοι ἐπῆρασι τὴν αὐθεντείαν τῆς Πόλης,
Ἐστέψασι καὶ βασιλέα, ἐπῆραν καὶ τὰ κάστρη,
Ταῖς χώραις ἐμερίσασιν ὅλης τῆς Ῥωμανίας,
Εὐθὺς σπουδαίως ἀπέστειλεν ἐκεῖ εἰς τὴν Κουμανίαν·[6]
Δέκα χιλιάδες ἦλθασιν ὅλοι ἐκλεκτοὶ Κουμάνοι·
Μὲ Τουρκομάνους[7] ἐκλεκτούς· ὅλοι ἐκαβαλλικεύαν·
Ἅρματα εἴχασι καλὰ, γιαρίκια[8] ἐφοροῦσαν·

---

1. Le duc de Venise écrivait en tête de ses titres : *Dominus quartæ partis et dimidiæ imperii romani.*

2. Partie de la Grèce située entre la Thessalie et l'Épire. Elle embrasse particulièrement les montagnes du Pinde.

3. Partie de la Grèce comprise entre le Pénée, l'Acheloüs et les Thermopyles (Pouqueville, Voy. dans la Grèce, t. I, p. 109.)

4. Le Despotat paraît embrasser l'Épire, l'Acarnanie, l'Étolie et la Thessalie.

5. Ἰωάννης Βατάτζης. Ville-Hardoin le désigne comme roi de Valachie et de Bulgarie. Il se nomme lui-même Calojoannes dans quelques lettres qu'il écrivit à Innocent III. Il était de la famille impériale de Constantinople et frère d'Asan et de Pierre, qui

Venise eut en partage un quart des pays conquis, et la moitié du quart, c'est-à-dire la huitième partie, de la ville de Constantinople et de la Romanie, ainsi que l'écrit le duc de Venise lui-même dans ses lettres et dans ses titres d'honneur[1].

Je ne manquerai pas de vous rapporter ici qu'à l'époque dont nous parlons, la Vlachie[2], toute l'Hellade[3], Arta, Joannina et tout le Despotat[4] étaient gouvernés par Jean Vatace[5]. A peine eut-il appris que les Francs s'étaient emparés de la souveraineté de Constantinople, avaient couronné un empereur, occupé toutes les places fortes et distribué entre eux les diverses contrées de la Romanie, qu'il expédia aussitôt un messager en Cumanie[6] et fit venir dix mille Cumans d'élite parmi lesquels se trouvaient quelques Turcomans[7]. Tous étaient à cheval et bien armés, les uns de grandes lances[8] et

---

régnèrent avant lui dans la Bulgarie, séparée par Asan de l'empire de Constantinople du temps d'Isaac (voyez Ducange, familles bysantines). Il mourut en 1207, tué, disent les Grecs, de la main de Démétrius patron de Salonique.

6. Κουμάνια. Selon Ducange, les Cumans habitaient sur les bords et à l'embouchure du Danube, dans la Moldavie, après être descendus du Mont-Caucase. Suivant d'autres, le nom de Cumanie comprend tout le pays arrosé par le Don, le Volga, le Nieper et les lacs, c'est-à-dire, la Moscovie. Les Cumans, suivant Thwrocs dans sa chronique hongroise, n'embrassèrent le christianisme, que vers l'an 1380, à la persuasion de Louis roi de Hongrie.

7. Suivant Jacques de Vitry (liv. I, c. 11) les Turcomans étaient ainsi appelés par les Grecs pour avoir tiré leur origine de la Cumanie.

8. Γιαρίκια, c'est probablement le mot turc djerid, grécisé.

Οἱ μὲν κοντάρια ἐβάσταζαν, οἱ δ' ἕτεροι βεργέταις.[1]
Ἐσύναξαν καὶ τὸν λαὸν τῆς αὐθεντείας του ὅλης·
Φουσάτα ἐσύναξε καλὰ, πολλὰ καὶ ἀνδρειωμένα.
Ἄρχισε μάχην δυνατὴν νὰ πολεμῇ τοὺς Φράγκους·
Οὐχὶ ποτὲ εἰς πρόσωπον νὰ πολεμῇ εἰς κάμπον,
Ἀλλὰ μὲ τρόπον, μηχανίαις, ὡς πολεμοῦν οἱ Τοῦρκοι.
Ἐπέρασε δὲ ὁ εἷς, καὶ ἐγύρισεν ὁ ἄλλος.
Μὲ πονηρίαν ἀπέστειλε τοὺς καταπατητάδαις
Νὰ μανθάνουν ἀδιάλειπτα τὰ πράττουσιν οἱ Φράγκοι.
Καὶ ὡς ἔμαθε πληροφορίαν ποῦ ἦτον ὁ Μπονιφάτζιος,
Ὁ ῥήγας τοῦ Σαλονικιοῦ (οὕτως τὸν ὠνομάζαν),
Ταῖς νύκταις ἐπερπάτησεν, ἕως νὰ σώσῃ ἐκεῖθε.
Τὰ ἐκρύμματα ἔβαλεν εἰς ἐπιδέξιους τόπους·
Καὶ ὡσὰν ἐξημέρωσε, καὶ ἐπλάτυνεν ἡ ἡμέρα,
Ὤρθωσε διακόσιους, ὁποῦ ἦσαν ἐλαφρίταις·
Ἔδραμαν καὶ ἐκούρσευσαν ὅλον τὸ κάστρο ἐκεῖνο·
Τὸ κοῦρσο ἐπεριμάζωξαν, ἐπῆράν το, ὑπᾶσι.
Τόμου οἱ Λομπάρδοι τὸ εἴδασιν, ὁποῦ ἦσαν μὲ τὸν ῥήγαν,
Σπουδαίως ἁρματόνονται, πηδοῦν, καβαλλικεύουν·
Ὁμοῦ ὁ ῥήγας μετ' αὐτοὺς ἐξέβηκεν εἰς αὔτους,
Ὡς ἄνθρωποι ἀπαίδευτοι τῆς μάχης τῶν Ῥωμαίων.
Ὀμπρὸς, ὀπίσω ἐξέβησαν πρὸς εἴκοσι καὶ τριάντα·
Καὶ ἐκεῖνοι, ὁποῦ ἐκούρσευαν, ἔφευγαν μετὰ κοῦρσο,
Ἕως νὰ τοὺς προφέρωσιν ἀπέσω εἰς τὰς χωσίας.
Ἐνταῦτα ἀπεχώσιασαν γύρωθεν ἡ χωσίαις,
Καὶ τοὺς Λουμπάρδους ἄρχισαν, ὅπως νὰ τοὺς δοξεύουν.
Ἔδειχναν, ὅτι φεύγουσιν ἐκεῖνοι οἱ Κουμάνοι,

1. Βεργέταις, vergettes, petites lances, mot grécisé de Βέργα, *virga*.

les autres de javelines et de petites lances[1]. Il convoqua aussi toutes les troupes de son despotat, et en forma une armée nombreuse et brave. Dès ce moment, il commença à faire aux Francs une guerre désastreuse. Il ne les attaquait jamais de front ni en plaine, mais par des embûches et des ruses à la manière des Turcs. Une partie de son armée s'avançait, l'autre prenait la fuite. Il envoyait continuellement d'adroits espions chargés d'apprendre ce qui se passait chez les Francs.

Aussitôt que Jean Vatace eut appris que Boniface était nommé souverain de Salonique, il s'avança pendant la nuit pour aller à sa rencontre. Il disposa des troupes choisies dans des positions avantageuses, et à la pointe du jour il plaça en avant deux cents hommes de ses troupes légères qui pillèrent les environs de cette place, et firent un grand butin qu'ils rapportèrent dans leurs quartiers. Lorsque les Lombards du roi de Salonique les aperçurent, ils s'armèrent rapidement, montèrent à cheval et se portèrent en avant, leur roi à leur tête, comme des gens qui n'avaient aucune expérience de la tactique des Grecs. Ceux-ci, au nombre de vingt ou trente étaient tantôt en avant et tantôt en arrière, et ceux qui s'étaient répandus dans la plaine pour piller partaient avec le butin dans l'intention d'attirer les Lombards dans l'embuscade qu'ils avaient préparée. Les hommes disposés dans cette embuscade enveloppèrent donc tout à coup les Lombards et commencèrent à les assaillir à coups de flèches.

Καὶ ἐγύριζαν ὀπίσω τους, τὰ φαρία ἐδοξεῦαν.
Οἱ δὲ Λουμπάρδοι ὡς εἴδασι μετὰ τὸν Μπονιφάτζιον,
Ἐκεῖνον τὸν αὐθέντην τους, ῥῆγαν Θεσσαλονίκης,[1]
Τὸ πῶς τοὺς ἐτριγύριζαν, καὶ ἐκαταδόξευάν τους,
Ὅλοι ὁμοῦ ἐσυνάχθησαν, νὰ ζήσουν, ν' ἀποθάνουν.
Οἱ δὲ Κουμάνοι καὶ Ῥωμαῖοι οὐκ ἐπλησίασάν τους·
Μὲ τὰς σαγίτας[2] ἐκ μακρυὰ τοὺς ἐκαταδοξεῦαν·
Καὶ οὕτως τοὺς ἐθανάτωσαν, καὶ ἀποκτείνασί τους.
Ἀπαύτου δὲ καὶ ἔμπροσθεν, καθὼς τὸ ἀφηγοῦμαι,
Μὲ πονηρίαν καὶ μηχανίαν, ὡς τό 'χουν οἱ Ῥωμαῖοι,
Τοὺς Φράγκους ἐμαχεύθησαν· ἐπέρναν τους καὶ ἐδίδαν,
Καθὼς τὸ ἔχουν πανταχοῦ ἡ μάχαις καὶ ἡ στρατείαις,
Καὶ ἕως ἐπεράσασι τῶν τριῶν χρόνων τὸ τέλος.

Καὶ ἀφόντες ἐπληρώθησαν τρεῖς χρόνοι καὶ ἀπάνω,[3]
Ὁ Μπαλδουβῆς ὁ βασιλεὺς ὠρέχθη νὰ ἀπέλθῃ
Εἰς τὴν Ἀνδριανόπολιν· χώρα μεγάλη ἔναι.
Ἀφοῦ ἐδιάβηκεν ἐκεῖ, ὡσὰν σὲ τὸ διηγοῦμαι,
Ὁ κἄποιος τὸ ἐμήνυσεν ἐκείνου τοῦ δεσπότου·
Καὶ ἐκεῖνος ὡς τὸ ἤκουσεν, ὡς τὸ ἐπληροφορέθη,
Γοργὸν, σπουδαίως, σύντομα, μὲ προθυμίαν μεγάλην
Ἠπανταχοῦ ἐσύνταξεν ὅλα του τὰ φουσάτα·
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνδριανόπολιν γοργὸν ἐκαταφθάσαν.
Τί νὰ σὲ λέγω τὰ πολλὰ, πολλάκις νὰ βαρῆέσαι;
Ἐπεὶ καὶ ἐγὼ, ὡς περισσοὶ, βαρηόμαι νὰ τὰ γράφω.
Ἀλλὰ διὰ συντομώτερον, διὰ κοντοτέρους λόγους,
Σὲ λέγω, καὶ πληροφορῶ, ἀλήθεια σὲ τὸ γράφω,

---

1. Il se sert ici de Θεσσαλονίκη.

Pendant ce temps, les Cumans faisaient mine de prendre la fuite et se retournaient de temps en temps pour tirer sur les chevaux des ennemis. Dès que les Lombards et leur souverain, Boniface, roi de Thessalonique[1], se furent aperçus que l'ennemi les avait enveloppés et les assaillait à coups de flèches,[2] ils serrèrent leurs rangs avec la ferme détermination de vaincre ou de mourir; mais les Cumans et les Grecs ne s'approchèrent pas pour les attaquer main à main. Ils se contentèrent de les assaillir de loin avec leurs flèches et ils en firent un grand carnage. Les Grecs continuaient ainsi à combattre les Francs avec ruse et avec adresse, selon leur manière de faire la guerre. Ils les harcelaient incessamment et leur faisaient éprouver tous les maux de la guerre.

Trois ans s'étaient déja écoulés [3] depuis la conquête de Constantinople, lorsque l'empereur Baudoin conçut l'idée de visiter la grande ville d'Andrinople. A son arrivée dans cette ville, on lui raconta la conduite du despote Jean Vatace envers le roi de Salonique.

Informé de ces évènements, il convoqua aussitôt, en toute hâte, ses troupes de toutes les parties de l'empire et les fit venir à Andrinople.

Mais à quoi bon vous conterai-je tous ces fastidieux détails? Je me fatigue moi-même à les écrire. Pour être bref, je vous dirai que le despote fit à l'em-

---

2. Μὲ τὰς σαγίτας, mot grécisé.

3. C'était en l'an 1207.

Ὅτι ὡσὰν τὸ ἔπηκεν ἐκείνου τοῦ μαρκέζη,
Τῆς Σαλονίκης τοῦ ῥηγὸς, καθὼς τὰ ἀφηγήθην,
Τοῦ Βαλδουβῆ [1] τὸ ἔπηκε, τοῦ βασιλέως τῆς Πόλης·
Μὲ τὰς χωσίας καὶ μηχανίας οὕτως τοὺς ἐπλανῆσαν,
Καὶ ἐξέβηκαν εἰς τὴν φωνὴν καὶ ταραχὴν ἐκείνην,
Ὁποῦ εἶπαν, ὅτι ἐξέβησαν ἐκεῖνα τὰ φουσάτα
Τοῦ Καλοϊάννη, [2] σὲ λαλῶ, ἐκείνου τοῦ δεσπότου.
Πεντακοσίους ἔστειλεν ἐκεῖνος ὁ δεσπότης.
Ἔδραμαν καὶ ἐκούρσευσαν τοὺς κάμπους καὶ τοὺς τόπους
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνδριανόπολιν, ποῦ ἦτον ὁ βασιλέας.
Εὐθὺς ὁρίζει ὁ βασιλεὺς τὸν πρωτοστράτορά [3] του,
Καὶ τὰ σαλπίγγια ἔδωκαν· πηδοῦν, καβαλλικεύουν·
Εἶχε Φλαμέγγους [4] ἑξακοσίους καὶ τριακοσίους Φράγκους,
Ὁποῦ ἦσαν ὅλοι ἐκλεκτοὶ ἀπάνω εἰς τὰ φαρία·
Εἶχαν καὶ ἅρματα καλὰ, ὡς τὰ ἔχουσιν οἱ Φράγκοι.
Οὐαὶ ζημία τὸ ἐγένοτον ἐκείνην τὴν ἡμέραν
Εἰς τοιούτους ἀνθρώπους εὐγενεῖς ἐκ τὸ ἄνθος Φραγκίας,
Τὸ πῶς ἐκαταλύθησαν, καὶ ἀδίκως ἀποθάναν,
Διὸν οὐκ ἤξευραν ποτὲ τὴν μάχην τῶν Ῥωμαίων.
Ἦρθασι γὰρ οἱ ἄρχοντες οἱ Ἀνδριανοπολῖται,
Καὶ λέγουν πρὸς τὸν βασιλέα· « Ἅγιέ μου δεσπότη,
« Κράτησε τὰ φουσάτα σου, ἔξω νὰ μὴ ἐξηβοῦσι
« Ἐκεῖ αὐτοὶ, ὁποῦ θεωρεῖς, ὁποῦ ἦλθαν καὶ κουρσεύουν,
« Ὡς πλάνοι ἤλθασι κλεπτῶς νὰ μᾶς ἐξεμαυλήσουν·
« Τὰ δὲ φουσάτα, ὁποῦ ἔχουσιν, ὅλα εἶν' χωσιασμένα,

---

1. Βαλδουβῆ, quatrième ou cinquième manière d'écrire le nom de Baudoin.

2. Ange Calo-Jean Coutrolis. Le chroniqueur en parle avec plus de détails dans son second livre.

pereur de Constantinople Baudoin [1] autant de mal qu'il en avait fait au marquis roi de Salonique. Il les trompa par toutes sortes d'artifices et de piéges, et à la nouvelle qu'on fit répandre que les troupes du despote Calo-Jean [2] avaient commencé leurs excursions, les troupes franques se hâtèrent de sortir. Calo-Jean avait de plus envoyé cinq cents hommes en avant pour courir et dévaster toutes les campagnes, et surtout les environs d'Andrinople où était l'empereur Baudoin. Celui-ci ordonna alors à son maréchal [3] de marcher contre l'ennemi. La trompette sonna, et les troupes montèrent à cheval. Il avait avec lui six cents Flamands [4] et trois cents Francs, tous hommes d'élite, tous cavaliers et parfaitement armés à la manière franque. Mais hélas ! un grand malheur leur arriva ce jour là; tous ces nobles hommes, fleur de la France, furent détruits d'une manière funeste, ne connaissant pas la manière de combattre des Grecs. Les principaux d'Andrinople vinrent alors auprès de l'empereur Baudoin, en lui disant :

« Notre saint maître, retenez vos troupes et ne « leur permettez pas de sortir de la ville; car ces « soldats que vous voyez venir pour piller nos « campagnes, veulent nous détruire furtivement,

---

3. Πρωτοστράτορα. C'était Geoffroy de Ville-Hardoin l'historien, qui était à la fois maréchal de Champagne et de Romanie. Il dit lui-même quelques mots de cette affaire (voyez le 1[er] vol. de cette série).

4. Φλαμέγγους.

« Καὶ ἀναμένουν δι' ἐμᾶς ὡς νὰ μᾶς παρασύρουν.
« Αὐτῆνοι γὰρ οὐ πολεμοῦν, ὡσὰν ἐσεῖς οἱ Φράγκοι,
« Εἰς κάμπον ν' ἀναμένουσι νὰ δώσουν κονταρίαις,
« Ἀλλὰ μὲ τὰ δοξάρια φεύγοντας πολεμοῦσι.
« Καὶ πρόσεχε, αὐθέντη μας, μηδὲν εὐγῇς εἰς αὔτους.
« Ἂν μᾶς ἐπῆραν ἄλογα, πρόβατά τε καὶ βόας,
« Ὡς δανεικὰ ἂς τὰ πάρουσιν, ἂν λάχῃ, νὰ τὰ στρέψουν ».
Ἀκούσας τοῦτο ὁ βασιλεὺς, ἐκατηγόρησέ το,
Χολιαστικὰ τοὺς ὥρισε πλέον νὰ μὴ τὸ εἰποῦσι,
Διότι πρᾶγμα λέγουσιν ἀπηγορίας μεγάλης.
« Νὰ βλέπω μὲ τὰ ὀμμάτια μου ἐμπρός μου τοὺς ὀχθρούς μου
« Ὁποῦ ζημιόνουν, καταιλοῦν ταῖς χώραις μου, κουρσεύουν·
« Ἐγὼ νὰ στέκω ὡς νεκρὸς, καὶ νὰ τοὺς ὑπομένω.
« Κάλλιον ἔχω τὸν θάνατον, σήμερον ν' ἀποθάνω,
« Παρὰ νὰ ὑπᾶσιν ἀλλαχοῦ νὰ μὲ κατηγορήσουν ».
Ὥρισεν, ἐλαλήσασιν ὅλα του τὰ σαλπίγγια.[1]
Εἰς τρί' ἀλάγια ἐχώρισε τοὺς Φράγκους, ὁποῦ εἶχε,
Καὶ τοὺς Ῥωμαίους εἰς ἄλλα τρία, καὶ ἐξέβησαν 'ς τὸν κάμπον.
Ὡς τοὺς εἶδαν οἱ Κουμάνοι, αὐτοὶ ὁποῦ ἐκουρσεῦαν,
Τὸ πῶς ὑπᾶσιν εἰς αὐτοὺς, ἐχάρησαν μεγάλως·
Ἔδειξαν, ὅτι φεύγουσι μὲ τὸ κοῦρσο ὁποῦ εἶχαν·
Καὶ οἱ Φράγκοι, ὡς ἀπαίδευτοι τῆς μάχης τῶς Ῥωμαίων,
Ἄρχισαν νὰ τοὺς διώχνωσιν, ὅπως διὰ νὰ τοὺς φθάσουν·

---

1. Les troupes des Croisés avaient passé la semaine sainte à piller et à construire leurs machines de guerre. Quand tout fut prêt pour marcher, on défendit sous peine de mort à qui que ce fut de quitter son rang pour poursuivre les Cumans, qui, ainsi que leur avaient annoncé les Grecs, cherchaient à les attirer

« tandis que leurs troupes sont embusquées et « nous attendent jusqu'à ce qu'ils puissent nous « attirer : car les Grecs ne combattent pas comme « vous autres Francs. Ils ne s'arrêtent pas sur la « plaine pour charger à coups de lance; mais ils « tirent leurs flèches en fuyant. Gardez-vous donc, « seigneur, de vous exposer avec eux. S'ils nous ont « pris des chevaux, des moutons et des bœufs, c'est « un emprunt que nous saurons bien leur faire ren-« dre si la fortune nous sourit. »

Cet avis déplut à l'empereur Baudoin, qui leur ordonna avec humeur de ne plus répéter de semblables conseils déshonorants pour eux et pour lui : « Quoi donc! s'écria-t-il, je verrai de mes yeux « mes ennemis ravager mon territoire et piller et « détruire mes villes, et je resterai immobile ainsi « qu'un homme mort! et je supporterai patiem-« ment une telle injure! Plutôt mourir à l'instant « même, que de penser qu'ils pourront aller me « diffamer ailleurs! »

Aussitôt, d'après ses ordres, les trompettes sonnèrent aux champs.[1] Il répartit ses Francs en trois divisions. Il fit également trois divisions des Grecs et s'avança fièrement dans la plaine. Lorsque les Cumans, disséminés pour piller, s'aperçurent que l'ennemi marchait contre eux, ils s'en réjouirent vivement et feignirent de prendre la fuite avec le butin qu'ils avaient fait.

Les Francs, qui ne connaissaient pas la manière

---

en fuyant. Le comte de Blois désobéit le premier à cette injonction et entraîna par sa témérité la perte du reste de l'armée.

Καὶ ἐκεῖνοι πάλιν φεύγοντας, τοὺς ἐκαταδοξεῦαν
Τὰ ἄλογα[1] καὶ τὰ φαριὰ[2] ὁποῦ καβαλλικεῦαν.
Τόσον τοὺς ἐπαράσυραν, καὶ ἐξεμαύλησάν τους,
Εὐθὺς ἐξεχωσίασαν οἱ Τοῦρκοι καὶ οἱ Κουμάνοι·
Ἄρχισαν νὰ δοξεύουσι τῶν Φράγκων τὰ φαρία.
Οἱ Φράγκοι ἐλογίασαν πόλεμον νὰ τοὺς δώσουν
Μὲ τὰ κοντάρια καὶ σπαθία, ὡς ἦσαν μαθημένοι·
Οἱ δὲ Κουμάνοι ἐφεύγασι, καὶ οὐδὲν τοὺς ἐπλησιάζαν·
Μόνον μὲ τὰ δοξάρια τους ἀπὸ μακριὰ δοξεῦαν·
Τόσον ἐκαταδόξευσαν, ὥστε ἀπόκτεινάν τους.
Ἐψόφησαν καὶ τὰ φαρία, οἱ καβαλλάροι ἐπέσαν·
Σαλίβαις εἶχαν τούρκικαις[3], ὁμοίως ἀπελατίκια·
Μ' ἐκεῖνα τοὺς ἐσύχναζαν ἀπάνω ἐκ τὰ κασίδια[4],
Καὶ ἀπέκτειναν τὸν βασιλέα[5], καὶ ὅλα του τὰ φουσάτα.
Ἔδε ζημία τὸ ἐγένετο ἐκείνην τὴν ἡμέραν·
Πᾶς στρατιώτης εὐγενὴς πρέπει νὰ τοὺς λυπᾶται,
Διοῦ ἀποθάναν ἄδικα χωρὶς νὰ πολεμήσουν.[6]

---

1. Ἄλογα, chevaux ordinaires.
2. Φαρία, chevaux de prix.
3. Σαλίβαις τούρκικαις, sorte de javelot court.
4. Τὰ κασίδια, sorte de casques en cuir.
5. Nicétas (c. 10) dit que Baudoin fut fait prisonnier après la bataille d'Andrinople et conduit à Ternove, capitale de la Mysie ou Vlachie, et qu'après quelque temps on lui fit couper les pieds et les mains et qu'on l'exposa ainsi dans une vallée pour devenir la proie des loups. George Acropolite (c. 12) prétend que Calojean lui fit couper la tête et se servit de son crâne comme d'un gobelet à l'exemple de Cramt roi de Hongrie qui suivant Théophane (p. 416) en avait usé ainsi avec l'empereur Nicéphore. Suivant Albéric de Trois-Fontaines, le despote

de combattre des Grecs, se mirent à leur donner la chasse et cherchèrent à les atteindre. Les Cumans, sans interrompre leur fuite, tiraient toujours leurs flèches sur les chevaux [1] et les coursiers [2] des Francs. Quand ils virent qu'ils les avaient attirés, tout à coup les embuscades des Turcs et des Cumans se montrèrent et commencèrent également à tirer sur les chevaux des Francs. Ceux-ci se disposaient, suivant leur coutume, à leur livrer bataille à coups de lance et de sabre; mais les Cumans se retirèrent sans jamais les approcher à portée de la lance et en se contentant de faire de loin pleuvoir sur eux leurs coups de flèches; ils en tuèrent ainsi un grand nombre. Les chevaux mouraient; les cavaliers tombaient, et les Cumans armés de javelots turcs [3] et de massues de fer, arrivèrent sur les cavaliers démontés et frappèrent sur leurs casques légers [4]. L'empereur Baudoin fut tué dans la mêlée [5], et ses troupes anéanties. Les pertes de cette journée furent véritablement désastreuses; et tout soldat bien né doit compatir au sort de ceux qui tombèrent; car ils périrent malheureusement et sans avoir pu combattre leurs ennemis en face [6].

---

d'Arta avait tué Baudoin en cédant aux conseils de sa femme dédaignée par l'empereur franc. D'autres prétendent qu'il échappa de sa prison et que ce fut véritablement lui qui se présenta en France vingt années plus tard, et qui fut traité comme un imposteur et mis à mort par l'ordre de la comtesse Jeanne, fille du véritable Baudoin.

6. Cette bataille fut livrée le 14 avril 1205.

Οἱ δὲ Ῥωμαῖοι ὁποῦ ἦσασι μετὰ τὸν βασιλέα,
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνδριανόπολιν, ὀλίγοι γὰρ ἐλάβαν,
Ἐπεὶ τὸ ἰδοῦν τὸν βασιλέα, τὸ πῶς τὸν ἀποκτεῖναν,
Ἔφυγαν καὶ ἐστράφησαν, ἐσέβηκαν εἰς τὴν χώραν.
Μαντάτα ἀποστείλασιν εἰς Κωνσταντίνου πόλιν,
Τὸ πῶς ἐκαταλύσασι τὸν βασιλέα οἱ Τοῦρκοι.
Ὁ δούκας γὰρ τῆς Βενετίας εὑρέθηκεν ἐκεῖσε·[1]
Εὐθὺς φουσάτα ἐσύναξε, 'ς τὴν Ἀνδριανόπολιν ἦλθε,
Νὰ συμμαχήσῃ τὸν λαὸν, τὴν χώραν νὰ φυλάξῃ·
Ὡσαύτως γὰρ ἀπέστειλεν εὐθὺς μαντατοφόρον
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνατολὴν εἰς τὸν μισὲρ Ῥομπέρτον,
Αὐτάδελφον[2] τοῦ βασιλέως τοῦ Βαλδουΐνου ἐκείνου·
(Χώραις καὶ κάστρη αὐθέντευεν ἐκεῖ εἰς τὴν Ἰμέρον,[3]
Εἶχε φουσάτα δυνατὰ μ' αὐτὸν, φλαμπουριάρους.)
Ὡς ἤκουσε καὶ ἔμαθε καὶ ἐπληροφορήθη,
Τὸ πῶς ἐκαταλύσασι τὸν βασιλέα οἱ Τοῦρκοι,
Τὰ κάστρη του ἐσιτάρχησε, καὶ ἀπῆλθεν εἰς τὴν πόλιν.

---

1. Dandolo était présent à la bataille d'Andrinople et ce fut même lui qui, aidé du maréchal de Champagne Geoffroy de Ville-Hardoin, réunit les débris de l'armée et fit sur Constantinople une retraite honorable. Le vieux doge mourut de maladie le 14 juin de la même année 1205, et fut enterré dans l'église de Ste Sophie.

2. Il y a ici confusion dans notre chroniqueur. Robert de Courtenay dont il veut sans doute parler, était le frère de Baudoin II qui lui succéda, et non de Baudoin Ier (voyez la table des empereurs français de Constantinople à la fin de ce volume). Baudoin Ier eut pour successeur son frère Henry dit d'Anjou, qui était en effet alors en Asie où il avait été appelé par les

Lorsque les Grecs qui avaient suivi en très-petit nombre l'empereur Baudoin de la ville d'Andrinople, virent l'empereur mort, ils prirent aussitôt la fuite et se retirèrent dans les campagnes et répandirent bientôt à Constantinople la nouvelle que les Turcs venaient de tuer l'empereur. Le duc de Venise, qui se trouvait dans cette capitale [1], se hâta de réunir des troupes et d'accourir à Andrinople pour secourir les habitants et protéger la ville. Il envoya promptement un messager dans l'Anatolie auprès de messire Robert, frère de l'empereur Baudoin [2], qui gouvernait dans ce pays [3] et possédait de grandes villes, de forts châteaux ainsi que de nombreuses troupes et des bannerets expérimentés.

Ce dernier n'eut pas plutôt appris que les Turcs avaient défait l'empereur, qu'il approvisionna ses

---

Arméniens et s'était déja rendu maître de la ville d'Atramitte, aujourd'hui Landremite, à deux lieues du golfe d'Abydos.

3. Le texte dit εἰς τὴν Ἰμέρον. Je ne comprends pas ce que signifie ce mot; j'avais d'abord pensé que le chroniqueur ayant fait ici une assez grande confusion de noms, il pouvait également avoir confondu Robert avec Philippe son frère aîné, qui était comte de Namur et que, ne sachant pas ce qu'était Namur, il avait écrit εἰς τὴς Ἰμέρον pour εἰς τὸν Νιμέρον. Mais je crois plutôt que par Ἰμέρον il aura désigné quelque ville d'Asie que je ne puis découvrir. On pourrait encore supposer qu'au lieu de εἰς τὴν Ἰμερον il faudrait lire εἰς τὴν ἡμέραν, ce qui signifierait alors *dans l'Orient*, en prenant le mot *jour*, ἡμέρα, dans une acception poétique.

Ὁ δούκας γὰρ τῆς Βενετίας ἐστράφηκεν ἐκεῖσε,
Καὶ πανταχοῦ ἐμήνυσε διὰ φλαμπουριάρους,
Τοὺς πρώτους ὁποῦ αὐθέντευαν τότε τὴν Ῥωμανίαν.
Ἐπὴν γὰρ ἐσυνάχθησαν, ἐνώθησαν ἀλλήλως,
Ἐθρόνιασαν ὡς βασιλέα ἐκεῖνον τὸν Ῥομπέρτον[1]
Τοῦ βασιλέως τὸν ἀδελφὸν τοῦ Βαλδουβὶν ἐκείνου.
Ἐκεῖνος γὰρ ὁ βασιλεὺς ὁ μισὲρ Ἀρομπέρτος
Εἶχεν υἱὸν, τὸν ἔλεγαν κ' ἐκεῖνον Βαλδουβῖνον,[2]
Ὅς τις ἐγίνη βασιλεὺς, τὴν βασιλείαν ἐχάσε·[3]
Τὴν θυγατήρ του ἀπέστειλε, διαβὼν ὀλίγοι χρόνοι·
Τοῦ Ῥεῤῥαγὸν[4] τὴν ἔστειλε, γυναῖκα νὰ τὴν ἔχῃ.[5]
Εἰς τὸν ποντικὸν ἐπίασαν τὰ κάτεργα λιμένα,
Ὁποῖον ἔν' εἰς τὸν Μορέαν, κάστρον καλὸν ὑπάρχει.
Ἐκεῖ ἦτον ὁ μισὲρ Τζεφρὲς[6], αὐθέντης τοῦ Μορέως,
Ὁποῦ ἦτον πρῶτος ἀδελφὸς τοῦ πρίγκηπα Γουλιάμου·[7]
Μὲ μηχανίαν, μὲ φρόνησιν ἔπιασεν, εὐλογήθη
Τὴν θυγατὴρ[8] τοῦ βασιλέως ἐκείνου τοῦ Ῥομπέρτου.

---

1. Lisez, Henry.

2. Il y a ici une nouvelle confusion. Baudoin II n'était pas fils, mais frère de l'empereur Robert de Courtenay son prédécesseur à l'empire. Le chroniqueur omet ici deux empereurs de Constantinople sur les cinq empereurs francs qui s'y sont succédés durant les 57 années de l'occupation. Les deux empereurs omis sont Henry frère de Baudoin, d'abord régent, puis empereur de 1205 à 1216, et Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, marié à Ioland de Flandres, sœur des deux empereurs Baudoin et Henry. Pierre de Courtenay nommé empereur en 1216 mourut en 1220 sans être entré à Constantinople.

3. Baudoin II se sauva de Constantinople le 26 juillet 1261, au moment où les troupes grecques conduites par Alexis Strategopule, général de Michel Paléologue, y entraient par surprise.

places et arriva à Constantinople. Le duc de Venise y retourna aussi. On convoqua tous les bannerets qui avaient des seigneuries dans la Romanie, et lorsque tous furent réunis, ils mirent sur le trône Robert [1], frère de l'empereur Baudoin.

L'empereur Robert eut un fils qui portait aussi le nom de Baudoin [2], fut nommé empereur après lui, et perdit ensuite l'empire [3].

Robert envoya, quelques années après, sa fille au roi d'Arragon [4], auquel il voulait la marier [5]. Le vaisseau qui la portait, mouilla près du port de Ponticos en Morée. Ce port est dominé par un fort château dans lequel se trouvait, à ce moment, messire Geoffroy [6], seigneur de Morée, frère aîné du prince Guillaume [7]. Plein de ruse et d'adresse, il retint la fille [8] de l'empereur Robert et fit célébrer son ma-

---

Il n'eut que le temps de quitter ses habits impériaux et de s'embarquer sur un petit bâtiment qui le transporta promptement hors du Bosphore.

4. Le texte dit Ῥεῤῥαγὸν, comme si c'était un nom propre ; mais il est probable qu'il aura fait un seul mot de deux mots francs qu'il ne conprenait pas, et qu'il faut lire ῥε Ἀραγὸν, roi d'Aragon. Voyez dans le second livre tous les détails relatifs à ce projet d'alliance qui fut déjoué d'une manière si brusque par le prince de Morée.

5. Cette fille, nommée Agnès, n'était pas fille, mais sœur de Robert de Courtenay, étant née ainsi que lui de Pierre de Courtenay et d'Ioland de Flandres.

6. Geoffroy II de Ville-Hardoin. (Voyez le 2e livre.)

7. Τοῦ πρίγκηπα Γουλιάμου. Guillaume Ier de Ville-Hardoin succeda à son frère.

8. Lisez la sœur.

Καὶ ὁ βασιλεὺς, ὡς τὸ ἤκουσε, μεγάλως ἐβαρύνθη.
Ὕστερον ἰσιάσθηκαν, καθὼς τὸ θέλεις μάθει
Ἐδῶ εἰς τοῦτο τὸ βιβλίον ἔμπροσθεν εἰς τὴν λέξιν.
Ἐν τούτῳ παύω ἀπ' ἐδῶ, θέλω νὰ τὸ σκολάσω
Τοῦτο τὸ ἀφηγούμενον, ἄλλο νὰ καταπιάσω·
Τὸ πῶς ἐπράξαν οἱ Ῥωμαῖοι, ἀφότου ἐξεπέσαν,
Καὶ ἔχασαν τὴν βασιλείαν, τὴν Κωνσταντίνου πόλιν,
Τὸν χρόνον κεῖνον τὸν καιρὸν ποῦ ἔπιασαν οἱ Φράγκοι
Τότε Κωνσταντινούπολιν, ὡσὰν τὸ ἀφηγοῦμαι.
Ὡς εἶδαν οἱ ἄρχοντες Ῥωμαῖοι, πρῶτοι τῆς Ῥωμανίας,
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνατολὴν ὅπου εἶχαν παῤῥησίαν,
Ἔκλεξαν δι' αὐθέντην τους, καὶ βασιλέα ἐπῆκαν
Ἐκεῖνον τὸν κὺρ Θεόδωρον, Λάσκαριν τὸν ἐλέγαν·
Γαμβρὸς ἦτον τοῦ βασιλέως Κυρσάκη τοῦ Βατάτζη,
Ὁποῦ εἶχε τὴν θυγάτηρ [1] του ὁμόζυγον γυναῖκα·
Καὶ ἀφότου τὸν ἐστέψασι, καὶ ἔπηκαν βασιλέα,
Τὰ κάστρη του ἐσιτάρχησε, καὶ ἐῤῥόγευσε φουσάτα,
Τούρκους, Κουμάνους, Λαϊνοὺς [2], Ζιγοὺς [3] γὰρ καὶ Βουλγάρους·
Ἄρχισε τοῦ νὰ μάχεται μὲ προθυμίαν μεγάλην
Τοὺς Φράγκους ὁποῦ εὑρίσκονταν εἰς τὸ μέρος τῆς Νικαίας, [4]
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνατολὴν, ὁποῦ εἶν' ἡ Φιλαδέλφια, [5]
Ὅπου ἦτον καὶ αὐθέντευεν ὁ μισὲρ Ἀρομπέρτος [6]
Καὶ ἐδιήρκησεν ἡ μάχη τους χρόνους κἂν τρεῖς καὶ πλέον,

---

1. Théodore Lascaris avait épousé Eudoxie, troisième fille d'Alexis Lange. Après la prise de Constantinople il se retira en Asie, s'empara de Nicée et y fonda une souveraineté.

2. Λαΐνοὺς.

3. Ζιγοὺς.

4. Nicée, dans l'ancienne Bithynie, patrie d'Asclépiade, de

riage avec elle. L'empereur en apprenant cette nouvelle, en fut vivement indigné, mais, comme vous le verrez dans le livre suivant, il finit par se raccommoder avec son gendre.

Cependant, je terminerai ici le récit de ces événements, et je raconterai, en quelques mots, les tentatives faites par les Grecs pour reconquérir l'empire de Constantinople qu'ils avaient perdu, et dont les Francs, ainsi que nous l'avons vu, s'étaient emparés.

Lorsque les principaux seigneurs d'entre les Grecs qui, après la prise de Constantinople, avaient quitté la Romanie pour se porter en Anatolie, où ils avaient conservé tout l'éclat de leur autorité, eurent mûrement considéré leur position, ils choisirent pour souverain et proclamèrent empereur Théodore Lascaris, beau-fils de l'empereur Isaac Vatace, dont il avait épousé la fille [1]. Aussitôt après avoir été couronné et proclamé empereur, Théodore Lascaris approvisionna ses forteresses et prit à son service, moyennant un salaire, des Turcs, des Cumans, des Lains [2], des Zigues [3] et des Bulgares. Avec ce secours, l'empereur Lascaris commença à attaquer vivement les Francs qui occupaient les environs de Nicée [4], dans la Philadelphie [5], où régnait messire Robert [6].

Parthenius et d'Apollodore. C'est-là que s'assembla en 328, par l'ordre de Constantin, le concile qui prononca sur Arius et sur l'authenticité de quelque uns des livres de l'évangile.

5. Φιλαδέλφια.

6. Ὁ μισὲρ Ἀρομπέρτος pour Ρομπέρτος.

Ἕως οὗ ἐσκοτώθηκεν ὁ βασιλεὺς Βαλδουῖνος,[1]
Καὶ ἔστεψαν διὰ βασιλέα ἐκεῖνον τὸν Ῥομπέρτον.[2]
Ἔζησε δὲ ὁ βασιλεὺς ὁ Λάσκαρις ἐκεῖνος
Χρόνους, ὅσους ἠθέλησεν ὁ κύριος τῆς δόξης.
Καὶ ὡς τοῦ ἦλθε τὸ κοινὸν τοῦ κόσμου ν' ἀποθάνῃ,[3]
Εἶχεν υἱὸν[4] ἀνήλικον, μειράκιον ὑπῆρχεν·
Ὥρισε καὶ ἐλάλησαν κὺρ Μιχαὴλ ἐκεῖνον,
Τὸν Παλαιολόγον σὲ λαλῶ, πρῶτον τῆς Ῥωμανίας,
Ὡς τίμιον καὶ φρόνιμον εἰς ὅλους τοὺς Ῥωμαίους,
Πρῶτον τὸν ἐπαράδωκεν ἐκεῖνον τὸν υἱόν του,
Καὶ δεύτερον τὴν αὐθεντείαν ὅλης τῆς Ῥωμανίας·[5]
Μὲ ὅρκον ἐπαράλαβεν ὅσα τὸν ἐπαραδῶκε·
Πατέρα γὰρ τοῦ βασιλέως ὥρισε νὰ τὸν λέγουν.
Καὶ ὅσον ἐμετέστηκεν ὁ βασιλεὺς ἐκεῖνος,
Ὁ Παλαιολόγος ὥρισε, τὰ κάστρη ἐσιταρχῆσαν,
Ἔθηκε φύλαξαις καλαῖς· 'ς τὸ ὄνομά του ὠμῶσαν·
Τὸν ὅρκον ἐπαράλαβεν ὅλων τῶν κεφαλάδων,
Ὡσαύτως γὰρ καὶ τοῦ κοινοῦ ὅλης τῆς βασιλείας·
Τοὺς μὲν γὰρ εὐεργέτησεν, ἄλλων χώρας ἐδῶκε·
Καὶ ὅσον ἐκατάστησε ταῖς ὄρεξαίς του ὅλαις,

---

1. Baudoin Ier.

2. J'ai déja expliqué l'omission du chroniqueur.

3. Théodore Lascaris mourut en 1222 âgé de 45 ans.

4. Il y a encore une confusion ici. Théodore Lascaris Ier eut bien deux fils, mais ils moururent fort jeunes et il ne laissa après lui que deux filles, Irène et Eudoxie. Irène épousa Jean Ducas Vatace que Théodore Lascaris Ier désigna pour son successeur. De ce mariage naquit Théodore Lascaris II, qui succèda à Jean Ducas Vatace, et c'est ce Théodore Lascaris II,

Leur guerre dura trois ans et plus, jusqu'au moment où mourut l'empereur Baudoin [1], et qu'on eut couronné Robert comme empereur [2]. Lascaris, après avoir rempli le nombre d'années qui lui étaient accordées par Dieu, mourut à son tour [3], ne laissant après lui, au moment où la mort vint le surprendre, qu'un seul fils en bas âge [4]. Il fit appeler Michel Paléologue, l'un des principaux de la Romanie, homme honorable jusque là, et réputé sage parmi les Grecs, et lui donna la tutelle de son fils et la régence de toute la Romanie[5]. Celui-ci accepta sous serment l'emploi qu'on lui confiait, et se fit donner le nom de père du jeune empereur. Mais à peine le souverain était-il mort, que Paléologue fit approvisionner toutes les places, et y mit de bonnes garnisons qui lui jurèrent fidélité. Il lia aussi par serment tous les chefs et toutes les communautés de l'empire, combla de biens les uns, accorda des terres à d'autres; et lorsqu'il eut tout réglé à son goût, il fit mourir le jeune empereur, fils de Las-

---

qui laissa le fils âgé de huit ans dont il est question ici. Toutes ces erreurs en ce qui concerne les empereurs, grecs fortifient mon opinion développée dans l'introduction, que l'auteur de cette chronique est un Franc et non un Grec.

5. Le texte dit αὐθεντείαν, souveraineté; mais d'après l'histoire, et même uniquement d'après le sens des phrases qui suivent, il faut entendre par ce mot l'administration ou la régence de l'empire. Au reste ce ne fut pas Michel Paléologue mais Georges Muzalon, que Théodore Lascaris II désigna par son testament comme tuteur de son fils et régent de l'empire. Aussitôt après la mort de l'empereur, Michel Paléologue souleva le peuple et se fit associer à l'empire le 1er décembre 1259.

Ἔπνιξεν,[1] ἐθανάτωσε τὸν αὐθεντόπουλόν του,
Τοῦ Λάσκαρι γὰρ τὸν υἱὸν τοῦ βασιλέως ἐκείνου.
Ἔδε κακὸν τὸ ἔπηκεν ὁ ἄθλιος ἐκεῖνος,
Νὰ πνίξῃ τὸν αὐθέντην του, τὴν αὐθεντείαν νὰ πάρῃ·
Τίς νὰ ἀκούσῃ, νὰ εἰπῇ, ὅτι εἰς θεὸν πιστεύουν,
Ἄνθρωποι ὁποῦ οὐδὲν κρατοῦν ἀλήθειαν οὐδὲ ὅρκον.
Φεῦ γὰρ καὶ τί κερδίζουσι, καὶ σφάλλουν τὸν θεόν τους·
Καὶ πῶς τοὺς ἀπετύφλωσεν ἡ ἁμαρτία ποῦ πράγουν·
Ὅτι τοὺς ἐξωλόθρευσεν ἀπὸ τὰ γονικά τους,
Καὶ ἐγείνονταν αἰχμάλωτοι τῆς οἰκουμένης ὅλης.
Ποῖον ἄλλο γένος σήμερον εὑρίσκεται εἰς τὸν κόσμον
Νὰ τοὺς πωλοῦν ὡς πρόβατα,[2] μόνον καὶ τοὺς Ῥωμαίους·
Ὅμως ὡς πράττει ὁ καθεὶς, οὕτως ἀπολαμβάνει.
Τὴν λέξιν ὁποῦ ἄρχισα, θέλω νὰ τὴν ξοφλήσω·
Ἀφοῦ γὰρ ἐθανάτωσεν ὁ Μιχαὴλ ἐκεῖνος,
Ὁ Παλαιολόγος σὲ λαλῶ, τὸν αὐθεντόπουλόν του,
Τοῦ βασιλέως τὸν υἱὸν τὸν Λάσκαριν ἐκεῖνον,
Καὶ ἔλαβε τὴν αὐθεντείαν ὅλης τῆς Ῥωμανίας,
Φουσάτα γὰρ ἐσύναξε Τούρκους καὶ ἄλλαις γλῶσσαις·[3]
Τὴν μάχην ἐπεχείρησε νὰ μάχεται τοὺς Φράγκους
Ἐκεῖ εἰς τὴν Ἀνατολὴν ὁποῦ εἶχεν ἐπιδέξιον·
Ἐκεῖσε γὰρ ὁ βασιλεὺς ὁ μισὲρ Ἀρομπέρτος
Οὐδὲν ἦτον εἰς τὸν καιρὸν τότε ὁποῦ σᾶς λέγω·
Διοῦ ἦτον ἀποθανὼν ὀμπρὸς ὀλίγους χρόνους,[4]
Καὶ αὐθέντευεν ὁ βασιλεὺς ἐκεῖνος ὁ υἱός του,[5]
Ὁποῦ ἔχασε τὴν βασιλείαν μὲ τὴν κακήν του πρᾶξιν·

---

1. Il lui fit d'abord crever les yeux et l'enferma ensuite dans un monastère.

2. La nation grecque s'est rachetée et de l'avilissement de

caris, en l'étranglant [1]. O action indigne d'un honnête homme, d'étrangler ainsi son souverain et de s'emparer de la souveraineté! Qui donc oserait dire que des hommes qui ne tiennent ni à la vérité, ni à leurs serments, puissent croire en Dieu? Hélas! que gagnent-ils donc à se rendre ainsi criminels devant Dieu? Leurs péchés les frappent d'aveuglement, amènent la ruine de leur nation, et la font captive de toutes les autres. Quel autre peuple au monde se laisse aujourd'hui comme le peuple Grec, vendre comme des moutons [2]? mais chacun est payé d'après son propre mérite. Quittons ce sujet pénible, et terminons la tâche que j'ai commencée.

Après que Michel Paléologue eut fait mourir son jeune empereur, le fils de Lascaris, et qu'il se fut emparé de la souveraineté de Romanie, il réunit de nombreuses troupes composées de Turcs et de divers autres peuples [3], et commença contre les Francs, dans l'Anatolie, une guerre qui lui fut favorable, car l'empereur Robert n'était plus; la mort l'avait enlevé quelques années auparavant [4]. C'était son fils [5] qui régnait et qui perdit l'em-

---

l'empire et de celui de l'esclavage turc, par la lutte qu'elle soutient avec tant de gloire depuis plusieurs années. Les Francs qui ont ébranlé la Grèce, la regardent se reconstituer sans l'aider de leurs secours !

3. Le texte dit : et de diverses autres langues. Cette expression était aussi admise dans l'ordre de Malte. Les chevaliers y étaient divisés par langues au lieu de l'être par peuples.

4. Robert mourut en 1228.

5. Baudoin II était frère et non fils de Robert.

Εἰς τοῦτο ἐσυμβιβάσθηκεν αὐτὸς ὁ Παλαιολόγος
Μὲ τὸ κουμοὺν τῆς Γένοβας,[1] τὸν Γαλατὰν τοὺς δίδει,
Ὁποῦ ἔν' σιμὰ τῆς πόλεως, ἐκεῖθεν τοῦ λιμιῶνος·[2]
Χώραν ἐπήκασιν ἐκεῖ, καὶ ἀπλίκην τους μεγάλην·
Ὅρκον, συνθήκας ἔπηκαν μετὰ τὸν βασιλέα,[3]
Νὰ ἦν' ἀκουμερίκευτοι 'ς ὅλην τὴν Ῥωμανίαν·
Νὰ τοῦ βοηθοῦν μὲ κάτεργα εἰς ὅλαις του ταῖς μάχαις,
Νὰ ἔχουσι τὴν ῥόγαν τους καὶ τὴν φιλοτιμίαν[4] τους.
Κάτεργα ἑξῆν τ' ἁρμάτωσεν[5] αὐτὸς ὁ Παλαιολόγος·
Ἄρχισε μάχην δυνατὴν μετὰ τοὺς Βενετίκους·
Διοῦ ἦσαν ἡ βοήθεια τοῦ Βαλδουβῆ ἐκείνου.
Ἐκράτησεν ἐξάπαντος τοὺς δρόμους τοῦ πελάγου,
Τοῦ νὰ μὴ φέρουσι ποσῶς σιτάρχησιν εἰς τὴν πόλιν.
Κ' ἐκεῖνος πάλιν πέρασε 'ς τῆς πόλεως τὰ μέρη
Μ' ὅσα φουσάτα ἠμπόρεσε τὰ ἔχῃ περισυνάξῃ·
Τὴν πόλιν ἐκατέκλεισε τῆς γῆς καὶ τῆς θαλάσσης.
Καὶ ὡς εἶδαν τοῦτο οἱ Ῥωμαῖοι, ὁποῦ ἦσαν εἰς τὴν πόλιν,
Συντόμως συμβιβάζονται μετὰ τὸν Παλαιολόγον,
Ὅρκους, συνθήκας ἔπηκαν, ἐμπάσαν τον 'ς τὴν πόλιν.[6]
Καὶ ὡς εἶδε τοῦτο ὁ βασιλεὺς, ὁ Βαλδουβῆς ἐκεῖνος,
Τὸ πῶς τὸν ἀπιστήσασι τὸ γένος τῶν Ῥωμαίων,
Ἐκεῖσε ἐκατάφυγε μετὰ τοὺς Φράγκους ὅλους,

---

1. Τὸ κουμοὺν τῆς Γένοβας.

2. Ce golfe s'appelle le golfe Cératique, par sa ressemblance avec une corne.

3. Le 13 mars 1261; il était alors à Nicée (voyez Cantacuzène liv. IV, c. 25).

4. Τὴν φιλοτιμίαν. C'est ce que nous appelons les épingles, le pot de vin, le pour-boire.

pire par sa mauvaise conduite. A cette époque Paléologue s'arrangea avec la communauté de Gènes [1] à laquelle il accorda la ville de Galata qui dépend de Constantinople dont elle n'est séparée que par le golfe [2]. Les Génois y fondèrent une ville, y firent de grands établissements et conclurent avec l'empereur des traités [3] par lesquels ils étaient exempts de tout droit de péage dans l'intérieur de la Romanie, s'obligeant, de leur côté, à le secourir de leurs galères dans toutes ses guerres, sous la condition cependant qu'il leur en paierait le prix et une légère gratification [4].

Paléologue arma [5] alors soixante galères et commença une guerre opiniâtre contre les Vénitiens, qui s'étaient alliés à Baudoin. Il se rendit maître de tous les passages de la mer et empêcha qu'on approvisionnât Constantinople. Lui-même se porta en personne dans les environs de Constantinople avec toutes les troupes qu'il put rassembler, et bloqua cette ville par terre et par mer.

Lorsque les Grecs de Constantinople virent les mesures prises par Paléologue, ils se concertèrent aussitôt avec lui, s'engagèrent par serment et le firent entrer dans la ville [6]. Dans cette extrémité, l'empereur Baudoin, voyant que les Grecs ne lui

5. Ἀρμάτωσεν, mot grécisé.

6. Les Grecs commandés par Alexis Strategopule, général de Paléologue, entrèrent dans Constantinople par surprise ainsi que je l'ai déja dit plus haut, la nuit du 2 juillet 1261. Michel Paléologue était alors en Asie.

Ὁποῦ ἦσαν τότε μετ' αὐτὸν, εἰς τὰ παλαιὰ παλάτια.[1]
Ἐκεῖ τὸν ἐπολέμησαν οἱ Τοῦρκοι καὶ οἱ Ῥωμαῖοι.
Ὡς εἶδε γὰρ ὁ βασιλεὺς ὁ Βαλδουβῆς ἐκεῖνος,
Τὸ πῶς τὸν ἀποκλείσασι 'ς τὸ παλαιὸν παλάτι,
Καράβι εἶχ' ἐξαίρετον (μέγα, λαμπρὸν ὑπῆρχεν),
Εἰς αὖτο γὰρ ἐσέβηκε μ' ἄλλους τρεῖς χιλιάδαις.
Ἀπὸ τὴν πόλιν ἐξέβησαν, τὴν θάλασσαν ἐπιάσαν·
Ἔσωσαν 'ς τὴν Μονοβασίαν[2], ἐκεῖ ἀπεσχολάσαν.
Ἐξέβησαν εἰς τὸν Μορέαν, ἔσωσαν εἰς τὸν κάμπον.
Ἐκεῖ ἦτο τότ' ὁ πρίγκηπας ἐκεῖνος ὁ Γουλιάμος.[3]
Τὸ μάθῃ διὰ τὸν βασιλέα, ἦλθε δι' ἀπάτησίν του·
Πολλὰ γὰρ τὸν ἐτίμησεν ὡς βασιλέα ὁποῦ ἦτον.
Ὁ βασιλεὺς ἐσπούδαζε ν' ἀπέλθῃ εἰς τὴν Δύσιν,
Ἐλπίζοντας, λογιάζοντας νὰ τοῦ ἔχουν βοηθήσει
Ὁ πάπας μὲ τὴν ἐκκλησίαν καὶ ὁ ῥήγας ὁ τῆς Φράντζας·
Φουσάτα νὰ τοῦ δώσουσι καὶ συμμαχίαν μεγάλην,
Ὀπίσω διὰ νὰ στραφῇ πάλιν ἐκεῖ εἰς τὴν πόλιν.[4]
Εἰς τοῦτο ἐνεμείνασι πολλοὶ ἐκ τὸν λαόν του
Ἐκεῖ μετὰ τὸν πρίγκηπα ἐκεῖνον τὸν Γουλιάμον,
Εἰς λογισμὸν νὰ τοὺς εὑρῇ ἐκεῖ ὁ βασιλέας
'Σ τὸ στρέμμα τὸ ἐμπάντεχαν τοῦ νὰ στραφῇ ἐκεῖθεν·
Ἐκεῖνοι γὰρ ἀπέμιναν ὁποῦ τοὺς ὠνομάζαν,
Πρῶτος γὰρ ὁ σὶρ Ἀσελῆς, ντὲ Θοὺθ εἶχε τὸ ἐπίκλην,[5]
Ὁποῦ ἦτον πρωτοστράτορας τότε τῆς Ῥωμανίας·
Κ' ἐδῶκέ του ὁ πρίγκηπας δῶρον τὴν Ἀρκαδίαν·

---

1. Παλαιὰ παλάτια, et plus bas τὸ παλαιὸν παλάτι.
2. D'autres disent dans l'île de Negrepont.
3. Guillaume Ier de Ville-Hardoin.
4. Baudoin II alla d'abord trouver Mainfroy roi de Sicile. Il

étaient pas fidèles, se refugia avec tous ses Francs dans l'ancien palais [1]. Là, attaqué par les Turcs et les Grecs et près d'y être étroitement bloqué, il s'embarqua à bord d'un grand et beau bâtiment qu'il tenait toujours prêt, emmena avec lui les trois mille hommes qu'il avait, sortit de Constantinople, et arriva par mer à Monobasie [2]. Il y débarqua et passa dans l'intérieur de la Morée où se trouvait alors le prince Guillaume [3].

A la première nouvelle de l'arrivée de l'empereur, le prince vint à sa rencontre et lui fit tous les honneurs qu'il devait à sa qualité d'empereur. Baudoin était fort empressé de se rendre en Occident ; car il espérait être secouru par le pape, par l'église et par le roi de France, et obtenir d'eux des troupes et des secours considérables qui le mettraient en état de rentrer à Constantinople [4].

Dans l'espérance de son retour prochain plusieurs de ses hommes restèrent en Morée avec le prince Guillaume, attendant toujours l'arrivée de l'empereur qui, en passant, devait les reprendre en Morée. Voici les noms des chefs qui y restèrent. Le premier, était le sire Anceau de Toucy [5]. Il était maréchal de Romanie ; le prince lui fit don d'Arca-

---

visita ensuite Urbain IV et St-Louis, et erra dans toutes les cours de l'Europe pendant plusieurs années. Après avoir inutilement sollicité des secours et promené sa misère dans toute l'Europe, il mourut en l'an 1272 à l'âge de 57 ans.

5. Ὁ σὶρ Ἀσελῆς ντὲ Θοὺθ. Il sera souvent question de lui dans le cours du livre suivant de cette chronique.

Ἐνέμειναν οἱ ντὲ Πλαθὶ [1], καὶ αὐτοὶ οἱ ντὲ Βερίθιε. [2]
Οἱ ντὲ Ἀπὶ [3] ἦσαν τέσσαροι, οἱ ντὲ Ἀνὶ [4] ἦσαν δύο·
Ἄλλος ἦτο ντὲ Λεσπιγᾶς [5], καὶ ἄλλοι πολλοὶ σεργένταις· [6]
Καὶ ἄλλοι ἄρχοντες Ῥωμαῖοι ἐνέμειναν ἐκεῖσε,
Τοὺς ὁποίους οὐ νομάζω τους διὰ τὴν πολυγραφίαν.
Ἐνταῦθα θέλω ἀπὸ τοῦ νῦν νὰ παύσω τὰ σὲ λέγω,
Ταῖς πράξαις ὁποῦ ἔπραξαν οἱ βασιλεῖς ἐκεῖνοι,
Ὁ Παλαιολόγος, ἀλλὰ δὴ καὶ ὁ Βαλδουβῆς ἐκεῖνος·
Διατὶ σπουδάζω νὰ στραφῶ εἰς τὸ προκείμενόν μου,
Καθὼς τὸ ἐπεχείρησα εἰς τὴν ἀρχὴν τοῦ λόγου,
Διὰ νὰ πληρώσω τῆς ἀρχῆς, τοῦ πρώτου λόγου τέλος.

---

1. Οἱ ντὲ Πλαθὶ. Ce nom pourrait être Plessis; je trouve aussi parmi les croisés un Guy Plaissié.

2. Οἱ ντὲ Βερίθιε. Peut être Vierson. Je trouve un Jean Vierson ou Virins parmi les croisés.

3. Οἱ ντὲ Ἀπὶ. Je ne trouve rien qui ressemble à ce nom. Peut être serait-ce Chappes. Il y avait plusieurs croisés de ce nom.

ΤΕΛΟΣ ΤΟΥ ΠΡΩΤΟΥ ΒΙΒΛΙΟΥ.

dia. Ceux qui restèrent ensuite furent : les sires de Plathi [1] et les sires de Verithi [2], les quatre de Api [3] et les deux de Ani [4], le sire de Les-Pigas [5] et plusieurs autres sergents [6]. Quelques seigneurs Grecs restèrent aussi ; mais je ne les nomme pas pour ne pas trop allonger ma narration.

C'est ici que j'interromprai le récit des actions des deux empereurs Paléologue et Baudoin. Je me hâte de rentrer dans le sujet que j'avais en vue dans le commencement de mon histoire, et je reprends le fil de mon premier récit.

---

4. Οἱ ντὲ Ἀνὶ. Probablement d'Aunoy. Je trouve en effet deux chevaliers de ce nom, Gilles d'Aunoy et Guillaume d'Aunoy.

5. Ντὲ Λεσπιγᾶς. Il est question d'un français nommé Henry seigneur de Les-Pigas dans les lignages d'outre-mer.

6. Σεργένταις, mot grécisé.

FIN DU LIVRE PREMIER.

CHRONIQUE

DES GUERRES DES FRANÇAIS

EN

ROMANIE ET EN MORÉE.

LIVRE II.

CHRONIQUE

DES GUERRES DES FRANÇAIS

EN

ROMANIE ET EN MORÉE.

LIVRE II.

Chronique de Morée.

Aimez-vous à connaître les exploits des braves et à recueillir une ample instruction? Si vous savez lire, lisez le récit de leurs exploits; si vous ne savez pas lire, asséyez-vous près de moi et écoutez : si vous êtes un homme de bon jugement, vous pourrez tirer un grand fruit de semblables exemples. Avant vous, plusieurs de ceux qui ont accompagné les chefs francs dans leur expédition de Morée ont beaucoup appris dans leur commerce intime. Je commence donc mon récit.

Le comte de Champagne, cet homme extraordinaire dont je vous ai parlé dans mon premier livre [1], ce célèbre guerrier qui avait conçu le projet de se rendre avec les autres chefs au tombeau du Christ, en Syrie, et qui, après avoir été choisi pour capitaine et chef suprême de l'armée des croisés, était mort avant de jouir de sa nouvelle dignité, avait deux frères plus jeunes que lui [2]. Dès que ceux-ci apprirent qu'au lieu d'aller en Syrie les Francs, par la permission du pape [3], avaient renoncé à leur première expédition pour se diriger vers Constantinople, et qu'ils avaient occupé la

1. Thibaut III, onzième comte de Champagne, père du célèbre Thibaut IV, roi de Navarre, dit le Posthume et le Grand, qui composa de fort jolis vers français Thibaut III avait été nommé chef de la quatrième croisade, à l'âge de 23 ans, en l'année 1200. Il mourut le 24 mai de l'année 1201.

2. Thibaut III n'eut qu'un frère, Henri II, auquel il succéda dans le comté de Champagne en 1197. Les deux frères champénois dont notre chroniqueur parle ici étaient bien, comme Thibaut, de la tige des comtes de Champagne et en conservaient même le titre de *Champénois*, mais leur père Eudes, fils de Hugues I[er] et d'Élisabeth de Bourgogne, avait été déclaré illégitime par son père qui se croyait impuissant. Eudes se retira à Champ-litte en Bourgogne, terre de sa mère. Il eut de Sibylle sa femme fille de Josselin vicomte de Dijon, trois fils; Eudes, Louis et Guillaume. Eudes mourut en 1204 à Constantinople. Une charte de l'an MCXCVI du cartulaire d'Aubin, diocèse de Langres, fait mention d'un quatrième frère nommé Hugues et décédé à cette époque. Ces quatre frères étaient ainsi oncles à la mode de Bretagne et non pas frères de Thibaut III, arrière petit-fils d'Étienne frère de Hugues I[er].

3. Innocent III.

Romanie où ils venaient d'établir des seigneuries [1], ils convinrent entre eux que l'un resterait dans la famille, et que l'autre se rendrait en Romanie [2] afin d'y faire aussi quelques conquêtes.

Ces deux frères [3] se ressemblaient aussi bien par les traits de leur figure que par la grace de leur personne. Le plus jeune avait cépendant plus de courage, d'habileté et de talents que son aîné. Ils décidèrent que l'aîné resterait à la tête de la famille en Champagne, tandis que le plus jeune, nommé messire Guillaume de Champ-litte[4], rassem-

---

1. Le texte dit ἀυθέντειας.

2. La Romanie désignait alors l'empire grec dans son entier.

3. Il y avait comme je viens de le dire, quatre frères issus d'Eudes le Champénois dit de Champlitte. Eudes l'aîné qui mourut en 1204 à Constantinople, Louis, Guillaume et Hugues.

4. Le texte dit : Μισὲρ Γουλιάμος ντὲ Σαλὸ, messire Guillaume de Salo. La corruption de Champ-litte et Salo ne paraîtra pas trop extraordinaire à ceux qui savent combien nous mêmes aujourd'hui nous estropions les noms étrangers. Guillaume de Champlitte portait premièrement le titre de seigneur de la Marche. Mais en 1202, du vivant de son frère Eudes, il se qualifia de vicomte de Dijon, comme on peut le voir dans une charte tirée du cartulaire d'Aubin dans la quelle il parle, comme on va le voir, de son projet de voyage à la Terre-Sainte et d'un fils qu'il avait alors du même nom que lui. Voici cette charte.

Ego Guillelmus de Chan-lito, *vicecomes Divionensis* notum facio præsentibus et futuris me cum *iter transfretandi arripui* dedisse in eleemosynam, pro remedio animæ meæ et antecessorum meorum, Deo et fratribus Altæripæ XXIII solidos et dimidium Divionensis monetæ, quos pro censibus vinearum, quas

blerait autant d'hommes qu'il pourrait et se rendrait en Morée pour y faire quelques conquêtes[1] de terres ou de villes et en former un héritage de famille. Le comte[2] donna alors à son frère tout l'argent comptant qu'il avait, et lui dit : « Cher « frère, puisque je reste ici, prends tout l'argent « qui est dans notre trésor et tout ce que nous « avons en commun et pars avec mes vœux et ceux « de toute notre famille ; j'espère en la bonté de « Dieu qu'il te fera réussir. »

Guillaume commença donc à rassembler des hommes. Il envoya en Bourgogne[3], d'où lui vin-

---

in territorio de Mirandis possident, annuatim mihi solvere tenebantur. Concessi etiam eis ut in ipsis vineis custodiendis præpositos custodes omni modo liberos et de ipsis vineis vindemiandis bannum non tenebunt. Dedi insuper nominatis fratribus plenarium usuarium in omnibus nemoribus meis, exceptâ forestâ de Ugos, libere et pacificè possidendum ad opus usuum domus quam apud Divionem possident, et exceptâ insuper forestâ de Osseans et forestâ de Chevenne; hanc autem fieri laude et assensu *Odonis fratris mei. Guillelmus vero filius meus tunc temporis non loquebatur quum feci hanc eleemosynam.* — Hujus rei testes sunt frater Poncius Cellerarius Cistertiensis, Robertus Fardes presbyter, Aymo de S. Sequano, Aymo de Orgeolo, milites; Hugo Belluns de Corusio præpositus meus. Et ut magis ratum habeatur, præsentem cartam sigilli mei munimine roboratam eis tradidi. — Actum est hoc anno ab incarnatione domini MCCII.

1. Le chroniqueur fait ici passer dans le grec un mot français, ainsi que cela lui arrive souvent, νὰ ἔχῃ κονγεστήσει.

2. C'est-à-dire l'aîné des deux frères, celui qui portait le titre de la famille.

3. Πουργουνία.

rent beaucoup de compagnons. Les uns étaient de pauvres gens qui le suivaient pour un salaire, les autres étaient des hommes riches qui s'offraient à l'accompagner en qualité de bannerets[1] et à la condition que chacun d'eux pourrait se créer une conquête de famille. Ils arrivèrent à Venise[2] et après y avoir loué des bâtiments, ils se pourvurent de tous les objets utiles à leur voyage; ils s'embarquèrent et partirent au mois de mars[3].

Le premier mai ils arrivèrent en Morée et débarquèrent dans l'Achaïe, à environ quinze milles[4] en deçà de Patras. Ils y établirent aussitôt un château fort, bâti de briques; car, à l'époque dont je parle, il n'existait encore que douze places fortes dans la Morée et dans toutes ses dépendances[5].

A leur débarquement dans l'Achaie ils tirèrent leurs chevaux des bâtiments et prirent deux jours pour le repos. Le troisième jour, ils montèrent à cheval et s'avancèrent sur Patras. Ils cernèrent la ville et le fort, établirent leurs trébuchets[6] tout

---

1. Φλαμπουριάρους porte-étendards, porte-bannières, du mot φλάμπουρον, drapeau.

2. Βενετία.

3. En 1205.

4. Μίλιον était pris dans ce sens sous le Bas-Empire.

5. Ces douze places fortes étaient : Patras, Corinthe, Argos, Anaplion, Ponticos, Arcadia, Coron, Calamata, Modon, Nicli, Lacédémonia et Monobasia.

6. Τριμπουτζέτα, trébuchets, machines de guerre usitées dans le moyen âge.

autour, firent avancer leurs arbalétriers[1] et commencèrent le combat. Les troupes étaient nombreuses, et l'attaque fut soutenue avec courage; les Francs entrèrent d'abord dans l'enceinte extérieure de la place, et, aussitôt qu'ils s'en furent emparés, les habitants capitulèrent et livrèrent la forteresse, sous la condition que chacun conserverait sa maison et ses biens.

Lorsque les Francs furent maîtres de Patras, ils y établirent une garnison et fortifièrent la ville et le château d'hommes et d'armes ainsi qu'il convient, et ils partirent pour l'Achaïe. Ils se concertèrent alors avec les Grecs du pays qui connaissaient les localités et les usages de chacune des provinces, et apprirent par eux que la plus belle contrée de la Morée était du côté d'Andravida[2]. La ville d'Andravida est située dans la plaine et ouverte de toutes

---

1. Ils sont nommés dans le texte τζαγρατόρους. Suivant Ducange, dans son Glossaire grec barbare, τζάγγρα signifie une arbalète. Dans quelques provinces de la Grèce le mot τζάγρα signifie buisson et pointe, par extension, alène de cordonnier, et ensuite long fer d'arme de jet.

2. Suivant Pouqueville, cette ville, qu'il appelle aussi Andravide et que Lequien (Oriens christianus) nomme Andravitza ou Andravilla, est située sur l'emplacement de l'antique Cyllène. Les Francs, presque aussitôt après la conquête, y firent bâtir une église gothique, qui existe encore et qui fut jusqu'au quinzième siècle la métropole des évêques latins, sous l'invocation de Ste-Sophie. M. Pouqueville a vu à Andravida des halles comme dans plusieurs villes des provinces de France.

parts sans être défendue ni par des tours, ni par des murailles. Les Francs se mirent en chemin et se dirigèrent sur cette ville, bannières déployées. A leur approche, les habitants informés de leur marche sortirent tous de la ville, grands et petits, tenant entre leurs mains des croix et des images des saints, et se soumirent à ce chef champenois qui, en homme sage, les accueillit gracieusement et leur promit qu'il ne permettrait pas qu'on leur fît aucun tort, qu'il leur conserverait toutes leurs propriétés et leur accorderait même des honneurs et ses bienfaits. Les habitants lui jurèrent à leur tour de mourir ses serviteurs.

Quand il eut tout disposé dans la ville d'Andravida, il délibéra sur quel point il devait se diriger et il fut arrêté qu'on marcherait sur Corinthe, place formidable et supérieure à toutes celles de la Morée. Cette ville est comme la tête qui domine tout le Péloponèse, c'est-à-dire toutes les contrées qui forment aujourd'hui la Morée. « Si Dieu, lui « dirent les habitants d'Andravida, vous aide à pren- « dre Corinthe, toutes les autres places de la Morée « se soumettront à vous sans combat et sans effu- « sion de sang. »

Le Champenois [1] adopta cet avis, et se mit en marche en laissant quelques troupes à Andravida, dans l'Achaïe et à Patras. Ses bâtiments reçurent l'ordre de le suivre par mer, tandis que lui-même, avec

1. Ὁ Καμπανέσις.

le reste de ses troupes, s'y dirigerait en traversant Vostitza [1]. Arrivé vers Corinthe, ils établirent tout autour leurs tentes [2] et leurs cantonnements.

Le château de Corinthe est bâti au sommet d'une montagne [3] si merveilleusement située qu'on ne saurait assez la louer. La ville est placée au bas de la montagne, dans la plaine, et est munie de tous côtés d'une enceinte et de murailles. Dans cette ville commandait un homme illustre et un guerrier très-brave. Son nom était Sgure [4]. Lorsqu'il fut informé que les Francs marchaient sur Corinthe, il en fit sortir les femmes et les enfants ainsi que tout le reste de ceux qui étaient hors d'état de porter les armes et les fit monter dans le château de Corinthe. Lui-même, avec tous ceux qui étaient capables de prendre les armes, il resta dans la ville pour faire bonne défense.

---

1. Βοστίτζα, Vostitza est, suivant Pouqueville, l'antique Ægium où Agamemnon réunit les chefs Grecs, pour former la coalition destinée à venger les Atrides de l'injure qui fut la cause ou le prétexte de l'expédition contre Troie. Tite-Live la cite comme le lieu où se rassemblait la diète des Achéens (Pouqueville tom. III, pag. 551 et suiv.)

2. L'auteur a grécisé le mot tente et en a fait τέντα.

3. C'est ce qu'on appelait l'Acrocorinthe. Strabon en estime la hauteur perpendiculaires à 3 stades $\frac{1}{2}$ ou 332 toises.

4. Σγούρος. Nicétas Choniates, dans sa vie de Baudoin, dit que Léon Sgure, né à Napoli de Romanie, avait succédé à son père à la tyrannie de cette ville, et qu'après s'être emparé d'Argos et de Corinthe, il chercha inutilement à se rendre maître d'Athènes, et prit Thèbes d'assaut. Il épousa Eudoxie, fille de l'empereur Alexis et veuve de Mourtzuphle.

Dès que le Champenois fut arrivé devant Corinthe, il fit, comme je viens de le dire, cerner toute la ville. Le premier jour fut donné au repos. Le lendemain, de bonne heure, dès la pointe du jour, il fit sonner les trompettes et commença l'attaque. Les Francs firent avancer tout autour des murailles les trébuchets et leurs arbalêtriers, qui tiraient contre les remparts avec tant d'impétuosité que personne n'osait se montrer aux créneaux pour voir la disposition des assiégeants. Ils dressèrent leurs échelles [1] contre les murs, entrèrent dans la ville et la prirent. Ceux qui se soumirent, furent épargnés par le vainqueur. Ceux qui résistèrent furent passés au fil de l'épée. Léon Sgure, en homme sage et prévoyant, se retira dans la citadelle.

Aussitôt après la prise de Corinthe, le Champenois fit proclamer par des hérauts d'armes que les habitants des contrées voisines de Corinthe qui voudraient le reconnaître et le recevoir comme seigneur obtiendraient des honneurs et des bienfaits, mais que ceux qui préféreraient continuer la guerre n'auraient aucun quartier. Lorsque les chefs et les communautés des villes apprirent cette nouvelle, tous, grands et petits, se présentèrent au chef franc. On vit venir ceux de Damalas [2] et

---

1. Σκάλα, terme du Bas-Empire, conservé dans la langue actuelle.

2. Damalas est l'ancienne Trézène.

d'Agion-Oros[1]. Ils jurèrent au Champenois de mourir ses serviteurs[2], et celui-ci leur fit à tous l'accueil le plus gracieux. Bientôt, de toutes parts la nouvelle se répandit que les Francs s'étaient emparés de Corinthe et qu'ils avaient un seigneur admirable appelé le Champenois[3].

A la même époque où le Champenois, ainsi que je l'ai dit dans le commencement de ce livre, débarquait dans l'Achaïe, une année après la prise de Constantinople, dans l'intention de conquérir la Morée, Boniface[4] roi de Salonique se trouvait alors avec ses troupes dans la Vlachie[5] où il apprit des nouvelles du Champenois. L'admirable messire Geoffroy de Ville-Hardoin[6] était alors

1. Suivant Pouqueville (t. IV, p. 145), Agion-Oros est aujourd'hui un village de quatre-vingt familles albanaises chrétiennes. Le Mont Athos est connu aussi sous le même nom.

2. Τοῦ Καμπανέση ὤμωσαν δοῦλοί του ν' ἀποθάνουν.

3. Ὁ Καμπανέσης. Albéric de Trois-Fontaines l'appelle aussi par le nom de *Campaniensis*.

4. Ὁ Μπονιφάτζιος ὁ ῥῆγας Σαλονίκης· le marquis de Mont-Ferrat, qui était devenu roi de Salonique ou plutôt de Thessalie après l'élection de Baudoin.

5. Βλαχία, partie de la Grèce située entre la Thessalie et l'Épire. Elle embrasse particulièrement les montagnes de l'Épire. La partie où se trouvait alos Boniface pouvait être les Vlacho-Choria qui font partie de la Livadie.

6. Μισὲρ Τζεφὲς Βιλαρδουῆς. Il est probable que le chroniqueur confond ici les deux Geoffroy de Ville-Hardoin, l'oncle et le neveu. L'historien, qui est l'oncle, raconte qu'au moment où Boniface assiégeait Corinthe et Napoli de Romanie, il apprit que Geoffroy son neveu, jeté par la tempête au port de Modon,

avec lui. A la première nouvelle des exploits du Champenois, Boniface et lui résolurent de se diriger sur Corinthe pour le voir. Aussitôt après cette délibération, ils se mirent en marche et vinrent à Corinthe où ils trouvèrent le Champenois. Ils célébrèrent leur réunion par beaucoup de fêtes et de réjouissances; car ils avaient depuis long-temps un vif désir de se revoir, et ils concertèrent ensuite ensemble de marcher sur Argos, où ils arrivèrent avec leurs troupes.

La forteresse d'Argos est située sur une montagne en pente rapide. La ville d'Argos, qui est considérable, s'étend dans la plaine comme une tente déployée. Les Francs attaquèrent la ville et y pénétrèrent.

Aussitôt que Léon Sgure, ce guerrier célèbre qui tenait la citadelle de Corinthe, eut vu les troupes[1] françaises s'éloigner de Corinthe pour marcher sur Argos, il descendit de nuit de la citadelle et entra dans Corinthe à la tête de tous les hommes

---

s'empara de plusieurs places de la Morée, d'accord avec un Grec du pays; que ce Grec étant mort, son neveu Geoffroy vint trouver Boniface à Napoli de Romanie; que celui-ci lui offrit des terres, mais que le jeune Geoffroy préféra aller en conquérir lui-même en s'associant à son ami Guillaume de Champlitte dit le Champenois, auquel il offrit de relever de lui pour les terres qu'ils conquerraient ensemble. Ils partirent ainsi, selon le vieil historien français, laissant Boniface occupé du siége de Napoli, et marchèrent à Modon avec tous les compagnons qu'ils avaient amenés.

1. Le texte dit φουσάτα; ce mot n'est plus guère en usage.

qu'il avait pu réunir et il fit un grand carnage des Français qui occupaient la ville avec sécurité. Ceux qui se trouvèrent en bon état et purent s'armer, résistèrent en combattant, mais les malades et le reste de ceux qu'il surprit furent massacrés sans pitié.

Cette nouvelle parvint la même nuit au Champenois qui se trouvait alors à Argos, et qui ressentit un chagrin des plus vifs en songeant au sort des malades égorgés dans Corinthe. Il approvisionna bien la ville d'Argos et y laissa de bonnes troupes pour la garder tandis que lui-même retourna à Corinthe où il séjourna six à huit jours avec le roi de Salonique, messire Boniface[1]. Au bout de ce temps, le roi de Salonique se disposa à prendre congé de lui, mais le Champenois le pria en grace, avant son départ, de vouloir bien lui accorder quelques subsides et quelques avantages qu'il pouvait en sa faveur retrancher de son royaume. Messire Boniface, en homme noble et en roi, comme il était, lui accorda en don la mense d'Athènes[2] : celui qui avait l'autorité

---

1. Μισὲρ Μπονιφάτζιος.

2. Τῆς Ἀθηνᾶς τὸ μάντζε. Le mot mense, ou mansa, dans le droit féodal, désigne certaine portion de terrain avec la demeure du maître. (*Voyez* Glossaire de la basse latinité de Ducange.) Quelquefois, suivant le Supplément de Charpentier, il s'étendait à la réunion de plusieurs bâtiments de maîtres, avec les forêts, les eaux et tout ce qui en dépendait. On appelait *tenere ad mansum*, tenir sous certaines conditions et moyennant une redevance annuelle, payée au possesseur du fond. Ainsi le

dans Athènes portait le titre de Megas-kyr [1] qui venait des Hellènes. Il lui donna encore trois menses dans l'Euripe [2], celle de Bodonitza [3] et deux au-

---

dominium nobile, c'est-à-dire, la suprématie féodale se trouvait séparée du *dominium utile*, ou possession matérielle. Le chroniqueur a constamment fait passer dans sa langue tous les termes féodaux. Voyez, sur la prise d'Athénes, le récit de l'historien Nicétas Choniate, frère de Michel Nicétas, évêque d'Athènes, au moment où cette ville fut prise par les Français.

1. Μέγας κὺρ, grand sire. Ce fut plus tard qu'ils prirent un autre titre, comme on le verra par la suite de cette chronique, qui donne une explication parfaitement naturelle des évènements successivement arrivés dans la Morée, pendant tout le temps de l'occupation. Si, avant de composer son Histoire de Constantinople, sous les empereurs latins, qui fut son premier ouvrage, Ducange l'eût connue aussi-bien qu'après l'impression de son Glossaire grec-barbare, dans lequel il la cite souvent, il aurait eu moins de peine à débrouiller les premiers temps, et aurait laissé subsister moins d'erreurs sur tout ce qui concerne le Péloponèse. Dans la seconde édition, qu'il avait préparée et qui formera les deux premiers volumes de cette série, il en a redressé une bonne partie.

2. L'Euripe est le détroit placé entre l'île d'Eubée et la Béotie, et dans lequel on prétendait qu'Aristote s'était précipité par désespoir de n'avoir pu deviner les causes du flux et du reflux. L'Euripe se prend ici pour la côte qui longe le détroit. Ces trois seigneuries paraissaient être celles de Chalcis ou Negrepont, d'Oréos et de Carystos, dont le nom a été désigné par les Italiens en Castel-Rosso, et par les Français en Château-Roux.

3. Μουνδονίτζα. Il existe encore aujourd'hui un canton de Bodonitza. Étienne de Byzance, dans son ouvrage sur les villes et les peuples, croit que Dodone et Bodone sont un même nom. M. Pouqueville (III, p. 254) pense que le canton de Bodonitza a pris son nom de la Dodone Thessalique, dont Suidas plaçait le temple près de Larisse l'ancienne. Pouqueville dit que cette

tres qui dépendaient de son royaume, et il ordonna que le Champenois en eût désormais la seigneurie. Le seigneur d'Athènes était de Bourgogne[1]. Les trois seigneurs de l'Euripe dont je viens de parler étaient de Vérone en Lombardie[2]. Le roi Boniface leur écrivit de venir le rejoindre, et, à leur arrivée, il les soumit au Champenois en leur ordonnant de le reconnaître désormais pour seigneur.

---

ville possède aujourd'hui environ deux mille habitants, et qu'il y existe encore un vieux château-fort, bâti sans doute du temps des Francs.

1 Il s'appelait Othon de La Roche, et devint plus tard duc d'Athènes. Ce qui a introduit la confusion dans cette Histoire, c'est qu'on n'a pas classé les évènements suivant l'ordre des temps, et qu'on les a jugés comme si tous les changements avaient été opérés à la fois et non successivement, et, pour ainsi dire, un à un. Albéric de Trois-Fontaines fait Othon de La Roche fils d'un Pons de La Roche. Rhamnusius prétend qu'Othon de La Roche était originaire de La Roche, ville de Mont-Ferrat, sur le Tanaro. Je trouve, dans une note manuscrite de Ducange, qu'Élisabeth de Chappes, fille de Clarembaud de Chappes et d'Élissende de Trainel, qui vivaient ensemble en l'an MCXCVIII, fut duchesse d'Athènes; ce qui ferait présumer, en comparant les dates, qu'elle a dû épouser Othon de La Roche. Ramon de Muntaner, dans sa chronique catalane, est aussi fort obscur sur le commencement de l'Histoire grecque. Notre chroniqueur est le seul qui classe les faits avec méthode et avec clarté.

2. Ἐκ τὴν Βερόναν ἀπὸ τὴν Λομπαρδίαν. Je trouve, dans la description des îles de l'Archipel, par le Flamand Dapper, qu'un certain noble de Vérone, appelé Raban, ou, selon d'autres, Reinier del Carcere, s'empara de l'île de Negrepont, et la rendit plus tard aux Vénitiens, en 1210. Spon et Wheeler citent l'inscription suivante, gravée sur une colonne, à Chalcis, aujour-

Après quoi, il fit ses adieux au Champenois et partit. Quant à Geoffroy de Ville-Hardoin [1], qui était venu avec le roi de Salonique, il le pria, au moment de son départ, de vouloir bien lui permettre de rester en Morée avec son seigneur naturel le Champenois [2] auquel il était particulièrement attaché.

Après que le roi de Salonique fut retourné dans son royaume, Geoffroy, qui était resté avec le Champenois, interrogea les principaux Grecs [3] du pays qui connaissaient les contrées, les places for-

---

d'hui Negrepont, et qui montre qu'en effet cette ville avait des gouverneurs vénitiens :

ANNO AB INCARNATIONE DNI. NRI. JHU. XRI.
MILLE CCLXXIII MĒS. MAIO OPUS FEC
INCHOARI NOBIL. VIR DNUS NICOLAUS
MILLIONI BAJUL. NIGROPONTIS ET EJUS
CONSILIARII DNI MICHEL DE ANDRO ET
PETRUS NAVAJARO IN HONOREM DEI ET
BEATI MARCI EVḠG.

C'est-à-dire, « l'an de l'incarnation de N. S. J. C., 1273, noble seigeur Nicolas Millioni, bail de Negrepont, et ses conseillers, Michel d'Ander et Pierre de Navagero, ont fait commencer cet ouvrage au moi de mai, en l'honneur de Dieu et de saint Marc l'évangéliste. »

On trouve, près du rivage et du même côté, les restes d'un vieux château fortifié.

1. Neveu de l'historien.

2. On sait que la famille de Ville-Hardoin était une famille champenoise.

3. Le texte dit Ῥωμαίους, les Grecs ayant conservé toujours le nom de Romains depuis la translation de l'empire à Bysance.

tes et les villes de tout le Péloponèse que nous nommons aujourd'hui Morée, et les pria de lui expliquer tout ce qui était relatif à l'état de toutes ces choses. Dès qu'il fut suffisamment instruit par ces interrogatoires, il adressa la parole au Champenois et lui dit :

« Seigneur, étranger à ce pays, j'ai consulté les « principaux Grecs qui sont avec vous. J'ai appris « d'eux le véritable état des choses et me suis, en « quelque sorte, assuré par mes yeux de ce qui « concerne les places fortes de Corinthe, d'Argos et « d'Anaplion[1] et de la force qu'elles peuvent avoir. « Si vous voulez rester à les cerner, vous perdrez « tout le fruit de votre expédition et serez ainsi « déçu dans vos projets; ces places étant fortes « et bien approvisionnées, il vous sera impossible « de les prendre ni par les armes, ni par la fa- « mine. Mais d'honnêtes habitants du pays m'ont « assuré que depuis Patras jusqu'à Coron[2] les « villes sont situées sur un terrain plat[3] et qu'on « n'y rencontre plus que des plaines et des forêts « qu'il vous est facile de traverser avec vos trou-

---

1. Ἀνάπλιον, aujourd'hui Naupli, ou Napoli de Romanie.

2. Κορώνη, l'ancienne Colonis située sur le golfe de Messénie (voyez Pouqueville, t. V, p. 113), à 15 milles de Modon.

3. L'ancienne Coroné, aujourd'hui Petalidi, est en effet située dans la plaine; mais la nouvelle Coroné, dont le territoire est limitrophe de celui de l'ancienne, est située à mi-côte, et la citadelle est bâtie sur une hauteur qui domine tout le golfe messénien.

« pes. Quand les villes seront conquises, les forts « ne pourront résister long-temps. Donnez donc « ordre à vos bâtiments de vous suivre par mer. « Nous, nous avancerons par terre et lorsque nous « aurons opéré notre jonction, j'espère en la clé« mence de Dieu que nous ferons la conquête du « pays. »

Le noble Champenois remercia vivement son maréchal [1] de l'avis qu'il lui ouvrait. Il donna ordre qu'on approvisionnât la ville de Corinthe, y laissa de bonnes troupes pour la garder, et, suivant les conseils de messire Geoffroy, se mit aussitôt en route. Ils arrivèrent à Patras, d'où ils marchèrent sur Andravida où étaient réunis les principaux des plaines de la Morée. Messire Geoffroy en homme sage les convoqua tous et leur dit:

« Archontes [2], mes amis, mes frères et mes bons « compagnons! Voyez-vous ce chef franc venu dans « votre pays pour le soumettre; ne croyez pas que « son intention soit de faire du butin, de vous enle« ver vos bestiaux et vos biens, et de disparaître en« suite. Je sais que je vois en vous des hommes « sensés et je vais vous parler avec franchise. Voyez « ces troupes! voyez l'éclat extérieur dont leur

---

1. Πρωτοστράτωρ, maréchal. Geoffroy, oncle de celui-ci, était maréchal de Romanie, tandis que le neveu n'était sans doute que maréchal de la Morée. Quelques-uns des chroniqueurs le désignent comme sénéchal de Romanie.

2. C'est quelquefois le nom d'une magistrature; mais ici cela signifie uniquement les principaux habitants du pays.

« chef est environné. C'est un prince, c'est un roi « dont le but est de s'aggrandir. Vous, mes amis, « vous n'avez aucun chef qui puisse vous secourir. « Si nos troupes se mettaient à parcourir et à piller « votre pays, elles réduiraient en captivité les ha- « bitants de vos campagnes et massacreraient beau- « coup de monde, et votre repentir serait alors inu- « tile. Il convient donc de penser d'avance à ce qui « serait plus avantageux pour vous. Venez, et faisons « ensemble un traité afin d'éviter le pillage, la cap- « tivité et les massacres qui pourraient menacer « vos familles. Vous qui êtes des hommes sensés « et ne pouvez manquer d'avoir de l'influence sur « les autres Grecs qui sont tous vos parents, vos « amis ou vos compagnons, préparez leurs esprits et « engagez-les à se soumettre de bonne volonté. »

Dès que les principaux des Grecs l'eurent entendu, ils le saluèrent respectueusement et envoyèrent leurs messagers partout où ils croyaient trouver quelqu'un de leurs parents ou de leurs amis. Ils les informèrent de ce qui s'était passé et leur envoyèrent une garantie du Champenois portant que ceux qui viendraient le reconnaître conserveraient tout leur patrimoine et qu'on leur accorderait même quelque chose en sus, et que ceux qui auraient des talents et voudraient les rendre utiles au nouveau souverain, parviendraient aux plus grands honneurs.

Quand les principaux Grecs et la communauté du pays furent instruits de cette proposition, ils commencèrent à affluer de toutes parts pour venir

reconnaître le Champenois. Les chefs de la Morée et de toute la Messarée [1] se réunirent alors à Andravida et firent un traité avec le Champenois aux conditions suivantes : Les fils de familles distinguées [2], qui avaient des priviléges, devaient les conserver en proportion de leurs biens. Les hommages [3] et les avantages militaires devaient être répartis dans la même proportion. Le surplus appartenait de droit aux Francs. Quant aux habitants des campagnes, ils devaient rester sur le même pied qu'ils étaient sous la domination grecque.

On envoya alors six des principaux Grecs et six des Francs pour faire le partage du pays et des terres privilégiées. Tandis qu'on s'occupait de cette répartition, Messire Geoffroy, le maréchal, vint exposer au Champenois l'avis suivant :

« Seigneur, lui dit-il, songez que vous êtes ici « loin de votre famille, que vous avez beaucoup de « troupes de terre à entretenir à vos frais, et que « votre marine vous coûte encore plus que vos « troupes de terre. Je vous conseille donc de ne « pas perdre inutilement votre temps et de ména- « ger le monde que vous avez. J'ai appris des prin-

1. Μεσαρέα. Probablement la partie intérieure du Péloponèse, ancienne Arcadie, si toutefois le manuscrit est correct et qu'on n'ait pas voulu désigner la Messénie, car ce nom ne se trouve ni dans Mélétius, ni dans Étienne de Byzance

2. Ἀρχοντόπουλα. Ce que nous appelions en vieux français les Varlets, les fils de nobles.

3. Le chroniqueur traduit ici par Ἀνθρωπιὰς le nom français hommage. Plus souvent il se contente de le gréciser et de dire Ὁμάτζιον.

« cipaux Grecs que non loin d'ici se trouve le fort « de Ponticos [1] situé sur la mer; c'est là que nous « devons diriger nos pas. Plus loin, sur la même « direction, vient la place d'Arcadia [2] et, ensuite, « Coron. Un peu plus loin, est Calamata [3]. Ces qua- « tre places que je vous nomme sont situées sur la « mer. Pendant que nous avons nos bâtiments, di- « rigeons-nous donc de ce côté pour prendre les « châteaux qui dominent ces ports, afin d'occuper « toutes les situations avantageuses qu'il nous sera « possible d'avoir dans la Morée. »

Le Champenois et tous ceux qui faisaient partie de son conseil louèrent beaucoup l'avis ouvert par messire Geoffroy et l'adoptèrent. Ils mirent leurs

---

1. Τοῦ Ποντικοῦ τὸ κάστρον · le château de Ponticos. M. Pouqueville appelle ce lieu Pundico-Castron, Château des rats, et rapporte que ce nom lui vient à cause de la ressemblance du cap sur lequel il est bâti avec un de ces animaux. Suivant lui, les gens du pays assurent que le château actuel a été bâti par Geoffroy de Ville-Hardoin. Plus on avancera dans la lecture de cette chronique, plus on sera convaincu de sa parfaite conformité avec les traditions locales.

2. Arcadia, surnommée Christianopolis dans le catalogue des trônes ecclésiastiques de l'Occident, occupe l'emplacement de Cyparisséis ou Cyparissia. Située au penchant des escarpements du promontoire Platanistas, et près de la rivière Néda, elle commande les chemins qui conduisent de l'Élide dans la Messénie. (Pouqueville t. V, p. 86.)

3. Calamata, située à dix minutes de la mer au fond du golfe de Messénie, paraît avoir succédé à l'ancien bourg de Calamé; on trouve à quelque distance de cette ville les restes d'une forteresse bâtie par les Venitiens. (Pouqueville, t. V, p. 149.)

troupes sur pied et firent avancer leurs bâtiments. Arrivés devant Ponticos, ils attaquèrent le château qui était très-faible et le prirent d'assaut. Ils y établirent une bonne garnison, et, après avoir approvisionné la place, les bâtiments se mirent en mouvement et gagnèrent la haute mer, tandis que les troupes de terre se dirigeaient sur Arcadia où elles devaient rejoindre la flottille et se reposer quelques instants.

Arrivés devant Arcadia, ils étaient bien décidés à n'attaquer la ville que lorsque la flottille serait approchée et pourrait attaquer en même temps le château situé sur la mer et dominant le port, mais quelques troupes d'infanterie, ayant engagé le combat sans ordre, pénétrèrent dans les faubourgs de la ville d'Arcadia, et tuèrent à coups de sabre ceux qu'ils surprirent; le reste se sauva dans le château.

Après ces évènements les Francs se mirent en marche du côté de Modon [1]. La place était déserte et toute bouleversée. Les Vénitiens l'avaient détruite quelque temps auparavant, parce que les Grecs qui y avaient leur marine entravaient, à l'aide de leurs bâtiments, les opérations maritimes des Vénitiens et sortaient de ce port pour porter dommage aux places vénitiennes. Les Francs sortirent ensuite de Modon et se dirigèrent sur Coron.

---

1. Μεθώνη, Modon, qui fut appelée dans ses différentes phases historiques Pédase et Methone, est aujourd'hui défendue par un fort bâti sur une langue de terre qui s'avance dans la mer en face de l'île Sapience. (Pouqueville, T. V, p. 119.)

Ils trouvèrent également cette place dans le plus mauvais état, aussi bien sous le rapport de ses murailles que de ses tours. C'était comme une espèce de caverne profondément enfoncée dans l'intérieur d'un rocher. La marine franque, à son arrivée, cerna la place. La cavalerie et l'infanterie commencèrent l'attaque par terre. Ils dressèrent leurs trébuchets [1], la serrèrent de près et ne permirent pas aux assiégés de se montrer sur les murailles. Effrayés du nombre des troupes franques et de leur audace guerrière, les assiégés capitulèrent et convinrent de rendre la place à condition que les Francs jureraient de leur conserver leurs maisons et toutes leurs propriétés. Le maréchal, messire Geoffroy, n'hésita pas à leur assurer ces avantages par serment, et les hostilités cessèrent. Les Francs entrèrent dans la place, en prirent possession, l'approvisionnèrent et y mirent une garnison. Ils partirent le lendemain et arrivèrent à Calamata. La place était peu habitée et avait assez bien l'apparence d'un couvent.

A leur arrivée, ils l'attaquèrent et la prirent d'assaut. Les vainqueurs accordèrent à cette ville les mêmes avantages qu'aux autres places.

Lorsque ces nouvelles parvinrent aux Grecs de l'intérieur du pays, de Nicli [2], de Véligosti [3] et de

---

1. Le chroniqueur se sert ici comme toujours de ce mot grécisé.

2. Νίκλι. Elle conserve le nom d'Amyclée dans la liste des évêchés latins.

3. Βελιγοστῆ.

Lacédémonia[1] tous se rassemblèrent, fantassins et cavaliers. Leurs bâtiments arrivèrent de Melingos[2]. Les habitants des villages de Lacos[3] y vinrent aussi en toute hâte et délibérèrent sur la manière dont ils devaient combattre l'ennemi. Ils se tinrent à Capsikia[4], dans l'endroit portant le nom d'Olivète[5] de Condoura. Leur armée s'élevait à quatre mille hommes, fantassins et cavaliers.

Les Francs apprirent bientôt leurs mouvements par les Grecs qui les accompagnaient et qui connaissaient le pays; ils s'avancèrent alors, et le combat s'engagea entre eux. Les Francs n'étaient, à ce que je pense, qu'au nombre de 700 hommes, fantassins et cavaliers. Avec ce petit nombre, ils triomphèrent pourtant des Grecs, qui n'avaient pas hésité à commencer l'attaque contre un ennemi qu'ils voyaient si peu nombreux, et qui s'en repentirent profondément ensuite après la mauvaise issue de leur tentative. Mais pourquoi vous rapporterais-je tous ces détails, et à quoi cela vous servirait-il? Les Francs gagnèrent la bataille. La plus grande partie des ennemis furent tués, et il n'en échappa qu'un

---

1. Λακεδαιμονία. C'est aujourd'hui Paleo-Castron près de Misithra. La Lacédémonie est le canton de Misithra.

2. Μελίγγος. Les Mélinges étaient une ancienne tribu Slave près de Bardouni dans le mont Taygète.

3. Λάκος, Laconie.

4. Καψικία.

5. Lieu planté d'oliviers, 'ς τὸν Κουνδοῦρον ἐλαιῶνα. Condoura est une bourgade de la Mégaride où on trouve encore beaucoup d'oliviers.

bien petit nombre. C'est le seul combat que les Grecs livrèrent à l'époque où les Francs les soumirent.

Dès que les Francs se furent rendus maîtres de Calamata, ils examinèrent le pays, qu'ils trouvèrent beau et parfaitement agréable, par la variété de ses plaines, de ses collines, de ses eaux et de ses prairies. Le Champenois ordonna alors à tous ses bâtiments de retourner au lieu d'où ils étaient venus, attendu que les principaux de la Morée lui assurèrent qu'ils n'en avaient plus besoin; et il en fit, avant tout, descendre les arbalètriers, ainsi que toutes les armes et les munitions. Il tint ensuite conseil pour décider sur quel point il devait marcher. Les Grecs, qui étaient des premiers de son conseil, l'engagèrent à se diriger d'abord sur Veligosti, et de là sur Nicli, deux des plus grandes villes de la Morée, qui étaient situées dans la plaine et dont il était facile de se rendre maître, et à se porter ensuite sur Lacédémonia; mais son maréchal, messire Geoffroy, lui conseilla de marcher plutôt sur Arcadia [1], et de prendre cette place pour agrandir son territoire. « Envoyons, dit-il, à Araclovon [2], « où le défilé est le plus resserré dans l'endroit appelé « Scorta [3], et où se trouve un petit fort [4], situé sur « une position escarpée et destiné à défendre le pas-

1. Ancienne Cyparisséis.

2. Ἀραχλόβον. Je trouve dans l'itinéraire de sir William Gell un lieu appelé Arracoba dans la Laconie.

3. Σκόρτα.

4. Καστέλλιν, mot grécisé.

« sage. On m'a dit que cette position est occupée par « un brave guerrier de la famille des Boutzara[1], et « qui porte le surnom de Doxapatris[2]. Quand nous « serons maîtres de cette position, et que nous au- « rons agrandi notre territoire, nous pourrons alors « plus facilement marcher sur les autres places. »

Le Champenois se rendit à cet avis de son maréchal, et donna ordre aux trompettes de sonner aux champs. Tout le monde sauta à cheval, et on se mit en marche. Ils arrivèrent devant Arcadia à midi; ils établirent leurs cantonnements, déployèrent leurs tentes dans la plaine, et sommèrent les Grecs de rendre la place : ceux-ci s'y refusèrent, attendu que le château est situé sur un rocher d'un difficile accès, et qu'il est protégé par une tour très-forte, bâtie du temps des Hellènes[3]. Ils étaient bien approvisionnés, et espérèrent parvenir à repousser les attaques et à n'être pas obligés de se rendre. Ce jour entier se passa; mais, à la pointe du jour suivant, le Champenois ordonna de dresser les trébuchets et de commencer l'attaque. D'un côté, la place était battue par les trébuchets; de l'autre côté, les arbalêtriers l'attaquaient avec vigueur. Les

1. Ἀπὸ τοὺς Βουτζαράδαις.

2. Δοξαπατρῆς.

3. C'est sans doute la forteresse sur les ruines de laquelle les Vénitiens ont bâti celle qui existe aujourd'hui. Le témoignage de M. Pouqueville tendrait à confirmer ce fait. «J'aperçus de loin,» dit-il, « que les murs de la citadelle d'Arcadia, qui sont de con- « struction vénitienne, reposent sur une maçonnerie que je crois « hellénique. » (T. V, p. 87.)

Arcadiotes, en voyant cette attaque formidable contre laquelle ils ne pouvaient tenir, élevèrent une voix haute, en demandant qu'on cessât le combat et qu'on les reçût à capitulation. Le maréchal, messire Geoffroy, fit aussitôt cesser les hostilités. Les Arcadiotes demandèrent à conserver leurs franchises et leurs propriétés : on le leur promit sous serment, et la place fut livrée. Le Champenois ne s'arrêta que deux jours dans Arcadia, après en avoir pris possession.

Sur ces entrefaites, des messagers, venant de la France[1] et portant des lettres, arrivèrent au Champenois et le saluèrent respectueusement; il leur demanda de vive voix des nouvelles de sa famille. Ceux-ci, tout consternés, lui dirent, les larmes aux yeux[2] : « Apprends, seigneur, que ton frère aîné, « le comte de Champagne[3], est mort. Les grands du

---

1. Φραγκία. Ce mot se prend tantôt pour la France seulement, et tantôt pour tous les pays de l'occident.

2. Les chevaliers de cette expédition se montraient, à ce qu'il paraît, fort souvent en larmes. Le chagrin, la pitié, la joie, tout les faisait pleurer. «Sachez,» dit notre vieux Ville-Hardoin,» que là « eut mainte larme pleurée de pitié. » — « Moult pleurant. » — « Mainte larme pleurée. » — « Si eurent moult pitié et pleurèrent « moult durement.» — «Y eut mainte larme pleurée de pitié.»

3. Ils étaient bien (comme je l'ai dit, note 2, p. 1), de la tige des comtes de Champagne, mais leur père ayant été déclaré illégitime, Thibaut III, neveu de Hugues Ier, leur grand-père, hérita du comté de Champagne. Les trois fils d'Eudes avaient conservé leur nom de Champenois, mais ils étaient devenus seigneurs de Champlitte et vicomtes de Dijon. Le frère dont il

« pays et tous les bannerets[1], aussi-bien que toute « la communauté de cette contrée, qui est ton héri-« tage, te saluent respectueusement, et te prient « de retourner sur-le-champ dans ton pays, parce « qu'ils n'ont que toi pour seigneur naturel. Le roi « de France[2], dont tu relèves, désire vivement que « tu retournes en toute hâte; tous tes parents et les « chefs de l'Occident t'écrivent et t'engagent à re-« venir le plus tôt possible. »

Lorsque le noble Champenois entendit ces nouvelles, il pleura amèrement et ressentit la douleur la plus vive; il réunit alors les premiers de son armée et messire Geoffroy, son premier conseiller, et leur tint ce sage discours

« Grands, mes amis, mes frères, mes compa-« gnons, braves guerriers, je prends Dieu à témoin « de l'affliction qui remplit mon cœur, au sujet de « la mort de mon frère et de mon seigneur. Un se-« cond motif d'affliction vient me tourmenter en-« core. Je vois avec une vive peine qu'au moment « où je commençais à peine à gagner de l'honneur « et de la gloire dans la Morée en poursuivant mes « conquêtes, et où j'étais en bon chemin de parve-« nir au terme de mes vœux, toutes mes espérances

---

est question ici, devait s'appeler Louis et il était le second fils de Eudes. Leur frère aîné, Eudes, était mort à Constantinople en 1204.

1. On a déja vu qu'il se servait du mot grec φλαμπουριάρει

2. ὁ ῥήγας Φράντζας : il avait dit quelques vers plus haut Φραγκία au lieu de Φράντζα.

« se trouvent renversées de fond en comble. Ce « triste évènement entrave tous mes projets; mais « j'ai assez profité, dès mon enfance, par les conseils « des hommes anciens, pour savoir me résigner et « supporter la fortune adverse avec courage. Je vous « prie, en attendant, de m'aider de vos avis et de « m'indiquer ce que vous croyez le plus convenable « et le plus honorable à faire pour moi, en même « temps que pour vous tous qui m'avez accompa- « gné ici. »

L'avis qui lui fut donné fut d'ordonner que messire Geoffroy assisté par deux prélats, deux bannerets et cinq autres chefs, procédât au partage des terres et accordât à chacun un lot proportionné à la fortune qu'il possédait et aux troupes qu'il conduisait. Alors ces dix personnes se réunirent, et inscrivirent les soldats et les chefs de l'armée. Après avoir ensuite inscrit et divisé les terres, ils apportèrent les rôles[1] et les remirent entre les mains du Champenois. Tout le monde, et le Champenois lui-même, comblèrent les commissaires d'éloges. On vit avec étonnement et admiration que le premier conseiller du Champenois, messire Geoffroy, ne s'était fait allouer aucune part dans la conquête; le Champenois le loua beaucoup de cette conduite désintéressée, aussi-bien que de sa sagesse et de ses talents, et lui adressa le discours suivant :

---

1. On verra plus tard quelques détails sur ce livre de partage.

« Messire Geoffroy, je sais d'une manière cer-
« taine, et je ne vous dis que la vérité, que c'est « vous qui, dans le temps, avez concerté cette en- « treprise de la Grèce, et donné le conseil à mon « frère [1] et seigneur de faire l'expédition de Syrie « et d'en être le chef souverain. La mort ayant frappé « mon frère, vous n'avez pas voulu que cette cause « fît manquer l'expédition. Vous avez excité le zèle « des pélerins; vous êtes arrivé avec eux dans la « Romanie, et avez conquis Constantinople [2]. C'est « vous qui avez tout conseillé, tout concerté, tout « disposé. A peine avez-vous appris que je venais « d'arriver dans la Morée, que vous avez quitté la « portion de conquète qui vous revenait, l'empe- « reur Baudouin [3] et tous vos compagnons, pour ve- « nir me rejoindre. Ce serait une ingratitude à moi, « et je méritérais le blâme des hommes, si je ne « vous récompensais pas, comme il est juste et con- « venable que je le fasse. Je vous accorde donc en « toute propriété Calamata et Arcadia, avec leurs « dépendances. »

Le Champenois revêtit [4] alors messire Geoffroy

1. Il y a ici confusion dans les faits. Le chroniqueur confond Thibaut comte de Champagne avec son parent bâtard, et messire Geoffroy de Ville-Hardoin maréchal de Romanie et de Champagne, l'historien, avec Geoffroy de Ville-Hardoin son neveu.

2. Suite de la même erreur de noms.

3. Il l'appelle ici Βαλδουβῖν, *Baldovinus*.

4. Le chroniqueur dit : ῥεβεστίζει, il le revêtit, en grécisant le terme féodal.

de cette propriété, et lui donna un anneau d'or; et, après lui avoir livré et constitué cette mense [1], lui adressa de nouveau la parole, et lui dit :

« Messire Geoffroy, dorénavant vous êtes mon « homme lige [2]. Maintenant, que vous tenez vos terres « sous ma suzeraineté, votre devoir est de m'être « fidèle sous tous les rapports. Je vous confierai, « de mon côté, toutes mes affaires; et, puisque je « dois passer dans la France [3], je vous prie, et je vous « ordonne même, de recevoir de moi et de tenir par « affection pour moi tous les pays que j'ai conquis « dans la Morée, sous la condition qu'ils me reste- « ront en suzeraineté et que vous en serez le bail [4]. « Vous gérerez en mon absence la souveraineté « comme un autre moi-même. S'il me plaisait, dans « l'espace d'un an à partir de ce jour, d'envoyer un « mandataire choisi parmi mes proches parents, « vous remettrez en ses mains le pays et la souve- « raineté, et vous conserverez vos propre terres. « Mais si, après le terme d'une année écoulé, per- « sonne ne vient ici de ma part pour recevoir le pays, « je veux, je désire, et je le proclame ici, que vous

1. Τὸ μάντζε, terme féodal grécisé.

2. Ἄνθρωπος λίζιος, le terme féodal lige est grécisé ici.

3. Εἰς τὴν Φραγκίαν.

4. Μπάϊλος, bail, gouverneur; terme féodal qui désigne le gouverneur chargé de l'administration du pays en l'absence d'un grand vassal. On en a fait depuis le mot bailli pour désigner ceux qui remplacent les seigneurs d'un ordre inférieur dans la perception de leurs revenus et l'exercice d'une partie de leurs droits.

« restiez souverain de la Morée, avec le droit de « transmettre cette souveraineté aux vôtres. »

Messire Geoffroy, en homme plein de sagesse, s'inclina respectueusement devant le Champenois, et lui fit mille remerciements de l'honneur qu'il lui faisait, des éloges qu'il lui donnait et des dons précieux dont il le comblait, et il accepta le baïlat[1] et la souveraineté du pays, ainsi que le Champenois l'en priait. D'après leur ordre les conventions furent écrites sur papier[2]; ils les confirmèrent ensuite par serment et y firent apposer leurs propres sceaux et ceux des bannerets, des prélats et des chefs de l'armée.

Lorsque toutes les conventions eurent été réglées, le Champenois partit de la Morée, et ne voulut emmener avec lui que douze chevaliers[3] et douze sergents[4]. Il s'embarqua à bord d'une galère, et arriva à Venise, d'où il se dirigea en droite ligne sur la Champagne[5]; et messire Geoffroy resta souverain dans le pays.

---

1. Μπαϊλάτον, terme féodal grécisé.

2. Χαρτὴ, mot grécisé.

3. Καβαλλαρίους, mot grécisé.

4. Σεργένταις, mot grécisé.

5. Τζαμπάνια. Suivant Ducange (p. 334, ed. de V.), Guillaume de Champ-litte, après la conquête de Morée, passa dans la Pouille laissant pour Bail un certain Hugues de Cham, sans doute Champlitte, avec un ample pouvoir, et il est, dit-il, à croire qu'il mourut dans ce voyage, car en l'an 1210 il était décédé, et Geoffroy de Ville-Hardoin, sénéchal de la Romanie, lui avait succédé en la principauté d'Achaïe, comme on peut le voir dans les épîtres d'Innocent III, lib. XIII, epist. 25, 150 et 170. Le

Dès que messire Geoffroy fut resté souverain et bail de la Morée comme je viens de le dire, il ordonna que tout son peuple se réunît dans la ville d'Andravida, qui était alors le siége de sa souveraineté. Tous se rendirent à son invitation, grands et petits. Il fit alors apporter le livre de partage dans lequel on avait dressé par écrit un état de ce qui avait été donné par le Champenois à chacun, pour en jouir en propriété[1]. Le premier porté sur ce livre, était messire Gaultier de Rousseau [2]. Il avait vingt-quatre fiefs [3] de cavaliers; ce fut là son partage. Il y établit un château qu'on nomma Acova [4], et qui porte encore ce nom.

Après lui, messire Hugues de Brienne [5] avait, dans

récit de notre chroniqueur confirme tous ces faits en les expliquant et en les développant. Guillaume de Champ-litte quitta en effet la Morée pour se rendre en France par l'Italie. Il laissa Geoffroy de Ville-Hardoin, bail pour un an. Cette année révolue, il envoya un de ses parents, celui que Ducange nomme Hugues de Cham et qui doit être Champlite. On verra plus tard comment ce parent fut obligé de renoncer à ses prétentions et de laisser l'héritage à Geoffroy de Ville-Hardoin.

1. Un livre semblable fut dressé par Guillaume le bâtard, immédiatement après la conquête de l'Angleterre; il est connu sous le nom de *Doomsday book*, livre de jugement. Il prononçait en effet le jugement d'expropriation des anciens habitants. La liste donnée ici paraît comme un fragment du livre de partage dressé par ordre du Champenois.

2. Μισὲρ Γαλτιέρης ντὲ Ρουτζέρης.

3. Φέη terme féodal grécisé.

4. Ἄκοβα dans la Messénie sur le Xerillo Potamo (voyez itin. de sir William Gell, p. 74.

5. Le texte dit : Μισὲρ Ρεῦγγος ντὲ Πριέρης, je crois qu'il faut

le pays des défilés de Scorta, vingt-deux fiefs de cavaliers. Il reçut des priviléges, et fit bâtir dans le pays un château appelé Caritena [1]. Messire Geoffroy de Ville-Hardoin eut depuis un fils qui prit le nom de seigneur de Caritena [2].

Le troisième porté sur le livre, était messire Guillaume Alaman [3], auquel fut accordé en apanage Patras avec toutes ses dépendances.

On avait ensuite donné à messire Mai Remond [4], comme baronie [5], le château de Véligosti avec un fief [6] de quatre cavaliers, et la condition de porter bannière.

Le livre donnait ensuite à un autre messire Guillaume [7], le château de Nicli avec six fiefs.

Un autre porté sur le livre, était messire Guy de Nêle [8]. On lui donna six fiefs dans la Tzaconie [9], et il y fit bâtir un château appelé Guéraki [10].

---

lire : Μισὲρ Οὔγγος messire Hugues. Quelque copiste peu attentif aura pris la lettre ρ de Μισὲρ pour l'ajouter au mot suivant.

1. Καρίτενα est placé dans l'ancien pays des Tricolons sur l'Alphée.

2. Il en sera souvent question dans la suite de cette chronique.

3. Γουλιάμος Ἀλαμάνος.

4. Μισὲρ Μαΐος Ῥεμοὺν.

5. Μπαρουνία, terme féodal grécisé.

6. Φιὲ, terme féodal grécisé.

7. Le chroniqueur ne donne pas son nom propre.

8. Μισὲρ Γγιοῦν ντὲ Νέβελε.

9. Τζακωνία. La même chose que la Laconie. Sous le Bas-Empire on appelait ses habitants Chacons.

10. Γεράκι. Guéraki est à quatre heures de distance de l'embouchure de l'Eurotas (voyez la carte de Morée de sir William Gell et son itinéraire, pag. 233).

On privilégia aussi messire Raoul de Tournay [1], et on lui donna Calavryta [2], et douze fiefs.

On donna aussi à messire Hugues de l'Ile [3], huit fiefs de cavaliers à Vostitza. Il changea son nom contre celui de Charbonnier [4].

Messire Lucas [5], eut quatre fiefs avec la vallée et les dépendances de Gritzéna [6].

Messire Jean de Neuilly [7] obtint Passava [8], avec quatre fiefs et le droit de porter bannière. Il reçut aussi le titre de maréchal [9], avec la faculté de léguer ce titre à ses descendants.

On donna quatre fiefs à messire Robert de la Tré-

---

1. Ρὸν ντὲ Τουρνᾶ.

2. Calavryta, dit Pouqueville, est la première ville de l'Achaïe qu'on voit dans le bassin du Cerynite, à peu de distance de la rive droite de ce fleuve. On prétend que sa fondation ne remonte qu'au temps de l'invasion de la Morée par Ville-Hardoin, qui regarda sans doute l'entrée des défilés du mont Chelmos comme un passage assez important pour y bâtir un fort dont les ruines, que quelques voyageurs ont prises pour celles de Cynèthes, se voient encore sur un escarpement des montagnes. (T. IV, p. 221.)

3. Μισὲρ Οὖγγος ντὲ Λέλε.

4. Ντὲ Τζέρμπουνη.

5. Λούκας.

6. Τῶν Γριτζένων. C'est peut-être ce que Pouqueville appelle le coli ou subdivision de Gritzianos (t. III, p. 34, note).

7. Τζὰν ντὲ Ναούλη.

8. Πασσάβα. Je ne ne puis trouver cette ville ni dans les voyageurs anciens, ni dans Pouqueville, ni dans sir William Gell.

9. Πρωτοστράτωρ.

mouille [1]. Il fit bâtir Chalatritza [2], et prit le nom de cette seigneurie.

L'hôpital Saint-Jean [3] reçut quatre fiefs.

Quatre autres fiefs furent donnés au Temple, sous la condition de lever bannière.

On donna ensuite aux chevaliers Teutoniques [4], quatre fiefs en propriété dans le pays de Calamata.

Le métropolitain de Patras avec son chapitre [5], obtint huit fiefs de cavaliers.

Quatre fiefs de cavaliers furent donnés à l'évêque d'Olène [6].

Deux furent donnés à l'évêque de Modon.

Deux autres à celui de Coron.

Ces derniers évêques reçurent de plus, chacun, deux fiefs de cavaliers pour leur chapitre.

On donna à l'évêque de Véligosti, à celui d'Amyclée [7] et à celui de Lacedemonia, quatre fiefs chacun.

Le régistre [8] portait ensuite les noms de plusieurs chevaliers qui avaient reçu le privilége d'un fief. Plusieurs sergents [9] avaient été privilégiés de même;

---

1. Μισὲρ Ῥουμπέρτος ντὲ Τρέμουλα.

2. Χαλατρίτζα. Le Chalanthistra de Pouqueville, ancienne Tritée.

3. Ἁγιοϊωάννη ὁ Σπητάλιος.

4. Οἱ Ἀλλαμάνοι.

5. Le texte dit : avec ses chanoines μετὰ τοὺς κανονίκους.

6. Ὤλενα, Olène était un évêché suffragant de Patras.

7. Ἀμυκλίος ou Nicli paraît être aujourd'hui sclavo-choria (Sir Willam Gell, p. 224, et Lequien *Oriens christionus*).

8. Τὸ ῥητζίστρο, mot grécisé.

9. Σεργένταις.

mais je passe leurs noms sous silence pour ne pas trop allonger mon récit.

Après avoir lu le régistre, messire Geoffroy demanda aux chefs, aux archevêques et aux évêques, leur avis sur les réglements qu'il devait établir relativement au service des nouveaux privilégiés, pour porter les armes quand il serait nécessaire, et garder le pays; car il disait avec justice que si le pays conquis n'était gardé par les armes et par le service militaire, il serait bientôt perdu.

On établit alors, et on régla d'un commun consentement et avec beaucoup de prudence, que ceux qui avaient quatre fiefs devaient lever bannière et faire le service de bannerets, et que chacun serait tenu d'avoir sous sa bannière un chevalier et douze sergents. Ceux qui avaient plus de quatre fiefs, devaient entretenir deux sergents à cheval, ou un chevalier par chaque fief. Les chevaliers qui n'avaient qu'un fief, devaient servir en personne pour leur fief; c'est ce qui leur fit donner le nom de sergents de la conquête [1].

Ils déterminèrent ensuite tout ce qui avait rapport à la guerre, d'abord en ce qui concernait la garde du pays conquis, et en second lieu, la conquête de nouveaux pays. Pendant l'année composée de douze mois, chacun devait faire le service pendant quatre mois en garnison générale [2] dans l'en-

---

1. Σεργένταις τῆς κουγγίστας.

2. Εἰς γαρνιζοῦν καθολικήν. Le mot français garnison est grécisé par notre chroniqueur, qui entend par garnison générale le service de garnison dans l'intérêt général de la principauté.

droit qu'il plairait au prince de lui désigner. Pendant quatre autres mois, chacun devait être à l'armée pour servir là où son seigneur particulier le voudrait. Et enfin, le privilégié pouvait passer les quatre mois restants où bon lui semblait. Mais, comme le prince pouvait désigner sur les douze mois de l'année, ceux qui lui convenaient le mieux, et qu'il devait avoir toujours la préférence, on pouvait dire qu'un chevalier était tenu de servir toute l'année. Les évêques, l'église, le Temple, les Hôpitaux[1] ne devaient être obligés à aucun service de garnison; seulement, dans une attaque contre l'ennemi, dans une excursion et dans toute guerre que le prince pouvait entreprendre, ou qu'exigeait le besoin du pays, ils étaient tenus de faire partie de l'armée comme tous les autres privilégiés.

On régla encore dans le même chapitre, que les chefs ecclésiastiques[2], civils et militaires, seraient obligés à lever bannière pour cause de guerre. Quant à ce qui concernait l'administration du pays et les jugements à rendre dans leur arrondissement, ils devaient y prendre part aussi bien que les bannerets. Toutefois, dans un jugement de meurtre ou de sang, les évêques, conformément aux convenances, ne pouvaient siéger parmi les juges.

Messire Geoffroy ordonna alors à tous, grands et petits, de se préparer à entreprendre une expédition dans le but de conquérir ceux des pays sur

1. Τὰ Σπητάλια.

2. Il les appelle προεστοὶ, nom encore usité aujourd'hui.

lesquels ils avaient distribué des priviléges [1], et d'établir le droit de conquête sur ceux qu'ils avaient déja gagnés. D'après les conseils des Grecs qui connaissaient le pays, l'armée se mit en marche tout droit vers Véligosti, où ils arrivèrent bientôt. Le fort de ce nom était placé sur un monticule peu élevé; les Francs le soumirent par la force.

De là ils se portèrent sur Nicli. Cette place est située dans la plaine. Lorsque les habitants virent approcher les troupes des Francs suivies de leurs auxiliaires grecs, les chefs s'empressèrent de fortifier la ville d'hommes et d'armes. Les murailles de Nicli étaient hautes et fabriquées de chaux [2]: pendant trois jours les habitants soutinrent le siége avec courage et refusèrent obstinément de se rendre. Alors Messire Geoffroy fit apporter du bois pour construire des scrophes [3], et surtout des tré-

---

1. Les Francs avaient fait, en Grèce comme à Constantinople, la distribution des terres sur la foi de la soumission future des habitants.

2. On a vu auparavant que presque toutes les autres places du Péloponèse, parmi lesquelles il en compte douze au moment de l'arrivée des Francs, étaient faites en tuiles.

3. Σκρόφαις. Ducange ne cite pas ce mot dans son Glossaire grec-barbare; mais on le trouve dans son Glossaire latin-barbare. « *Scropha* ou *scrofa*, » dit-il, « est une machine de guerre « propre à ruiner les murailles des villes assiégées. » *Will. Tyrius, liv. III, c.* 5. Machinas ad suffodiendum habiles et necessarias, quas vulgo *scrophas* appellant. *L. XVII, c.* 24. *Scrophas* quoque ex eadem contexunt materiâ, quibus impunè ad complanandos aggeres accedebatur. *Lib. XVIII, c.* 19. Ut *Scrophas* materiâ competenti intexerent, in quibus liberè delitesce-

buchets : il jura par serment qu'il ne partirait pas de là qu'il n'eût pris de vive force lefort de Nicli, et que s'il le prenait le sabre à la main, il ne ferait grace à aucune personne vivante. Lorsque les Grecs qui étaient avec les Francs entendirent le serment, plusieurs d'entre eux qui avaient des parents dans la place les prévinrent aussitôt, et leur assurèrent qu'en effet, s'ils ne se rendaient pas, ils seraient tous passés au fil de l'épée au moment de la prise de la ville. Les Nicliotes se décidèrent donc à se rendre sous la condition qu'ils conserveraient leurs biens. Messire Geoffroy leur accorda leur demande, et après avoir pris possession de la place et l'avoir fait convenablement approvisionner, il marcha tout droit sur Lacédémonia.

Lacédémonia était une grande ville bien garnie de tours et de murailles, fabriquées de chaux; les habitants s'étaient vigoureusement fortifiés avec la ferme intention de ne pas se rendre. Pendant cinq jours les Francs tournèrent jour et nuit en combattant sans interruption autour de la place, et ils dressèrent les trébuchets qu'ils avaient amenés de Nicli. Enfin, après un grand carnage et la destruction des tours, la ville cédant à la force, capitula, et obtint par une convention garantie sous

---

rent, qui ad suffodiendum aggerem introducerentur. *Fulcherius Carnot. Lib. I, c.* 8. Machinis autem paratis, arietibus scilicet et *Scrofis*, ad assiliendum se paraverunt. *Math. Paris,* an. 1226, petraria, balista, *Scrofa*, catus. On trouve encore ce mot mentionné dans les ouvrages du quatorzième siècle.

serment, que les habitants conserveraient leurs propriétés et leurs priviléges.

Messire Geoffroy établit en personne son quartier dans l'intérieur de la ville, et ordonna à ses troupes de ravager et de piller toutes les parties de la Tzaconie [1], qui s'étend jusqu'à la province d'Elos [2] dans la direction de Vatica [3] et de Monobasia [4]. Alors les chefs de Lacédémonia, ainsi que ceux de Nicli, qui avaient des priviléges dans la Tzaconie et dans les autres lieux livrés au pillage des troupes franques, accoururent et prièrent messire Geoffroy d'ordonner à ses troupes de cesser le pillage, en lui promettant la soumission des villages et la reconnaissance de sa suzeraineté. Celui-ci, en homme sage, prit en considération les représentations des Archontes, et ordonna aux troupes de revenir. Il manda alors ceux des membres de son conseil qui étaient chargés d'établir les priviléges des chevaliers dans le pays conquis; et ceux-ci inscrivirent sur le registre [5] les nouveaux pays conquis depuis le départ du Champenois.

Il s'adressa alors aux premiers de la Morée, et les interrogea avec exactitude sur les places qu'il lui restait à soumettre. Ceux-ci lui répondirent :

---

1. Τζακόνια Laconie.

2. Ἕλος, conserve le même nom.

3. Βατίκα. Vatica est dans la Laconie à trois heures de Scutari et à une heure de Kolokythia (voy. sir William Gell, p. 235).

4. Μονοϐάσια est devenu Monembasie et Napoli de Malvoisie, ainsi que les Italiens et les Français ont corrompu ce mot.

5. Εἰς τὸ ῥητζίστρο.

« Quatre places, seigneur, vous manquent encore, la première est Corinthe, la seconde Anaplion; la troisième Monobasia, et la quatrième « Argos. Toutes ces places sont très-fortes et bien « approvisionnées. Si donc vous voulez les avoir, et « que nous autres Grecs nous mourions vos serviteurs, promettez-nous par serment, et faites en « dresser par écrit un acte que nous puissions léguer à nos enfants, que jamais aucun Franc ne « nous forcera à changer de religion et à devenir « Latins [1] ».

Messire Geoffroy accueillit leur demande et leur accorda l'acte qu'ils désiraient, et le fit écrire et sceller de son sceau.

Tout étant ainsi réglé entre les Francs et les Grecs, et Messire Geoffroy ayant satisfait aux goûts et aux sentiments de chacune des deux nations, tous, grands et petits, commencèrent à concevoir pour lui un attachement sans bornes, que lui méritaient sa bienveillance et son impartiale justice. Les plus sages d'entre eux examinèrent alors sur quel pied il convenait d'établir la principauté de la Morée. « Nous avons, » disent-ils, « un souverain aussi bon « que sage sous tous les rapports. Qui sait si le « Champenois ne nous enverra pas de France quelque jeune étourdi, mal élevé et sans discrétion, « pour porter le désordre chez nous ? Gardons « plutôt celui que nous avons et que nous connais-

1. Le texte dit : A devenir Francs, c'est-à-dire, à embrasser le rite latin catholique, que professaient les Francs.

« sons. » Ils s'adressèrent tous en effet à lui-même, et lui communiquèrent leur proposition. Messire Geoffroy la repoussa comme injuste, et ne voulut pas l'accepter; mais on lui en dit tant, on le força tant, qu'on finit par l'arracher à sa réserve, et qu'il consentit à accepter. Il songea donc au mode d'exécution et aux moyens qu'il devait prendre pour empêcher que l'homme qu'on attendait de France n'arrivât avant l'expiration du terme convenu avec le Champenois. Il fit aussitôt partir un chevalier jouissant de sa confiance intime, avec l'injonction de se rendre à Venise auprès du duc[1] qu'il connaissait particulièrement et avec lequel il était intimement lié. Il lui envoya des présents, et le pria d'imaginer quelque obstacle pour arrêter dans sa marche celui que le Champenois devait envoyer. Il expédia aussi un autre chevalier en France près des amis et des parents qu'il avait en Champagne.

Ici, je vais reprendre le récit de ce qui concerne messire Geoffroy le Champenois[2], et raconter comment ce dernier arrangea ses affaires à son arrivée en France au sein de sa famille.

Après être parti, comme nous l'avons vu, de la

---

1. Pierre Ziani avait succédé, en 1205, à Henry Dandolo, mort le 4 juin 1205, à Constantinople. Pierre Ziani mourut en 1228, et il eut pour successeur dans l'emploi de doge Jacques Tiepolo.

2. Le chroniqueur l'appelle ὁ κόντος τῆς Τζαμπάνιας, mais on a vu la cause naturelle de son erreur.

Morée, il arriva en France, dans la Champagne, qu'il désirait vivement revoir; il fut parfaitement accueilli par les siens. Les quinze premiers jours de son arrivée furent consacrés au repos. Il partit ensuite pour aller voir le roi de France [1] : il le trouva avec les grands de sa cour à Paris [2], où il célébrait la pentecôte, d'après l'usage des latins [3]. Le roi reçut le Champenois avec de grands honneurs, et le félicita sur ses exploits dans la Romanie. Il fut également bien accueilli des nobles, ducs et comtes [4] qui accompagnaient le roi, et dont plusieurs étaient ses parents. Le roi l'admit à succéder au fief de sa famille [5], et il retourna en qualité de souverain dans son pays, où il mit ordre à ses affaires.

Huit mois s'étaient écoulés avant qu'il songeât à l'arrangement stipulé entre Messire Geoffroy et lui, relativement à la Morée. Il comptait toujours avec confiance que, dès qu'il enverrait un des siens, messire Geoffroy le recevrait comme son souverain et lui remettrait le gouvernement du pays. En attendant, il délibéra avec les siens sur la personne qu'il

---

1. Il ne dit plus ici Φραγκίας, mais ὁ ῥήγας τῆς Φράντζας. Cette visite eut lieu entre 1205 et 1210, puisqu'on sait par les lettres d'Innocent III, que Geoffroy de Ville-Hardoin était établi prince de la Morée en 1210. Le roi de France était alors Philippe Auguste, qui régna de 1180 à 1223.

2. Εἰς τὸ Παρίσι.

3. Le texte dit : Des Francs.

4. Δουκάδες καὶ κοντάδες.

5. Le texte dit : il lui établit sa mense en qualité d'héritage. Τὸ μάντζι ὁ ῥήγας τοῦ ἔπηκε διά τό γονικόν του.

convenait d'envoyer en Morée comme souverain et comme son homme. Il avait un cousin nommé Robert [1], très-jeune encore, mais plein d'excellentes qualités. C'est lui que le Champenois revêtit [2] de tous ses pouvoirs, et au quel il concéda la souveraineté de la Morée. Il fit aussitôt écrire les priviléges [3] et les lettres de délivrance qu'il devait emporter en Morée, et lui donna aussi beaucoup d'argent et une suite composée de quatre chevaliers et de vingt-deux sergents.

Robert partit de la Champagne au commencement de novembre; mais lorsqu'il fut en Savoie [5] et se disposa à traverser les montagnes, il trouva les neiges si épaisses et si fortes entre la France et la Lombardie [5], qu'il lui fut impossible de passer. Il fut ainsi retenu plus d'un mois dans ce pays; il traversa enfin les montagnes, entra dans la Lombardie et parvint à Venise à la fin de janvier, espérant y trouver une galère pour passer en Morée.

Dès que le duc de Venise fut informé que Robert, cousin du comte, était arrivé de Champagne et voulait se rendre en Morée, il fit venir en secret son amiral [6], et lui enjoignit de refuser des bâtiments pour qu'il pût se rendre en Morée, et de

1. Ῥουμπέρτος.
2. Ῥεβεστίζει, mot féodal grécisé.
3. Προβελέντζια, mot féodal grécisé.
4. Ἐς τὸ Σαβοὲ.
5. Λουμπαρδία.
6. Ἀμιραλης, mot grécisé.

mettre ainsi tous les obstacles possibles à son départ. De son côté, le duc fit beaucoup d'honneurs et d'amitiés à Robert pour l'amener plus aisément à s'abandonner à lui et à se laisser tromper. A force de discours doucereux, de bonnes manières et de prétextes, il parvint à le retenir deux mois à Venise. Il lui donna ensuite une galère destinée pour la Crète, et ordonna à son commis[1] qui commandait cette galère, de le mettre à bord à son passage à Corfou[2].

La chose arriva ainsi qu'il était convenu. Quand la galère fut arrivée devant le fort de Corfou, le commis[3] dit à Robert : « Ma galère vient d'être « percée dans la cale, et j'ai besoin de la raccom- « moder et de la calfater[4]; faites donc, mon bon « frère, retirer tous vos effets, afin que le bâtiment « en devienne plus léger, et que je puisse le faire « calfater plus aisément. »

Robert s'imagina que tout cela était parfaitement vrai, et il ordonna qu'on transportât aussitôt ses effets dans la ville, où il se logea lui-même dans une hôtellerie[5]. Mais, lorsque la plus grande partie de la nuit se fut passée et que le coq de la galère eut fait entendre son cri, on donna le coup de sifflet du départ et on mit à la voile.

Dès qu'il fit plus grand jour et que Robert se fut

1. Τὸν *κόμμιτν*, mot grécisé.

2. Εἰς τοὺς Κορφοὺς.

3. Il l'appelle ici ὁ *κόμμιτος*.

4. Νὰ τὸ *καλαφατίσω*, mot grécisé.

5. Εἰς τὸ ξενοδοχεῖον.

éveillé, on lui apprit que la galère était partie. A cette nouvelle il s'affligea vivement ; il vit le piège et s'aperçut qu'on l'avait trompé. Il chercha donc une barque[1] à noliser[2], et la trouva bientôt. Mais le commandant[3] de Corfou à qui messire Geoffroy, seigneur de la Morée, avait rendu quelques services, fit parler au maître de la barque, et lui défendit sur sa tête de prendre Robert à son bord.

Pendant ce temps, la galère vénitienne qui faisait voile pour la Crète, avait mis à bord un de ses hommes à Saint-Zacharias[4], près de la ville de Glarentza[5], avec des lettres qui annonçaient comment Robert était arrivé à Venise ; comment le duc avait retardé son départ pendant deux mois, et comment il avait été mis à bord à Corfou par la galère vénitienne qui se rendait en Crète. Messire Geoffroy se trouvait dans la ville d'Andravida, au moment où le Vénitien lui apporta ces lettres. Il accueillit le messager avec distinction, et lui fit de beaux présents. Il fit ensuite venir le chevetain[6] de la ville d'Andravida, et lui donna des ordres détaillés sur ce qu'il devait faire quand Robert y arriverait. Lui-

1. Βάρκαν, mot grécisé.

2. Νὰ ναυλώσῃ, autre mot grécisé.

3. Le texte dit : ὁ καπετάνος, autre mot grécisé.

4. 'Σ τὸν ἅγιον Ζαχαρίαν.

5. Γλαρέντζα, appelée aujourd'hui du même nom.

6. Τὸν κιβιτάνον, voyez au mot κιβιτάνος le Glossaire grec-latin de Ducange, qui s'appuie, ainsi qu'il le fait souvent, de cette chronique. Suivant lui, ce mot vient du vieux mot français chevetain, employé souvent par Brunetto Latini, par Froissart, par Alain Chartier et tous nos vieux auteurs.

même, il partit d'Andravida pour aller à Vlisiri [1], où il voulait attendre des nouvelles de Robert.

De son côté, quand Robert se fut aperçu de la perfidie du Vénitien, il fit tout son possible pour trouver promptement une barque qui le transportât en Morée, avant que l'année du contrat fût expirée. Une barque arriva par hasard alors de la Pouille [2]; il fit ses conditions, monta à bord, et se fit bientôt débarquer à Saint-Zacharias. Son premier soin fut de demander où se trouvait le bail [3] de la Morée. Sur la réponse qui lui fut faite, qu'il était à Andravida, il envoya à pied un sergent pour lui chercher des chevaux, afin de se rendre lui même dans cette ville. Mais à son arrivée, le sergent n'y rencontra pas messire Geoffroy qui en était parti pour aller dans une autre ville. Il n'y trouva que le chevetain d'Andravida, auquel il annonça que Robert, cousin du Champenois, et destiné par lui à posséder la souveraineté de la Morée, venait d'arriver à Saint-Zacharias, et lui demandait des chevaux pour venir à Andravida.

A cette nouvelle, le chevetain emmena avec lui tous les habitants, les principaux et les bourgeois [4] d'Andravida, et se dirigea tout droit sur Saint-Zacharias. Tous firent de grandes réjouissances lorsqu'ils virent Robert, et cherchèrent à lui montrer par leur bon accueil et leur extérieur qu'ils aimaient beau-

1. Βλιζιρὶ.

2. Πούλια.

3. Ὁ παΐλος, mot grécisé.

4. Βουργισαίους.

coup à le voir leur seigneur, et à vivre sous son administration; ils l'emmenèrent ensuite avec eux, toujours en lui faisant fête, et le conduisirent à Andravida, où ils le firent demeurer. Robert, à son tour, manifestait par une figure joyeuse toute la bienveillance qu'il avait pour eux; il accueillait également bien tout le monde, disait à tous des choses flatteuses, comptant et espérant bien qu'eux l'auraient pour seigneur, et que lui les aurait pour serviteurs.

Sur ces entrefaites, quelqu'un l'informa des conditions du traité conclu entre le Champenois et messire Geoffroy, bail de la Morée, et lui dit que, si le terme d'une année s'écoulait avant qu'il eût rejoint messire Geoffroy, il aurait perdu sa peine et aurait fait inutilement le voyage de la Morée. Robert, à cette nouvelle, exigea du chevetain de lui fournir des chevaux pour se diriger promptement vers le bail, et un guide pour le conduire. Il fallut bien que le chevetain obéît à cet ordre; il lui donna donc des guides et une suite. Lui-même se rendit en personne à Vlisiri en sa compagnie, comptant y rencontrer le bail.

Messire Geoffroy, à qui on avait appris les démarches de Robert depuis Saint-Zacharias, quitta aussitôt Vlisiri, et marcha vers Calamata.

Là, apprenant également que Robert venait vers lui, il partit avec toute sa suite [1] pour Veligosti, où il arriva à midi.

1. Τὴν φαμελίαν, mot grécisé.

Ceux qui accompagnaient Robert se dirigèrent tout droit sur Calamata; de là ils reprirent leurs chevaux et revinrent sur leurs pas. Robert resta tout seul à Calamata. Il s'adressa alors au chevetain du château de Calamata, et le pria de lui procurer des chevaux pour aller rejoindre messire Geoffroy, bail de la Morée. Le chevetain lui fit avoir des chevaux et lui donna des guides, qui le conduisirent à Véligosti; mais il n'y trouva plus le bail, qui déja était passé à Nicli.

Les Calamatiotes retournèrent chez eux, et Robert resta comme un homme délaissé, sans pouvoir trouver de chevaux pour continuer sa route. Cependant le chevetain de Nicli parvint enfin à lui procurer des chevaux, qui le conduisirent à Nicli.

A son arrivée à Nicli, les messagers prirent le chemin de Lacédémonia, où venait de passer messire Geoffroy, et lui annoncèrent qu'un cousin du Champenois, nommé Robert, venait d'arriver à Nicli. Messire Geoffroy, en homme avisé, prit alors son parti, et emmena avec lui tous les habitants, grands et petits, qui se trouvaient à sa suite, et vint à la rencontre de Robert, qu'il accueillit avec beaucoup d'honneur et de marques d'affection; il lui montra devant tout le monde beaucoup de joie de son arrivée, et, à leur retour ensemble à Lacédémonia, il lui fit préparer un logement convenable dans la maison du gouvernement, et le fit traiter en homme qui était venu dans l'intention de prendre en main la souveraineté du pays.

Le lendemain, dès qu'il fit jour, Robert fit dire

au bail, messire Geoffroy, de vouloir bien convoquer dans l'hôtel du gouvernement les premiers et les plus distingués de ceux qu'il avait avec lui, afin d'entendre les ordres dont le Champenois l'avait fait porteur. Messire Geoffroy obéit à ses désirs, et lorsque tous les grands se furent réunis et eurent pris place pour entendre lecture des lettres du Champenois, il fit lever le chancelier [1], s'avança avec lui au milieu de l'assemblée, et lui ordonna de lire les priviléges [2] dont Robert était porteur. Après avoir lu et fait connaître les lettres par lesquelles le Champenois donnait à Robert la souveraineté de tout le Péloponèse [3], il fit lire de même les ordres adressés à tous les chefs pour qu'ils eussent à reconnaître Robert pour leur seigneur. Lecture faite de toutes les lettres, messire Geoffroy se leva et, en présence de toute l'assemblée, s'inclina humblement pour obéir aux ordres du Champenois; il fit ensuite apporter les conventions écrites, conclues avec le Champenois, et par lesquelles il était déclaré qu'il lui donnait la Morée sous la condition de la tenir comme son bail et son homme, et que si, dans l'intervalle d'une année et d'un jour, le Champenois lui-même, ou quelqu'un de ses parents, se présentait en son nom pour reprendre l'autorité, messire Geoffroy serait tenu de lui remettre et le

1. Τὸν καντζελιέρην, mot grécisé.

2. Τὰ προβελέτζια, mot grécisé.

3. Le texte ajoute : Qu'on appelle aujourd'hui Morée.

pays et la souveraineté; mais que, si au contraire personne ne se présentait avant l'expiration de ce terme, messire Geoffroy serait alors, sans retour, héritier du pays et de la souveraineté.

Lecture faite de ces divers actes du Champenois, messire Geoffroy se leva, et, adressant la parole aux prélats et aux bannerets, il dit :

« Vous venez d'entendre, seigneurs, les conven-
« tions et les ordres de mon souverain le Champe-
« nois. Je vous prie donc et je vous conjure de pro-
« noncer en chrétiens qui craignent Dieu, et sont
« amis de la vérité, sur le traité qui lie le Champenois
« et moi, et de déclarer de quel côté est le droit. Je
« prie aussi messire Robert, comme homme noble
« et comme mon souverain, de s'attacher aussi scru-
« puleusement que moi à ce qui est stipulé. Quant à
« vous, seigneurs, prononcez avec justice, ainsi qu'il
« convient de le faire; qu'aucune espèce de considé-
« ration pour moi ne vous fasse départir de votre
« impartialité, mais jugez avec la crainte de Dieu. »

Le noble Robert donna son adhésion à ce discours; il les engagea, de son côté, à prononcer d'après la vérité et avec la crainte de Dieu, et promit de se soumettre à leur décision. Les prélats et les bannerets relurent alors en détail et avec la plus scrupuleuse attention les conventions écrites; ils comptèrent l'espace de temps écoulé, et trouvèrent qu'il s'était écoulé quinze jours au-delà du terme fixé pour que Robert remît entre les mains du bail, messire Geoffroy, les lettres du Champenois, et que celui-ci fût tenu de lui restituer la souveraineté du

pays. Ils s'adressèrent donc aux deux prétendants, et leur dirent :

« Seigneurs, nous trouvons dans les conventions « faites avec le Champenois, qui nous sont présen- « tées par vous et qui portent son sceau et notre sceau « à tous, que, pour des raisons à lui particulières, « et sous certaines conventions stipulées et fort im- « portantes, il a laissé messire Geoffroy comme son « homme dans le pays. Le délai convenu étant ex- « piré, vous avez perdu votre droit. Dans tout l'u- « nivers, partout où vivent des chrétiens, les con- « ventions écrites l'emportent sur les lois et sur les « formes judiciaires. »

Lorsque Robert entendit cet arrêt, il fut frappé d'une si vive douleur, qu'il ne put répondre un seul mot. Messire Geoffroy, au contraire, se leva aussitôt, et avec beaucoup d'affabilité et de marques d'affection remercia les arbitres, ainsi qu'il est d'usage dans toutes les cours [1] seigneuriales de remercier ceux qui rendent la justice.

Aussitôt l'affaire jugée et l'arrêt qui l'autorisait à rester maître de la Morée, rendu par les commissaires, messire Geoffroy fit de grands honneurs à Robert, et lui dit :

« Mon seigneur et mon frère, ayez le bon esprit « de ne pas vous révolter contre un arrêt émané de « la justice. N'est-ce pas d'elle que chacun tient ce « qui lui appartient? Si vous voulez rester avec moi

---

1. Κούρτα, mot grécisé.

« en Morée, je vous traiterai en frère, et vous don-« nerai une part convenable de tout ce que nous « pourrons conquérir ensemble. »

Robert, atteint d'un vif dépit, dédaigna d'accepter cette proposition. Messire Geoffroy lui donna alors un grand banquet, où il invita tout le monde, grands et petits. On mangea, on but et on joua à la javeline[1]. Les danses et la musique se continuèrent sans fin. Robert de Champagne[2] adressa alors la parole à messire Geoffroy, et lui dit : « Je vois bien « que je ne puis obtenir la souveraineté de ce pays; « faites-moi donc donner des chevaux et des com-« pagnons, afin que je me mette en route. » Il demanda ensuite à tous les chefs, aux prélats et aux principaux du pays, de vouloir lui donner un acte scellé par eux, et contenant l'arrêt qu'ils avaient rendu et la copie de la convention faite entre le Champenois et le noble messire Geoffroy, afin de pouvoir les emporter avec lui en France, et les montrer au roi et à tous les seigneurs, pour qu'ils ne prissent pas son retour comme une plaisanterie et un jeu d'enfant. Tous s'y prêtèrent avec plaisir et lui donnèrent ces actes scellés par eux. Messire Geoffroy lui fit de nombreux présents, l'engagea à demander tout ce qui pouvait lui être utile, lui promit de faire tout ce qui pourrait lui être agréable, et le pria de le considérer comme tout-à-fait à lui.

---

1. C'est le jeu qui est encore usité aujourd'hui en Turquie, sous le nom de jeu du Dghérid.

2. Ῥουμπέρτος ντὲ Τζαμπάνιας.

Il l'accompagna ensuite en personne jusqu'à la ville d'Andravida, où Robert s'embarqua à bord d'une galère, et retourna en France.

Après le départ de Robert, messire Geoffroy prit le titre de souverain [1] de la Morée; il régla l'administration des affaires du pays en souverain légitime, et ne négligea aucun effort pour agrandir convenablement son territoire. La nature le soumit enfin à la nécessité commune, et le temps arriva pour lui de passer dans un autre monde. A ses derniers moments, il convoqua les capitaines [2], et les prélats, et, en homme prudent, fit devant eux ses dispositions testamentaires, par lesquelles il réglait l'administration du pays; il les fit mettre par écrit, et cacheta le tout. Messire Geoffroy avait deux fils; le premier portait le nom de son père, messire Geoffroy [3]; le second s'appelait Guillaume Calamatis [4], ainsi nommé de ce qu'il était né dans le château de Calamata. Il laissa ce dernier seigneur de la place de Calamata et de toutes les dépendances de cette châtellenie [5], car cette contrée était un héritage propre de la conquète de sa famille; il s'adressa ensuite avec beaucoup d'affabilité aux capitaines, aux prélats et aux chevaliers, et leur recommanda de reconnaître pour souverain légitime

1. Αὐθέντης, c'est le mot dont les Turcs ont fait Effendi.

2. Il se sert du mot κεφαλάδαις pour désigner les chefs militaires, capitanei, les chevetains.

3. Μισὲρ Τζεφρόε : il dit souvent Τζεφρέ.

4. Γουλιάμος Καλαμάτης.

5. Τοῦ καστελλανικίου, mot grécisé.

en sa place messire Geoffroy, son fils aîné, et de se rappeler toujours sa conduite à leur égard et l'affection qu'il leur avait montrée. Pendant qu'il était occupé à régler ces choses et beaucoup d'autres, la mort le surprit. Que Dieu daigne lui pardonner!

Tout le pays fut vivement affligé de cette mort, car il s'était fait chérir de tous par sa sagesse et par la douceur de son administration. Mais, dès qu'il fut enterré et que l'affliction se fut un peu calmée, ils entrèrent tous en conseil, grands et petits [1], et reconnurent messire Geoffroy, son fils, pour leur souverain.

Dès que messire Geoffroy II eut été reconnu comme souverain, il commença à tenir la conduite d'un sage guerrier. Également bien intentionné pour tous, il était plein d'activité et montrait le plus grand empressement à augmenter sa réputation : sur ces entrefaites, il survint une affaire que je vais vous rapporter.

L'empereur de Constantinople, Robert [2], qui ré-

1. Guillaume de Champlitte et Geoffroy de Ville-Hardoin n'avaient amené avec eux pour conquérir la Morée qu'un bien petit nombre de chevaliers. Dans ce pays, étranger aux chevaliers aussi-bien qu'aux hommes d'armes de leur suite, toutes les fois que les Francs avaient à délibérer sur un sujet relatif au maintien de la conquête, toute l'armée était naturellement appelée à dire son avis.

2. Je crois que le chroniqueur grec commet ici une erreur, et qu'il ne s'agit pas ici de Robert de Courtenay, mais de Pierre de Courtenay, son père. On va en voir, plus tard, la raison. Pierre de Courtenay fut élu empereur de Constantinople, à la mort d'Henry, en 1216, et mourut en 1218.

gnait en Romanie, avait fait une convention de mariage pour sa fille [1], avec le roi d'Arragon et de Catalogne [2]. On avait donc embarqué celle-ci avec deux galères et une suite brillante. Plusieurs chevaliers et seigneurs l'accompagnaient dans son voyage. Les galères vinrent mouiller devant le château de Ponticos [3] dans la Morée, tout près de la ville d'Andravida. La fortune voulut que messire Geoffroy, le souverain de la Morée, se trouvât alors tout près de là dans la ville de Vlisiri. On vint lui dire que deux galères venaient de mouiller dans le port de Ponticos, et que sur l'une d'elles était la fille de l'empereur Robert [4] que l'on conduisait au roi de Catalogne [5]. A cette nouvelle, messire Geoffroy se porta promptement à sa rencontre, descendit de cheval et entra dans la galère. Il salua la fille de l'empereur et la pria de débarquer pour se promener dans la ville, et s'y reposer au moins pendant deux jours et se rembarquer ensuite. La jeune

1. Robert n'eut jamais d'enfants. Pierre de Courtenay eut, au contraire, un assez grand nombre d'enfants de ses deux femmes, et je trouve dans Du Cange qu'Agnès qu'il avait eue de sa seconde femme Yolande, sœur des empereurs Baudoin et Henry, fut mariée à Geoffroy de Ville-Hardoin II.

2. Le texte dit : τὸν ῥεράγοῦν, ῥήγαν τῶν Κατελάνων ; comme si Réragos était le nom propre du roi des Catalans ; mais il me semble évident qu'il aura fait un seul mot des mots *Rey de Aragon*. Le roi d'Arragon était Pierre II, de 1195 à 1213, et Jacques, de 1213 à 1276.

3. Τοῦ Ποντικοῦ τὸ κάστρον.

4. Il faut lire Pierre.

5. Il dit ici seulement : 'Σ τὸν ῥήγα Κατελόνιας.

fille consentit volontiers à débarquer avec les chevaliers qui l'accompagnaient, et elle entra dans la ville. Le premier jour s'était déja écoulé et le second jour avait commencé. Quelques-uns des amis particuliers et des conseillers les plus intimes de messire Geoffroy, lui dirent alors :

« Seigneur, vous êtes ici maître et souverain de « la Morée, mais à quoi vous serviront tous ces « avantages qui vous ont couté tant d'efforts, si vous « n'avez pas d'héritier auquel vous puissiez les trans- « mettre? Il n'y a ici, en Morée, aucune femme qui « vous convienne pour épouse. Et, puisque Dieu l'a « ainsi ordonné et qu'il vous a amené cette noble « fille, prenez-la, faites célébrer votre mariage avec « elle, et faites-la notre souveraine. Si l'empereur « son père venait d'abord à s'en fâcher, il finira, nous « en sommes convaincus, par se raccommoder avec « vous. »

On engagea tant, on força tant messire Geoffroy, qu'il s'adressa aux plus estimés des conseillers qu'il avait avec lui, et leur demanda à tous leur avis sur ce point difficile. Tous lui répondirent : « Seigneur, « ce mariage nous plait beaucoup, et nous vous en- « gageons à le faire sans différer. »

L'évêque d'Olène[1] fut chargé de porter la parole et d'engager la fille de l'empereur à prendre messire Geoffroy pour mari. Il mit en avant beaucoup de

1. L'évêque d'Olène était un des cinq évêques suffragants de l'archevêché du Vieux Patras. Les quatre autres évêques étaient ceux de Nicli (Amyclée), Modon, Coron et Andravida. Lequien (*Oriens Christ.*) ne donne la liste de ces évêques que

bons et subtils arguments pour lui prouver qu'il valait beaucoup mieux épouser messire Geoffroy, que ce roi de Catalogne dans les états duquel on la conduisait. Mais à quoi bon vous entretenir de tant de détails qui pourraient vous ennuyer? On dit tant de bonnes raisons à la jeune fille, on la pressa tant qu'elle consentit enfin, et le mariage fut conclu [1].

---

depuis Guillaume, évêque en 1261, sous Guillaume de Ville-Hardoin.

1. Le mariage des filles des empereurs de Constantinople avec les rois d'Arragon paraît avoir été de tout temps fort difficile à effectuer. En 1174, Eudoxie, sœur d'Alexis II, étranglé par ordre d'Andronic, et fille de Manuel Comnène, avait été envoyée par son père, avec des ambassadeurs, pour épouser Alphonse, roi d'Arragon. Celui-ci, voyant qu'on tardait trop à lui amener la princesse, épousa Sanche de Castille. Cependant Eudoxie, qui, comme la fiancée du roi de Garbe, avait été retenue en chemin par les Pisans, arrive enfin à Montpellier avec un prélat et deux ambassadeurs grecs, et apprend que son futur mari a terminé ailleurs. Le jeune seigneur de Montpellier, don Guillem ou Guillaume, fils de la duchesse Mathilde, se présenta pour réparer l'impolitesse du roi d'Arragon, et quoique les ambassadeurs, disent les chroniques, tinsent à grande honte et abaissement que la fille d'un empereur se mariât avec un homme qui n'était ni roi ni fils de roi, le jeune D. Guillem fit si bien, en promettant aux uns de loger leur maîtresse dans une maison digne d'un prince, et à la jeune fille de l'aimer comme un homme qui n'était pas prince, qu'il parvint à la persuader, et le mariage se célébra sans qu'on crût indispensable d'en prévenir le père de la nouvelle mariée. (Voyez *Idée de la ville de Montpellier*, par Pierre Gariel, t. II, p. 240 et suiv.) Marie, fille d'Eudoxie et de Guillem de Montpellier, épousa Pierre d'Arragon, frère du roi Jacques, qui devait épouser la princesse de Constantinople mentionnée dans le texte.

Après la célébration du mariage et toutes les fêtes données à cette occasion, les galères retournèrent à Constantinople, et les chevaliers firent à l'empereur un rapport circonstancié sur ce qui s'était passé. L'empereur en fut vivement indigné, et s'il eût eu alors les moyens de se venger, et que les circonstances eussent été favorables, il aurait prouvé à messire Geoffroy toute l'inconvenance et toute la grossièreté de sa conduite, en épousant sa fille sans son consentement, et en déjouant ainsi ses projets de s'allier, par un mariage, avec le roi d'Arragon [1], qui devait lui fournir des troupes pour combattre les Grecs. La conduite de messire Geoffroy avait ainsi déçu toutes ses espérances, et l'avait privé de tous les avantages sur lesquels il comptait.

Cependant, messire Geoffroy, seigneur de la Morée, en homme habile et bien élevé, ne tarda pas à envoyer des courriers à l'empereur de Constantinople, pour l'informer de ce qui était arrivé et comment il était devenu son gendre. Il lui assura que dans sa conduite, il n'avait nullement cédé aux suggestions de l'orgueil, et qu'il avait été bien éloigné de vouloir faire aucun tort à l'empereur, mais que son motif véritable avait été l'avantage considérable d'une telle alliance. En effet, éloigné de sa nation et de sa famille, et ne pouvant trouver en Morée une épouse qui convînt à son rang, il avait pensé qu'il lui était utile d'avoir dans la Romanie, où il était,

1. Il dit ici μετὰ τον ῥὲ ντὲ Ῥαγοῦν, ce qui confirme ma première conjecture relativement au vers cité plus haut.

aussi bien que l'empereur, en guerre continuelle avec les Grecs, un supérieur qui dirigeât sa conduite dans les pays conquis par son épée, et où il commandait en souverain. Que si l'empereur désirait un dédommagement pour prix de l'alliance de sa fille, il s'offrait à être son lige [1], et à relever de lui pour le territoire et la souveraineté de la Morée; que s'il avait besoin qu'il l'aidât de ses troupes et même de son corps, il était à ses ordres toutes les fois qu'il en serait requis ou qu'on aurait besoin de lui; car il désirait que l'empereur et lui ne fissent désormais qu'un, et qu'ils pussent réunir leurs forces pour faire des conquêtes [2] sur les Grecs.

L'empereur [3] ne voulut pas lui répondre avant d'avoir pris l'avis des siens. Il convoqua alors ses chefs et les premiers de son conseil, leur raconta l'affaire en détail, leur montra les lettres de messire Geoffroy, seigneur de la Morée, et leur développa ses propositions. Les chefs délibérèrent longtemps avec l'empereur, et considérèrent la question sous toutes ses faces; les plus sages du conseil lui dirent enfin :

« Puisque le seigneur de la Morée promet de de-
« venir homme lige [4] de l'empire de Constantinople,
« de relever de vous pour son pays, et de réunir

1. Λίζιος, mot grécisé.

2. Νὰ κουγκεστίζουν, mot grécisé.

3. Le texte le nomme Robert; mais nous avons déja vu qu'il s'agissait de Pierre.

4. Λίζιος ἄνθρωπος.

« ses forces aux vôtres pour combattre vos ennemis « partout où vous les trouverez, il nous semble convenable d'établir la paix et la bonne amitié entre « deux souverains de la Romanie. Cette alliance de « famille est même plus avantageuse qu'une alliance « avec le roi d'Arragon [1], placé si loin de nous. Puis- « que messire Geoffroy se soumet et offre de relever « de vous pour le pays qu'il a conquis, il nous pa- « rait convenable qu'on lui réponde de la part de « l'empereur, qu'il ait à venir le trouver dans la Vla- « chie, afin de cimenter cette alliance. »

L'empereur suivit ce conseil, et se rendit bientôt lui-même dans la place de Larisse [2]. Messire Geoffroy passa à travers Thèbes, et emmena avec lui celui qui était alors seigneur d'Athènes, et qui portait le nom de Mégas-Kyr, et relevait de lui pour le pays et la souveraineté qu'il tenait en Morée [3].

A la jonction de ces deux souverains à Larisse, ils firent de grandes réjouissances, et eurent de fréquentes entrevues dans lesquelles ils réglèrent ce qui suit :

1° L'empereur donna pour dot en présent à mes-

---

1. Il dit ici : τὸν ῥήγαν ντὲ Ραγου.

2. Larisse est située sur le Pénée, à 9 lieues de la mer, du côté de Platamona; à 12 du port de Volo; 32 de Salonique; 54 d'Athènes; 37 de Janina, et 114 de Constantinople. (Pouqueville, t. III, p. 45.)

3. On a vu plus haut que le marquis Boniface, roi de Thessalonique, avait placé les seigneurs de Thèbes et d'Athènes sous la suzeraineté des seigneurs de la Morée. Nos vieux chroniqueurs traduisent les mots grecs par Grand-Sire.

sire Geoffroy, toute la Dodécanèse[1] pour laquelle il devait relever de lui.

2° Il l'honora du titre de Prince[2], qu'il porte depuis.

3° Il le nomma Domestique[3] de toute la Romanie.

4° Il lui donna le droit de guerre dans la province où il commandait.

5° Il l'autorisa à frapper des tournois[4] et des déniers[5].

6° Il devait enfin relever de lui pour tous les pays qu'il gouvernait.

Il lui donna ensuite par écrit, les usages que son frère Baudoin[6], roi de Jérusalem, avait établis dans son royaume[7]. Après avoir ainsi tout réglé en-

---

1. Τὴν Δωδεκάνησον. On appelait ainsi les Cyclades, qui, suivant Strabon, liv. 10, étaient d'abord au nombre de douze, mais qui furent plus nombreuses ensuite. Ces douze îles étaient (*Apud Eustath.*) Cythnos, Paros, Amorgos, Delos, Tenos, Jos, Seriphos, Myconos, Syros, Siphnos, Andros et Naxos (Voy. Étienne de Byzance, περὶ πόλεων καὶ Δήμων, p. 231, note 93.) Plus tard, lorsque la république de Venise se fut emparée de Naxos, elle y établit un duc, de la famille des Sanuto, qui commandait à toutes les Cyclades.

2. Πρίγκηπα. Il s'appelait auparavant seigneur, ἀυθέντης.

3. Δομέστικος. C'était une des grandes charges de la cour de Byzance.

4. Τουρνεσίων, mot grécisé.

5. Δηναρίων.

6. Βαλδουβῆς. Le chroniqueur a été trompé par la ressemblance des noms. Baudoin roi de Jérusalem, n'était nullement le frère de l'empereur de Constantinople mentionné ici, puisqu'il vivait dans le siècle précédent.

7. Les Assises et bons usages du royaume de Jérusalem furent

semble, ils prirent congé l'un de l'autre. L'empereur s'en alla tout droit à Constantinople, messire Geoffroy s'en retourna dans la Morée, comblé de gloire et fort satisfait d'avoir ainsi arrangé les choses et obtenu tout ce qu'il désirait.

Au retour du prince [1] Geoffroy dans la Morée, son excellente épouse, la princesse d'Achaïe [2], fille de l'empereur, informée que son mari venait de se réconcilier avec son père, en remercia Dieu, et fit de grandes réjouissances. Le prince Geoffroy demanda alors l'avis de ses chefs sur les mesures à prendre pour s'emparer des places que les Grecs

---

rédigés d'abord par l'ordre de Godefroy de Bouillon, aussitôt qu'il se fut rendu maître de Jérusalem, en 1099, pour servir à l'administration du pays conquis. La rédaction des assises que nous possédons est plus récente, ayant été recompilée de nouveau, en 1368, par Philippe d'Ibelin, seigneur de Jaffa. L'édition française de ce livre, qui est le véritable code féodal, a été donnée par la Thaumassière d'une manière fort incorrecte et fort incomplète. Le savant et respectable M. Agier avait projeté, avant la révolution, d'en publier une meilleure édition, d'après le manuscrit qui a servi à la traduction de l'*Alta e bassa corte* donnée au royaume de Cypre. Son héritier a bien voulu me communiquer ses notes. Quant au manuscrit de Venise, il a été transporté aux archives auliques de Vienne, et je me propose d'en aller incessamment prendre copie. Les Assises qui forment deux volumes de cette série, sont le monument le plus précieux de notre droit féodal; et il est bien étrange que, jusqu'ici, on ait négligé d'en publier un texte exact.

1. Le chroniqueur lui donne toujours maintenant le titre de prince, ὁ πρίγκηπας Τζεφρώε.

2. Πριγκήπισσα τῆς Ἀχαΐας, voici la première fois qu'il lui donne ce titre.

occupaient encore dans sa principauté [1], telles que Monobasia, Corinthe, Argos et Anaplion. Les premie r de son conseil lui répondirent :

« Vous savez, monseigneur, que les églises pos-
« sèdent environ le tiers de toute la principauté de
« Morée. Elles se tiennent aujourd'hui fort tran-
« quilles, goûtant les douceurs du repos, et ne crai-
« gnant rien de la guerre que nous faisons avec les
« Grecs. Nous croyons donc, monseigneur, qu'il
« convient de les inviter à nous aider de leurs trou-
« pes dans l'attaque des places ennemies qui nous
« restent à prendre ; et si elles n'obéissent pas, nous
« vous conseillons de saisir leurs priviléges. »

Le prince goûta fort ces avis, manda les prélats en sa présence, et reclama leurs secours et leur alliance dans l'attaque des places dont il voulait entreprendre la conquête. Ces secours devaient consister en hommes et en armes destinés à la garde du pays, et à l'attaque de la place de Monobasia. Les prélats lui répondirent qu'il n'avait aucun secours de ce genre à réclamer d'eux, et qu'ils ne lui devaient qu'honneur et respect, et que quant au reste ils tenaient leurs possessions du Pape dont ils relevaient [2]. Le prince fit alors saisir tous les pays et tous les bénéfices et priviléges qu'ils possédaient. Il ne voulut rien retirer lui-même des revenus de

---

1. Τὸ πριγκηπάτον.

2. Dans tous les pays conquis par les peuplades catholiques romaines, ces discussions ont toujours suivi de près l'établissement de la conquête.

ces bénéfices ecclésiastiques, mais il les employa à faire bâtir la place de Chloumoutzi [1]. Les prélats excommunièrent le prince et maintinrent leur excommunication. Le prince de son côté retint leurs revenus pendant trois ans, jusqu'à ce qu'il eut terminé la place de Chloumoutzi. Les prélats continuaient toujours à lancer leurs excommunications contre lui et contre tous les habitants de la principauté. Enfin, quand le prince eut terminé cette place ainsi qu'il le désirait, il envoya au très-saint Pape à Rome, des frères mineurs [2] et des chevaliers, chargés de lui exposer comment le prince Geoffroy, étant en guerre avec les Grecs dans la Romanie, il avait prié les églises, les métropolitains, les prélats, le Temple et l'Hôpital [3], de l'aider dans cette guerre, et comment sur leur refus il avait saisi leurs propriétés et leurs bénéfices dans la principauté. Qu'il n'avait voulu toucher en rien lui-même à leurs revenus, mais les avait employés à bâtir une place très-forte, et propre à protéger à la fois les habitants de cette contrée et le port du lieu sur lequel cette forteresse était bâtie; que cette place était tellement située et fortifiée, que si les Francs étaient

---

1. Χλουμοῦτζι. Aujourd'hui appelé par les Italiens Castel-Tornese (voyez Coronelli et Pouqueville). Sir William Gell (*Itinerary of the Morea*) l'appelle Chlomouki.

2. Le chroniqueur en fait un seul mot et les appelle φρεμινουρέους, grécisant ainsi deux mots différents, l'un *fra*, abréviation de *frate* ou *frère*, et l'autre *mineur*. Les frères mineurs étaient alors souvent employés dans les ambassades.

3. Τὸ Σπητάλη, l'hôpital St-Jean.

à différentes reprises chassés de la Morée, ils pouvaient toujours la reconquérir par là. Le prince terminait ses excuses en priant le Pape de lui rendre sa bienveillance et de lui accorder un plein pardon. « Car, » ajoutait-il, « si par suite de ces divisions les « Grecs s'emparaient de la Morée, ils ne permet« traient jamais l'existence des églises latines[1]. »

Le très-saint pape, informé de tous ces faits, envoya de suite un pardon général au prince Geoffroy, qui en adressa de vives actions de grace au Dieu de gloire[2]. Celui-ci invita alors le métropolitain de l'ancienne Patras[3] et ses évêques suffragants,[4] ainsi que

1. Le texte dit : Des églises des Francs.

2. Ducange, dans ses notes sur la famille des Ville-Hardoin, attribue les querelles avec le pape à Geoffroy Ier. Il est assez probable qu'elles auront pu commencer à cette époque. On sait en effet que, dès 1208, l'empereur de Constantinople, Henry, avait rendu un édit, renouvelé en 1210, pour s'opposer aux envahissements des terres par les églises; que les prélats de ce pays avaient voulu se soustraire à l'obligation où ils étaient, même en France, de conduire en personne à l'armée leur contingent d'hommes, proportionné à l'importance des fiefs de leur église (Innocent III, liv. XIII, p. 163), et que tous les seigneurs français, et Geoffroy surtout, s'opposèrent à ces prétentions. Innocent fit déclarer, en 1212, l'édit de l'empereur Henry nul et frivole; mais, malgré ses excommunications, les seigneurs de la Morée et de la Thessalie maintinrent leur droit, et Honorius III releva Geoffroy de Ville-Hardoin, en 1223, des excommunications lancées contre lui par les évêques de Thèbes et d'Athènes.

3. Τῆς παλαιᾶς Πάτρας pour le distinguer de Νεόπατρας.

4. Ces évêques étaient ceux de Nicli (Amyclée), Modon, Coron, Olène et Andravida.

le commandeur [1] du Temple et celui de l'Hôpital, à se rendre chez lui; il leur fit voir l'ordre du pape et son absolution, relative aux bénéfices qu'il avait saisis sur eux, et leur dit ensuite avec beaucoup d'affabilité :

« Par Jésus-Christ! ce n'est pas moi qui ai eu tort « en cette affaire; le plus grand tort doit être rejeté « sur vous. Ne voyiez-vous pas que si les Grecs, Dieu « nous en préserve! s'emparaient du pays que nous « occupons dans la Romanie, ils ne vous permet- « traient jamais à vous-mêmes d'avoir des églises, ni de « posséder des bénéfices, ni d'avoir des provinces [2],

---

1. Τὸν κομμεντούρην, mot grécisé.

2. Προβέντζιαις. Le chroniqueur prend ce mot dans l'acception ecclésiastique, et l'entend comme les chrétiens du rit latin entendaient le mot *provincia*, c'est-à-dire la métropole d'où un archevêque étendait sa juridiction sur les évêques suffragants. Le patriarchat de Constantinople comprenait 32 provinces.

1°. Celle d'*Athènes*, avec 15 suffragants, qui étaient les évêques de Négrepont, des Thermopyles, de Mégare, de Daulis, d'Avlona, de Zorcon, de Carysto, de Corone (en Béotie), d'Andros, de Scyros, de Ceos, d'Egine, de Cithnos, de Salona et de Reos.

2°. Celle de *Césarée*, pas de suffragant.

3°. Celle de *Corfou*, *idem.*

4°. Celle de *Corinthe*, 10 suffragants, qui étaient les évêques de Céphalonie, Zante, Malvoisie, Damala, Gilas, Giménès, Argos, Lacédémonia, Mania et Christianopolis.

5°. Celle de *Crète* ou *Candie*, 10 suffragants, qui étaient les évêques de Chironis, Sitia, Arcadia (Crète), Calamona, Agria, Cysanos, Cantanum, Ariensis, Milopotamon, Hiérapetra.

6°. Celle de *Cyzique*, 4 évêques suffragants, ceux d'Adramytta, Libari, Preconnesus, Parium.

« et arracheraient d'entre vos mains tous vos biens.
« Je sais bien qu'il n'est pas convenable, et je n'en

7°. Celle de *Dyrrachium*, 5 évêques : Kernicensis, Prisca, Croya, Lyssiensis et Candavia.

8°. Celle d'*Éphèse*, 3 suffragants, les évêques de Pergame, Dimitri et Aureliopolis.

9°. Celle d'*Andrinople*, 3 suffragants, les évêques de Sozopolis, Scopeli et Agathopolis.

10°. Celle d'*Héraclée*, 8 suffragants, les évêques de Panis, Salymbria, Mizinum, *Callipolis*, Chersonèse, Rodosto, Peristacium et Biézia.

11°. Celle d'*Hiérapolis*, 1 évêque suffragant, celui d'Ancyra.

12°. Celle de *Larisse*, 8 suffragants, les évêques de Cardiki, Dymicus, Demetrias, Sidonia, Nazora, Calidonie, Lidori, Thèbes ou Zeituni.

13°. Celle de *Macra*, pas de suffragant.

14°. Celle de *Mitylène*, *idem*.

15°. Celle de *Naupacte*, 4 suffragants, les évêques de Buthrote, Nicopolis, Cronon, Acton.

16°. Celle de *Naxos*, 3 suffragants, les évêques de Santorin, Thera et Céos.

17°. Celle appelée Neopucensis, pas de suffragant.

18°. Celle de *Néopatras*, 1 suffragant, l'évêque de Lavata.

19°. Celle de *Nicomédie*, 2 suffragants, les évêques de Chalcédoine et de Césarée.

20°. Celle du *Vieux Patras*, 5 suffragants, les évêques d'Amyclée, de Methon, Coron, Alène et Andravida.

21°. Celle de *Philippe*, 2 suffragants, les évêques de Valachie et Christopolis.

22°. Celle de *Rhodes*, 5 suffragants, les évêques de Nizérias, Milos, Carpatus, Tine et Micone et Chios.

23°. Celle de *Sardes*, 1 suffragant, celui de Tripoli.

24°. Celle de *Sebaste*, 2 suffragants, les évêques de Sebastopolis et Bearyte.

« fais, certes, pas la demande, que vous teniez gar-« nison[1], comme sont tenus de le faire les autres « chefs féodaux, ni que vous serviez dans les autres « occasions pour la garde du pays; mais vous de-« vez nous prêter votre secours, aussi-bien quand « il s'agit du siége des places occupées par nos en-« nemis que quand il s'agit d'une excursion[2] contre « eux. Dans toutes les occasions enfin où nous avons « à faire un effort en commun pour le maintien de « notre conquête, nous devons nous réunir tous

---

25°. Celle de *Serrhes*, 1 suffragant, l'évêque de Zichna.

26°. Celle de *Smyrne*, 1 suffragant, l'évêque de Phocée.

27°. Celle de *Thèbes*, 2 suffragants, les évêques de Castoria et de Zarratori.

28°. Celle de *Thessalonique*, 1 évêque suffragant, celui de Cythron.

29°. Celle de *Trajanopolis*, 1 évêque suffragant, celui de Rhusium.

30°. Celle de *Trébizonde*, pas de suffragant.

31°. Celle de *Verisi*, 4 suffragants, les évêques de Rusori, Apt, Ptolène et Medène.

32°. Celle de *Zichia* en *Scythie*, 11 suffragants, les évêques de Caffa, Soldaia, Sarra, Camachus, Sybula, Thanos, Chersonèse, Bospore, Matriga, Syba et Lucco.

Lequien cite ensuite (*Or. Christ.*) 20 autres siéges épiscopaux non compris dans cette liste : ce sont ceux de Abos, Ajaccio, Aréa, Abidos, Auguri, Baccovia, Ceretus, Cumanie, Dionysiopolis, Dimitaque, Hieropolis, Kiew, Moscou, Natura, Nio, Nelis, Pergatene, Ruthene (Russie), Scopias et Smolensk.

1. Γαρνιζεῦν, mot grécisé.

2. Le texte : quand nous allons en *course*, en grécisant ce vieux mot français.

« pour la garde du pays; car vous, vous ne signi-« fiez rien et vous ne pouvez rien sans nous. Quant « à la saisie que j'ai faite des revenus de vos églises, « je n'en ai rien retenu pour moi; tout a été « employé à construire, dans l'intérêt du pays, « la place de Chloumoutzi que vous voyez, et qui « est d'une telle force, que, quand même nous se-« rions chassés à plusieurs reprises de la Morée, « la possession de ce seul point suffirait pour « nous faire regagner le reste. Je vous prie donc « maintenant, en votre qualité de pères de l'église, « de vouloir bien me donner votre absolution ainsi « que le pape m'a donné la sienne. Soyons doré-« navant d'accord ensemble. Secourez moi dans « les affaires militaires[1] ainsi qu'il convient; je « vous accorderai de mon côté tous les secours « dont vous pourrez avoir besoin. »

Ils se pardonnèrent alors réciproquement et se réconcilièrent, et les ecclésiastiques lui promirent de se soumettre à sa volonté.

Le prince Geoffroy n'eut pas le bonheur de pouvoir laisser son héritage à un fils. Frappé par la loi de la nature, qui veut que tout ce qui naît doive mourir un jour, il fut en proie aux douleurs d'une maladie mortelle. Prévoyant sa mort prochaine il fit venir auprès de lui son frère Guillaume et lui dit avec affliction :

« Mon très-aimé et très-bon frère, je vois que le

1. Εἰς ἅρματα, mot grécisé.

« terme de ma vie approche, et que je vais vous lais-
« ser héritier souverain de tout ce que notre père
« et seigneur a conquis à force de peines et de tra-
« vaux, comme tout le monde le sait. Une idée,
« mon bon frère, tourmente mon esprit. J'ai tou-
« jours eu le projet de bâtir une église pour en faire
« un monastère, et y déposer les restes de notre
« père et seigneur; mais jamais il ne m'a été possible
« d'accomplir ce vœu. Je vous engage donc, et je
« vous prie, mon bon frère, que, puisqu'il ne m'a
« pas été donné de réaliser ce projet, vous vou-
« liez bien acquitter mon vœu; vous obtien-
« drez en récompense la bénédiction de ce père et
« seigneur si regretté. Faites ensuite placer ses restes
« dans un tombeau [1], et que les miens reposent près
« des siens. Prenez de plus, mon bon frère, toutes
« les mesures convenables pour que ce monastère
« ait de bons desservants, qui y trouvent une hon-
« nête existence, et nous mentionnent dans leurs
« prières pendant les siècles des siècles. Je termine
« enfin, mon bon frère, en vous conseillant d'épou-
« ser une femme en mariage légitime pour en avoir
« des enfants, qui héritent des pays conquis par les
« efforts de notre père. »

Ayant ainsi fait toutes ses dispositions, il livra son ame entre les mains de son Créateur.

Les prélats et les bannerets couronnèrent alors pour prince messire Guillaume, frère du prince

1. L'auteur grec dit : εἰς τὸ κιβοῦριν. Ducange dans son Glossaire grec-barbare donne à ce mot la signification de tombeau.

Geoffroy. Le nouveau souverain montra plus d'habileté, de sagesse et d'activité qu'aucun des hommes nés dans le pays de la Romanie. Plein de douceur et d'humanité, il s'acquit en peu de temps l'affection de tous. Au moment où il prit les rênes du gouvernement, les Grecs occupaient encore les places de Monobasia, de Corinthe et d'Anaplion, tout près d'Argos. Ces places dominaient les ports principaux de la Morée, et, par leur situation, les bâtiments de l'empereur des Grecs[1] pouvaient les approvisionner et y débarquer des troupes. Cet état de choses excita une vive indignation dans le cœur du prince, et il déclara qu'il ne méritait pas de porter le titre de prince de la Morée, tant que ces places ne seraient pas conquises. Il réfléchit d'abord mûrement à cet objet, et demanda ensuite l'avis de ses conseillers. Le résultat de leur délibération fut que le prince n'étant pas pourvu des bâtiments nécessaires pour tenir la mer et empêcher l'approvisionnement des places, il lui était impossible de les prendre sans s'en être muni. Il envoya alors des messagers[2] auprès du duc de Venise, et conclut avec la communauté[3] de cet état un traité aux condi-

---

1. Après la prise de Constantinople par les Latins, plusieurs des Grecs les plus puissants de la cour byzantine, avaient pris le titre d'empereur. Il veut sans doute parler ici de Théodore Lascaris, qui régnait à Nicée.

2. Le texte dit : Μαντατοφόρους mot composé d'un mot grec et du mot français mandat, pris en grec dans le sens de nouvelle.

3. Τὸ κομμοῦν, la commune, le peuple.

tions suivantes : La communauté devait fournir au prince quatre bonnes galères bien armées, jusqu'à ce qu'il se fût emparé de Monobasia et d'Anaplion, et lui, de son côté, devait céder en propriété perpétuelle à la communauté de Venise les places de Coron et de Modon, avec leurs villages et dépendances; de plus, Venise fournissait au prince deux galères pour la garde du pays, et payait la solde de l'équipage, le prince n'étant tenu qu'aux frais de l'entretien. Cet arrangement conclu, le prince ordonna de faire le siége[1] de Corinthe; il fit écrire au seigneur d'Athènes, qui portait encore le titre de mégas-kyr, pour qu'il eût à se rendre au siége de Corinthe; il manda ensuite le duc de Naxos[2], les trois seigneurs d'Euripe[3] et ceux des autres îles[4], et les pria également de se rendre au siége avec leurs troupes bien armées. Aussitôt leur arrivée, le prince commença le blocus de la place.

La montagne sur laquelle est située la citadelle de Corinthe est large à sa base, haute et escarpée.

---

1. Τὸ σέντζο, mot grécisé.

2. Ὁ δοῦκα τῆς Ἀξίας. Marc Sanuto subjugua les îles de Naxos, Mélos, Paros et Herine, et prit le titre de duc de Naxos. Le duc de Naxos possédait douze îles, d'où sa souveraineté fut sans doute appelée la Dodécanèse.

3. On a vu plus haut que le véronais Robert de' Careeri, un des conquérants de l'île d'Euripe, l'avait enlevée en 1210 aux Vénitiens.

4. André et Jérôme Ghisi s'etaient empares de Scyros et de Mycon; Pierre Giustiniani et Domenico Michieli, de Céos; Philippe Navagero, de Lemnos; Marin Dandolo, d'Andros.

La citadelle est placée sur la partie la plus élevée. Au midi de la citadelle est un monticule surmonté d'un plateau, mais escarpé partout, et entouré de ravins profonds. Ce fut là que le prince fit bâtir un château, qu'on appela Montesquiou [1], et qui conserve encore aujourd'hui ce nom [2]. De l'autre côté de la montagne, au nord, le mégas-kyr fit bâtir un autre fort pour lui-même. On les approvisionna et on y plaça des arbalétriers [3] armés de boucliers. Par ce moyen on serra les Corinthiens si étroitement, qu'ils ne pouvaient plus se procurer de bois, ni recevoir aucun approvisionnement; ils n'avaient plus que l'eau des fontaines et des puits, qui est toujours abondante sur la montagne et dans l'intérieur de la citadelle, et dont personne ne pouvait les priver.

Si je voulais donner les détails de tout ce qui se passa au siége de Corinthe, le récit pourrait fatiguer mes lecteurs. Je me contente donc de dire qu'après avoir supporté, dans l'intérieur de la citadelle, les plus pénibles privations, les Grecs, voyant enfin qu'ils n'avaient plus de secours à espérer de nulle part, capitulèrent et rendirent la place sous la condition de conserver leurs priviléges, ainsi que les autres Grecs de la principauté. Le prince Guil-

---

1. Μούντε Σκοῦβε.

2. Il n'existe plus.

3. Σκουταροτζαγρατόρους. Mot composé de σκουτάριον écu, bouclier, et de τζάγρα qui en Épire signifie primitivement un buisson d'épines, puis alène de cordonnier, et par extension, flèche.

laume aussitôt après avoir occupé cette place importante, la munit de vivres, d'hommes et d'armes. Il adressa ensuite la parole au mégas-kyr et aux autres chefs, et leur tint ce discours plein de sagesse :

« Mes compagnons, mes amis et mes frères, nous « devons rendre des actions de graces d'abord au « Christ et ensuite à sa divine mère, de la faveur « qu'ils nous ont faite, en nous rendant maîtres de « la meilleure partie de la Morée. Il ne nous reste « plus à conquérir qu'une petite partie du pays; ce « sont les places d'Anaplion et de Monobasia. Si cela « vous est agréable, puisque nous voilà tous réu- « nis, nous allons tenir conseil ensemble sur les me- « sures à prendre pour s'emparer de force de ces « places. »

Les plus distingués de l'armée décidèrent alors que ces deux places étant situées sur la mer, et ayant des ports, il fallait les assiéger à la fois par terre et par mer.

Pendant qu'on était encore assemblé en conseil, les quatre galères vénitiennes arrivèrent à Coron. A cette nouvelle, le prince et tous les autres chefs ressentirent la joie la plus vive. Les conditions auxquelles Venise accordait ses galères étant acceptées, on expédia à Coron pour livrer aux Vénitiens cette place avec toutes ses dépendances, et la place de Modon [1]. Tous les villages qui relevaient immédia-

1. D'après l'acte de partage rapporté dans la chronique de Dandolo, liv. X, c. 3, on voit que les Vénitiens avaient déja

tement de la juridiction [1] du prince, devaient à l'avenir être possédés par le duc de Venise. Dans cette cession ne se trouvaient pas compris les terres et les fiefs des seigneurs féodaux.

Dès que les Vénitiens eurent été mis en possession de la place de Coron et de ses dépendances, les galères vénitiennes se dirigèrent tout droit sur Anaplion, et bloquèrent la place par mer. Le prince y marcha de son côté avec toutes ses troupes. L'été se passa ainsi, et l'hiver commença. Ils établirent alors leurs quartiers d'hiver autour de la place, en continuant de la bloquer par terre et par mer; et lorsque le beau-temps fut revenu et qu'on entrait déja dans l'été, Anaplion, étroitement resserrée et ne recevant aucun secours, entra en pourparlers, capitula et se rendit. Des deux châteaux [2] situés sur des hauteurs escarpées, l'un, aux termes de la capitulation, fut livré aux Francs; le second, qui était le moins fort, fut conservé aux Grecs. Les conventions furent jurées, écrites et scellées de part et d'autre.

Une fois maître d'Anaplion, le prince offrit avec empressement au mégas-kyr la propriété héréditaire des territoires d'Anaplion et d'Argos et de leurs forteresses, et le pria d'accepter ce présent comme récompense de l'appui qu'il lui avait prêté dans le

---

obtenu Coron et Modon; mais il y avait eu probablement ensuite quelques difficultés qui se terminèrent au moyen de l'arrangement proposé par Guillaume de Ville-Hardoin.

1. Ἡ κούρτη. La cour, mot grécisé.

2. Τὰ καστέλλια, mot grécisé.

siége de Corinthe, et plus encore par l'espoir de l'engager ainsi à l'aider dans la prise de Monobasia.

Après l'occupation d'Anaplion, le prince se sépara du mégas-kyr, qui retourna directement à Thèbes, où il faisait sa résidence. L'hiver étant passé, le prince Guillaume envoya ses messagers pour engager le mégas-kyr, les trois seigneurs d'Euripe, le duc de Naxos, les seigneurs des autres îles, le comte de Céphalonie[1], et tous les chefs de la principauté de la Morée, à se réunir, bien approvisionnés d'armes et de vivres, pour marcher contre Monobasia dont il voulait faire le siége. La place ne pouvant être prise de force à cause de sa situation, il voulait, en la bloquant par terre et par mer, l'obliger à se rendre par famine.

A la belle saison, vers le mois de mars, les troupes arrivèrent de tous côtés, et se réunirent sur les prairies situées dans les plaines de Nicli assignées pour lieu de rendez-vous. De là, elles marchèrent sur Monobasia, et les quatre galères vénitiennes firent voile en suivant la côte, et fermèrent la mer. Le prince établit alors son blocus, et resserra Monobasia aussi étroitement qu'on renferme le rossignol dans sa cage. Les habitants de Monobasia qui connaissaient d'avance l'intention du prince de blo-

---

1. Ὁ κόντος τῆς Κεφαλονίας. Je vois dans Coronelli qu'en 1224, un nommé Gaïo, qui en était seigneur, en fit don à la république de Venise. Il y eut plus tard des comtes de Céphalonie de la maison de Tocco.

quer leur place, avaient pris tous les moyens pour l'approvisionner à temps; bien fournis de tout, ils ne faisaient que fort peu de cas de l'armée française, ils espèraient même, et déja ils répandaient ce bruit, que l'ennemi convaincu de l'impossibilité de les prendre de cette manière, ne tarderait pas à lever le blocus èt à partir. Le prince de son côté, irrité de leur orgueil, et plein de colère et d'indignation, jura sur son épée de ne pas quitter son poste qu'il ne fût maître de la place. On y établit aussitôt trois ou quatre trébuchets qui tiraient jour et nuit sans interruption sur la ville, abattaient les maisons, et tuaient les hommes. Mais à quoi bon vous rapporter tant de détails, et vous raconter minutieusement ce que le prince fit à Monobasia, et dans quel état se trouvaient les assiégés? Pour abréger le récit, je me contenterai de vous dire qu'après le serment fait par le prince, de ne pas quitter Monobasia qu'il n'eût pris et la hauteur et le fort, le siége dura encore trois ans. Les assiégés manquant de toute espèce de subsistance et presque forcés de se dévorer les uns les autres, égorgèrent les souris et les chats; mais enfin, se trouvant réduits aux dernières nécessités, et voyant la mort devant eux, ils se décidèrent à faire leur soumission. Ils demandèrent alors à capituler avec le prince Guillaume, et lui proposèrent de se soumettre à lui et à ses descendants, sous la condition qu'il respecterait leurs biens et priviléges, ainsi que ceux de leur famille, et qu'ils ne seraient tenus de le servir que par mer, en recevant toujours une solde pour l'équipage

de leurs bâtiments, et de plus, une légère récompense [1].

Le prince leur accorda toutes leurs demandes qu'il fit rédiger par écrit et sceller de son sceau. Les serments prêtés de part et d'autre, trois des principaux citoyens de Monobasia prirent les clefs de la forteresse de Monobasia, et les portèrent au prince. L'un s'appelait Mamounas, le second Monoïannis, et le dernier Sophianos; tels étaient les noms des trois familles les plus distinguées de Monobasia à cette époque. Ils saluèrent le prince qui leur fit un très-gracieux accueil. En homme sage et habile qu'il était, il leur fit cadeau de chevaux [2], de coursiers [3], et d'habillements [4] tout d'or et d'écarlate [5], et leur accorda aussi des terres du côté de Vatica [6].

Beaucoup de Grecs jusque-là rebelles arrivaient alors de la Tzaconie, et se soumettaient au prince qui leur faisait à tous le plus gracieux accueil, chacun selon son rang.

Après avoir réglé tout ce qui était relatif à la place de Monobasia et à ses dépendances, le prince Guillaume congédia les troupes et les galères vénitiennes et retourna à Lacedemonia. Il consulta ensuite

---

1. Le mot φιλοτιμία répond à notre mot *épingle*, *pour boire* ou *pot de vin;* c'est ce qu'on accorde au delà des marchés convenus.

2. Ἄλογα, chevaux ordinaires.

3. Φαρία, chevaux de parade.

4. Ῥοῦχα, mot grécisé.

5. Σκαρλάτα, mot grécisé.

6. Εἰς τὸ μέρος τῶν Βατίκων, ou Bathia en Tzaconie.

les chefs de son armée, qui lui conseillèrent, après cette campagne de trois ans par terre et par mer (la guerre contre Monobasia avait en effet duré aussi long-temps), de congédier tout son monde, grands et petits, et de les prier de retourner chacun dans leurs foyers pour goûter le repos, tandis que lui resterait avec ceux qui formaient sa maison [1], pour passer l'hiver à Lacédémonia.

Le prince donna en effet congé à toute son armée, et resta, ainsi que je viens de le dire. Il se dirigea ensuite, avec toute sa maison, dans les environs de Monobasia, à Hélos [2], à Passava et dans les contrées voisines. Il passait ainsi son temps à parcourir ces pays, et il y trouvait beaucoup de plaisir.

Dans le tour qu'il fit dans ces contrées, il trouva à une lieue de Lacédémonia, un petit monticule situé d'une manière pittoresque au-dessous d'une plus haute montagne. Cette situation lui parut convenable pour y placer un fort; il en fit en effet construire un sur cette montagne, et lui donna le nom de Mésithra [3] qu'il porte encore aujourd'hui. Il en fit une belle place, et un fort des plus imprenables. Ayant appris des gens du pays que le défilé des Melinges [4] était une route de grande importance dé-

---

1. Φαμιλία, mot grécisé.

2. Ville de la Laconie.

3. Μεζιθρᾶ. Pouqueville croit (t. III, p. 480) que ce nom est dérivé de l'Italien *maestro* que les Grecs actuels prononcent *mistro*, d'où on a fait celui de *mistra* par lequel les paysans désignent en général une capitale.

4. Tribu Slave.

fendue par des gorges fortifiées, et que dans l'intérieur, se trouvaient de grandes villes occupées par des hommes fiers qui n'étaient pas accoutumés à se courber devant un maître, il songea aux moyens de les réduire à son obéissance. Ses conseillers furent d'avis que, puisque le fort de Mésithra était achevé et qu'il dominait par-là le passage du défilé des Melinges, il devait en faire construire un second sur une autre position dans les environs de ces montagnes, afin de pouvoir plus aisément se rendre maître de tout le pays. Le prince monta donc à cheval, traversa Passava, et arriva dans le Magne [1]. Là, il trouva un rocher d'un aspect terrible situé sur un cap; cette situation lui plut, et il y fit bâtir un fort, auquel il donna le nom de Mani [2] qu'il porte encore.

Lorsque les principaux du pays et les capitaines du passage s'apperçurent que les Francs avaient bâti ces deux places, ils délibérèrent sur ce qu'ils avaient de mieux à faire. Les capitaines les plus opulents proposèrent de tenir ferme et de ne pas se soumettre, tandis que la plupart des habitants et toute la communauté [3] proposèrent de reconnaître le prince sous la condition qu'il leur conserverait leurs droits, et ne pourrait établir de seigneuries dans le Magne, ainsi qu'il l'avait fait dans les villes situées dans les plaines.

---

1. Εἰς τὴν Μάνην. Le Magne est l'ancienne Eleuthéro-Laconie.
2. Μάνη. Le Magne.
3. Il se sert ici de l'ancien mot grec κοινός.

« Que pouvons nous faire, disaient-ils, maintenant « que ces deux places nous renferment chez nous, « et que nous ne pouvons plus faire d'excursions « pour fournir à notre subsistance; car, ici dans nos « montagnes, nous n'avons pas de ressources suf- « fisantes. »

Les principaux du pays et les capitaines du passage, voyant les dispositions de la communauté, prirent le parti de capituler. Ils envoyèrent des messagers auprès du prince Guillaume. Ils demandèrent à se conserver indépendants, sans qu'on pût jamais établir de seigneuries chez eux, non plus qu'on ne l'avait fait chez leurs pères, et à ce que tout ce qu'on exigeât d'eux, fût le service militaire, service qu'ils avaient coutume de faire auparavant pour l'empereur des Grecs. Le prince accepta ces conditions, les confirma, et les leur envoya écrites et scellées de sceaux pendants.

La soumission des défilés de Melinges une fois opérée, plusieurs de ses conseillers furent d'opinion que, pour mieux contenir tous les défilés, il était nécessaire de faire construire un fort sur le rivage, près de Ghisterna [1]. Le prince les crut, et fit aussitôt construire un château auquel il donna le nom de Leutron [2]. A l'aide de ces trois places, de Leutron, de Mésithra et de l'ancien Mani [3], il

1. Γηστέρνα..

2. Λεῦτρον, ancienne Leuctres. Elle conserve le nom de Leutro.

3. Τῆς παλαιᾶς Μάνης.

soumit entièrement toute la contrée des Slaves [1], et put tranquillement parcourir toute la principauté qu'il avait conquise, et sur laquelle il régnait.

Je vais interrompre ici mon récit des hauts faits de Guillaume, prince d'Achaïe [2], et parler de ce qui concerne Théodore Lascaris, empereur des Grecs, qui régnait alors dans l'Anatolie [3]; car Constantinople était alors occupée par un empereur franc, appelé Baudoin, comme je l'ai rapporté dans le livre précédent. On a vu dans ce livre, que Théodore Lascaris, en mourant [4], laissa un fils en bas âge, dont l'éducation fut confiée à Michel Paléologue [5], le premier d'entre les Grecs de la Romanie, et que Paléologue fit étrangler ce jeune prince et s'empara de l'empire de toute la Romanie. Lorsque Ange Calo-Jean Coutroulis [6], alors despote d'Hellade [7], apprit l'assassinat du jeune prince par Paléologue, et son usurpation de l'empire, il ressentit

---

1. Τὰ Σκλαβικά. Les Melinges et les Ezérites.

2. Πρίγκηπα Ἀχαΐας, voici la première fois qu'il lui donne ce nom. Il avait appelé Agnès, fille de Pierre de Courtenay et femme de Geoffroy II, princesse d'Achaïe.

3. Τὴν Ἀνατολὴν doit se prendre ici pour l'Asie. Théodore Lascaris régnait à Nicée.

4. Voyez la fin du 1er livre.

5. Κὺρ Μιχαὴλ, ὁ μέγας Παλαιολόγος.

6. Ἄγγελος ὁ Καλοϊωάννης Κουτρούλης ou Michael Ange Comnène Manuel Coutroulis (voyez Ducange, Familles byzantines, p. 209 et suiv.). Il mourut en 1265.

7. L'Hellade comprenait l'Épire, la Thessalie, l'Acarnanie et l'Étolie; Arta était la capitale de ce Despotat.

une vive affliction et une douleur profonde, et fit un serment terrible de ne jamais reconnaître pour empereur ce Paléologue, qui s'était tyranniquement emparé de l'empire, et ne pouvait le conserver. Il ajouta qu'il ne voulait plus de lui, ni pour parent ni pour ami. Cette nouvelle blessa l'orgueil de Paléologue, qui jura que s'il pouvait passer en Europe [1], il tirerait bientôt vengeance de ses mépris. Mais, Constantinople étant alors occupée par Baudoin [2], il lui était impossible de passer en Europe. Aussi, dès qu'il se fut emparé de cette capitale [3], qu'il eut passé à Galata, et y eut rétabli le siége de l'empire grec, s'empressa-t-il de mettre de nombreuses troupes sur pied par terre et par mer, et il commença une guerre opiniâtre contre le despote d'Arta [4]. Celui-ci, en homme habile, fit de grands préparatifs de défense, et prit à son service les troupes franques, le prince Guillaume, le seigneur d'Athènes et les seigneurs d'Euripe qui, moyennant un salaire convenu, le secoururent dans cette guerre. Sur ces entrefaites,

---

1. Le texte dit : εἰς τὴν Δύσιν, dans l'occident, par opposition à Ἀνατολὴ, levant, qu'on a vu plus haut pour signifier l'Asie.

2. Βαλδουβίνος.

3. Suivant Pachymère, Constantinople fut reprise par les Grecs le 26 juillet, jour de Ste-Anne de l'année 6769 de la création du monde, indiction 4, ou 1261 de J.C. Michel Paléologue était alors à Météoron en Asie. Il fit son entrée triomphale dans cette ville le 15 août de la même année 1261.

4. Arta est, comme on l'a vu, la capitale de l'Hellade. Le Despotat est plus connu sous ce nom, que sous celui d'Hellade.

le despote Jean mourut [1], et laissa pour héritier de son despotat son fils Nicéphore [2]. Il avait un autre fils bâtard [3] auquel il accorda dans la Vlachie une seigneurie consistant en villes et en places fortes. Ce bâtard portait le nom de Théodore Ducas [4], et devint plus tard un guerrier aussi prudent et aussi habile que brave. A la mort de son père, il conçut le projet de s'emparer de la Vlachie et de la moitié du despotat. Il fit bâtir la forteresse de Néapatra [5]. Il commença alors une guerre opiniâtre avec son frère, le despote Nicéphore, et comme les Francs avaient pris le parti de ce dernier, Théodore alla trouver l'empereur Paléologue à Constantinople, et lui fit les promesses qui pouvaient le plus le

---

1. Voyez la fin du 1er livre.

2. Il eut trois fils légitimes, Nicéphore Ange Comnène, Jean Ange Comnène et Démétrius Ange Comnène Ducas Michel Coutroulis, et trois filles, Anne Ange mariée à Guillaume de Ville-Hardoin, Hélène Ange mariée à Mainfroy, roi de Sicile, et N. Ange mariée au Domestique Alexis Raoul, et deux bâtards, Théodore Ange Comnène et Jean Ange Comnène. Nicéphore, l'aîné de ses enfants, eut en partage toute l'Étolie, la Thesprotie, l'Acarnanie, la Dolopie, Corfou, Céphalonie et Ithaque. Nicéphore mourut vers l'année 1288 (Ducange, Familles byzantines, p. 210).

3. Μπαστάρδος, mot grécisé.

4. Théodore Ange Comnène mourut avant son frère. Il est sans doute question ici de son frère Jean Ange Ducas Comnène, qui obtint dans sa succession la Pélasgie, la Phtiothie, la Locride, et que les Francs appelaient duc de Patras. Il mourut en 1290.

5. Νέα Πάτρα, la nouvelle Patras.

flatter, telles que celle de lui livrer, pieds et poings liés comme un rebelle, son frère Nicéphore. Paléologue le nomma alors Sébastocrator de toute la Romanie[1], et plaça toute l'armée grecque sous ses ordres, pour qu'il pût mettre facilement une fin à tous ses démêlés avec le despote d'Arta ; et il le combla d'honneurs et de bienfaits.

Dès que le despote d'Arta eut appris que son frère s'était révolté contre lui, et s'était allié à l'empereur de Constantinople, son ennemi, il en ressentit une profonde douleur, et manda tous ses chefs pour avoir leur avis sur le parti qu'il devait prendre. Son conseil l'engagea à donner sa sœur[2] en mariage au prince Guillaume, en l'assurant que s'il avait une fois ce prince pour frère et pour allié, il n'avait rien à craindre d'une guerre quelle qu'elle fût avec l'empereur. D'après leur avis, il envoya auprès du prince Guillaume des messagers adroits, qui se rendirent sans délai en Morée. Ils y arrangèrent tout ce qui concernait le mariage et la dot, et revinrent bientôt après trouver le despote, pour lui faire part de leurs arrangements. La dot de la jeune fille devait être de soixante mille pepres[3], que le despote donna

1. Je vois dans Nicéphore Grégoras que c'était Jean Paléologue, second frère de Michel Paléologue, qui était revêtu de la dignité de Sébastocrator, la seconde de l'empire. Il faut sans doute lire Protostrator.

2. Anne Ange.

3. Πέπερα (voyez le glossaire grec barbare de Ducange, au mot ὑπερπέρα).

au prince sans y comprendre les ornements de mariage et les présents. On ne tarda pas à célébrer l'union qui eut lieu dans l'ancienne Patras [1]. Depuis cette alliance de famille, le prince et le despote conçurent l'un pour l'autre une grande affection. Ils s'entendirent parfaitement en tout, et lorsque le despote avait besoin de quelques troupes, il obtenait du prince autant d'hommes d'armes [2] qu'il lui était nécessaire.

Je vais interrompre un instant mon récit relatif au despote d'Arta, pour reprendre le fil des évènements relatifs au prince Guillaume. Depuis la conquète de la place de Monobasia qui avait complété l'agrandissement de sa souveraineté, ce prince n'était plus en guerre avec personne. Mais alors, les bannerets et les chevaliers de la Morée commencèrent à se faire la guerre entre eux, ce qui obligea chacun à établir des places et des forts qui lui appartinssent en propre. Quand ces forts furent construits, ils abandonnèrent les noms qu'ils portaient en France [3], pour prendre le nom des pays où ils commandaient.

---

1. La Patras actuelle.

2. Il dit ici : Ἀνθρώπους τῶν ἀρμάτων, locution tout-à-fait française.

3. Comme l'usage des noms propres n'était pas encore introduit, les chevaliers qui en France avaient ajouté à leur nom de baptême le titre de leur terre, continuèrent à suivre cette méthode, et leurs noms francs devinrent ainsi des noms grecs avec la forme franque. C'est ainsi que Robert de la Trémouille s'appela Robert de Chalatritza.

Je passerai maintenant au récit de la dissension qui éclata entre Guillaume, prince de la Morée, et messire Guillaume de la Roche [1], seigneur d'Athènes. On a vu dans mon premier livre, que dans le temps où Boniface, marquis de Mont-Ferrat et roi de Salonique [2], était arrivé à Corinthe pour y avoir une entrevue avec le Champenois, alors seigneur de la Morée, il lui avait accordé en hommage lige [3], d'abord Athènes, en second lieu l'Euripe, et enfin Bodonitza [4]. Comme jusqu'à cette époque, le prince aussi bien que son père [5] et son frère [6], avaient toujours fait la guerre d'accord avec les autres chefs, ils vivaient tous en parfaite harmonie entre eux; mais lorsque le prince Guillaume se fut établi en souverain dans sa principauté d'Achaïe, il fit dire au Mégas-Kyr [7], de venir lui faire hommage [8]. Il fit dire la même chose aux seigneurs de l'Euripe et de Bodonitza. Ces derniers se réunirent pour délibérer sur cette demande, et lui répondirent qu'ils ne le reconnaissaient que comme un compagnon d'armes, et que, quant à l'hommage qu'il reclamait, ils

---

1. Γουλιάμος ντὲ λα Ῥόζε.
2. . . . . ὁ Μπονιφάτζιος
Μαρκέζης δὲ Μονφαρᾶς, ὁ ῥῆγας Σαλονίκης.
3. Ὁμάτζιο καὶ λιζίαν.
4. Μουντουνίτζα, Bodonitza, en face de Négrepont.
5. Geoffroy Ier.
6. Geoffroy II.
7. Grand Sire; on sait que c'était le nom du seigneur d'Athènes.
8. Ὁμάτζιο.

ne lui en devaient aucun, et ne consentiraient jamais à lui céder sur ce point.

Le prince fut vivement indigné de cette réponse. Il assembla aussitôt son conseil pour leur communiquer ce refus pénible pour lui. On fut d'avis qu'il devait marcher contre eux, et les combattre comme des rebelles qui avaient manqué à leur allégeance. Il fit en conséquence écrire dans toute la principauté, aux bannerets, aux chevaliers, aux évêques, au Temple, à l'Hôpital [1], et à tous les bourgeois [2] en les prévenant qu'ils eussent à se rendre sans faute dans les premiers jours de mai à Nicli.

Le Mégas-Kyr n'eut pas plutôt appris que le prince se préparait à marcher contre lui avec toutes ses forces, qu'il écrivit à tous ses amis, pour les prier de le secourir dans la guerre qu'il allait avoir contre le prince. Celui de tous ses parents et amis qui lui était le plus attaché, était le seigneur de Caritena, homme de la plus grande bravoure, et que tout le monde redoutait en Romanie. Il avait épousé la sœur du Mégas-Kyr [3]. Celui-ci lui écrivit et le pria en frère de ne pas l'abandonner, car il n'avait d'espoir qu'en lui.

A cette nouvelle, le brave seigneur de Caritena balança long-temps dans son esprit sur ce qu'il avait à faire; devait-il prêter secours au prince dont il

---

1. C'est-à-dire, aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital.

2. Βουργησαῖοι, mot grécisé.

3. Isabelle, fille de Guillaume de la Roche, épousa en premières noces Geoffroy seigneur de Caritena.

était l'homme lige et le parent de chair (car le prince de la Morée était son oncle), ou au Mégas-Kyr son beau-frère? Après avoir hésité long-temps, il se décida enfin pour le plus mauvais des deux partis, et pour le plus contraire à son honneur, et il déclara qu'il préférait s'exposer à tout, plutôt que d'abandonner son beau-frère. Ce qui le décida surtout à prendre ce parti, ce fut la persuasion où il était, que le prince son oncle lui pardonnerait facilement le tort de sa conduite. Il se mit alors à rassembler des troupes de toutes parts; cette levée d'hommes extraordinaire étonnait tout le monde. Le prince, qui comptait bien le voir combattre en sa faveur, vit avec le plus grand plaisir les préparatifs de son neveu; mais le seigneur de Caritena, sans perdre de temps, se mit à la tête de ses troupes, et passa à Thèbes, où il trouva le Mégas-Kyr occupé à rassembler ses troupes. En voyant arriver son beau-frère, celui-ci crut gagner en sa personne la moitié de l'univers. Tous deux célébrèrent leur rencontre par de grandes réjouissances qui devaient bientôt être suivies d'un repentir amer.

En apprenant la conduite coupable de son neveu, le prince fut profondément affligé, d'abord parce que le seigneur de Caritena avait la réputation du meilleur chevalier de la Romanie, et surtout parce qu'il était son neveu, et qu'il manquait à la foi due à lui qui était son seigneur, pour se joindre à son ennemi. Toutefois, en homme sage, il prit bientôt son parti et se consola. Il mit aussitôt son armée sur pied, et se dirigea sur Corinthe. Il traversa de vive

force les défilés des Melinges, et s'empara de tous les passages.

Lorsque le Mégas-Kyr vit que le prince avait passé le défilé de Mégare [1] et que, maître de ce passage [2], il s'avançait dans son pays à sa rencontre, il s'en affligea d'abord, mais il se mit aussitôt à la tête de ses troupes, et marcha contre lui. Les deux armées se rencontrèrent sur la montagne de Carydi [3]; un combat eut lieu sur le sommet de cette montagne, et Dieu qui est toujours impartial et toujours juste, donna la victoire au prince.

Dans ce combat mourut un banneret, messire Guibert de Score [4], qui avait épousé légitimement la fille de messire Jean de Passava [5]. Après la mort de son premier mari, elle épousa, légitimement aussi, messire Jean de Saint-Omer [6]; de ce mariage naquit un fils qui devint fameux dans la suite, sous le nom de messire Nicolas de Saint-Omer [7], et fut seigneur de Thèbes, et grand protostrator [8] de toute la principauté.

Un grand nombre de sergents [9] et de chevaliers, moururent aussi dans cette bataille. Le Mégas-Kyr

---

1. Τὴν σκάλαν τῶν Μεγάρων.

2. Τὴν Κλεισούραν.

3. Εἰς τὸ ὄρος τὸ Καρύδιν.

4. Μισὲρ Γγιπὲρ ντὲ Σκὸρ. Je ne puis découvrir ce nom dans aucune liste des chevaliers de la quatrième croisade.

5. Μισὲρ Τζὰν δὲ Πασαβᾶ.

6. Μισὲρ Τζὰν ντὲ Σὰντ Ὀμερ.

7. Μισὲρ Νικολὸν ντὲ Σὰντ Ὀμερ.

8. Maréchal.

9. Σεργένταις.

prit la fuite avec ceux qui purent le suivre, et le seigneur de Caritena accompagna son ami. C'est ainsi que le prince défit dans les montagnes de Carydi le Mégas-Kyr, messire Nicolas de Saint-Omer et ses frères, les trois frères du Mégas-Kyr [1], tous guerriers et chevaliers fameux, chacun levant bannière, messire Thomas [2] seigneur de Salona [3], les trois seigneurs d'Euripe et le marquis [4], chacun levant aussi bannière. Je passerai sous silence, afin d'éviter les longueurs, les noms des autres chevaliers qui prirent part à cette affaire.

Le prince en homme sage, se voyant maître du champ de bataille, poursuivit les ennemis à la tête de ses troupes, et en fit un grand carnage. Bientôt il les força à se renfermer dans Thèbes, et ordonna à ses troupes d'établir leurs tentes autour de la ville [5]. Les troupes pillèrent les campagnes, et firent un grand nombre de prisonniers. Les primats [6] du pays, tels que le métropolitain de Thèbes, et plusieurs autres avec lui, voyant les désordres commis par l'armée ennemie, et unis par leur attachement pour les parents qu'ils avaient dans ces contrées, engagèrent le Mégas-Kyr et tous les seigneurs qui avaient leurs

---

1. Les trois frères du Grand Sire ne sont indiqués dans aucune des chroniques que j'ai consultées.

2. Ντομᾶς.

3. Τοῦ Σάλονος, ancienne Amphise.

4. Ὁ Μαρκέσης. Le marquis de Bodonitza.

5. Ἐτέντωσαν. Ils dressèrent leurs tentes. Mot franc grécisé, de *tente*, d'où il a fait aussi τέντα.

6. Οἱ προεστοί.

possessions de ce côté et devaient voir avec peine les ravages qu'on y faisait, à entrer en accommodement avec le prince, et parvinrent enfin à les y déterminer. Le Mégas-Kyr jura alors au prince que s'il faisait cesser le pillage[1] et la destruction, et se retirait sur les frontières de Corinthe, il irait lui-même le retrouver à Nicli, pour lui faire hommage; et que, quant au tort qu'il lui avait fait en prenant les armes contre lui, il promettait de se soumettre à la réparation que la justice déterminerait. Les bannerets intervinrent alors comme garants que le Mégas-Kyr se présenterait à Nicli dans le terme[2] convenu.

Cet arrangement conclu, le prince se porta sur Corinthe, d'où il passa tout droit à Nicli. Le Mégas-Kyr se mit aussi en route de son côté, emmenant avec lui ses bannerets et une suite honorable et brillante, et arriva à Nicli où le prince Guillaume l'attendait.

A son arrivée, il retrouva tous les chefs de la principauté, et entra avec eux chez le prince. Tous tombèrent à ses genoux en le priant de vouloir bien pardonner au Mégas-Kyr la faute qu'il avait faite en portant les armes contre lui. Le prince se laissa fléchir, et accorda noblement le pardon au Mégas-Kyr qui lui fit l'hommage qui lui était dû. Il le

---

1. Le texte dit : τὰ κούρση, *course*, de notre vieux mot français courir, ravager.

2. Ἐντος τοῦ τερμένου. Mot grécisé.

baisa sur la bouche [1], et la réconciliation fut complète. Il déclara ensuite aux chefs présents que, quant à la réparation du tort que le Mégas-Kyr lui avait fait en portant les armes contre lui, il s'en rapportait à la décision du roi de France [2], qu'il prenait pour arbitre. Le Mégas-Kyr jura alors de se conformer exactement aux ordres du prince.

Cette affaire une fois arrangée, les prélats, les chefs du pays et le Mégas-Kyr lui-même, amenèrent messire Geoffroy, seigneur de Caritena, la hart au cou en présence du prince. Tous se mirent à ses genoux et le conjurèrent d'avoir pitié de lui, et de vouloir bien lui accorder son pardon. Le prince repoussa leurs prières, et se montra inflexible en faisant valoir la faute que celui-ci avait commise en s'alliant au Mégas-Kyr alors son ennemi, et en abandonnant son seigneur naturel. Ils renouvelèrent cependant leurs prières avec tant d'instances, qu'ils finirent par fléchir son cœur. Le prince pardonna donc au seigneur de Caritena, son neveu; mais sous la condition expresse de ne relever que de lui pour les pays qu'il lui rendait, et d'être désormais son homme. Après cet arrangement, les jeunes chevaliers firent de grandes fêtes et réjouissances, formèrent des joutes [3], et rompirent des lances. Le Mégas-Kyr et les seigneurs d'Euripe

1. Usage admis dans les réceptions de chevalier.

2. Il dit ici : ὁ ῥήγας τῆς Φράντζας au lieu de τῆς Φραγκίας comme il l'a dit plus haut.

3. Τζούστραις, mot grécisé.

prirent ensuite congé du prince à cause de l'hiver qui s'approchait, et se retirèrent dans leurs possessions.

Dès le mois de mars, quand vint la belle saison, le Mégas-Kyr arma [1] deux galères à bord desquelles il s'embarqua; et arrivé à Brindes [2], il loua alors des chevaux, continua sa route en toute hâte, et arriva à Paris [3], où il trouva le roi [4] célébrant la fête de la Pentecôte. Il salua humblement le roi qui l'accueillit avec beaucoup d'honneur en apprenant qu'il venait de la Romanie. Le prince Guillaume avait envoyé par un de ses chevaliers un rapport écrit sur la conduite du Mégas-Kyr. Le chevalier, après avoir salué le roi, lui remit la lettre du prince Guillaume. Le roi la fit lire, et comprit la raison pour laquelle le prince Guillaume l'avait rendu arbitre dans l'affaire du grand-maître. Il vit bien qu'il ne lui avait envoyé le Mégas-Kyr que pour honorer le roi de France aux yeux du monde. Il appela donc à son conseil tous les chefs qui se trouvaient réunis à Paris [5], à l'occasion de cette fête; et après leur avoir exposé en détail la faute commise par le Mégas-Kyr envers le prince de Morée, et le tort qu'il lui avait fait, il leur demanda leur avis. Ils délibé-

---

1. Ἀρμάτωσε, mot grécisé.

2. Εἰς τὸ Βροντῆσι.

3. Εἰς τὸ Παρίσι.

4. Ce fait a dû se passer vers l'an 1270 ou environ. Philippe-le-Hardi fils de St-Louis succéda à son père en 1270.

5. Εἰς τὸ Παρίς.

rèrent quelque temps, jusqu'à ce qu'ils fussent parfaitement informés des faits, adressèrent ensuite la parole au Mégas-Kyr et au chevalier, et firent ensuite mettre par écrit la réponse qu'ils venaient de leur faire de vive voix. Le Mégas-Kyr se tenait debout pendant cette allocution; un baron[1] fut ensuite chargé de prendre la parole au nom de la cour[2], et dit au chevalier du prince :

« Écoutez bien, frère et ami, la réponse que vous « fait la cour de France[3]. Si le grand-maître eût fait « hommage[4] à son seigneur le prince Guillaume, « et qu'ensuite il eût porté les armes[5] contre lui et « l'eût combattu sur le champ de bataille et face à « face, d'après la loi ses biens seraient confisqués, « et la justice exigeroit qu'il fût déshérité, lui et sa « famille, de tous les biens et de toute l'autorité « qu'il tenait de son suzerain[6]. Mais, d'après le rap-

---

1. Ἕνας μπαροὺς, mot grécisé.

2. Τῆς κούρτης, mot grécisé.

3. Ἡ κούρτη τῆς Φράντζας. Il est impossible d'être plus français en grec.

4. Ὁμάτζι, mot grécisé.

5. Ἄρματα, mot grécisé.

6. Ces décisions féodales n'étaient stipulées en France dans aucun code écrit. L'usage faisait loi, mais on a vu que lorsque les Francs eurent fondé deux empires hors de France, l'un à Jérusalem et l'autre, plus tard, à Constantinople, ils assemblèrent une commission choisie pour déclarer quel était l'usage dans la mère patrie, et rédigèrent un code de ces diverses déclarations. La bibliothèque royale de Paris possède sous le n° 1390 la traduction grecque d'une partie de ces assises. Il paraît écrit

« port écrit que vous nous avez apporté, et l'ex-
« posé que vous avez fait vous-même de vive voix,
« il ne paraît pas à la cour que le Mégas-Kyr ait ja-
« mais fait hommage au prince de la Morée, son sei-
« gneur, d'où il suit que sa faute n'entraîne pas la
« confiscation. Toutefois, comme le Mégas-Kyr sa-
« vait bien avoir reçu ordre de son premier souve-
« rain, le roi de Salonique [1], de faire hommage au
« prince, il ne devait pas prendre les armes contre
« lui et combattre son seigneur. Mais considérant
« que le prince Guillaume a envoyé le Mégas-Kyr
« à la cour de notre seigneur, que celui-ci s'est em-
« pressé d'offrir un dédommagement, qu'il est venu
« en France avec beaucoup de dépenses et de fa-
« tigues, et que le voyage de Romanie en France est
« long et pénible, et, de plus, en l'honneur d'un
« aussi grand seigneur que le roi de France, nous
« croyons que cette réparation suffit, et nous vous
« déclarons absous. »

Lorsque le baron eut achevé ce discours, le Mé-
gas-Kyr ôta son chaperon [2], et fit une réponse mo-
deste; il remercia le roi et la cour, et pria ensuite
la cour de vouloir bien écrire au prince sa déci-

---

avec une plume de roseau sur du papier de coton. Le copiste a écrit les mots sans accents et conformément à la prononciation. Ainsi ομοιος est écrit ομιος, δικαιος, δικεος. Il y a d'ailleurs beaucoup de lacunes et plusieurs endroits rongés des vers. Ce manuscrit ne contient que la 2e parties des assises.

1. Boniface marquis de Mont-Ferrat, roi de Thessalonique.

2. Τὸ σκέπασμα, couverture de tête.

sion et la sentence qu'elle venait de rendre. Le roi fit aussitôt dresser cet acte; et l'affaire étant terminée, il dit au Mégas-Kyr avec beaucoup de bienveillance :

« Puisque vous êtes venu de si loin, et avec tant « de fatigues et de dépenses, dans mon royaume de « France, il ne serait pas convenable que vous re- « tournassiez sans avoir obtenu de moi quelque « grace et quelque faveur. Dites-moi donc hardi- « ment ce que vous désirez que je fasse de bien « pour vous. »

Lorsque le Mégas-Kyr eut entendu cette proposition, il s'inclina respectueusement devant le roi et le remercia mille fois; il se recueillit ensuite un moment pour penser, et répondit :

« Je remercie votre couronne et votre royauté [1] « de la bonne disposition que vous me montrez à « m'accorder des faveurs. Je m'adresse donc, mon- « seigneur, avec confiance à votre saint pouvoir [2] « pour vous informer que la seigneurie d'Athènes, « que je possède, ayant été anciennement gouver- « née par un duc [3], il me serait agréable, si cela vous « plaisait, que vous voulussiez bien ordonner qu'on « me donne désormais le titre de duc. »

Le roi accueillit sa demande, et, conformément

---

1. Titres bysantins.
2. Titre bysantin.
3. Δοῦκα.

à ses ordres, on le fit monter sur le trône[1], dans l'intérieur du palais[2].

J'interromprai ici ma relation de ce qui concerne le roi de France et le duc d'Athènes[3], et je raconterai comment le prince de la Morée, Guillaume, alla en Pélagonie[4] avec ses troupes.

Vous avez vu plus haut comment le despote Koutroulis s'allia au prince de la Morée, et lui donna sa sœur en mariage; comment, par suite de cette alliance de famille, l'amitié s'établit entre le prince et le despote et entre leurs deux peuples, aussi intimement que s'ils eussent été tous nés d'une même mère; comment la guerre de l'empereur contre le despote prit, à cette époque, une nouvelle force; et comment enfin le grand sébastocrator[5] Théodore Ducas continuait toujours ses efforts contre

---

1. Ἐθρονίασαν.

2. Les rois seuls étaient portés sur le parvis en dehors du palais.

3. Le chroniqueur ne le mentionne plus maintenant que sous ce nom.

4. Cette province est située sur les confins de la Macédoine et de l'Albanie. Bitolia ou Monastir capitale de la Pélagonie est en même temps la résidence du Romili Valici. Suivant Pouqueville, les cantons de Bitolia et de Prelépé qui forment la Pélagonie comprennent aujourd'hui l'un quarante et l'autre trente-six villages (t. II, p. 307).

5. Le chroniqueur a dit qu'il avait été nommé Sébastocrator par Michel Paléologue au moment de sa querelle avec son frère; mais je pense que c'est une erreur, puisque c'était Jean Paléologue frère de l'empereur qui était Sébastocrator. Il faut lire Protostrator comme on le verra plus loin.

son frère. Le despote prit alors la résolution de faire autant de mal que possible à l'empereur, et fit sur-le-champ écrire en Morée au prince Guillaume[1], auquel il envoya des messagers pour l'engager à consentir à une entrevue avec lui, afin qu'ils concertassent ensemble le moyen d'attaquer plus sûrement l'empereur de Constantinople. Le prince emmena aussitôt avec lui ses chevaliers et ses bannerets, et passa tout droit dans l'ancienne Patras[2]; les despote, de son côté, se dirigea sur Épacte[3], en passant par Drépanon[4], et arriva à Patras, où il réjoignit le prince son beau-frère.

Ces deux princes et leurs peuples passèrent quelques jours dans les fêtes, et se réunirent ensuite en conseil avec leurs chefs et avec les plus habiles de ceux qui les accompagnaient. Le despote prit le premier la parole pour exposer ses sujets de plainte et le tort que lui avait fait son frère, le sébastocrator. Quand il eut exposé ses sujets de plainte, les hommes les plus sages du despotat donnèrent un conseil funeste, et dont ils eurent beaucoup à se repentir dans la suite. Leur avis fut que les deux frères, le despote et le prince, se dirigeassent avec toutes leurs troupes, à travers la Vlachie[5], sur la

---

1. Suivant Nicéphore Grégoras, Mainfroy roi de Sicile, autre gendre du despote d'Arta, fut aussi invité à envoyer des secours, et lui même vint rejoindre en personne.

2. Εἰς τὴν παλαιὰν Πάτραν pour la distinguer de νέα Πάτρας.

3. Ἔπακτον, Naupacte, Lépante.

4. Δρέπανον, village, mouillage dans le golfe de Lépante.

5. Βλαχία, aujourd'hui canton de Patradgik.

Romanie pour la courir [1] et la ravager, et que s'ils rencontraient l'armée impériale ou le sébastocrator lui-même, ils n'avaient qu'à l'attaquer en plaine [2], et que leur victoire était certaine.

Une fois cette disposition adoptée, le despote retourna à Arta, et envoya partout des ordres pour réunir ses troupes. Le prince retourna à Andravida, et envoya également ses ordres pour que tous, grands et petits, fantassins et cavaliers, se préparassent à marcher tout armés. Le moment du rendez-vous était fixé à l'ouverture de la belle saison, aussitôt après les froids de l'hiver, et dès qu'on aurait fait la Pâque. Ils devaient se rendre, au mois d'avril, à Andravida, d'où ils pourraient marcher sur la Romanie.

Le despote et le prince offrirent une solde à ceux qui voudraient marcher avec eux, et rassemblèrent autant de troupes qu'ils purent. Le sébastocrator, de son côté, approvisionna ses places et les mit en bon état de défense, aussi-bien en ce qui concernait le nombre des hommes de la garnison qu'en ce qui concernait les vivres. Il ordonna que les habitants de la campagne eussent à se renfermer dans chaque place, autant qu'elle en pourrait tenir et autant qu'ils seraient bien armés. Le reste devait se retirer sur les montagnes avec les bestiaux qu'ils étaient chargés de garder.

J'interromprai encore une fois le récit de ce qui

---

1. Νὰ κουρσέψουσιν, mot grécisé.

2. 'Σ τὸν κάμπον. mot grécisé.

est relatif au sébastocrator, pour reprendre le fil de l'histoire du despote et du prince de la Morée, Guillaume; et je parlerai de leurs préparatifs dans la guerre qu'ils méditaient.

Lorsque l'hiver fut passé, et qu'avec le mois de mars arriva la saison nouvelle, où les rossignols commencent leurs concerts et se réjouissent en répandant l'harmonie sur tout l'univers [1], le prince Guillaume, qui était plus éloigné que le despote du théâtre de la guerre, envoya dans l'île d'Euripe et dans toutes les îles pour rassembler ses troupes; il traversa ensuite le golfe d'Epacte [2], et s'embarquant à Pyrgos [3], il marcha tout droit vers l'endroit où était le despote. Ils firent leur jonction avec toutes leurs troupes à Arta, où ils ne restèrent qu'un jour. Le lendemain ils prirent le chemin de Jannina [4], d'où ils passèrent dans la Vlachie, et ils s'y arrêtèrent pour attendre les troupes qui venaient d'Euripe et des îles. Les seigneurs de Thèbes et d'Athènes et le seigneur de Salona arrivèrent tout droit par Sideroporton [5], et trouvèrent déja le prince dans l'intérieur de la Vlachie. Ils opérèrent leur jonction dans les plaines de Thalassina [6].

Les principaux seigneurs délibérèrent ensuite sur

---

1. Ces essors poétiques ne sont pas ordinaires à notre poète chroniqueur, qui est habituellement fort sobre d'ornements

2. Lépante; le texte dit : τὴν θάλασσαν τοῦ Ἐπάκτου.

3. Πύργος.

4. Ἰωάννινα. Aujourd'hui capitale de l'Épire.

5. Σιδεροπόρτον.

6. Θαλασσίνα.

ce qu'ils avaient à faire et sur le point où ils devaient marcher. Quelques-uns émirent l'avis de bloquer Néapatras [1] et Zeitouni [2] et les places les moins fortes; mais les plus sensés et les plus habiles dans l'art de la guerre s'opposèrent à cette résolution, en alléguant que si on arrêtait les troupes à bloquer les places, on ne pourrait en tirer aucun fruit pour la campagne. « Il vaudrait beaucoup mieux, » disaient-ils, « que nous pénétrassions dans la Romanie pour « piller et ravager les terres de l'empereur. Si nous « le rencontrons lui-même, attaquons-le avec la pro« tection de Dieu, et si la faveur divine nous donne « la victoire, il nous sera facile de prendre Salonique; « et, à notre retour, nous occuperons la Vlachie, où « nous passerons l'hiver. Quant au reste, nous agi« rons selon les circonstances; car, si le peuple et « les villes de la Vlachie apprennent que nous avons « combattu l'ennemi et obtenu la victoire, toutes « les places se soumettront à nous sans difficulté. »

Les principaux de l'armée s'entendirent alors entre eux, et détachèrent mille cavaliers et trois mille fantassins qu'ils réunirent aux premiers pour piller le pays; ils les répartirent en trois divisions, et leur donnèrent l'instruction de parcourir les campagnes, pendant le jour, pour les ravager, et, vers le soir, à l'approche de la nuit, de se réunir tous dans le même lieu. Ces trois divisions furent ainsi détachées du corps d'armée et ouvrirent la marche,

1. Τὴν Πάτραν.
2. Τὸ Ζητοῦνι.

en pillant et ravageant toute la Vlachie. Ces coureurs devançaient toujours l'armée de toute une journée. Après avoir dévasté cette province, ils traversèrent les limites qui la séparent de l'empire et qui portent le nom de Catecalon[1]; ils rencontrèrent sur leur chemin la place de Servia[2] et arrêtèrent quelques habitants de cette place, qu'ils interrogèrent sur les dispositions de l'ennemi. Ceux-ci assurèrent que le sébastocrator, avec toute l'armée de l'empereur Michel Paléologue, les attendait près d'Andrinople, dans les grandes plaines, et qu'il devait marcher à leur rencontre dans cette direction. « Nous croyons même, » ajoutèrent-ils, « qu'il a passé « près de Salonique. »

Le prince et le despote, à ces paroles, firent éclater une vive joie en présence de l'armée, pour prouver la bonne disposition où ils étaient de livrer bataille. Ils se réunirent de suite en conseil pour délibérer sur ce qu'ils avaient à faire, et le résultat de cette délibération fut qu'ils marcheraient sans délai sur le point occupé par l'armée ennemie. Ils espéraient obtenir une victoire facile sur eux, et si la fortune les favorisait, ils comptaient bien rester maîtres de la Romanie. Ils montèrent alors à cheval, et arrivèrent dans la Pélagonie.

Aussitôt que Théodore Ducas, souverain de Vlachie et sébastocrator de toute la Romanie, eut appris que le prince et le despote s'avançaient contre

1. Κατεκάλον.

2. Σέρβια en Macédoine.

lui [1], il répartit son armée en plusieurs divisions, et donna à chacun de ses commandants des instructions précises sur la conduite qu'ils devaient tenir. Il avait avec lui environ 2,000 Cumans [2], qui, étant les plus légères de ses troupes, montèrent à cheval pour lui servir d'avant-garde et couvrir le pays. Ensuite venaient 300 Allemands [3]. Il rangea après eux les Hongrois [4], et en fit une autre division. Après eux venaient les Serviens [5] et les Bulgares [6]. Il marchait lui-même ensuite à la tête des Grecs et des Turcs [7]. Dans cette répartition des différents corps, on trouva 27 divisions de cavaliers [8].

En homme prudent et subtil, Théodore fit rassembler tous les habitants des villes et villages, et leur ordonna de conduire leurs bœufs, ânes et chevaux, sur le sommet des montagnes, de manière que, de loin, ces paysans pussent offrir l'apparence d'un corps de cavalerie. Et comme pendant la nuit chacun était tenu d'allumer une torche, les montagnes paraissaient toutes en feu. Il enjoignit de plus à tout son monde, grands et petits, aussi bien de l'armée comme des habitants des campagnes, de pousser de hauts cris tous à la fois, pour qu'on

1. Ces évènements sont de l'année 1259.
2. Κουμάνοι.
3. Ἀλλαμάννοι.
4. Οὔγγροι.
5. Οἱ Σέρβοι.
6. Οἱ Βουλγάροι.
7. Τοῦρκοι.
8. Suivant Pachymère il avait aussi avec lui un corps de Persans.

prît ces cris pour le bruit du tonnerre qui faisait trembler la terre.

Il choisit ensuite plusieurs hommes affidés qui d'après ses instructions devaient faire semblant de déserter à l'ennemi avec armes et bagage, et débiter les nouvelles les plus fausses au prince et au despote, en faisant toujours un grand éloge de l'armée impériale et en exagérant adroitement les choses de dix pour un. Ceux-ci débitèrent en effet tant de faux rapports que l'armée du despote tomba dans un grand découragement.

Le sébastocrator s'adressa encore à un homme de son conseil et lui promit des privilèges et de grandes richesses s'il voulait faire semblant de déserter auprès du despote pour lequel il lui donna en secret une lettre, en l'engageant de plus à lui parler de vive voix pour mieux le persuader de la vérité de ce qu'il disait. Celui-ci prit la lettre, se mit en chemin et vint à marches forcées vers le despote avec lequel il eut un entretien secret. Cet homme subtil [1] et plein de ruses commença à parler au despote en versant des larmes.

« Seigneur, » lui dit-il, « votre frère m'envoye au-
« près de vous pour vous communiquer un secret.
« Il est vrai, et lui-même il l'avoue, que c'est par
« jalousie et par une faute qui tient à l'humanité
« que vous vous êtes brouillés ensemble. Vous vou-
« liez avoir la Vlachie [2]; lui, voulait avoir le despo-

1. Ὁ κλέπτης.

2. On sait que la Vlachie avait été donnée au bâtard Théodore Ducas par son père Ange Calo-Jean Coutroulis despote d'Arta.

« tat[1]. C'est depuis ce moment que la haine a « germé entre vous deux qui êtes frères, et a amené « le spectacle scandaleux de deux frères armés l'un « contre l'autre. Il est résulté de là que votre frère « mon maître, voyant que vous vous avanciez con- « tre lui pour lui enlever la Vlachie et ne sachant, « dans cette extrémité, que résoudre et où donner « de la tête, a eu recours à l'appui de l'empereur « votre ennemi, qui venait d'apprendre que vous « aviez réuni toutes vos forces et qu'après avoir « fait un frère du prince de la Morée en lui don- « nant votre sœur, vous l'aviez appelé à votre se- « cours avec toute son armée. En cela, seigneur, « vous avez suivi un mauvais conseil. Qui donc a « pu vous aveugler au point de vous faire renoncer « au repos et abandonner votre pays pour venir « combattre l'empereur jusque dans la Romanie? « Qui êtes vous donc, ô despote, pour oser porter « les armes contre un empereur qui a tant de pro- « vinces sous son pouvoir? Daignez m'écouter et « vous fier à moi. Des armées considérables s'avan- « cent ici à votre rencontre. L'empereur compte « dans son armée 500 Allemands d'élite, environ « 3,000 Hongrois tous armés de javelots, et 4,000 « Bulgares et Serviens. Tous les Grecs de la Roma- « nie font partie de l'armée et il amène de plus des « Turcs sans nombre de l'Asie[2]. Quoique le prince « de la Morée ait réuni ses forces aux vôtres,

1. L'héritage de l'aîné, Nicéphore.

2. Ἐκ τὴν Ἀνατολήν.

« vous n'aurez à opposer à l'armée impériale qu'un « homme contre deux cents. Votre frère, seigneur, as- « sure que, bien qu'un emportement funeste vous ait « brouillés ensemble, il n'aime personne au monde « plus que vous. C'est cette sincère affection pour « vous qui le fait s'attendrir sur votre sort. Vous « savez combien l'empereur Michel Paléologue « nourrit de haine contre vous. Si vous lui livrez « bataille, peut être y périrez vous malheureuse- « ment ; mais si vous survivez et que vous soyez « remis vivant entre les mains de l'empereur votre « ennemi, jamais vous ne verrez plus Arta ni « votre despotat. Votre frère mon maître a donc « pris en considération l'embarras de votre po- « sition et il vous conseille de partir avec tous « les jeunes seigneurs du despotat et de retourner « dans votre patrie pour y garder vos places. Lors « même que dans cette retraite vous perdriez quel- « ques unes de vos troupes, vous les remplacerez « quand vous voudrez si vous restez maître de « votre pays. »[1]

Après avoir rapporté ces paroles et bien d'autres, toujours les larmes aux yeux, ce perfide s'aperçut

1. Nicéphore Grégoras parle de l'envoi du messager et met au nombre des motifs qu'il fit valoir l'ambition de Mainfroy et de Ville-Hardoin qui voulaient, dit-il, se partager les états du despotat et avaient même envoyé à Paléologue des lettres dans lesquelles ils lui proposaient un arrangement à ce prix. Pachymère attribue la désunion de l'armée alliée à l'insolence des chevaliers allemands de la suite du prince de Morée qui insultèrent la femme du chef grec.

que le despote commençait à se laisser effrayer, et il demanda son congé; mais le despote le retint jusqu'à ce qu'il se fut entretenu avec le prince à ce sujet. Il manda en secret deux jeunes gens, et leur dit : « Allez sur-le-champ trouver le prince de ma « part, et priez-le de venir promptement ici, car j'ai « besoin de lui. » Les deux jeunes gens coururent dans la tente [1] du prince et lui donnèrent cet avis, et le prince se hâta de se lever et de se rendre dans la tente du despote. Le perfide envoyé, qui s'y trouvait encore, recommença de nouveau son rapport, qu'il répéta en détail au prince de la même manière qu'il venait de le faire au despote. Il prit enfin congé, retourna auprès du sébastocrator et lui raconta ce qu'il avait fait auprès du despote, et comment celui-ci lui avait promis de partir dans la nuit. Théodore fut vivement réjoui de cette nouvelle, et la communiqua aussitôt à ses conseillers les plus intimes, qui n'en eurent pas moins de joie. Le despote d'Hellade, au contraire, était plongé dans l'affliction; il délibéra d'abord avec le prince sur ce qu'il avait à faire. Tous deux convoquèrent ensuite tous leurs chefs, et, après leur avoir fait prêter serment de ne rien divulguer de ce qu'on allait leur communiquer, le despote prit la parole, et raconta en détail tout ce qu'il avait appris de l'homme perfide que le rusé sébastocrator lui avait envoyé.

Parmi ces chefs, les uns crurent que le rapport de l'envoyé était vrai; les autres pensèrent qu'il était

---

1. Ἐς τὴν τένταν.

faux d'un bout à l'autre. Le seigneur de Caritena[1], ce fameux guerrier, était ému de honte à la seule idée d'une fuite et prétendit que le vilain[2] qui avait fait ce rapport de la part du despote en avait menti. « Toutes ces paroles, » ajouta-t-il, « ne « sont que des fanfaronnades des Grecs qui ont « toujours l'habitude de se vanter et de dire du « mal de leurs ennemis. Arrêtons-nous ici dans ces « plaines et s'ils viennent nous attaquer recevons-« les avec courage. N'ayez rien à redouter de leur « grand nombre. Une armée désordonnée, com-« posée de plusieurs nations qui ne parlent pas la « même langue, ne saurait jamais être parfaitement « unie. Si nous sommes moins nombreux nous « parlons du moins la même langue et nous sommes « tous comme des frères. Ce moment va prouver « si nous sommes des braves. »

La majorité des chefs avait déja cédé à la peur et ne voulut pas se rendre à l'avis du seigneur de Caritena. Il fut enfin arrêté par le conseil que cette nuit même, aussitôt que la lune se serait fait entrevoir et que tout le monde serait livré au sommeil, chacun profiterait de la lumière de la lune pour partir aussi secrètement et aussi silencieusement que possible afin d'éviter toute espèce de danger. Ce plan de fuite une fois arrêté par le conseil, chacun se rendit dans son cantonnement[3].

1. On a vu que c'était le neveu du prince Guillaume.

2. En grec ὁ χωριάτης, paysan.

3. Εἰς τὴν κατοῦναν, mot grécisé.

Mais le brave seigneur de Caritena était profondément troublé et de la honte de fuir et de celle d'abandonner ses soldats. Il commença à rouler dans sa tête comment il pourrait les secourir et échapper au crime de les avoir sacrifiés injustement. Dans son agitation il s'arrêta près de sa tente, et avec un bâton qu'il tenait à la main il frappa fortement une des colonnes en s'écriant! « Colonne! « soutiens bien la tente qui me couvre et dis-lui « d'ajouter foi à mes paroles. Je l'aime trop pour « la laisser exposée au danger. Il a été décidé entre « le prince et le despote que nous, les chefs de « l'armée, nous partirions dans la nuit et abandon- « nerions le menu peuple à tous les dangers. Je te « dis donc, ô ma chère tente, de ne pas croire « qu'il en soit autrement. Prends tes mesures pour « ton salut et tâche d'échapper au danger. »

A ce discours extraordinaire la frayeur s'empara des troupes et le désordre se mit partout. Bientôt le bruit s'en répandit de bouche en bouche. Le prince saisi d'indignation manda devant lui le seigneur de Caritena et lui dit avec amertume :

« Imprudent! comment pourras-tu justifier ce « que tu viens de faire? Comment as-tu pu trahir « ton serment et divulguer la décision du conseil? « Ta conduite est bien légère et tu as commis une « grande faute. »

Le seigneur de Caritena lui répondit : « Je n'ai « pas commis une grande faute et je suis prêt à « m'en défendre contre quiconque me blâmera, « et à repousser victorieusement les reproches de

« tout autre que vous qui êtes mon seigneur lige « et auquel je dois obéissance. Quant à ceux qui « ont donné le conseil de fuir et d'abandonner ici « notre armée, je les regarde tous comme des lâches « et des misérables. S'ils veulent se montrer dignes « d'être chevaliers, qu'ils portent les armes comme « de vrais guerriers dont ils usurpent le nom! »

Le prince sentit toute la vérité de ces paroles, et, plein de honte, il se repentit vivement de tout ce qui venait de se passer. Il ordonna donc à son protostrator [1] de faire proclamer dans tous les rangs que l'armée n'eût rien à craindre de ce bruit de fuite qui s'était répandu, qu'un tel bruit était dénué de tout fondement et que le lendemain, Dieu aidant, ils livreraient bataille à l'ennemi.

Les Moraïtes [2] furent pleins de joie à la nouvelle de cette bataille qu'ils désiraient. Mais les troupes du despotat en furent contristées. Les principaux chefs s'adressèrent en secret au despote et lui dirent :

« Que voulez-vous donc faire, seigneur? Voulez « vous que nous mourions tous ici avec vous? « Gardez-vous bien d'écouter ces malheureux « Francs de la Morée qui prétendent que le cou- « rage de leurs troupes n'est point abattu et qu'elles « demandent le combat avec ardeur. »

Le despote répondit : « Ce que nous avons arrêté « dans le conseil je l'exécuterai. Les Moraïtes peu-

1. Maréchal.

2. Οἱ Μοραῖται.

« vent parler et agir comme bon leur semble. Que « quelques uns d'entre vous aillent donc trouver « les troupes du despotat et leur annoncent que « dès ce soir, à la première apparition de la lune, « nous partirons tous en silence pour retourner « dans nos foyers. S'ils en est parmi eux qui dési- « rent les combats, qu'ils attendent ici jusqu'à de- « main et ils trouveront ce qu'ils cherchent. »

Les Grecs du despotat exécutèrent en effet cette résolution et quittèrent leurs cantonnements au commencement de la nuit ; conduite bien criminelle de la part du despote, puisque c'était à sa prière seule que le prince Guillaume avec la fleur des nobles hommes de son pays était accouru de la Morée, où ils jouissaient d'un repos parfait et d'une puissance indépendante, pour le secourir dans une guerre qui lui était personnelle ! et lui, il les abandonnait lâchement entre les mains de leurs ennemis ! Qui donc pourra se fier dorénavant à l'amitié et à la parole d'un grec ? [1]

L'homme perfide qui avait tramé ces ruses, voyant le despote partir avec toutes ses troupes et le prince rester seul avec les siens, regagna promptement le camp du sébastocrator pour lui rapporter cette nouvelle. Le sébastocrator plein de joie mit en ordre toutes ses divisions, se plaça à leur tête et se

---

1. On voit que le chroniqueur ne ménage pas la nation grecque. Peut-être était-il attaché à la cour des conquérants et voulait-il se montrer bon courtisan en imitant leur superbe dédain pour la nation conquise ?

dirigea tout droit sur la Pélagonie. Ils partirent le samedi en s'approchant toujours de l'armée du prince de Morée; et le dimanche, de bonne heure, le combat commença.

Lorsque le prince apprit de son côté la fuite du despote et se vit dans la Pélagonie, seul avec ses propres troupes de la Morée contre toute l'armée impériale qui marchait contre lui, en homme sage et en brave guerrier qu'il était, il adressa ce discours aux chefs de son armée et à tous les chevaliers francs et grecs, en leur donnant des conseils d'un ton plein d'affabilité et en cherchant à les consoler:

« Mes compagnons, » leur dit-il, « mes amis, mes « frères, mes enfants, Dieu m'est témoin de la dou- « leur que me fait éprouver la conduite de mon « beau-frère le despote, qui m'a trompé comme un « enfant et m'a amené ici. C'était par affection pour « lui et dans l'intérêt de ma propre gloire, que, le « voyant menacé de périr ou d'être dépossédé par « son frère le sébastocrator qui, après lui avoir « pris la Vlachie, voulait encore usurper sur lui « le despotat, je me suis mis à la tête de mes « troupes et de vous tous, chevaliers, qui êtes mes « hommes liges, et que je suis entré dans son « alliance et lui ai donné mon secours. Et lui, « après nous avoir amenés dans la Romanie, il nous « livre à son frère comme Judas livra le Christ aux « Juifs! Mais puisque nos péchés nous ont conduits « au milieu de nos ennemis, et que, comme vous « le voyez, nous sommes ici bien loin de la Mo- « rée, je dois vous prévenir de ne pas songer à

« une retraite. Il nous serait d'abord impossible de « la faire ; et lors même qu'elle nous serait facile ; « ne serait-il pas honteux que nous qui sommes « des guerriers nous prissions la fuite comme des « femmes ? Tenons donc de pied ferme ici, comme « des soldats aguerris. Défendons à la fois et notre « vie et notre honneur, ainsi que doit le faire tout « homme qui porte des armes. Les ennemis qui se « présentent contre nous sont un ramas de différents « peuples, et parlant différentes langues. Des parties « si dissemblables, croyez-moi, ne peuvent jamais « former un bon ensemble. Nous, au contraire, « nous sommes, il est vrai, moins nombreux, mais « nous nous connaissons tous, nous sommes tous « du même rang[1], nous sommes tous égaux, nous « devons nous aimer comme des amis et des frères. « Et si nous nous portons l'un à l'autre l'affec- « tion que nous nous devons, chacun de nous « vaudra quinze de nos ennemis. De toute cette « armée je ne fais cas que des Allemands. Ils sont « au nombre de 300, et ont à leur tête le duc de « Carynthie[2]. Je sais que la première division qui « ouvre la marche est celle des Allemands ; nous « devons donc, en guerriers expérimentés, faire

---

1. Μίας οὐσίας, d'une même qualité.

2. Δούκαν τὸν λέγουν τ' ὄνομα τὸ ἐπίκλην Καρεντάνον. Il en fait ici un nom propre comme si le duc s'appelait le duc de Carentanos. Cette erreur se trouve réparée un peu plus loin. Ulric III, fils de Bernard, était duc de Carinthie et seigneur de Carniole, de l'année 1256 à l'année 1269.

« tous nos efforts pour repousser le choc impé-« tueux des Allemands. Si Dieu nous accorde la « victoire sur eux, le centre de l'armée sera pour « nous comme des corneilles pour des faucons [1]. « Je pense donc que notre première division doit « être composée d'hommes d'élite, de soldats aguer-« ris et craignant la honte plus que la mort. Le « seigneur de Caritena mon neveu la commandera. « J'espère en Dieu d'abord, et ensuite en son cou-« rage, qu'il se conduira en bon chevalier. »

On suivit les conseils du prince pour la répartition des divisions de l'armée amenée par lui en Pélagonie. Bientôt les Grecs se montrèrent dans la plaine ayant à leur tête le régiment allemand. A leur première vue le seigneur de Caritena marcha contre eux la lance abaissée. Le premier qui fut atteint de sa lance fut le duc de Carynthie [2] Il lui assena un coup si à plein sur la poitrine qu'il l'étendit tout roide sur la terre, lui et son cheval. [3] Il en abattit ensuite deux autres à ses côtés, qui étaient ses parents. Malheureusement sa lance se brisa en morceaux dans ses mains. Il tira alors son épée et con-

1. Τοὺς ἄλλους ὅλους ἔχομεν ὡς φαλκόνες κουρούναις.

2. Λοῦκα τῶν Καρεντάνων, on voit qu'ici l'erreur se trouve redressée. Ce n'est plus le duc Carentanos mais le duc des Carentheniens ou Carinthiens.

3. Je ne vois pas qu'Ulric ait été présent à cette bataille. Ce qu'il y a de certain c'est qu'il n'y fut pas tué, puisque la charte par laquelle il déposséda son frère date de l'année 1268.

tinua à donner sur les Allemands. Tous ceux qui se présentaient à lui étaient taillés en pièces sans qu'aucun pût en échapper. Ses compagnons d'armes l'environnaient et combattaient à ses côtés, et l'exemple de l'intrépidité de chacun ajoutait à l'enthousiasme de tous. Les Allemands tombèrent tous tués et massacrés par les Français.

Lorsque le sébastocrator vit de sa place que les Allemands lâchaient pied et que le découragement commençait à s'emparer d'eux, il accourut promptement sur le point où se trouvaient les divisions hongroises [1]; il leur ordonna de tirer leurs flèches [2], et s'écria :

« Que la crainte de frapper les Allemands qui « sont des nôtres ne vous arrête pas. Déja je vois « que ce dragon[3] de seigneur de Caritena les a tous « déconfits. Si vous ne voulez tirer que sur des « Français vous ne parviendrez jamais à les mettre « en désordre. Frappez sur le gros de la bataille et « tâchez surtout de faire périr les chevaux afin que « les cavaliers tombent avec eux et que nous les « abattions avant qu'ils nous détruisent. Qu'im- « porte que les Allemands en souffrent? Il vaut « mieux qu'ils périssent seuls que de voir toute « notre armée anéantie. »

Les Hongrois suivirent les ordres qui leur étaient

---

1. Οἱ Οὔγγροι.
2. Τὰς σαγίτας.
3. ὁ δράκοντας.

donnés et commencèrent à tirer indistinctement sur les Français et sur les Allemands. Les Cumans s'avancèrent en même-temps de leur côté et tirèrent sur l'armée française. A quoi bon vous donner des détails superflus ? Ils détruisirent tous les chevaux des Français et des Allemands et abattirent les cavaliers. L'intrépide seigneur de Caritena tomba lui même avec son cheval. A cette vue le sébastocrator, qui suivait tous ses mouvements et qui le reconnut, poussa un cri retentissant, accourut vers lui, défendit que personne n'attentât à sa vie, et lui dit :

« Seigneur de Caritena, mon frère, avant qu'on « vous égorge, rendez-vous à moi ; je vous jure sur « mon ame que vous n'avez rien à craindre. »

Lorsque le brave seigneur de Caritena, cet intrépide guerrier, se fut rendu, on baissa sa bannière à l'endroit où il fut pris. Mais le sébastocrator la releva de sa main et la remit entre les mains d'un homme de sa suite, en lui recommandant de la prendre sous sa garde et de la lui conserver.

Aussitôt que le prince Guillaume s'était aperçu que dès le commencement de l'attaque impétueuse et meurtrière du seigneur de Caritena contre les Allemands, le sébastocrator avait fait avancer les Hongrois et les Cumans et leur avait recommandé de tirer particulièrement sur les chevaux, il était accouru lui-même pour porter secours au seigneur de Caritena et empêcher qu'il ne succombât. Mais la multitude des troupes ennemies et l'épaisseur de

leurs flèches[1] étaient telles que les chevaux tombaient partout et renversaient les cavaliers. Ainsi démontés et entourés d'ennemis de toutes parts, ne sachant plus que faire, plutôt que de mourir inutilement, il leur fallut, bon gré malgré, se rendre tous prisonniers aussi bien que le prince lui même. Les simples soldats seuls échappèrent et arrivèrent dans la Vlachie. Le reste fut tué et dépouillé par l'ennemi.

La bataille terminée et les Francs faits prisonniers, le sébastocrator fit dresser ses tentes. Celle de son cantonnement[2] était soutenue par quatre colonnes. Il y entra et convoqua tous les chefs et les principaux de son armée. Il donna ensuite ordre d'amener devant lui le prince Guillaume, le seigneur de Caritena et tous les chevaliers. Il prit honorablement le prince par la main, le salua avec affabilité et le fit asseoir auprès de lui. « Soyez le bien « venu, » lui dit-il, « mon frère et beau-frère[3]. Depuis « long-temps j'avais un désir extrême de vous voir ; « et ce désir est enfin satisfait. »

Il prit de l'autre main le seigneur de Caritena, et le fit asseoir honorablement de l'autre côté, près de lui. Lorsque tous furent assis, et que la tente fut remplie des chevaliers et des autres chefs, le sébastocrator adressa la parole au prince, et lui dit :

« J'en jure par le Christ, prince, mon frère et

1. Τὸ σαΐτολάσι, mot grécisé.

2. Ἡ τέντα τῆς κατούνας, deux mots grécisés.

3. Le prince avait épousé Anne Ange, sa sœur.

« mon beau-frère; vous deviez remercier Dieu « et les Saints de ce qu'ils ont fait pour vous, en « vous rendant, vous et vos parents, maîtres de la « Morée, où vous regniez avec gloire. Vous deviez « jouir en paix de votre seigneurie, et ne pas cher-« cher à déshériter les autres de leurs biens. Dites-« le-moi ici : Quel tort ai-je eu à votre égard? Quelle « injure vous ai-je faite, pour que vous marchiez « contre moi dans le dessein de me dépouiller de « ce qui m'appartient? Mais c'était peu de me faire « la guerre, à moi, votre voisin, à moi dont vous « aviez épousé la sœur. Vous avez voulu encore « marcher contre le saint empereur mon seigneur, « pour vous emparer de sa souveraineté et de-« venir empereur à sa place. Ouvrez donc aujour-« d'hui les yeux, et apprenez combien mon sou-« verain est plus puissant que vous, et est plus « véritable chrétien; car Dieu qui règle tout « d'après la justice, vous a livré entre ses mains, et « soumis à sa volonté : et de même que vous vou-« liez le dépouiller de sa souveraineté, de même il « va vous expulser de la Morée, qui ne vous appar-« tient pas; car c'est lui qui, de père en fils, est le « souverain de toute la Romanie. »

Lorsqu'il eut fini ce discours, le prince lui répondit sagement en langue grecque [1].

« Seigneur sébastocrator et mon beau-frère [2], « votre position est sans doute supérieure à la

1. Ρομάϊκα.

2. Γυναικάδελφε, frère de ma femme.

« mienne, et vous permet de parler avec aisance; « car je suis votre prisonnier; mais dussiez-vous me « faire mettre à mort sur la place, je ne puis ré- « sister à vous dire au moins une partie de la vérité. « Il ne convient pas à un homme bien né de se « vanter et de déprécier ses ennemis, quand la « fortune contraire les a placés dans ses fers, « comme moi dans les vôtres. Mais ce qui est plus « odieux encore, c'est de blâmer les autres d'une « faute dont on est seul coupable. Si j'ai cherché, « mon frère, à exhausser mon honneur, et à aug- « menter mes richesses et ma gloire, vous ne devez « que m'en louer. Ma faute eût été d'attaquer un « de mes parents, et de chercher à dépouiller de « leurs biens mon propre sang et les amis de mon « sang. Je ne suis qu'un prince, et un faible guer- « rier, et cependant on ne m'a pas vu marcher « contre un de mes parents, mais bien contre un « empereur, contre le souverain d'un des états les « plus puissants du monde, contre un homme cé- « lèbre par son courage entre les guerriers. Il était « donc glorieux à moi, simple guerrier, de m'atta- « quer à un empereur : et d'ailleurs, cet empereur « est de la race et de la nation grecque, et je n'ai « aucune parenté avec lui. Mais vous qui êtes le « frère du despote, vous ne vous êtes pas contenté « de ce que, sur les biens de votre père, il vous « abandonnait en toute propriété la Vlachie, cette « portion si importante de l'héritage paternel, vous « avez voulu, en vous emparant aussi du despotat, « le dépouiller de tout, et le laisser pauvre et sans

15.

« ressource. Vous avez commis un crime plus grand « encore : c'était peu que de l'attaquer seul, quoi- « que voisin et allié, ainsi que cela arrive dans « le monde ; vous êtes accouru vers l'empereur, « puissant souverain que vous connaissiez pour « son ennemi personnel ; vous avez sollicité son « alliance, et en avez obtenu des forces considé- « rables, afin d'accabler entièrement votre frère, « et de le dépouiller. Il ne vous sied nullement, « mon frère, et c'est même une honte pour vous, « de profiter de ce moment où la fortune contraire « des combats m'a fait tomber entre vos mains et « rendu votre prisonnier, pour me faire ici, devant « tant de personnages nobles, les reproches les plus « durs et les plus injustes, et de vous décharger « de vos propres fautes pour les rejeter sur moi « qui n'en suis pas coupable. »

A ce discours du prince, à la vue de la fierté avec laquelle lui répondait un prisonnier assez imprudent pour oublier les fers qu'il portait, le sébastocrator s'enflamma de la plus vive indignation, et s'il n'eût été en présence de plusieurs personnages nobles, francs et grecs, il se fût sans doute, dans son courroux, porté à quelque acte déshonorant pour le prince; mais quand ces hommes nobles s'apperçurent du changement de la physionomie du sébastocrator, et de son courroux prêt à éclater, ils cherchèrent, par de bonnes paroles et par de douces manières, à calmer son indignation, et ils parvinrent enfin à les réconcilier.

Le sébastocrator se reposa dans la Pélagonie

avec toute son armée. Il consacra deux jours à enterrer les morts et à soigner les blessés; il se mit ensuite en route avec son armée pour se rendre à Constantinople, où était l'empereur. Il emmena aussi honorablement avec lui le prince, qui chevauchait à ses côtés, et couchait dans le même lit que lui[1]. Arrivés à Constantinople, le sébastocrator prit le prince Guillaume par la main, et entra avec lui au palais [2]. L'empereur était assis sur son trône, au milieu de tous ses jeunes seigneurs qui l'environnaient de toutes parts. Le prince se jeta d'abord aux genoux de l'empereur pour le saluer; mais celui-ci, en homme sage et noble, le prit par la main, et le releva : « Que le prince de la Morée, » dit-il, « et tous ses compagnons, soient les bien « venus ici! » Il le fit asseoir quelques instants, et, d'après son ordre, on le conduisit ensuite avec beaucoup d'honneur dans sa prison. On plaça dans la même prison le seigneur de Caritena et tous les bannerets, afin qu'en vivant réunis, ils se consolassent mutuellement.

Après une semaine d'emprisonnement, l'empereur fit amener le prince, avec les chevaliers de sa suite, dans son palais [3], et adressant la parole au prince, il lui dit :

---

1. Usage des antiques chevaliers qui s'est perpétué jusqu'au 16e siècle.

2. Εἰς τὸ παλάτι.

3. Le texte dit : ἀπάνω 'ς τὸ παλάτι, en haut dans le palais. Sa prison était sans doute dans une sorte de caveau du même palais, conformément à l'usage ancien.

« Prince, vous le voyez de vos propres yeux, « vous voilà entre mes mains et dans mes fers. Je « puis à mon gré vous délivrer ou vous faire mou- « rir. Soyez bien convaincu que lors même que « vous seriez en personne dans la Morée, où vous « régniez, vous ne pourriez soutenir long-temps « cette guerre que vous avez commencée contre « moi, et qu'avant peu de temps, en vous attaquant « par terre et par mer, je vous aurais expulsé de « la Morée et aurais repris un pays qui m'appartient « par droit d'héritage. Si donc, profitant moi même « de ce moment où, vous et tous les seigneurs qui « vous ont accompagné, vous êtes mes prisonniers, « je voulais envoyer une armée contre la Morée, en « expédiant une partie de mes forces par mer, à bord « de mes galères, et le reste par terre, combien ne « me serait-il pas facile de m'emparer de votre pays « dépourvu de troupes, et de vous l'enlever? Mais « puisque vos aïeux ont dépensé des sommes con- « sidérables pour conquérir la Morée que vous « tenez d'eux, je vous engage, prince, plutôt que « de perdre le fruit de tous ces sacrifices et d'être « entièrement dépouillé de vos biens, à prendre « dans mes trésors, vous et les chevaliers qui vous « accompagnent, tout l'argent que je veux bien « vous offrir, comme compensation. Vous recou- « vrerez alors votre liberté, et pourrez, de cet ar- « gent, acheter en France de nouvelles terres, pour « les posséder à perpétuité vous et vos enfants; mais « laissez moi la Morée qui m'appartient, et quittez « ce pays; car si j'étais assez imprudent pour vous

« délivrer de votre prison, et vous laisser établir « en Morée, comme vous l'étiez auparavant, vous « ne sauriez jamais rester en paix, ni vous, ni vos « enfants, et ne pourriez consentir à manger tran- « quillement votre pain [1]. »

Lorsque le prince eut entendu ces paroles, il se recueillit un instant pour répondre avec plus de mesure. Prenant alors la parole après l'empereur, il lui dit :

« Despote, saint empereur, je prie ta puissance [2] « de vouloir bien excuser la réponse que je vais « te faire comme étranger et homme ignorant que « je suis. Tu m'ordonnes [3] de te rendre le pays et la « souveraineté que j'ai dans la Morée, et d'accepter, « moi et mes compagnons ici présents, une partie « de tes trésors, pour retourner en France, y ache- « ter des terres, et nous y reposer. Je te répondrai « en peu de mots sur ce que je puis faire, et cette « réponse sera la vérité toute entière. Dusses-tu me « retenir cinquante-cinq ans [4], tu n'obtiendrais rien « autre chose de moi que ce que je vais te dire. Le « pays de la Morée, seigneur, n'était ni la propriété « de mon père, ni celle de mon grand-père, et elle « ne m'appartient pas en propre à moi-même de « telle manière que je puisse la céder ou la rendre. « Ce pays a été conquis par l'épée de ces nobles « hommes qui vinrent de France en Morée avec

1. Traduction littérale de νὰ φᾶτε τὸ ψωμί σας.
2. Formule de la cour Byzantine.
3. Mot à mot, la puissance de ta souveraineté m'ordonne.
4. Traduction littérale.

« mon père, comme amis et comme compagnons « d'armes. Ils se sont ensuite partagé les terres, la « balance à la main, et chacun a obtenu une part « proportionnée à sa puissance. Cette répartition « faite, ils ont choisi et désigné mon père comme « l'homme le plus sage et le plus honoré, pour « être chef sur eux tous. [1] Mais ils ont établi en « même temps des conventions et des chartes dres- « sées par écrit [2] et d'après lesquelles il ne pou- « vait à lui seul [3] rester maître de rien faire au « monde et il devait suivre le conseil et la volonté « de tous ses compagnons [4]. Ainsi donc, seigneur, « tu vois bien que, de ce que mes ancêtres ont con- « tribué à conquérir ce pays par leur épée, il ne

---

1. Ὡς ἀρχηγὸν εἰς ὅλους. Jamais le droit de souveraineté féodale n'a été analysé dans aucun auteur avec plus de clarté et de vérité que notre chroniqueur ne le fait analyser ici par le souverain de la Morée.

2. Voici la véritable charte du pays, le contrat social qui lie la société nouvelle.

3. Νὰ μένῃ μοναξός του, il ne pourrait rester seul, posséder le pouvoir absolu.

4. C'est ainsi que se se sont établies toutes les souverainetés dans les pays conquis, c'est ainsi que les Francs s'organisèrent dans la Gaule, les Visigoths en Espagne, les Saxons, et plus tard les Normands en Angleterre, et les Francs à Jérusalem. Le plus récent de ces établissements d'un peuple conquérant est celui dont il est question dans cette chronique. Voilà pourquoi des vérités, défigurées dans des temps éloignés de nous, s'y présentent d'une manière si claire dans une conquête qui ne date que du 13e siècle, c'est-à-dire deux siècles après l'établissement des Normands en Angleterre.

« s'ensuit pas que j'aie le pouvoir de rien céder des « pays que je gouverne[1], attendu que la charte de la

1. Analyse parfaite des pouvoirs souverains dans les états où la souveraineté s'est conservée parmi la race conquérante! Dans l'origine le chef ne pouvait porter atteinte à l'intégrité de la conquête sans la permission de ses compagnons ou plutôt de cette espèce d'état-major qui composait la tête de l'armée, le reste des soldats étant tiré d'hommes de leurs terres ou de stipendiés. A cet état-major se joignirent plus tard, comme autorité influente, les aumôniers de l'armée devenus prélats ou évêques; et c'est ce corps toujours souverain, toujours agissant, qui depuis a formé les parlements. En Sicile l'ancien parlement avait même retenu jusqu'aux noms qui démontraient son origine et il se composait d'abord d'un *Braccio militare* ou *baronale*, classe militaire, et *Braccio ecclesiastico*, classe ecclésiastique, auxquels vint se joindre plus tard le *Braccio demaniale*, classe d'hommes du domaine. Ce qui s'est passé en Sicile à l'époque de la conquête Normande a trop d'affinité avec ce qui est raconté dans cette chronique pour qu'il ne soit pas utile de le rapporter ici d'après ce que j'en ai dit ailleurs en 1820 :

« L'établissement de l'ancien parlement sicilien sur les mêmes bases que les autres parlements des monarchies dites constitutionnelles doit son origine à la même cause, c'est-à-dire à la conquête et à l'établissement du pouvoir féodal.

« Lorsque, dans l'année 1060, les barons normands conduits par Roger, fils de Tancrède de Haute-Ville et frère de Robert Guiscard conquérant de Naples, eurent chassé les Sarrasins de la Sicile et se furent substitués à la jouissance de toutes les propriétés des vaincus, deux difficultés se présentèrent dans le maintien de leur nouvelle propriété; il leur fallait d'abord se mettre en état de résister au peuple sicilien asservi, et se prémunir ensuite contre les prétentions soit de leur chef, soit des officiers les plus puissants de leur parti. De là la nécessité d'une réunion fréquente de ces barons composant en quelque sorte l'état-major de l'armée victorieuse. Cette assemblée destinée

« conquête s'y oppose. Mais d'après les usages reçus « entre les chevaliers, et relatifs aux prisonniers « de guerre, nous t'offrons pour notre rançon des

---

seulement à la protection de l'armée, était la seule qui existât dans le principe.

« L'influence extraordinaire du clergé catholique, les prétentions exorbitantes des papes, la part active qu'ils prenaient à toutes les affaires, la présence continuelle des missionnaires et prédicateurs au milieu des camps, firent bientôt appeler les évêques et les abbés aux délibérations, et rien ne put se transiger sans l'assistance de cette partie ecclésiastique de l'assemblée.

« Lorsque toutes les mesures de sécurité avaient été décidées et convenues, il ne restait plus pour les mettre à exécution qu'à lever sur les sujets les sommes nécessaires; ce qui s'opérait dans les villes libres par le ministère du magistrat nommé par les habitants, et partout ailleurs à l'aide de l'officier ou agent particulier de chaque propriétaire.

« Quand il fallait entreprendre une guerre, établir des châteaux forts, construire des routes, fournir en un mot à tous les besoins de l'armée d'occupation, les sujets payaient de leur bourse sans être admis à examiner la validité ou la nécessité des demandes.

« Cependant les barons, de temps en temps, dans l'intérêt de leur domaine, et le roi dans l'intérêt du domaine royal, faisaient venir devant eux quelques uns de ces hommes du sol et de ces magistrats urbains, pour les questionner sur la manière la plus convenable de lever des impôts sans s'appauvrir. Par degrés, quand ces demandes devinrent plus fréquentes; que les vaincus furent accoutumés à contempler leurs maîtres de plus près; que l'extension des cités et du commerce eut donné plus d'indépendance aux bourgeois, ces hommes mandés devant l'assemblée hasardèrent quelques observations sur l'énormité des taxes; ils firent quelques stipulations; ils profitèrent des besoins pressants des barons pour obtenir quelques concessions avantageuses à

« perpères [1] et de l'argent. Daigne proportionner « ta demande aux moyens de chacun de nous, afin « que nous puissions nous racheter et sortir de « prison. Si tu acceptes notre offre, seigneur et saint « empereur, chacun fera tous ses efforts pour te « donner ce qu'il possède. Si tu ne veux pas ac- « céder à cette proposition, tu nous tiens dans « les fers, fais de nous ce que tu voudras. »

A ce discours, l'empereur s'enflamma de courroux, et dit au prince avec indignation :

« Prince, vous prouvez bien ici que vous êtes « un Franc. Vous avez tout l'orgueil qu'on re- « connaît en eux. C'est cet orgueil qui a fini par « les perdre, et qui a hâté leur complète destruc- « tion. C'est ce même orgueil qui vous a amené « vous - même dans cette prison, et vous a livré

---

eux et aux leurs. Peu à peu l'habitude fut convertie en droit, et aux deux premières classes de l'assemblée vint se joindre une troisième qui entra en partage de toutes ses délibérations.»

1. Πέρπερα. Voyez Ducange Gloss. *ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, au mot *hyperpereum*, et le même, *dissertatio de imperatorum Constantinopolitarum nummis*. C'était une monnaie d'or qui s'appelait tantôt hyperperum, hypperus, perpera, perperum, perparus, et perpra. Elle se trouve plusieurs fois désignée dans le traité de mariage entre Ferrand fils du roi de Majorque et Isabelle fille de Guillaume prince d'Achaïe (d'Achery spicileg. t. VIII, pag. 272). Ramon de Muntaner dont je publierai la chronique catalane traduite dans le 5[e] vol. de cette série dit (chap. 221 et non 121, comme le porte le Glossaire de Ducange) *e nach de rescar tres milia perpres dor, e val una perpra* 10 *sous barcelonesos.*

« entre mes mains. Je vous jure comme empereur, « et tenez cela comme bien certain, que jamais « vous ne sortirez d'ici pour de l'argent [1]. Jamais, « pour prix de votre délivrance, je n'accepterai de « rançon pécuniaire. »

L'empereur le fit alors saisir et reconduire dans sa prison. Tous ceux qui étaient présents, les Francs aussi bien que les Grecs chargés de sa garde, manifestèrent au prince leur mécontentement de son orgueil, et le menèrent en prison. Il y resta trois ans avec les siens, faisant toujours tous ses efforts pour être mis à rançon.

Quand tous virent enfin qu'ils ne pourraient jamais sortir de prison et obtenir leur liberté par une rançon pécuniaire, le prince, du consentement du seigneur de Caritena et des autres bannerets, convint avec l'empereur de lui rendre, pour prix de leur liberté à tous, la forteresse de Monobasia, celle du vieux Magne [2], et la belle forteresse de Mesithra [3], sous la condition de pouvoir sortir de

1. Διὰ δηνέρια.

2. Παλαιᾶς Μάνης.

3. Ces trois places étaient du domaine particulier du prince. Monobasia avait été conquise et le Magne et Mesithra bâties par lui. Il pouvait donc à la rigueur les livrer, s'il préférait sa liberté au salut de son pays et de ses compagnons de la Morée. Cependant on voit qu'il ne l'osa faire sans l'agrément préalable de tous les chefs prisonniers avec lui. On verra plus tard que cette cession ne se fit pas sans de grandes difficultés, le besoin du maintien de la conquête enlevant au propriétaire de la terre le droit d'y introduire l'ennemi et de mettre ainsi en danger les

sa prison avec tous ses gens, grands et petits. Ces conventions furent ensuite dressées, écrites et scellées.[1]

L'empereur avait alors un fils en bas âge, qu'il voulait baptiser. Il engagea le prince à tenir son

---

terres des possesseurs voisins. Ce principe si clair ici était déja obscurci dans le siècle suivant, car on voit dans Froissart (t. 3, c. 419) que lorsqu'après la funeste bataille de Poitiers, le roi Jean, chef féodal de la même manière que le prince de Morée, voulut se délivrer de la prison du roi d'Angleterre, il n'hésita pas à lui céder une foule de provinces qui ne lui appartenaient à aucun titre puisqu'il n'en était que l'administrateur féodal et non le possesseur. Le roi Jean, qui avait beaucoup moins de discernement que le prince de la Morée, ne savait pas distinguer entre le titre par lequel il était souverain féodal de la France et celui par lequel il avait hérité du domaine propre de la couronne. Par suite de cette confusion d'idées, au lieu d'offrir son domaine propre, il se crut propriétaire de la France et il l'abandonna en propriétaire indépendant; mais les états de France s'opposèrent à cet empiètement et lui contestèrent à la fois, et le droit de céder ce qui lui appartenait et celui de céder ce qu'il prétendait d'une manière aussi absurde lui appartenir. L'usurpation de l'un amena la confusion dans les idées des autres, et de là naquirent ces querelles sur les empiètements respectifs des deux autorités l'une sur l'autre. Pour ceux qui ont quelque intelligence de la monarchie féodale il est évident que le monarque n'a jamais le droit d'aliéner aucune partie du territoire sous quelque prétexte que ce soit, sans la permission formelle de ses co-souverains les propriétaires féodaux, rassemblés légalement en parlement ou selon toute autre forme établie.

1. Nicéphore Grégoras (l. 4, c. 1) dit que le prince donna par ce traité Monobasia, Maina près de Leuctres que les Grecs appelaient autrefois Tenare, et Sparta ville principale de la Laconie. Pachymère y ajoute Gheraki qu'il appelle ἱεράκιος et

fils sur les fonds de baptême [1]. C'était, à ce qu'il pensait, un moyen certain de confirmer leurs conventions, de prévenir toute guerre qui pourrait éclater plus tard, et d'assurer leur bonne harmonie; de telle sorte que si jamais l'un d'eux était menacé ou attaqué, l'autre viendrait à son secours, à la tête de toutes ses forces. [2]

Ce traité une fois conclu, le prince et ceux qui étaient avec lui chargèrent le seigneur de Caritena d'aller en personne en Morée, pour faire délivrer entre les mains du jeune fils de l'empereur, qu'il amenait avec lui, les places mentionnées plus haut.

Le prince, en acceptant ces conditions, nourrissait toujours l'arrière-pensée d'employer tous les artifices possibles pour reprendre les places qu'il allait livrer. Il voyait qu'il n'y avait aucun autre moyen de se tirer de prison, lui et les siens; et en rompant un jour les serments qu'il avait faits, il pensait qu'on ne pourrait avec raison l'accuser de parjure puisqu'il y avait été forcé par l'occasion, que l'église autorise à en agir ainsi [3] et que les hommes sensés l'en loueraient.

---

ajoute qu'on laissa dans le doute la propriété d'Anaplion, d'Argos et de tout le pays qui entoure Ghisterna appelé ici Κινστέρνα.

1. Cette même circonstance est rappelée par Pachymère (l. 1, c. 31) mais Grégoras n'en parle pas.

2. Les autres conditions furent, suivant Pachymère, que le prince se déclarerait vassal, δοῦλος, de l'empire, et accepterait une dignité de la cour de Byzance. La dignité qui lui fut conférée fut celle de Grand Domestique.

3. Ὡσὰν τὸ ὁρίζει ἡ ἐκκλησία. Comme l'église le veut. Telle était alors l'immorale idée qu'on se faisait du pouvoir de l'église ro-

Le vaillant seigneur de Caritena sortit de Constantinople accompagné de ceux des officiers impériaux qui étaient envoyés avec lui pour recevoir les places. Ils firent leur voyage par terre, traversèrent la Romanie, entrèrent dans la Vlachie et arrivèrent à Thèbes. C'est là qu'ils trouvèrent le Mégas-Kyr de retour d'auprès du roi de France[1], auquel le prince Guillaume l'avait envoyé comme je l'ai dit plus haut, et qui était revenu avec une nouvelle dignité que ce roi lui avait accordée en ajoutant à ses titres celui de duc d'Athènes. Lorsque le duc vit arriver son beau-frère le seigneur de Caritena, qu'il aimait tendrement, il lui fit la meilleure chère, ainsi qu'on fait à un frère. Il l'interrogea sur ce qui s'était passé pendant son absence et fut vivement affligé d'apprendre que, pour se délivrer des prisons de l'empereur, le prince s'était engagé par un acte écrit à lui livrer les places de Monobasia, du grand Magne[2] et de Mesithra. Il déclara même ouvertement au seigneur de Caritena qu'il ne pouvait d'aucune manière approuver cette convention, attendu que si l'empereur était une fois

---

maine. Les papes avaient habitué à cette monstruosité par les fréquentes dispenses ou injonctions données pour de semblables violations de la foi promise, et rien n'a peut-être plus contribué à avilir leur autorité. Pachymère rapporte en effet (l. 1, c. 32) que le pape Alexandre IV fut le premier à délier le prince de ses serments avant même que celui-ci en eût fait la demande.

1. Τὸν ῥήγαν Φράντζάς. St-Louis, roi de 1226 à 1270.

2. Μεγάλης Μάνης.

maître de ces trois places, il acquerrait une trop grande prépondérance dans le pays et pourrait à l'aide des troupes de terre et de mer qu'il y expédierait expulser les Francs de la Morée et l'occuper lui-même toute entière.

Le seigneur de Caritena demeura une semaine à Thèbes avec le duc. Ils se promenaient[1] tous les jours ensemble et se réjouissaient comme des personnes qui ressentent un vif plaisir de se revoir et de se retrouver réunis. Ils partirent ensuite tous les deux, traversèrent Corinthe et arrivèrent à Nicli. C'est là qu'ils trouvèrent la princesse avec toutes les dames[2] du Péloponèse qu'on appelle aujourd'hui Morée. Elles s'y étaient réunies pour délibérer[3] sur la nouvelle qu'elles venaient de recevoir de la cession de trois places que le prince faisait à l'empereur pour se tirer de prison, lui et tous les hommes de Morée captifs avec lui. Les dames, femmes de ces chefs[4], réunies alors avec la princesse dans la place de Nicli, y tenaient seules des conférences et n'avaient d'autres hommes avec elles que le Logothète[5]

---

1. Ἐπεριδιάβαζαν, se promener a toujours été une habitude étrangère à ce pays.

2. Ταῖς κυράδαις, les femmes des seigneurs.

3. On sait que presque tous leurs maris avaient été faits prisonniers en Pélagonie.

4. Ἡ. ἀρχόντισσαις ἐκείναις ἡ γυναῖκες.

5. Λογοθέτης. Il y avait plusieurs espèces de Logothètes (voyez Codinus). Celui dont il est question ici devait remplir des fonctions analogues à celles de chancelier.

messire Linart[1] et messire Pierre de Thou[2] l'homme le plus prudent de la principauté, qui tous deux assistaient au conseil.

Dès que le duc d'Athènes et le seigneur de Caritena furent arrivés en Morée, ils se dirigèrent aussitôt vers Nicli où ils vinrent voir les dames qui étaient toutes réunies dans le palais[3] avec la princesse. La princesse les salua tous deux avec affabilité et demanda d'abord au seigneur de Caritena comment se portait le prince ainsi que tous ses hommes prisonniers à Constantinople et quel arrangement ils avaient conclu pour se racheter et revenir dans leurs foyers. Le seigneur de Caritena lui raconta alors comment le prince et les bannerets avaient d'abord fait tous leurs efforts pour se racheter avec de l'argent, mais que l'empereur ayant juré sur son ame que jamais ils n'obtiendraient leur liberté par ce moyen, ils s'étaient vus forcés de faire avec lui un traité par lequel ils lui livraient trois seulement des places fortes de la Morée, Monobasia, le Grand-Magne et Mesithra; qu'alors ils avaient conclu la paix, s'étaient liés par la parenté du baptême[4] et avaient consacré par serment de ne jamais se faire la guerre l'un à l'autre.

1. Μισὲρ Λινὰρτ, Léonard.

2. Μισὲρ Πιέρον ντὲ Τεβᾶς.

3. Εἰς τὸ παλάτι.

4. Le père naturel et le père spirituel, ou parrain, contractent une espèce de parenté puisque tous deux ont un même fils.

Le Mégas-Kyr prit alors la parole et dit à la princesse et à tous ceux qui étaient présents :

« Tous les hommes de la principauté, grands et « petits, savent assez mes débats [1] avec mon sei- « gneur le prince, et comment j'ai repoussé comme « injuste la sommation qu'il me faisait de devenir « son homme lige et de relever de lui pour un pays « et une souveraineté qui était mon héritage. J'ai « même pris les armes contre lui et l'ai combattu. « Mais, revenu de mon erreur, je me suis enfin sou- « mis à l'expiation qu'il m'a lui-même ordonnée. Il « serait donc possible que parmi les hommes pré- « sents ici il s'en trouvât quelques-uns qui pen- « sassent que je garde rancune à mon seigneur le « prince à cause de ce qui s'est passé. Ils se trom- « peraient cependant, car je ne parle ici que d'après « la vérité. Soyez tous assurés que si l'empereur « était une fois maître de ces trois places, il ne « garderait pas les serments qu'il a faits et qu'il « enverrait contre la Morée des troupes considé- « rables afin de nous chasser et de nous dépouiller « de nos biens. Connaissez donc maintenant la foi « que je porte à mon prince. Je vous déclare et je « vous jure que je suis prêt à tenir prison à « sa place. S'il faut de l'argent [2] pour sa rançon je

1. Le grec dit : πῶς ἐσκανδαλίσθηκα.

2. Ὑπερπίρων des Perpires ou des Hyperpires. Voyez une note précédente, page 235.

« vais mettre mon pays en gage pour en obtenir « et delivrer mon seigneur lige. [1] »

Le seigneur de Caritena se leva après lui, et, adressant la parole à la princesse [2], en présence du Mégas-Kyr, il dit :

« Madame [3], nous avons, pendant notre empri« sonnement, pris en considération tout ce que le « Mégas-Kyr vient de vous exposer, et nous avons « examiné, et nos moyens de délivrance, et les dan« gers qui nous menaçaient. Ce n'est qu'après avoir « mis à l'épreuve l'orgueilleuse opiniâtreté de l'em« pereur, que nous avons fait usage de notre der« nière ressource. Considérant que la place de Mo« nobasia avait été conquise par le prince lui-même, « ainsi que tout le monde le sait; que celle du « Magne et de Mesithra avaient été bâties par lui; « nous avons cru qu'il serait aussi par trop injuste « que le prince finît ses jours dans une prison avec « les siens, plutôt que de renoncer à des places « conquises et bâties par lui. D'ailleurs, en sortant « de prison, le prince retrouvera son pays, et en« suite, Dieu l'aidant, il reconquerra peut-être un « jour les places qui lui appartenaient. Je vous dé« clare en attendant, et c'est moi qui m'y engage, « que jamais, par considération pour quelque homme « que ce soit, et par complaisance pour de vaines « raisons, fruits de son imagination, je ne souffrirai

1. Τοῦ αὐθέντου μου τοῦ λίζιου, le mot lige s'appliquait aussi bien au devoir du seigneur lige qu'à celui de l'homme lige.

2. Πριγκήπισσαν, mot grécisé.

3. Κυρά μου.

« que mon souverain reste plus long-temps en « prison. J'ai fait le serment d'obéir à ses ordres, « et je l'accomplirai. Je vais de ce pas livrer les « places promises, et le dégager de tout danger[1]. »

Le Mégas-Kyr prit de nouveau la parole, et répondit au seigneur de Caritena :

« Par le Christ, mon cher frère, je n'ai dit que « la vérité. Croyez-vous donc que si l'empereur apprenait et était bien convaincu que nous ne lui « rendrions pas les places fortes qu'il demande, il « mangerait notre prince à la croque au sel[2], et « qu'il n'aimerait pas mieux recevoir une bonne « somme d'argent pour le remettre en liberté? Le « prince est peut-être tellement occupé de sa sû- « reté personnelle, qu'il ne songe qu'à son retour; « mais moi, je vous déclare qu'il vaudrait cent fois « mieux qu'il pérît lui seul, que de faire perdre aux « Francs de la Morée les héritages gagnés au prix « de la sueur de leurs pères. C'est ainsi que fit le « Christ, lorsqu'il consentit à la mort, pour déli- « vrer les ames de l'espèce humaine des supplices « de l'enfer réservés à tous. Il vaut mieux qu'un « homme meure que d'en voir périr des milliers à « cause de lui. Quant à moi, je me suis déchargé « de ce que je pensais, et j'ai dit la vérité. Vous, « mon frère, faites ce qu'on vous a ordonné de « faire. »

---

1. Le texte dit : Ἐκ τὸν πειρασμὸν νὰ ἔβγῃ, afin qu'il soit débarrassé des tentations du démon ; qu'il soit tiré de cette épreuve, de ce mauvais pas.

2. Traduction littérale de τὸν πρίγκηπα μὲ ἅλας νὰ τὸν φάγῃ.

A la suite de cette conférence, le seigneur de Caritena, qui portait les signes que le prince lui avait donnés pour les montrer aux châtelains[1], partit de Nicli, emmenant avec lui l'officier impérial chargé de recevoir les places au nom de l'empereur. Il arriva à Mesithra, qui lui fut livrée la première. De là, il se porta sur Monobasia, et ensuite sur le Magne. Quand il eut fait remise de ces trois places, il donna en ôtage [2] à l'empereur la fille du seigneur de Passava [3], messire Jean de Neuilly [4], protostrator de toute la principauté, et la sœur de Jadre [5], grand connétable[6] de toute la principauté. Toutes les deux furent transportées en otage à Constantinople, et le prince fut mis en liberté avec tous ses chevaliers et bannerets, grands et petits, qui furent accueillis en Morée avec les plus grandes réjouissances.

Lorsque le prince retourna en Morée, et eut été parfaitement bien reçu de tout le monde, comme il désirait vivement revoir et inspecter ses places, il ne resta pas long-temps dans le même lieu; mais il emmena avec lui tous les chevaliers de sa suite, et parcourut le pays, visitant partout les places et les villes. Ils prirent leur route tout droit sur Lacédé-

---

1. Οἱ καστελλάνοι, mot grécisé.
2. Διὰ ὄψιδαν, mot grécisé.
3. Τοῦ Μπάσαβα.
4. Μισὲρ Τζὰν ντὲ Νέουλη.
5. Τοῦ Τζάδρου.
6. Μέγας κοντόσταυλος.

monia, dans le dessein de voir en passant toute la Morée. Le prince ne marchait pas tout seul comme un pauvre guerrier, mais il faisait ses tournées en prince et bien accompagné. Tous ceux qui l'aimaient et désiraient le revoir à son retour accouraient de toutes parts pour se joindre à son escorte, les uns armés, les autres désarmés. Quand les Grecs du parti impérial le virent, du haut des remparts de Mesithra, s'avancer ainsi accompagné, ils pensèrent aussitôt que les Francs venaient avec les gens de leur parti pour les attaquer. Ils eurent des pourparlers avec les chefs des défilés des Melinges, et ils s'arrangèrent avec eux. Ces derniers leur jurèrent de prendre le parti de l'empereur et d'abandonner les Francs. Ils envoyèrent aussitôt des messagers [1] à Monobasia, et prévinrent, dans leur lettre, d'une manière positive, un certain Cantacuzène [2], chef des grecs impériaux dans la Morée, que le prince avec toute son armée avait commencé les hostilités contre l'empereur. Celui-ci ajouta foi à leur paroles, et arma [3] aussitôt un bâtiment, à bord duquel il envoya à Constantinople des messagers, qui informèrent l'empereur que le prince de la Morée Guillaume avait rompu ses serments, commencé les hostilités dans la Lacédémonie [4], à la tête de toute

1. Μαντατοφόρους.
2. Καταχουζηνὸν. C'était un nom fort commun en Romanie.
3. Ξύλον ἁρματόνει, mot grécisé.
4. Province de Lacédémonia.

son armée, et fait des incursions [1] dans le pays de l'empereur.

Le grand Paléologue ajouta foi aux nouvelles qu'on lui annonçait, et fut aussi étonné qu'indigné d'apprendre que le prince violait aussi promptement les serments qu'il avait faits avec lui, pour commencer une guerre acharnée dans la Morée. Il envoya en Turquie [2] pour y avoir des troupes salariées, et obtenir mille cinq cents hommes d'élite. Il lui arriva aussi environ deux mille hommes de troupes asiatiques [3]. Il mit à leur tête son cousin Macrynos [4], et lui ordonna de se porter, avec les troupes qu'il lui confiait, en Morée, contre son compère [5] le prince Guillaume. Il lui recommanda de ne pas épargner l'argent qui pourrait être nécessaire à lui ou à ses troupes, et de ne mettre dans son expédition ni retard ni négligence d'aucune sorte. « Car, » lui dit-il, « puisque le prince a com« mencé le premier les hostilités, et a violé les ser« ments que nous avions juré tous les deux, il est « juste qu'il en porte la peine et le blâme. » Il lui donna ensuite des blancs-seings [6] et une bulle d'or [7],

---

1. Ἄρχισε νὰ κουρσεύῃ, avait commencé à courir; le chroniqueur a grécisé le vieux mot français courir.

2. Εἰς τὴν Τουρκίαν. Aujourd'hui la Caramanie.

3. Ἀνατολικοί.

4. Ἐξάδελφόν του Κὺρ Μακρυνόν.

5. Τὸν σύντεκνόν του, le parrain de son fils.

6. Χαρτία ἄγραφα, du papier non écrit, afin qu'il pût le remplir selon ses besoins.

7. Χρυσόβουλλον. Bulle d'or, décret impérial, lettre par laquelle

et lui dit : « Prends, Macrynos, tous ces décrets en « blanc avec toi; et si la nécessité se présente d'ac- « corder des priviléges et des avantages propor- « tionnés à la puissance de ceux qui te serviront « dans cette guerre, ordonne qu'on les remplisse « selon que tu le trouveras convenable. » Il lui accorda aussi une bulle d'or, par laquelle il invitait les habitants des défilés des Melinges [1] et de la Tzaconie à prendre les armes. Les troupes s'embarquèrent à bord d'un grand nombre de petits bâtiments [2], et passèrent par mer à Monobasia; et c'est ainsi que commença la guerre dans la Morée, entre l'empereur et le prince, qui tous deux étaient compères.

Aussitôt que Macrynos fut dans le port de Monobasia, il fit débarquer ses troupes, et entra dans la ville. Il demanda aussitôt le nom des chefs qui commandaient dans les défilés de Melinges et dans la Tzaconie, et leur fit savoir à tous, par écrit, les intentions de l'empereur. Vatica [3] et la Tzaconie se soumirent à l'empire, et les défilés des Melinges se révoltèrent également contre le prince de la Morée.

Dès que celui-ci eut appris ces nouvelles [4], et

---

les empereurs de Constantinople conféraient certains droits.

1. Le texte dit : τοῦ Δρόγγου καὶ τοῦ Μελιγγοῦ.

2. Le texte appelle ces bâtiments κατέργα, χαράβια et ταρίταις.

3. Τὰ Βατικά. Appelé aussi Bathia, à deux lieues de Kolo-Kythia en Tzaconie.

4. Τὰ μαντάτα. Ce mot en grec moderne signifie toujours nouvelles. Μαντατοφόρος, porteur de nouvelles, messager.

comment Macrynos était arrivé en Morée, avait commencé les hostilités, et courait et ravageait son pays, il envoya des messagers au Mégas-Kyr, dans l'Euripe [1] et dans les îles, pour les engager tous à venir à son secours avec leurs troupes; mais les seigneurs de ces pays lui désobéirent, et refusèrent leurs secours. Le prince, fortement courroucé contre eux, se mit cependant à la tête de ses propres troupes de la Morée, et arriva à Nicli. Là, ayant appris que la Tzaconie, Vatica et le défilé des Slaves [2] s'étaient révoltés, son conseil ne fut pas d'avis qu'il marchât contre eux, car la population de ce pays est très-nombreuse, et il n'avait que fort peu de troupes avec lui. On lui conseilla de garnir ses places [3], de bien les approvisionner, de les fortifier parfaitement, et d'aller lui-même en personne à Corinthe, pour tacher de persuader le Megas-Kyr, les trois seigneurs d'Euripe, le marquis de Bodonitza [4] et les seigneurs des îles, de marcher avec lui. Mais quoiqu'on lui eût conseillé d'aller en personne à Corinthe, le prince ne songeait qu'à livrer une bataille en rase campagne s'il pouvait rencontrer le commandant impérial Macrynos. Aussitôt que ce dernier se fut apperçu que les pays dont nous venons de parler

---

1. Négrepont.

2. Τῶν Σκλαβῶν ὁ δρόγγος, c'est le même qu'il a appelé auparavant le défilé des Melinges. Les Melinges étaient de race Slavonne.

3. Νὰ γαρνίσῃ, mot grécisé.

4. Ὁ μαρκέσης τῆς Μουντουνίτζας.

s'étaient soumis, il écrivit des lettres et envoya des messagers à l'empereur de Constantinople; il lui annonçait qu'aussitôt son arrivée en Morée avec toutes ses troupes, grace à la protection de Dieu et à la bénédiction de l'empereur, il avait gagné la terre de la Morée sans tirer l'épée, et que, si l'empereur voulait lui envoyer un nouveau renfort de troupes il espérait, à la faveur de l'appui de Jésus-Christ et des saintes bénédictions de l'empereur, pouvoir conquérir tout le reste du pays.

L'empereur ressentit une vive joie à cette nouvelle et dit au Grand-Domestique qui était son frère [1] : « Voulez-vous mon frère, marcher sur la « Morée; voici mille hommes tous cavaliers, tous « hommes choisis que vous emmènerez avec vous. « Accordez leur tel salaire qu'il voudront. Que Cantacuzène se joigne avec vous, car c'est un guerrier « fameux et justement estimé. Hâtez-vous de vous « rendre en Morée pour rejoindre Macrynos que j'y « ai déja envoyé afin de conquérir tout le pays. »

Le Grand-Domestique ayant reçu les ordres de l'empereur son frère ne perdit pas de temps. Il recruta la fleur des troupes de la Romanie [2], s'embarqua à bord de galères et autres bâtiments de transport et arriva à Monobasia en quinze jours. A

1. Après la victoire de 1259 sur le prince de la Morée, Michel Paléologue avait nommé Despote Jean son frère, auparavant Sébastocrator; le Grand-Domestique fut fait César, et Constantin, son autre frère, qui était César, fut fait Sébastocrator.

2. Ἐρρόγευσε τὸ ἄνθος τῆς Ῥωμανίας.

son débarquement il apprit que Macrynos se trouvait à Mesithra à la tête de ses troupes pour faire le blocus de Lacédémonia et qu'un jour lui suffirait pour se réunir à lui; il se hâta donc de se mettre en marche et passa rapidement dans la Lacédémonie où il rejoignit Macrynos. Ils délibérèrent ensuite sur ce qu'ils avaient à faire et ayant appris que le prince se tenait à Corinthe, ils pensèrent qu'il y avait toute son armée. Il fut donc décidé qu'ils se dirigeraient dans l'intérieur de la Morée qu'ils espéraient trouver dégarnie de troupes, et tâcheraient de la reconquérir. Ils firent alors la répartition de leurs troupes. Leur cavalerie montait à 6,000 hommes dont il firent dix-huit régiments, c'est-à-dire trois régiments par chaque mille[1]. Leur infanterie était innombrable, car ils avaient réuni toutes les troupes de Dragalivos[2] et de la Tzaconie, celles du défilé des Mélinges et du grand Magne[3]. Les Scortins étaient aussi révoltés et joints à eux.

Ils marchèrent d'abord dans la direction de Chelmos[4] et s'avancèrent sur Véligosti où ils mirent pied à terre. Ils brulèrent le marché public[5] et ne conservèrent que le château. Le lendemain ils arrivèrent dans la plaine de Caritena. Le surlende-

1. Ἀλάγια κάμνουν δεκοκτὼ, πρὸς τρία ἡ χιλιάδα.

2. Τοῦ Δραγαλιβοῦ.

3. Τοῦ δρόγγου καὶ τοῦ Μελιγοῦ καὶ τῆς μεγάλης Μάνης.

4. . . . . . Ἐρχόντησαν ἐκ τοῦ Χελμοῦ τὰ μέρη. Le mont Chelmos a conservé son nom.

5. Τὸ ἐμπόριον, endroit où l'on dépose les marchandises au moment du débarquement.

main ils parvinrent à Lidoria [1]. Ils descendirent tout droit le long des rives de l'Alphée [2] et attendirent à Osiva [3] une division de Turcs. Après avoir, ô monstrueux péché ! brulé le monastère de cette ville, ils descendirent à Prinitza [4], mirent pied à terre et dressèrent leurs tentes [5].

A la vue de cette multitude de troupes les Cortins [6] se soumirent aussitôt, ce qui fut une grande faute de leur part, et ils leur servirent de guides pour marcher en avant.

Je laisserai ici le Grand-Domestique pour vous conter la bataille livrée à Prinitza et dans laquelle 300 Français battirent toutes les troupes de l'empereur.

Je vous ai déja rapporté plus haut que le prince s'était porté sur Corinthe dans l'intention de décider le duc d'Athènes et les seigneurs des îles, avec leurs troupes, à l'aider de leur alliance, laissant dans la Morée pour le remplacer comme son homme et son bail, un chevalier aussi sage qu'expérimenté. C'était un guerrier intrépide et habile au maniement des armes; mais il était malheureusement attaqué d'une grave maladie chronique, d'un rhumatisme [7] violent qui l'empêchait de tenir entre

---

1. Λιδωρία. Aujourd'hui Léondari.

2. Ἀλφεῦς. Aujourd'hui Roufia.

3. 'Σ τὴν Ὅσιβαν ἐνέμεινεν ἀλάγι ἐκ τοὺς Τούρκους.

4. Πρινίτζα. Il y a une rivière Pirnatza près du mont Ithome.

5. . . . . . ἐστήσασι ταῖς τένταις.

6. Οἱ Κόρτυνοι. Pour Scortins sans doute.

7. Ἀσθένειαν εἶχε φοβερὴν, ἤτονε ῥεματιάρης. On appelle ῥεματιάρης l'homme qui souffre d'un rhumatisme.

ses mains ni l'épée ni la lance. Dès que ce vaillant homme apprit qu'une armée impériale commandée par le Grand-Domestique s'avançait contre lui, il se hâta de parcourir toutes les plaines de la Morée et de réunir toutes les troupes qu'il put avoir. Après les avoir réunies, il les fit compter. Elles ne montaient qu'à 312 hommes. Ils se mit à leur tête et marcha du côté de Cresthène [1] à la rencontre de l'armée impériale qui s'avançait du côté des plaines de la Morée. A la première nouvelle de l'arrivée de l'armée impériale à Prinitza, il suivit les rives de l'Alphée et dès qu'il eut vu de loin les cantonnements de l'armée ennemie, il passa derrière elle afin de s'en approcher plus sûrement. Arrivé dans une gorge très étroite appelée Agrédi Kounoupitza [2], il vit toutes les plaines occupées par les troupes ennemies. Il était encore de très-bonne heure. C'était le moment où le jour commence à poindre, et la vue de cette vaste armée lui apparut ainsi tout d'un coup.

Messire Jean de Catava [3], ce célèbre guerrier, ne se laissa point effrayer par la multitude de ses ennemis. Sa figure en parut au contraire toute rayonnante, et plein d'une sage prévoyance il adressa ces paroles à ses compagnons d'armes :

« Seigneurs, frères, amis et chers compagnons,

---

1. Τὰ μέρη τῶν Κρεσθένων. Peut-être Andritzana près de l'Alphée.

2. Καὶ ὅταν ἦλθε καὶ ἔσωσε σὲ μίαν στενὴν κλεισοῦραν
Ὅπερ τὸ ὀνομάζουσι τὸ Ἀγρέδι Κουνουπίτζας.

3. Ὁ μισὲρ Τζὰν ντὲ Καταβᾶς.

« c'est à ce moment qu'il vous convient de vous « réjouir tous et de rendre grace à Dieu d'avoir « bien voulu nous conduire dans une position aussi « avantageuse pour triompher de troupes si nom- « breuses qu'à peine pouvons-nous les découvrir « toutes. Et gardez-vous, chers compagnons, de vous « laisser effrayer à la vue de cette multitude d'en- « nemis. Leur grand nombre même tournera contre « eux. Ils seraient bien plus à craindre pour nous « s'ils étaient moins nombreux, mais tous hommes « de même race[1]. Eux sont tous étrangers et vien- « nent de terres différentes. Ils n'ont pas d'ailleurs « l'expérience des combats avec les Francs[2]. Ne « craignons pas de nous laisser envelopper ici ; « mais attaquons les fièrement et inopinément avec « nos lances. Leurs chevaux ne sont pas bien dressés « et un seul des nôtres pourrait en abattre quinze « des leurs. Rappelez-vous, seigneurs et amis, que « ce pays a été conquis par les travaux et l'épée « de nos frères. Si nous prenons aujourd'hui la « ferme résolution de défendre chacun notre corps « pour prouver à nos adversaires que nous sommes « de vrais chevaliers experts au métier des armes, « et ensuite de conserver nos héritages de conquête, « nous triompherons, n'en doutez pas, de tous

---

1. Μιᾶς φυλῆς ἄνθρωποι.

2. Les Francs étaient couverts d'armes défensives, l'armure des Grecs était purement offensive. Les Francs pouvaient donc plus facilement résister à leur attaque, tandis qu'eux ne pouvaient pas aussi bien résister à la longue lance et à la pesante épée des Francs.

« nos ennemis. Que si nous ne tenons pas cette « honorable conduite nous ne meritons plus de « porter le nom d'hommes d'armes [1]; nous ne « sommes plus dignes de conserver nos priviléges « et nos honneurs. Considérez de plus, amis et chers « compagnons, que si Dieu et la fortune des armes « nous faisaient la grace de vaincre, en bataille « rangée et l'épée à la main, le frère de l'empereur « grec avec toutes ses troupes, que la gloire de « cette journée durerait aussi long-temps que l'ar- « che restera sur le mont Ararat; et tous ceux qui « un jour entendraient conter nos exploits nous « loueraient à jamais. Quant à moi, je ne puis, « comme vous le savez et comme vous le voyez, « manier ni la lance ni l'épée. Mais je saurai bien « ne pas rester oisif. Je me charge de porter la « bannière du prince. Mettez-la seulement entre « mes mains et vous verrez si je la tiens ferme. « J'apperçois d'ici la tente du Grand-Domestique; « je vous jure sur le Christ d'y marcher tout droit. « Et si quelqu'un d'entre vous me voit reculer ou « trembler, je le déclare l'ennemi du Christ s'il ne « m'égorge pas. »

Le Grand-Domestique était alors assis dans sa tente, dressée sur un monticule assez élevé, près de Prinitza. En découvrant tout à coup la petite troupe des Francs, il s'écria d'un ton plein d'assurance : « Voilà donc un petit déjeuner qu'on nous sert. [2] »

---

1. Οὐδέν πρέπει νὰ μᾶς κρατοῦν ἀνθρόπους τῶν ἁρμάτων.

2. Προγεματίτζι γὰρ μικρὸν εὐβλέπω, ὅτι μᾶς ἦλθεν.

Aussitôt, il donna ordre à trois régiments de cavalerie, composés ensemble de mille hommes, de s'avancer à la rencontre des Francs. Les trois régiments montèrent de suite à cheval, et marchèrent en avant. Les Francs les reçurent de pied ferme, et la lance à la main. A ce premier choc, le tiers des Francs fut démonté; mais, par une faveur particulière de la divinité, aucun d'eux ne reçut de coup de lance ni de blessure. Ceux qui avaient été portés à terre, remontèrent aussitôt à cheval, tirèrent leurs sabres, et s'élancèrent sur les Grecs qu'ils taillèrent en pièces. Il se passa long-temps avant qu'on pût voir les Francs se dégager du milieu des Grecs. Messire Jean de Catava ne s'arrêta pas à combattre les régiments grecs, qui s'étaient avancés contre lui, mais il marcha impétueusement en avant, en se portant sur la tente même du Grand-Domestique, qu'il appercevait de loin. Des hommes de l'armée grecque rapportèrent alors qu'ils avaient vu un cavalier monté sur un cheval blanc et armé d'une épée nue et flamboyante, et assurèrent et jurèrent que c'était Saint-Georges [1] lui-même. D'autres prétendirent que c'était l'immaculée Sainte-Vierge, patrone du monastère d'Isova [2], que l'armée grecque avait incendié dans sa marche. Quelques autres attribuèrent la présence d'un saint à la tête des Francs, à ce que l'empereur avait violé ses serments, et avait fait attaquer le prince Guil-

1. Ἅγιος Γεώργης ἦτον.

2. Εἴσοϐα.

laume, sans que celui-ci lui en eût donné sujet, mais s'en rapportant uniquement à de faux rapports et à des nouvelles perfides, sur la foi desquels il avait expédié des troupes contre le prince, et cherché à le dépouiller. Aussi Dieu, le dominateur suprême [1], avait abandonné les Grecs, et les Francs avaient triomphé dans cette journée.

Le combat avait commencé à trois heures [2]. Les Francs arrivèrent à midi [3] devant la tente où restait le Grand - Domestique, qui de là tenait toujours les yeux fixés sur le corps qu'il avait porté en avant, pour voir ce que devenaient les Francs de la Morée; et comme il ne voyait plus alors que des Grecs, et croyait bien les Francs anéantis, il leva les yeux au ciel, et rendit graces à Dieu. Mais au moment où ses yeux étaient encore tournés vers cette armée, voilà que tout d'un coup apparaissent les bannières des Francs. Le Grand-Domestique les reconnaît, et voit qu'elles se dirigent sur sa tente, où ils ont aperçu le sceptre du commandement. Il pousse aussitôt un cri aussi élevé qu'il peut le faire entendre, et appelle les pallicares [4] de sa suite : « Qu'on m'amène, » dit-il, « à l'instant

1. Θεὸς ὁ παντοκράτωρ.

2. Il est probable que l'on comptait alors les heures à l'italienne, en commençant à compter depuis le lever du soleil. Ainsi dans cette saison trois heures répondaient à huit ou neuf heures.

3. Ὥρα μεσημερίου.

4. Ἐκείνων τῶν παλληκαρίων, ὁποῦ 'σαν μετ' ἐκεῖνον. Notre chroniqueur est peut être l'auteur le plus ancien qui ait fait usage de ce mot de Pallicare, si souvent employé aujourd'hui dans les chants nationaux.

« mon coursier, mon turcoman [1]. Ne voyez vous « pas les bannières des Francs, qui déja sont arrivés « sur nous et nous attaquent? »

A peine ses hommes eurent-ils vu les sabres des Francs, nus, flamboyants, et tous teints du sang des Grecs, que chacun se hâta de prendre la fuite, emportant avec soi tout ce qu'il pouvait emporter. Mais l'un d'eux, plein de sagesse et d'honneur, accourut près d'un cheval tout enharnaché, qui était un des meilleurs coursiers du Grand-Domestique, l'amena à son maître, et l'aida à le monter. Là se trouvait un homme du pays, qui connaissait fort bien les environs de Prinitza, et qui guida et accompagna le Grand-Domestique dans sa fuite. Ils traversèrent d'abord Levitza [2], d'où ils se rendirent à Capelos [3]. Ils prirent ensuite leur direction à travers des lieux sauvages, pour qu'on ne pût pas les découvrir; et après avoir marché ainsi avec beaucoup de circonspection et d'habileté, ils parvinrent à Mesithra, où le Grand-Domestique était fort impatient d'arriver. Quant aux troupes grecques réunies à Prinitza, elles n'eurent pas plutôt vu les Francs arrivés en bataille devant les tentes, que toutes se débandèrent, et cherchèrent à qui mieux mieux à regagner leurs foyers. Elles trouvèrent un grand obstacle à leur marche précipitée dans la forêt de Prinitza; car ce pays est d'un accès difficile et tout

1. Cheval de race turque, fort estimé par sa légèreté.

2. Λέβιτζα.

3. Κάπελος.

couvert de bois. C'est de ce côté que les troupes grecques s'étaient sauvées. Les Francs, qui les avaient poursuivies jusque-là, furent aussi forcés de s'arrêter harassés de fatigue. En voyant l'ennemi prendre la direction des montagnes, ils cessèrent leur poursuite, et retournèrent sur leurs pas.

Les Francs gagnèrent mille chevaux dans cette affaire. Lorsque les habitants des villages voisins eurent appris cette défaite, ils accoururent aussi, grands et petits, sur le champ de bataille, pour profiter de ce que l'armée grecque aurait abandonné dans son camp.

Les Francs se dirigèrent alors sur Servia [1]; car à la suite d'une telle fatigue, et avec l'ample butin qu'ils venaient de faire, ils ne pouvaient s'avancer plus loin. Le lendemain ils arrivèrent à Vlisiri [2]. Messire Jean de Catava, ce guerrier goutteux [3], fit écrire des lettres, et envoya des messages au prince de la Morée à Corinthe, et lui donna tous les détails de l'engagement et de la bataille de Prinitza, lui racontant ce qu'il avait fait lui-même, et l'avantage que les Francs avaient obtenu sur l'ennemi. A cette nouvelle, le prince leva les yeux au ciel, et rendit graces à Dieu et à l'immaculée Sainte-Vierge [4]. Sa joie fut cependant mêlée d'un regret. Tout en se réjouissant de la victoire remportée par ses

1. Σερβία.
2. Βλιζίρι.
3. Ὁ ποδαγρὸς στρατιώτης.
4. Τὴν πάναγνον θεοτόκον.

troupes, il était fâché de n'avoir pas été lui-même présent à cette affaire.

Le Grand-Domestique fut vivement affligé de sa défaite, et peu s'en fallut que la douleur ne le conduisît au tombeau. Mais près de lui se trouvait alors un certain homme noble et instruit, franc de nation, et né dans l'intérieur de la France[1]. Il arrivait alors de Constantinople, d'où l'empereur l'avait envoyé en message auprès du Grand-Domestique. Il entreprit de le consoler par ces paroles :

« Au nom du Christ, Seigneur, pourquoi vous « affliger si profondément? Ne savez vous pas que « la fortune des combats est entre les mains du « sort, et que souvent l'adresse et la ruse triom- « phent de la force et de la bravoure? Vous avez vu « vous-même tout l'avantage d'un stratagème habile, « lorsque le sébastocrator remporta la victoire dans « la Pélagonie. Il se garda bien alors de ne compter « que sur le nombre considérable de ses troupes; « mais laissant de côté leur vaillance, il eut recours « à la ruse. Qui ne sait par tout l'univers l'ha- « bileté des Francs à manier la lance et l'épée? Le « prudent sébastocrator, qui les connaissait, fit donc « avancer les Allemands[2], pour en venir d'abord « aux mains avec les Francs, ralentir leur fougue, « et supporter leurs premiers coups de lance. Aux « Allemands, il fit succéder les Hongrois, les Turcs

1. Φράγκος ἦτον τὸ γένος του ἀπέσω ἐκ τὴν Φραγκίαν.
Je ne puis trouver le nom de ce Français dans les auteurs du temps.

2. Τοὺς Ἀλλαμάννους.

« et les Cumans, qui tirèrent indistinctement leurs « flèches sur la mêlée, et qui, frappant à la fois et « les Allemands et les Francs, tuèrent tous les che- « vaux et décidèrent ainsi de la victoire. S'il n'eût « pas eu alors ces archers qui tuèrent les chevaux, « jamais il n'eût obtenu la victoire. Vous, Seigneur, « autant du moins que je puis le savoir par le rap- « port des chefs de votre armée qui ont pris part « à cette affaire, vous avez commis une faute dans « le combat livré contre les Francs à Prinitza. Vous « placiez toute votre confiance dans le nombre des « troupes dont vous vous voyiez environné : et « parce que les Francs n'étaient qu'en petit nom- « bre, vous les méprisiez, et dédaigniez de les « combattre, ce que ne fait jamais un guerrier pru- « dent; car, quelque brave que soit un guerrier, « toujours son courage doit s'appuyer sur la pré- « voyance et le stratagème; et quand il attaque son « ennemi, son attention toute entière doit être con- « centrée sur ce moment décisif. Vous le savez, et « c'est une vérité consacrée par la sagesse, l'art et « la ruse triomphent du courage. Si vous eussiez « employé tous vos archers à tirer sur les chevaux « des Francs, au moment où vous les voyiez mar- « cher sur vous, vous les eussiez mis en désordre, « et eussiez remporté sur eux une victoire com- « plète. Mais vous avez, dit-on, ordonné que mille « braves marchassent sur eux, espérant ainsi les « détruire en un instant, et en cela vous n'avez « suivi que le conseil de votre courage. Je ne fais « du moins que rapporter ici ce que je tiens de vos

« chefs. Mais un Franc à cheval vaut vingt Grecs ; « et vous ne l'avez que trop vu par ce qu'ils ont « fait à Prinitza. En hommes prudents et habiles au « métier des armes, quand ils virent la multitude « de vos troupes, ils pénétrèrent aussitôt jusque « dans leur sein, commencèrent l'attaque avec la « lance, et tirèrent ensuite leurs sabres, tuant de « tous côtés vos soldats hors d'état de se mesurer « avec eux. Les Francs ont fait cette guerre à la ma-« nière des loups, qui pénètrent dans les parcages, « et dispersent les brébis. Ne vous affligez donc pas « de ce qui vient d'arriver. Ainsi va la fortune des « combats ; l'un gagne et l'autre perd. Consolez-« vous donc, et suivez maintenant un autre plan. « Faites rassembler vos troupes, et prenez les me-« sures capables de vous procurer à la fois du profit « et de l'honneur, afin de contre-balancer le mal-« heur qui vous est survenu. Je viens d'apprendre « que le prince est arrivé à Andravida, et que les « troupes qu'il avait amenées sont retournées dans « leurs foyers. Marchez tout droit contre lui à An-« dravida ; et s'il a l'imprudence de s'avancer à votre « rencontre, prenez bien garde à ne pas l'attaquer « avec impétuosité. Sachez recourir à l'art et aux « stratagèmes. Ne le combattez pas avec la lance ; « contentez-vous de faire avancer les Turcs armés « d'arcs, et faites les tirer sur les chevaux des « Francs, afin de renverser les cavaliers. Si le sort « veut que ce prince tombe entre vos mains, vous « pouvez regarder le pays comme conquis. »

Le Grand-Domestique s'en rapporta aux paroles

du Franc. Il réunit ses principaux chefs, et leur communiqua ce discours qu'ils trouvèrent plein de sagesse. Le Grand-Domestique fit aussitôt assembler tous les chefs de l'armée, et leur ordonna de se tenir prêts à marcher en toute hâte sur la ville d'Andravida, où était le prince. Il s'adressa ensuite à Cantacuzène et à Macrynos, auxquels il fit part de tout ce que le Franc lui avait dit, et de la résolution que son conseil avait approuvée; mais ces deux généraux lui répondirent :

« Ne vous inquiétez en rien, Grand-Domestique, « notre Seigneur. L'avantage que les Francs ont eu « sur vous ne porte aucune atteinte à votre hon- « neur. La faute en doit retomber sur nous aussi « bien que sur vous; et nous désirerions bien vive- « ment qu'une victoire prouvât à l'empereur que « nous ne sommes ni peu fidèles à sa cause, ni peu « attachés à sa personne; mais la saison avance, « le temps est mauvais, et il nous convient de nous « conduire en guerriers prudents. Et d'ailleurs, « nous ne savons pas même encore à combien se « monte le nombre des soldats que nous avons « perdus, et de ceux qui nous restent. Nous ne « savons pas quelles sont celles de nos troupes qui « ont conservé leurs chevaux. Puisque l'été est « passé et que nous sommes entrés en hiver, pen- « dant lequel il convient que les troupes se repo- « sent, attendons la belle saison, et assurons-nous « du nombre de nos troupes. Si Dieu et la fortune « nous donnent vie jusqu'au mois de mars, jusqu'à « cette saison de l'année où nos troupes organisées « de nouveau pourront se présenter au combat,

« alors, seigneur, marchons contre le prince partout où nous pourrons le rencontrer, et sachons « nous venger ou mourir. »

Le Grand-Domestique leur répondit : « Dieu sait, « mes amis, mes frères et mes compagnons, com« bien le souvenir d'avoir été défait par un simple « chevalier me tourmente et me déchire. Si au « moins nous eussions été attaqués et même battus « par le prince en personne, qui est un grand « homme et un guerrier célèbre, j'aurais eu encore « quelque sujet de consolation. Mais m'avouer « à moi-même que le frère de l'empereur a été « battu par un pauvre chevalier podagre, et ce qui « est pis encore, que trois cents Francs ont battu « des milliers de Grecs, voilà ce dont je ne puis « me consoler. »

Le Grand-Domestique, Macrynos, Cantacuzène et tous les autres chefs de l'armée, s'assemblèrent alors en conseil pour considérer ce qu'ils avaient à faire, et arrêtèrent le plan à suivre.

L'hiver se passa. Le mois de mars arriva, et la belle saison revint, pendant laquelle les hommes se mettent en mouvement et marchent aux combats. Ce fut alors que le frère de l'empereur commença à donner ses ordres. Le lieu du rendez-vous fut assigné dans les plaines de Sapicos [1], où se

---

1. 'Σ τοῦ Σαπικοῦ τοὺς καμπους. Peut être Samicon que je trouve indiqué dans Sir William Gell (Itinerary, p. 39.) La carte nouvelle dressée par Lapie sur les observations des généraux Foy, Guilleminot et Tromlin, indique une villle de Sapico, dans le Magne près de Vatica.

trouvent de vastes prairies et de belles fontaines [1]. Il réunit beaucoup de troupes de divers pays, telles que l'infanterie de la Tzaconie, du défilé des Melinges et de tous les lieux qui s'étendent jusqu'à Monobasia et aux défilés de Scorta. Il répartit alors les divisions, et tous se mirent en marche. Ils campèrent le soir à Caritena, descendirent ensuite l'Alphée, et passèrent devant Prinitza. A la vue de ces lieux, ils se rappelèrent avec douleur l'échec qu'ils y avaient éprouvé, et continuèrent leur marche, en faisant retentir leurs menaces contre les Francs, et en se promettant bien de ne plus s'exposer à un pareil malheur ; et s'ils venaient aux mains avec l'ennemi, de lui lancer de loin leurs javelots et leurs flèches [2], pour le détruire plus sûrement. Ils s'informèrent ensuite où ils pourraient trouver le prince Guillaume, et apprirent qu'il les attendait à Andravida, où il était campé avec toutes ses troupes. Le Grand-Domestique s'adressa alors aux chefs de l'armée, et les consulta sur ce qu'il avait à faire. Les hommes du pays, qui connaissaient les lieux et les passages, l'engagèrent à ne pas passer directement à Andravida, attendu que les chemins sont étroits, et que les arbalètriers pourraient lui faire beaucoup de mal. Ils le firent passer de pré-

---

1. Les fontaines ont de tout temps été chères aux Grecs. Dans tous leurs chants populaires on retrouve les traces de cette espèce de culte; et les Naïades et les Néréides sont encore regardées par le peuple comme des divinités tutélaires.

2. Ταῖς σαγίταις, mot grécisé.

férence par Serviana [1], et il campa sur la hauteur à l'orient, dans le lieu où se trouve une petite église dédiée à Saint-Nicolas. Cet endroit porte le nom de Mesiscli [2]. C'est là qu'on dressa la tente du Grand-Domestique. Le revers de ces hauteurs, et les plaines situées à leur pied, furent bientôt couverts de troupes. Ils s'y établirent dans la soirée, et y passèrent la nuit.

Le lendemain matin, vers l'heure où se lève le soleil, arriva aussi le prince avec toutes ses troupes, cavaliers et fantassins. Il les répartit en plusieurs divisions, et en composa trois corps, en s'avançant vers Serviana, où étaient campés les Grecs. Chacun eut ordre de se tenir prêt à combattre.

Le premier corps d'armée des Grecs, suivant la répartition qu'ils avaient faite de leurs troupes, était commandé par Cantacuzène, guerrier des plus distingués. Il s'avança en dehors de la ligne de bataille, monté sur son coursier. Il portait un carquois [3], et tenait une massue de fer [4]. Il s'avança ainsi entre les Francs et son propre corps d'armée, et fit rapidement quelques tours en allant et en revenant, et en faisant faire d'élégantes courbettes

---

1. 'Σ τὰ Σερβιανὰ πλησίον.

2. Μεσήσκλι.

3. Τὰ ταρκάσια. On se servait du mot Tarcaissum ou Carcaissum, dans le moyen âge, pour remplacer le Pharetra des Grecs et des Latins. Les Français en ont fait Carquois, écrit aussi alors Carcois d'où le mot grec est sans doute venu.

4. Πελατίκη, arme empruntée des Turcs. Voyez Crusius, *Turco-Græcia*.

à son coursier. Lorsqu'il eut parcouru deux ou trois fois cet espace, il descendit de son cheval, en fit seller un autre qu'il monta, et commença à se présenter fièrement aux Francs, allant et venant, et faisant écumer son coursier fougueux, comme pour montrer qu'il méprisait le petit nombre des troupes des Francs, et pour relever la supériorité des Grecs, dont l'armée était bien plus nombreuse que la leur. Mais comme il chevauchait ainsi en avant et en arrière, son coursier s'emporta, prit le mors aux dents, et entraîna le cavalier tout près du prince de Morée. Là, le pied du cheval s'étant engagé dans un églantier, il tomba avec son cavalier. A cette vue, les troupes du prince accoururent, égorgèrent le cavalier, et s'emparèrent du cheval. Le Grand-Domestique et Macrynos, voyant ainsi périr sous leurs yeux le guerrier qui était comme l'ame de l'armée, se crurent frappés en même temps que lui [1]. Les Grecs accoururent aussitôt, et se rendirent maîtres du cadavre de Cantacuzène. Ils firent ensuite sonner les trompettes de retraite et partirent.

Le prince voulait d'abord marcher contre les Grecs, mais ses compagnons le retinrent, en lui représentant que si les Grecs revenaient, nombreux comme ils étaient, ils pourraient envelopper toute la cavalerie française, et la détruire aisément par le nuage épais de flèches qu'ils feraient pleu-

1. Le texte dit :

Ἐφάνηκέ τους ὥστηνεὶ ἀπόθαναν ἐκεῖνοι·

Il leur parut comme si eux mèmes venaient d'être tués.

voir. Ainsi, le prince pourrait être immolé lui-même, et tout son pays et ses troupes perdus avec lui. D'après ce conseil, le prince s'arrêta, et retourna dans ses foyers à Andravida, tandis que le Grand-Domestique se porta tout droit avec son armée dans les plaines de Nicli, cerna d'abord la place, et la fit étroitement bloquer.

C'est dans ce lieu qu'arriva au Grand-Domestique un évènement malheureux auquel il était loin de s'attendre. Les Turcs qui étaient avec lui au nombre d'environ mille hommes, lui demandèrent le salaire qu'ils prétendaient leur être dû depuis six mois. Le Grand-Domestique alors profondément affligé de voir que, loin de parvenir à la conquête de la Morée et à la victoire dont il se flattait, il était au contraire revenu déshonoré, après avoir perdu une bonne partie de son armée, fit aux Turcs une réponse extrêmement fière, et leur dit avec sévérité :

« Ne rougissez-vous pas de honte de venir me « demander un salaire, après vous être enrichis dans « le pays de l'empereur, par le butin fait sur les « Francs, et par les avantages que vous a procurés « l'empereur? Lorsque vous êtes arrivés en Morée, « vous étiez tous pauvres, mal vêtus, et presque « nus. Mais depuis que vous êtes dans l'empire, « graces à la bénédiction de l'empereur, les avantages « dont il vous a gratifiés et le butin que nous avons « fait sur les Francs vous ont rendus des hommes « riches, tandis que l'empereur n'a rien gagné par « votre entremise. Nommez moi, je le veux, les « avantages que vous lui avez procuré, et je con-

« sens à vous accorder votre salaire; autrement, « soyez certain que vous ne le recevrez jamais de « ma main. »

A ce discours, les Turcs s'écrièrent : « Que veu-« lent dire ces paroles, seigneur, et que signifient « ces reproches? Dans quel combat avons-nous été « placés, sans que nous fissions œuvre de nos armes? « Nous avons marché avec vous sur Prinitza, où « étaient les Francs; mais vous n'avez pas voulu « nous employer dans ce combat. Vous avez pré-« féré faire avancer les chefs Grecs pour attaquer « les Francs à coups de lance, et vous avez vu « l'avantage qu'ils ont obtenu, et l'honneur dont « ils se sont couverts. Avez-vous jamais entendu « citer un peuple qui ait combattu les Français avec « la lance ou le sabre, et l'ait vaincu? Quant à nous, « le seul gain que nous ayons fait ce jour-là, a été « de partager la honte des Grecs, et d'être obligés « de fuir après le combat. Vous nous avez ensuite « emmenés à Andravida, faisant retentir vos menaces « contre le prince que vous prétendiez vouloir « anéantir. Nous sommes enfin arrivés en présence « des Francs; mais à peine les Francs, tout dis-« posés à accepter le combat, étaient - ils à la « portée de nos flèches, que vous avez donné « l'ordre de faire retraite et de fuir comme des « femmes, et tout cela à cause de la mort d'un seul « individu, qui est tombé victime de sa propre « imprudence. Avons-nous jamais pris la fuite ou « désobéi à vos ordres quand vous nous avez donné « le signal du combat? Ainsi donc, puisque vous

« retenez injustement notre salaire et notre solde, « nous vous demandons notre congé. Retenez notre « paie, si vous le voulez; nous vous saluons, et « nous allons faire la guerre ailleurs. »

Ils rentrèrent aussitôt dans leurs cantonnements, et se mirent en conseil. Ils levèrent ensuite leurs quartiers, montèrent à cheval, et se mirent en route. Ils reprirent le chemin par lequel ils étaient venus, et parvinrent à Caritena, où ils passèrent la nuit.

Dès que le Grand-Domestique eut été informé que les Turcs, qui étaient les meilleures de ses troupes, étaient partis, et qu'ils étaient allés prendre du service auprès du prince de la Morée son ennemi, il en fut vivement affligé, et il voulait même courir après eux pour les déterminer à revenir; mais quelques uns de ceux qui étaient alors avec lui, lui représentèrent qu'il y allait de son honneur, et qu'il ne convenait nullement au frère de l'empereur de courir après les Turcs. Et d'ailleurs qui lui répondrait que les Turcs irrités ne tourneraient pas leurs armes contre lui, et ne pourraient pas l'attaquer, le combattre et le vaincre complètement? ce qui serait en effet un évènement capable de le couvrir de honte. Ils l'engagèrent donc à envoyer plutôt quelques chefs auprès d'eux pour leur parler, et pour chercher à les appaiser par des paroles bienveillantes, en leur promettant de leur payer leur solde convenue, et quelque chose de plus[1] que ce à

1. Le texte dit : φιλοτιμία, les épingles, le pot-de-vin, le pourboire, ce qu'on donne au-delà du prix d'un marché.

quoi ils avaient droit. On leur envoya, en effet, deux seigneurs de Constantinople, auxquels on donna quelques guides qui les conduisirent auprès des Turcs.

Ils arrivèrent le même soir à Caritena, et y trouvèrent les Turcs déja cantonnés. Ils vinrent donc près de Mélik [1], qui était leur chef, et le rencontrèrent dans sa tente. Ils lui apportèrent des compliments de la part du Grand-Domestique, frère de l'empereur, aussi bien que de la part de tous les autres chefs, et lui dirent combien ils avaient été surpris de voir les Turcs se séparer d'eux pour de vaines paroles. « Vous avez oublié, » lui dirent-ils, « et « votre serment, et le service que vous avez promis « à l'empereur, et pour lequel vous êtes venus ici. « Revenez sur vos pas, seigneur, et nous vous jurons « que vous serez payé sans retard de tout ce qui « vous est dû. »

Mélik, s'étant consulté avec tous les chefs des troupes turques, répondit ainsi à ces deux seigneurs : « Le frère d'un empereur ne doit jamais « violer la parole qu'il a donnée à qui que ce soit. « Nous répondrons donc, seigneurs et compagnons, « à ce que vous venez de nous dire, que le Grand- « Domestique nous a déclaré lui-même, et de la « manière la plus positive, qu'il ne voulait pas nous « payer notre solde. Allez maintenant lui déclarer « de notre part que jamais nous ne retournerons

---

1. Τὸν Μελήκην. Nicéphore Grégoras (l. IV, c. 1.) le fait frère du sultan Azan qui l'avait exilé.

« ni ne le servirons, attendu que jamais nous « n'avons trouvé la vérité en lui. Nous avons ouï dire « que, bien différents de lui, les Francs sont tou« jours vrais, et nous allons les rejoindre et vivre « avec eux. »

Les deux seigneurs voulurent alors s'en retourner, mais un Turc, leur ami, leur conseilla de rester cette nuit avec eux, pensant que les Turcs pourraient bien changer d'avis, et consentir à retourner avec eux dans le camp grec.

Cependant les Turcs, qui avaient un vif désir de rejoindre le prince Guillaume pour lui offrir leurs services, firent sonner, dès le grand matin, leurs nombreuses trompettes et leurs clairons [1]. Ils levèrent aussitôt leurs tentes, se mirent en route, en suivant les bords de l'Alphée, et continuèrent par Perigardi [2] et Vliziri. Dès qu'ils furent arrivés à Servia, Mélik fit venir deux Turcs de sa suite, fort expérimentés, et parlant la langue grecque [3], et les envoya, suivis d'une escorte de douze autres Turcs, auprès du prince à Andravida, pour lui annoncer le motif qui amenait les Turcs auprès de lui.

Le prince Guillaume les accueillit avec beaucoup de distinction. Les Turcs lui racontèrent le motif pour lequel ils avaient quitté le service du frère de l'empereur, et étaient venus auprès de lui,

1. Le texte les appelle τὰ τούρκικα τὰ βούκκινα, buccins turcs. Le mot βούκκινα est encore un mot grécisé.

2. Περιγάρδι.

3. Ῥωμέϊκα τὴν γλῶσσαν.

sur la réputation de sa bonne conduite dans ses fonctions de prince et de sa gloire comme chef d'armée. « Nous voulons, » lui dirent-ils, « vous se-« courir autant qu'il est en nous dans la guerre que « vous font les Grecs. Car nous avons assez vu et « appris que cette guerre n'était fondée de leur part « sur aucune raison légitime; et il convient de « n'attaquer son ennemi que quand on a le bon « droit de son côté. Si donc, seigneur prince, vous « avez besoin de nos services, nous nous enga-« geons à nous réunir à vous, pendant un an, en « qualité d'archers; mais si vous n'avez pas be-« soin de nous, nous vous prions, en votre qualité « de seigneur et de prince, de vouloir bien or-« donner qu'on nous laisse le passage libre pour « retourner dans l'Asie, qui est notre patrie [1]. »

En homme sage et bien élevé, le prince ordonna à messire Anceau de Toucy [2], qui était fort versé dans la langue Turque [3], d'aller à leur rencontre. Celui-ci partit, en effet, à la tête de trois cents hommes, tant chevaliers que sergents, et arriva à Vlisiri, où il trouva les chefs des troupes turques. Melik se réjouit beaucoup de le voir auprès d'eux. « Depuis bien long-temps, » lui dit-il, « seigneur et frère, je désirais vivement vous voir, « car vous êtes un des plus célèbres chevaliers de

1. Ἐς τὸν τόπον τῆς Ἀνατολῆς. Les Turcs étaient encore nomades.

2. Ἀσελῆ ντὲ Θοὺθ.

3. Le texte dit: dans la langue grecque. Mais il y a certainement ici une erreur.

« la Romanie, et vous connaissez de plus la langue « turque, et pouvez parler avez nous. » Melik termina son discours en lui expliquant la cause qui l'avait amené auprès des Francs.

Messire Anceau de Toucy lui répondit avec politesse : « Soyez le bien venu, frère et ami. Depuis « long-temps aussi je désirais vous voir réuni avec « nous. »

Après s'être ainsi mutuellement félicités à Vlisiri, ils prirent la route d'Andravida, où ils arrivèrent le soir. Le prince sortit de la ville, accompagné de ses chevaliers, pour aller à leur rencontre. Ils les rejoignirent sur les rives de l'Eliacos [1]. Les Turcs, selon leur usage, descendirent de cheval et saluèrent respectueusement le prince. Mélik et Salik [2] seuls, qui étaient leurs chefs, et qu'accompagnait messire Anceau de Toucy, ne descendirent point de cheval comme les autres. Le prince Guillaume les salua honorablement, leur tendit la main, et ils se mirent en marche. Les Turcs n'attendirent pas leur arrivée à Andravida pour parler au prince : tout en continuant leur route à cheval, ils commencèrent à lui exposer leurs plaintes, et à lui rendre compte des raisons qui les avaient amenés auprès de lui. « Le Grand-Domestique, » lui dirent-ils, « nous a retenus et notre salaire et nos épar« gnes, prix de notre engagement, sans que nous

---

1. Ἐλιάκος. Appelé aujourd'hui Igliako ou Rivière de Gastouni. C'était autrefois le Pénée qui traversait Élis.]

2. Je ne trouve pas le nom de ce Salik dans les auteurs Byzantins.

« ayons été coupables de notre côté de la moindre « faute, ou que nous ayons jamais manqué au res- « pect dû à l'empereur. Alors, en soldats loyaux, « nous avons déclaré que nous prenions congé des « Grecs, et nous sommes sortis de leur camp ou- « vertement et en plein jour. Aujourd'hui, seigneur, « nous venons ici pour être les vôtres, et vous « servir avec fidélité, comme le font de vrais sol- « dats ; et lorsque nous vous aurons servi ainsi que « vous nous l'indiquerez, nous vous demandons, « pour toute récompense et pour tout bienfait, la « permission de retourner dans notre patrie. La vé- « rité est, seigneur, que nous ne sommes pas venus « ici pour nous reposer et perdre notre temps. « Mettez donc aujourd'hui vos troupes sur pied, et « dès demain matin nous marcherons contre les « Grecs et contre ce perfide frère de l'empereur. « Jamais nous n'avons trouvé de vérité en lui. Il « nous amusait sans cesse par de vaines paroles, et « a fini, comme vous voyez, par retenir notre sa- « laire. Aussi, seigneur, nous ne vous demandons « que de venir avec nous près de son camp. Là « arrêtez-vous et reposez-vous, nous saurons bien « combattre seuls la race des Grecs. [1] »

Le prince, aussi bien que tous les bannerets et les simples chevaliers, fut très-satisfait de ce discours.

---

1. On voit que déja les Turcs commençaient à voir le peu de danger qu'il y avait à attaquer les Grecs impériaux, et cependant il s'écoula près de deux cents ans encore jusqu'à la conquête de Constantinople.

Il adressa la parole à messire Anceau de Toucy, son premier conseiller [1], et lui ordonna de faire tenir toutes les troupes prêtes à partir le lendemain matin, et à marcher tout droit sur le camp des Grecs commandés par le Grand-Domestique, dans la Lacédémonie. Ainsi l'ordonna le prince, ainsi il fut exécuté. Le lendemain matin, ils partirent d'Andravida, et les Turcs assurèrent le prince qu'au premier combat livré contre le Grand-Domestique, ils se faisaient forts de le vaincre. A la sortie d'Andravida, les Turcs formèrent l'avant-garde. Ils avaient pris des guides du pays, et s'en servirent pendant quatre jours. Au cinquième jour, ils arrivèrent à Coprinitra[2], près d'Arcadia. Les Turcs s'y arrêtèrent et prirent leurs quartiers dans l'endroit appelé Mountra[3], où il y a une très-belle fontaine. Après s'y être arrêtés quelques instants, ils vinrent et assurèrent que le lendemain samedi, ils engageraient le combat tout près de là, dans les montagnes qu'on voyait de leurs cantonnements. Ils eurent ensuite un entretien avec les Francs qui leur servaient de guides, et prièrent les chefs de les conduire au lieu où était le prince Guillaume, auquel ils voulaient communiquer une chose qui lui serait aussi utile qu'honorable. A leur demande, les guides montèrent à cheval, et conduisirent les chefs Turcs, Mélik, Salik et quinze autres, au prince Guillaume.

---

1. Τὸν πρωτοσύμβουλόν του.
2. Κοπρινήτρα.
3. Μούντρα.

Celui-ci, en les voyant arriver, se leva pour leur faire honneur, et leur dit : « Que mes frères, que « les Turcs soient les bien venus ! »

Les Turcs le saluèrent respectueusement, et lui dirent : « Sachez, prince notre seigneur, et tenez « pour certain que, demain samedi, nous voulons « engager le combat dès la pointe du jour. Nous ne « sommes venus ici que pour vous en prévenir. » Ils firent ensuite leurs adieux au prince, et retournèrent dans leurs quartiers.

Le prince, à ce discours, convoqua près de lui les chefs de l'armée, et leur demanda leur conseil sur la conduite qu'il devait tenir. Messire Anceau émit le premier son avis, et dit : « J'ai appris d'un « homme que j'avais envoyé comme espion, que le « frère de l'empereur, le Grand-Domestique, était « arrivé avec toutes ses troupes à Véligosti, et « qu'aussitôt qu'il avait appris notre marche contre « lui, il avait fait occuper tous les passages et toutes « les gorges de ce monticule élevé que l'on nomme « la Longue Côte[1]. Je demande donc, seigneur, que « les Turcs qui, jusqu'ici, ont marché à l'avant-« garde, soient placés au centre de nos troupes, « afin de nous assurer qu'ils ne prendront pas la « fuite au moment de l'attaque ; car ce désordre « pourrait détruire tous nos plans et nous faire « perdre la bataille. Si vous voulez bien en donner « l'ordre, je me placerai à la tête de la première « colonne qui servira d'avant-garde. Les Turcs for-

1. Μακρὺ πλάγι. Le long revers de montagne.

« meront le centre, et vous, vous conduirez l'arrière-garde. Je chargerai moi-même à la tête de « toutes nos colonnes, et j'ai la confiance dans le « Christ miséricordieux qu'il m'inspirera une conduite telle qu'elle plaira à Dieu et vous sera « agréable à vous-même. »

Le prince donna son adhésion entière à cette proposition, et lui répondit : « Ce que vous venez « de me dire, sire Anceau [1], me plaît beaucoup. « Répartissez nos colonnes, et que les Turcs soient « placés au centre. »

Sire Anceau [2] se rendit alors auprès des Turcs, auxquels, en homme prudent, il adressa des paroles flatteuses. « Le prince, » leur dit-il, « frères et « amis, ordonne que, puisque vous êtes étrangers « et ne pouvez comme nous connaître le pays, je « me charge de la conduite de la première colonne, « et forme l'avant-garde. Vous, vous marcherez « après moi, tandis que le prince conduira après « vous l'arrière-garde. Je compte sur vous pour « nous porter secours partout où nous en aurons « besoin. »

Les Turcs se tinrent honorés de cette proposition, et montèrent à cheval pour continuer leur marche. Messire Anceau, à la tête de sa colonne,

---

1. Σὲρ Ἀσελῆ, selon la forme franque. Dans le commencement de sa chronique il se servait toujours du mot μισὲρ, il emploie maintenant quelquefois le mot Σὲρ et dit par exemple deux vers plus loin ὁ σὲρ Ἀσελῆς, le sire Anceau ou Ancelin.

2. Ὁ σὲρ Ἀσελῆς.

arriva de la plaine de Calami [1], se porta vers la Longue Côte, et fit halte un instant pour dire à ses troupes :

« Seigneurs, amis et frères, sachez d'une manière « certaine que le frère de l'empereur nous attend, « avec toutes ses troupes, dans ces montagnes que « vous voyez d'ici, et dont il occupe toutes les gorges. « Je vous engage donc à vous bien tenir sur vos « gardes, et à ne pas vous troubler, au cas où l'ennemi « tomberait inopinément sur nous; mais sachez, en « hommes d'honneur et en guerriers, tenir ferme « dans l'attaque. Distinguez-vous comme des braves « doivent le faire. Rendez-vous dignes des louanges « de toute l'armée, et rappelez-vous bien que si « Dieu nous condamnait à être vaincus, notre dé- « faite entraînerait la perte de toute la principauté. »

Les soldats lui promirent de mourir tous pour conserver leur honneur. Les trompettes sonnèrent. Ils commencèrent à monter le revers de la longue côte, et arrivèrent à Phanéromène [2]. Parvenus à ce point, ils se montrèrent, et se trouvèrent au sommet du monticule. Les embuscades grecques s'élancèrent alors et fondirent avec ardeur et impétuosité sur les Francs. Comme les Grecs étaient de beaucoup plus nombreux, ils ébranlèrent d'abord les Francs, et les firent reculer sur la pente, environ un bon jet de flèche. Les Grecs continuèrent leur poursuite, et commencèrent à les faire tomber

1. Ἐκ τὸ Καλάμι ἀνήβηκεν.
2. Ἦλθαν 'σ τὴν Φανερωμένην. Peut être Phanari?

sous leurs coups ; mais messire Anceau fit alors entendre une voix éclatante : « Enfants, » s'écria-t-il « compagnons d'armes, marchons en avant, et ne « leur montrons pas le dos. » Les Francs s'arrêtèrent tout à coup à cette voix, et firent face aux Grecs. Ils les chargèrent à leur tour, la lance et l'épée à la main, et les repoussèrent, en remontant le monticule, jusqu'à Phanéromène. Le bruit que les Grecs firent dans cette déroute fut entendu du reste de leurs troupes. Un autre corps accourut pour les appuyer, et le nombre considérable des Grecs dirigé contre les Francs les força de nouveau à reculer, comme la première fois, un bon jet de flèche. Je ne vous dis ici que l'exacte vérité, ils rompirent leurs rangs comme des faucons dissipent des corneilles. Enflammé d'indignation à ce spectacle, messire Anceau cria à ses compagnons : « Que faites-vous, seigneurs ? N'avez-vous « pas de honte ? Pensez-vous donc que ce soient là « des jeux d'enfants ? Croyez-vous jouer aux barres [1] ? « Mourons plutôt que de montrer le dos à l'en« nemi. Compagnons, chargez tous avec moi sur « l'ennemi. »

Les Francs rougirent à la voix de leur chef, et se sentirent animés d'une nouvelle vigueur. Tous marchèrent sur les Grecs, et commencèrent l'attaque, le sabre à la main. Les Grecs en firent autant de leur côté ; mais, à la fin, ils furent repoussés, et regagnèrent en fuyant le sommet du monticule.

---

1. Ὡσὰν παιγνίδιν παίζομεν τὸ λεγοῦσιν Ἀμπάρα.

Les Turcs qui venaient après l'avant-garde des Francs, en seconde colonne, accoururent au bruit que les Grecs faisaient dans leur déroute, et gagnèrent en toute hâte le revers de la montagne. Cette vue accéléra encore la fuite des Grecs, et les Turcs en poussèrent leur attaque avec plus d'ardeur. Le bruit et le désordre des deux premières divisions grecques, si vivement poursuivies, fit perdre tout courage aux autres divisions placées en embuscade, et tous se mirent à fuir dans la plus grande confusion. Messire Anceau, qui avait un frère nommé César [1] détenu en prison à Constantinople [2], dit alors aux siens : « Quel malheur me « poursuit ! Aucun des chefs Grecs n'a été pris dans « ce combat, et un ou deux auraient suffi pour les « échanger contre mon frère César de Romanie, dé- « tenu en prison à Constantinople, dans les anciens « palais ! [3] »

Un de ses sergents appelé Pierre Cumain [4], entendant ces paroles, lui demanda ce qu'il obtiendrait de lui s'il lui faisait avoir un chef Grec. « Tout « ce que vous demanderez, » lui répondit sire Anceau, « sauf mon corps et mon honneur. » Le sergent, tenté par la magnificence de cette promesse, lui dit : « Venez donc avec moi, et je vais vous le

1. Καίσαρην τὸν ἐλέγαν.

2. Sans doute parmi les otages envoyés pour la rançon du prince Guillaume.

3. Εἰς τὰ παλαιὰ παλάτια. Le palais de Blaquerne.

4. Περῆν Κουμάνην τὸν ἐλέγαν.

« montrer. » Il conduisit alors son chef sur les hauteurs, dans une caverne située entre deux montagnes, et enfoncée dans un ravin, dans l'endroit où est bâti aujourd'hui le fort de Gardiki [1]. C'est là qu'on amena devant lui le Grand-Domestique, frère de l'empereur, que messire Anceau désirait vivement avoir entre ses mains pour le tenir dans sa prison. Le chevalier l'amena avec lui au quartier Franc [2]. A son arrivée, le prince Guillaume [3] se leva de sa place, le salua avec affabilité et, le prenant par la main, le fit asseoir auprès de lui. Les chefs Francs s'assirent ensuite, et le prince, prenant la parole, exposa au Grand-Domestique : Que les Francs avaient fait avec l'empereur un traité confirmé par des serments réciproques, et d'après lequel les deux parties contractantes devaient dé-

1. Γαρδίκι ou Klithot, sur le Roufia (Pénée) au-dessus de Dimitzana. Il y a une autre Gardiki, qui est une ville épiscopale suffragante de l'archevêché de Larisse en Macédoine. Elle est située entre Armiros et les Thèbes Phtiotiques sur le rivage de la mer. On apprend par une lettre d'Innocent III (l. XVI, p. 115), qu'un différent s'étant élevé entre l'église de Gardiki et les frères hospitaliers sur la propriété du château de Gardiki, les parties signèrent un arrangement et stipulèrent qu'on y ferait apposer le sceau de Conon de Bethune, de *Guillaume de Ville-Hardoin* maréchal, de Miles de Brabant et autres.

2. Il y a ici une lacune dans le manuscrit; elle ne peut être que de quelques vers, comme on en jugera par la suite des idées. On ne s'en apercevra pas en ajoutant un vers qui corresponde à la phrase : *le chevalier l'amena avec lui au quartier franc*, que j'ajoute ici au texte.

3. Ces mots manquent aussi, mais ils sont assez indiqués par ce qui suit.

sormais vivre perpétuellement en paix et bonne amitié, et ne jamais briser les liens de la parenté spirituelle [1], établie entre l'empereur et le prince; que l'empereur, violant le premier ses serments, avait commencé les hostilités, et ravagé et ruiné le pays du prince, par ses incursions et des combats livrés avec des troupes nombreuses; que cette faute de l'empereur était une des plus graves qu'il eût pu commettre; que Dieu, suprême vengeur de toutes les injustices, ayant vu la conduite coupable de l'empereur et le grand carnage qui s'en était suivi, s'était courroucé contre lui, et qu'il en était résulté le malheur dont le Grand-Domestique était victime. « C'est cette conduite coupable de l'empereur, » poursuivit-il, « qui vous a réduit, seigneur et frère, « à l'état où vous êtes. Les armées de cavaliers et « de fantassins que vous avez amenées dans les « plaines de Prinitza étaient nombreuses; vous « veniez avec tout l'éclat d'un empire, et comptiez « bien vous rendre maître de la Morée; mais trois « cents de mes Francs ont remporté la victoire sur « vous et ont fait un grand carnage de vos troupes. « Aujourd'hui encore vous voyez, mon frère, l'é- « chec qui vous est arrivé à la Longue Côte, malgré « la multitude de vos troupes. Loin de moi la pen- « sée de tirer vanité de ces avantages; mais je « rends grace à Dieu, le grand redresseur de tous

---

1. On a vu que le prince de Morée avait été le parrain ou père spirituel du fils de l'empereur.

« les torts, d'avoir bien voulu faire justice, ainsi « que vous le voyez. »

Lorsque le prince Guillaume [1] eut terminé ce discours, le Grand-Domestique prit la parole à son tour, et lui répondit : « Ma présente position, « prince de la Morée mon frère, ne me permet « pas de vous dire tout ce que je voudrais, et tout « ce qu'il me conviendrait de répondre dans cette « circonstance. Vous le savez, je suis votre pri- « sonnier, et vous me tenez dans vos fers. Mais « dussiez-vous faire à l'instant tomber ma tête, je « répondrai au moins à une partie de ce que vous « venez de me dire, et je repousserai vos accusa- « tions personnelles. Il ne sied jamais à l'homme « noble de se vanter quand la fortune a favorisé « ses armes et conduit entre ses mains l'ennemi « qu'il combattait; car les chances de la guerre « sont, vous le savez, variables ici bas. Quant à ce « que vous avez dit contre mon seigneur l'empe- « reur des Grecs, je vous le déclare, le plus grand « tort est de votre côté. Tout le monde sait que le « pays de la Morée n'est point vôtre. Vous ne le « possédez que par un héritage dont la source est « injuste, et uniquement par le droit de la force. « Ce pays est le légitime héritage de l'empereur de « Romanie. Vos ancêtres, en arrivant ici, ont, par « une oppression tyrannique, usurpé sur l'empe- « reur le pays que vous occupez. Vous n'avez pas

1. Il est nommé ici dans le texte

Ἀφότου ἀποπλήρωσεν ὁ πρίγκηπας Γουλιάμος

Τὰ ὅσα ἀφηγήθηκε.

« sans doute perdu toute mémoire du jour où l'am-
« bition et la mauvaise fortune vous firent tomber
« entre les mains de l'empereur mon saint maître,
« et vous conduisirent dans les prisons de Constan-
« tinople? Si l'empereur l'eût voulu alors, il eût pu
« faire de vous tout ce qu'il voulait; mais, toujours
« humain et toujours inspiré par une douceur
« chrétienne dans sa conduite avec tout le monde,
« il vous a généreusement et honorablement tiré
« de votre prison. Vous êtes alors revenu dans la
« Morée et n'avez pu vous y tenir en repos. Réunis-
« sant aussitôt des troupes, vous vous êtes armé,
« vous avez passé dans la Lacédémonie pour ra-
« vager le pays, vous avez couru après une vaine
« gloire, vous vous êtes rendu coupable de perfidie
« envers l'empereur, vous avez foulé aux pieds tous
« vos serments, et avez tenu une conduite toute
« opposée à celle que vous aviez juré de tenir. Si
« vous aviez conservé le souvenir du malheur que
« vous avez essuyé dans la Pélagonie, vous ne tire-
« riez pas vanité de votre succès présent, et ne
« verseriez pas tout le blâme sur les autres. Car
« dans toutes les choses humaines, et surtout dans
« la guerre, la fortune est variable. Mais mon in-
« fortune et la douleur de me voir captif, m'ont
« poussé à dire plus que je ne devais. Je vous prie
« donc de m'excuser, vous et tous les chefs pré-
« sents ici. »

Le prince lui répondit avec calme et sagesse : « Je
« sais, Grand-Domestique mon frère, que la dou-
« leur seule de votre position vous a fait tenir ce

« langage, et je l'excuse comme venant d'un homme « noble, tombé en mon pouvoir. Mais si partout « ailleurs et dans toute autre occasion un homme « jouissant de sa liberté [1] eût osé m'appeler par- « jure et me reprocher de fouler aux pieds mes « serments, fût-ce l'empereur lui-même, il faudrait « que je me coupasse la gorge avec lui [2]. Vous êtes « mon captif, et je dois tout excuser. Cependant « tout le monde sait que la faute de cette guerre « ne peut être rejetée sur moi. L'empereur a été « trompé par de faux rapports des perfides Grecs « de Monobasia. Il a ajouté foi à leurs trompeuses « nouvelles, et a envoyé ses troupes contre moi. « C'est lui qui, le premier, a commencé la guerre « et s'est rendu coupable de la violation des traités. « Mais puisse le Dominateur des mondes lui par- « donner cette faute! car je suis convaincu qu'il a « été entraîné par d'autres, et n'a commencé les hos- « tilités que pour s'en être trop fié à leurs rapports.»

Ils se turent alors tous les deux, et rejetèrent le blâme de cette affaire sur les habitants de Monobasia. Le même soir, le prince ordonna de disposer toutes ses prisons, et il envoya chacun de ses captifs dans une prison adaptée à son rang. Le prince, ainsi que la cavalerie de sa suite [3], fut placé à Chlo-

---

1. C'est-à-dire, qui ne fût ni mon prisonnier ni celui d'un autre.

2. Νὰ ἐσφάζομουν μετ' αὖτον.

3. Εἰς τὸ Χλωμοῦτζι ἀπέστειλε δομέστικον τὸν μέγαν
Καὶ τοῦ αὐτοῦ τὴν συντροφίαν καὶ τὸν καβαλλαρίτζην.

Καβαλλαρίτζην, cavalerie, est un mot grécisé.

moutzi [1]. Les autres prisonniers furent répartis dans différentes places. Après quoi, il convoqua tous les chefs militaires et autres sages hommes [2] de son armée, pour délibérer avec eux sur ce qu'il avait à faire, et pour savoir sur quel point il devait se diriger, et comment il fallait s'y prendre pour assurer le succès de leur entreprise. Une partie du conseil fut d'avis que toute l'armée retournât dans ses foyers pour s'y reposer des longues fatigues de la guerre; mais les plus sages, qui n'étaient pas moins las de ces continuelles hostilités, pensèrent que l'armée devait se diriger sur la Lacédémonie. Ce pays offre de nombreuses ressources pour le maintien et la subsistance d'une armée, et toutes les choses de la vie y sont abondantes. Ils étaient d'ailleurs à portée de faire le siège de Mesithra [3]; et si le hasard pouvait leur fournir les moyens de s'introduire dans cette place, il leur devenait facile de ressaisir tout le pays.

Le prince adressa alors la parole à messire Anceau, son premier capitaine [4], et à messire Jean de Catava, son maréchal [5], et leur ordonna de tout disposer pour que l'armée pût se mettre en route

---

1. Χλωμοῦτζι, place édifiée par Guillaume de Ville-Hardoin.

2. Le besoin de bons conseils faisait sans doute admettre au milieu des chevaliers, soit de simples hommes d'armes, soit des Grecs du pays alliés avec eux.

3. Le texte emploie ici le mot τὸ σέντζιο pour siège.

4. . . . . Πρῶτος ἀρχηγὸς εἰς ὅλα τὰ φουσάτα.

5. Τὸν πρωτοστράτορά του.

et se rendre dans la Lacédémonie, conformément à l'avis adopté par le conseil.

Ces deux chefs prirent soigneusement toutes les mesures nécessaires, et le lendemain, de bonne heure, ils arrivèrent à l'endroit désigné. Ils reçurent aussitôt des informations inattendues sur l'état du pays, et apprirent que la majeure partie des habitants grecs de ce pays avait passé, ainsi que toute leur famille[1], dans la place de Mesithra. Le prince fut extrêmement fâché de voir que le pays avait été abandonné par tous les habitants du fort de Lacédémonia et des campagnes, et ordonna aussitôt, dans son dépit, que les maisons[2] et biens de ceux qui avaient émigré, fussent donnés à d'autres habitants, qui étaient des Francs du pays, hommes de vérité, et dans lesquels on pouvait avoir beaucoup plus de confiance que dans les premiers. Il ordonna ensuite à ses troupes de courir[3] et de ravager le pays et ses environs, partout où on s'était révolté[4] contre lui. Il approvisionna ensuite la ville de Lacédémonia, y plaça une garnison, et donna ordre d'y faire toutes les constructions et fortifications nécessaires.

---

1. Συφάμηλοι, mot grécisé.

2. Τὰ σπήτια probablement d'*Hospitia*, hôtels. On trouve aussi dans les auteurs grecs du moyen âge les mots ὁσπίτιον, ὁσπήτιον, ὁσπείτιον employés dans ce sens, aussi bien que le mot σπίτη ou σπίτι.

3. Νὰ κουρσεύουν, mot grécisé.

4. Ποῦ 'σαν ῥοβελεμένα, mot grécisé.

Ses troupes se répandirent dans le pays, et pillèrent Vatica[1], Elos[2] et toute la contrée, jusqu'à Monobasia. Elles parcoururent ensuite Dragaligos[3], et toute la Tzaconie, qu'elles pillèrent, ravagèrent et détruisirent complètement. Toute la Lacédémonie était bien approvisionnée, et les troupes qui furent envoyées de ce côté s'enrichirent autant qu'elles le voulurent.

Le prince Guillaume avait l'intention de passer l'hiver dans ce pays; mais, ainsi que cela arrive souvent dans les choses humaines, on songe à une chose et on en rencontre d'autres, si bien que les chances nouvelles qui se présentent finissent par entraver tous nos premiers projets. A peine un mois entier s'était écoulé depuis le moment où le prince avait commencé ses opérations, qu'il reçut la nouvelle que les Scortins s'étaient révoltés[4], et qu'après avoir embrassé le parti des Grecs, ils avaient formé le blocus de la place d'Araclovon[5], et garni Caritena de troupes, dans le dessein d'occuper ces deux places et de les conserver au nom de l'empereur. A cette nouvelle, le prince munit la place de Lacédémonia[6] de toutes les choses nécessaires, et se

1. Τὰ Βάτικα. Près de la baie de ce nom.

2. Τὸ Ἕλος.

3. Δραγάλιγος.

4. Ἐῤῥοβέλευσαν, du mot français rebelle.

5. Ἀρακλόβος.

6. Le texte dit : τὴν χώραν. Τῆς Λακεδαιμονίας χώρα se prend ici tantôt pour pays et tantôt pour ville, aussi bien que Lacédémonia, qui signifie tantôt la ville et tantôt la province de Lacédémonie.

mit à la tête de ses troupes, avec lesquelles il arriva à Véligosti. Il réunit alors ses chefs, et délibéra avec eux sur la manière de pénétrer dans le défilé des Scortins [1], pays que ses montagnes, ses ravins et ses gorges étroites rendent d'un très-difficile accès. Il adressa alors la parole à messire Ancelin, ce guerrier expérimenté, et lui dit avec une grande effusion d'amitié : « Vous avez déja, mon « frère et mon compagnon, fait pour moi beaucoup « de choses. Grace à la sagesse de vos avis et de vos « conseils, j'ai obtenu de grands avantages et de « nombreux succès dans les combats. Tout le monde « connaît les services que vous m'avez rendus dans « cette guerre avec l'empereur. Je m'adresse donc « encore à vous, frère, ami et parent, et vous prie « de m'aider dans cette affaire, et de tacher avec « moi de réparer tout le mal et tout le chagrin que « m'a causé mon neveu le seigneur de Caritena, ce « grand perturbateur, qui, abandonnant ce pays et « moi son oncle [2], dont il tient sa seigneurie de « Caritena, est allé afficher sa honte dans le « royaume de Pouille [3]. Aidez-moi, je vous prie en« core, contre la perversité et les mutineries de « ces Scortins sans foi, de ces perfides rebelles qui « se sont détachés de nous. Mettez sur pied les

1. 'Σ τὸν δρόγγον τῶν Σκορτῶν.

2. . . . . καὶ ἐμένα πεῦ 'μαι θεῖός του.

Θεῖος répond au *zio* des Italiens, au *tio* des Espagnols, et au *tayon* de l'ancienne langue française.

3. Εἰς τὸ ῥηγάτον Πούλιας.

« Turcs que nous avons ici parmi nos troupes ; en- « voyez-les dans les défilés des Scortins. Qu'ils brû- « lent et ravagent les maisons[1] et les villages ; « qu'ils massacrent tous les hommes qu'ils feront « prisonniers, et que tout le butin qu'ils prendront « leur appartienne. »

Messire Ancelin, homme plein d'habileté, comprit promptement toute la douleur qu'éprouvait le cœur du prince, et lui promit d'exécuter ses ordres. « Seigneur, » lui dit-il, en cherchant à le calmer, « ne vous chagrinez pas : je ferai tout ce « que vous désirez, et vous serez satisfait de moi. » Il s'adressa alors aux chefs Turcs, et particulièrement à Mélik le premier d'entre eux, et leur communiqua en détails la volonté du prince, qui leur ordonnait de pénétrer dans le défilé des Scortins, et il ajouta que tout le butin qu'ils feraient, ils pourraient se le partager entre eux.

A ces paroles Mélik manifesta une vive joie, et répondit qu'il allait s'empresser d'exécuter les ordres du prince. Tous les Turcs firent de même éclater leur joie. Mélik les partagea en trois divisions, qui devaient marcher séparément, et messire Ancelin leur donna des guides pris parmi les gens du pays.

Les Turcs se jetèrent aussitôt dans les défilés des Scortins[2], parcoururent toutes les campagnes, brûlant et dévastant le pays, et taillant en pièces tous ceux qu'ils trouvaient armés. Ceux qui se sou-

---

1. Νὰ ἐξαλείψουσιν ὁσπήτια.
C'est le même mot que σπίτι dont il se sert plus haut.

2. Εἰς τὰ Σκορτά.

mirent furent traités avec humanité, et amenés devant le prince auquel ils furent livrés. Les chefs Scortins, voyant l'état désespéré des choses, gagnèrent les hauteurs des montagnes, et délibérèrent sur le parti qu'ils devaient prendre. Il fut résolu qu'ils chercheraient à s'excuser auprès du prince, d'avoir pris parti pour l'empereur, sur ce que leur chef, le seigneur de Caritena, les avait abandonnés. Le prince refusa d'abord de se rendre à leurs supplications; mais les grands et les chefs, qui conservaient de l'affection, et même une véritable amitié pour le seigneur de Caritena, prièrent instamment le prince d'accorder un généreux pardon à tous ces hommes qui se présentaient en suppliants devant lui. Le prince accueillit enfin leurs prières, et se rendit à leurs désirs. Sans perdre de temps, il envoya un messager à Mélik, et l'engagea à faire cesser le pillage, et à revenir auprès de lui. Celui-ci revint, en effet, au premier ordre, présenter ses respects au prince, qui lui fit le meilleur accueil.

Le prince Guillaume licencia alors toutes ses troupes, et chacun se retira pour aller se reposer dans ses foyers. Lui-même, il rentra dans l'intérieur du Péloponèse avec sa suite. Les Turcs l'y accompagnèrent, et lorsqu'il fut de retour chez lui, ils demandèrent leur congé, conformément aux arrangements stipulés entre eux et lui, lors de leur arrivée à Andravida. La retraite des Turcs causa un vif chagrin au prince, qui leur paya leur solde complète, et y joignit pour Mélik une gratification et

des présents, en le priant de rester avec lui encore six mois, après lesquels il pourrait se retirer s'il le voulait. Mélik lui répondit, en s'inclinant avec respect : « Prince et puissant seigneur, je vois avec « plaisir que mes services ne vous ont pas été inu- « tiles, et que vous en avez retiré quelque fruit ; « mais lorsque je me suis engagé au service du « Grand-Domestique, je ne devais rester qu'un an « avec lui, et voici déja deux ans que je suis ab- « sent de mes foyers, et mes compagnons d'armes « ne me permettraient pas de rester plus long- « temps dans ce pays. Je vous prie donc, seigneur, « de ne pas me forcer à rester ici, car j'ai fait le « serment de revenir à cette époque auprès de mes « parents. »

Le prince, en entendant ce discours, cessa d'insister. Il leur fit à tous de nombreux dons d'amitié, et leur fournit des guides chargés de les accompaguer jusque dans la Vlachie [1]. Toutefois quelques uns d'entre eux n'hésitèrent pas à rester en Morée. D'après l'ordre du prince, on les baptisa [2]. Il fit deux d'entre eux chevaliers [3], et leur accorda des fiefs. Ils se marièrent ensuite, et eurent des enfants qui sont encore établis dans la Morée, à Bournabos [4] et à Renta [5].

---

1. Il y avait aussi des Turcs déja établis dans une partie de ce pays.

2. Tous les Turcs n'étaient pas encore mahométans

3. Καβαλλαρίους, mot grécisé.

4. Βούρναβος.

5. Ῥέντα.

Je vais maintenant quitter ce sujet, et rapporter ce qui concerne ce célèbre guerrier, le seigneur de Caritena, et raconter sa conduite antérieurement à cette affaire.

Dans le temps que le prince était en guerre avec l'empereur des Grecs et avec le frère de l'empereur, ainsi que je viens de le rapporter, le seigneur de Caritena, qui était regardé comme un des premiers chevaliers du monde, et dont la réputation de bravoure était répandue dans tous les royaumes, succomba à la tentation du démon [1], et se laissa (malheur commun à beaucoup d'autres sages guerriers) prendre d'amour pour la femme d'un certain chevalier connu sous le nom de messire Jean de Catava [2]. Il enleva cette femme de la Morée pour l'amener en Pouille, sous prétexte d'un pèlerinage dans les couvents de ce pays. Il prétendit d'abord aller visiter Saint-Nicolas à Rome, et ensuite l'Archange Michel, dans le vaste couvent de ce nom situé sur le sommet d'une montagne voisine de Manfrédonia [3]. Le roi Mainfroy [4] gouvernait alors la Pouille, et était roi de Sicile et de toutes les

---

1. Ἀπὸ ἁμαρτίας δαιμονικῆς.

2. Μισὲρ Τζὰν ντὲ Καταβᾶ. C'était ce guerrier si brave, mais si goutteux, dont il est question plus haut.

3. Πλησίων τῆς Μαφρηδονίας. Manfrédonia fut bâtie par Mainfroy dont elle prit le nom.

4. Ὁ ῥώε Μαφραὶς. Mainfroy fut roi de Sicile, duc de Pouille et prince de Capoue, de l'an 1254 à l'an 1265. Il était fils naturel de Fréderic II et oncle du jeune Conradin son pupille qu'il déposséda de la couronne.

parties de ce royaume. Lorsqu'il eut appris par le rapport de quelques personnes, que le seigneur de Caritena, cet homme célèbre dans le métier des armes par toute la Romanie, était venu en Pouille, il s'en étonna beaucoup, et s'informa du motif qui l'y amenait, et de ce qu'il voulait y faire. Les gens de sa suite qui se trouvaient dans le pays dirent au roi que leur seigneur venait en pèlerinage dans les saints couvents de son royaume, et que de là il se rendrait à Rome. Mais un autre homme, bien instruit, qui tenait le secret d'un de ses parents et était lui-même de la suite [1] du seigneur de Caritena, rapporta au roi qu'il s'était pris d'amour pour la femme d'un chevalier, l'avait enlevée de la Morée, et l'avait amenée avec lui pour jouir de son amour, et vivre sans crainte avec elle.

Le roi Mainfroy fut vivement affligé d'apprendre cette conduite honteuse d'un aussi grand guerrier, et envoya aussitôt un chevalier bien accompagné, pour dire de sa part à messire Geoffroy, seigneur de Caritena, de se rendre vers le roi, qui avait à lui parler. Sur cette invitation, messire Geoffroy monte aussitôt à cheval [2], et arrive avec toute sa suite auprès du roi. Le roi Mainfroy se lève à son approche, le prend par la main, le fait asseoir à ses côtés, et commence à l'interroger sur ce qu'il était venu faire en Pouille. Le seigneur de Caritena

1. Le texte dit toujours ἐκ τὴν φαμιλίαν, prenant ce mot dans l'acception latine.

2. Le chroniqueur se sert du mot καβαλικεύει, il chevauche, mot grécisé.

lui dit qu'il était venu faire un pèlerinage dans les saints monastères, pour remplir un vœu qu'il avait fait lors de son emprisonnement à Constantinople par l'empereur des Grecs. Mais le roi lui répondit : « Je m'étonne qu'un homme qui jouit de votre ré- « putation, et qui est si fameux dans le métier des « armes, ait pu prendre une résolution semblable, « et ait abandonné le prince Guillaume, son sei- « gneur, au moment d'une guerre aussi importante, « et lorsqu'on avait un si grand besoin de troupes « pour repousser l'attaque de l'empereur de Cons- « tantinople. Jamais un homme noble, et encore « moins un guerrier qui jouit d'une aussi brillante « réputation que vous, ne doit se souiller d'un « mensonge ; une telle faute est véritablement af- « fligeante pour tout cœur noble. Apprenez, sei- « gneur de Caritena, et tenez pour certain, que « je connais le véritable motif qui vous amène « ici ; et je vous jure, sur le Christ, que j'en suis « douloureusement affecté, à cause de la réputa- « tion dont vous jouissez. Votre conduite est tout- « à-fait inconvenante, et je répugne à la nommer « par son nom. Toutefois mon amitié pour vous « me fait un devoir de la blâmer en votre présence, « afin de vous la faire mieux connaître. Vous avez « abandonné votre seigneur pendant la guerre qui « se continue en Morée ; vous avez foulé aux pieds « tous vos serments ; vous êtes à la fois infidèle et « parjure envers votre seigneur lige[1]. Et, chose in-

1. 'Σ τὸν λίζιόν σου αὐθέντην, mot grécisé.

« convenante, et perfidie indigne ! vous avez enlevé « la femme d'un chevalier, sa femme légitime, et « vous courez le monde avec elle; et cependant, « vous étiez lié par des serments réciproques avec « lui.[1] Vous voyez donc que votre conduite est « connue. Je vous accorde toutefois un délai[2] assez « long encore, le délai de quinze jours, pour quitter « mon pays et retourner en Morée secourir le « prince, votre seigneur, dans sa guerre contre l'em- « pereur des Grecs. Mais si, ce terme écoulé, je vous « trouve dans mon royaume, je vous jure par ma « couronne, et par mon ame[3], que je vous fais à « l'instant trancher la tête. »

Lorsque messire Geoffroy, seigneur de Caritena, eut entendu ce discours, et vit que le roi connaissait sa conduite coupable et lui avait même expliqué en détail la faute qu'il avait commise, la honte qu'il ressentit d'abord de ces reproches l'empêcha de parler. Il ne savait d'ailleurs que dire pour sa défense. Il répondit toutefois du mieux qu'il put :

« Seigneur roi[4], vous voyez un suppliant qui « tombe à vos genoux, et se prosterne devant vous. « Tout ce que vous m'avez dit et raconté est vrai. « Moi-même je sens toute la gravité de ma faute. « Je m'humilie, et remercie votre royauté, et je « vais partir de suite pour retourner promptement « auprès de mon seigneur le prince Guillaume. »

---

1. La confraternité d'armes.

2. Τέρμενον, un terme, mot grécisé.

3. Ὀμνύω σε εἰς τὸ στέμμα μου, 'ς τὴν ψυχήν μου ἀπάνω.

4. Αὐθέντη ῥήγα.

Il prit alors congé du roi, retourna dans son logis[1], emmena toute sa suite, et partit aussitôt pour se rendre à Brindes[2]. Il y trouva une galère toute prète, à bord de laquelle il s'embarqua, et il arriva, dans l'espace de vingt-trois jours, à Glarentza[3]. Il s'informa aussitôt où il pourrait trouver le prince ; un homme bien instruit de ce qui se passait lui assura que le prince Guillaume était à Andravida, où il avait convoqué une assemblée de tous les chefs, des prélats et des bourgeois, grands et petits[4]. Cette assemblée était alors occupée à délibérer sur une nouvelle qu'ils venaient de recevoir, et ils discutaient sur le parti qu'ils devaient prendre dans l'affaire que je vais vous raconter.

Le comte d'Anjou, seigneur de Provence[5], avait eu de la comtesse[6] sa femme, trois belles filles[7]. Il

---

1. Εἰς τὴν κατοῦναν.

2. Εἰς τὸ Βροντῆσι.

3. Les ducs anglais de Clarence prennent leur nom de cette ville.

4. . . . . ὅλους τοὺς κεφαλάδες
Ἀρχιερεῖς, καὶ βουργησαίους, μικρούς τε καὶ μεγάλους.

5. Κόντον ντ' Ἀντζῶ τὸν ἔλεγαν αὐθέντην τῆς Προβέντζας.
Raymond Berenger, dont notre chroniqueur veut parler, était comte de Provence et de Forcalquier, mais non comte d'Anjou. Ce qui lui a fait commettre cette erreur, c'est que sa fille ayant épousé Charles frère de St-Louis, investi par celui-ci des comtés du Maine et d'Anjou, il a cru qu'il avait reçu à la fois l'Anjou et la Provence de sa femme.

6. Τὴν κονταίσα, mot grécisé. Raymond Bérenger avait épousé en 1220 Béatrix fille de Thomas comte de Savoie.

7. Il eut quatre filles qui toutes furent reines. L'aînée, Mar-

maria la première, qui était l'héritière, avec le frère

---

guerite, épousa St-Louis, roi de France; la seconde épousa Henri III, roi d'Angleterre; la troisième, Sancie, épousa Richard, duc de Cornouailles, frère d'Henri III et depuis roi des Romains, et enfin la quatrième fut mariée à Charles d'Anjou qui devint ensuite roi de Naples. Le Dante attribue à son ministre Romée l'honneur de ces quatre alliances :

Quattro figlie ebbe, e ciascuna reina,
Raimondo Berlinghieri, e ciò li fece
Romeo, persona umile e peregrina:
. . . .
Indi partissi povero e vetusto.
E se 'l mondo sapesse 'l cuor ch' egli ebbe,
Mendicando sua vita a frusto a frusto,
Assai lo loda, e più lo loderebbe. (Paradis, ch. VI derniers terzets).

Le Dante, presque contemporain de Raymond Bérenger puisqu'il était né en 1265, vingt ans seulement après la mort de Raimond Bérenger, commet ici une erreur fort répandue dans son siècle poétique et ami du merveilleux, erreur qui a été acréditée par le moine des îles d'or et par Nostradamus, dans leurs vies des plus célèbres poètes Provençaux, au nombre desquels ils placent Raimond Bérenger. M. Raynouard, t.V, pag. 121, de son Choix de poésies originales des Troubadours, cite en effet de lui une pièce en forme de tenson entre *carn* et *ongla* et une tenson avec Arnaud. L'erreur du Dante vient d'une équivoque sur le nom de Romée de Ville-Neuve, *Romeo* et *Romiou* désignant en italien et en provençal un pèlerin qui vient de faire le voyage de Rome et par extension tout autre pèlerinage. Voici comment les commentateurs de Dante expliquent le fait. Un gentilhomme inconnu, revenant du pèlerinage de St-Jacques de Compostelle, arriva chez le comte de Provence, et, ravi de sa bonté généreuse, s'attacha bientôt à son service. Il montra tant de capacité et de sagesse que le prince lui confia l'administration de ses finances. Les soins, l'économie du nouveau ministre triplèrent le revenu de l'état, de manière que Bérenger put non-seulement tenir une cour brillante, mais soutenir glorieusement la guerre contre le

cadet du roi de France [1], appelé messire Charles [2], célèbre guerrier. Celui-ci hérita avec son épouse de tout le comtat et de la seigneurie du comte d'Anjou[3].

---

comte de Toulouse, qui avait quatorze comtes pour vassaux. Le mariage des quatre filles du comte mit le comble aux services du pèlerin. Cependant il n'échappa point à l'envie et à la méchanceté des courtisans. Leurs calomnies déterminèrent Bérenger à lui demander ses comptes. Il les rendit et prouva son intégrité. «Monseigneur,» dit-il ensuite, «je vous ai servi long« temps; j'ai mis un tel ordre dans vos finances, que votre état « est devenu très-considérable de petit qu'il était. La malice de « vos barons vous engage à me payer d'ingratitude. J'étais un « pauvre pèlerin quand je suis venu à votre cour, j'ai vécu hon« nêtement des gages que vous m'avez donnés; faites moi rendre « mon mulet, mon bourdon et ma panetière, et je m'en retour« nerai comme je suis venu.» Selon les mêmes auteurs, le comte touché de ces paroles voulut retenir le pèlerin; mais il résista aux sollicitations; il partit et on n'a jamais su ce qu'il était devenu (Millot, hist. litt. des troubadours, tom. II, Biographie du comte de Provence). Des investigateurs doués d'une imagination moins poétique ont prouvé que toute cette relation n'était qu'une fable. Le comte de Provence, par son testament daté de 1238, sept ans avant sa mort, laissa la tutelle de ses filles et la régence à son ministre Romieu de Ville-Neuve, dont la famille était fort connue dans le midi, et le testament de ce ministre daté de 1250 était conservé dans les archives de Vence et prouvait à la fois sa naissance, sa parenté et son opulence.

1. Béatrix qui après la mort de son père épousa Charles d'Anjou fut bien en effet l'héritière d'après le testament de Raimond Bérenger, mais elle n'était que la quatrième fille.

2. Μισὲρ Κάρλον.

3. Τοῦ κόντου ντ' Ἀντζῶ τὴν αὐθεντίαν καὶ ὅλο τὸ κοντάτον.
L'Anjou avait été confisqué par Philippe-Auguste, grand-père de St-Louis, sur Jean Sans-Terre, après le meurtre d'Arthur

Sa deuxième fille épousa le roi de France [1], et la troisième et dernière [2] fut mariée au roi d'Angleterre [3]. Le comte d'Anjou ne vécut que peu de temps après avoir marié ses trois filles, ainsi que je vous le rapporte [4], et messire Charles, frère du roi de France, devint son héritier à sa mort, attendu que son épouse était l'aînée des sœurs [5].

A cette époque, l'empereur d'Allemagne, Frédéric, était aussi roi de Sicile et seigneur de Pouille[6]. Il avait attaqué le pape [7], et lui avait pris la Campanie. Il lui avait ensuite enlevé la souveraineté de

---

de Bretagne et il était resté depuis ce temps entre les mains des rois de France. St-Louis en investit son frère Charles le 27 mai 1246. Charles avait épousé en 1245, l'année même de la mort de Bérenger, sa fille Béatrix déclarée, comme on l'a vu plus haut, seule héritière du comté de Provence.

1. On vient de voir que Marguerite qui épousa St-Louis était l'aînée.

2. On a vu que Raimond Bérenger avait quatre filles, et qu'Éléonore épouse d'Henri III était la seconde.

3. Ὁ ῥήγας Ἐγγλητέῤῥας.

4. Il mourut avant le mariage de la dernière ; ce fut Romieu de Ville-Neuve qui la maria à Charles d'Anjou.

5. On a vu qu'il hérita par suite du testament.

6. Ὁ Φερδερίγος βασιλεὺς αὐτὸς τῆς Ἀλάμανιας
Αὐθέντευεν τὴν Σικελίαν ἐκεῖνο τὸ ῥηγάτο
Σὺν τὰ τῆς Πούλιας σὲ καλῶ εἶχεν τὴν αὐθεντείαν.
Fréderic II, surnommé Roger, était fils de l'empereur Henri VI et de Constance fille de Roger roi de Sicile.

7. D'abord Grégoire IX qui l'avait déclaré déchu de l'empire et avait offert sa couronne à plusieurs souverains, et ensuite Innocent IV qui le déposa à son tour et fit élire à sa place roi des Romains, en 1246, Henri Raspon qui reçut le surnom de *roi des prêtres* à cause de son élection et mourut l'année suivante. Fré-

Rome, et l'avait forcé à s'enfuir de cette ville, et à se réfugier à Venise, afin d'éviter la mort. Le pape fut tellement courroucé, aussi bien que toute l'église, qu'il ordonna qu'on cessât tout chant sacré en son honneur [1], qu'on ne célébrât le service divin ni pour lui, ni pour les pays placés sous sa domination [2]; qu'on ne baptisât plus les enfants; qu'on ne dît plus les prières des morts, et qu'on ne célébrât plus de mariages. Par tout l'univers, dans toutes les églises, dans tous les couvents, les prélats et les chefs d'église prononcèrent l'excommunication contre lui.

L'empereur Frédéric avait un fils bâtard [3], appelé Mainfroy [4], prince de Salerne, et il avait sa souveraineté dans le territoire de Capoue. Après

---

deric II naquit le 26 décembre 1194, fut élu roi des Romains en 1196, avant son baptême, devint roi de Sicile en 1198, empereur d'Allemagne en 1220, roi de Jérusalem en 1226, et mourut le 4 décembre 1250 dans la cinquante-septième année de son âge. Le savant Pierre des Vignes, dont il nous reste plusieurs lettres fort curieuses et quelques vers, était son chancelier.

1. L'interdit avait été fulminé par Grégoire IX d'abord et ensuite par Innocent IV, avant que Fréderic dirigeât ses armées contre lui. Grégoire IX avait dit dans une de ses bulles que Dieu avait confié aux papes les droits de l'empire terrestre et de l'empire céleste. Innocent IV qui anathématisait Fréderic avec tant de caprice avait été intimement lié avec lui.

2. C'est-à-dire que ses états furent mis en interdit.

3. Μπαστάρδον, mot grécisé.

4. Μαφρόης ἦτον τὸ ὄνομα πρίγκιπας τοῦ Σαλέρνου. C'est celui dont il vient d'être question. Mainfroy avait été nommé par son père prince de Tarente.

la mort de Fréderic II, on couronna pour roi de Sicile Mainfroy [1], qui règna comme son père, et occupa le même pays avec la même suzeraineté. Ainsi que son père, Mainfroy souilla l'église; mais après un certain temps, que je crois peu considérable [2], on engagea le pape à retourner à Rome.

Ces évènements n'étaient pas inconnus à messire Charles comte d'Anjou et seigneur de Provence, qui était, comme je viens de le dire, frère du roi de France, et un guerrier terrible et renommé par tout l'univers. Avec le consentement des prélats et des cardinaux, on envoya auprès de lui; on lui offrit des bénédictions et des prières; on lui fit de grandes promesses, s'il voulait se rendre auprès du pape, et combattre Mainfroy tyran de l'église, et l'exterminer. On s'engagea à mettre à sa disposition tout le trésor de Saint-Pierre; à prêcher une croisade pour déterminer tous ceux qui croyaient au Christ et avaient reçu le baptême à marcher sous ses ordres; à lui donner le sceptre de l'église [3], comme un héritage qu'il pourrait transmettre à ses enfants; à l'honorer du titre de roi, et à lui conférer la couronne de Sicile, autant que ce royaume

1. Fréderic II eut pour successeur au trône de Sicile son fils Conrad frère légitime du bâtard Mainfroi. Conrad couronné en 1250 mourut en 1254. La couronne passa à son fils mineur Conradin qui fut détrôné par son oncle Mainfroy régent du royaume; Mainfroy devint ainsi roi de Sicile en 1258.

2. Il fut excommunié dès l'an 1259 par Alexandre IV. Mais cette excommunication produisit peu d'effet sur les esprits.

3. Il entend probablement par là l'espèce de protectorat des

pouvait embrasser de territoire, et la souveraineté de toute la Pouille [1].

Lorsque messire Charles, ce célèbre guerrier, frère du roi de France, vit toutes les promesses que le très-saint pape lui faisait, sa première pensée fut cependant de refuser d'entreprendre cette expédition; car il craignait d'engager le roi de France, son frère, dans une guerre avec les Allemands et les Gibelins [2] et de l'induire au péché par le scan-

---

intérêts du peuple contre les papes, créé en 1144 sous Innocent II avec le titre de sénateur, dignité dont fut investi Charles sous le titre de Sénateur perpétuel de Rome.

1. Ce fut Urbain IV qui, l'an 1264, fit offrir à Charles d'Anjou la couronne de Sicile. Innocent IV l'avait déja fait offrir en 1254 à Edmond frère d'Henri III. On trouve dans la nouvelle édition de Rymer, à l'année 1254, un très-grand nombre d'actes relatifs à cette transaction.

2. Μετὰ τοὺς Ἀλλαμάνους τε καὶ μὲ τοὺς Γγιπιλήνους.

« L'empereur Henri V étant mort sans enfants en 1235, la diète des princes allemands assemblés à Mayence pour nommer son successeur, avait été partagée entre deux maisons dès long-temps rivales, dont les divisions bouleversèrent l'Italie et l'Allemagne et dont les noms même devinrent dans la suite des distinctions de parti. Les quatre derniers empereurs étaient sortis d'une maison qui gouvernait le duché de Franconie qu'on désignait tantôt par le nom de Salique et tantôt par celui de Gueibelinga ou Waiblinga, château du diocèse d'Augsbourg dans les montagnes de Hertfeld, d'où cette maison était peut-être sortie. Ses partisans furent ensuite appelés *Gibelins*. Une autre maison puissante originaire d'Altdorf possédait à cette époque la Bavière ; comme elle eut à sa tête successivement plusieurs princes qui portaient le nom de Guelfe ou Welf, elle fut elle même, ainsi que ses partisans, désignée par celui de *Guelfe* (Sismondi, Hist. des républiques italiennes, t. II, p. 21). La maison

dale, le carnage et la destruction qui pourraient résulter d'une guerre entre les chrétiens. Sur ces entrefaites, survint un incident que je vais vous rapporter.

Le roi de France conçut le projet de faire des réjouissances publiques, et de convoquer une brillante réunion des siens. Il écrivit donc à son beau-frère, le roi d'Angleterre [1], une lettre d'amitié, dans laquelle il le priait avec instance de venir avec la reine [2], sœur de sa femme, le voir à Paris [3], pour y passer quelques jours agréablement avec lui. Le roi d'Angleterre accepta cette invitation, qui provenait d'une amitié sincère, et fut charmé de l'idée de revoir le roi de France, et de se réjouir avec lui. Il amena avec lui la reine son épouse, et tous deux arrivèrent à Paris, bien accompagnés [4]. Ils y

des Gibelins avait eu de longues guerres avec l'église, les Guelfes s'en étaient déclarés les constants protecteurs. De là ce nom de Gibelin pour désigner le parti des empereurs contraire aux papes, et celui de Guelfe pour désigner le parti des papes et tous ceux qui leur étaient favorables. Ces noms survécurent à la grande inimitié de l'empire et du sacerdoce et désignèrent par la suit; le nom de Gibelin, le parti contraire à l'indépendance italienne; le nom de Guelfe, le parti de l'indépendance. (Trognon, résumé de l'histoire de Lombardie, p. 54. Le Dante.)

1. Henri III, qui avait épousé Éléonore, sœur de Marguerite femme de St-Louis.

2. Μὲ τὴν ῥέγκναν, mot grécisé.

3. Εἰς τὸ Παρὶς.

4. Le roi d'Angleterre vint en effet faire un voyage en France

firent de grandes réjouissances, comme les rois ont coutume de le faire. Un jour, c'était un dimanche, au milieu de tout l'éclat des fêtes, les deux sœurs reines, la seconde qui était reine de France, et la troisième qui était reine d'Angleterre, étaient réunies ensemble. Au moment où elles étaient assises dans la chambre de la reine de France [1], arriva la comtesse de Provence [2], leur sœur, qui avait hérité de tout l'héritage paternel. Quand les deux reines la virent arriver, elles se levèrent d'abord de leur siége, et s'assirent ensuite ensemble, ainsi qu'il est d'usage parmi les femmes. Pendant qu'elles étaient assises, la reine de France, qui était la seconde, adressa la parole à sa sœur aînée [3] la comtesse, et lui dit : « Il ne vous convient pas, ma bonne sœur, « quoique vous soyez l'aînée, de vous asseoir à côté « de nous, attendu que vous n'êtes que comtesse, « tandis que nous sommes reines [4], et que c'est à « nous que l'honneur et la supériorité appartien- « nent. »

A ce discours, la noble comtesse fut tellement mortifiée et saisie de honte, qu'elle se leva aussitôt

---

avec la reine et Sancie sa belle-sœur, dans l'année 1254 (Mathieu Paris, année 1254.)

1. 'Σ τῆς ῥέγηνας τὴν τζάμπραν, mots grécisés.

2. Ἡ κουνταῖσα τῆς Προβέντζας.

3. On a vu que la reine de France était l'aînée et la comtesse de Provence la quatrième.

4. Ἡμεῖς ῥήναις ἤμεθεν. Le chroniqueur grécise encore une fois différemment le mot *reine*.

de sa place, se rendit dans son hôtel [1], et entra dans sa chambre [2], en fondant en larmes. Un instant après arriva le comte de Provence, qui demanda du dehors où était la comtesse. Quelqu'un lui répondit qu'elle était dans sa chambre. Le comte alors entra librement, et sa noble épouse s'apercevant de son approche, se hâta d'essuyer ses yeux avec son mouchoir. Le comte s'aperçut que sa femme avait pleuré, et lui dit d'un ton de compassion : « Qu'avez-vous à pleurer, comtesse ? » Celle-ci voulut d'abord nier la chose, et ne pas avouer ce qui lui était arrivé ; mais le comte fit entendre avec colère un serment terrible : « Si vous ne m'avouez « pas à l'instant, » lui dit-il, « le motif de vos pleurs, « je saurai vous en punir, et vous donner ainsi « juste cause de pleurer. »

La comtesse, saisie de frayeur, lui avoua donc la vérité toute entière : « J'étais allée, » dit-elle, « voir « mes deux sœurs. Je me suis assise à leurs côtés, « afin de m'égayer avec elles ; mais ma sœur ca« dette, la reine de France, voyant que je m'as« séyais sur le même rang qu'elles, et ne leur faisais « pas de déférence en leur qualité de reines, a com« mencé à me dire : Il ne vous convient pas, ma « bonne sœur, d'être assise à côté de nous, et de « vouloir tenir le même rang et la même dignité « que nous ; car il est juste qu'étant reines, nous « recevions de plus grands honneurs qu'une com-

1. 'Σ τὸ σπῆτι της ἀπέλθεν.

2. Ἔσωσεν εἰς τὴν τζάμπραν.

« tesse, une duchesse[1], ou toute autre femme. « Lorsque j'entendis ces paroles, je sentis une dou« leur profonde, et vins ici, dans ma chambre, où « je pleurai abondamment. »

En entendant ce récit, le comte fit un serment terrible, et dit à la comtesse son épouse : « Je vous « jure par le Christ et par sa mère, de ne plus en« trer dans votre lit[2] que je ne vous aie fait reine « couronnée[3]. » Il sortit aussitôt de chez lui[4], et alla trouver le roi de France, son frère, qui se promenait avec son beau-frère le roi d'Angleterre. Il le prit à part, et lui dit : « Seigneur roi et frère, « vous devez savoir que le très-saint pape de Rome « m'a écrit plusieurs fois, et m'a envoyé sa béné-

1. Δούκησα.

2. Ποτέ μου νὰ μὴ κοιμηθῶ ἅμα δὲ μετ' ἐσένα.

3. Ῥέγηνα μὲ τὸ στέμμα.

4. Le récit de notre chroniqueur est parfaitement conforme à celui des chroniqueurs français du même temps. Tous rapportent que ce fut l'ambition qu'eut sa femme d'être reine, ainsi que l'étaient ses sœurs, qui décida Charles d'Anjou à accepter l'offre du pape. Giovanni Villani auteur contemporain parle de l'humiliation que ressentit la comtesse de Provence :

« Per essere reina (dit-il, liv. VI, c. 90) impegnò tutti i suoi giojelli, e richiese tutti i baccellieri d'armi di Francia e di Provenza, che fossono a sua bandiera a farla reina ; e ciò fece maggiormente per un dispetto e disdegno, che portava ; cioè che, poco tempo dinanzi, le sue tre maggiori sirocchie, che tutte tre erano reine, l'aveano fatta sedere un grado più basso di loro, onde con gran duolo se ne richiamò a Carlo suo marito, il quale le rispose : *contessa, datti pace, che io ti farò tosto maggiore reina di loro.*

« diction et ses prières, en m'engageant à me ren-
« dre à Rome, me promettant, si je voulais dé-
« clarer la guerre au roi Mainfroy et l'attaquer avec
« mes troupes, de me faire déclarer roi de Sicile
« et de me reconnaître comme défenseur de l'église
« de Rome. Jusqu'ici, j'avais refusé de me jeter
« dans une semblable entreprise, et Dieu m'est
« témoin que je le faisais pour ne pas vous engager
« dans une guerre et ne pas vous exposer au mal-
« heur d'avoir à combattre l'empereur d'Allemagne
« et tout le parti des Gibelins, qui le soutiennent.
« Mais je cède enfin à l'idée d'entreprendre au-
« jourd'hui cette guerre. Je me prosterne donc à
« vos pieds, et vous prie, comme mon seigneur et
« comme mon frère, de m'accorder d'abord votre
« permission, et ensuite des secours, de l'argent et
« des troupes, afin que je puisse partir avec hon-
« neur et ainsi qu'il convient à mon rang. »

Le roi de France accueillit avec bienveillance cette proposition, et répondit à son frère en ces termes : « Je remercie le roi créateur de l'univers de « vous avoir inspiré l'idée d'une entreprise d'où doit « résulter un grand honneur, et qui doit faire le « salut du monde [1]. J'en appelle à témoin le Dieu « de gloire ; dès long-temps j'avais envie de vous la « conseiller, et n'étais retenu que par la crainte de « vous faire croire que je voulais vous éloigner de « moi ; mais puisque le Dieu de gloire vous l'a ins-

---

1. St-Louis avait refusé la couronne de Sicile qui avait été offerte à un de ses fils.

« pirée, puisque vous vous êtes décidé de votre chef « à la mettre à fin, disposez de mes trésors et de « mon peuple. Salariez de bonnes troupes pour les « décider à vous suivre. Que la bénédiction de « Dieu, celle du Saint-Père et de moi-même qui « suis votre frère, vous accompagnent et vous « soutiennent partout où vous irez! J'espère en « Dieu et en votre prudence, que vous vous con- « duirez de manière à honorer l'église, moi, vous- « même et toute notre famille. »

Le comte, qui était un homme prudent et habile, remercia le roi comme son seigneur et frère. Il arrangea ensuite ses affaires, se procura de l'argent, rassembla beaucoup de troupes composées d'hommes expérimentés et braves, tant fantassins que cavaliers, fit ses adieux au roi de France, et passa en Provence. Il prépara ses bâtiments, monta à bord [1], et arriva à Rome dans l'espace d'un mois.

Rome n'est située qu'à douze milles de la mer. Lorsque Charles d'Anjou eut débarqué avec toutes ses troupes, ses chevaux, ses coursiers de main, ses armes et tous ses bagages, il fit tout charger sur des chars et des mulets [2], et on se mit en marche pour se rendre à Rome. Aussitôt que le

---

1. Charles s'embarqua le 15 mai 1265 avec 80 voiles. La Collection que je publie devant renfermer les chroniques les plus intéressantes relatives à cette expédition, je me contenterai de relever les erreurs matérielles que le chroniqueur a pu commettre dans cette espèce d'épisode de son histoire.

2. Μουλάρια.

pape[1] fut informé que messire Charles, seigneur de Provence, était arrivé avec de brillantes troupes, la fleur de la France[2], il leva les mains au ciel et remercia Dieu et les apôtres Saint-Pierre et Saint-Paul qui lui avaient inspiré la pensée de venir à son secours contre les tyrans et les ennemis de l'église, pour mettre enfin un terme aux scandales et aux actes de despotisme qu'ils exerçaient, et le replacer lui-même paisiblement sur le trône de Rome. Afin même de mieux prouver au comte toute la joie que son arrivée lui causait, et stimuler encore son activité, le pape lui-même monta à cheval[3] avec tous ses cardinaux et la noblesse de Rome, vint à la rencontre du comte de Provence[4], et lui rendit les plus grands honneurs dans cette entrevue.

En arrivant à Rome, chacun se retira dans son logement[5]. Le pape envoya ensuite auprès du comte cinq cardinaux, quatre métropolitains et douze évêques, qui le prièrent avec instance de se rendre auprès du Saint-Père, qui désirait lui parler. Ils l'accompagnèrent en lui rendant toute sorte d'honneurs. A son approche, le pape se leva de son siége, le prit par la main, et le fit asseoir à ses côtés. « Soyez le bien venu, » lui dit-il, « noble homme,

---

1. Gui Foucant, français de nation, devenu pape en 1265, sous le nom de Clément IV.

2. Τὸ ἄνθος τῆς Φραγκίας.

3. Ἐκαβαλίκευσεν.

4. Clément n'était pas alors à Rome.

5. Εἰς τὴν αὐτοῦ κατούναν.

« sang de France, défenseur des chrétiens, fils de « l'église. » Il lui demanda ensuite des nouvelles du roi de France; et étant informé par lui des intentions de son frère, il l'en remercia, et loua beaucoup le roi d'avoir bien voulu contribuer aux besoins de l'église, et d'avoir consenti à une expédition aussi essentielle à son honneur et à sa propre utilité qu'au repos des chrétiens et de toute l'église. Après s'être entretenus ainsi de tout ce qui les intéressait, le comte retourna dans son logement. Le pape de Rome invita ensuite tout le monde, grands et petits, à se réunir à lui. Tous ceux qui étaient venus avec le comte, et tous les nobles de Rome, formèrent ainsi une cour plénière [1] et une assemblée des plus brillantes, et se rendirent à l'église de Saint-Pierre, où le pape célébra la messe. Les prières terminées, il sortit du sanctuaire, et couronna messire Charles roi de Sicile, en lui plaçant de sa propre main une couronne d'or sur la tête, et tous, grands et petits, le saluèrent roi par acclamation.

A peine Charles fut-il devenu roi de Sicile, que, ne voulant pas perdre son temps, il vint trouver le pape, et lui dit : « Saint-Père et seigneur, je ne « suis pas venu ici pour me reposer, ainsi qu'une « femme, mais bien pour faire la guerre au roi « Mainfroy et aux Gibelins, ennemis de l'église et « excommuniés. Je ne serais pas assez orgueilleux

1. Κούρτην μεγάλην.

« pour penser que seul je pusse mettre cette guerre « à fin ; mais puisque vous êtes sur le trône de « Rome, et que vous m'avez déclaré le défenseur « de l'église, envoyez vos ordres dans tous les « royaumes, et invitez ceux qui croient au Christ, « et sont ainsi sous votre dépendance, à accourir « à votre secours avec leurs troupes, pour com- « battre les ennemis de l'église. »

Le pape de Rome approuva la proposition du roi, et envoya des lettres et des messagers par tous les royaumes et par tout l'occident [1], avec ses bénédictions et ses prières, en invitant tous les chrétiens à le secourir contre les ennemis et les tyrans qui avaient souillé l'église. Beaucoup de troupes, à cet appel, accoururent de tous les royaumes. Les Guelfes [2] arrivèrent aussi de l'Italie [3]. Quand toutes les troupes furent rassemblées à Rome, le roi les répartit en corps d'armée séparés. Il donna ensuite l'ordre de quitter la ville de Rome, et lui-même, revêtu de ses armes brillantes qu'il portait avec beaucoup d'élégance, il se rendit auprès du pape, se mit à genoux devant lui, et lui demanda sa bénédiction. Le pape la lui accorda, et plaça sur son côté gauche la croix qu'il venait de faire faire pour lui, et que lui et toutes ses troupes devaient toujours porter dans cette expédition. Il donna en-

---

1. Φραγκία se prenait souvent pour tous les pays des Francs, pour tout l'Occident.

2. Οἱ Γελφοὶ.

3. Ἐκ τὴν Ἰταλίαν.

suite sa bénédiction à toute l'armée, et déclara que le Christ toujours vivant et le pape accordaient une absolution plénière à tous ceux que l'épée moissonnerait dans cette expédition. Après toutes les bénédictions du pape, le roi se mit aussitôt en marche et se dirigea sur la Pouille.

Lorsque le roi Mainfroy [1] eut appris que le roi Charles [2] marchait contre lui, il manda des troupes d'Allemands, et il lui en vint en effet de nombreuses, de bonnes et de braves. Il lui en vint aussi de la Lombardie et de la Toscane [3], contrées qui étaient de son parti, du parti Gibelin. Il lui en vint encore de la Sicile [4], ainsi que de la Calabre [5]. Les troupes de ce roi étaient innombrables. Il marcha à leur tête à Bénévent [6], pour attendre le roi Charles, qui y arriva bientôt. Une grande bataille eut lieu entre les deux armées [7]. Dieu voulut que la balance penchât du côté de la justice, et le grand roi Charles gagna la bataille [8]; Mainfroy fut

---

1. Ὁ ῥοὴ Μάφραις.

2. Ὁ ῥήγας Κάρλος.

3. Τοσκάνα.

4. Συκελία.

5. Καλαβρία.

6. Μπονιβάτ.

7. Le combat eut lieu le 12 février 1266, près de Bénévent, dans une plaine nommée le Champ-Fleury.

8. Au peu de sympathie que notre chroniqueur montre pour les souffrances des Grecs et des autres peuples, et à son enthousiasme pour tout ce qui concerne les Français, je serais tenté de croire qu'il descendait de quelques uns de nos compatriotes, et que né dans le pays il avait pu se familiariser avec la langue

tué [1]. Ceux de ses soldats qui lui survécurent, se soumirent au roi Charles, et le reconnurent pour souverain; et depuis ce moment, celui-ci régna en paix, comme souverain des royaumes de Sicile et de Pouille [2].

Je vais reprendre ici mon récit relatif à Guillaume prince de Morée, et je dirai sa conduite avec le noble seigneur de Caritena. A son retour du voyage dans le royaume de Sicile et de Pouille, dont j'ai parlé dans ce livre, le prince lui pardonna et lui rendit la seigneurie pour laquelle il relevait de lui, mais sous la condition, stipulée par écrit, qu'elle ne serait transmissible qu'à ses héritiers en ligne directe.

Le prince continuait alors à Nicli la guerre contre l'empereur des Grecs, et il en était de cette guerre comme de la plupart des guerres, où les chances sont souvent partagées et où on a aujourd'hui des succès, demain des revers. Ce serait sans doute un véritable tourment que de vouloir rapporter dans ce livre tous les détails de ces affaires. Mais pour me soulager un peu dans mes recits, et soulager

---

sans renoncer à son admiration pour la langue encore barbare de la France, dont il cherchait à *enrichir* la langue grecque. Peut-être aussi n'est ce qu'un de ces apostats si prompts à passer dans les rangs des vainqueurs et à crier malheur aux vaincus. Les Grecs catholiques ont toujours été peu patriotes; leur patrie est à Rome.

1. Sabas Malaspina raconte que Mainfroy, ayant eté renversé de son cheval, fut tué par des *Ribauds* à l'âge de 33 ans.

2. Ῥήγας αὐθέντης Σικελίας καὶ τοῦ ῥηγάτου Πούλιας.

aussi mon lecteur, je me suis imposé le devoir de ne choisir que la fleur des évènements et des transactions qui ont porté un fruit [1]. Une fois avertis de l'obligation que j'ai contractée, écoutez-moi donc, et apprenez les évènements.

Dès que le prince Guillaume eut su que le roi Charles avait vaincu le roi Mainfroy, et qu'il lui avait coupé la tête [2], et s'était emparé de toute sa seigneurie et de son royaume, il en fut vivement réjoui, parce que cette victoire était utile à la race des Francs dont il faisait partie, et de plus, parce que ce souverain, de la même race, s'approchait de sa principauté de Morée. Une idée vint alors s'emparer de son esprit. Il délibéra dans l'intérieur de son ame que, puisque l'empereur de Constantinople avait pris racines en Morée, et que ces racines menaçaient de s'étendre, il ne pourrait jamais, seul et avec ses propres troupes, le chasser de sa principauté, dont les forces étaient trop peu nombreuses; mais que puisque Dieu avait voulu que le roi Charles fût venu établir une seigneurie tout près de lui, dans la Pouille; que la Providence lui avait refusé à lui-même un fils qu'il pût laisser pour prince naturel du pays, au moment où la mort viendrait le frapper; et qu'il n'avait que des filles pour héritières, il serait convenable pour lui d'éta-

1. Ἐβιάσθην καὶ ἀνθολόγησα καὶ ἔγραψα τοιαύταις
Ταῖς πράξαις καὶ ὑπόθεσαις ὁποῦ καρπὸν βαστάζουν.

2. Τὴν κεφαλήν του ἔκοψα. On a vu que Mainfroy était mort dans le combat; ce fut Conradin que Charles fit décapiter.

blir une alliance de famille avec le très-puissant roi Charles, en lui donnant sa fille pour bru; et qu'ainsi il obtiendrait des troupes exercées et des forces suffisantes pour chasser l'empereur de sa principauté. Après avoir long-temps médité sur cette idée, le prince convoqua les chefs, et leur exposa son avis. Ceux-ci considérèrent alors les moyens de parvenir à l'accomplissement de cette négociation; car le roi Charles était noble et puissant, et le prince Guillaume ne possédait que peu; mais un de ceux qui se trouvaient présents dans le conseil du prince émit un avis important. Cet homme sage s'appelait messire Nicolas de Saint-Omer [1]. Il était seigneur de Thèbes [2], et était fort estimé pour sa prudence. Il s'avança donc, et donna son avis au prince. « Prince, » lui dit-il, « si vous « voulez mettre à fin cette affaire, je prends sur « moi de conclure votre alliance avec le roi Char- « les, pourvu que vous consentiez à suivre mes « conseils. Tout le monde sait que votre père, uni « avec les nôtres, a conquis la Morée, appelée au-

1. Μισὲρ Νικόλαον τὸν ἔλεγαν ντὲ Σαντομὲρ τὸ ἐπίκλην.

2. Guillaume châtelain de St-Omer eut plusieurs enfants de son mariage avec Jeanne d'Avennes; son fils puiné, Nicolas de St-Omer l'ancien, épousa la veuve du roi de Thessalonique, sœur de Guillaume de la Roche duc d'Athènes, de laquelle il eut deux fils, Bela, et Guillaume qui mourut sans postérité. Bela s'allia avec la dame de Thèbes et en eut trois fils, Nicolas de St-Omer, Othon et Jean de St-Omer. Nicolas, dont il est question dans le texte, était maréchal d'Achaïe; il épousa plus tard Marie d'Antioche.

« jourd'hui du nom de principauté [1]. C'est par « l'épée seule que nous avons conquis ce pays « placé aujourd'hui sous notre domination. Votre « père ne l'a reçu de personne, et ne relevait pour « sa souveraineté d'aucun individu. Il ne la tenait « que de Dieu et de son épée. Lorsque votre père « passa dans l'autre monde, et que messire Geoffroy [2], « votre frère, succéda à sa seigneurie, vous savez « comment il retint la fille de l'empereur Robert [3], « que celui-ci envoyait en mariage au roi d'Arra- « gon [4]; comment il fit sans délai célébrer son ma- « riage avec elle; et comment, pour compenser la « faute qu'il avait commise envers l'empereur, ob- « tenir son amitié et assoupir l'affaire, il conclut un « traité avec lui, devint son homme [5], et releva de « l'empereur pour sa seigneurie. Tel fut l'accommo- « dement conclu par votre frère, qui devint homme « lige [6] de l'empereur. Par là il ne pouvait plus sou- « mettre aucun autre pays, et lui-même il était « soumis à l'empereur. Puis donc que votre père, « dans son propre intérêt, et pour arriver au but « de ses désirs et en retirer quelque utilité, vous « a donné cet exemple, conduisez-vous de même

---

1. Τὸ λέγουν πριγκιπάτον.

2. Geoffroy II.

3. On a vu plus haut que ce n'était pas Robert mais Pierre de Courtenay qu'il fallait lire.

4. Τοῦ ῥὸη Ῥάγου.

5. Καὶ ἐγήνει ἄνθρωπός του. Expression féodale.

6. Ἄνθρωπος ὁ λίζιος, mot féodal grécisé.

« à l'égard du roi Charles, afin d'arriver aussi « au but de vos désirs, et en retirer quelque profit. « Si vous vous engagez à ratifier cette promesse, « que je ferai en votre nom, je prends sur moi de « faire consentir le roi Charles avec empressement « à cette alliance. »

Le prince et ceux de son conseil donnèrent de grands éloges à cet avis, et l'approuvèrent entièrement. Cette proposition fut arrêtée en conseil, et en conséquence messire Pierre de Thou [1] et l'évêque d'Olène [2], qui jouissaient dans la principauté d'une grande réputation de sagesse, furent choisis pour être envoyés en message auprès du roi. Ils se mirent en route, et arrivèrent par mer à Brindes [3], d'où ils passèrent auprès du roi qu'ils trouvèrent à Naples [4]. Ils le saluèrent respectueusement, et lui remirent les lettres dont ils étaient porteurs. Le prince écrivait dans ces lettres qu'il priait le roi d'accorder toute confiance à ce que ces deux personnages lui diraient de sa part.

Le roi, après avoir lu les lettres, les fit appeler en particulier, et leur demanda ce qu'ils avaient à lui dire. Les deux envoyés lui expliquèrent alors en détail l'objet de leur mission et le désir qu'avait le

---

1. Μίσερ Πιέρης ντὲ Ντεβάς.

2. Cet évêque paraît être Guillaume de Pontoise, d'abord prieur de la Charité sur Loire, puis abbé de Cluny et enfin évêque d'Olène en 1250.

3. Βροτήσι.

4. 'Σ τὴν Ἀνάπολιν.

prince de conclure une alliance de famille avec lui, si Dieu et le roi voulaient bien y consentir, afin que désormais ils ne fissent plus qu'un. Le roi leur répondit qu'il en délibérerait.

Il convoqua à cet effet tous ses chefs et les hommes les plus expérimentés de son conseil, et leur fit part de la proposition du prince. Le conseil discuta l'affaire, et décida que les envoyés seraient introduits pour qu'on pût entendre d'eux tous les détails de cette proposition. Lorsque ces derniers eurent été introduits, on leur demanda à quel titre le prince Guillaume possédait la Morée; qui il avait pour suzerain; quel pays était la Morée, et quels secours lui seraient nécessaires. Messire Pierre, qui connaissait parfaitement tout ce qui concernait la Morée, fut chargé de répondre à ces questions. Il raconta donc tout ce qui s'y était passé depuis le commencement jusqu'à la fin.

Lorsque le roi et son conseil eurent appris de quels secours pouvait avoir besoin la principauté de la Morée, tous les conseillers furent d'avis que le roi devait conclure cette alliance, qui était fort avantageuse. Le roi se rendit à leur avis, et prit sur le champ les mesures nécessaires pour la conclusion de cette alliance. Un évêque, deux bannerets[1] et deux autres chevaliers[2] furent chargés de se rendre auprès du prince Guillaume pour lui porter la réponse du roi.

---

1. Δύο φλαμουριάρους.

2. Καὶ ἄλλους δύο καβαλλαρίους.

Ces envoyés partirent, et arrivèrent à Brindes où ils trouvèrent des bâtiments qui leur étaient destinés, et à bord desquels ils s'embarquèrent et arrivèrent à Glarentza. Ils rencontrèrent le prince Guillaume à Andravida. L'évêque d'Olène et messire Pierre s'adressèrent les premiers au prince, et lui rapportèrent en particulier les arrangements qu'ils avaient pris avec le roi. On invita ensuite les envoyés du roi Charles à venir exposer l'objet de leur mission. Ceux-ci déclarèrent au prince de la Morée que le roi consentait volontiers à cette alliance de famille, aux conditions proposées, et qu'il priait le prince de vouloir bien amener celle de ses filles qui était l'héritière de la principauté, et qui portait le nom d'Isabelle [1], auprès de lui à Naples [2], pour que son fils l'épousât, et afin de faire lui-même hommage [3] de sa principauté, et la relever du roi Charles.

1. Ζαμπέα.

2. Εἰς τὴν Ἀνάπολιν.

3. Τὸ ὁμάντζιο. Il y a ici une légère erreur. A l'époque de son mariage avec Anne de Courtenay, Geoffroy de Ville-Hardoin frère aîné de celui dont il est question ici avait fait hommage de sa principauté aux empereurs de Constantinople, ainsi qu'on a pu le voir dans notre chronique. Depuis ce temps la suzeraineté de la Morée était restée annexée à l'empire. Lorsque Baudoin fut obligé de quitter Constantinople pour aller demander des secours aux puissances chrétiennes, à son passage dans le royaume de Naples, il céda sa suzeraineté à Charles d'Anjou moyennant certains secours que celui-ci s'engagea à lui donner. Cet acte est daté de Viterbe an 1267. La cession ne venait donc pas primitivement de Guillaume de Ville-Hardoin. Ce qui a pu tromper le chroniqueur c'est qu'en effet à cette époque Guillaume ratifia

Le prince accepta ces propositons avec plaisir. Il fit l'accueil le plus honorable aux envoyés, auxquels il distribua de grands présents et des dons d'amitié. Ceux-ci retournèrent ensuite auprès du roi, et lui annoncèrent que ses conditions avaient été acceptées, et que le prince avait adhéré à toutes, et se préparait à venir en personne à Naples pour conclure l'affaire. Il envoya alors dans l'île d'Euripe, d'où on lui amena une galère bien armée. Une autre galère fut préparée à Glarentza; et toutes les dispositions qui convenaient à son rang illustre étant terminées, il s'embarqua à bord des galères avec sa fille Isabelle [1] et toute sa suite. Il avait également amené autant de chevaliers qu'il l'avait jugé nécessaire. Ils débarquèrent à Brindes, louèrent des chevaux, continuèrent leur route par terre, et arrivèrent à Naples où demeurait le roi.

Lorsque le roi eut été informé que le prince était près de la ville, il monta lui-même à cheval et vint à sa rencontre. Il le prit d'abord par la main, et il revint à ses côtés, en lui rendant des honneurs qui étonnèrent tout le monde. Tous deux descendi-

---

cette cession et vint faire hommage à Charles d'Anjou, au fils du quel il maria sa fille. Le traité de Viterbe se trouve au trésor des Chartes, Layette empereur de Constantinople, n° 15 et régistre coité XLIX. Ce traité est signé entre autre personnes par Léonard de Varules chancelier de la principauté d'Achaïe dont parle notre chroniqueur sous le nom de Λινάρτ. Ducange a rapporté toutes les pièces relatives à ce traité dans l'appendice de son histoire de Constantinople; voy. tom. 1 et 2 de cette collection.

1. Ζαμπέα.

rent de cheval dans l'intérieur du palais, et le prince fut logé, d'après les ordres du roi et ainsi qu'il convenait, dans un appartement d'honneur.

Le lendemain le roi, pour lui faire honneur, invita tous les nobles de la ville au banquet qu'il lui donna. Il tint ensuite une cour plénière[1], et fit faire de nombreuses réjouissances, après quoi chacun se retira. Le lendemain de ce jour, le prince vint faire sa visite au roi, qui donna ordre de convoquer tous les chefs. On recommença dans le conseil à traiter des conventions entre les deux parties. On manda les messagers envoyés auprès du prince en Morée. Ceux-ci racontèrent en détail le voyage qu'ils avaient fait pour conclure avec le prince une alliance de famille; ce qu'ils avaient réglé à ce sujet, et jusqu'à quel point ils avaient mené l'affaire dont ils avaient été chargés; et ils terminèrent en disant que, puisque le roi de gloire avait voulu que le prince Guillaume fût venu auprès du roi de Naples, on devait s'en remettre à ces deux souverains personnellement pour la conclusion d'une affaire qui intéressait à la fois et leur propre honneur et le repos de leurs peuples. Quand ils eurent terminé ce qu'ils avaient à dire relativement à cette alliance, le prince prit la parole et raconta comment, suivant le désir du roi, il était venu à Naples avec sa fille, tout prêt à exécuter ce qui avait été réglé dans la Morée entre lui et les envoyés du roi.

---

1. Κούρτην μεγάλην.

Le roi répondit que tout ce que venait de dire le prince était parfaitement vrai, et que lui-même désirait et voulait accomplir ce mariage conformément aux conventions stipulées. Ils déterminèrent ensuite la rédaction des articles, et firent amener les jeunes gens. L'archevêque de Naples, qui était un métropolitain, consacra leurs fiançailles, et le mariage fut célébré aussitôt après. Le prince fit alors hommage [1] au roi Charles, pour son pays. Il se dépouilla de sa souveraineté en faveur du roi, qui, à son tour, en revêtit [2] son propre fils messire Louis [3]. Messire Louis, de son côté, rendit le même pays à son beau-père, pour qu'il en jouît toute sa vie.

Ces affaires ainsi réglées, le prince resta encore quinze jours avec le roi Charles à Naples, où on lui donna des fêtes brillantes. Sur ces entrefaites, il reçut de Morée la nouvelle qu'un neveu de l'empereur de Constantinople était arrivé à Monobasia,

---

1. Ὀμάτζιο.

2. Ἐρεβέστισεν de ῥεβεστίζειν, mot féodal grécisé.

3. Μισὲρ Λοὴν. Louis, qui était l'aîné des enfants de Charles d'Anjou, mourut dans l'île de Cypre, l'an 1248, quelques jours après sa naissance. Le nom du prince qui épousa Isabelle de Morée est Philippe III fils de Charles. Ptolomée de Lucques (l. XXII, Hist. eccles. ch. 40) dit que le mariage se fit en 1269. Giovanni Villani dit aussi (l. VII, c. 1) que Philippe *per la moglie fu prenze della Morea*. Ramond de Muntaner, chevalier catalan contemporain, donne des détails intéressants sur cette alliance. Comme sa chronique catalane forme le cinquième et sixième volumes de cette série du 13[e] siècle, je renvoie à son amusant récit.

amenant avec lui des troupes de Cumans, de Turcs et de Grecs des contrées de Lycie, et que le peuple de Morée, saisi de crainte, le pressait de hâter son retour. Il se rendit aussitôt auprès du roi, auquel il communiqua en détail toutes ces nouvelles, et lui demanda son congé pour retourner aussitôt en Morée secourir son peuple et ravitailler ses places. Le roi approuva la résolution du prince de retourner dans son pays pour le mettre en état de résister à ses adversaires. Le prince prit donc congé de lui, monta à cheval, et arriva à Brindes où ses galères l'attendaient. Il s'embarqua, et parvint en dix jours à Glarentza, d'où il passa à Andravida.

La nouvelle de l'arrivée du prince répandit la joie dans le cœur de tous les habitants de la Morée, et les remplit d'audace contre l'ennemi. Des lettres furent expédiées sur tous les points pour engager les commandants [1] des places à faire bonne garde avec leurs garnisons respectives; car l'ennemi venant les combattre, ils devaient garnir [2] les places et mettre le peuple en état de garder son propre pays ainsi que les frontières. Il ne se reposa que pendant quatre jours. Après quoi ses chefs, convoqués par lettres, s'étant rendus autour de lui, il monta à cheval et se dirigea avec eux vers ses différentes places, qu'il mit en bon ordre de défense et en état de repousser aisément les attaques de l'ennemi.

---

1. Κιβιτάνος, chevetain, mot grécisé.
2. Τὰ κάστρη νὰ γαρνίσουσιν, mot grécisé.

Le roi Charles[1], plein d'une amitié sincère et d'une vive affection pour le prince Guillaume son allié, et guidé par son habileté dans l'art de la guerre, considéra que, puisque l'empereur de Constantinople avait envoyé des troupes dans la Morée contre le prince, il devait lui-même l'aider de ses secours. Il fit donc venir un de ses chevaliers, homme expérimenté dans l'exercice des armes, Galeran de Brienne[2], et lui dit : « Je veux que vous « alliez en Morée porter secours au prince de « Morée mon allié, à la tête de cent soldats sala- « riés, à cheval, de deux cents fantassins, tous « hommes d'élite, de cent arbalètriers, et le reste « écuyers[3]. J'ordonne qu'ils reçoivent d'avance une « solde de six mois, et que vous soyez investi des « fonctions de bail[4] et de capitaine[5]. Préparez-vous « donc, et partez sans délai. Les bâtiments sont « déja prêts et vous attendent à Brindes. Embar- « quez-vous et partez pour la Morée, afin de porter « vos secours au prince. Faites-lui mille compli- « ments de ma part, et dites-lui bien que s'il a be- « soin de plus de troupes, il n'a qu'à m'en pré- « venir, et je les lui enverrai aussitôt. »

1. Le chroniqueur le désigne dans le même vers par les deux mots de ῥήγας et de ῥώε :

Ὁ ῥήγας ὡς παμφρόνιμος ἀυτὸς ὁ ῥώε Κάρλος.

2. Μισὲρ Γαλθιέρην τὸν ἔλεγαν ντὲ Βρὴ εἶχεν τὸ ἐπίκλιν.
Proprement ce serait Gautier de Brie mais l'histoire le nomme Galeran de Brienne.

3. Σκουταράτοι, armés d'écus.

4. Μπαΐλος.

5. Καπετάνιος.

Le chevalier, qui était un homme prévoyant, eut bientôt terminé tous ses préparatifs, et, conformément aux ordres du roi, il partit pour Brindes où il s'embarqua et arriva à Glarentza en trois jours. Le prince Guillaume était alors à Vliziri. Messire Galeran lui envoya six messagers, dont quatre étaient sergents et deux chevaliers [1]. Il lui annonçait par eux qu'il venait de la Pouille [2] par ordre du roi, avec des troupes, pour se réunir à lui et lui porter secours.

Dès que le prince eut appris que messire Galeran [3], ce bail, venait de la part du roi et amenait avec lui une troupe brillante de cavaliers et de fantassins, il ressentit une vive joie; et pour faire honneur au bail du roi, il monta aussitôt à cheval, et escorté de ses propres troupes, il se dirigea tout droit vers le lieu où le bail s'était arrêté; mais le chevalier, informé de l'arrivée du prince, monta promptement à cheval avec ses compagnons, tous armés, fantassins et cavaliers, et vint à la rencontre du prince Guillaume qu'il trouva tout près de la rivière Eliacos [4], dans l'endroit appelé Criséva [5]. Tous deux se réjouirent de cette rencontre, et Galeran le premier salua le prince de la part du

---

1. Σεργένταις ἦσαν τέσσαρες καὶ οἱ δύο καβαλάροι.

2. Ἐκ τὴν Πούλην.

3. Μισὲρ Γαλερὰς. Il lui rend ici son vrai nom.

4. 'Σ τὸν ποταμὸν τὸν Ἐλιάκον. L'ancien Pénée qui traversait l'Élide et coulait à Élis. On l'appelle encore Igliano et fleuve de Gastouni.

5. 'Σ τὴν Κρησαίβαν τὸ λέγουν.

roi, et lui dit : « Le roi m'a envoyé pour vous « porter secours en qualité d'allié, avec les troupes « que vous voyez. Il espère qu'elles vous mettront « en état de résister à l'empereur de Constantinople. « Si vous avez besoin de plus de troupes, donnez « lui en avis et il vous les fera passer. » Le prince remercia le roi de sa fidélité à son alliance et des secours qu'il lui envoyait.

Arrivé à Glarentza, le prince fit chercher des chevaux pour que chaque soldat pût se mettre plus à l'aise et placer dessus ses effets et ses armes. Après avoir ainsi satisfait les Français envoyés à son secours par le roi, il réunit les hommes de son conseil, pour délibérer sur les pays qu'il pouvait laisser à eux-mêmes, et ceux qu'il devait occuper pour mieux résister aux Grecs ses ennemis. On arrêta dans le conseil, que l'on partirait de là pour se porter le long de l'Alphée. Tous les chevetains[1] étaient déja arrivés dans l'endroit appelé Isova[2], amenant avec eux toutes les troupes qu'ils avaient pu rassembler. Les bannerets se réunirent aussi à eux. Ils se pourvurent de provisions pour deux mois, et délibérèrent sur l'endroit où ils devaient établir leur camp. Il fut décidé qu'on se dirigerait sur Nicli, car le pays étant plat, les troupes s'y disposeraient plus à l'aise, et toute l'armée pourrait attaquer les Grecs en se déployant, et revenir plusieurs fois à la charge, s'il était néces-

1. Κιβιτάνοι.

2. Τὸ λέγουν εἰς τὴν Ἤσοβαν.

saire. Le prince comptait sur son armée et sur l'appui de la providence pour triompher des Grecs, espérant bien, si Dieu lui accordait la victoire, pouvoir aisément[1] occuper toute la principauté. L'armée fut alors répartie en divisions, et se mit en marche, et arriva le même soir d'Isova à la belle place de Caritena. A la nouvelle de l'approche du prince avec ses troupes, le seigneur de Caritena monta aussitôt à cheval avec les siens, et vint à sa rencontre. Messire Gautier[2] seigneur d'Acova s'y rendit aussi de sa seigneurie avec toutes ses troupes. Après avoir opéré cette jonction à Caritena, on fit l'énumération des troupes de chacun, et il se trouva que les deux seigneurs bannerets de Caritena et d'Acova avaient cent cinquante hommes à cheval, tous hommes d'élite et guerriers expérimentés.

Pendant que l'armée était campée dans les plaines de Caritena, le prince Guillaume ordonna au seigneur de cette place, à celui d'Acova et aux autres chefs de l'armée, de se réunir en conseil, et il leur demanda leur avis sur le pays où ils devaient établir leur camp. Le seigneur de Caritena prit le premier la parole, celui d'Acova lui succéda, et tous deux conseillèrent de se porter sur Nicli, ainsi que cela avait déja été arrêté dans le premier conseil. Le seigneur de Caritena dit alors aux chefs

---

1. L'auteur grec se sert du mot ἐλαφρῶς, pris dans la même acception que nos anciens écrivains emploient le mot légèrement.

2. Γαλτιέρης.

de l'armée que, connaissant le chef mis par l'empereur à la tête de ses troupes, pour un homme hautain et plein d'une confiance exagérée dans son armée, il ne doutait pas qu'il ne montrât un vif empressement à accepter le combat partout où on voudrait, soit dans la plaine, soit sur les montagnes. « Si Dieu, » ajouta-t-il, « permet qu'il engage « le combat avec nous, et que nous remportions la « victoire, nous pouvons arracher toute la Morée « aux mains des Grecs. »

L'armée fut alors répartie en différents corps, et se mit en marche, ayant les coureurs [1] en tête. Ils entrèrent à Gardilivon [2] et ravagèrent la Tzaconie, qui s'était révoltée et avait pris le parti de l'empereur. Pendant les cinq jours que les troupes passèrent à piller, elles firent un butin immense, et elles retournèrent ensuite à Nicli. Le chef de l'armée impériale se tenait avec toutes ses troupes dans la Lacédémonie [3], d'où il ne sortit pas. Si vous me demandez la raison qui l'y retenait, je vous répondrai qu'il en avait reçu l'ordre formel. L'empereur Michel Paléologue lui avait expressément prescrit de tenir les Grecs sur les montagnes, d'y défendre le pays, de ne combattre que de loin avec les flèches, et de n'engager la bataille avec les Français que quand il trouverait l'occasion favorable et

---

1. Κουρσατόρους, du mot français courir, ravager.
2. Γαρδιλίβον.
3. 'Σ τὴν Λακεδαιμονίαν.

quand la ruse ou le hasard le placeraient dans une situation plus avantageuse.

Lorsque le prince Guillaume eut appris cet ordre de l'empereur, il s'adressa aux chefs de son armée pour leur demander conseil. La plupart furent d'avis de marcher tout droit sur le lieu où était le général de l'armée impériale, et de lui livrer bataille pour en finir; mais les plus sensés des chefs présents au conseil n'approuvèrent pas ce plan. Ils dirent que le pays qui sépare Nicli de Lacédémonie était boisé, hérissé de montagnes et entrecoupé de gorges étroites qui donnent un grand avantage aux archers qui, des hauteurs, peuvent tirer sur les hommes et les chevaux, sans qu'on puisse leur faire aucun mal. Le prince s'adressa alors à messire Galeran, au seigneur de Caritena et à celui d'Acova, ainsi qu'à tous les chefs nobles, et leur demanda de nouveau ce qu'ils croyaient convenable de faire. Quelques uns d'entre eux proposèrent de se tenir à Nicli pour cerner les Grecs dans le pays de Mesithra, et les empêcher d'en sortir pour ravager le pays; d'occuper en même temps les passages, et de les bien garder pour que le général des troupes impériales ne pût s'avancer dans l'intérieur ni dans les environs de Scorta[1], ni vers Argos[2], ni dans la Messarée[3], attendu que s'ils s'en allaient et laissaient le pays tout découvert

1. Εἰς τοῦ Σκόρτου τὰ μέρη.
2. Ἐς τὸ Ἄργος.
3. Ἐς τὴν Μεσαρέαν.

et mal gardé, les Grecs pourraient le parcourir et le ravager. Toutefois le prince et les plus prudents de ses conseillers ne purent s'entendre sur cette proposition, parce que messire Galeran et ses troupes salariées ne trouvaient pas de vivres à acheter en cet endroit, ni pour eux ni pour leurs chevaux, ainsi que cela arrive quelquefois dans les armées.

Le prince ordonna alors d'approvisionner la place de Nicli de tout ce dont elle avait besoin. Il y nomma pour commandant messire Jean de Neuilly[1] avec cent chevaux, cent arbalêtriers[2], cent écuyers[3] et trois cents archers[4]. Il les chargea de se tenir dans la place et de parcourir les environs et les plaines de Nicli jusqu'à Véligosti, aussi bien que les environs de Chelmos[5], afin d'empêcher les Grecs d'y pénétrer pour ravager le pays ou livrer bataille.

Après avoir établi cette garnison et assuré la défense du pays de Nicli, le prince Guillaume se mit à la tête de ses propres troupes, se dirigea sur Glarentza, et licencia le reste de l'armée. Le seigneur de Caritena et sa suite, ainsi que le bail du roi de Naples, messire Galeran, accompagnèrent le prince. Aussitôt qu'ils eurent mis pied à

---

1. Τζὰν ντὲ Νιϐελέτ.

2. Τζαγρατόρους.

3. Σκουταράτους.

4. Δοξαράτους.

5. Χέλμος. Les monts de Chelmos s'appellent aujourd'hui monts Cronius, près du Vasili Potamos, ancien Eurotas.

terre à Glarentza, le prince manda en sa présence le Logothète messire Linart[1], qui était de la Pouille, et le seigneur de Caritena, et leur dit : « Vous voyez les honneurs que m'a rendu le roi « de Naples, et toute l'affection qu'il m'a témoi- « gnée en m'envoyant Galeran avec des troupes « salariées, pour porter secours à la principauté. « Dites moi donc, je vous prie, ce que je puis faire « pour répondre à cet honneur et à ce bienfait; « car ce renfort seul nous a pu mettre en état de « marcher contre l'armée impériale et son chef. »

En demandant ce conseil, le prince avait particulièrement en vue de prouver sa reconnaissance de la conduite du roi de Naples. Il adressa ensuite la parole à messire Galeran, et lui dit en présence de tous :

« Le roi mon seigneur, en vous envoyant ici « avec les troupes destinées à secourir la princi- « pauté, a conféré un grand honneur et un grand « bienfait à moi et à tout mon peuple. Je vous « prie donc, mon ami, de recevoir en récompense « du service qui m'a été rendu par lui, l'office[2] de « bail et de gouverneur[3]. Gouvernez donc désor- « mais toute la principauté, d'abord au nom du « roi, et ensuite au mien, pour l'avantage et l'hon- « neur de nous tous et de vous-même. »

A cette proposition, la première idée de messire

---

1. Léonard de Verules.

2. Τὸ ὀφίκιον.

3. Μπαΐλος καὶ κυβέρνος.

Galeran fut de répondre au prince qu'il ne pouvait s'établir dans le pays, et qu'il songeait à retourner en Pouille; mais pensant ensuite à l'honneur que lui faisait le prince en l'établissant bail du pays au nom du roi, il répondit : « Seigneur, « puisque telle est votre volonté, j'accepte ce que « vous me proposez, et je ferai tous mes efforts « pour le bien faire. » Le prince prit alors son gant[1], et sire[2] Galeran fut établi bail de la principauté durant toute la vie du prince Guillaume.

J'interromprai ici le récit de ces évènements et passerai à ce qui concerne le roi Charles et la guerre qu'il fit avec Conradin[3], neveu de l'empereur Fréderic[4], et cousin du roi Mainfroy[5]. Après que le roi Charles eut conquis les royaumes de Pouille et de Sicile et tué le roi Mainfroy dans le combat, il s'était emparé de son royaume et y vivait en paix. Mais un certain noble très-illustre d'Allemagne, nommé Conradin[6], neveu, comme je viens de le dire, de l'empereur Fréderic et cousin du roi Mainfroy, apprenant que ce dernier était mort et que le roi Charles qui l'avait combattu et défait s'était emparé de la souveraineté, cédant à ses propres désirs et à la volonté des siens,

---

1. Χειράφτην usage féodal.

2. Σὲρ Γαλερὰν.

3. Κονραδίνον.

4. Ἀνεψιὸς.... βασιλέως Φερδερίγου.

5. Ἐξαδέλφος τοῦ ῥόη Μαφρᾶι.

6. Κονραδὶν. Il était fils de Conrad IV, empereur d'Allemagne, et neveu de Mainfroy et de Fréderic.

résolut d'entreprendre la guerre et de s'avancer dans la Pouille pour combattre le roi Charles et venger la mort de son cousin [1]. Dans cette intention, il parcourut toute l'Allemagne, sollicitant tous les princes et seigneurs de l'aider de leurs secours, et de l'accompagner dans la Pouille pour combattre le roi Charles et venger la mort du roi Mainfroy. Tous lui promirent de lui fournir des troupes, et de marcher avec lui dans la Pouille.

Il rassembla ainsi une puissante armée composée de fantassins et de cavaliers, partit de l'Allemagne et pénétra dans la Lombardie où il trouva les Gibelins [1], ces tyrans de l'église et ennemis du pape. Conradin les engagea à prendre les armes, et ils le suivirent avec empressement, animés du désir de combattre à ses côtés jusqu'à la mort. Les Gibelins étaient attachés aux Allemands et détestaient les Français. Étant parvenu ainsi à réunir une armée innombrable, il répartit ses troupes et sépara son infanterie de sa cavalerie, et de la Lombardie il se dirigea sur la Pouille [2].

De son côté, lorsque l'illustre roi Charles [3] eut appris que Conradin s'occupait à réunir une armée pour marcher contre lui, en homme sage et en guerrier habile qu'il était, il ne négligea rien

---

1. Τοὺς Κηπελήνους.

2. Après être resté trois mois à Vérone, Conradin arriva à Pavie sur la fin de février 1268. Le 10 août de la même année il partit de Rome et prit le chemin de l'Abruzze.

3. Ὁ ῥωᾶς Κάρλος.

de ce qui était nécessaire, et se garda bien de mépriser son ennemi. Il informa aussitôt son frère le roi de France de ce qui se préparait, et lui demanda des secours et des troupes françaises aguerries. Le roi de France [1] communiqua l'affaire à son frère le comte d'Artois [2], et lui ordonna de réunir deux mille cavaliers, l'élite de la France, et d'aller au secours de leur frère le roi Charles, de ce digne et célèbre guerrier.

Le roi Charles avait également envoyé dans son pays de Provence, et en avait fait venir soixante bâtiments et galères chargés de troupes et de chevaux.

D'un autre côté, le très-saint pape de Rome, informé que Conradin marchait contre l'église pour détruire son pays et ses villes, s'adressa au roi Charles, et lui dit :

« Puisqu'il est certain que Conradin marche
« contre l'église, je vous permets de puiser dans
« les trésors de l'apôtre Pierre et de l'église de
« Rome. Désirez ou demandez, et ces trésors se-
« ront à vous. Salariez autant de troupes que vous
« en pourrez trouver, et conservez la souveraineté
« et les droits de l'église. »

Le roi, en homme plein de sagesse, remercia le pape. Il le salua respectueusement en s'inclinant jusqu'à terre, et le pape lui donna sa bénédiction.

---

1. St-Louis.

2. Τὸν κόντον ντὲ Ἀρτοήση. Robert comte d'Artois frère de St-Louis et second fils de Louis VIII et de Blanche de Castille.

D'après les ordres du pape on écrivit aussitôt dans tous les royaumes des lettres qui furent portées par des cardinaux et des prélats. Le pape envoyait partout sa bénédiction, et priait les souverains de le secourir, soit en venant en personne avec leurs troupes et leur peuple, soit en faisant passer des forces au roi Charles, qui portait la bannière de l'église de Rome, afin qu'il pût la défendre et conserver ses droits.

Le roi Charles écrivit aussi à Guillaume, prince de la Morée, et le pria affectueusement de venir à son secours avec les hommes de son pays et les troupes qu'il pouvait avoir. Le prince fut vivement affligé parce qu'il craignait Conradin, dont il avait appris que les forces étaient très-nombreuses. Aussitôt cette invitation reçue, il envoya donc auprès du général de l'empereur de Constantinople, qui était à Mésithra, et conclut avec lui une trève[1] d'une année, afin de pouvoir rester en paix pendant cet espace de temps. Il régla ensuite que ses premiers et ses meilleurs guerriers, l'élite de la Morée, iraient avec lui au secours du roi. C'étaient entre autres le seigneur d'Acova[2], le grand connétable Jadre[3], messire Jean de Tournay[4] et d'autres chevaliers, au nombre de quatre cents et tous à cheval; et sans perdre de temps, il passa tout droit du

---

1. Τρέβα, mot grécisé.
2. Αὐθέντην τῆς Ἀκόβου.
3. Τὸν μέγαν τὸν κοντόσταυλον τὸν Τζάδρον τὸν ἐκεῖνον.
4. Μισὲρ Τζὰν ντὲ τοῦ Τουρνᾶ.

Despotat à Brindes. Il y acheta tous les chevaux qu'il put trouver, se mit en route, et arriva à Bénévent [1] avec les siens.

Lorsque le roi reçut la nouvelle de l'arrivée du prince, il sortit pour aller à sa rencontre. Il le salua avec aménité et lui tendit la main. A la vue des belles troupes qu'il amenait avec lui, il le remercia vivement et ils s'en réjouirent ensemble. Il l'informa ensuite que Conradin était arrivé et avait pénétré dans la Pouille à la tête de forces très-nombreuses qu'il avait amenées avec lui. Ce dernier demandait en effet partout, où il pourrait rencontrer le roi Charles, et en cherchant l'armée de ce souverain, il s'avançait et s'en approchait peu à peu. Alors le prince Guillaume qui connaissait par expérience la manière de combattre de la Romanie et tous les stratagèmes et les ruses employés par les Grecs et les Turcs, prit avec lui ceux qu'il affectionnait le plus, se mit à cheval et monta avec eux sur une colline, dans l'intention de bien examiner l'armée de Conradin. Quand il eut tout observé avec attention, il éprouva un grand étonnement, et dit aux chevaliers qui l'avaient accompagné : « Venez près « de moi, compagnons, venez voir des troupes « braves, nombreuses et formidables. L'armée de « nos ennemis me semble le double de celle du roi. »

Il regagna aussitôt le camp, et à son retour il dit au roi : « Croyez à ce que je vais vous dire, « mon seigneur, car je vous en garantis la vérité.

1. Ἐς τὸν Πουνεβέτ.

« Moi-même, accompagné de guerriers expérimentés, je viens d'observer l'armée ennemie, et « il me semble que Conradin a une armée double « de la nôtre. Ses troupes sont brillantes : je les ai « bien vues et bien examinées. Vous n'ignorez sans « doute pas, seigneur, que les Allemands sont un « peuple sans chef régulier, et sont tous volontaires [1]. Lorsqu'ils font la guerre, ils n'ont ni but « fixe ni bon ordre militaire, et ils marchent au « combat en véritables étourdis [2]. Je vous engage « donc, mon seigneur et maître, si votre royauté « y consent [3], à ne pas les combattre à la manière « des Francs, car dans ce cas nous perdrions la « bataille, mais par stratagème et par ruse, suivant « la manière employée par les Turcs et les Grecs « en Romanie. Si nous adoptons ce moyen, j'espère « en Dieu et en la justice de notre cause, que nous « obtiendrons la victoire. »

Le Roi qui était lui-même un guerrier plein de sagesse, répondit au prince en ces termes : « Sachez, « prince, mon frère, mon ami et mon allié, qu'il « n'est aujourd'hui aucun stratagème et aucun artifice que je ne sois prêt à employer contre mon « ennemi, pourvu que j'y voie un moyen de le « vaincre et de conserver ma souveraineté. Puis « donc, mon cher allié, que vous avez l'expérience « des guerres de Romanie, et que vous connaissez

1. Ἕνας λαὸς ἀκέφαλος, ὅλοι θελεματόροι.

2. Οὕτως ἔρχονται εἰς πόλεμον ὡσὰν παραπαρμένοι.

3. . . . ἂν θέλῃ ἡ βασιλεῖα σου.

« les ruses employées par les Turcs, voici mes « troupes, arrangez-les avec prudence à votre gré. »

Le prince lui répondit : « Puisque vous consen« tez, mon seigneur, à ce que je m'en charge, et « à ce que nous agissions avec prudence et artifice, « écoutez les moyens que je vais vous proposer : « s'ils vous paraissent bons, je les mettrai en pra« tique. Les Turcs et les Grecs ne sont pas comme « les Francs, des hommes que l'on puisse combattre « en face ; ils ont toujours recours à la ruse ; et « puisque vous trouvez bon que nous usions des « mêmes moyens, voici le plan qu'il nous faut « suivre. Le pays où nous sommes campés est « un pays fermé, et n'est pas une plaine vaste et « unie, propre au genre de guerre que l'on fait en « France et dans tous les autres royaumes. Choi« sissons dans notre armée des hommes légèrement « montés, prudents et aussi habiles à poursuivre « l'ennemi qu'à fuir rapidement à cheval. Formons « trois ou quatre divisions de cette cavalerie légère, « et faisons-la marcher contre les Allemands. Ces « derniers, qui sont très-impatients d'engager le « combat, marcheront avec ardeur, j'en suis cer« tain, contre ces trois divisions. Les nôtres devront « agir avec prudence et les laisser avancer ; et aus« sitôt qu'ils seront tout près d'eux, ils feront sem« blant de fuir, et les attireront dans la direction « de nos tentes. Arrivés près de notre camp, les « nôtres ne devront pas y entrer, mais fuir en toute « hâte, et passer de l'autre côté, en se maintenant « cependant toujours réunis, et en prenant bien

« garde à ne pas se disperser. Je connais bien les « Allemands, les Lombards et les Toscans [1]. Quand « ils appercevront dans l'intérieur de nos tentes « nos habits, nos effets et nos brillantes armures, « ils cesseront de poursuivre nos troupes et entre- « ront dans les tentes [2] pour piller nos effets. Nous, « de notre côté, après avoir distribué notre armée « en deux corps, nous placerons des embuscades « dans des positions avantageuses. Je ne demande « pour moi que les troupes qui sont venues avec « moi de la Morée, et que je connais bien. Quand « nos vedettes [3], placées sur les montagnes, verront « les Allemands entrés dans nos tentes, et leurs « rangs rompus pour aller à leur butin, elles son- « neront leurs trompettes [4] pour nous en donner « avis; nous sortirons alors de nos embuscades, et « nous marcherons contre eux, vous d'un côté, et « moi de l'autre, chacun de nous avec ses troupes. « En même temps, les quatre divisions légères re- « viendront sur leurs pas aussitôt qu'elles auront « entendu le son des trompettes. Nous enveloppe- « rons ainsi nos ennemis, nous les attaquerons « avec ardeur, et après que nous les aurons dis- « persés, et mis leurs divisions en désordre, il nous « sera facile de les détruire en peu de temps. »

Le roi admira le plan que lui proposait le prince,

---

1. . . . τοὺς Λουμπαρδοὺς. . . καὶ τοὺς Τουσκάνους.

2. Εἰς ταῖς τένταις.

3. Αἱ βήγλαις, *vigiliæ*, mot grécisé.

4. Τὰ βούκηνα, buccins.

et approuva tout. Se tournant ensuite vers lui, il lui dit : « Je vous prie, mon frère, de vouloir bien « mettre à exécution tout ce que vous venez d'expo- « ser, car ce plan me plaît beaucoup. »

Le prince s'adressa ensuite aux chèvetains qui commandaient les divisions. Il arrangea tout de concert avec le roi. Les quatre divisions légères furent choisies. On instruisit les chefs en particulier de la manière dont ils devaient se conduire. Le roi et le prince eux-mêmes se mirent à la tête des corps qui restaient, et vinrent placer les embuscades dans les positions avantageuses où elles devaient se tenir [1].

Les quatre divisions partirent alors, et marchèrent tout droit sur l'armée de Conradin. Lorsque ce chef Allemand apprit que le roi s'avançait près de ses tentes pour lui livrer combat, il partagea son armée en quatre corps pour que chaque nation

---

1. Les chroniqueurs napolitains partagent l'honneur de ces dispositions entre Guillaume de Ville-Hardoin et Alard de St-Valéry, chevalier fançais qui venait alors de la Terre-Sainte où il avait combattu pendant 20 ans. Le Dante ne nomme qu'Alard.

e là da Tagliacozzo
Ove senz' arme vinse il vecchio Alardo.
(Enfer, chant 28).

G. Villani, en parlant des dispositions faites par Alard au moment de l'engagement, dit :

« Lo re Carlo, col fiore di sua baronia, di quantità di ottocento cavalieri, fece riporre in aguato dopo un colletto in una vallicella; e col re Carlo rimase il detto messere Alardo di San Valeri con messere Guiglielmo di Villa Arduino, prenze della Morea, cavaliere di grande valore. (G. Villani, l. VII, c. 26.)

combattît à part. La bataille fut livrée à Bénévent [1], pays tout fermé et entrecoupé de ravins et de gorges. Les Allemands restèrent d'abord comme tout stupéfaits; car avant d'avoir vu les troupes du roi Charles, ils furent tout-à-coup surpris par les quatre divisions mises en avant pour les attirer. Croyant que le reste de l'armée suivait, ils se mirent à marcher en avant avec toute l'ardeur et l'impétuosité qu'ils mettent dans leurs attaques. Mais au moment où ils étaient prêts à en venir aux mains, et à faire usage de la lance, les quatre divisions tournèrent pied et prirent la fuite en se dirigeant vers les tentes. Les Allemands voyant que les Français fuyaient devant eux, et animés par l'ardeur du combat, commencèrent à les poursuivre, et arrivèrent à leur suite jusque près des tentes. Là, suivant l'ordre qu'ils en avaient reçu, les Français passèrent sur le côté, et continuèrent leur fuite au-delà du camp. Les Allemands voyant devant eux les tentes abandonnées, des armes brillantes, des

---

1. Πενεβάτ. Ce ne fut pas à Bénévent qu'eut lieu cette bataille. Conradin, qui voulait en effet se diriger par cette ville pour secourir Nocera dont Charles faisait le siège, fut arrêté par son rival qui accourut au-devant de lui et le rejoignit dans l'Abruzze ultérieure, à Tagliacozzo près d'Aquila et à cinq lieues du lac Fucin ou Calano. Le chroniqueur a confondu cette bataille avec celle livrée à Mainfroy et qui eut lieu en effet sous les murs de Bénévent. Bourdigné dans sa chronique d'Anjou défigure le nom de Tagliacozzo en celui de La Glatise. On voit que notre anonyme n'est pas le seul qui ait mérité le reproche de défigurer les noms propres. La bataille de Tagliacozzo eut lieu le 23 août 1268.

effets et de l'argent, cessèrent leur poursuite et se jetèrent sur les tentes où ils se mirent à piller les effets, à briser les coffres qui contenaient l'argent, et à enlever tout ce qu'ils trouvaient. Dans leur soif de butin ils en vinrent même à se battre entre eux le sabre à la main.

Quand les vedettes des Français virent la conduite des Allemands [1], elles sonnèrent leurs trompettes, et les embuscades qui comprirent ce signal, se présentèrent aussitôt, ayant à leur tête le prince et le roi, dont l'un venait d'un côté, et l'autre d'un autre côté. Les quatre divisions des Français, qui avaient feint de prendre la fuite, revinrent également à leurs cantonnements [2], et les Allemands furent enveloppés de toutes parts. Les fantassins Francs avec leurs arbalètres [3] et leurs arcs [4], égorgeaient les Allemands comme on égorge des sangliers féroces. Il n'y eut que peu d'Allemands qui échappèrent au carnage; mais les Toscans et les Lombards, qui connaissaient le pays, et avaient des amis pour les guider, se sauvèrent en plus grand nombre. Conradin fut pris, et on lui trancha la tête. Ses assassins étaient quelques Napolitains qui lui en voulaient, et qui préféraient avoir le roi

---

1. Τῶν Τουδέσκων, des *Tudesques*. Les Italiens se servent du mot *Tedeschi*.

2. Πρὸς ταῖς κατούναις.

3. Μὲ Τζάγραις d'où est formé le mot Τζαγραδὸρ que nous avons souvent rencontré.

4. Δοξάρια.

Charles pour souverain [1]. On porta la tête de Conradin sur la pointe d'une lance; et on la présenta au roi Charles qui, en homme noble et sage, fut vivement indigné de ce meurtre [2]. Il se courrouça contre ceux qui en étaient les auteurs, et dit en présence de tout le monde; qu'il eût préféré perdre

---

1. Ce fait n'est pas exact; Conradin, le duc d'Antioche et plusieurs autres prirent la fuite par le chemin de la Maremme déguisés en paysans, et arrivèrent à Asturi maison de campagne des seigneurs de Frangipani, située près de Rome. Giovanni Villani raconte qu'au moment où, sans avoir été reconnus, ils étaient déja à bord d'une petite barque qui devait les conduire dans la Sicile, en partie révoltée en leur faveur, « uno delli detti Infragnipani ch' era in Asturi, veggendo, ch' erano gran parte Tedeschi e belli huomini e di gentile aspetto, e sappiendo della sconfitta di Curradino, avisossi di guadagnare e essere ricco; e presi i detti signori e saputo di loro essere e come erano tra loro Curradino e il dogie d'Osterich, si li menò prigioni a lo re Carlo, per li quali prigioni lo re Carlo donò al detto delli Infragnipani terra e signoraggio alla Pilosa trà Napoli e Benevento.» Charles forma une commission qui condamna ses prisonniers à mort, comme traitres à la couronne et ennemis de l'église. Il furent exécutés sur le marché de Naples, le 29 octobre 1268.

2. Les sentiments de Charles d'Anjou étaient bien différents, puisque après avoir fait condamner et exécuter Conradin, il le fit enterrer comme excommunié. Plusieurs historiens dignes de foi assurent que Charles avait consulté Clément IV sur sa conduite à l'égard de Conradin et que ce pape lui ayant répondu par ce peu de mots, *Vita Corradini mors Caroli. Mors Corradini vita Caroli*, il n'hésita pas à le faire exécuter. L'art de vérifier les dates dément ce fait assez bien démontré toutefois par Giannone, Liv. IX, c. 2. L'arrêt fut prononcé par Robert de Bari, un des juges, qui fut tué au moment même par Robert de Béthune

une de ses meilleures provinces, plutôt que de voir Conradin mort ainsi ; et que, s'il eût pu le voir vivant entre ses mains, son intention était de le combler d'honneurs ; car ce guerrier généreux, dont la noble audace avait voulu venger la mort du roi Mainfroy son cousin, ne méritait pas de perdre la tête [1].

Lorsque le combat fut terminé, le roi fit transférer dans les différentes places fortes les ennemis pris vivants. Quant au butin fait par les siens, il ordonna que chacun gardât ce qu'il avait pris, et retint pour lui-même la tente de Conradin soutenue par des colonnes, ses armes brillantes, ses habits et son argent. D'après l'ordre du roi, le prince Guillaume reçut la tente du duc de Carin-

---

comte de Flandres. Cet évènement est raconté par Giovanni Villani avec une simplicité qui explique tout le siècle.

« Al giudice che condannò Curradino, Roberto, figlio del conte di Fiandra, genero del re Carlo, come hebbe letta la condannagione di Curradino, li diede d'uno stocco, dicendo che a lui non era licito di sententiare a morte sì grande e gentil signore ; del quale colpo il giudice, presente il re, cadde morto ; *e non ne fu parola*, però che Ruberto era grande appo el re, e parve al re e a tutti baroni, *che elli havesse fatto come valente signore*. (G. Villani, l. VII, c. 29.)

1. Au lieu d'exposer les sentiments de Charles d'Anjou, le chroniqueur rend ici l'impression que dut produire sa mort sur l'esprit du peuple ; tous les chroniqueurs du temps nous disent en effet que le trépas d'un si jeune homme fit verser partout des larmes abondantes. On l'aimait de toute la haine qu'on portait à Charles d'Anjou dont l'insolence et la cruauté appelèrent quelques années plus tard sur la tête des Français la terrible

thie[1], ses armes et son argent, comme un présent et un droit sur sa part des dépouilles.

Le butin fait après la victoire ainsi distribué, et les troupes récompensées, le roi licencia l'armée, et chacun se retira dans ses foyers. Il retint toutefois auprès de lui le prince Guillaume, et le ramena avec lui à Naples pour qu'il vît la reine et sa propre fille Isabelle, mariée au fils du roi Charles. Dès leur arrivée à Naples, le roi loua beaucoup le prince, et releva son mérite devant la reine, et lui avoua que c'était par sa prudence et ses savantes dispositions militaires qu'il était parvenu à remporter la victoire et à triompher de ses ennemis les Allemands. La reine, en femme noble, remercia beaucoup le prince, lui fit rendre toute sorte d'honneurs, et le combla de présents. Le roi, de son côté, le combla de si grands honneurs et de si riches présents, que tout le monde en fut étonné. Il le retint près de lui, et ils firent de grandes réjouissances.

Le prince resta environ vingt-trois jours auprès d'eux. Le roi désirait beaucoup le retenir plus longtemps, pour passer le temps agréablement avec lui;

---

rétribution des Vêpres Siciliennes. L'histoire de la conquête de Charles d'Anjou et des Vêpres Siciliennes, racontée par les chroniqueurs contemporains, fait partie de la 1re série de cette collection.

1. . . . τὴν κατοῦνα τοῦ δουκὸς ἐκείνου τοῦ Καρετάνου.
Il est probable qu'il veut parler ici du jeune duc d'Autriche, ami et parent de Conradin.

mais le prince reçut alors des nouvelles facheuses de la Morée, et apprit que ses ennemis les Grecs avaient rompu la trève et recommencé la guerre. A cette nouvelle, il vint trouver le roi et lui demanda son congé, afin de retourner en Morée et prévenir les dangers qui menaçaient son pays. Le roi vit ce départ avec peine; mais réfléchissant que c'était véritablement par l'effet des sages dispositions prises par le prince de Morée qu'il avait remporté la victoire sur Conradin et conservé sa souveraineté sur le royaume de Pouille, et considérant que le prince avait dû faire de grandes dépenses pour toutes les troupes qu'il avait amenées à son secours de la Morée, il lui offrit en retour de l'argent, de l'or et de nombreux dons. Il lui fit présent de vingt de ses meilleurs coursiers, et y ajouta des armes et des hommes, tels que cinquante cavaliers d'élite et deux cents arbalêtriers. Tous ces soldats, aussi bien fantassins que cavaliers, furent salariés pour six mois par le roi, qui les mit aux ordres du prince de Morée pour le secourir dans sa guerre contre les Grecs.

Quand tout ce que le prince avait obtenu du roi de Naples eut été préparé, troupes, armes, chevaux, tentes et argent, il demanda congé et fit ses adieux au roi. Il se rendit de Naples à Brindes, où, d'après les ordres du roi, il trouva des bâtiments tout préparés. Il s'embarqua aussitôt avec tout son monde, et arriva à Glarentza dans la Morée.

Les habitants de la Morée n'eurent pas plutôt appris que le prince venait d'arriver sain et sauf

avec tous les siens, à l'exception de trois hommes qu'il avait perdus, et qu'il était comblé de profits et de richesses gagnées dans la guerre contre Couradin, que tous, grands et petits, rendirent grace au seigneur. Les indigènes même de la Morée [1] s'en réjouirent. Le prince s'informa alors du vrai motif de la rupture de la trève. Les hommes les mieux instruits lui annoncèrent que c'était les Grecs qui avaient commencé la guerre, sur le bruit faussement répandu, et cru vrai par quelques uns, qu'il avait été tué dans la guerre entre Conradin et le roi de Naples. Le prince s'écria : « Jamais les prétextes « ne manqueront à ces misérables Grecs. Leur in- « clination à rompre leurs serments leur suggérera « toujours les moyens de se satisfaire. » Il s'adressa ensuite au seigneur de Caritena, et lui dit : « Pre- « nez avec vous, mon cher neveu, les Francs que « nous avons amenés de la Pouille et que le roi a en- « voyés à notre secours, et allez avec eux à Scorta, « pour garder notre pays et ravager celui de l'en- « nemi. »

Messire Geoffroy, seigneur de Caritena, reçut cet ordre avec plaisir, espérant, à l'aide de ses troupes, pouvoir protéger efficacement le pays des Francs, et ravager celui des Grecs. Dès son arrivée, il établit ses troupes dans les environs de Scorta, les distribua en différents corps, et fixa leurs cantonnements. Il les plaça particulièrement dans

---

1. Οἱ τοπικοὶ Μορέως.

la bourgade d'Arachova-la-Grande[1], située sur l'extrême frontière de Scorta, et du côté du pays occupé par les Grecs[2].

Mais un malheur funeste se fit sentir alors. A peine un mois s'était-il écoulé qu'il se manifesta dans l'armée une grave maladie provenant des eaux froides du pays. Cette maladie était la dyssenterie[3] qui gagna tous les Français cantonnés dans la bourgade d'Arachova, et qui en fit périr un grand nombre. Le seigneur de Caritena ne prit pas un instant de repos. Il était constamment à la tête de ceux qui se portaient bien, et étaient en état de porter les armes et de monter à cheval, et il allait attaquer les Grecs qui souvent l'attaquaient à leur tour.

Mais la fortune vint bientôt porter un coup funeste aux Français de la Morée. Le seigneur de Caritena, ce célèbre guerrier, tomba malade d'un délire grave; et la nécessité de la nature triompha de lui, et l'emporta au tombeau. Cette mort fut un véritable malheur pour tous les habitants de la Morée, et causa la plus vive affliction aux Français. Le prince regretta profondément son neveu. Tous les hommes grands et petits le pleurèrent. Tous, jusqu'aux oiseaux muets, s'attristèrent sur son sort. Ce fut là une grande perte pour la Mo-

---

1. Εἰς τὸ χωρίον τὸ ἔλεγαν Ἀραχόβαν μεγάλην.

2. Probablement sur le revers des montagnes de l'ancien pays de Lacédémone.

3. Το κοιλιακός.

rée. Comme il ne laissait malheureusement aucun héritier qui pût lui succéder dans la possession de ses places fortes et de sa suzeraineté de Morée, son héritage fut divisé en deux parties : l'une revint au prince, en sa qualité de seigneur suzerain; l'autre fut accordée en douaire[1] à sa veuve.

Cette dame était sœur de messire Guillaume, duc d'Athènes[2], qui portait le titre de Mégas-Kyr, titre transmis depuis les Hellènes. Après quelques mois et quelques jours, le Mégas-Kyr envoya des messagers prudents dans le royaume de Pouille, auprès du comte de Brienne[3], appelé sire Hugues[4], et qui était comte de Lecce[5]. Il fut convenu qu'il épouserait la sœur du Mégas-Kyr, la dame de Caritena. Cet arrangement conclu, le comte de Brienne passa dans la Morée, et arriva dans la ville d'Andravida. Le Grand-Maître s'y rendit aussi de Thèbes.

---

1. Τουάρην, mot grécisé.
2. Guillaume de la Roche.
3. 'Σ τὸν κόντον ντὲ Πριέρην.
4. Σὲρ Οὔγγον.
5. Κόντος ἦτον τοῦ Λέτζη. Hugues comte de Brienne et de Lecce, était fils de Gautier IV comte de Brienne et de Japha, mort en 1244 et de Marie de Cypre fille du roi Hugues de Lusignan. Il fut le grand-père de Gautier VI connétable de France, mort en 1356 à la bataille de Poitiers. Hugues comte de Brienne avait accompagné Charles d'Anjou dans la conquête de Naples et celui-ci lui avait donné l'an 1269 les seigneuries de Lecce, de St-Donat, de Tripuzzo et de Terenzano dans la terre d'Otrante à titre de comté. Au reste ces mêmes terres avaient été déja données avec la principauté de Tarente, par Innocent III, à son ayeul Gautier lors de son mariage avec Alberic fille de Tancrède roi de Sicile.

Ils s'entendirent entre eux sur ce qu'il y avait à faire, et envoyèrent chercher la dame de Caritena[1], que le comte de Brienne épousa. Après avoir pris possession des forts et de villes qui appartenaient à cette dame dans la Morée, il l'emmena avec lui dans la Pouille.

Il ne s'écoula pas un long espace de temps avant que, par la volonté du seigneur, la dame devint enceinte du comte Hugues son mari, et mit au monde un bel enfant, auquel on donna le nom de Gautier [2]. Avec le temps, cet enfant devint un homme illustre à la guerre, et se rendit fameux par ses faits d'armes dans tous les royaumes de l'occident [3]. Et lorsque, dans la suite des temps, messire Guy de la Roche [4], duc d'Athènes, vint à mourir, la souveraineté de ce pays tomba en partage à Gautier, fils du comte Hugues, qui était cousin germain [5] de ce messire Guy, et qui vint prendre possession du Méga-Kyrat [6], et s'installer dans le pays en qualité d'héritier et de nouveau duc d'Athènes.

A cette époque venaient d'arriver dans le pays d'Almiros [7] les Catalans [8] qui avaient pris le nom

---

1. Κυρὰ τῆς Καριτένου.

2. Γαλτιέρης. Gautier V qui depuis devint duc d'Athènes.

3. 'Σ τῆς δύσης τὰ ῥηγάτα.

4. ... μισὲρ Γὴς τὸ ἐπίκλιν ντὲ Λαρώτζε.

5. Ἐξαδέλφος.

6. Τὸ μεγαλοκυράτο.

7. Εἰς τὸ Ἀλμυρόν. Almyro était un port appartenant au duc d'Athènes, depuis Armiro.

8. Οἱ Καταλάνοι. Le marquis d'Aytone qui a écrit l'histoire de

de la Grande Compagnie [1]. C'est là que les avait conduits messire Guy, duc d'Athènes, qui était convenu avec eux d'attaquer la Morée. Il espérait avec leur secours la soumettre et s'emparer de la souveraineté, en faisant valoir les droits de son épouse Marguerite [2] qui en était l'héritière. Il prétendait que le prince son parent [3] retenait injustement la principauté d'Achaïe qu'il réclamait comme son héritage. Lorsqu'à son arrivée le duc Gautier trouva dans le pays cette Grande Compagnie, à laquelle s'étaient réunis plus de mille Turcs [4], il convint avec eux de porter la guerre en Romanie, afin de s'emparer de la Vlachie. Mais lorsqu'ils se furent emparés de la place de Domocos [5], une grande désertion et des symptômes de jalousie se manifestèrent entre les Catalans et le duc. Les Catalans irritèrent l'amour-propre du duc d'Athènes, et celui-ci, excité à la fois et par cette fierté naturelle aux Français et par les mauvais conseils qu'on lui donna, s'engagea dans une bataille où il fut défait, et eut

---

cette expédition des Catalans, dit qu'ils affectèrent de se dire Français au lieu de Catalans parce que c'était un nom moins odieux.

1. Μεγάλη συντροφία. Ramon de Muntaner, un des chefs de la Grande Compagnie, a écrit la chronique de cette expédition en langue catalane. Cette chronique forme les 5e et 6e vol. de la 1re série de ma collection.

2. Μαργίταν.

3. Ὁ παράντος, mot grécisé.

4. C'est sans doute ceux que Ramon de Muntaner désigne sous le nom d'Almogavares.

5. Τοῦ Δομοκοῦ τὸ κάστρον.

la tête tranchée [1]. Le Méga-Kyrat, son pays, fut alors occupé par la Compagnie Catalane qui y règne encore aujourd'hui [2]. Ce combat eut lieu le lundi [3] 15 mars de l'an 6817 de la création du monde, la septième indiction [4].

J'arrête ici le récit de ce qui concerne le comte de Brienne et le duc d'Athènes, et je vais reprendre le récit de ce qui est arrivé au prince Guillaume.

On se rappelle qu'après sa sortie des prisons de Constantinople, il était convenu avec l'empereur de lui remettre en ôtage [5] la sœur du grand connétable Jadre [6] et la fille du seigneur de Passava [7], protostrator [8] de la principauté. Pendant que ces

---

1. La vérité de tous ces faits est confirmée par les récits de Ramon de Muntaner, du marquis d'Aytone et de Grégoras, dans son livre VII. Nous n'en donnons pas le détail, parce qu'il se trouve naturellement placé avec le récit de Ramon de Muntaner, contenu dans les 5[e] et 6[e] vol. de cette série.

2. Ils l'occupèrent pendant 150 ans.

3. Ἡμέραν δευτέραν. Locution conservée par les Portugais qui disent *primeira feria, segunda feria.*

4. C'est-à-dire l'an 1309. Notre chroniqueur calcule selon l'ère mondaine de Constantinople. D'après ce calcul, l'an 6612, indiqué dans la pag. 1[re] du livre 1[er], note 1, ne répond pas à l'an 1094 mais à l'an 1104; et l'année 6716 (pag. 14, n. 3) à l'année 1208 et non à l'année 1198. Une erreur s'est sans doute glissée dans le texte du chroniqueur qui indique cent ans et en écrit cent quatre. Il faudrait lire dans le texte 6712, et dans la note, 1204 de l'ère vulgaire.

5. Ὀψίδες.

6. Τζαδροῦ.

7. Πασάβα.

8. Dignité qui répond à celle de maréchal

dames étaient à Constantinople pour le prince, il arriva que le seigneur d'Acova [1], messire Gautier de Rosière [2] mourut sans enfant qui pût hériter de ses domaines. Il ne laissa après lui [3] qu'une petite nièce, fille de sa sœur et du protostrator messire Jean de Passava. Cette fille s'appelait madame Marguerite. A l'époque de la mort du seigneur d'Acova, dont elle était héritière, elle était à Constantinople, où le prince l'avait envoyée pour ôtage à sa place. Cette circonstance l'ayant empêchée de se présenter au prince dans le terme convenu pour en obtenir l'investiture [4] de la seigneurie d'Acova son héritage, le prince retint cette seigneurie; et lorsque plus tard elle revint de Constantinople où elle était restée, comme je l'ai dit, en qualité d'ôtage du prince Guillaume, et réclama la seigneurie d'Acova, le prince lui répondit que, puisqu'elle avait laissé écouler l'année et le jour fixé par les usages du pays, en cas de succession, sans se présenter à la cour pour la réclamer [5], elle avait perdu tous les

---

1. Ἀκόβα.

2. Μισὲρ Γαλτιέρης.... ντὲ Ῥοζιέρης.

3. Μαντάμα Μαργαρήτα. Le texte est ici excessivement mal rédigé. Cependant le sens est tel que je le donne ici; voici le grec :

..... Οὔκ ἔχεν κληρονόμον του ἀπὸ τοῦ ἑαυτοῦ του,
Μόνον τοῦ πρωτοστράτορος τὴν θυγατέρα ἐκείνην
Τοῦ μισὲρ Τζὰν ντὲ Πασαβᾶ ποῦ εἶχεν τὴν ἀδελφήν του
Ὁμόζυγον γυναῖκαν του, καὶ ἐπίκεν θυγατέραν
Τὴν ὀνόμαζαν καὶ ἔλεγαν μαντάμα Μαργαρήτ.

4. Νὰ τὴν ῥεβεστίσῃ, pour que le prince la revêtit, mot féodal grécisé.

5. Voici le texte de cette loi telle qu'on la trouve dans les

droits qu'elle pouvait y avoir, et qu'il n'avait rien à lui donner. Cette réponse surprit vivement la dame, qui s'attendait d'autant moins à une pareille mesure, que c'était à la place du prince qu'elle avait été mise en ôtage, et que c'était lui-même qui l'y avait envoyée, et qu'il devait bien savoir qu'il n'y avait aucune faute de sa part; car si elle fût restée tranquille en Morée, elle n'eût jamais manqué aux lois relatives à la succession aux fiefs. Après être restée comme ôtage pour lui en prison, elle ne devait donc pas s'attendre à recevoir de lui une semblable réponse et de pareils prétextes.

Lorsque la dame Marguerite[1] et ses conseillers se furent assurés que le prince refusait de lui rendre justice, elle partit et revint chez elle profondément affligée. Un mois et quelques jours après, elle retourna auprès du prince, accompagnée d'un conseil et de quelques amis, et réclama encore une fois la place d'Acova avec ses dépendances ainsi que toute la baronie[2]. Elle répéta ensuite une seconde et une troisième fois ses réclamations; mais le prince lui fit toujours la même réponse que la première fois. La dame Marguerite,

---

assises de Jérusalem adoptées en Morée ainsi que dans tous les autres pays conquis par les Francs :

« Se un home tient un fié dou seignor de qui il li doive homage et se il ne le fait ou ne l'euffre à faire, si com il doit, dedans un an et un jour, il perdra son fié toute sa vie se le seignor veaut avoir droit par la court. »

1. Μαντάμα ἡ Μαργαρίτα.

2. Καὶ ὅλην τὴν παρουνίαν, mot féodal grécisé.

reconnaissant enfin qu'il lui était impossible d'obtenir justice du prince, pria tous ses amis et parents de l'aider de leurs conseils, et de lui indiquer ce qu'elle avait à faire pour reconquérir ses droits et ne pas être déshéritée. Les plus sages de ses amis lui conseillèrent d'épouser un homme puissant et sage, et d'une haute naissance, qui, par sa propre puissance et le secours de ses parents, pût la replacer dans son héritage. La dame, en femme prudente, consentit à ce mariage. Les principaux membres de sa famille y contribuèrent de tous leurs efforts, et elle épousa enfin un homme d'une haute naissance, messire Jean de Saint-Omer,[1] frère du noble sire Nicolas de Saint-Omer, seigneur de Thèbes[2]. Ils avaient un troisième frère appelé messire Roth[3]. Messire Jean, après son mariage, prit l'office[4] de protostrator qui était un héritage de famille de sa femme. Ces seigneurs de Saint-Omer étaient d'une illustre extraction. Leur père messire Belas de Saint-Omer[5] avait épousé la sœur du roi de Hongrie[6] dont il avait eu ces trois fils qui étaient aussi cousins germains du duc d'Athènes.

Messire Jean de Saint-Omer ne voulut pas laisser s'écouler un long-temps sans faire ses réclama-

---

1. Τζὰν ντὲ Σαντομέρ.
2. Αὐτάδελφον τοῦ εὐγενοῦς σὲρ Νικολοῦ ἐκείνου
Ντὲ Σαντομὲρ τὸν ἔλεγαν τῆς Θήβας τὸν αὐθέντα.
3. Μισὲρ Ῥοτὸν, ou plutôt Othon.
4. Τὸ ὀφίκιο.
5. Ὁ μισὲρ Ἄμβελας ντὲ Σαντομέρ.
6. Τοῦ ῥῆγα τῆς Οὐγγρίας.

tions sur l'affaire d'Acova. Il pria ses frères de l'accompagner, et ils vinrent avec lui en Morée. Ils trouvèrent le prince à Glarentza, occupé avec ses chefs à mettre ordre à l'administration de la principauté. Les deux premiers jours de leur arrivée ils ne parlèrent pas de leurs affaires, mais se réjouirent avec les Moraïtes. Ces deux jours passés, messire Jean se présenta devant le prince, accompagné de ses deux frères et de sa femme l'héritière d'Acova. La dame déclara alors au prince qu'elle se présentait pour réclamer l'héritage de tous les biens de sa famille, et qu'elle désignait messire Jean son mari comme son avoué [1], conformément aux usages reçus, et messire Jean adressa à l'instant même la parole au prince, et lui dit :

« Mon seigneur, prince de Morée, je vous prie, « en votre qualité de suzerain et d'héritier, de vou« loir bien convoquer tous les chefs, bannerets et « chevaliers liges de la Morée, pour entendre la « requête que j'ai à vous présenter, et prononcer « sur mon affaire une décision conforme aux prin« cipes de la justice. Que ce jugement soit rendu « d'après les usages de la Morée, je ne veux au« cune grace et ne demande que mon droit. »

Le prince lui répondit : « J'y consens avec plaisir. « Puisque vous ne réclamez que la justice, je suis « prêt avec ma cour à vous satisfaire. »

D'après les ordres du prince, les bannerets et

---

1. Ἀϐωὲ, mot grécisé. L'avoué était le tuteur, le garde que l'on donnait aux mineurs. Les églises avaient aussi leur avoué.

tous les chevaliers de la Morée se réunirent dans l'église de Sainte-Sophie à Andravida, où le prince se rendit aussi. Alors messire Nicolas de Saint-Omer, seigneur de Thèbes [1], se leva. Il prit de sa main droite sa belle-sœur madame Marguerite, épouse de son frère, et dit au prince de la Morée :

« Tous les hommes de la principauté savent de « vérité que ma belle-sœur qui se présente ici de- « vant la cour, est la nièce du seigneur d'Acova, « étant fille de sa sœur. A la mort de ce seigneur, « qui ne laissa aucun enfant pour hériter de lui, « cette dame se trouvait à Constantinople en qua- « lité d'ôtage, ainsi que le sait fort bien mon sei- « gneur, pour le compte duquel elle y était. Par « suite de cet empêchement, ne se trouvant pas « dans le pays lors du terme [2] voulu, elle ne put se « présenter devant le prince dans le délai de qua- « rante jours, fixé par les usages de toute la princi- « pauté. Il n'y a en cela nulle faute de sa part ; car « retenue en ôtage par l'ordre du prince, elle ne « pouvait venir se conformer aux usages que lorsque « le prince l'aurait fait revenir dans son pays. Aus- « sitôt son retour, elle se présenta en effet devant « vous, et réclama son droit ; mais vous, vous lui « répondites qu'elle n'avait plus aucun droit. Plu- « sieurs fois elle a répété ses réclamations, et ja-

---

1. Τῆς Θήβας ὁ αὐθέντης. Il avait épousé l'héritière de cette seigneurie.

2. Τέρμενον.

« mais vous n'avez voulu convoquer une cour[1] « pour prononcer sur sa réclamation. Vous lui par« liez en maître absolu[2]; et elle de son côté, comme « une femme faible[3] et sans mari, elle s'en retourna « chez elle[4] désespérée, attendant que la Provi« dence lui envoyât ses secours. La Providence lui « a enfin envoyé secours, et elle appartient à un « homme illustre et de noble maison, qui saura « bien, comme tout homme noble doit le faire, lui « faire rendre les droits qui lui reviennent. C'est « dans cette intention qu'ils se présentent tous deux « devant vous. Je me présente avec eux, et en ma « qualité de frère je leur offre[5] mes services, à l'un « comme héritier, à l'autre comme avoué[6], et je ré« clame de vous justice. Ils vous prient donc ins« tamment, par mon organe, de leur rendre ce « qui leur est dû, et de les remettre en possession « de leur héritage de famille, c'est-à-dire de la place « ainsi que des dépendances de la baronie[7] d'Acova. « Ils sont prêts de leur côté à faire pour vous tout « ce qu'ils vous doivent relativement à leur service « et à leur hommage lige[8]. »

Le prince répondit à messire Nicolas de Saint-

---

1. Κούρτη.
2. Ὡς αὐτεξούσιος.
3. Ἀβουλευτὶ, sans volonté.
4. 'Σ τὸ σπίτι.
5. Παραοφρίζω, mot grécisé.
6. Ἀβουέρης.
7. Τῆς μπαρουνίας Ἀκοβοῦ.
8. Εἰς λίζιον δουλίαν καὶ ὁμάτζιον.

Omer : « Nous venons d'entendre en détail, ainsi « que notre cour, le discours que vous venez de « prononcer et l'affaire que vous nous présentez. « Nous avouons et déclarons qu'il est bien vrai que « c'est à cause de nous, et pour une affaire qui nous « est personnelle, que cette dame a perdu ses droits « et a été privée de son héritage de la seigneurie et « du fort d'Acova. Maintenant, nous vous de-« mandons si vous désirez que je vous fasse jus-« tice selon la loi, ou si vous réclamez une faveur « et une grace de moi comme de votre prince, en « faisant valoir que c'était à cause de moi qu'elle « était hors du pays, et n'avait pu se présenter dans « la principauté pour faire valoir son droit au terme « prescrit par les Usages. »

Messire Nicolas de Saint-Omer fit alors au prince la réponse suivante :

« Seigneur, prince de Morée, je vous prie de « croire que si j'étais convaincu que ma sœur ne « fût pas fondée dans ses réclamations du fort et « de la baronie d'Acova, je n'aurais pas dédaigné « de vous les demander comme une grace. Mais ici « ses droits sont évidents, ainsi que vous le savez « bien vous-même. C'était pour vous que ma sœur « était détenue, et elle ne pouvait sortir de Cons-« tantinople pour venir réclamer en Morée son hé-« ritage d'Acova. Je ne vous demande donc point « une grace, mais une justice, conformément à ce « que la loi prescrit. »

Le prince lui dit alors : « Puisque vous n'avez « pas besoin d'une grace de ma part, et que vous

« n'invoquez que la justice de la cour, je vous déclare en vérité que ce serait pour moi un péché « devant Dieu et un juste sujet de blâme aux yeux « des hommes si je ne me conformais pas à la demande que vous me faites de vous rendre justice. « Je veux donc que la chose soit décidée d'une manière régulière, et que les Usages du pays soient « consultés avec attention et discernement. Mais « pour ne tomber dans aucune erreur et éviter tout « reproche, je veux convoquer tous les bannerets, « prélats et chevaliers de la principauté de Morée, « et leur soumettre cette affaire pour qu'ils prononcent un jugement avec la crainte de Dieu, et « conformément aux Usages que l'empereur Robert[1] nous a transmis lors de ses arrangements « avec son gendre[2]. »

Le prince fit alors écrire des lettres à tous les bannerets, chevaliers et liges de la principauté, qui arrivèrent à Glarentza et se réunirent pour juger l'affaire conformément aux Usages. Le prince dit alors à messire Nicolas de Saint-Omer : « Je désire « savoir quel est l'avocat [3] qui doit défendre votre « sœur et parler pour elle devant la cour. » Nicolas de Saint-Omer répondit qu'il voulait l'être lui-même, et qu'il se chargeait de faire valoir pour elle

1. Ὁ βασιλεὺς ἐκεῖνος ὁ Ῥουμπέρτος. On a déja vu que ce n'était pas la fille de Robert de Courtenay mais de Pierre de Courtenay qu'avait épousé Guillaume de Ville-Hardoin; voy. note 2, page 161 de ce volume.

2. Geoffroi II de Ville-Hardoin.

3. Ἀβουκάτος.

tout ce que la loi lui offrait de favorable relativement à l'affaire de la baronie d'Acova. Le prince lui dit alors : « Puisque vous vous chargez des fonctions « d'avocat dans l'affaire de la dame Marguerite [1], « moi de mon côté, par amitié pour vous et pour « vous tenir compagnie, je me déclare l'avocat « chargé de défendre les droits de la cour. »

Il s'adressa alors au logothète messire Léonard [2], originaire de la Pouille, qui était un homme sage et très-instruit, ami intime du prince et son premier conseiller. Il lui remit la verge du commandement [3] qu'il tenait entre ses mains, et que portent tous les princes et les seigneurs du monde, et lui dit : « Je vous confère la puissance que je possède, « afin que vous présidiez la cour et rendiez justice « conformément à la loi, avec l'avis et l'assistance « de tous ceux qui composent la cour. Je vous « conjure sur le Christ et sur le salut de votre ame, « aussi bien vous que tous ceux qui siègent dans « cette cour, de tenir autant aux droits de la dame « Marguerite qu'à ceux de la cour. Ne vous laissez « entraîner ni par la crainte ni par l'amitié. Je vous « enjoins sur votre ame de prendre bien garde à « ne pas vous laisser induire en erreur; car moi, « par affection pour messire Nicolas de Saint-« Omer, et pour lui tenir compagnie, je vais faire

---

1. Τῆς ντάμα Μαργαρίτας.
2. Λινάρδος, Léonard de Vérules.
3. Τὴν βιργὰν δὲ καὶ τὸ ῥαβδί.

« le rôle d'avocat [1] et soutenir contre lui les droits « de la cour. »

Messire Nicolas commença ensuite le premier à exposer l'affaire dès son origine, c'est-à-dire en racontant comment la seigneurie d'Acova était échue à la protostratoresse [2] madame Marguerite, ainsi que nous l'avons rapporté plus haut; et enfin tous les motifs, tous les incidents et toute la marche de l'affaire.

Quand messire Nicolas eut terminé son discours, le prince prit la parole à son tour, et exposa tous ses motifs et toutes ses raisons en opposition à ce que messire Nicolas avait avancé, ainsi que cela est établi par les réglements suivis dans les tribunaux, et de manière à ce que chacun puisse dire ce qu'il croit utile à sa cause. Après que chacun eut parlé long-temps et abondamment, le prince fit apporter le livre des Usages [3], et il expliqua en détail ce qui y était contenu; comment, au cas où le suzerain serait fait prisonnier par l'ennemi et jeté dans les fers, son homme lige doit, si le suzerain le réclame, se rendre en prison comme ôtage en sa place, pour obtenir sa mise en liberté [4], et com-

---

1. Θέλω ν' ἀξουκατεύσω. Il fait du mot avocat le verbe avocasser qu'il grécise.

2. Τὸ τῆς πρωτοστρατόρησας τῆς ντάμας Μαργαρήτας.

3. Le texte dit simplement τὸ βιβλίον comme nous disons le code. Il s'agit du livre des Assises et bons usages de Jérusalem. Voyez note 7, page 168 de ce volume.

4. « Hom doist entrer en ostage pour geter de prison son sei-

ment le suzerain doit ensuite de son côté employer tous ses moyens pour faire sortir de prison son homme lige qui a pris sa place[1].

Tous ceux qui siégeaient alors dans la cour émirent l'avis que, puisque c'était pour lui que la protostratoresse avait été mise en ôtage, elle était fondée, par cette distinction particulière, à revendiquer son héritage du fort d'Acova et de ses dépendances. Mais le prince ouvrit de nouveau le livre de la loi, et développa un chapitre par lequel il prouva que selon les termes de l'assise elle était engagée par un devoir indispensable à se constituer ôtage, et que d'un autre côté il était déclaré formellement par l'assise que, puisqu'elle ne s'était pas trouvée en Morée dans les termes voulus par l'usage, elle n'avait plus aucun droit à réclamer son héritage.

Les juges changèrent alors d'opinion, et reprenant la parole ils déclarèrent que, puisque la dame était tenue d'entrer en prison lorsque son seigneur lige le demandait aux termes des assises, et qu'elle ne s'était pas présentée, dans le délai voulu, en Morée au prince pour réclamer ses droits, elle avait perdu tous ses droits du jour même où ce délai était expiré. Ils déclarèrent donc toutes les récla-

---

gnor se il l'en requiert ou fait requerre par certain message. » (Assises de Jérusalem.)

1. « Le seignor est tenus par sa foi de délivrer à son loyal pooir cil ou ceaus de ses homes que il a mis en hostage pour sa délivrance. »

mations de la dame mises au néant. Le prince et messire Nicolas furent alors invités à se présenter devant la cour. Le logothète qui tenait la place du prince prit la parole et leur annonça que la cour seigneuriale avait gagné le fort d'Acova, ainsi que cela était prouvé d'une manière précise par le livre des Usages, tel qu'il avait été rédigé dès le commencement de sa formation [1].

Quand le prince eut entendu cet arrêt, il remercia la cour, ainsi que cela est usité, et prit congé; mais le protostrator messire Jean de Saint-Omer ne voulut pas remercier la cour. Tous les grands [2] et les bannerets prirent congé du prince, et chacun se retira comme il voulut et où l'appelaient ses affaires.

Le prince dit ensuite au logothète avec un grand discernement: « Je vous jure devant le seigneur, « mon logothète, que le jugement qui vient d'être « rendu, et par lequel la dame Marguerite a été « déshéritée de la seigneurie du fort et des dépen- « dances d'Acova, m'a fait d'autant plus de peine, « que je sais fort bien que c'est moi qui l'ai en- « voyée en prison à Constantinople, et que c'est là « ce qui l'a empêchée de se présenter, dans le délai « voulu, devant ma cour pour réclamer son héri- « tage d'Acova. Voici comment il m'est arrivé d'être « cause de ce malheur. Lorsqu'on m'apprit, pen-

1. Tout ce qui est relatif à cet ouvrage a sa place à la tête du volume même qui le contiendra.

2. Οἱ ἄρχονταις, archontes.

« dant l'époque de l'emprisonnement de la dame
« Marguerite, que le seigneur d'Acova venait de
« mourir, l'idée me vint de prendre entre les mains
« le livre des assises, et de lire le passage que je
« vous ai fait entendre devant la cour. En lisant
« cet article je vis que, puisque la protostratoresse
« se trouvait à Constantinople comme ôtage en ma
« place et ne pouvait venir se présenter à la cour
« dans le délai fixé par les usages, il était conforme
« aux arrêts de la justice qu'elle fût déshéritée de
« ses droits. Je fis cependant une distinction, et je
« me dis en moi-même que, puisque c'était en mon
« nom qu'elle était en prison et perdait l'héritage
« qui lui était échu, ce serait un grand péché et
« un grand blâme pour moi de lui faire ce tort. Je
« pensai donc que, pour réparer le tort que je lui
« faisais, je devais lui donner la moitié de la ba-
« ronie d'Acova, et conserver l'autre moitié en
« propriété pour ma plus jeune fille Marguerite.
« Mais vous avez vu avec quelle audace et quelle
« présomption ces Saint-Omer se sont présentés ici.
« Leur conduite m'affecta vivement, et mon cœur
« en murmura, et c'est pour cette raison que je de-
« mandai alors à messire Nicolas si c'était une fa-
« veur ou une justice qu'il venait solliciter de ma
« cour. Il me répondit avec fierté qu'il n'avait pas
« besoin d'une grace de ma part, et ne venait de-
« mander que ce qui appartenait de droit à la dame
« Marguerite. J'ordonnai donc qu'on apportât le
« livre des assises et usages de la Morée, pour que
« l'on prononçât entre nous, et que son orgueil fût

« confondu; et vous voyez que, d'apres la déclaration des droits des liges, la dame Marguerite a été « déshéritée. Je sais d'une manière certaine, d'après « mon registre [1], qu'il est parfaitement exact que « la baronie d'Acova avec ses dépendances contient « quatre fiefs de cavaliers [2]. Prenez avec vous Colinet [3] qui est le protostrator de toute la principauté, réunissez les anciens [4] de la baronie d'Acova, faites leur apporter le livre de leurs archives [5], et faites ensemble le partage de toute la baronie. Partagez-la en trois parties, et placez-en la « meilleure partie dans l'une des trois. Par exemple, « sur huit fiefs, séparez-en cinq et les meilleurs « pour le revenu. Sur les hommages [6], choisissez « et mettez de côté les trois plus hauts, et faites « dresser un privilége franc [7], qui portera que « j'offre ces fiefs d'Acova, contenant le tiers de la « baronie, à la dame Marguerite, comme une faveur que j'accorde à elle et à ses enfants. »

Le logothète exécuta avec empressement l'ordre

---

1. Ῥιτζίστρο. C'est le livre dont il est parlé dans le commencement de cette chronique et dont le contenu rappelle celui du Doomsday.

2. Τέσσαρα φίει καβαλλαρίων.

3. Κολινέτον.

4. Οἱ γέροντες.

5. Τὰ πρακτικά. C'est-à-dire le livre dans lequel on consigne le résultat des délibérations des assemblées publiques.

6. Ἀπὸ τὰ ὁμάτζια.

7. Φράγγικο πρεβελέτζιο.

du prince. Il scella lui-même ce privilége et le lui apporta. Le prince le lut et l'approuva de tout point. Il leva la couverture[1] de son lit, le plaça par dessous, et dit ensuite au logothète : « Allez en per-« sonne, et faites venir ici la dame Marguerite. « Dites-lui que j'ai besoin d'elle et désire lui parler. » Le logothète partit ausitôt pour exécuter son message. A l'arrivée de la dame, le prince lui dit : « Je « prends Dieu à témoin, ma chère fille, que mon « intention et ma ferme volonté étaient de vous « faire une courtoisie[2], et de vous accorder une « grace sur l'héritage de la baronie d'Acova qui eût « dû vous revenir. C'est pour cela que quand vous « vous êtes présentée devant la cour, j'ai demandé « au vieux messire Nicolas s'il sollicitait de moi « une justice ou une faveur. Mais par fierté et par « présomption, ce seigneur prétendit n'avoir be-« soin d'aucune faveur de ma part, et ne demanda « de la cour qu'un acte de justice. C'est là ce qui « m'a engagé à présenter le livre des assises à la « cour pour qu'elle prononçât entre nous confor-« mément aux lois. La cour, comme vous l'avez vu, « a décidé que je n'avais rien à vous rendre. Cepen-

1. Τὸ κορβερτίρι. Mot grécisé. On était assez habitué alors à tout placer sur le lit; cet usage s'est conservé fort long-temps puisqu'on trouve dans les instructions données sous le règne d'Henri VIII, par un duc de Northumberland, sur la manière de remplir les fonctions de gentilhomme de la chambre, qu'on doit empêcher de déposer les manteaux et les chapeaux sur le lit du roi.

2. Κουρτεσίαν.

« dant, comme c'était pour moi que vous étiez à « Constantinople au moment où la baronie vous est « échue, j'ai bien voulu, par affection et par dis- « tinction, diviser la baronie d'Acova, et vous en « donner le tiers comme une nouvelle inféodation « pour vous et vos enfants. »

Le logothète prit alors le privilége et le remit entre les mains du prince qui de son côté fit approcher la dame Marguerite pour lui donner l'investiture. La dame s'approcha de lui et reçut l'acte. Le prince tira alors son gant et la revêtit [1]. Celle-ci, en femme noble, reçut cette donation avec plaisir,

---

1. Ῥεβεστίζειν, mot grécisé. Voici suivant les Assises de Jérusalem la formule de l'hommage et de l'investiture.

« Quant home ou feme fait homage au chief seignor du royaume de Jerusalem doit estre à genouls devant lui, et mettre ses mains jointes entre les soues et dire li : « Sire, je deviens vostre « home lige de tel fié, et vous promet-je à garder et à sauver « contre tous ceaus et toutes gens qui vivre et morir puissent. » Et le seignor li doit respondre : « et je vous reçoi en Dieu foy et « la moie de vos droits, sauve les miens » et le doit baiser en la bouche en foy. » (Assises de Jérusalem, ch. 210.) Le vieux roman de *Gérard de Roussillon, duc de Bourgogne,* qui suivant le romancier vivait sous *Louis le Piteux* en 709, fait mention de cette investiture avec le gant ; on lit pag. 8, dans le manuscrit 184, in-folio, Belles-Lettres, pag. 86 de la Bibliothèque de l'Arsenal, qui contient ce roman en vers français :

Et les mist en saisine, par son *gand*, hautement
De trestoutes leurs terres et leur grand chasement (*domaine*).

Et dans le même roman en vers provençaux pag. 57, recto, de la même bibliothèque, n° 183, fol. Belles-Lettres, copié sur le manuscrit du roi, 7991, in-8°, le vers suivant :

El Reis lhi dona un fieu ; son *gan* l'hen bada.

remercia le prince, le salua humblement, prit congé de lui et se retira à son hôtel[1]. Elle y trouva messire Jean son mari, et s'empressa de lui raconter les détails de tout ce qui s'était passé dans son entrevue avec le prince, et comment il lui avait fait don du tiers de la baronie d'Acova.

Après avoir réglé cette affaire, le prince ordonna au logothète d'inscrire un second privilége, comprenant les deux autres tiers du fort et des dépendances de la baronie d'Acova, en portant qu'il les donnait en héritage à sa propre fille Marguerite. Ce privilége une fois écrit et scellé, il le remit entre les mains de sa fille, l'en revêtit et l'en mit en possession, en faisant des vœux pour qu'elle pût le conserver comme héritage.

Au milieu de toutes ses occupations, et quand il eut fait tout ce que je rapporte ici et bien d'autres choses, le prince Guillaume, cédant à la loi commune, paya son tribut à la nature et but la coupe de la mort. Il venait de passer à Calamata qu'il désirait vivement revoir parce qu'il y était né et que c'était son propre domaine. Le Champenois[2] l'avait donné en propriété légitime et en héritage[3] à son père le vieux messire Geoffroy de Ville-Hardoin[4]. Une maladie mortelle le surprit

1. 'Σ τὸ σπίτι. Du mot *hospitium*.

2. Ὁ Καμπανέσις. Guillaume de Champ-litte, dont il a été question au commencement de ce second livre.

3. Voyez page 135.

4. Μισὲρ Τζεφρὲ Βιλάρτου.

dans cette ville. Aussitôt il envoya ses ordres pour que les bannerets, les prélats et les prud'hommes[1] de toute la principauté eussent à se réunir. Il les pria de lui conseiller ce qu'ils trouvaient convenable qu'il fit à ses derniers instants. On examina tout avec attention, et on arrêta les dispositions suivantes : Le prince nomma le grand connétable Jadre bail de la Morée. Il écrivit au roi Charles et le pria de gouverner avec justice[2] et affection, d'abord ses filles, et ensuite tous les hommes de la principauté, grands et petits, qui devaient lui être soumis ; de protéger les couvents de l'église latine aussi bien que ceux de l'église grecque[3] ; de conserver les dotations et les priviléges des monastères qu'il avait fait construire lui-même, afin qu'on y priât jour et nuit pour le salut des chrétiens sanctifiés par le baptême ; de ne permettre à personne de les attaquer ni de les inquiéter sur tous les avantages qu'il leur avait conférés ; de conserver de même tous les dons faits par lui aux hommes qui l'avaient servi avec zèle et persévérance, et de veiller aussi à ce que personne ne pût les inquiéter. Il ordonna de plus qu'après sa mort, et aussitôt qu'il serait possible, on eût à placer ses ossements séparés dans un cercueil, à les transporter à Andravida dans l'église de Saint-Jacques qu'il avait fait

1. Γνωστικοί, hommes sages.

2. Νὰ κυβερνᾷ . . . . μὲ δικαιοσύνη.

3. Le texte dit : les couvents des Francs et Grecs : Τὰ μοναστήρια τῶν Φραγκῶν ὁμοίως καὶ τῶν Ῥωμαίων.

construire et qu'il avait donnée aux chevaliers du temple[1], et à le déposer dans le monument[2] qu'il avait élevé à son père, de manière que son frère se trouvât à la droite, lui à la gauche, et que leur père occupât le milieu. Il établit aussi des privilèges pour quatre chapelains[3] qui devaient s'y tenir constamment et sans pouvoir s'absenter, et y chanter et dire des messes pour le repos des ames de sa famille et la sienne. Il ordonna même par ses dernières volontés, et sous peine d'excommunication de l'église, que personne au monde n'eût à inquiéter ces chapelains. Toutes les dispositions que je rapporte ici, et bien d'autres encore que je ne puis raconter, étant prises, il rendit son ame qui fut emportée par des anges. Priez tous pour lui, car c'était un bon prince. Tout le monde doit vivement regretter qu'il n'ait point eu d'enfant mâle de son sang pour succéder à ce qu'il avait gagné avec beaucoup de fatigues. Il n'eut que des filles, et perdit ainsi tout le fruit de ses travaux; car une femme ne saurait jamais être admise à succéder à la souveraineté depuis la malédiction lancée contre la femme[4]. Il ne convient donc pas à un souverain de se réjouir quand il n'obtient que des filles pour

---

1. 'Σ τὸ Τέμπλον.

2. Τὸ κιβοῦρον, sepulchre.

3. Καπελλάνους.

4. Les antiquaires qui ont écrit sur la loi salique et sur les causes de l'exclusion des femmes de la couronne dans les royaumes fondés par les Francs, n'avaient pas encore songé à faire remonter cette cause au péché originel.

héritières; car le gendre que Dieu lui donnera deviendra maître de toute sa souveraineté et de toute sa gloire.

Après la mort du prince Guillaume, le grand connétable messire Jadre, devenu bail de la Morée, écrivit des lettres et envoya des messagers à Naples où était le roi Charles. Il l'informa en détail de la mort du prince et de l'état des choses. Le roi fut vivement affecté de cette nouvelle. Il convoqua tous les premiers de son conseil, et leur demanda leur avis sur la manière dont il devait gouverner la Morée. Ses conseillers furent d'avis qu'il devait y envoyer un homme sage et expérimenté dans les armes comme bail et gouverneur [1], avec plein pouvoir de tout administrer selon les vœux et pour le repos des indigènes [2]. Le choix du roi tomba pour ces fonctions sur un chevalier appelé Rousseau de Sully [3], homme prudent et habile guerrier. Il lui donna cinquante cavaliers salariés et deux cents arbalètriers, tous hommes d'élite, et lui recommanda expressément de les employer à la garde des places de la Morée. Il le fit ensuite accompagner d'une commission composée de prélats, de bannerets et de chevaliers, et écrivit des lettres dont il le chargea.

Le bail sortit alors de Naples avec sa suite, et arriva à Glarentza vers la fin de mai. Il envoya aus-

---

1. Μπάϊλος.
2. Τῶν τοπικῶν ἀνθρώπων.
3. Ῥοῦσσον.. ντὲ Σούλι. Ducange l'appelle à tort Soliman de Rossi

sitôt aux prélats du pays et à tous les chevaliers les lettres dont le roi l'avait chargé. Il leur écrivit aussi de sa part, en les engageant à se rendre le plutôt possible à Glarentza pour prendre connaissance des ordres qu'il leur apportait de la part du roi. A la réception de ces lettres, ils partirent en effet, et à leur arrivée ils se réunirent tous, grands et petits, et ouvrirent et lurent les lettres par lesquelles le roi ordonnait à tous les hommes de la Morée de reçevoir Rousseau de Sully [1] pour bail, et à tous ceux qui étaient ses liges [2] et lui devaient hommage de faire hommage de leurs fiefs à Rousseau de Sully comme s'il était le roi lui-même.

Les prélats et les bannerets, à la réception de ces ordres, délibérèrent aussitôt sur ce qu'ils avaient à répondre. Le métropolitain de Patras, nommé Benoît [3], fut choisi pour porter la parole au nom de tous. Il dit alors au bail que tous les seigneurs de la Morée, grands et petits, se soumettaient aux ordres transmis dans les lettres du roi; qu'ils acceptaient toutes ses conditions, accueillaient le bail qu'il leur envoyait, et le tenaient comme l'image [4] du roi lui-même; mais que quant à l'hom-

1. Ρούσον ντὲ Σούλι.

2. Εἶναι λιζίοι.

3. Μπενεδέτος. Ce Benoît est peut-être le huitième archevêque de Patras dont le nom est laissé en blanc dans l'*Oriens Christianus*, et qui succéda à Guillaume et précéda Nicolas 1er dans cet archevêché.

4. Ἀντίτυπον.

mage lige [1] qu'il leur ordonnait de faire au bail de Sully, ils ne le feraient jamais, attendu que cela était contraire aux assises et usages de la Morée, rédigées et jurées lors de la conquête par ceux qui avaient conquis le pays. Ces assises et usages portent que quand le prince ou seigneur du pays viendra dans le temps fixé prendre sa souveraineté, il devra se présenter en personne dans l'intérieur de la principauté, et jurer avant tout au peuple de la Morée, en mettant la main sur l'évangile du Christ, de le gouverner avec justice, et conformément aux usages du pays, et de n'inquiéter personne dans ses priviléges [2]; et ce n'est que quand

---

1. Ὁμάτζιον καὶ λιζίαν.

2. 'Σ τὴν σφραγίδαν. Le texte des Assises est formel à cet égard Le chap. 285 de l'édition de la Thomassière, a pour intitulé : *Ci orés qués est le serment que le chief seignor fait a ses homes avant que il li facent homage ne que il le reçoivent à seignor.* Je préfère donner le texte italien qui est plus clair et mieux rédigé :

« Hora aldirete che sacramento el capo signor fa a li suoi homini, avanti che li faccino homaggio. Egli deve primieramente giurar sopra li santi evangelii de Dio, come christian, de guardar, salvar, aiutar, diffender e mantenir quanto lealmente potrà, la santa ecclesia, le vidue e orphani ne la loro rason e in nel suo dretto, e ancora per suo dritto juramento attender e far tenir, adimpir e mantenir quanto lealmente potrà le bone usanze, e li boni costumi, e le assise che furono ordinate e fatte, e ancora per suo dritto giuramento attender e far tenir e mantenir le donation e li privilegii che li suoi antecessori hanno donato e fatto; e s'alcuna differentia sarà in le donation o in li privilegii che loro feceno, quella differentia farla terminar per sententia o cognition di sua corte; e ancora è obligato per ditto

le prince aura prêté serment conformément aux assises, que les liges de la principauté viendront lui faire leurs hommages [1]. L'hommage lige se fait en s'embrassant sur la bouche [2], et cet hommage est réciproque, car le prince doit foi à son lige, aussi bien que le lige la lui doit de son côté, et il n'y a aucune différence dans la nature de leurs

---

suo giuramento de tenir e far tenir e adimpir quanto lealmente potrà justitia. »

La rédaction du code français publié par la Thomassiere est conçue tout autrement. L'arrangement entier en est d'ailleurs des plus vicieux. Les Vénitiens qui l'ont fait compiler aussi pour le royaume de Cypre l'ont beaucoup mieux distribué. Le chapitre que je cite est le 25 de l'édition vénitienne. J'ai déja dit plus haut que la traduction vénitienne avait été faite d'après une compilation rédigée d'abord en français avec beaucoup d'ordre et de méthode et d'une manière bien plus complète que ne l'est le texte du manuscrit publié par la Thomassière. Le gouvernement français avait obtenu copie de ce précieux manuscrit de Venise, mais cette copie faite avec le plus grand soin a été perdue dans la révolution et l'original a été transporté depuis de Venise à Vienne où il se trouve maintenant dans les archives auliques. C'est le texte de ce manuscrit, le seul qui mérite vraiment toute confiance, que j'espère être en état de publier dans cette collection dont il fait nécessairement partie.

1. « Et après ce que ledit serement sera compli, » dit le code français, « le seignor se doit séir, et les hommes, l'un aprez l'autre li doivent faire homage. »

2. Cet article sur la forme de l'hommage suit immédiatement dans le code vénitien les deux chapitres précédents; et dans le code français il se trouve dans une autre partie du livre, ce qui pourrait donner une preuve de plus que notre rédaction française n'est pas celle qui était adoptée, mais bien la rédaction traduite depuis par les Vénitiens.

obligations, sauf l'honneur et la gloire qui appartiennent au suzerain [1]. Dans le cas où le prince se trouvait éloigné et dans un autre pays, et se faisait remplacer par un fondé de pouvoir chargé de recevoir les hommages dus par ses liges, les hommes liges de la Morée n'étaient tenus de faire cet hommage et ce service qu'à lui-même en personne et dans l'intérieur du pays. « D'après ces « lois, » dirent-ils au bail, « les hommes liges de la « Morée vous prient de ne pas prendre en mau- « vaise part ce qu'ils mettent en avant. Ils préfére- « raient être déshérités de leurs biens, et même « brûlés vifs, plutôt que d'être dépouillés de leurs « lois. Mais pour l'honneur du roi, et pour qu'il ne « pense pas que c'est à cause de lui personnelle- « ment que nous en agissons ainsi, faites ce que « nous allons vous dire. Nous savons que la prin- « cipauté a changé de maître, et est aujourd'hui « entre les mains du roi notre suzerain; mais lors- « même que notre devoir serait de faire ce que « vous demandez, nous tous présents ici avec votre « seigneurie, nous n'aurions pas le pouvoir de le « faire sans la présence du duc d'Athènes, des trois

---

1. Il est difficile d'exprimer plus nettement l'égalité qui existait alors entre tous les membres qui composaient le corps social; car à cette époque les nobles, les prélats et les souverains formaient à vrai dire toute la société. Alors les droits étaient bien définis et l'égalité était incontestable entre tous; chaque acte public forçait le souverain à se ressouvenir de cette autorité. En agrandissant cette société si restreinte, on a été bien loin de lui conserver les mêmes droits que lui assurait le code féodal.

« seigneurs d'Euripe, du duc de Naxos[1] et du mar« quis de Bodonitza[2]. Toutefois, pour éviter les « longs discours, puisque vous êtes investi de l'au« torité de bail, et que vous n'êtes pas le souve« rain naturel qui pourrait réclamer l'hommage, « se faire respecter des Grecs indigènes, et leur « inspirer de la confiance, en leur montrant la vo« lonté de les gouverner conformément aux lois, « veuillez consentir à faire avec nous un accom« modement avec la crainte de Dieu. Jurez donc « le premier sur l'évangile du Christ que vous nous « gouvernerez[3] d'après les lois du pays, et ces sei« gneurs jureront ensuite à leur tour de rester « fidèles au roi et à vous. »

Rousseau de Sully consentit aussitôt à ce serment réciproque, et l'arrangement fut conclu. On fit apporter les saints évangiles. Le bail jura le premier, et les liges prêtèrent ensuite serment d'être les serviteurs fidèles[4], d'abord du roi Charles, puis de ses successeurs, conformément aux lois du pays.

Rousseau prit alors le baïlat, et commença à s'acquitter de son office[5]. Il déplaça les anciens officiers[6] et les remplaça par de nouveaux. Il chan-

---

1. Τῆς Ἀξίας ὁ δοῦκας.

2. Τὴς Μουντουνίτζας... ὁ μαρκέσης, voyez le commencement de ce 2e livre.

3. Νὰ μᾶς κρατῇς καὶ κυβερνᾷς.

4. Νὰ εἶναι δοῦλοι καὶ πιστοί.

5. Τὸ ὀφίκιον, mot grécisé.

6. Ὀφικιάλους.

gea le protovestiaire [1], le trésorier [2] les prévôts [3] des forts et les châtelains [4]. Il répartit ses arbalétriers dans les places, et régla ensuite les affaires du pays. La souveraineté du roi s'agrandit alors au nom du prince messire Louis [5] fils du roi et époux d'Isabelle [6] fille du prince Guillaume.

Mais peu de temps s'était écoulé lorsque, par suite du grand nombre de péchés qui pesaient sur la Morée et la privaient du bonheur de conserver un bon prince, messire Louis [7], mari d'Isabelle, mourut [8]; cette mort fut d'autant plus malheureuse qu'il manifestait toutes les dispositions qui pouvaient faire espérer un bon prince. Il était frère cadet du jeune roi Charles [9] et fils du vieux roi Charles [10]. Après la mort de messire Louis la souveraineté de la malheureuse [11] Morée revint entre les mains du roi Charles [12].

---

1. Πρωτοβεστιάρην. Le protovestiaire était le sixième dignitaire de la cour byzantine; voyez Codinus sur les offices de la cour de Byzance, ch. 2.

2. Τρισουριέρην, mot grécisé.

3. Τοὺς προβεδούρους, mot grécisé. Ducange traduit ce mot par celui de Provéditeur employé par les Vénitiens.

4. Τοὺς καστελλάνους, mot grécisé.

5. Τοῦ πρίγκιπος μισὲρ Λοΐ.

6. Ζαμπέα.

7. Μισὲρ Λοΐς.

8. Il s'appelait Philippe et mourut fort jeune en 1277.

9. Charles II.

10. Charles Ier d'Anjou, frère de St-Louis.

11. Le texte dit : τοῦ ἁμαρτωλοῦ, pécheresse.

12. Le récit de notre chroniqueur explique clairement un grand nombre de faits laissés jusqu'ici dans le doute.

Je terminerai ici le récit de ce qui concerne le roi Charles et son frère messire Louis, prince de Morée, et je raconterai ce qui concerne le Mégas-Kyr qui était duc d'Athènes et excellent seigneur, et se nommait messire Guillaume de la Roche [1]. Je parlerai aussi du comte de Brienne, messire Hugues, comte de Lecce [2], qui tenait du roi Charles son comté dans la Pouille, ainsi que je l'ai rapporté plus haut.

Lorsque le duc d'Athènes revint de France [3], le prince Guillaume avait déja été fait prisonnier dans la Pélagonie, et se trouvait à Constantinople, où l'empereur des Grecs [4] le tenait renfermé. Ce duc n'était pas encore marié. Il s'arrangea quelque temps après avec le sébastocrator [5] Théodore, seigneur de Vlachie, et épousa sa fille dont il eut un fils, messire Guy de la Roche [6] qui, après la mort de son père, prit les rênes du gouvernement, et devint duc d'Athènes. Il prit aussi le titre grec de Mégas-Kyr. Après s'être bien établi et être devenu chevalier [7], il s'arrangea avec la princesse de

---

1. Μισὲρ Γουλιάμος ντὲ λὰ Ρῶζε.

2. . . . . τὸν κόντον Μπριέναν

Μισὲρ Οὔγγος τὸ ὄνομα κόντος ἦτον ντὲ Λέντζε.

3. On a vu dans le cours de ce livre qu'il y avait été envoyé par le prince Guillaume Ier, en expiation de sa révolte.

4. Alors Michel Paléologue.

5. Deuxième dignitaire de la cour de Byzance, voyez Codinus, ch. 2.

6. Μισὲρ Γὺ ντὲ λὰ Ρῶζε.

7. Ἔγεινεν καβαλάρις. Les Francs conservèrent comme on voit leurs usages dans les pays de leur conquête.

Morée madame Isabelle [1], dont il relevait pour son pays, et qui était sa suzeraine, et il épousa sa fille nommée Mahaut [2]. Ce mariage ne fut conclu que quand le prince Guillaume avait déja passé dans un autre monde, et que la Morée était échue au roi Charles. Le premier bail que ce roi envoya en Morée fut Rousseau de Sully; mais quelque temps après Guillaume duc d'Athènes lui succéda en qualité de bail et de vicaire général [3] de toute la principauté. Le roi lui envoya de la Pouille ses pouvoirs par lesquels il occupa l'office du baïlat [4], et fut bail du roi pendant toute sa vie. C'est à cette époque que fut construite la place de Dimatra [5] que les Grecs avaient détruite dans le défilé de Scorta. Le Mégas-Kyr lui-même présida en personne à cette construction jusqu'à ce qu'elle eut été complètement achevée.

Quelque temps après, la mort vint frapper la comtesse épouse du comte de Brienne [6], et sœur de messire Guillaume, duc d'Athènes, et qui avait été, comme je l'ai dit plus haut, épouse en premières noces du célèbre et vaillant seigneur de Caritena. Cette dame eut du comte de Brienne un

---

1. . . . μὲ τὴν πριγκήπισσαν τὴν τάμα τὴν Ζαμπέαν.

2. Μαάτην, abréviation de Marguerite.

3. Μπάϊλος βικάριος τζενεράλ, trois mots français de suite grécisés par notre chroniqueur et le dernier surtout sans nécessité.

4. Τὸ ὀφίκιον τοῦ μπαϊλάτου, mots grécisés.

5. Τὴν Διματρᾶν.

6. . . . . ἀπέθανε ἡ κουντέσα
Τοῦ κόντου ντὲ Μπριένα ἡ γυνή.

fils d'un excellent naturel, nommé Gautier[1], qui devint un preux chevalier et se rendit célèbre dans tous les royaumes. Il fut tué plus tard par la Compagnie Catalane[2] à Almyros[3]. Guillaume, duc d'Athènes[4] mourut peu de temps après la comtesse, et sa mort fut une calamité publique, car il était aussi sage qu'humain envers tout le monde. Aussi une affliction profonde régna-t-elle dans la principauté.

Je vais vous rapporter maintenant les évènements qui ont succédé à ceux dont je viens de parler. Le comte Hugues de Brienne[5] eut le goût de voyager, et passa de la Pouille en Morée, d'où il se dirigea tout droit sur Thèbes pour voir la duchesse et la consoler de son veuvage, car elle venait de perdre et son mari et messire Guillaume duc d'Athènes son beau-frère[6]. Il la visita en effet, et s'entretint avec elle. Il resta à Thèbes plusieurs jours, dans l'intention de la consoler; mais en s'entretenant ils finirent par s'entr'aimer. Le comte épousa

---

1. Γαλτιέρην.

2. Ἡ κουμπανία.

3. En 1312. On a déja parlé de cet évènement dans le cours de cette chronique. Il est raconté avec détail dans la chronique catalane de Ramon de Muntaner qui forme le volume suivant de cette collection.

4. Il est question ici de Guillaume de la Roche, père de la comtesse de Brienne.

5. Ὁ κόντος Οὖγγος . . . ντὲ Πριένε.

6. Γυναικαδελφόν.

alors la duchesse sa belle-sœur [1] avec des arrangements fort avantageux pour lui. Ils eurent de ce mariage une fille à laquelle ils donnèrent le nom de Jeannette [2]; et quand elle fut en âge nubile on la maria à messire Nicolas de Sanudo, duc de Naxos[3]. Jeannette et son mari le duc Nicolas ne vécurent jamais en bonne intelligence ensemble, et ils n'eurent malheureusement aucun enfant auquel ils pussent laisser l'héritage de la place et des îles [4] qui appartenaient à messire Nicolas [5]. Quant à Hugues, comte de Brienne, par suite de son mariage

---

1. Συγάμπρισαν.

2. Τζανέταν.

3. . . . . τὸν μισὲρ Νικὸλάον
Τὸ ἐπίκλιν ἦτον ντὲ Σανοῦς, δούκας ἦτον Ἀξίας.

Ducange dans son histoire de l'empire de Constantinople sous les Francs, donne quelque détails sur les ducs de Naxos. La bibliothèque du roi possède parmi les manuscrits de Ducange, une seconde édition complètement refaite de cet intéressant ouvrage. Ducange y a fait de nombreuses corrections et des augmentations qui en font un ouvrage tout nouveau. La première édition était déja fort rare; la seconde édition qui forme les deux premiers volumes de cette série, comprend tous les changements projetés par Ducange pour sa seconde édition qui était toute prête à être publiée quand il fut enlevé au monde savant.

4. Le duc de Naxos était en même temps souverain des Cyclades et se disait souverain de la mer Égée, Égéopelage, corrompu en celui de Agio-pelage (mer sainte), Lazopelage, et Archipelage devenu Archipel.

5. Voyez, pour l'histoire des ducs de Naxos, un volume ayant pour titre : *Histoire nouvelle des anciens ducs et autres souverains de l'Archipel*, Paris, 1698, in-12.

avec la duchesse d'Athènes, il occupa tout le pays et la souveraineté du Méga-Kyrat [1]. Deux ans après la comtesse mourut, et le comte Hugues revint dans son pays, en Pouille, laissant un enfant en bas âge, nommé Guy de la Roche [2]. Quand cet enfant eut terminé son éducation, et fut parvenu à l'âge de majorité, il prit possession de la souveraineté du Méga-Kyrat, devint chevalier et se conduisit en bon seigneur. Il s'acquit une brillante renommée dans tous les royaumes; mais malheureusement il tomba dans la débauche, et Dieu ne lui accorda aucun enfant pour lui succéder dans le pays et la souveraineté qui lui appartenaient [3].

Après la mort du prince Guillaume de Ville-Hardoin, la princesse [4] son épouse, qui était sœur du despote Nicéphore seigneur d'Arta [5] resta veuve en Morée où elle possédait beaucoup de domaines, aussi bien que dans la châtellenie [6] de Calamata; car elle avait droit de seigneurie dans le pays de

1. Μεγαλοκυράτον. D'autres traduisent ce nom et l'appellent la Grande-Maitrise.

2. Γίος ντὲ λὰ Ρῶτζε.

3. Gautier de Brienne eut un fils appelé aussi Gautier qui se retira en France, où il succéda à Charles d'Espagne dans la qualité de connétable, et qui mourut à la bataille de Poitiers, en 1356. (Voyez Froissart.)

4. Ἡ πριγκίπισσα.

5. Τῆς Ἄρτας.

6. 'Σ τὸ κασтελλανίκιον.

Mania [1], à Platanos [2], à Glyki [3] et dans plusieurs autres endroits. Le vieux messire Nicolas de Saint-Omer, qui était d'une haute noblesse, et fort riche, ayant perdu sur ces entrefaites sa première épouse la princesse de la ville d'Antioche [4], qui lui apporta de grandes richesses, prit alors, en homme noble et prudent qu'il était, des arrangements avec la princesse de Morée et l'épousa. Il s'établit alors en Morée où il vint avec elle. Par ses grandes richesses et sa puissance nouvelle il se vit en état de faire construire à Thèbes le château de Saint-Omer [5]. Il y fit bâtir une habitation si magnifique qu'un empereur eût pu s'y établir avec toute sa maison [6], et il l'orna de très-belles peintures; mais les Catalans détruisirent ces beaux édifices par la crainte qu'ils avaient de voir messire Gautier, Mégas-Kyr et duc d'Athènes, s'y établir lui-même. Ils ne s'en étaient emparés qu'après les plus grands efforts, et

---

1. Ἀφέντευεν τὸ Μανιατοχώριν.

2. Τὸν Πλάτανον.

3. Τὸ Γλυκίν.

4. Nicolas de St-Omer avait épousé en premières noces Marie, fille de Boëmond VI du nom prince d'Antioche et de Tripoli, et de Sibylle fille d'Aïthon roi d'Arménie, et n'eut pas d'enfants.

5. Τὸ κάστρον τοῦ ντὲ Σαντομὲρ ὅπου ἦτον εἰς τὴν Θήβαν.

Phranzes dans sa chronique, liv. V, ch. 25, nomme au nombre des villes du Péloponèse, dans le XV[e] siècle, *Chlomoutza Santamerin*, etc. Santamerin est évidemment là pour Santomer ville d'environ 500 feux suivant Ducange et bâtie par le même chevalier.

6. Μετὰ τὴν φαμιλιάν του.

cette possession leur donna le moyen de se rendre maîtres du Mégalo-Kyrat. Ces chiens de Catalans [1] commirent un grand péché en détruisant un si beau fort.

Messire Nicolas fit aussi construire un petit fort [2] dans le pays de Mania, dans l'intention de protéger cette contrée contre les attaques des Vénitiens. Il fit ensuite bâtir la place de Navarin [3], dans l'intention d'obtenir du roi [4] d'en faire un fief pour son neveu le grand protostrator messire Nicolas.

A la mort du Mégas-Kyr, qui vécut long-temps, le baïlat de la Morée passa entre les mains de La Trémouille, seigneur de Chalantritza [5]. Quand La Trémouille eut exercé quelque temps l'emploi de bail, le roi envoya de la Pouille des ordres par lesquels il confiait cette dignité à messire Nicolas de Saint-Omer. Ce dernier administra habilement les affaires, gouverna paisiblement le pays, et se montra aussi supérieur aux autres par sa sagesse que par sa noblesse.

Je vais maintenant m'occuper de ce qui concerne Isabelle [6], fille de feu le prince Guillaume, qui portait le titre de souverain de la Morée, et je

---

1. Οἱ σκύλοι οἱ Καταλάνοι.

2. Ἕνα μικρὸν καστέλον.

3. Τὸ κάστρο τοῦ Ἀβαρίνου. C'est probablement le vieux Navarin, le nouveau ayant été bâti par les Turcs. On y voit encore une chapelle dédiée à St-Nicolas.

4. Le roi de Naples suzerain de la Morée.

5. Τρεμούλαν τὸν ἐλέγασιν αὐθέντην Χαλανδρίτζας.

6. Τὴν Ζαμπέαν.

dirai comment, par le secours de la Providence, elle retourna dans son héritage et fut princesse de toute l'Achaïe.

A l'époque dont je parle ici, cette princesse se trouvait à Naples avec le roi Charles [1] qui, conformément aux traités conclus entre le prince Guillaume et le vieux roi Charles [2] et le prince Louis [3], fils de ce dernier roi, et époux d'Isabelle, possédait la suzeraineté de la Morée. Il y avait alors en Morée deux nobles chevaliers qui étaient bannerets : l'un était le grand connétable Jadre [4], établi dans la principauté de Morée; l'autre, messire Geoffroy de Tournay [5]. Le roi, qui les avait pris en affection et les honorait d'une manière particulière, nomma le grand connétable Jadre grand amiral [6] de toute la principauté. Ces deux chevaliers venaient fréquemment à Naples à la cour du roi [7]. Le roi de Naples avait alors à sa cour un frère du comte de Hainaut [8], nommé messire Florent [9].

---

1. Charles II.
2. Charles I[er].
3. Au lieu de *Louis* il faut lire *Philippe*.
4. Τζάδρους.
5. Μισὲρ Τζεφρὲς ντὲ Τουρνάε.
6. Μέγαν ἀμιράλιν.
7. Εἰς τὴν Ἀνάπολιν εἰς τοῦ ῥηγὸς τὴν κούρτην.
8. Τοῦ κόντου ντὲ Ναιναῦτ ὁ ἀδελφὸς.
9. Μισὲρ Φλορὰν τὸν ἔλεγαν.

Florent de Hainaut seigneur de Braine et de Hall au comte de Hainaut, grand connétable du royaume de Sicile, était fils

Ainsi qu'il arrive souvent parmi les hommes, qu'ils se prennent d'amitié entre eux, et rompent ensuite ces liens d'affection, messire Florent se plut dans la société de ces deux chevaliers Moraïtes, messire Jean Jadre et messire Geoffroy de Tournay[1]. Pendant le cours de cette amitié qui les unissait, messire Florent, en homme sage, dit à ces deux chevaliers :

« Mes amis et mes frères, si vous voulez que je « vous reste attaché toute la vie comme compagnon « et comme ami, faisons serment de ne plus nous « séparer et de vivre entre nous comme frères. Le « roi, je le sais, vous aime et vous consulte avant « tous. Si donc vous avez en effet pour moi l'amitié « que je me flatte de vous avoir inspiré, parlez-lui « pour que j'épouse votre souveraine, la dame Isa- « belle, veuve de son frère. Tachez de lui prouver « par des discours fondés en vérité, que la Morée « est dans un état perpétuel de guerre, et qu'en « y envoyant comme il le fait des officiers[2], il court « risque de la perdre; car ces hommes ne cher- « chent que leur propre intérêt. Ainsi la princi- « pauté s'épuise peu à peu, et court de grands « dangers. Le roi dépense ses trésors pour l'entre- « tien du pays, et d'autres en profitent. Pourquoi « retenir auprès de lui, comme dans une prison, « l'héritière de la principauté? Chacun s'en étonne

---

puiné de Jean d'Avesnes comte de Hainaut et de Alix d'Hollande.

1. Τὸν μισὲρ Τζὰν ντὲ τὸν Τζαδροὺν καὶ ἐκεῖνον ντὲ Τουρνάε.

2. Ὀφικιάλους.

« ici, et il ferait un acte aussi honorable qu'avan-
« tageux pour lui s'il mariait Isabelle avec un che-
« valier noble, de son rang, qui fût attaché à la
« Morée, et sût la garder avant qu'elle soit tout-à-
« fait épuisée et perdue pour les Français. Mais je
« ne m'appesantirai pas sur d'ennuyeux détails; faites
« tous vos efforts, parlez au roi avec adresse, et
« tachez de lui persuader qu'il est de son avantage
« d'accepter cette proposition. Si vous parvenez
« au succès et à la conclusion de cette affaire,
« je vous promets que vous pouvez regarder et la
« Morée et moi-même comme tout à fait à vous.
« Je porterai le titre de prince; mais vous serez
« les véritables souverains du pays. »

Messire Jadre et messire Geoffroy approuvèrent beaucoup cette proposition, lui promirent de prendre tous les moyens d'arranger cette affaire, et lui dirent qu'ils espéraient en Dieu de la faire réussir.

Ils guettèrent donc le moment où le roi serait en bonne humeur pour lui en parler. Ils trouvèrent en effet l'occasion, et lui firent des ouvertures. Ils lui rapportèrent beaucoup de raisons. Ils lui montrèrent que toute la principauté était en danger; qu'elle était épuisée et courait à sa ruine, attendu qu'il n'y avait pas de prince qui y veillât en personne. « Vous envoyez, » poursuivirent-ils, « dans la
« Morée un bail et des soldats mercenaires; mais
« ils ne font que tyranniser les pauvres et com-
« mettre des injustices envers les riches. Ils ne
« cherchent que leur propre intérêt, et le pays se

« ruinera certainement, si vous ne prenez soin d'y « placer un homme à qui vous le donniez en pro- « priété, qui ait l'administration générale de tout « ce qui le concerne, et ait un intérêt direct à aug- « menter le bonheur du pays. Soyez certain que « sans cela vous perdrez toute la principauté. Puis- « que vous avez, ò roi notre souverain, un héritier « du pays dans la personne de la dame Isabelle « fille du prince Guillaume, mariez-la à un homme « noble et à un guerrier distingué qui tienne la « principauté de vous. Vous ferez ainsi une action « honorable et qui vous tournera à profit, et tous « ceux qui en entendront parler vous béniront de « l'avoir faite. »

Pourquoi vous fatiguer par de longs détails? Les chevaliers dirent tant de choses au roi; ils le pressèrent par des raisons si fortes, qu'il consentit à la conclusion de l'affaire; en sorte que messire Florent épousa en mariage légitime la dame Isabelle, et obtint la principauté pour la posséder comme son propre héritage, et la transmettre à ses descendants. On dressa par écrit toutes les conditions et tous les articles de la tenure. On fixa ce que le prince devrait au roi, et respectivement ce que le roi devrait au prince. Un des articles portés dans le privilége [1] devait faire le malheur du pays, et était en même temps une grande injustice. C'était, que si jamais la principauté venait à échoir à une fille, elle pourrait regner seule; mais que si elle

1. Σ το πρεβελέντζιο, mot grécisé.

voulait se marier, elle devait obtenir la permission du roi de Naples alors régnant, faute de quoi elle serait déshéritée de la souveraineté de la Morée et de toute la principauté. Cet article était assurément très-funeste.

On confirma ensuite ces conventions, et le roi fit aussitôt conclure le mariage. Ainsi messire Florent épousa la dame Isabelle, fille du prince Guillaume. Ce mariage fut célébré avec beaucoup de pompe, de réjouissances et de frais. Les nouveaux mariés furent conduits à l'église, où le métropolitain de Naples les bénit selon l'usage. Le roi revêtit[1] alors Isabelle comme héritière naturelle de toute la principauté. Il donna de même l'investiture à messire Florent qu'il fit placer sur le trône de prince, et le revêtit du titre de prince d'Achaïe.

Les fêtes du mariage étant terminées, messire Florent se mit en route pour partir de la Pouille et se diriger avec pompe vers la Morée. Il fit ses salutations respectueuses au roi dont il prit congé, fit ses adieux aux comtes et aux chevaliers, augmenta sa suite en engageant et en prenant de nouveaux mercenaires à sa solde, et amena des chevaliers et des seigneurs à cheval, au nombre de plus de cent, ainsi que trois cents arbalètriers. Il arriva à Brindes et y trouva ses bâtiments, à bord desquels il se rendit à Glarentza. Le bail de la Morée, le vieux messire Nicolas de Saint-Omer, qui se trouvait alors à Andravida, dès la première nouvelle de

---

1. Ἐρεβέστισεν, mot grécisé.

l'arrivée du prince, se hâta de monter à cheval et arriva à Glarentza, où il présenta ses salutations respectueuses au souverain et à ceux qui l'accompagnaient. Le prince lui fit un brillant accueil; et après avoir réuni tout le monde dans l'église du couvent des frères mineurs [1], il convoqua tous les chefs grands et petits, et leur fit voir les ordres du roi dont il était porteur. Il les remit d'abord entre les mains du bail, et lui montra que le roi, dans ses lettres, lui ordonnait de remettre entre ses mains les places et la souveraineté de toute la Morée et de la principauté. Il tira ensuite la commission [2] par laquelle le roi prévenait par écrit tous les Moraïtes, liges et chevaliers, grands et petits, qu'ils eussent à reconnaître messire Florent pour prince et souverain, et à lui rendre l'hommage lige que chacun devait au prince pour les fiefs et héritages qu'il tenait de lui, sous la réserve toutes fois de la foi et de l'hommage lige qu'ils devaient au roi. On fit alors apporter les saints évangiles, et on dit au prince : « Jurez d'abord que « vous nous gouvernerez avec justice et conformé- « ment aux lois du pays, et que vous n'inquiéterez « personne dans les franchises [3] qu'il possède [4],

---

1. Πoῦ εἶναι οἱ φλαμενόροι. Ce dernier mot est sans doute là pour φρὲ μινόροι frères mineurs, deux mots que notre chroniqueur a déja grécisés.

2. Κόμεσιουν, mot grécisé.

3. Εἰς Φραγγίαν.

4. J'ai rapporté plus haut ce serment d'après le texte même des Assises.

« et nous ferons ensuite notre serment; car telle « est la coutume que nous tenons de nos pères. »

Le prince jura sur les saints évangiles de gouverner les Moraïtes en respectant les franchises et les usages qu'il trouvait dans le pays; et, son serment fait, les chevaliers et les bannerets lui rendirent l'hommage lige que chacun lui devait suivant son fief [1], et sous la réserve des droits et des serments dus au roi. Le bail livra alors les places et la souveraineté du pays à messire Florent, qui devait les relever du roi. Après avoir reçu tous les hommages, le prince changea tous les officiers, en commençant par les châtelains et les sergents des places fortes, qu'il remplaça par d'autres à lui. Il nomma aux emplois de protovestiaire, de trésorier, de prévôt des forts et à toutes les autres charges. D'après les conseils du vieux messire Nicolas de Saint-Omer, du grand connétable messire Jadre, de messire Geoffroy de Tournay et de tous les autres liges, grands et petits, il commença ensuite à régler les affaires du pays. Il vit que toute la Morée avait été épuisée par les soldats salariés et par les employés du roi, et les consulta sur ce qu'il y avait à faire pour y porter remède. Les plus sensés lui firent entendre que s'il continuait à entretenir la guerre avec les Grecs, le pays ne pouvait qu'aller en s'épuisant toujours davantage, et que s'il voulait le remettre en bon état, il devait

1. Ὁ καθεὶς διὰ τὸ φέον τὸ εἶχεν. Le mot φέον pour dire fief est d'origine française.

conclure une paix durable et sûre avec eux, et s'engager mutuellement par serment avec l'empereur que chacun resterait toujours en paix.

Cet avis fut communiqué au conseil et accepté par tous. Le prince envoya donc deux messagers auprès du chef impérial des Grecs de Morée. Il lui fit part de ses intentions pacifiques, et l'invita à lui communiquer à son tour ses intentions au cas où il aurait les mêmes vues. Le chef impérial agréa cette proposition. Il donna des éloges à la sagesse du prince, et en homme noble et prudent il lui répondit que, conformément à l'habitude de l'empereur de préposer chaque année un nouveau commandant à la tête de ses possessions de Morée, il allait être, avant peu de temps, remplacé par un autre général, et que, puisqu'il voulait conclure une paix durable et sincère pour une longue suite d'années, il se chargeait, par amitié pour le prince et par zèle pour le repos du pays, d'en faire part lui-même à l'empereur son maître, et qu'il espérait en Dieu que l'empereur agréerait cette proposition. Il expédia en effet un messager à Constantinople, auprès de l'empereur, pour lui exposer en détail, et par les lettres qu'il portait, et de vive voix, que le prince Florent, qui venait d'arriver en Morée, avait demandé à faire avec lui une paix durable qui permît enfin aux habitants Français et Grecs de jouir de quelque repos. L'empereur accueillit d'abord cette proposition; mais cependant on ne fit rien ensuite pour confirmer cette paix, ainsi que je vous le rapporterai plus bas, et comme vous allez l'apprendre.

A l'époque dont je vous parle, l'empereur Michel Paléologue rassembla des troupes pour marcher contre Arta[1] et détruire et bouleverser, s'il lui était possible, tout le despotat. Le despote d'Arta[2] de son côté ayant appris que l'empereur faisait des préparatifs pour marcher contre lui par terre et par mer, réunit ses chefs et leur demanda leurs conseils sur ce qu'il avait à faire dans l'intérêt de la conservation du pays. Les plus sensés l'engagèrent à faire un arrangement avec messire Florent, prince de Morée, pour l'engager à se joindre à lui avec ses troupes. D'après ce conseil, le despote envoya comme messagers deux seigneurs des plus prudents et des premiers de son conseil. Il fit rédiger des lettres de créance qu'il leur remit, et les investit du plein pouvoir de conclure, par tous les moyens possibles, un traité avec le prince Florent, époux légitime de sa nièce, la princesse Isabelle fille de sa sœur [3].

Les messagers partirent d'Arta pour la Morée, où ils trouvèrent le prince qui siégeait en conseil avec ses chefs. Ils lui remirent leurs lettres de créance, et lui firent leurs compliments au nom du despote leur maître. Ils lui expliquèrent ensuite avec détail et de vive-voix le motif qui les amenait dans son pays. Mais pour écarter les détails oiseux et arriver au fond de la question, un traité fut

---

1. Ces évènements durent avoir lieu vers l'année 1280.

2. Nicéphore Ange Ducas Comnène.

3. On a vu que Guillaume de Ville-Hardoin avait épousé la sœur du despote d'Arta.

conclu par lequel le despote s'obligeait à envoyer son propre fils qui s'appelait Thomas [1] en ôtage auprès du prince, jusqu'à son retour en Morée avec ses troupes, sans vain prétexte et sans fraude. Le despote se chargeait de plus de la solde et de l'entretien de toutes les troupes que le prince amènerait avec lui.

Ces conventions ainsi réglées, les envoyés retournèrent auprès du despote auquel ils rapportèrent qu'ils venaient de conclure un traité par lequel le prince Florent s'obligeait à venir à son secours, à la tête de cinq cents hommes d'élite, les meilleurs de toute sa principauté. Ils amenèrent ensuite avec eux le fils du despote qu'ils environnèrent de toutes sortes d'honneurs, conduisirent en Morée dans la ville d'Andravida, et remirent entre les mains du prince pour qu'il le gardât conformément à ses désirs. Le prince l'envoya dans la place de Chlomoutzi, et recommanda qu'on le traitât avec honneur, et qu'on le retînt comme ôtage jusqu'à son retour en Morée. Les envoyés apportèrent en outre au prince la solde de trois mois de ses troupes, à partir du moment où l'empereur Paléologue devait commencer contre le despote d'Arta cette guerre si chaude qu'il lui fit par terre et par mer.

Dès que le despote apprit que les hostilités étaient commencées, il prit conseil des siens, et s'occupa avec beaucoup d'activité de ses moyens

---

1. Thomas Ducas Comnène, fils de Nicéphore et d'Anne Paléologue fille d'Eulogie qui était sœur de Michel Paléologue.

de défense. De même qu'il avait fait un traité avec messire Florent, prince de Morée et mari de sa nièce, il résolut d'en faire un autre avec le comte Richard [1], seigneur et comte de Céphalonie [2], et lui donna sa fille aînée pour qu'il la retînt comme ôtage jusqu'à son retour. Ce comte fut invité à venir en personne avec toutes ses troupes porter secours dans cette guerre au despote, qui s'engageait de son côté à le solder lui et ses troupes. Il arriva en effet aussitôt après cet arrangement à la tête de cent cavaliers, tous hommes d'élite et guerriers consommés. Le prince de Morée passa de Glarentza sur le despotat. A la première nouvelle de son arrivée, le despote sortit pour aller à sa rencontre, et lui adressa aussitôt le compliment suivant : « Soyez le bien venu, prince mon bon neveu. C'est maintenant que je suis convaincu de « toute votre affection de parent pour moi. » Lorsqu'ils se furent assez embrassés à la grecque [3], ils partirent et se dirigèrent tout droit sur Arta. Le comte de Céphalonie arriva d'un autre côté.

Qui pourrait décrire toute la joie que manifesta le despote lorsqu'il vit les Francs dans son pays ? Il crut avoir gagné tout l'empire. Le prince fut logé

---

1. Μὲ τὸν κόντον Ριτζάρδον.

2. Τῆς Κεφαλονίας αὐθέντης γὰρ καὶ κόντος.

Il s'appelait Richard III de Tocco. Le père Coronelli dit que ce fut ce Richard, qu'il appelle le marquis Ricciardo de' Tocchi, qui fonda l'évêché de Céphalonie et y érigea un chapitre de chanoines. (Description de la Morée, 2e partie, pag. 36.)

3. Καὶ ὅσον ἐκαταχόρτασεν φιλήματα Ῥωμαίων.

dans l'hôtel du despote, tandis que celui-ci se retira dans l'intérieur du fort. Tous les chefs furent ensuite distribués, avec tous les honneurs dus au rang de chacun, surtout les chevaliers et les sergents nobles.

Le despote, avec les grands et les chefs de toutes ses troupes, alla faire visite au prince dans le logement qui lui avait été donné pour lui-même, ainsi que pour le comte Richard, le protostrator, les bannerets et les chevaliers. Tous étaient alors assemblés en conseil et discutaient sur les moyens à employer dans cette guerre où ils étaient venus au secours du despote. Lorsqu'ils virent entrer le despote, tous se levèrent; et ils s'assirent ensuite tous en même temps.

Le despote fut vivement réjoui de trouver le prince et son conseil occupés des moyens les plus propres à faire réussir son entreprise; et dès qu'ils eurent tous repris leurs places, ainsi que je viens de le dire, le despote prit la parole le premier, et dit au prince et aux autres chefs, qu'il les remerciait, comme ses amis et comme ses frères, de la tendresse et de l'amitié sincère dont ils avaient fait preuve en accourant avec tant d'empressement pour le secourir dans la guerre que l'empereur venait de lui déclarer. Il les pria alors, en braves guerriers et en hommes nobles et prudents qu'ils étaient, de lui donner leurs conseils sur les moyens à prendre pour se conduire avec honneur et gloire, et mériter la louange des hommes. « Car si Dieu, » continua-t-il, « nous accorde la victoire, jamais aucun

« Franc ni aucun Grec ne songera à attribuer « cette gloire à moi seul qui me trouve en guerre « avec l'empereur : c'est vous qui en recevrez tous « les éloges et tous les honneurs; tout le monde « sait en effet en Romanie qu'il n'existe pas de « guerriers supérieurs aux Français de la Morée; « car vous possédez au suprême degré la prudence « et l'art de la guerre. »

Quand le despote eut cessé de parler, le prince prit la parole, et lui répondit : « Despote, mon sei-« gneur et cher oncle[1], je vous remercie des louan-« ges que vous venez de donner aux braves et nobles « guerriers qui sont venus ici avec moi dans votre « despotat. Ne croyez pas que ce soit l'appât de « la solde que vous leur avez envoyée en Morée qui « les a décidés à vous offrir leurs secours en qua-« lité de soldats salariés[2]; car cette solde ne leur « suffirait même pas pour payer les armes et les « chevaux qu'ils ont eu à acheter pour venir vous « secourir d'une manière honorable au moment du « besoin. Quant à moi, je vous assure, et vous « pouvez m'en croire, que c'est uniquement par « affection pour vous, par suite de nos liens de pa-« renté, et par ces égards de bon voisinage qui en-« gagent des voisins à se secourir mutuellement, « que je suis accouru à votre secours. Peut-être ai-

1. Θεῖος, *zio* en italien, *tio* en espagnol, et *tayon* en vieux français.

2. Soldats, souldiers ou soudoyers, signifient en un seul mot ce qui est exprimé ici par deux mots; le texte grec les appelle ῥογατόρους.

« je cédé aussi à cette habitude qu'ont les Francs « de courir aux armes toutes les fois qu'ils enten-« dent parler d'une bataille dans laquelle ils peu-« vent être utiles ; car ce sont de braves guerriers « qui préférent l'honneur et la louange des hommes « au butin, à l'argent et aux salaires. Voilà dans « quelle intention nous sommes accourus auprès « de vous; et soyez assuré, mon bon oncle, qu'outre « les nobles guerriers que vous voyez ici, bien « d'autres encore seraient venus, s'ils l'avaient pu, « à leurs propres frais et sans exiger de vous une « épingle [1]. Tous vos amis sont accourus en hommes « nobles pour vous offrir leurs services dans le be-« soin que vous avez d'eux. Ils vous promettent en « attendant, et je vous promets avec eux, que nous « ne quitterons pas le despotat sans avoir combattu « les troupes impériales entrées dans votre pays, et « avoir reçu la mort ou l'avoir donnée à nos en-« nemis. »

Le despote remercia beaucoup le prince. Ils prirent ensuite conseil sur ce qu'ils avaient à faire. La discussion fut longue, et il fut enfin décidé que dès le lendemain matin on mettrait les troupes en marche, et on se dirigerait tout droit d'Arta sur Joannina [2], où ils avaient appris que les troupes ennemies étaient arrivées, et que si les Grecs vou-

---

1. Le texte dit : μικρὸν βελόνιν *une petite aiguille*. La locution familière par laquelle je traduis le grec est très-répandue en France parmi le peuple.

2. 'Σ τὰ Ιωαννίνα. Aujourd'hui capitale de l'Épire. (Voyez Pouqueville, *passim*.)

laient accepter un combat, ils ne pouvaient que s'en réjouir, et priaient Dieu de vouloir bien leur inspirer une semblable résolution. Les hérauts d'armes proclamèrent aussitôt de la part du despote, du prince et du protostrator, que toutes les divisions des Francs eussent à se tenir prêtes à marcher sous les bannières du grand protostrator de Morée partout où on les verrait se porter. Le lendemain matin les divisions se mirent en marche, se dirigeant sur Joannina.

Le Grand-Domestique qui commandait les troupes de l'empereur et avait plein pouvoir d'agir, fut informé que le prince de Morée et le comte de Céphalonie étaient arrivés à Arta avec toutes leurs troupes salariées par le despote, et qu'ils s'avançaient tout droit pour l'attaquer. Aussitôt il s'adressa aux premiers de son conseil et leur demanda leur avis. On décida que ce serait une honte et un grand blâme pour eux s'ils partaient de cette place, et qu'il valait mieux s'y tenir jusqu'à ce qu'on fût parfaitement informé de ce qui se passait. Peu de temps s'écoula avant qu'ils apprissent d'une manière certaine que les Francs étaient arrivés à Arta, et marchaient tout droit sur Joannina. A cette nouvelle, le Grand-Domestique et toutes les troupes, sans attendre une nouvelle délibération, levèrent leurs tentes et prirent leurs quartiers. Ils se mirent en marche et partirent précipitamment, et sans autre disposition militaire que celle que chacun trouvait à propos de prendre. Ils ne déployèrent pas leurs bannières; ils ne livrèrent aucune

bataille; mais ils se mirent en déroute et prirent la fuite par le chemin qu'ils avaient suivi en venant de la Vlachie, comme si les Francs les poursuivaient la lance à la main, ou pire encore. De l'intérieur de la place de Joannina on les vit marchant en désordre et on s'aperçut qu'ils étaient en fuite. Lorsque le despote apprit qu'ils fuyaient loin des murs de Joannina, il s'en réjouit beaucoup, et accourut avec empressement auprès du prince auquel il communiqua ces nouvelles. « Qu'attendez-vous « donc pour les poursuivre ? » dit alors le prince, et aussitôt il donna ordre à son protostrator de réunir les troupes et de répartir les divisions de manière à accélérer leur marche et à arriver assez promptement à Joannina, pour y atteindre les Grecs avant qu'ils fussent trop éloignés et donnassent plus de peine à poursuivre. L'armée arriva le soir même à Joannina où elle trouva les tentes des Grecs que les Francs occupèrent. Le despote, ainsi que les bannerets et les premiers de l'armée, vinrent à la tente du prince, où ils prirent conseil sur ce qu'ils devaient faire. Ils arrêtèrent qu'ils devaient poursuivre sans relache l'ennemi qui fuyait, et l'attaquer selon qu'ils le désiraient tous; et au cas où ils ne l'atteindraient pas, ravager le pays de l'empereur en Romanie.

Le lendemain matin ils se mirent en marche par la route qu'avaient prise leurs adversaires. Le prince fit alors prier le despote de passer auprès de lui, et l'invita à envoyer quelques uns de ses gens au Grand-Domestique, commandant de l'armée

ennemie, pour lui dire, de la part du prince et du despote, qu'ils l'attendaient sur le champ de bataille pour se mesurer avec lui, et qu'il n'était pas digne d'un aussi brave guerrier que lui de venir chercher un combat, et de se mettre aussitôt en retraite pour revenir sur ses pas au moment même où il l'avait trouvé.

Ceux qui reçurent l'ordre de porter cette demande partirent avec rapidité, et atteignirent bientôt les Grecs. Ils leur crièrent de loin qu'ils venaient en message, et demandèrent à être reçus pour rendre compte de la mission qu'ils avaient reçue sous serment. Le Grand-Domestique donna ordre de les introduire près de lui, et ils lui dirent : « Le « prince et le despote saluent votre seigneurie [1], et « vous préviennent en amis et en frères que « puisque vous avez trouvé ceux que vous cher« chiez, ils croient convenable que vous les atten« diez dans la position que vous jugerez la plus « avantageuse pour vous, afin de leur donner le « temps d'arriver avec leurs troupes et de pouvoir « vous mesurer avec eux. Faites, en hommes sages « et nobles, ce qui convient à votre honneur, et n'é« coutez pas les conseils de ceux qui voudraient vous « entraîner à des choses indignes de vous. Autre« ment vous tomberiez dans la honte, et mériteriez « les reproches de l'empereur, qui ne manquerait « pas de vous accabler de sa disgrace. »

---

1. Τὴν εὐγενείαν σου, votre noblesse.

Le Grand-Domestique répondit : « Je fais mes « compliments au prince de Morée et au despote, « comme à des frères et à des amis. Prévenez-les de « ma part que si toutes mes troupes eussent été dis- « posées à suivre mes ordres, je n'aurais pas manqué « de me rendre à leur invitation ; mais j'ai dans mon « armée des Turcs et des Cumans dont les chefs « refusent d'obéir à mes ordres. »

Les messagers, après cette réponse, revinrent sur leurs pas. Partout sur leur chemin ils rencontraient des traîneurs, des chevaux qu'on avait abandonnés parce qu'ils étaient harassés de fatigue, des armes et toutes sortes d'effets jetés par les troupes en fuyant. Ils prirent avec eux tout ce qu'ils purent, rejoignirent leur propre armée, et rapportèrent la réponse du Grand-Domestique. Quand le prince et le despote apprirent que l'ennemi continuait toujours à fuir de toutes ses forces, ils donnèrent ordre à leurs troupes de ravager le pays. Tout le pays de l'empereur fut en effet bientôt détruit et ravagé. Ils firent un grand butin et causèrent d'autant plus de dommages au pays, que les habitants se croyaient parfaitement en sûreté, sachant que l'armée impériale bloquait la place de Joannina. Ce malheur leur arriva donc inopinément, et ils eurent beaucoup à souffrir des excursions des cavaliers qui dévastaient le pays.

A peine deux jours s'étaient-ils écoulés qu'on apporta au despote la nouvelle que les ennemis étaient arrivés dans le golfe d'Arta avec soixante

galères génoises [1], et qu'ayant débarqué à Preveza [2], ils ravageaient le pays et se dirigeaient tout droit sur Arta. Le despote s'affligea vivement de cette nouvelle, parce qu'on l'assura que ces bâtiments génois étaient à la solde de l'empereur, et qu'ils s'avançaient contre lui pour lui faire tout le dommage possible. Le Despote passa alors promptement auprès du prince, et lui communiqua ses craintes que l'ennemi ne vînt occuper son pays. Le prince lui répondit : « Vous savez, seigneur et « oncle, que je n'ai quitté la Morée et ne suis venu « ici que pour vous secourir dans la guerre où « vous vous trouvez engagé. Ordonnez donc, tant « que je serai dans le despotat, tout ce dont vous « avez besoin, et je suis prêt à le faire. ». Le Despote le remercia vivement, et le prince ordonna à son protostrator de faire sonner les trompettes pour se mettre en retraite.

Dans le temps de l'administration [3] du vieux messire Nicolas de Saint-Omer, seigneur de Thèbes et bail de Morée, un certain noble Français, originaire de Champagne, portant le nom de messire Geoffroy de Brienne [4], et cousin germain du seigneur de Caritena, ayant appris que ce seigneur venait

1. Τὰ εἶναι τῶν Γενουβέσων, on appelait autrefois en français les Gènois, Gènevois.

2. Πρέβεζα.

3. Il y a sans doute quelque lacune dans cette partie de la chronique.

4. Μισὲρ Τζεφρὲ ντὲ Βριέρε.

de passer dans l'autre monde sans laisser d'héritier, conçut l'idée de se rendre en Morée pour réclamer la seigneurie de Caritena. Il mit ses domaines en gage, emprunta de l'argent pour entretenir huit sergents et les emmener avec lui, prit des certificats des prélats et des seigneurs qui attestèrent par leurs sceaux qu'il était bien le cousin légitime et de sang de messire Geoffroy seigneur de Caritena, fit des préparatifs dignes de sa naissance, se mit à la tête de ses huit sergents, et partit de la Champagne, en se dirigeant sur Naples où il trouva le roi. Il lui fit voir les certificats dont il était porteur, et déclara que, conformément aux usages reçus parmi les Francs, il venait, en sa qualité de parent et de chef de sa famille, prendre possession de son héritage, et faire son hommage tel qu'il est exigé par la loi. Le roi, après avoir entendu ce discours et vu ses certificats, fit écrire au bail de Morée, le vieux messire Nicolas de Saint-Omer, pour que tous les seigneurs de Morée eussent à se réunir et à former une cour plénière[1], chargée d'examiner les certificats apportés de la France par messire Geoffroy. Au cas où cette cour trouverait ses réclamations justes et fondées, elle était autorisée à le mettre en possession du fort de Caritena et de ses dépendances, et à lui en donner l'investiture.

Quand la cour réunie à Glarentza eut vu les certificats de messire Geoffroy et l'ordre du roi, elle donna lecture de toutes les pièces. Il y eut

---

1. Νὴ πάσουν κούρτην δυνατήν.

alors une assez longue discussion dans laquelle on rendit particulièrement compte de la conduite qu'avait tenue le seigneur de Caritena lorsqu'il s'était révolté et avait passé à Thèbes du côté du Mégas-Kyr, avec lequel il était venu à cheval et armé[1] faire la guerre au prince Guillaume son souverain naturel, et dont il relevait pour son fort de Caritena et pour tout son domaine. Comme il avait manqué à sa foi et s'était révolté contre son souverain, il avait été déshérité lui et ses descendants. Quelque temps après, les grands de la principauté obtinrent cependant du prince par leurs instantes prières, que ses propriétés lui seraient rendues, sous la condition qu'il ne les posséderait qu'à titre de domaine transmissible seulement aux enfants nés de son corps. Tous ces faits examinés, messire Geoffroy fut invité à se présenter, et l'évêque d'Olène prit la parole, et lui expliqua de point en point la décision de la cour, fondée sur la conduite qu'avait tenue le seigneur de Caritena, et qui l'avait fait déshériter lui et sa famille, conformément aux usages reçus dans tous les royaumes, et d'après lesquels tout homme qui manque à sa foi et prend les armes contre son souverain, est privé, lui et sa famille, de ses terres et de sa souveraineté. « Ainsi, » dit l'évêque en terminant, « vous voyez, « mon ami, que vous n'avez aucun droit à faire « valoir à l'appui de la demande que vous nous « faites. »

---

1. Ἁρματωμένος εἰς φαρίν.

Quand messire Geoffroy de Brienne entendit la décision qu'on rendait contre lui, en opposition à toutes ses espérances, il revint dans son logis et s'assit tout seul, pleurant et se lamentant comme s'il eût perdu tout le royaume de France qui eût été sien. Après deux jours, il se mit à agiter dans son esprit et à considérer quelle serait sa position s'il retournait en France sans avoir réussi dans son projet. Il vit que tout le monde se rirait de lui et le blâmerait d'être revenu sans aucun autre résultat que d'avoir dépensé son argent. Il se dit donc en lui-même : « Plutôt mourir que de revenir sans rien « faire et sans profit. »

Il fit alors connaissance avec un certain homme du pays, et prit de lui les renseignements les plus exacts sur les places du pays de Scorta, telles que Araclovon et Caritena, sur leur situation, sur la nature de leurs fortifications, sur la force de chacune, et sur les troupes qui les gardaient. Cet homme qui connaissait fort bien les deux places, lui donna les renseignements les plus circonstanciés. Messire Geoffroy bâtit là-dessus son projet. Il s'avança dans l'intérieur de la Morée, et arriva à Xeno-chori[1]. A son arrivée en cet endroit, il feignit de tomber dangereusement malade, et dit à tout le monde qu'il était attaqué de la dyssenterie. Il s'informa où il pourrait trouver à boire de l'eau de citerne[2] qui est astringente et arrête les cours de

1. 'Σ τὸ Ξενοχόρι, pays des étrangers.

2. Νὰ πίνῃ ἀπὸ γιστέρνα.

ventre. Un homme du pays lui apprit qu'il y avait d'excellentes citernes [1] dans la place d'Araclovon, et que c'était là qu'il devait envoyer demander de l'eau. Il s'adressa alors à un de ses sergents qu'il affectionnait beaucoup, et dans lequel il avait la plus grande confiance, et lui dit : « Prends un flacon [2], « et va au château d'Araclovon. Tu diras au châte- « lain que je le prie de me faire donner de l'eau « de sa citerne comme médicament. C'est un mé- « decin qui me l'a prescrit comme fort utile. Cepen- « dant songe à entrer adroitement dans la place « pour t'informer de l'état des issues et du nombre « des soldats de la garnison, afin de m'en instruire à « mon retour. Prends bien garde surtout que per- « sonne au monde ne sache rien de ce que je te « dis. »

Le sergent se rendit au château, où il trouva le châtelain. Il le salua très-humblement de la part de son maître, et le pria de lui faire donner de l'eau de la citerne; ce que le châtelain ordonna aussitôt. Le sergent entra dans l'intérieur de la citadelle, et l'examina. A son retour il rapporta à messire Geoffroy ce qu'il avait vu. Dix jours s'écoulèrent, et messire Geoffroy continuait toujours à dire qu'il était fort malade; et son sergent se rendait tous les jours dans la place pour lui en rapporter de l'eau fraîche. Il fit dire ensuite au châtelain qu'il le priait instamment de venir lui parler. Le châtelain

---

1. Καλαῖς γιστέρναις.

2. Φλασκὶ, mot grécisé.

se rendit aussitôt auprès du chevalier qui l'accueillit avec reconnaissance, lui expliqua sa maladie, et le pria de le recevoir dans la place avec un de ses chambellans[1], et de lui donner une chambre[2] pour y jouir de quelque repos, et se procurer aisément de l'eau toute fraîche de la citerne. Le reste de sa suite devait rester hors du fort.

Le châtelain, qui ne se doutait d'aucune ruse, promit aussitôt de le recevoir dans le fort. Le lendemain messire Geoffroy y entra, amenant avec lui quelques effets. On dressa un lit, et il se reposa dans sa chambre, n'ayant avec lui qu'un seul sergent. Le reste de sa suite était dans la partie de la ville située hors du fort. Le chevalier se fit ensuite apporter le reste de ses effets parmi lesquels étaient cachées ses armes[3], et continuait toujours à garder le lit. Il invitait de temps en temps le châtelain à dîner avec lui, et lui faisait les plus grandes démonstrations d'estime et d'amitié, dans l'intention de lui inspirer une sécurité plus aveugle, et de parvenir plus aisément à le tromper. Dès qu'il pensa lui avoir inspiré assez de confiance, et crut le moment favorable, il invita auprès de lui tous ses sergents, sous prétexte qu'il voulait faire son testament par la crainte de voir la mort terminer la maladie qui le tourmentait. Il les fit alors jurer dans sa chambre de garder le secret sur ce qu'il allait leur commu-

1. Ἕναν τζαμπρελιάνον.
2. Τζαμπρὰν.
3. Τὰ ἅρματὰ.

niquer, et de l'aider dans l'exécution du projet qu'il méditait. Après avoir obtenu leur serment, il leur tint ce discours : « Mes compagnons, mes amis et « mes frères, vous m'avez accompagné en Romanie, « et vous savez comment j'ai été forcé de mettre « mes domaines en gage pour venir d'une manière « digne de moi dans un pays où j'espérais et comp- « tais bien être mis en possession de la seigneurie « de Caritena et de ses dépendances; car cette « place avait été bâtie par mes parents. Vous savez « cependant comment ces honnêtes Moraïtes m'ont « deshérité et m'ont dépouillé de ces propriétés. « Une affliction des plus vives s'empara de moi. « J'eus honte de moi-même, et mon cœur se serra « d'amertume. Alors comptant bien sur vous, je « conçus l'idée d'une tentative audacieuse, que je « vais vous expliquer, et qui réussira, si vous voulez « bien m'aider ainsi que je l'espère. Cette place que « vous voyez est très-forte. Un très-petit nombre « de gens suffit à sa garde, parce qu'elle est bien « construite et bien approvisionnée. De plus, elle « est située dans l'intérieur du pays de Scorta « qu'elle domine. Emparons-nous donc de ce fort, « et déclarons que nous voulons le vendre au gé- « néral de l'empereur grec. Je ne doute pas que « quand le bail de la Morée apprendra cette nou- « velle, il ne se trouve très-heureux de transiger « avec nous, et de nous donner le fort de Caritena « en échange des défilés de Scorta, et ne préfère « me voir occuper Caritena, que de voir Araclovon « vendu aux Grecs; car si les Grecs venaient à oc-

« cuper cette place, ils se rendraient maîtres et des « défilés de Scorta et de toute la principauté. »

A cette proposition, ses sergents se concertèrent entre eux, et examinèrent les moyens d'exécution les plus propres à parvenir à leur but. Messire Geoffroy prit les derniers arrangements. Il dit à ses sergents qu'il avait appris qu'il y avait hors de la place une taverne [1] où on vendait du vin, et où le châtelain allait quelquefois, et que souvent même il s'y arrètait pour boire avec les autres. « Voici « donc, » dit-il, « ce qu'il me paraît convenable de « faire. Nous avons dans la place beaucoup de pain « et de biscuit. L'eau et les armes ne nous man-« quent pas. Allez vous promener près de la ta-« verne, deux ou trois des plus adroits d'entre « vous, et invitez le châtelain avec le connétable [2], « et les meilleurs sergents de la place. Vous avez « assez d'argent : achetez une grande quantité de « vin au tavernier [3], et abreuvez-les-en jusqu'à ce « que vous les ayez enivrés. Quant à vous, prenez-« y bien garde, et faites attention à ne pas boire « beaucoup de vin ; car autrement nous serions dé-« joués dans toutes nos espérances. Dès que vous « vous serez aperçus qu'ils sont ivres, que l'un « d'entre vous, le premier qui le pourra, sorte et « vienne me trouver ici. Un autre le suivra, et suc-

1. Ταβέρνα.

2. Κοντοσταῦλος signifie ici capitaine, chef d'une connétablie, compagnie.

3. Ταβερνάρις.

« cessivement tous ses compagnons. Prenez alors le « portier[1], et jetez-le hors du fort. Prenez les clefs, « fermez la porte, et montez aussitôt sur les murs « de la porte pour la garder et empêcher qu'on ne « la brûle, qu'on n'entre et qu'on ne nous fasse « prisonniers. »

Les sergents exécutèrent l'entreprise de la même manière que messire Geoffroy le leur avait prescrit. Les Français se soulevèrent[2], comme je viens de le dire, et s'emparèrent du fort. Messire Geoffroy ordonna alors qu'on fît sortir les gardes du fort, qui n'étaient qu'au nombre de douze, et pris parmi les Grecs du pays, et chargea l'un d'eux d'une lettre dans laquelle il écrivait au général de l'empereur de Constantinople d'accourir aussi promptement que possible auprès du fort d'Araclovon qu'il venait d'occuper, car il avait le dessein de le lui vendre et de le lui livrer.

Le général des troupes impériales ressentit une grande joie à cette nouvelle; il réunit promptement ses troupes, et s'avança en toute hâte vers le fort. Il occupa le passage de l'Alphée, dans la position appelée Aplos[3], qui est située sur la rive du fleuve. C'est là qu'il déploya ses tentes et campa avec ses troupes.

A la nouvelle de la prise d'Araclovon, le châtelain, appelé Philocalos[4], envoya aussitôt au cheva-

1. Τὸν πορτάρι.

2. Ἐρεβελεῦσαν, se révoltèrent, mot grécisé.

3. Εἰς τὸν Ἀπλὸν τὸ λέγουν.

4. Φιλόκαλος.

tain[1] de la ville, messire Simon de Vidoine[2], deux messagers qui vinrent lui annoncer, à Araclovon même où il se trouvait avec ses troupes, la rebellion de messire Geoffroy de Brienne, en lui disant que ce dernier voulait vendre au général de l'empereur grec le fort qu'il venait d'occuper.

Messire Simon monta aussitôt à cheval avec ses troupes, et envoya partout des ordres pour qu'il lui vînt d'autres hommes de tous côtés. Il cerna ainsi la place d'Araclovon, pour empêcher qu'il n'y entrât aucun homme ni aucune chose de la part des Grecs impériaux. Messire Simon expédia ensuite des messagers auprès du bail de Morée, messire Nicolas de Saint-Omer, qui se trouvait alors à Glarentza, pour l'informer que messire Geoffroy de Brienne venait d'occuper le fort d'Araclovon, et avait écrit au général de l'empereur, en lui offrant de lui vendre la place, s'il lui envoyait de l'argent. Il ajoutait qu'il fallait que messire Nicolas accourût promptement avec ses troupes pour le secourir et empêcher la perte de la place. Le bail partit en effet avec toutes les troupes qu'il avait autour de lui, et expédia en même temps ses ordres partout pour que les troupes eussent à se réunir sur ce point. En arrivant à Araclovon, il trouva le chevetain messire Simon, bloquant le fort avec ses troupes, et occupant les passages pour empêcher que personne pût arriver du

1. Κιβιτάνος.

2. Μισὲρ Σιμοῦν . . . . . . ντὲ Βιδόνε.

côté de l'armée impériale, et il le loua beaucoup de toutes ces dispositions.

Les troupes des Français arrivaient cependant de tous côtés, et elles occupèrent les défilés de Scorta qu'elles étaient chargées de garder.

Le bail, apprenant d'une manière certaine que les Grecs impériaux avaient pris position à Aplos, sur les rives de l'Alphée, donna ordre à messire Simon, chevetain de Scorta, de prendre toutes ses troupes, c'est-à-dire celles du défilé de Scorta, de Calamata, de Perigardi [1], d'Alandritza [2] et de Vostitza [3], pour se diriger à leur tête sur Isova [4], occuper le passage de Ptéra [5], sur les rives de l'Alphée, le garder et empêcher les Grecs de pénétrer dans l'intérieur du canton de Scorta.

Messire Simon suivit les ordres du bail, et vint à la tête de ses troupes occuper cette position où il se campa en face de l'armée impériale. Le bail, en homme prudent, et d'accord avec son conseil, ordonna à deux chevaliers d'aller à Araclovon, et de dire à messire Geoffroy que s'il rendait cette place à la souveraineté royale [6], ainsi qu'il l'avait trouvée, on lui pardonnerait la conduite qu'il avait tenue; et que d'ailleurs il ne devait pas penser à tenir

---

1. Τοῦ Περιγάρδιου.
2. Τῆς Ἀλανδρίτζας.
3. Τῆς Βοστίτζας.
4. Εἰσόβαν.
5. Τῆς Πτερῆς.
6. Au roi de Naples, suzerain de Morée.

cette place pour lui-même, ou à la vendre à un autre. « Dites-lui bien, » ajouta-t-il, « que malgré « tous ses efforts pour tenir solidement cette place, « je préférerai, et nous préférerions tous, mourir « ici plutôt que de partir avec nos troupes avant « d'avoir abattu de fond en comble tous les murs « du fort, et de l'avoir enseveli lui-même sous les « ruines qui l'écraseront de leur chute. »

Les deux chevaliers partirent, s'approchèrent, demandèrent une trève [1], firent signe de loin qu'on ne tirât pas sur eux, et déclarèrent qu'ils étaient envoyés par le bail pour s'entretenir avec messire Geoffroy d'un arrangement qui intéressait son repos et son honneur. Messire Geoffroy se réjouit de cette nouvelle, et se montrant sur la muraille, il demanda aux chevaliers ce qu'ils avaient à lui dire. « Le bail de Morée, » lui répondirent-ils, « vous « salue en ami, et ne peut voir sans étonnement la « conduite que vous avez tenue dans cette affaire, « et qu'après le traitement honorable que vous aviez « reçu dans ce fort, vous l'ayez pris, vous le rete- « niez entre vos mains, et vous veuilliez le vendre « au général de l'empereur Grec. Il vous prie donc, « et nous vous prions tous avec lui, de ne pas vous « laisser entraîner par une idée de déception, et « par la vaine gloire de ce monde. Tous sont étonnés « de l'action que vous venez de faire. La rebellion « ne sied pas à un homme noble tel que vous, et « vous ne deviez pas même laisser un tel projet s'em- « parer de votre esprit. Nous tous, les Français

1. Τρέβαν.

« de ce pays, nous avons été vraiment honteux de « cette entreprise, et nous en sommes encore af- « fligés. Nous savons bien que vous y avez été en- « traîné par le chagrin de n'avoir pu obtenir la baro- « nie de Caritena dans le défilé de Scorta, que vous « comptiez posséder, et par l'humiliation de vous « trouver déçu dans vos espérances; mais nous ne « doutons pas cependant que vous ne vous repen- « tiez de l'action que vous venez de faire. Nous « vous conseillons donc avec instance de rendre ce « fort avant d'y être contraint d'une manière peu « honorable pour vous, et vous obtiendrez en « échange votre pardon, des bienfaits et des hon- « neurs. Ne nourrissez pas de projet caché, et songez « bien que vous ne pourrez résister à nos forces. Le « bail vient d'envoyer chercher des sapeurs, artisans « de Venise, pour construire des trébuchets qui « abattront vos murailles, et vous enseveliront sous « leurs débris dont la chute vous écrasera. »

Messire Geoffroy leur répondit : « Seigneurs, « vous m'avez injustement privé de mon héritage, « et vous n'avez mis en avant, vous autres Moraïtes, « que de vains prétextes et de misérables chicanes. « Le ressentiment et l'affliction que j'en ai éprouvé « m'ont poussé à la conduite que je viens de tenir. Je « sais fort bien, et je suis tout prêt à le reconnaître, « qu'elle ne m'est pas fort honorable; et puisque « vous me conseillez avec tant d'instance, je vous « rends la place, sous la condition que la décision « relative à ma succession sera portée en appel « à la cour du roi; je me soumettrai à tout ce

« qu'elle décidera. Je ne suis venu en Morée que « dans l'intention d'y vivre avec vous. Abandonnez-« moi donc une propriété qui m'y fasse vivre; car « j'aurais honte de retourner en France. Mes parents, « mes amis et mes voisins me reprocheraient de « n'avoir agi dans mon voyage en Morée que « comme un enfant. »

Les discours que les chevaliers tinrent alors à messire Geoffroy, et ceux que celui-ci leur répondit, sont trop longs pour les rapporter ici, et moi-même je m'ennuie de les écrire. En dernier résultat, messire Geoffroy s'arrangea avec eux. Il rendit la place, et obtint comme héritage transmissible le fief de Morena [1]. On le maria à la dame Marguerite [2], cousine du seigneur d'Acova, qui avait pour héritage le fief de Lisarea [3]. Ils eurent, grace à Dieu, de leur mariage, une fille appelée Hélène [4], qui fut mariée ensuite à messire Vilain d'Aunoy, seigneur d'Arcadia [5]. Ces derniers eurent à leur tour un fils nommé Erard [6], et une fille nommée Agnez [7].

Agnez épousa ensuite messire Etienne Lenoir [8], et ils eurent aussi des fils et des filles, dont il n'est resté pour héritier qu'un seul enfant du nom

1. Τῆς Μορένας τὸ φέον.
2. Την ντάμα Μαργαρίτα.
3. Τὸ φεὸν τῆς Λησαρίας.
4. Ἑλένην.
5. Μὲ τὸν μισὲρ Βιλάον ντὲ Ἀνώε τὸν αὐθέντην Ἀρκαδίας.
6. Ἀράρδος.
7. Ἀνέζα.
8. Ὁ μισὲρ Στενὴς τὸ ὄνομα, ὁ Μαῦρος τὸ ἐπίκλην.

d'Erard, seigneur d'Arcadia [1]. Les orphelins se sont bien trouvés de son administration. Grâces à lui, les veuves amélioré leur situation, et les pauvres et indigents ont été arrachés à la misère. Souvenez-vous de lui dans vos oraisons, et priez Dieu pour lui, car c'était un bon prince.

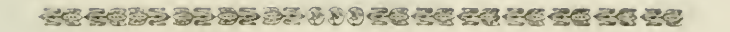
---

1. Mélétius, dans sa géographie en grec moderne, mentionne en passant, les villes du Péloponèse fondées par des Français qu'il désigne sous le nom général d'Européens; mais il défigure tellement les noms français qu'il est presque impossible de les retrouver : voici le texte même. (Pag. 404, t. II.)

Τὴν Καρύτεναν ἔκτισε Ῥεγούντης ὁ Τηριέρης ἀφ' οὗ ἔλαβε 'φέουδα εἰς τὰ Σκόρδα τοῦ Δρόγου, μετὰ τὸν Κόντε Τζεντεφρές. Ὁ Γιλτάρης Τεροζηέργης ἔκτισε τὴν Ἰάκωβα κάστρον, τὸ ὁποῖον εἶναι οὐ σμακρὰν τῆς Δημητζάνας, τανῦν ἔρημον, καθὼς καὶ εἰς ἄλλας Ἐπαρχίας. Ἄλλοι ἀπὸ τούτους τοὺς Εὐρωπαίους, οἷον ὁ Τζωάννης Νιβέλε ἔκτισε τὸ Γεράκι εἰς τὴν Τζακωνίαν· ὁ Ἡμπερτούζις Τρέμουλας τὴν Χαλαουρίτζαν· Ὁ Μισηθρᾶς, καὶ ἡ Μάνη εἶναι κτίσματα τοῦ Πρίγκιπος, καὶ ἄλλος ἄλλα, οἷον τὴν Βελιγόστην, τὸν Νίκλητον, τὴν Ἀρακλωβὸν, τὴν Ἀνδραβίδα, τὸν Ποντικὸν κάστρον εἰς τὴν Ἠλείαν Ἐπαρχίαν, καὶ τὰ ἑξῆς, τὰ ὁποῖα δὲν εἶναι ἀρχαῖα κτίσματα.

« Renaut de Trit bâtit la ville de Caritena après avoir succédé au comte Geoffroy dans les fiefs des défilés de Scorta. Gautier de la Roche bâtit le fort d'Acova non loin de Dimitzana; ce lieu est aujourd'hui désert, ainsi que plusieurs autres forts dans quelques provinces. D'autres de ces Francs bâtirent d'autres forts, tels que Jean de Neuilly qui contruisit Géraki en Tzaconie, et Robert de la Trémouille qui bâtit Chalanthritza. Quant à Mizithra et au Magne, elles furent l'ouvrage du Prince. D'autres construisirent d'autres places, telles que Véligosti, Nicli, Araclova, Andravida, Ponticos château fort de la province d'Élide et tous ceux qui ne sont pas d'une fondation antique. »

FIN DU SECOND LIVRE ET DE LA CHRONIQUE.



APPENDICE

CONTENANT QUELQUES PIÈCES RELATIVES A LA FAMILLE DES VILLE-HARDOIN.

I.

Ego Henricus Trecensis comes Palatinus, notum fieri volo præsentibus et futuris quòd *Rocelinus de Villâ Harduini* molendinos suos quos sub molendinis ecclesiæ sancti Quintini Trecensis habebat, cum totâ eorumdem molendinorum occupatione tàm in aquis quàm in aliis molendinorum usibus et necessariis, sicut pater ejus et ipse ea tenuerant, prædictæ ecclesiæ concessit et dimisit in perpetuum habenda, laudantibus et concedentibus fratribus suis et sororibus suis omnibus, tali videlicet pacto quòd eosdem molendinos tàm ipse quàm successores ejus ecclesiæ sancti Quintini acquietabunt, et eadem ecclesia singulis annis reddet præfato Rocelino suisque successoribus duos modios frumenti laudabilis. Ipsius Rocelini et fratrum suorum rogatu hoc laudavi, et litteris annotatum sigilli mei impressione firmavi. Affuerunt autem hujus rei testes dom. Haycius de Plancy et multi alii. Actum est hoc Trecis anno incarnationis domini 1170. Data per manum Guillelmi cancellarii. (Mss. de Ducange.)

II.

Extrait des Archives de l'Abbaye de St-Rémy de Rheims.

In nomine sanctæ et individuæ Trinitatis amen. Ego *Gaufridus de Villâ-Harduini* notum esse volo tàm futuris quàm præsentibus quòd totam partem decimæ de Longà Villâ, quàm possidebam, pro remedio animæ meæ et antecessorum meorum, in elemosynam resignavi Mathæo Capellano divina celebranti et altari deservienti in capellâ sancti Nicolai de Brandovillario et omnibus successoribus suis in perpetuum possidendam. Dominus verò Henricus d'Arzileriis, ad cujus fedum præfata decima spectabat, hoc laudavit. Ut autem hoc ratum et inconcussum permaneat, præsentem cartulam impressione sigilli mei roboravi. Hujus rei testes sunt dominus Joannes de Villâ-Harduini, dominus Gerardus de Hanrue, dominus Guido de Plesseio, dominus Archarius de Caplevis, dominus Auberius de Plesseio. Factum est hoc anno incarnationis 1200. (Mss. de Ducange.)

III.

Titre de l'Abbaye de Quincy ordre de Cisteaux diocèse de Langres lez Tonnerre.

Notum sit tàm præsentibus quàm futuris quòd ego *Gaufridus Marescallus Campaniæ* iter Hierosolymitanum arripiens pro remedio animæ meæ et uxoris meæ et liberorum meorum dedi in eleemosynam ecclesiæ Quinciaci quamdam terram quam habebam juxtà puteum de Chasercio jure perpetuò possidendam. Hoc autem laudavit uxor mea *Joanna* et filii mei, *Airardus* et *Gaufridus*. Ut

autem hoc perpetuò ratum habeatur, Ego *Gaufridus Marescallus Campaniæ* præsens scriptum sigilli mei auctoritate munivi. Actum anno verbi incarnati 1201. (Mss. de Ducange.)

IV.

Ego *Gaufridus Marescallus Campaniæ* omnibus tàm præsentibus quàm futuris notum volo fieri et ratum haberi quòd *Guido* miles cognomento *Labrive* frater meus laude et assensu meo dedit in elemosynam pro remedio animæ suæ Deo et ecclesiæ B. Mariæ de Ripatório dimidium modium bladi annuatim ad mensuram trecensem etc. Actum anno verbi incarnati 1202. *Hodierna* uxor Guidonis, et *Wibors* filia eorum. (Mss. de Ducange.)

V.

Extrait de l'original de l'Abbaye de Notre-Dame de Troies.

Ego *Gaufridus de Villâ-Harduini Romaniæ et Champagniæ Mareschallus* : notum facio omnibus tàm præsentibus quàm futuris præsens scriptum inspecturis, quòd dedi et concessi medietatem decimæ nostræ de Wez ecclesiæ beatæ Mariæ de Fulci et alteram medietatem hujus decimæ ecclesiæ beatæ Mariæ Trecensis in perpetuum possidendam, tali tamen habitâ conditione quòd filia nostra *Aalaiz*, et soror mea *Emmelina*, quamdiu vixerint medietatem hujus decimæ si voluerimus percipiant. Alteram vero medietatem filia nostra *Dameronis* et soror mea *Haic*, quamdiu vixerint teneant et possideant. Et

post decessum suum ad ecclesias prænominatas redeat hæc totalis decima in perpetuum possidenda. Quod ut ratum et inconcussum permaneat, præsens scriptum sigilli mei munimine dignum duxi roborandum. Actum anno domini 1207, mense martio. (Mss. de Ducange.)

Scellé d'un sceau de cire jaune avec une croix ancrée, les branchons de la croix brisés du côté du premier canton, sur lequel est un petit écu. A l'entour sont ces mots : Gaufridi, Marescalli Campanie.

VI.

Extrait des Archives de l'Abbaye de St-Rémy de Rheims.

Ego *Erardus Dominus de Villâ-Harduini* notum facio universis præsentes litteras inspecturis quòd dilectus avunculus meus *Joannes de Villâ-Harduini* dedit et concessit pro remedio animæ suæ et prædecessorum suorum domini de Quercu et fratribus ejusdem domus trium modium frumenti ad mensuram Trecensem in terragio suo de Villâ-Harduini annuatim persolvendum : si autem de mensurâ modii deficeret, de blado terragii ad Valentiam frumenti laudabilis prædictæ domui et fratribus mensura integra et perfecta restitueretur. Quia verò prædicta eleemosyna frumenti præscripti in meo feodo prædictæ domui dei assignata est, ego pro remedio animæ meæ parentumque meorum prædictam eleemosynam laudavi et concessi. Quod ut ratum sit et inconcussum permaneat, præsens scriptum sigilli mei munimine roboravi. Actum anno incarnati verbi 1210, mense martio. (Mss. de Ducange.)

VII.

Extrait du cartulaire de Champagne de l'ancienne chambre des Comptes de Paris, intitulé LIBER PRINCIPUM.

Ego *Erardus de Villa-Harduini* notum facio tàm præsentibus quàm futuris quòd ego, laude et assensu *Mabillæ* uxoris meæ, et *Guilelmi* filii mei, tale feci excambium sive commutationem cum carissimâ dominâ meâ B. Comitissâ Trecensi Palatinâ et Th. Comite filio ejus. Quitavi siquidem in perpetuum eisdem quidquid habebam apud Villam Mauri, in hominibus, in justiciâ, in furno, et in quàdam fide molendini, et quinquaginta septem solidos et tres denarios quos habebam in censibus et consuetudinibus Villæ Mauri, quadraginta septem sestarios et sex bichetos avenæ ad mensuram Villæ Mauri, et XXIX gallinarum, et homines remanentes, et quidquid habebam in supradictâ villâ in omnibus modis et commodis, præter quàm hæreditagium defuncti Th. de Villiaco quod remanet pueris suis. Dicta verò domina mea B. Comitissa Trecensis palatina, laude et assensu Th. Domini mei Comitis filii ejus, donavit mihi et hæredibus meis in perpetuum in excambium prædictorum omnium, pro hominibus quos habebam apud Villam Mauri, homines quos habebat apud Suillans, et id quod habebat in justiciâ, et homines domini mei Th. quos habebat apud Villiacum et duos homines quos habebat avenaium. Pro eo autem quod habebam in justiciâ Villæ Mauri, donavit mihi in excambium justiciam de Velleri. Pro furno verò quem habebam apud Villam Mauri, et pro quodam prato pro sede unius molendini donavit mihi in excambium XXXV lib. Pruvinenses percipiendas singulis per annis in nun-

dinis Trecensibus sancti Remigii..... dagiis et portis Trecarum pro viginti novem gallinis et hominibus remanentibus dedit mihi in excambium XXIV sol. annuatim percipiendos apud Suillans in gestiis. Pro quinquaginta septem solidis et tribus denariis quos habebam apud Villam Mauri in censibus et consuetudinibus donavit mihi in excambium LVII sol. et tres denarios censuales apud Insulas in festo sancti Remigii. Pro XLVII sextariis et sex bichetis avenæ ad mensuram Villæ Mauri quos habebam in eâdem villâ donavit mihi in excambium XXXI sextarios avenæ ad mensuram Trecensem.. percipiendos in villis sequentibus, videlicet apud Vallem tres minas, apud Villam Lupi quatuor sextarios et tres quarterios, apud Villam Meruli quindecim sextarios et unum quarterium, apud Acenaium duos sextarios, et unam minam, apud Tournaium septem sextarios. Ut autem omnia quæ præmissa sunt plenum firmitatis robur obtineant, præsentem cartam sigilli mei munimine feci roborari. Actum anno incarnationis domini 1218, mense maio. (Mss. de Ducange.)

VIII.

Ego *Erardus dominus de Villâ Hardoini* notum facio omnibus tàm præsentibus quàm futuris quòd cum bonæ memoriæ carissimus pater meus *Gaufridus de Villâ Hardoini Campaniæ Marescallus* dedisset et concessisset ecclesiæ beatæ Mariæ Trecensis medietatem decimæ suæ de Wibors, quæ scilicet medietas erat quarta pars totius grossæ decimæ ejusdem villæ, in perpetuam eleemosynam possidendam, tali conditione adjectâ quòd *Alix* filia sua soror mea, dictæ ecclesiæ monialis, eandem decimam in vitâ suâ pacificè possideat in usus suos privatos sicut

voluerit convertendam, et post ejus decessum ad supradictam ecclesiam reversuram, ego, intuitu dei et dictæ sororis meæ precibus inclinatus, prædictam eleemosynam de memoratâ decimâ factam, laudavi, volui, et concessi, ita videlicet quòd in ecclesiâ supra dictâ anniversarium patris mei et matris meæ singulis annis de cætero fiet, et similiter anniversarium meum et *Mabillæ* uxoris meæ post obitum nostrum. Post decessum autem supradictæ sororis meæ proventus ejusdem decimæ in diebus anniversariorum nostrorum conventui ejusdem ecclesiæ pro pitancis distribuetur omninò. Quòd ut ratum et firmum permaneat in futurum in hujus rei testimonium præsentem cartam feci fieri, et sigilli mei munimine roboravi. Anno domini 1218, mense junio. (Mss. de Ducange.)

Scellé en double queue de cire rouge.

IX.

Ex transcripto Chartarum ecclesiæ Molismensis.

Ego *Erardus de Villâ Hardoini* notum facio tàm præsentibus quàm futuris, quòd ego, et *Mabilia* uxor mea, *Willelmo* filio nostro volente et laudante, dedimus dedimus Deo et Beatæ Mariæ et domino Odoni Molismensis ecclesiæ tunc Abbati nec non et fratribus in eadem ecclesiâ Deo famulantibus, in perpetuam Eleemosynam duas partes decimæ bladi Lisigniarum et medietatem decimæ vini. Actum anno domini 1219. Mense decembri. (Mss. de Ducange.)

X.

Ex transcripto chartarum ecclesiæ Molismensis.

Ego *Erardus dominus de Villâ Hardoini* notum facio omnibus præsentes litteras inspecturis quòd ego laude et assensu filii mei *Guillelmi* quicquid habebam vel habere poteram in decimâ de Chaali in magno et parvo, modis omnibus et commodis quitavi Ecclesiæ Molismensi. Actum anno gratiæ 1220, mense augusto. (Mss. de Ducange.)

XI.

Extrait du cartulaire de l'Abbaye de Molêmes.

Nos Odo Prior et Agnes priorissa, totusque conventus de Fossiaco, notum facimus præsentem paginam inspecturis quòd *Haya* soror domini Gaufridi de Villâ Harduini et *Damerons* filia ejusdem Gaufridi moniales ecclesiæ nostræ, quiquid habebant in decimâ de Chaali in magno et parvo, modis omnibus et commodis, coràm nobis quitaverunt ecclesiæ Molismensi; et nos similiter, si quid in eâdem decimâ nobis et ecclesiæ nostræ unquam aliquo jure posset competere, omninò quitamus ecclesiæ memoratæ quod ut etc. Actum anno domini 1220, mense augusto. (Mss. de Ducange.)

XII.

Ex chartulario abbat. Molismensis.

Nos *Erardus dominus de Villâ Harduini* notum facio O. P. L. I. quod ego, laude et assensu filii mei *Guillelmi*, quiquid habebam vel habere poteram in decimâ de Chaali modis omnibus et commodis quitavi in perpetuum ecclesiæ Molismensi. Quod ut notum permaneat etc. Actum anno domini 1220, mense augusto. (Mss. de Ducange.)

XIII.

Ex chartulario abbat. Molismensis.

Ego Aelidis abbatissa B. Mariæ Trecensis notum facio omnibus P. L. I. quòd *Adelaïdis* soror domini Erardi de Villà Harduini monialis nostra, in præsentià nostrâ constituta, quicquid habebat in decimâ de Chaali in magno et parvo, modis omnibus et commodis, quitavit ecclesiæ Molismensi; et nos similiter si quid nobis et ecclesiæ nostræ in eâdem decimâ de jure unquam possit competere, quitavimus memoratæ ecclesiæ Molismensi, quoniam prædicta Adelaïdis nihil juris omninò in câdem decimâ habebat præterquàm solummodò ad vitam suam. In cujus rei testimonium fecimus præsentes litteras et sigilli nostri munimine roboravi. Actum anno gratiæ 1220, mense augusto. (Mss. de Ducange.)

XIV.

Ex chartulario Champaniæ, bibl. Thuan. fol. 74.

Ego Erardus de Chacenaco notum facio universis quod ego veni ad fidelitatem dominæ meæ ligiæ B. Comitissæ Trecensi Palatinæ, et domini mei ligii Th. nati ejus comitis Campaniæ et Briæ Palatini, et eisdem feci hominagium ligium contrà omnem creaturam quæ possit vivere et mori. Promisi etiam et teneor facere et adimplere eisdem Comitissæ et Comiti quidquid mihi dicent vel injunxerint dominus Odo de Granci, dominus *Erardus de Villiaco*, et dominus Lambertus Bochutus vel duo ipsorum. Et hoc super sacrosancta juravi me facturum et adimpleturum, sicut mihi dicent vel injungent prædicti tres milites vel duo ipsorum. In cujus rei testimonium, etc. Die actum anno domini 1221. nonas martii. (Mss. de Ducange.)

X V.

Extrait du même cartulaire de Champagne.

Ego *Erardus de Villâ Harduini Campaniæ Marescallus* notum facio universis præsentes litteras inspecturis, quod ego vendidi laude et assensu *Margaritæ* uxoris meæ monialibus de Argenteolis LV libras annui redditus quas percipiebam singulis annis in nundinis sancti Remigii Trecensi, de quibus LV libris XXXV, habebam pro excambio cujusdam furni bannalis quem habere solebam apud Villam Mauri, reliquæ XX libræ erant de antiquo

feodo. Quod ut notum permaneat et firmum teneatur litteris annotatum sigilli mei munimine roboravi. Actum anno gratiæ 1223, mense maio (Mss. de Ducange.)

XVI.

Extrait du cartulaire de l'Abbaye de Molêmes.

Hugo Dei gratiâ Lingonensis Episcopus, O. P. L. I. In Domino noveritis quòd nos Eleemosynam quam nobilis vir *Erardus de Villa Harduini* et *Mabilia* uxor ejus, *Guillelmo* filio eorumdem volente et laudante, dederunt Deo et ecclesiæ Molismensi, videlicet quidquid habebant vel habere poterant modis omnibus et commodis in decimâ de Chaali, prout litteris jam dicti Erardi super hoc continetur, ratum habemus et approbamus, et sigilli nostri munimine confirmamus. Actum anno 1229. (Mss. de Ducange.)

XVII.

Extrait du cartulaire de Molêmes.

Ego *Erardus de Villâ Harduini* notum facio tàm præsentibus quàm futuris quòd ego et *Mabilia* uxor mea, *Willelmo* filio nostro volente et laudante, dedimus pro salute animarum nostrarum Deo et Beatæ Mariæ et domino Odoni Molismensis ecclesiæ tunc abbati, nec non et fratribus in eadem ecclesiâ Deo famulantibus in perpetuam eleemosynam duas partes decimæ bladi Lisigniarum et medietatem decimæ vini, et apud Argentunium similiter duas partes decimæ bladi, et quidquid juris habebamus in decimâ vini ejusdem villæ. Prætereà de-

dimus eidem ecclesiæ apud Lisignias terram liberam ad construendum in eà domum et granchiam, et unum hominem liberum Joannem videlicet de Puiroy cum uxore suâ et hæredibus suis; et quicumque ex parte abbatis et ecclesiæ Molismensis in domo suâ apud Lisignias morabitur, habebit usuarium in omnibus aisanciis nostris sicut et homines nostri. Nos verò eleemosynam ipsam jam dictæ Molismensi ecclesiæ, sicut de jure debemus, garantire tenemur. In cujus rei testimonium Ego Erardus de Villâ Harduini præsentes litteras sigillo meo sigillatas dedi Abbati et ecclesiæ Molismensi penès se reservandas. Actum anno domini 1229, mense decembri. (Mss. de Ducange.)

XVIII.

Universis præsentes litteras inspecturis Ego *Willelmus de Villiaco*, *Campaniæ Marescallus* salutem. Noverint universi quòd ego dedi Priori de Randonviller unam fæminarum mearum, videlicet *Mariam*, filiam *Milonis Pelliparie de Villa Harduini* defuncti in excambium unius suarum videlicet pro Mariâ filiâ Benedicti de Randonviller, quam mihi prior ligiè quitavit, ita tamen quòd nulla dictarum fœminarum aliquid secum deferret quod ad hæreditatem pertineat. Datum anno gratiæ 1231. Mss. de Ducange.)

XIX.

Extrait des Archives de l'Abbaye de St-Rémy de Rheims.

Ego *Joannes de Bosco*, Armiger, *dominus de Villâ Harduini*, Trecensis diœcesis, notum facio tàm præsentibus quàm futuris præsentes litteras inspecturis; quòd

cum prædecessores mei domini de Villâ-Harduini in perpetuam eleemosynam dederunt et concesserunt pro remedio animarum suarum et prædecessorum domui Dei de Quercu, et fratribus ejusdem domûs, unum modium frumenti ad mensuram trecensem percipiendum et habendum annuatim in terragio suo de dictâ Villâ Harduini, et eidem domui et fratribus ejusdem annuatìm et in perpetuum persolvendum; si autem de mensurâ modii deficeret, de blado terragii ad valentiam frumenti laudabili prædictæ domui et fratribus in aliis redditibus et exitibus dictæ villæ mensura integra et perfecta restitueretur; quia verò prædicta eleemosyna modii frumenti præscripti prædictæ domui Dei assignata est et concessa: Ego Joannes de Bosco dominus de Villâ-Harduini prædictus, considerans verba apostoli, qui ait: Particeps mercedis efficitur, qui bonis operibus se instituit adjutorem; pro remedio animæ meæ parentumque et prædecessorum meorum, prædictam eleemosynam prout à prædecessoribus meis hactenùs data extitit et concessa, pro me et successoribus meis præsentibus et futuris laudo, concedo, et approbo, et contra præmissa seu earum aliqua promitto bonâ fide pro me et successoribus non venire in futurum. Quod ut stabile sit, ratumque et inconcussum permaneat in perpetuum, præsentes litteras sigilli mei munimine roboravi in testimonium præmissorum. Actum et datum anno incarnati verbi 1243, die duodecimâ mensis octobris. (Mss. de Ducange.)

XX.

Extrait du chartulaire de Champagne de l'ancienne chambre des Comptes de Paris, fol. 106.

A noble et haut signor Th. par la grace de Dieu, roi de Navarre, conte de Champaigne et de Brie, Palatin, *Guillaume de Ville-Hardouin*, prince d'Achaye, et sen. de Romenie, et service apparillié an toutes choses cum à Signor. Sire, je vos fas à savoir que ge, toute la terre que ge ai et doi avoir de mon héritage à *Ville-Hardouin* et à *Brandonviller*, et en autre leu, dessous vostre signorie, où que ce soit, ai mise en la garde et en la main de mon cher cousin monsignor Vilain d'Aunoy, mareschal de l'empire de Romenie, en tel manière que il en prengne les fruis et les essues, et les esplois, ensi com se ge y estoie présent sur la chose, en tel point, et en tel manière, que il ma terre devant dite me doit délivrer sans arrest, en pais et débonairement, toutes les fois que il me plaira rappeler ceste grace que ge li fais, et il en recevra mon commandement, ou par letres, ou par message, ou par ma vive vois. Dont je vous supploi et requier, com mon bon signor, que vos le devant dit mareschal recevés por garde de ma terre, et de toutes mes autres droitures en mon leu; car ge lo met et establis procureur par devant vos quant à ces choses, sauves mes raisons et mon rappel devant dites. Et en tesmoignance de ceste chose je fis pendre mon seel an ces lettres. Ce fu fait à la Crémonie en l'an de l'incarnation Jesucrist 1248 ou mois de février. (Mss. de Ducange.)

XXI.

Extrait du chartulaire de Champagne de l'ancienne chambre des Comptes de Paris.

Je *Erars Sire de Lisines* et je *Guillaume Sires de Lisines* ses frères, faisons savoir à tous que comme la noble dame Marguerite de bonne mémoire par la grace de Dieu, ça en arriers reine de Navarre, de Champaigne et de Brie, comtesse palatine, eust donné en mariage à damoiselle *Mahaut de Sessefontaine* feme à devant dit Guillaume cent livrées de terre, par telle condition, que se la dite Mahaut moroit sans hoir de son cors, que les dites cent livrées de terre revenroient à la dite reine ou a ses hoirs: des quex cent livrées de terre devant dites noble hom nostre chiers Sire Th. par la grace de Dieu, roi de Navarre et Brie, quens palazins, nos à assises XL. livrées de terre des quex nos nos tenons à paié, et les LX livrées de terre qu'il nous au avoit encor à asseoir, nos li avons vendues, à avoir et à tenir de lui et de ses hoirs, signors de Champaigne pour iiij. C. et xx. lib. de Provens, à paier en ceste prochiene de la saint Jehan de Troies, dedans droit paiemant. Et est à savoir que se la dite Mahaus moroit sans hoir de son cors, nos recognoissons et promettons, et sommes tenus à rendre à dit nostre chier signor le roi ou à ses hoirs les devant dites quatre cent lib. et vingt, ou XL livrées de terre assises par esgart dedans l'an après la mort de la dite Mahaut. Et por totes ces choses si com eles sont dessus devisées, nos oblijons nos et toute nostre terre, et tous nos biens meubles et héritages en quelque lou qu'il soient. Et en tesmoignage de ces choses et por seu-

reté et fermeté nos avons mis nos seiaus en ces présentes letres qui furent faites à Troies en l'an de nostre Signor 1258, ou mois de janvier. (Mss. de Ducange.)

XXII.

Matrimonium contractum inter Ferrandum, regis Majoricarum filium, et Isabellam filiam Philippi d'Ybellin senescalli Cypri et Margaretæ filiæ Guillelmi Achaiæ principis.

In nomine Domini, amen. Anno incarnationis 1313, octavo decimo die mensis februarii, duodecimæ indictionis, regnante serenissimo domino nostro domino rege Friderico tertio, regni ejus anno octavo decimo feliciter, Nos Tornellus de Tornellis, judex civitatis Messanæ, Fermus de Lardeâ regius publicus ejusdem civitatis notarius, et testes subscripti ad hoc specialiter vocati et rogati, præsenti scripto publico notum facimus et testamus, quòd existentibus nobis in præsentiâ illustris Domini Ferrandi infantis filii illustris quondam Domini Regis Jacobi regis Majoricarum bonæ memoriæ, et nobilis et magnificæ dominæ, dominæ Margaretæ, filiæ quondam domini Guillelmi Ackay Principis dominæ Matagriffoni, prædicti domina Marguarita et dominus Ferrandus vicissim animo obligandi consentientes, in nos prædictos judicem et notarium tamquam in suos, cum scirent ex certâ eorum conscientiâ nos suos non esse judicem et notarium, pariter sunt confessi, quòd cum nuper contractum sit matrimonium inter eumdem illustrem dominum Ferrandum infantem, et dominam Isabellam ejusdem dominæ Margaritæ et dicti quondam domini Guillelmi filiam, quam dictus dominus Ferrandus infans secundùm sacrosanctæ Romanæ ecclesiæ et canonum

instituta duxit legitimo matrimonio in uxorem; contemplatione prædicti matrimonii prædicta domina Margarita solemniter promisit eidem domino Ferrando infanti assignare in dotem, et nomine dotis hinc usque per totum mensem septembris primò venturum, sequentis tertiæ decimæ indictionis, nisi justa causa impedimenti superveniret eidem dominæ Margaritæ, castrum et terram Mattagriffoni cum omnibus juribus, rationibus, hominibus, vassallis, casalibus, feudis, sive pertinenciis suis, eo salvo quòd dicta domina Margarita possit perpetuò concedere unam militiam alicui de quo sibi videbitur, de iis bonis quæ sunt in dictâ castellaniâ.

Item omnes terras, casalia, castra, jurisdictiones, villanos, vassallos, et baronias existentes ubicumque extrà castellanum dicti castri Mattagriffoni, tàm quæ dicta domina Margarita habet, quàm habere sperat, vel habere posset in futurum, retento usufructu et possessione in vitâ dictæ dominæ Margaritæ prædictorum bonorum existentium extrà dictam castellaniam, et eò quod dicta domina Margarita possit in suo servitio habere tot villanos, quod videbitur eidem domino Ferrando infanti ad ejusdem domini Ferrandi infantis arbitrium, excepto casali uno extrà dictam castellaniam, quod dicta domina Margarita debet habere pleno jure ad faciendum de eo quidquid sibi placuerit.

Item quia dicta domina Margarita asserit se habere jura in principatu Achaiæ vel Moreæ, in toto dicto principatu, vel saltem in ejus quintâ parte, eadem domina Margarita in causam seu ex causâ dotis cessit eidem domino Ferrando infanti omnia prædicta jura sibi competentia quàcumque ratione, qualiacumque essent, sive in jurisdictione, sive in terris, vel feudis, constituens eumdem dominum Ferrandum infantem exindè procuratorem in rem suam, si eum exindè experiri contingeret, promit-

tens de prædictis juribus hinc in anteà nulli alteri personæ facere aliquam cessionem, vel quietationem, sive remissionem sub pœnâ infra scriptà.

Item quia eadem domina Margarita asseruit se debere ex causâ mutui, vel aliâ causâ legitimâ ab heredibus quondam dominæ Isabellæ Principissæ Achaiæ perparos viginti octo millium, prædicta domina Margarita ex causâ dotis prædictæ cessit eidem domino Ferrando infanti jura prædicta, constituens exindè eumdem dominum Ferrandum infantem procuratorem in rem suam, ut possit inde experiri, promittens etiam eadem domina Margarita dicto domino Ferrando infanti de prædictis juribus nullæ personæ in futurum facere aliquam cessionem vel remissionem, nec quòd in præteritum de his aliquid alicui faciet sub prædictâ infrascriptâ pœnâ. Item quia dicta domina Margarita se habere jura in terrâ Calamettæ et in parte provinciæ Provinciæ, dicta domina Margarita cessit sibi ex prædictâ causâ prædicta jura.

Item prædicta domina Margarita convenit et promisit eidem domino Ferrando infanti dare, et assignare, et tradere ex causâ dotis prædictæ perparos quadraginta millium, computato perparo pro gillatis quatuor, de quibus perparis domina Margarita assignavit manualiter eidem domino Ferrando infanti in florenis auri perparos decem et septem millium, et reliquos perparos viginti trium millium prædicta domina Margarita dare et assignare promisit eidem domino Ferrando infanti per totum prædictum mensem septembris primo venturum, dictæ sequentis tertiæ decimæ indictionis primò venturæ.

Item quia prædicta domina Margarita asseruit se debere recipere pro comitatu Cephaliniæ perparos centum millium ex legitimâ causâ, dicta domina Margarita cessit eidem domino Ferrando infanti jura prædicta ex causâ dotis secundum dictam formam. Quæ omnia et ipsorum

quodlibet prædicta domina Margarita promisit solemniter domino Ferrando infanti attendere, et observare sub pœnâ infrà scriptâ.

Quòd si forte prædictum matrimonium dissolveretur morte ejusdem domini Ferrandi infantis, vel dictæ dominæ Isabellæ, liberis ex dicto matrimonio susceptis, quòd de restitutione dictarum dotium, fiat totum id quod jus et justitia suadebunt.

Quas dotes dictus dominus Ferrandus recepit sub hypothecâ et obligatione omnium bonorum suorum mobilium et stabilium, præsentium et futurorum.

Quòd si dicta domina Margarita contrà fecerit in prædictis, vel in aliquo prædictorum, sponte se obligavit ad pœnam florenorum auri triginta millium eidem domino Ferrando legitimè stipulanti, ab eâ solvendorum solemniter promissorum et tenere eidem domino Ferrando ad omnia damna, expensas, et interesse propter facta et facienda in curiâ et extrà, rato manente pacto, omnibus et singulis supradictis in eorum robore duraturis, obligando eidem domino Ferrando proindè pignori omnia bona sua mobilia et stabilia, præsentia et futura, ubicumque meliùs apparentia, tali pacto quòd pœnâ solutâ, vel non, liceat eidem domino Ferrando bona ipsius dominæ Margaritæ intrare, capere, et vendere quæ maluerit, et de pretio pleniùs sibi satisfacere de sorte, pœnâ, expensis, damnis omnibus et interesse, occasione prædictâ factis et faciendis, non obstante absentiâ, præsentiâ, vel contradictione ipsius dominæ Margaritæ, vel alterius pro eo voluntariè facta, renuntiando expressè in iis omnibus consuetudini civitatis Messanæ super pignoribus editæ, privilegio fori, seu legi: *Si convenerit,* auxilio Velleiani senatusconsulti quòd sit certiorata priùs a nobis judice et notario memoratis, juri hypothecarum, beneficio restitutionis in integrum, et

omnibus et singulis generaliter juribus scriptis et non scriptis, quibus contrà prædicta, vel aliquod prædictorum venire possit, vel se tueri vel juvare valeret. Undè ad futuram memoriam et dicti domini Ferrandi infantis cautelam, factum est indè præsens publicum instrumentum per manus mei prædicti notarii Fermi, nostris subscriptionibus roboratum.

Scriptum Messanæ anno, die, mense, et indictione præmissis.

Ego Tornellus de Tornellis judex Messanæ, testor.

Ego Perronus Guereius de Messanâ advocatus, testor.

Ego Andreas Guiterii de Turrillis, testor.

Ego Arnaldus de Casano de Majoricis, testor.

Ego frater Raymundus Dons Ordinis fratrum prædicatorum, testor.

Ego Fermus de Lardeâ regius publicus Messanæ notarius, rogatus, prædicta scripsi.[1]

---

1. J'ai tiré cet acte du spicilège de d'Achery, tom. III, pag. 704, in-folio.

FIN DE L'APPENDICE.

INDEX

DES NOMS DE VILLES, RIVIÈRES ET MONTAGNES DE MORÉE MENTIONNÉS DANS CETTE CHRONIQUE[1].

A.

Ἀβαρίνος, selon Méletius ancienne Pylos dans la Messénie, aujourd'hui Navarin.

Ἅγιος-Ζαχαρίας. Voy. Ζαχαρίας.

Ἅγιον Ὄρος, nom d'une montagne, d'une rivière et d'un village dans l'ancienne Corinthie.

Ἀγρίδι - Κουνουπίτζα, gorge de montagne qui m'est inconnue près de l'Alphée, voyez pag. 253.

Ἀκόβα, en Messénie. Bâtie par Gautier de Rousseau.

Ἀλφεὺς, rivière qui divisait l'Élide de la Messénie. Aujourd'hui Orphia et Rouphia.

Ἀμύκλιος, appelée aussi Νίκλι dans cette chronique. L'évêque de Nicli s'appelait évêque d'Amyclée. Aujourd'hui Sclavo-Choria.

Ἀνάπλιον, ancienne Nauplia dans l'Argolide. Aujourd'hui Napoli de Romanie.

Ἀνδραβίδα, ancienne Cyllène, dans l'Élide, aujourd'hui Andravida.

Ἄπλους, lieu qui m'est inconnu sur les bords de l'Alphée.

Ἀρακλόβος ou Ἀρακλόβον ou Ἀραχόβα, bourg qui porte encore ce nom. Il est situé en Tzaconie près du mont Chelmos. Il y a aussi un défilé de ce nom.

Ἄργος, l'ancienne Argos qui porte encore le même nom.

Ἀρκαδία, ancienne Cyparisséis dans la Messénie, aujourd'hui Arcadia.

Ἀρμυρός. Je ne trouve qu'un

---

1. A l'époque où les Français envahirent le Péloponèse on y trouvait 12 places fortes : 1° Patras; 2° Corinthe; 3° Argos; 4° Anaplion; 5° Ponticos; 6° Arcadia; 7° Coron; 8° Calamata; 9° Modon; 10° Nicli, 11° Lacédémonie, 12° Monobasia

Armyros en Messénie, ce n'est pas de celui là qu'il s'agit dans cette chronique; voyez l'index suivant.

Ἀχαΐα, ancienne province du Péloponèse.

B.

Βατίκα, aujourd'hui Vatica en Laconie. Cette ville a donné son nom à la baie de Vatica, près du cap Malée.

Βελιγόστι, dans l'intérieur de la Laconie. Je ne trouve ce lieu mentionné que dans Melétius, tom. II, pag. 414. Il n'est marqué sur aucune carte, bien qu'il existe encore sous le même nom.

Βλιζίρι. Je ne puis trouver Vliziri sur aucune carte ni dans Melétius. Cette ville devait se trouver dans l'Élide et tout près d'Andravida (voyez pag. 162).

Βόστιτζα, ancienne Ægium en Achaïe, aujourd'hui Vostitza, port sur le golfe de Lépante.

Βούρναβος, lieu qui m'est inconnu (voyez pag. 293).

Γ.

Γαρδιλίβον, lieu qui m'est inconnu.

Γαρδίκι, sur l'Alphée ou Rouphia entre Dimitzana et Calavryta.

Γεράκι, appelée aujourd'hui Hieraki près de Monembasie en Tzaconie, bâtie par Guy de Nêle.

Γιστέρνα, appelé aussi Κινστέρνα dans les auteurs byzantins. Ville cédée par l'empereur Guillaume à Michel Paléologue pour sa rançon (voy. pag. 238).

Γλαρέντζα, aujourd'hui Clarentza. Il y a une ville, un cap et un golfe de ce nom, entre l'Élide et l'Achaïe.

Γλυκί, inconnu.

Γριτζένα, inconnu (voyez pag. 140.)

Δ.

Δαμάλας, ancienne Trézène, aujourd'hui Demala ou Damala, dans la pointe de l'Argolide ancienne, près du cap Skyllo.

Δημάτρα, inconnu.

Δομόκος, inconnu.

Δραγάλιγος et Δραγάλιβος, en Tzaconie (voyez pag. 251 et 289).

Δρέπανον, aujourd'hui Drépani à l'entrée du golfe de Lépante; ancienne Drepanum en Achaïe.

E.

Εΐσοβα, appelé aussi Ἴσοβα et Ἤσοβα; ce lieu m'est inconnu.

Ἐλιάκος, aujourd'hui Igliako ou rivière de Gastouni. Ancien Pénée qui coulait en Élide.

Ἕλος, aujourd'hui Hélos ou Tzyli en Tzaconie.

Ἔπακτον, autrefois Naupacte, aujourd'hui Lépante.

Z.

Ζαχαρίας (Ἅγιος), St-Zacharie, petit port près de Glarentza

H.

Ἤσοβα voyez Εΐσοβα.

I.

K.

Λ.

M.

INDEX

DES NOMS DE LIEUX, RIVIÈRES ET MONTAGNES MENTIONNÉS DANS CETTE CHRONIQUE, SANS Y COMPRENDRE LA MORÉE DÉCRITE DANS L'INDEX QUI PRÉCÈDE.

INDEX

DES PERSONNES MENTIONNÉES DANS CETTE CHRONIQUE.

A.

B.

Γ.

Λ.

M.

N.

O.

Φ.

Χ.

INDEX

DES MOTS GRÉCISÉS DANS CETTE CHRONIQUE.

A.

Ἀβοὲρ, Ἀβωὲρ et Ἀβουέρης, avoué.

Ἀβουκάτος, avocat.

Ἀβουκατεύω, avocasser, faire l'avocat.

Ἀμιράλης, amiral.

Ἀμπάρα, jeu de barres.

Ἄρματα, armes.

Ἀρματεύω, armer.

B.

Βάρκα, barque.

Βάρκες, barques.

Βαρκέτα, petite barque.

Βεργέτα, vergette, ancien mot français pour désigner une lance.

Βίγλαις, vigies, sentinelles de nuit, de *vigiliæ*.

Βικάριος, vicaire, lieutenant.

Βίργα, verge du commandement, signe de la magistrature.

Βούκκινα, buccins, trompettes.

Βουργισαῖος, bourgeois.

Γ.

Γαρδινάλεος et Γαρδινάλιος, cardinal.

Γαρνιζοῦν, garnison.

Γαρνιζεύω, mettre garnison.

Γέλφος, guelphe.

Γγιπιλίνος, gibelin.

Γιστέρνα, citerne.

Δ.

Δούκας, duc.

Δουκάδες, ducs.

Δούκησα, duchesse.

Δομέστικος, domestique.

Δράκοντας, dragon.

Θ.

Θεῖος, tayon, vieux mot français, pour ayeul et oncle.

K.

Καβαλάρης, chevalier. Il emploie aussi le mot Καβαλάριος.

Καβαλαρίτζης, chevalerie.

Καβαλικεύω, chevaucher.

Κάμπος, champ.

Κανόνικος, chanoine.

Καντζελιέρης, chancelier.

Καπελάνος, chapelain.

Καπιτάνος et Καπιτάνιος, capitaine.

Κασίδια, casques de cuir.

Καστέλλις, petit château.

ERRATA.

Page 2, note 1. L'année 6612 du texte ne répond pas à l'année 1094, mais à l'année 1104. Voyez la note 3, pag. 354.

Page 14, note 3. L'année 6716 du texte ne répond pas à l'année 1198 de J. C., mais à l'année 1208. Voyez la note 3, pag. 354.

Page 23, note 3. Au lieu de la note, lisez : Λάντζα aujourd'hui Lanzo. La ville et la vallée de Lanzo sont situées au pied des Alpes du côté de l'Italie et sur les bords de la Stura.

Page 25, note 6. Λάτζα, substituez la même remarque.

Page 27, note 4. Κυβέρνος est un mot grec ancien.

Page 69, note 2. Κέλλις est un mot grec ancien.

Page 92, note 3. Ζιγούς. Il y a une montagne et une province de Zigos près du lac de Vrachori.

Page 116, note 6. Μισὲρ Τζεφὲς, lisez : Μισὲρ Τζεφρές.

Page 141, note 7. *Christionus*, lisez : *Christianus*.

Page 151, note 4. Καλαφατεύω est un mot grec ancien.

Page 152, note 2. Ναυλῶ est un mot grec ancien.

Page 192, note 3. Πέπερα, lisez : Πέρπερα.

Page 200, note 3. Τζοόστραις, lisez : Τζούστραις.

Page 282, note 1. *Klïthot*, lisez : *Klithor*.

Page 327, note 4. *Igliano*, lisez : *Igliako*.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.